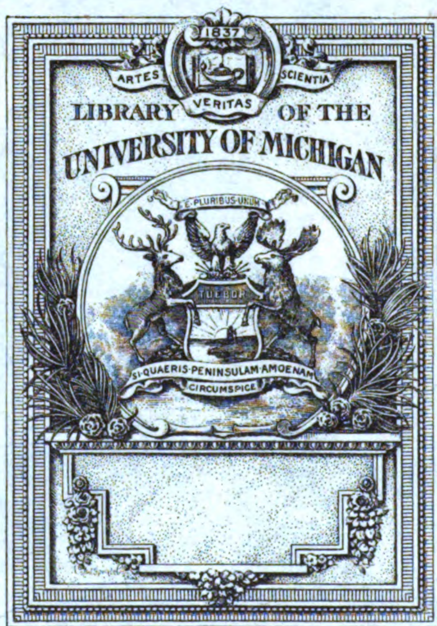
Revue des bibliothèques

Association des bibliothécaires français


1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

REVUE

DES

BIBLIOTHÈQUES

REVUE

DES

BIBLIOTHÈQUES

REVUE

DES

BIBLIOTHÈQUES

PUBLICATION MENSUELLE

Directeurs : ÉMILE CHATELAIN et LÉON DOREZ

HUITIÈME ANNÉE — 1898



PARIS
LIBRAIRIE ÉMILE BOUILLON, ÉDITEUR
67, RUE DE RICHELIEU, AU PREMIER

REVUE
DES BIBLIOTHÈQUES

INVENTAIRE ET DESCRIPTION
DES MINIATURES
DES MANUSCRITS ORIENTAUX
CONSERVÉS A LA
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

On trouvera dans ce Catalogue la description des Miniatures des manuscrits orientaux de la Bibliothèque Nationale.

Nous avons respecté le classement suivant lequel ces manuscrits sont rangés dans les différents fonds, quoiqu'il offre nombre d'inconvénients. La division en manuscrits arabes, persans et turcs est la seule que puisse admettre une bibliothèque; mais elle est fausse au point de vue artistique. On ne peut, en effet, considérer comme œuvre persane un livre persan écrit à Constantinople, pas plus qu'un Coran écrit et enluminé à Shiraz n'est une œuvre arabe. Les manuscrits turcs exécutés dans l'est de la Perse, à Hérat ou à Samarkande pour les princes timourides, n'ont rien de commun avec les livres turcs osmanlys, quoiqu'ils soient toujours rangés avec eux. De plus, le classement par langues ne tient compte ni de la date, ni de la région dans laquelle a été exécuté le livre.

Néanmoins, malgré tous ces défauts, nous avons conservé le classement actuel; car toute autre division n'eût fait qu'introduire de nouvelles confusions. Nous nous réservons, pour y remédier dans la mesure du possible, de donner à la fin de ce Catalogue, sans préjudice d'une Table générale, un double tableau chronologique et géographique renvoyant aux numéros que portent aujourd'hui les manuscrits.

Ancien Fonds Turc 127. — Relation de voyage écrite en 1014 de l'hégire; les miniatures sont d'une exécution assez défectueuse.

Fol. 7 v°. Derviches dansant, musiciens.
— 8. Les tombeaux des Seldjoukides de Roum à Koniah. Gens en prière.
— 11 v°. Pont sur une rivière; édifice dans le fond; différents personnages et soldats.
— 15 v°. Soldats en marche, fantassins armés de mousquets, cavaliers et drapeaux.
— 17 v°. Différents personnages habillés à la turque au pied d'un arbre, près d'une source.
— 19 v°. Différents personnages turcs, dont deux assis sous une tente.
— 29 v°. Cavaliers portant des têtes d'homme et les offrant à un personnage assis sur une sorte de trône.

Ancien Fonds Turc 140. — Livre sans titre, où se trouve donnée la biographie de quelques personnages ottomans. — xviii[e] siècle.
L'exécution des miniatures est médiocre.

Fol. 52. Le sultan Bayezid Ilderim à cheval.
— 70. Sultan Bayezid II sur son trône.
— 80. L'empereur d'Allemagne (nemtche tchasari) Rashkhvah : il est à cheval et porte la couronne impériale.
— 9 v°. Sultan Sélim II sur son trône, avec deux gardes armés de sabres.
— 11 v°. Un éléphant.
— 122. Combat de Rustem avec un div.
— 120. Nour-ad-Dahr, poète.
— 132. Bektaskî.
— 14 v° et 15. Deux portraits de femme.

Fol. 17 v°. Sultan Mourad.
— 18 v°. Bouquets de fleurs.
— 19. Faucon.
— 79 v°. Femme faisant la cuisine.
— 20. Homme tenant une femme embrassée.
— 20 v° Sultan Othmân Khân II sur son trône, avec cinq gardes.
— 29. Portrait de femme.
— 29 v°. Khadjeh Mohammed Pacha, grand-père d'Ibrahim Khân Zadeh.
— 30. Homme tenant un cheval.

Ancien Fonds Turc 182. — Sorte d'almanach, incomplet du premier feuillet, au commencement duquel se trouve une histoire du monde depuis Adam. xviii[e] siècle.

L'exécution des figures est médiocre.

Fol. 13 v°. La planète Saturne sous forme d'un homme à six bras ; la Lune.
— 14. Jupiter et la Lune.
— 14 v°. Mars, homme tenant une tête coupée et un sabre ; la Lune.
— 15. Le Soleil, tête de femme radiée ; la Lune.
— 15 v°. Vénus, femme assise tenant une harpe ; la Lune.
— 16. Mercure, sous les traits d'un copiste ; la Lune.

MANUSCRITS DU SUPPLÉMENT TURC

Supplément Turc 126. — La « Crème de l'Histoire », présentant le tableau de l'histoire universelle depuis Adam, et donnant les portraits de tous les personnages, chacun d'eux est accompagné d'une notice. Ce manuscrit date du xviii[e] siècle.

Les portraits ne sont pas coloriés, mais simplement ombrés.

Fol. 3 v°. Ange apportant les tables de la loi ; Caïn tuant Abel ; Gayomart.
— 4. Idris copiant un livre ; ange ; Djemshid et sa sœur ; Noé dans l'arche.
— 4 v°. Ham (Cham) ; Yafet (Jafet) ; Sâm (Sem) ; Féridoun avec la couronne ; le prophète Thamoud ; Houd l'arabe.

Fol. 5. Les prophètes Khidr, Lot, Sālih et le roi Peshenk.
— 5 v°. Les prophètes Khalil et Ibrâhîm, Yakoûb et Ishâk ; Afrasyâb, roi du Touran.
— 6. Le prophète Iousouf; le pehlevan Rustem avec sa massue; Bokht-en-Nasr, lieutenant de Lohrasp; deux autres personnages au-dessus desquels est écrit : Beni-Bashir.
— 6 v°. Le prophète Mousa et son frère Haroûn ; Kaí-Khosrav ; Salmân; le prophète Daniel (Danyāl); et deux autres personnages.
— 7. Les prophètes Daoud (David) ; Soleiman (Salomon); Iskender; Zakariâ (Zacharie); Yahya (St Jean); 'Isa (Jésus-Christ) sur les genoux de la Vierge.
— 7 v°. 'Abd-al-Mutallib ; Mohammed avec la figure voilée ; Othmân ; Abou-Bekr ; 'Omar ; 'Alî.
— 8. Hasan, fils d' 'Alî ; Hosaîn, fils d' 'Alî ; l'imam Schafei ; Aboú-Hanîfa ; Aboû Mouslîm.
— 8 v°. Abou-Djaafar-Mansoûr — Adad-ad-Daûla. — l'imam Hosaîn ; le Khalife Mamoûn.
— 9. Le Seldjoukide Kaî-Kobâd ; Mahmoûd le Ghaznévide ; Sultan-Djélâl-ad-Dîn ; al-Moktadir-Billah.
— 9 v°. Toghrul-Beg ; Malik-Shâh ; le khalife al-Kâim--Billah ; Sultan 'Ala-ad-Din le Seldjoukide.
— 10. Djingiz-Khan ; le khalife Mostasim-Billah ; Houlâgoû-Khân.
— 10 v° Abâkâ-Khân ; Arghoûn-Khân ; Baîdoû-Khân.
— 11. Sultan Ghâzân ; Mohammad-Khodabendé ; sultan Aboû Sa'id.
— 12. Othman-Ghâzî.
— 12 v°. Orkhân Ghâzî ; sultan Mourad-Khân ; Bayézid Ilderim Khân.
— 13. Sultan Mohammed-Khân ; sultan Mourâd-Khân ; sultan Mohammed-Khân.
— 13 v°. Sultan Bayezid-Khân ; Sélim Khan I ; — Soléiman II.
— 14. Sultan Sélim-Khân ; Mourâd-Khân ; Mohammed-Khân ; sultan Ahmed-Khân.
— 14 v°. Sultan Mustafa-Khân ; Othmân-Khan ; Mourâd-Khân IV.
— 15. Sultan Ibrâhîm-Khân ; Mohammad-Khân ; Soleîman-Khân.
— 15 v° Sultan Ahmed II ; Mustafa-Khân ; Ahmed-Khân III.

Supplément Turc 145. — Portraits des princes Ottomans. — Ce volume semble du XVIIe siècle.

L'exécution de ces portraits est passable.

Portraits de :

Fol. 2 v°. Othmân-Khân Ghâzi, fils de Togrul, tenant un sabre.
— 3 v°. Orkhân, fils d'Othman-Khân.
— 4 v°. Ilderim Bâyezid-Khân, fils de Mourad.
— 5 v°. Mohammed-Khân, fils de Bayezid.
— 6 v°. Mourad-Khân, fils de Mohammed-Khân.
— 7 v°. Soleiman-Khân, fils de Sélim.
— 7 *bis* v°. Sélim-Khân, fils de Bayezid.
— 8 v°. Selim-Khân, fils de Soleiman.
— 9 v°. Mourâd-Khan, fils de Oûr-Khân.
— 10 v°. Bayezid-Khân I, fils de Mohammed-Khân.
— 11 v°. Mohammed-Khân II, le vainqueur de Constantinople.
— 12 v°. Mourâd-Khân, fils de Sélim.
— 13 v°. Mohammed-Khân, fils de Mourad.
— 14 v°. Ahmed-Khân, fils de Mohammed Khân.
— 15 v°. Mustafa Khân, fils de Mohammed.
— 16 v°. Othmân Khân, fils d'Ahmed.
— 17 v°. Mourad-Khân, fils d'Ahmed.
— 18 v°. Ibrahîm-Khân, fils d'Ahmed.
— 19 v°. Mohammed-Khân.

Supplément Turc 190. — Manuscrit ouïgour contenant le « Livre de l'Ascension de Mahomet au Ciel » (*Mi'radj Nâmeh*) et le « Mémorial des saints » (*Tezkéré-el-Evlia*). Ce volume a été exécuté à Hérat, au XVe siècle, sans doute pour le sultan Shah-Rokh.

Les miniatures sont d'une très belle exécution, mais ont assez souffert.

Le premier seul des deux ouvrages est orné de peintures.

Fol. 1 v°. Encadrement en or et couleurs.
— 3 v°. Mahomet couché reçoit la visite de l'ange Gabriel.
— 5. Mahomet monté sur la jument Borak; il est précédé par Gabriel.
— 5 v°. Mahomet sur la Borak arrive au premier ciel; Gabriel lui montre le prophète Adam.

Fol. 7. Mahomet dans Jérusalem, entouré des six autres prophètes.

— 7 v°. Mahomet sur la Borak, précédé de l'ange Gabriel, arrive sur les bords de la Mer Noire, appelée le Kauser.

— 9. Les mêmes entourés des anges.

— 9 v°. Les mêmes entrent dans le Paradis et voient les autres prophètes.

— 11. Les mêmes arrivent devant le coq blanc, dont la tête est sous le trône de Dieu et les pattes sur la terre.

— 11 v°. Les mêmes arrivent devant l'ange moitié feu, moitié neige.

— 13. Les mêmes arrivent devant les deux prophètes Davoud (David) et Soleiman (Salomon).

— 13 v°. Les mêmes arrivent devant l'ange aux soixante-dix têtes.

— 15. Les mêmes arrivent au deuxième ciel et rencontrent différents anges.

— 15 v°. Les mêmes arrivent devant l'ange qui règle les parts des créatures.

— 17. *a*). Les mêmes arrivent devant l'ange aux soixante-dix têtes et aux soixante-dix langues; *b*) puis devant le prophète Yahya (S[t] Jean) et Zakaria.

— 17 v°. Mahomet, toujours conduit par Gabriel, arrive sur les bords de la Mer Blanche.

— 19. Les mêmes au troisième ciel; différents anges.

— 19 v°. Les mêmes arrivent devant les prophètes Yakoub (Jacob) et Iousouf (Joseph).

— 22. Les mêmes au sixième ciel.

— 22 v°-24. Les mêmes arrivent devant Mousa (Moïse).

— 24 v°. Les mêmes devant Noùh (Noé) et Idris.

— 26. Les mêmes au cinquième ciel.

— 26 v°. *a*) Les mêmes et Ismaïl, Ishak, Haroùn (Aaron) et Loth; *b*) les mêmes arrivant à la Mer de feu.

— 28. Les mêmes arrivant au septième ciel.

— 28 v°. Les mêmes devant Ibrahîm qui se trouve sur une chaire d'émeraude.

— 30. Mahomet entre dans un édifice avec ses sectateurs.

— 30 v°. Mahomet monté sur la Borak et, précédé par Gabriel, arrive sur les bords de la Mer Noire, où se trouvent de

nombreux anges dont personne, sauf Dieu, ne connaît la nature.

Fol. 32. Les mêmes devant deux anges gigantesques dont l'un a soixante-dix têtes.

— 32 v°. Les mêmes arrivent devant l'ange aux dix mille ailes et l'ange aux quatre têtes, d'homme, de lion, de phénix (houmai) et de bœuf.

— 34. Les mêmes arrivent à l'arbre à branches d'émeraudes, de perles et du pied duquel sortent le Nil, l'Euphrate, le *Selsebil* et le *Kauser*.

— 34 v°. Trois anges agenouillés présentent à Mahomet, monté sur la Borak, une coupe de lait, de vin et de miel.

— 36. L'ange Gabriel reprend sa forme naturelle.

— 36 v°. Mahomet se prosterne devant le trône de Dieu.

— 38 v°. Mahomet et le prophète Mousa (Moïse).

— 42. Mahomet voit les soixante-dix mille pavillons de lumière, de feu, de rubis, etc., dans lequel sont des anges qui adorent Dieu.

— 42 v°. Mahomet voit les 70 000 tentes où sont des anges qui adorent Dieu.

— 44. Mahomet, entouré de nuages de lumière, adore Dieu.

— 45 v°. Mahomet et l'ange Gabriel arrivent sur les bords du Kauser; on voit sur les bords de ce fleuve des dômes de perles, d'hyacinthe, etc., avec inscriptions coufiques.

— 47 v°. Mahomet et Gabriel entrent dans le Paradis; on y voit une porte avec inscription coufique, deux anges et la Borak sellée.

— 49. Mahomet, monté sur la Borak, et Gabriel voient dans le Paradis les houris les unes sur des trônes, d'autres s'amusant dans les jardins.

— 49 v°. Les mêmes voient des houris montées sur des chameaux le vendredi (jour de la prière).

— 51. Les mêmes et différentes houris.

— 53. Les mêmes arrivent à la porte de l'Enfer, gardée par l'ange Malik, qui attise un grand feu à la porte.

— 53 v°. Les mêmes voient les réprouvés, auxquels les démons coupent la langue.

— 55 et 55 v°. Les mêmes; démons tourmentant les réprouvés.

— 57. Les mêmes; démons rouges transperçant des hommes à coups de lance.

Fol. 57 v°. Les mêmes; hommes attachés à des crocs au-dessus d'un feu, gardés par un démon qui souffle le feu.
— 59. Les mêmes; femmes pendues à des crocs, au-dessus d'un feu, gardées par un démon noir.
— 59 v°. Les mêmes; femmes pendues par la langue au-dessus d'un feu, gardées par un démon vert.
— 61. Les mêmes; démons et réprouvés.
— 61 v°. Les mêmes; femmes pendues par des crocs au-dessus d'un feu qu'attise un démon rouge.
— 63, 63 v°, 65, 65 v°, 67. Les mêmes, suppliciés et démons.
— 69 v°. Ornement en or et en couleurs.

Supplément Turc 226. — Traité d'art militaire, traduit de l'ouvrage de Montecuculli, d'après l'édition latine de Vienne intitulée *Commentarii Bellici,* 1718, in-folio. Cette traduction paraît être l'œuvre du renégat hongrois Ibrahim. Le manuscrit est daté de 1202 (1788). Les figures sont bien exécutées.

Fol. 14 v°. Arsenal, canons, mortiers, fusils, cuirasses, pistolets, etc.
— 17. Batterie de deux canons et d'un mortier sur une colline.
— 13 v°.
— 23.
— 27.
— 31. } Différents plans d'assemblage des troupes.
— 36.
— 41.
— 48. Chevaux de frise.
— 53. Canon de profil, de face, et canon sans affût, écouvillon, refouloir, pelle.
— 56. Canons établis sur madriers pour défendre une passe; vaisseau.
— 61. Deux canons, l'un sur affût, l'autre sur madriers. Forteresse.
— 65. Élévation et coupe d'un mortier de siège sur affût et sans affût, bombes.
— 69. Différents projectiles explosifs, cric, pont-levis.
— 86, 90, 92, 100 v°. Plans de fortifications.
— 106. Plan de défense d'une passe.
— 108. Investissement d'une citadelle. Plan.

Fol. 123. Siège de Nordlingen par les armées allemandes.
— 280. Diverses figures, parmi lesquelles la coupe d'un canon dont la longueur de l'âme est de 17 calibres, celle de deux mortiers, et la trajectoire d'un boulet portant à 600 mètres.
— 281. Diverses figures de fortification.

Supplément Turc 242. — Ce manuscrit se compose de deux parties. La première est intitulée : « Le Lever du Bonheur et les Sources de la puissance »; l'auteur en est Sîdî Mohammed-ibn-emîr-Hasan-al-Saoudî. C'est un traité d'astrologie.

La seconde partie, qui commence au f. 92, porte le titre de « Divination de Djafer, » c'est-à-dire le moyen de consulter le sort d'après les préceptes de l'imam Djafer, le véridique. L'ouvrage a été composé en 990 (1582) sous le règne du sultan Mourâd III. La présente copie est d'une fort belle exécution, tant pour l'écriture que pour les figures, dont beaucoup sont très exactes. Elle remonte au XVIIe siècle[1] et a été exécutée pour une princesse turque nommée Fatima.

Fol. 7 v°. Le « Padishâh du monde, » autrement dit le Sultan, en tenue de gala dans le *medjlis*.
— 8 v°. Le signe zodiacal du Bélier : homme à cheval sur un bélier, tenant d'une main un sabre, de l'autre une tête tranchée, au-dessous trois petites figures dont l'une est une femme jouant d'une sorte de guitare.
— 10 v°. Le signe du Taureau : femme assise sur un taureau et jouant de la harpe, au-dessous trois petites figures dont l'une représente un scribe.
— 12 v°. Le signe des Gémeaux : deux jeunes filles réunies à partir des épaules, tenant chacune un disque d'or à la main; à côté, un homme debout tenant à la main un firman sur lequel on voit le *toghra*, au-dessous trois petites figures.

---

1. Comme le prouve une note de la main de Langlès, datée de Brumaire an VIII de la République, écrite sur un feuillet de garde, ce manuscrit a été « déposé à la Bibliothèque par le citoyen Monge au nom du Général Bonaparte. »

Fol. 14 v°. Le signe du Cancer : gros crabe tenant dans ses pinces la figure d'un astre; au-dessous trois petites figures, un homme assis tenant un rouleau de papier, et un joueur de flûte.

— 16 v°. Le signe du Lion : femme à tête radiante à cheval sur un lion, au-dessous trois petites figures.

— 18 v°. Le signe de l'Épi : jeune homme coupant avec une faucille d'or trois tiges de blé, au-dessous trois figures, dont un écrivain et une danseuse avec des castagnettes.

— 20 v°. Le signe de la Balance : femme assise sous le fléau d'une balance, elle tient dans ses mains les cordons des plateaux ; au-dessous trois petites figures.

— 22 v°. Le signe du Scorpion : homme en tenue de combat et casqué, tenant dans la main gauche un scorpion, dans l'autre un sabre ; il a à sa droite un scorpion. Au-dessous trois petites figures, une joueuse de tambour de basque et un joueur de sistre.

— 24 v°. Le signe du Sagittaire : homme à corps de cheval, la queue se terminant par une tête de dragon, il tire de l'arc par derrière lui. Au-dessus un homme assis, au-dessous trois personnages, dont un écrivain.

— 26 v°. Le signe du Capricorne, homme noir tenant à la main une sorte de pic, à cheval sur une chèvre ; au-dessous trois petites figures.

— 28 v°. Le signe du Verseau : homme noir tirant un seau d'un puits ; au-dessous trois petites figures, dont un joueur de flûte et un homme tenant un livre.

— 30 v°. Le signe des Poissons : homme coiffé d'un grand turban, et les bras croisés, assis sur un gros poisson ; au-dessous trois petites figures.

— 32 v°, 33. 56 petites figures représentant les 7 planètes et les différents arts et métiers.

— 33.
— 34, 34 v°, 35. } Figures représentant la conjonction des planètes.

Ces figures sont extrêmement curieuses; la conjonction du Bélier et du Soleil, par exemple, étant représentée par une femme à tête radiée représentant le soleil, à cheval sur un bélier au galop.

Fol. 35 v°, 36. 28 petites miniatures représentant les mansions de la Lune.
— 66. Femme vêtue d'une robe rouge et coiffée d'une couronne.
— 69. Tableau des phases de la Lune.
— 74 v°. La Kaaba et disposition des différents pays autour d'elle.
— 75. Le tombeau du Prophète.
— 75. Iskender (Alexandre le Grand) à cheval accompagné du prophète Khidr, voyageant dans les pays ténébreux.
— 76. La muraille de Gog et Magog (Djoudj et Madjoudj) construite par Alexandre le Grand.
— 76. v° La tour d'Alexandre à Alexandrie (le phare d'Alexandrie).
— 77. Représentation de la mosquée des Omeyyades à Damas.
— 77 v°. Maison orientale avec une terrasse sur laquelle sont quelques personnes.
— 78. Représentation de l'église du Corbeau; on y voit 3 capucins; cette église se trouvait en Portugal, au cap Saint-Vincent.
— 78 v°. L'église de l'Idole.
— 79. Cette miniature intitulée « réunion d'étourneaux » représente un arbre sur lequel sont perchés ces oiseaux. Dans le fond deux maisons.
— 79 v°. Le vieillard de la mer sur le dos d'un homme (voir le voyage de Sindbad dans les Mille et une Nuits).
— 80. Le puits en ruines dont il est parlé dans le Coran; on voit au fond un démon.
— 80 v°. Représentation du château dont il est parlé dans le Coran.
— 81. Le vaisseau des magiciens, brigantin de forme tout à fait européenne.
— 81 v°. La montagne de feu et le phénix (oiseau qui peut vivre dans les flammes).
— 82. Couvent chrétien au pied d'une montagne (le titre donne Église de femmes).
— 82 v°. Les bains de Tibériade, un démon cornu semble les garder.
— 83. Singes sur un arbre.
— 83 v°. Homme monté sur un chameau et tuant un dragon d'un coup de lance.

Fol. 84. Pigeonnier sur un rocher avec différents oiseaux très bien figurés.

— 84 v°. Vallée des diamants et des pierres précieuses; on y voit au fond des serpents, au-dessus volent des aigles tenant des morceaux de viande jetés d'en haut par des marchands et qui retiennent les pierres qui tapissent le fond de la vallée. (Voir le voyage de Sindbad dans les Mille et une Nuits.)

— 85. Le roi (ou ange) de l'ouragan, génie à 4 têtes, à côté sont deux démons de la bouche desquels sort le vent, talisman pour le conjurer.

— 85 v°. Le roi (ou ange) des nuages Maimoûn.

— 86 v°. Le démon du cauchemar.

— 87. Le roi noir, avec deux démons, l'un qui a une tête et des ailes de perroquet, tient un serpent dans ses mains.

— 87 v°. Le roi d'or, génie à figure de chat avec deux défenses, la tête et la poitrine entourées d'or; il tient un serpent dans sa bouche.

— 88. Le roi (ou ange) blanc, entouré de deux autres démons avec talisman pour le conjurer.

— 88 v°. Le roi rouge, monté sur un lion, tenant d'une main un sabre, de l'autre une tête; il est entouré de trois autres démons.

— 89. Le roi (ou ange) Samhouras, le chrétien, avec deux autres démons et un talisman pour le conjurer.

— 89 v°. Iblis le maudit, avec talisman.

— 90 v°. Le serpent rieur, serpent à tête de femme.

— 125 v°. Tombeau ou chapelle de Shouaîb (Jethro).

— 126. — — Jésus.

— 126 v°. — — Djordjios (St-Georges).

— 127. — — Younis (Jonas).

— 127 v°. — — Nouh (Noé).

— 128. — — Zakaria (Zacharie).

— 128 v°. — — Yahya (St Jean).

— 129. — — Yousouf (Joseph).

— 129 v°. — — Daoud (David).

— 130. — — Mousa (Moïse).

— 130 v°. — — Elias (Élie).

— 131. — — Yakoub (Jacob).

Fol. 131 v°. Le trône de Salomon, entouré de génies et de fées.
— 132. Tombeau ou chapelle d'Ibrahîm (Abraham).
— 132 v°. — — Ismaïl (Ismail).
— 133. — — Ayyoûb (Job).

Supplément Turc 316. — Les œuvres complètes de Mir Ali Shir Nevai; magnifique exemplaire d'une exécution parfaite, copié et illustré à Herat; il est daté de 934 (1527).

Fol. 2. Rosace octogonale en or et en couleurs contenant le titre des œuvres de Nevâî.
— 2 v°, 5 v°, 8 v°, 19 v°, 22 v°, 155 v°, 194 v°, 237 v°, 299 v°, 338 v°, 392 v°. En têtes, en or et en couleurs, quelques-unes avec titres en coufique.
— 169. Femme richement vêtue à un balcon, avec trois suivantes. Deux scheikhs s'appuyant sur un bâton, l'un tient un chapelet, l'autre le scheikh Sanaan parle à la jeune femme; autres musulmans, jardin avec arbres.
— 268. Mort de Ferhad, on voit dans le fond les sculptures qu'il exécutait et ses instruments; arbres et rochers.
— 350 v°. Chasse de Bahram Gour, deux musiciennes à cheval, jouant, l'une Azadèh, de la harpe, l'autre du tambourin. Serviteur portant des plats. Lion, ours, gazelles, lapins, onagres. Arbres et rochers.
— 356 v°. Bahram Gour et une femme assis sous une coupole noire et vêtus d'habits noirs, brodés d'or, mangeant. Jet d'eau et bassin avec deux canards. Femmes richement vêtues, dont deux jouent de la harpe et du tambourin, l'une tient un livre.
— 415 v°. Bataille entre les troupes d'Iskender (Alexandre) et celles de Dârâ, cavaliers et chevaux caparaçonnés.
— 447 v°. Trois vaisseaux sur la mer, dont l'un à voiles. Matelots et soldats. Dans l'un, un souverain (Alexandre) assis sous un dais transperce un oiseau d'une flèche.

Supplément Turc 317. — Second volume des œuvres complètes d'Ali-Shir Nevai.

Fol. 2 v°, 7 v°, 75 v°, 138 v°, 202 v°, 269 v°, 277 v°, 285 v°, 302 v°, 330 v°, 355 v°, 371 v°, 379 v°, 387 v°, têtes de chapitre

en or et en couleur, quelques-unes avec titre en coufique.

Supplément Turc 326. — Traduction du Livre des Rois de Firdousi, par Madhi. — XVIIe siècle de l'ère chrétienne.

L'exécution des miniatures est très médiocre.

Fol. 1. Prisonniers conduits par deux cavaliers portant des lances au bout desquelles sont des têtes d'hommes.
— 4. Le sultan de Turquie, Osman, fils d'Ahmed, sur le trône, tenant un livre; quatre personnages et deux nains.
— 17 v°. Lutte d'Hosheng et du div Noir qu'il tue. Armée de Divs et de Persans. Arbre. La scène se passe au bord d'un fleuve.
— 39 v°. Zohak, crucifié et enchaîné dans une caverne du Demavend par ordre du roi Féridoun, à la tête de l'armée persane.
— 53 v°. Assassinat d'Irij par ses frères Salm et Toudj dans la tente royale. Soldats iraniens.
— 75 v°. Zâl pénètre chez Roudabeh par escalade. Trois autres femmes. Maison avec terrasse et jardin.
— 94 v°. Zâl à cheval tue d'un coup de lance un autre cavalier.
— 101 v°. Rustem, armé de la massue à tête de bœuf, tue deux cavaliers.
— 117. } Cavaliers et fantassins persans.
— 125 v°. }
— 130. Roustem et Afrasyab. Citadelle.
— 148. Roustem tue un cavalier.
— 155. Roustem tue le roi du Mazenderân.
— 166. Kai-Kaous sur le trône, 6 autres personnages.
— 235. Souverain couché, trois autres personnages.

Supplément Turc 524. — La « Couronne des Chroniques, » exemplaire de luxe à filet doré, du XVIIe siècle de l'ère chrétienne.

Miniatures dans lesquelles le fond n'est pas enluminé, mais où chaque personnage est accompagné de son nom. L'exécution en est passable.

Fol. 32 v°. Sultan Sélim envoyant une lettre au roi de Perse; le grand vizir Piri-Pacha, et plusieurs autres personnages.

Fol. 41. Le Sultan Sélim vêtu d'un manteau rouge, à cheval, accompagné de Khadjeh Oghlou Mohammed Pacha et d'autres personnages à cheval, ainsi que d'un tabardar.

— 43. Camp; le Sultan Sélim sous un dais; nain appelé Khadjeh Bekr, Zohrâb-agâ tient un moustiquaire, un Silahdār porte le sabre du Sultan. Autres personnages : le Seimen bashi, Soleiman Aga, Iskender pacha, le grand vizir Piri Pacha.

— 46 v°. Sultan Sélim tenant une lettre, autour de lui le Silahdar, Khadjeh Oghlou Mohammed Pacha, le Kapoudji bachi Ahmed Aga et deux Persans.

— 62. Bataille entre les troupes du Sultan Sélim et les Persans. On y voit le Sandjak-i-Sherif et différents personnages à cheval, dont les noms sont écrits en très petits caractères.

— 68 v°. Le roi de Perse Shah Ismâil à Tebriz, à cheval. Différents personnages, un marchand de fruits, etc.

— 75. Sultan Sélim et Tadjli Khanoum vêtue d'une robe rouge.

— 77 v°. Sultan Sélim et différents personnages; Khadjeh Bekr et autres.

— 80. Sultan Sélim à cheval, devant Tebriz; il est escorté du Sandjak-i-Sherif, et est précédé de deux tabardars. Différents personnages turcs et persans.

— 95. Bataille entre les Persans et les Turcs, les Persans sont appelés Kizilbash. Voici le nom de quelques turcs, Ali-Bey, Yousouf-Bey, Ahmed-Bey.

— 104. Campement. On y voit la tente du Sultan, le Sandjak-i-Sherif, le sultan Selim assis sur un coussin; plusieurs personnages turcs lui apportent une tête d'homme.

— 115. Campement; tente du Sultan. Sultan Sélim assis, entouré de différents personnages, Khadjeh Bekr, le grand vizir, etc.

— 119. Bataille entre les troupes turques et persanes.

— 124 v°. Persans dans la forteresse de Maredin, plusieurs Turcs dont le molla Idris leur tendant une lettre.

— 134. Bataille entre les Persans et les Turcs.

— 144 v°. Deux vaisseaux à voiles et à rames portant, l'un le Serdar ekrem, Sinan Pachâ, l'autre Mohammed Pacha.

— 157 v°. Campement. Sultan Sélim assis sur un tapis, avec diffé-

rents personnages : Khadjeh Bekr, le grand vizir Yousouf Pacha, Sinân Pachâ, Elmas Bey.

Fol. 159. Bataille entre les troupes du Sultan Sélim et du Sultan Kansou-Ghoûrî, à Merdj Dabik, tous deux sont à cheval. Cavaliers et porte-haches.

— 163 v°. Campement à Merdj-Dabik. La tente du Sultan et le Sandjak-i-Shérif. Sultan Sélim et autres personnages, Khadjeh Bekr, Yousouf Pacha, etc.

— 173. Sultan Sélim et le sheïkh Mohammed Badakhshī.

— 183 v°. Sultan Sélim priant à Jérusalem.

— 194 v°. Campement; la tente du Sultan. Sultan Sélim assis entouré de son Silahdar, d'Elmas bey, du vizir Yousouf Pacha, de Khadjeh Oglou Mohammed Pacha, etc.

— 206. Sultan Sélim assis sur le trône de Yousouf avec un nain ; à côté de lui Sidi Mohammed, Elmas bey, Ferhad Pacha, les grands vizirs et Yousouf Pacha.

— 211 v°. Exécution du dernier sultan mamlouk Touman-Bey devant plusieurs soldats turcs.

— 218 v°. Deux vaisseaux à voiles et à rames, l'un portant le Sultan Sélim, l'autre Khadjeh Oghlou Mohammed Pacha et d'autres personnages.

— 223. Sultan Sélim assis sous un dais et vêtu de rouge, avec quelques personnages turcs, le Silahdar Aga, Khadjeh Oghlou Mohammed Pacha, etc.

— 225 v°. Ahmed Pacha sous un dais, trois autres personnages : Kemal Tchelebi, Hakîm ad-Dîn, kadî de Yeni Sheher.

— 229. Sultan Sélim avec différents personnages : le Silahdar Aga Seif Selimi, Pîrî Pacha, Elmas bey, Shadî Beg.

— 231 v°. Sultan Sélim, devant lui, Sultan Soleiman. Le Silahdar-Agâ Seif Sélimi.

— 232. Sultan Sélim en prière.

— 234 v°. Bataille entre cavaliers turcs et persans.

— 237. }
— 238. } Bataille entre cavaliers turcs et persans.

Supplément Turc 635. — Livre des Rois, daté de 968 (1561).

L'exécution des miniatures est très belle, de même que l'écriture.

Les miniatures sont du style de celles des Shah nâmeh persans de Ferdousi.

Fol. 1 v°, 2. Pages richement enluminées en or et en couleurs.
— 49. Mort de Darab. Iskender lui tient la tête sur ses genoux; cavaliers descendus de leurs chevaux, officier portant un étendard vert. Les meurtriers du roi de Perse sont enchaînés.
— 70. Iskender assis sur un trône; Gilshâh devant lui, personnages vêtus à la turque assis au premier plan, serviteurs portant des vases, des armes et un drapeau, dans le fond un jardin.
— 102. Iskender assis dans un kiosque, tenant un enfant dans ses bras; musiciens, personnages armés, domestique portant des flacons, des armes, etc. Jardin.
— 106. Iskender à cheval chassant, homme dévoré par un loup et une panthère, autres cavaliers.
— 130. Iskender et le roi de Chine, escorte de cavaliers.
— 169 v°. Keidafeh, reine de Berda, assise sur un trône, devant elle Iskender tenant son propre portrait, musiciens et musiciennes.
— 185 v°. Gayomert, le premier roi du monde et sa famille, vêtus d'habits faits de peaux d'animaux et entouré de bêtes féroces. Rochers.
— 208 v°. Isfendiar tué par Roustem d'une flèche dans l'œil, cavaliers avec trompettes, armes et étendards.
— 228. Mahomet, la tête voilée, monté sur la Borak, conduit par l'ange Gabriel, monte au ciel; houris volant dans l'air.
— 273 v°. Le Sultan Soleiman Khân assis sur le trône dans une salle de son palais, domestiques et officiers.
— 274 v°. Le Sultan se promenant dans un jardin, des domestiques le suivent en portant des fruits, des flacons et des kaliouns.

Supplément Turc 693. — Traité de chirurgie opératoire par Sheref ed Din ibn el-Hadjdj Elias. Ce manuscrit, qui est daté de l'année 870 de l'hégire (1465 J.-C.), est autographe, comme l'indique une note placée à la fin; il porte le cachet impérial, ce qui prouve qu'il a appartenu à la bibliothèque du Sérail; malgré cela l'exécution des figures est très médiocre. On les trouve à presque toutes les pages, et elles représentent toujours un patient opéré

par un chirurgien. Je crois à peu près inutile de détailler toutes les opérations qui sont indiquées, d'ailleurs fort mal, dans ces figures.

Supplément Turc 762. — Divan de l'émir Nizam-ed-Din-Alî Shîr-Nevâî, terminé en l'an 972 de l'heg. (1564 J-C).

Très bonne exécution.

Fol. 1 v°. Souverain assis sur un trône, devant lui un écrivain, domestiques tenant des plats, hommes tenant des chevaux. Jardin et arbres, vignette encadrée en or et couleurs.

— 2. Personnages tenant des livres, femme dans un pavillon, jardins avec fleurs et arbres. Vignette encadrée.

— 2 v°, 3. Feuilles enluminées.

— 12 v°, 17. }
— 17 v°, 18. } Feuilles enluminées en or et en couleur.

— 38 v°. Archers cherchant à atteindre un disque en or placé au haut d'un mât. Cavaliers, fantassins, joueurs de timbales.

— 107 v°. Scène de festin; personnages buvant, domestiques tenant des plats et des flacons. Maison persane.

— 14 v°. Cavaliers jouant au tchougan (Polo), des domestiques leur apportent des mails. Maison persane, joueurs de timbales et de trompettes.

— 184 v°. Souverain assis sur un trône dans un jardin, un domestique lui tend un plat d'or; musiciens, l'un joue du tambourin, l'autre de la flûte; archer, etc. Flacons et plats.

— 207. Festin dans un palais; roi assis sur un tapis; musiciens, domestiques tenant des plats et des flacons.

Persan 54. — « Histoire des Prophètes, des rois anciens et des siècles passés » par Ishak de Nishapour. Exemplaire daté de 989 hég. (1581 J.-C.)

L'exécution de ces miniatures est assez bonne; la plupart sont bien conservées.

Fol. 1. Ornement octogonal en or et couleurs.
— 1 v° et 2. Encadrement en or et en couleurs.
— 2 v°. En tête en or et en couleurs.
— 5. Le prophète Adam vêtu d'habits de soie et couronné, assis sur le trône d'or et de joyaux qui lui avait été envoyé par Allah, avec les anges devant lui.
— 13 v°. Meurtre d'Abel par Caïn; Abel a la tête écrasée par la pierre que lui a jetée Caïn.
— 19. Le prophète Nouh (Noé). Ses fils préparent des planches pour l'arche.
— 32 v°. Ibrahim (Abraham) sur le point d'immoler Ishak (Isaac), l'ange lui apporte une chèvre.
— 40. Gabriel détruit Sodome. On voit une ville s'écrouler.
— 58. Zuleïkha, femme de Putiphar, assise sur un divan et entourée de ses femmes, appelle le prophète Iousouf (Joseph).
— 82. Mousa (Moïse) accomplit un prodige devant Pharaon qui tombe de son trône. Dragon.
— 104 v°. Mousa (Moïse) engloutit Kâroûn avec ses palais et ses richesses dans la terre.
— 108 v°. Jonas avalé par une baleine. Navire avec 5 personnages.
— 118 v°. Ayyoub (Job) nu jusqu'à la ceinture au pied d'un arbre; une femme est devant lui.
— 127. Les deux prophètes Daoud (David) et Soleiman (Salomon).
— 131 v°. Soleiman sur le trône, avec un homme agenouillé à ses pieds et un démon. On y voit encore deux anges.

Fol. 138. Salomon et Belkis (la reine de Saba) tous deux sur un trône. Dans le fond deux anges et un démon rouge, au premier plan 4 personnages assis. Paon, geai et singe.

— 144 v°. Zakaria renfermé dans un arbre est scié par deux hommes; au pied de l'arbre coule une source, quatre autres personnages regardent cette scène.

— 173 v°. Les 7 compagnons de la Caverne endormis au fond de la caverne; on voit de plus trois cavaliers et un piéton.

— 187. Mahomet monté sur un chameau et en tenant un autre par la bride; Khadidja sur le haut de sa maison, quatre personnages regardent cette scène.

Persan 97. — Le « Livre des victoires » d'Ahmed el Koufi, traduits par Mohammed Mostaufi 1206 (1792 J.-C.).

Les miniatures, d'une excellente exécution, ont été intercalées après coup dans le volume; elles sont de la fin du XVIIe ou du commencement du XVIIIe siècle.

Fol. 164 v°. Seigneur indou.

— 252 v°. —

— 301. Portrait d'empereur mogol en grand costume, peut-être Aurengzib; il tient un grand sabre.

Persan 98. — Tome II du même ouvrage, daté de 1030 heg. (1620 J.-C.).

Deux miniatures indiennes ont été ajoutées au volume après coup; leur exécution est bonne, elles sont du XVIIe s.

Fol. 1 v°. Religieux tenant un chapelet et s'appuyant sur une canne.

— 355. Prince indou à qui un vieillard donne une leçon. Terrasse, livres et coussins.

Persan 127. — Le « Délice des Cœurs » d'Hamdallah el Kazwini. Traité de Cosmographie. Manuscrit du XI° siècle de l'hégire (XVIIIe de notre ère).

Exécution passable.

Fol. 20. Signe zodiacal du Bélier.

— 20 v°. Signe du Taureau et des Gémeaux.

Fol. 21. Signe du Cancer et du Lion.
— 21 v°. Signe de la Vierge.
— 22. Signe de la Balance et du Scorpion.
— 22 v°. Signe du Sagittaire.
— 23. Signe du Verseau et des Poissons.
— 24-32 v°. Représentation des diverses constellations par des figures.

Persan 129. — Morakka ou recueil de feuillets écrits par les plus célèbres calligraphes de Perse, Mir Ali, Mahmoud ibn Ishak, etc., parmi lesquels se trouvent des miniatures.

L'exécution des miniatures et des ornements de ce manuscrit est parfaite; elles ne sont pas datées, il y en a du XVIe et du XVIIe siècles. La reliure est en laque et représente des bêtes fauves dans une forêt déchirant des antilopes, des cigognes volent au-dessus de cette scène ; on y voit aussi des sangliers et un dragon.

Fol. 1 v°. Miniature encadrée en or et en couleurs représentant un souverain couché sur un divan, avec un sheïkh et différents personnages; une femme regarde par une fenêtre. Le panneau du fond représente une scène de chasse.
— 2. Miniature encadrée en or et en couleurs, représentant un concert donné le soir chez un souverain. Même décoration que la précédente.
— 2 v°. En tête en or et en couleurs.
— 6 v°. Dessin à la plume représentant un bateleur.
— 7 v°. Dessin à la plume représentant un homme blessé soutenu par deux soldats.
— 9 v°. Dessin à la plume représentant un cavalier monté sur un cheval qui n'a plus que les os et couvert de plaies.
— 12. Dessin à la plume représentant des ours, des canards et diverses plantes.
— 13 v°. Dessin à la plume représentant un derviche bossu.
— 14 v°. Homme assis vêtu de rouge et coiffé d'un turban vert tenant un dessin.
— 16. Dessin à la plume représentant un jeune homme armé d'un sabre.

Fol. 17 v°. Dessin à la plume représentant un religieux musulman.
— 19. Homme vêtu d'une tunique bleue et coiffé d'un turban.
— 20 v°. Dessin à la plume représentant un personnage assis.
— 21 v°. Dessin à la plume représentant deux renards et plusieurs plantes.
— 22 v°. Divers personnages assis, l'un d'eux tient un chien.
— 24. Différents oiseaux, perroquet, cigogne, paon, etc...
— 26. Jeune homme tenant un vase.
— 26 v°. Dessin à la plume représentant des lions et des plantes.
— 27 v°. Homme jouant de la flûte près d'un rocher, dessin à la plume.
— 28 v°. Jeune homme et jeune femme persane; les habits de la femme sont très bien exécutés.
— 29. Dessin à la plume représentant un homme assis regardant une feuille de papier.
— 30 v°. Souverain et un page.
— 32. Dessin à la plume représentant un homme demandant l'aumône à une femme richement vêtue.
— 34. Dessin à la plume représentant deux hommes dormant au pied de rochers.
— 34 v°. Jeune femme richement vêtue tenant une coupe.
— 35 v°. Miniature non terminée représentant un homme dans un kiosque, un autre assis à terre, un arbre et deux chèvres.

Toutes les pages de ce manuscrit peuvent servir de modèles d'ornements en or et en couleur; sur les marges se trouvent les dessins de différents animaux.

Persan 151. — Traité d'anatomie avec tableaux anatomiques au trait par Samad Mansour, dédié au petit-fils de Timour, Pir Mohammed. XI° siècle (XVII° de notre ère.) Exécution médiocre.

Fol. 11. Squelette humain, avec le nom des différents os.
— 16 v°. Système nerveux de l'homme.
— 17 v°. Système musculaire de l'homme.
— 21. Système circulatoire et digestif de l'homme.
— 22 v°. Sytème artériel.

Fol. 31 r° et v°. Deux dessins représentant un homme avec le nom des différentes parties du corps.
— 32. Femme enceinte.

Persan 174. — Recueil de formules de talismans et d'ouvrages de magie du VIII° siècle (XIV° de notre ère). Mauvaise exécution. Le manuscrit est dans un état déplorable.

Fol. 3. Tortue à deux têtes.
— 8. Deux animaux à corps de serpent avec les membres antérieurs entrelacés. — Le signe du Cancer et la Lune.
— 9. Ange tenant un rouleau écrit.
— 9 v°, 10, 10 v°, 11 v°, 13, 13 v°, 15. Êtres fantastiques.
— 17. Djinns, femmes vêtues d'habits blancs au pied d'un arbre.
— 18. Cavalier tenant un sabre, une lance et un arc : cette peinture représente la planète Mars.
— 45 v°. Oiseau à deux têtes.
— 46 r° et v°. Deux êtres mythiques.
— 47 v°, 48, 48 v°. Les signes du Zodiaque.
— 67. Minaret dans une enceinte.
— 69. Le roi (ou ange) rouge, debout tenant une lance.
— 72. Le roi Danhash assis sur un trône et tenant une lance.
— 73 v°. Le roi Mitatroûn debout tenant une lance.
— 78. Le roi Maimoûn, le très grand; représenté sous la forme d'un génie à deux têtes tenant d'une main un livre, de l'autre une lance, au-dessous deux petites figures.
— 83. Le roi Shamhourash à cheval, tenant un glaive, et foulant aux pieds de son cheval un dragon.
— 86. Le roi el-Ahnaf à cheval sur un lion, tenant d'une main une couronne, et l'autre un dragon.
— 92. Le roi ou ange... (le nom est illisible).
— 100 v°. Figure représentant 3 cavaliers sur des colonnes.
— 103 v°. Palais d'Alexandre le Grand.
— 107. Figure du ciel, au-dessous, la terre avec la montagne de Kaf, le nid du Simourgh, etc.
— 108. La planète Vénus représentée sous les traits d'une musicienne à quatre bras assise sur un trône.
— 108 v°. La planète Mercure, copiste à quatre bras, assis.
— 109. Saturne, homme à quatre bras tenant entre autres choses un glaive et une couronne.

Fol. 109 v°. Jupiter, homme à quatre bras, assis.
— 110. Mars, sous les traits d'un guerrier à quatre bras.
— 110 v°. Le Soleil, homme à quatre bras à tête radiante assis sur un lion.
— 111, 126 v°. Différentes figures astronomiques grossièrement dessinées.

Persan 228. — Shâh-Nâméh ou « Livre des Rois » de Firdousi, daté de 895 (1489).

L'exécution des miniatures est passable, et les vêtements sont de facture mongole.

Fol. 7 v°. Titre en or et en couleurs.
— 21 v°. Feridoûn sur le trône, devant lui ses trois fils Salm, Tôj, Iridj, avec leurs épouses, les filles du roi du Yemen.
— 62 v°. Combat de deux cavaliers, l'un iranien, l'autre touranien; drapeaux.
— 94. Syavûsh et Firengis, fille d'Afrasiab. Domestiques et musiciennes.
— 104 v°. Mort de Roustem.
— 152 v°. Bataille entre Pirân et Gouderz; prisonnier enchaîné, chevaux et étendards.
— 166. Le roi Kai Khosrev tue Shideh, fils d'Afrâsiâb, chevaux.
— 187 v°. Kai-Khosrev décapite Afrasiab; autre homme condamné à mort. Arbre; deux hommes regardent cette scène.
— 242 v°. Roustem et Isfendiar causant, musiciens, domestiques.
— 254. Roustem tue Isfendiâr d'une flèche dans l'œil; soldats avec drapeaux.
— 282. La reine Keidafeh, reine de Berdah, assise sur un trône, recevant le portrait d'Alexandre le Grand, trois autres femmes.
— 322. Bahram Gour tuant des lions à coup de massue.

Persan 237. — Les « Titres de noblesse de la Mecque et cérémonies du pèlerinage ». Les miniatures sont passables. XIe siècle (XVIIe s.).

Fol. 20 v°. Plan de la Mosquée de la Mecque, au milieu de laquelle se voit la Kaaba. Le nom des portes est écrit autour de l'enceinte. On y voit le Makam d'Ibrahim et les autres endroits célèbres.

Fol. 21. Portion de cette mosquée.
— 23. La Dar-al-Khaizourân.
— 23 v°. Les Mauled de Mohammed, de Fatima, d'Alî, d'Aboû-Bakr-Sadîk, et les deux pierres, celle où l'on se repose et celle où l'on parle.
— 24. Oratoire de Mohammed.
— 25 v°. Les tombeaux des Saints à la Mecque.
— 26 v°. Chapelle élevée sur la place où naquit Omar et chapelles funéraires.
— 27 v°. La montagne de Nour.
— 28. — de Thoûr.
— 31. La montagne d'Arafah, sur laquelle se dresse le dôme d'Adam; au pied de la montagne sont dressées des tentes.
— 33. Plan de la mosquée Mashar al-Harâm à la Mecque.
— 35. Plan du vallon de Mina, avec l'emplacement des trois endroits où l'on jette les pierres, la mosquée de Khaîf, et le monument élevé sur l'emplacement de la tente du Prophète.
— 40. La montagne Mofarrah et la mosquée d'Ali.
— 42. Plan de la Mosquée de Médine avec le mihrab de Mohammed et le nouveau mihrab, le nom des portes est écrit sur les côtés de l'enceinte.
— 43 v°. Les endroits que l'on va visiter à Médine, avec leurs noms.
— 44 v°. Trois mosquées.
— 45 v°. Quatre mosquées.
— 46 v°. La montagne d'Ohod qui domine Médine, avec au pied les tombeaux des martyrs.

Persan 239. — Œuvres complètes de Sadi. Manuscrit écrit au x° (xvii° siècle.)

L'écriture est un assez bon talik et les miniatures sont d'une exécution assez bonne. Les plats de la reliure sont dorés.

Fol. 1 v°. Personnages faisant de la musique et dansant, quatre femmes les regardent par une fenêtre.
— 2. Personnages au bain et autres.
— 2 v° et 3. Pages de titre enluminées.
— 20. Intérieur de maison persane, on y voit une femme assise

entourée de ses servantes et un homme qui entre dans la pièce.

Fol. 54 v°. Haroun ar Rashîd sur le trône, et quatre autres personnages.

— 70 v°. Un derviche et le prophète Moïse.

— 76 v°. Hommes tirant de l'arc.

— 84 v°. Roi sur le trône faisant venir devant lui Medjnoun et Leila.

— 92. Discussion devant un kadi, l'un des personnages est Sadi en personne.

— 105 v°. Homme à cheval sur un léopard, ayant un serpent au cou et en tenant un dans la main.

— 111 v°. Djemshid sur le trône (le cadre de cette miniature est identique à celui de 84 v°.)

— 137 v°. Prince à cheval et autres personnages.

— 148. Campements de nomades, tentes.

— 169. Bataille entre deux personnages dont l'un est armé d'un sabre.

— 190 v°. Scène de chasse, cavaliers, lions et gazelles.

— 258 v°. Six personnages assis dans un champ.

— 275 v°. Scène amoureuse, deux femmes à une fenêtre et un jeune homme au-dessous, deux autres personnages.

— 292 v°. Joueurs d'instruments de musique, danseurs et femmes habillées de blanc les regardant.

— 323 v°. Souverain assis sur un tapis entre deux arbres et servi par six domestiques.

— 334 v°. Roi assis sur un trône, quatre autres personnages dont deux agenouillés devant lui.

— 341. Personnage assis entre deux arbres avec une femme à côté de lui, quatre autres personnages.

— 360 v°. Divers personnages, les uns assis, les autres debout, dans une chambre.

— 386. Homme commettant sur un âne le crime de bestialité.

— 398 et 399. Roi assis sous un dais, entouré de domestiques. Ces deux miniatures sont entourées de dessins en or et en couleur.

Persan 240. — Gulistan et Bostân de Sadi. — Exemplaire de luxe à encadrements, daté de 976 (1568).

Fol. 1 v°. Miniature entourée de dessins en or et couleurs représentant plusieurs personnages buvant.
— 2. Souverain avec une femme sur une estrade, musiciennes et domestiques divers.
— 2 v°. Titre en or et en couleurs.

Persan 242. — Gulistan et Bostan de Saadi. Exemplaire de luxe du xe siècle de l'hég. (xviie siècle de J.-C.). Les miniatures, d'une exécution assez bonne, ont été altérées.

Fol. 1 v°. Titre en or et couleurs.
— 10 v°. Souverain assis sur un tapis, recevant un écrit d'un homme agenouillé. Flacons.
— 12. Souverain assis sur un trône parlant avec un homme assis devant lui. Au premier plan, bourreau décapitant un homme. Flacons.
— 16. Homme tenant trois chevaux.
— 42 v°. Gens se prosternant à la porte de la Kaaba à la Mecque.
— 67. Les deux princes de Misr (Egypte), l'un riche et l'autre pauvre, deux musiciens.
— 87. Roi assis sur un tapis, un homme est à genoux devant lui, peintures murales.
— 91 v°. Le Sultan Mahmoud Khvarizmshâh; un homme est agenouillé devant lui. Deux musiciens, peintures murales.
— 97. Deux hommes dans une caverne.
— 101 v°. Roi assis sur un tapis. Trois personnages devant lui, peintures murales.
— 105 v°. Quatre personnages causant dans un jardin; fleurs et plantes.
— 111. Chasseur prenant des pigeons au filet.

Persan 243. — Le « Livre de la séparation » de Salmân Savedji. xe siècle (xviie siècle de notre ère).

Les miniatures sont d'une fort belle exécution, mais ont souffert.

Fol. 1 v°. Le Prophète sur un trône, devant lui une houri, un démon, différents animaux, lions, tigres, etc., dragons volants dans l'air, paons, etc. Miniature signée.
— 2. Miniature signée représentant un homme découpant un animal, et d'autres personnages parmi lesquels Lok-

man près d'un tombeau. On voit dans le fond un campement.
Fol. 2 v°. titre en or et en couleurs.

Les marges de toutes les pages sont remplies par des dessins en or représentant des animaux, soit féroces, soit domestiques, et des arbres. Les deux plats de la reliure qui sont estampés représentent des arbres et différents animaux, une panthère dévorant des gazelles, etc.

Persan 245. — Poésies de Khosrou de Dehli. Exemplaire daté de 967 de l'hég. (1559 de J.-C.).

L'une des faces de la couverture qui est en laque représente un souverain assis dans un jardin, entouré de serviteurs, de joueurs de harpe et de tambourins; l'autre face représente la rencontre du roi de Perse Khosrav Perviz avec Shirin, dans une forêt. Les costumes des personnages sont très finement peints.

Encadrements en or et en couleur aux fol. 1, et 2 r°, v° et 3 v°. 4 v°, 6 r° et v°, 7 v°, 8 v°, 9 v°, 12 v°, 13 v°, 14 v°, 15 v°, 16 v°, 17 v°, 18 v°, 19 v°, 20 v°, 21 v°, 22 v°, 23 v°, 24 v°, 25 v°, 26 v°, 27 v°, 28 v°, 42 v°.

La plupart des marges sont occupées par des dessins en or ou en bleu représentant des arbres, des monstres, des animaux de tout genre.

Persan 257. — Le Bostan de Saadi, exemplaire de luxe en beau talik du commencement du IX° siècle (XVI° siècle).

Fort belle exécution.

Fol. 1 v°. Deux sheïkhs sur un tapis, deux autres agenouillés, un troisième personnage debout. Au fond, arbre en fleurs se détachant sur fond d'or.
— 2. Miniature faisant suite à la précédente, sheikh debout et trois autres personnages, dont l'un tient un carquois et un arc. Au fond, une porte et un arbre en fleurs.
— 2 v°. Titre en or et couleurs.

La reliure estampée est fort belle.

Persan 259. — Le « Lever des lumières, » de Khosrou Dehlevi, exemplaire de luxe du X° siècle de l'hég. (XVII° siècle).

Bonne exécution.

Fol. 1 v° et 2. Encadrements en or et couleurs.
— 9. Deux personnages richement vêtus, vont en implorer un troisième dans une caverne. Différents autres personnages, dont l'un porte un sabre.
— 12. Mahomet, sur la jument Borak, monte au ciel, il est entouré de houris.
— 27 v°. Vieillard assis dans un jardin sur un tapis, personnage se tenant devant lui. Arbres, fleurs, bassin avec deux canards.

Persan 283. — Divan de Hasan Dehlevi, daté de 911 de l'hég. (1505).
Exécution assez bonne.

Fol. 1 v°. Souverain de Perse allant à cheval à la chasse, il a un faucon sur le poing, et on porte un parasol sur sa tête. Cavaliers.
— 2. Scène de chasse, cavaliers, lions, faucons.
— 2 v° et 3. Encadrement en or et couleurs.

Persan 351. — Les « Qualités des Amoureux », exemplaire de luxe daté de 991 (1583).
Bonne exécution.

Fol. 1 v°. Titre en or et en couleurs.
— 11 v°. Hommes dans une montagne, sources et ruisseau coulant dans le gazon.
— 27 v°. Sultan embrassant le pied d'un jeune homme endormi. Intérieur de maison.
— 38 v°. Homme baisant le pied d'un personnage assis sur un tapis, homme agenouillé, intérieur de maison orientale, tapis, fleurs.

Persan 357. — La « Khamseh » ou recueil des cinq poèmes de Hatéfi. Magnifique exemplaire de grand luxe du xe siècle de l'hég. (xviie).
L'écriture de ce manuscrit est très soignée et les en têtes sont parfaitement exécutées. Le dessin de la reliure est très beau.

Fol. 1 v°. En tête enluminée et ornements divers.
— 23 v°. Id. Id.
— 42 v°. Id. Id.
— 66 v°. Id. Id.

Persan 359. — Le roman des prétendues amours de Yousouf et Zuleikha, bel exemplaire du xe siècle de l'hég. (xviie). L'exécution est médiocre et les miniatures ont souffert.

Fol. 1 v°. Le prophète Yousouf dans un jardin entre deux arbres, deux autres personnages.
— 2. Deux personnages dans un jardin, avec un jeune homme les précédant.
— 2 v°. Titre en or et couleurs.

Persan 362. « Les amours de Khosrav et Shirin » de Nizami. Exécution assez bonne ; miniatures à type mongol, quelques-unes endommagées. Manuscrit non daté; probablement de la fin du xve siècle.

Fol. 2. Rosace en or et en couleurs.
— 8 v°. Souverain assis dans un jardin.
— 9 v°. Shirin couchée; trois domestiques dormant; flambeaux.
— 12. Shirin couchée apercevant une image dans un arbre, femmes.
— 14 v°. Khosrav à cheval rencontre Shirin à moitié déshabillée au pied d'un arbre.
— 17. Femmes causant sous des tentes; pavillon d'étoffe.
— 24 v°. Scène de bataille entre des cavaliers armés de sabres, de masses d'armes et de lances.
— 32. Ferhad et deux hommes au bord d'un ruisseau dans la montagne. Berger et chèvres.
— 33. Ferhad dans le désert avec des antilopes et des renards.
— 34 v°. Suicide de Ferhad.
— 49. Shirin se prosternant aux pieds de Khosrav, deux femmes et plusieurs hommes. Jardin.
— 51 v°. Shirin couchée avec Khosrav.

Persan 364. « Les sept portraits », par Hatefi. Histoire des amours de Bahram, et de ses sept favorites[1]. Petites miniatures fines et bien exécutées ; le manuscrit est daté de l'an 925 de l'hégire (1519 de J. C.)

Fol. 1 v°. Frontispice en or et en couleurs.
— 10. Le roi Bahram à cheval, accompagné d'un eunuque.
— 10 v°. Chasse de Bahram à cheval, daims, chiens, faucon.
— 11. Scène de chasse, lions, cerfs.
— 12 v°. Femme dans la mer.
— 13. Vieillard assis à côté d'une jeune femme, devant lui une femme avec deux enfants.
— 14. Réunion de sheïkhs, le roi Bahram.
— 15. Bahram avec une de ses favorites dans la coupole noire.
— 15 v°. — dans la coupole jaune.
— 16. — dans la coupole verte.
— 16 v°. Deux petites miniatures représentant Bahram avec ses favorites dans la coupole rouge et la coupole bleue.
— 19. Bahram assis sur un tapis, trois personnages devant lui, dans le haut, portrait de femme.
— 21. Bahram et sa favorite vêtus de noir, dans la coupole couleur d'ambre.
— 22. Bahram assis sur un tapis avec un sheïkh devant lui.
— 23. Bahram assis sur l'herbe près d'un personnage nu jusqu'à la ceinture ; un cavalier et deux chevaux.
— 24 v°. Bahram assis près de la mer avec un autre personnage.
— 27 v°. Deux nègres devant Bahram.
— 28 v°. Deux nègres étendus par terre morts, deux lions; Bahram regardant.
— 30. Dragon lançant des flammes par la gueule.
— 30 v°. Jeune femme sortant de sa maison, Bahram s'avance au-devant d'elle.

(*A suivre.*) E. BLOCHET.

1. En marge du 1er feuillet on lit cette note : « Les Amours du Roy Baharam, qui signifie Mars, avec Mimi, ou Gulgun, qui signifie Rose du Jour. »

FRANÇOIS FOUCQUET

ET LES

MINIATURES DE LA CITÉ DE DIEU DE SAINT AUGUSTIN

La Bibliothèque Mazarine possède un Office noté de saint Jean l'Évangéliste (nº 461 du catalogue), orné de deux miniatures de petite dimension, d'une exécution plutôt médiocre, mais qui ont l'avantage, rare en ces matières, d'être dûment authentiques. On lit en effet, à la fin du volume, au fol. 33 vº, cette note ainsi rédigée : « L'an mil IIIIᶜ IIIIˣˣ cinq fut fait ce livre, en l'onneur de Dieu et de la glorieuse Vierge Marie et de Monseigneur Saint-Jehan l'Euvangeliste, par Jacques de Besançon enlumineur, lui estant bastonnier de la confrarie monseigneur Saint Jehan, fondéé en l'église Saint Andry des Arts à Paris, pour servir à ladicte confrarie. Et prye aux freres et suers qu'ils pryent Dieu et monseigneur Saint Jehan l'Euvangeliste pour lui, et qui plaise au benoit saint accepter le petit don. »

Il n'y a donc pas de doute : les deux miniatures qui décorent le manuscrit en question ont été faites par Jacques de Besançon, enlumineur. C'est en prenant ces miniatures faites *en 1485*, comme termes de comparaison, que M. Paul Durrieu s'est mis à étudier les miniatures anonymes d'un grand nombre de manuscrits de la seconde moitié du quinzième siècle qui existent dans les grands dépôts publics de Paris, de la France et de l'étranger et qu'il a cherché, avec les moyens d'analyse employés en pareil cas, à reconnaître et à déterminer celles qui revenaient ou lui paraissaient revenir à Jacques de Besançon[1].

Ces moyens consistent, comme on sait, à se pénétrer du carac-

1. Paul Durrieu, *Jacques de Besançon et son œuvre. Un grand enlumineur parisien au XVᵉ siècle.* Paris, 1892, in-8º.

tère, du faire souvent spécial et de la facture de l'artiste dont on a sous les yeux une œuvre authentique et de voir si ces mêmes caractères s'appliquent à d'autres œuvres non signées. Lorsqu'il s'agit d'ouvrages d'un mérite exceptionnel, les chances de méprise, sans disparaître entièrement, sont diminuées dans une notable proportion; mais elles augmentent singulièrement lorsqu'il est question, comme ici, de deux peintures assez banales, sans style bien défini, et qui ne s'élèvent guère au-dessus du métier. M. Durrieu n'a pas été arrêté par ces considérations. « Les deux miniatures de l'Office de saint Jean suffisent, dit-il, pour lui permettre de reconnaître, *d'une façon indiscutable*, le pinceau de notre enlumineur[1]. »

Cette assurance dans l'affirmation n'a pas été sans nuire, à priori, à la dissertation de M. Durrieu. Il suffit de rappeler les différentes attributions faites successivement pour une même toile dans les musées de France et de l'étranger depuis cinquante ans pour comprendre combien, en ces matières, une sage défiance et une prudente réserve sont de rigueur, alors qu'à tout moment un document peut surgir qui renverse brutalement l'édifice édifié avec tant de patience et de soin.

Quoi qu'il en soit, M. Durrieu a successivement étudié les plus belles œuvres qui honorent la miniature française dans la seconde moitié du quinzième siècle, et de ce que ces œuvres ont justement reçu partout le tribut d'éloges qu'elles méritent, l'auteur s'autorise de ces louanges « formulées séparément et sans liens apparents entre elles[2] » pour déclarer que s'adressant en réalité « à un seul et même maître miniaturiste[3] », celui-ci occupe un rang distingué dans l'histoire de la miniature au Moyen-Age. C'est faire là une étrange pétition de principe. Les affirmations de M. Durrieu ne sont pas des preuves, et « l'indication de plus de trois mille cinq cents miniatures susceptibles d'être attribuées, *avec une entière certitude,* au maître qui fait l'objet de *sa* biographie[4] » n'a été acceptée que sous bénéfice d'inventaire, car on a justement vu là un esprit de système par trop évident.

---

1. P. Durrieu, p. 10.
2. *Id.*, p. 7.
3. *Id.*, p. 7.
4. *Id.*, p. 8.

Pour m'en tenir au sujet de cette notice, M. Durrieu considère comme le chef-d'œuvre de J. de Besançon les miniatures qui décorent le manuscrit de la Cité de Dieu de saint Augustin, traduite par Raoul de Presles (Bibl. nat., mss. français 18 et 19[1].) L'analyse qu'il en donne est intéressante à lire et montre qu'il avait observé juste. Après avoir admiré les vingt-quatre miniatures de ce manuscrit, M. Durrieu constate « une modification remarquable dans le coloris du maître[2] ». « Sur sa palette de miniaturiste, dit-il, sont venus se placer des tons très fins, d'une grande harmonie, dans la gamme des gris, des violets et des bruns clairs. Il conserve cependant des notes vives et de couleurs brillantes, mais il les réserve pour les objets de premier plan. Dès qu'il s'avance vers les fonds, il recourt uniquement à ces nuances discrètes. Les personnages placés en avant seront, par exemple, encore habillés de bleu, de rouge et de vert, mais, derrière eux, il n'y aura plus que des vêtements monochromes, bruns ou gris, modelés uniquement par des accentuations de ton local et des hachures d'or comme dans un camaïeu. Ce même parti pris est également appliqué au paysage, et il donne pour les lointains des effets véritablement délicieux de brumes légères et transparentes et de fraîcheurs matinales.

« L'apparition de ces harmonies d'une délicatesse raffinée est très intéressante à noter. Jacques de Besançon ne les connaissait pas aux débuts de sa carrière, et, plus tard, il les a abandonnées. Elles sont donc chez lui le résultat d'une influence passagère qui ne s'est fait sentir qu'à une certaine époque. Quant à déterminer de quelle part est venue cette influence, aucun doute, suivant nous, ne peut exister. Ces colorations si fines, ces arrière-plans tenus volontairement dans une légère pénombre, c'est Jean Foucquet qui avait su les trouver et qui, seul alors, en avait donné des modèles achevés. Ainsi, Jacques de Besançon a certainement dû connaître Foucquet, ou du moins, il a étudié ses œuvres, et il s'est laissé subjuguer pendant quelque temps, par leur charme irrésistible[3]. »

Devant ces remarques si exactes et si judicieuses, on ne s'ex-

---

1. P. Durrieu, p. 81.
2. *Id.*, p. 29.
3. *Id.*, p. 29.

plique pas comment leur auteur ait pu voir une corrélation entre les miniatures de la Cité de Dieu exécutées entre 1469 et 1473 et les deux petits sujets de l'Office de S. Jean qui datent de 1485. Les unes sont d'un artiste de premier ordre, les autres d'un ouvrier quelconque. Cet artiste n'était rien moins que François Foucquet, le fils de Jean, le peintre du roi Louis XI. La preuve en est fournie par « un des champions les plus déclarés de la Renaissance[1], » par Robert Gaguin, le ministre général de l'Ordre de la Trinité, dans une lettre au possesseur du présent manuscrit, le chevalier Charles de Gaucourt, son correspondant et son ami. Dans cette lettre, précieuse à tous égards, Gaguin écrit à Charles de Gaucourt, qui l'avait chargé du soin de faire illustrer le manuscrit de la Cité de Dieu, qu'il s'est mis en rapport avec un peintre nommé François et que ce dernier a reçu de lui, Gaguin, ses instructions sur la composition de ces mêmes miniatures et sur l'agencement des « hystoires ». Ce peintre, ajoute-t-il, est si consommé dans son art, qu'Apelles lui-même s'inclinerait à bon droit devant lui. Il ne peut s'agir que de François Foucquet, dont le nom, connu seulement par le témoignage de Jean Brèche, avocat à Tours au XVIe siècle[2], n'avait encore été apposé à aucune œuvre, du moins à ma connaissance. En dehors de François Foucquet, il n'est pas un seul miniaturiste qui ait porté ce prénom en France[3], et d'ailleurs le caractère de sa peinture a un tel air de famille qu'on ne peut s'y tromper. C'est bien François Foucquet dont parle Gaguin, c'est bien lui l'auteur des miniatures des manuscrits français 18 et 19 de la Bibliothèque nationale. Elles sont toutes remarquables; quelques-unes même peuvent soutenir sans défaveur la comparaison avec celles de son illustre père.

---

1. Eugène Müntz, *La Renaissance en Italie et en France à l'époque de Charles VIII.* Paris, 1885, gr. in-8°, p. 476.

2. Après avoir parlé des sculpteurs Jean Juste et Michel Colombe qui honorent la ville de Tours, Jean Bresche continue en ces termes : « Inter pictores Joannes Foucquettus, atque ejusdem filii Ludoicus, et Franciscus. Quorum temporibus fuit et Joannes Poyettus, Foucquetiis ipsis longe sublimior optices et picturæ scientia... » *Joannis Brechœi, Turoni jureconsulti, ad titulum Pandectorum de verborum et rerum significatione commentarii...* Lyon, 1586, in-fol. p. 410. (Bibl. nat. Inv. F. 1279.).

3. Il ne saurait s'agir de Francesco dai Libri, de Vérone, né en 1452, célèbre miniaturiste qui, d'ailleurs, ne quitta jamais l'Italie. Cf. Vasari, édit. Milanesi, t. V, pp. 326-7.

Mais avant d'entrer dans le détail de chacune d'elles, il importe de donner le texte de la lettre de Robert Gaguin. Si un heureux hasard l'avait fait tomber sous les yeux de M. Durrieu, il y a tout lieu de croire que son travail s'en serait ressenti et qu'il l'aurait orienté de tout autre manière. La lettre de Robert Gaguin forme la vingt-deuxième du recueil des *Epistolæ et Orationes*, publié à Paris en 1498. Elle occupe le fol. xviii r° et v° de l'édition princeps in-8° parue en 1498, et le fol. xiii v° de l'édition in-4° de Bocard qui parut la même année[1].

Voici cette lettre, suivie d'un essai de traduction :

« Robertus Gaguinus Carolo Gallicurto, equiti aurato, S.

« Liniamenta picturarum et imaginum rationes quas libris de Civitate Dei prepingendas jussisti, a nobis accepit egregius pictor Franciscus, easque, ut ceperat, perpolitissime absolvit. Is enim est pingendi tam consumatus artifex, ut illi jure cesserit Apelles. Justinum preterea omnem jamdiu complevimus; quem si Natalis tuus ad umbilicum perduxit non satis scio. Adolescens in aliud forte raptus labori parcit, et tibi minime est obsecutus. Res autem tuas bene disponi omnes ipse desidero quas audio meliores in dies fieri, quas ut benigna et arridens tibi Fortuna levat et auget ita perpetuo foveat velim. Itaque non male esse rebus publicis speramus donec tuis dirigentur consiliis et virtute. Nam preter tuum ad litteras sempiternum amorem, probitatem quoque et tuam constantiam novi. Quare perge et Deo in primis rationique obtempera. Tibi comes assit Justicia quam nullus releget metus, nulla ira obnubilet, nulla inflectat cupiditas. Tibi bene est; filio preterea tuo bene cessit quem Ambianorum pontificatu illustratum habes. Itaque tuis fortunis congratulor; unum te oro, familiaribus me annumera tuis, impera que facta a me voles; audiam et parebo. Vale, generosissime vir. Parisiis, xiiij Kal. Septembris. »

---

1. Les bibliographes citent encore une édition de lettres de Gaguin, Paris, 1421, in-4°, et même une autre qui aurait paru vers la fin du xvii° siècle par les soins du P. Delaunay, Mathurin. Je ne connais aucune bibliothèque publique, en France et à l'étranger, possédant ces deux éditions; et je serais très reconnaissant à toute personne qui pourrait me renseigner sur elles d'une façon quelconque.

« Robert Gaguin[1] à Charles de Gaucourt[2], chevalier, salut. Les indications des miniatures et l'agencement des « hystoires » que vous avez commandé de peindre aux livres de la cité de Dieu, ont été remis par nous au célèbre peintre François, qui les a exécutées dans la perfection, comme il s'y était engagé. C'est en effet un artiste si parfait dans l'art de peindre, qu'Apelles s'inclinerait à bon droit devant lui. En outre, nous avons depuis longtemps déjà terminé tout le Justin. Noël, votre copiste (?) l'a-t-il achevé, je n'en sais trop rien. Le jeune homme, occupé sans doute ailleurs, néglige son travail et se préoccupe peu de vous complaire. Quant à moi, je désire que toutes vos affaires qui, comme je l'apprends, deviennent meilleures de jour en jour, s'arrangent bien; et je fais des vœux pour que la Fortune bienveillante et souriante qui les élève et les accroît, les favorise toujours. C'est pourquoi nous espérons que les choses publiques iront bien, tant qu'elles seront dirigées par vos conseils et votre valeur. Car, outre votre amour éternel pour les lettres, j'ai appris à connaître votre probité ainsi que votre constance. Continuez donc, obéissant à Dieu d'abord, puis à la raison. Que la Justice soit votre compagne, que nulle

---

1. Robert Gaguin (1433 — 22 mai 1501). Cf. Léon Dorez et Louis Thuasne, *Pic de la Mirandole en France*, Paris, 1897, in-18, pp. 32 et 195 (Notes biographiques sur R. Gaguin), et *passim*.

2. Charles de Gaucourt, fils de Raoul VI de Gaucourt et de Jeanne de Preuilly, fut en grande faveur auprès de Louis XI qui le fit chevalier, à Reims, le jour même de son sacre (Anselme, t. VIII, p. 371). Il reçut de nombreuses marques de la faveur du roi. (Bibl. nat., Pièces Orig., vol. 1292, dossier Gaucourt, 29100, n[os] 83, 86); il fut nommé le 21 juin 1472 lieutenant général pour le roi, à Paris. (Bibl. de l'Arsenal, ms. 5121, (Recueil Conrart, t. XV, p. 16). Procteur de l'Université de Paris avec laquelle il entretenait les meilleurs rapports, Charles de Gaucourt, le 1[er] juillet 1472, se rendait dans son sein porteur d'une lettre de Louis XI, qui la priait de faire dire des prières pour la réussite de ses projets et pour la conservation et le salut du royaume (Du Boulay, *Hist. Univ. Par.*, t. V, pp. 697-8). *Id.* pp. 701, 716, 721, 724, etc., et Crévier, *Hist. de l'Université de Paris*, t. IV, p. 355. Le 7 juillet 1473, il était remboursé d'une somme de 3000 l. qu'il avait avancée pour le roi. (Bibl. nat., ms. fr. 20490, fol. 86). Il avait épousé Agnès de Vaux dont l'A était rejoint au C de son nom par un entrelacs d'amour, dans les bordures du manuscrit de la Cité de Dieu. Une plaisante allusion à son crédit se trouve dans les deux lettres à lui adressées par le moine Castel :

« Mil quatre cens soixante et cinq escript
Castel en mars cecy en passant temps. »

Bibl. nat., ms. fr. 1721 (*Vers du temps du Roy Charles VIII*), fol. 40[vo] — 48[ro].

crainte ne l'éloigne, que nulle colère ne la voile, que nul désir ne l'influence. Vous êtes heureux; votre fils ne l'est pas moins, qui vient d'être promu à l'évêché d'Amiens. Aussi vous félicité-je de votre bonheur; ne vous demandant qu'une seule faveur, celle de me compter au nombre de vos amis; commandez ce que vous voulez que je fasse, j'entendrai et j'obéirai. Adieu, homme très noble. Paris, 19 août 1473[1]. »

Cette intervention de Robert Gaguin dans l'illustration de la Cité de Dieu est des plus intéressantes à relever; elle montre, sous un jour nouveau, cet homme ouvert à toutes les manifestations de l'esprit et de l'intelligence et l'un des premiers et des plus remarquables représentants de l'humanisme en France, à l'aurore de notre Renaissance. La Bibliothèque nationale et d'autres dépôts possèdent de nombreux mss. de la Cité de Dieu, illustrés de miniatures, qui toutes interprètent plus ou moins fidèlement la lettre de saint Augustin. On est frappé (je parle de la composition seulement), de la différence qui existe entre ces derniers et les deux manuscrits, dont Gaguin surveilla et dirigea l'illustration. Celle-ci, en effet, diffère notablement et semble viser, dans certains cas notés plus bas, à rendre plus particulièrement l'esprit de l'auteur. Une preuve de l'intervention personnelle de Gaguin et de sa collaboration intellectuelle, se trouve dans les légendes latines, inscrites dans les banderoles que tiennent les personnages ou qui se déroulent auprès des « hystoires ». Ces légendes latines ne proviennent pas du texte français, où elles auraient pu être intercalées par le « translatteur », ni du texte latin auquel aurait pu se reporter l'artiste; elles ne peuvent être attribuées qu'à Robert Gaguin. Très versé dans la littérature des Pères de l'Église et professant pour saint Augustin, en particulier, une estime spéciale[2], Gaguin dut accepter avec un plaisir secret la commission

1. Le texte de cette lettre soulève d'autres questions intéressantes, mais qu'il n'y a pas lieu de traiter ici. Aussi, je renvoie à l'édition critique de la correspondance de Robert Gaguin qui est aujourd'hui terminée, et que je vais faire paraître dans la *Bibliothèque littéraire de la Renaissance* publiée sous la direction de MM. Pierre de Nolhac et Léon Dorez.

2. L' « *Expositio regule beati Augustini episcopi et confessoris,* » ms. 1765 de la Bibl. Mazarine qui a appartenu à Gaguin, porte des annotations marginales de sa main (fol. 45ro — 123vo). Cf. Antoninus ab Assumptione, *Arbor chronologica Ordinis excalceatorum SS. Trinitatis,* Rome, 1894, in-8, p. 179.

dont l'avait chargé Charles de Gaucourt. L'ouvrage offrait de grandes difficultés[1]; mais Gaguin, avec son érudition si étendue et son sens critique si sûr, n'en déplaise aux contempteurs du *Compendium*, devait s'en tirer à son honneur.

La lettre de Gaguin qui nous fixe sur la part qui lui revient dans l'illustration de la Cité de Dieu, nous indique également, par les félicitations qu'il adresse à Charles de Gaucourt au sujet de la nomination de son fils Jean, au siège épiscopal d'Amiens[2], en quelle année la lettre fut écrite (en 1473), et à quelle date furent terminées les miniatures de la Cité de Dieu (antérieurement au 19 août de la même année).

Avant de les décrire, il ne sera pas inutile de résumer succinctement l'argument général des livres de la Cité de Dieu, argument que saint Augustin tira lui-même du deuxième livre de ses *Retractationes* (cap. XLIII).

Après la prise de Rome par Alaric, roi des Goths, les païens accusèrent la religion chrétienne de ce désastre. La composition de la Cité de Dieu est la réponse à ces « blasphèmes ». L'ouvrage comprend vingt-deux livres : dans les dix premiers qui sont contenus dans le ms. 18, saint Augustin réfute les opinions des païens. Dans les douze livres suivants que comprend le ms. 19, saint Augustin développe les raisons sur lesquelles la religion chrétienne est fondée. Les quatre premiers livres de cette démonstration traitent de la naissance des deux cités, la cité terrestre et la cité céleste; les quatre autres, les phases successives de leur développement, les quatre derniers, leurs fins. Véritable encyclopédie que plus tard l'illustre Vivès, qui en avait entrepris le commentaire, à la prière d'Érasme, s'imaginait, dans sa confiance juvénile, mener à bonne fin en deux ou trois mois! Il revint bien vite de son erreur[3].

---

1. En parlant des titres qui précèdent chaque livre, le dernier et le meilleur des traducteurs de la Cité de Dieu, Emile Saisset (Paris, 1855, 4 vol. in-12) déclare « qu'ils sont absolument indispensables pour guider le lecteur dans une composition infiniment compliquée où le fil de l'exposition échappe sans cesse aux yeux les plus attentifs. » (T. I, pp. CXXXVII — VIII.)

2. «... in regesto Sixti [papæ] electus dicitur Joannes mense Julio 1473... » *Gallia Christiana*, t. X, col. 1201-1202.

3. Dans la très intéressante préface à ses commentaires sur la cité de Dieu, Louis Vivès raconte qu'Erasme, après avoir publié des éditions revues (*recognitas*) de

Le manuscrit de la Cité de Dieu conservé à la Bibliothèque nationale se compose de deux superbes volumes grand in-folio reliés en maroquin rouge aux armes de France. Le premier volume (ms. 18), composé de 251 feuillets, porte sur le premier feuillet de garde la mention suivante : « *Ms. de la bibliothèque de messire Charles Maurice le Tellier, archevesque de Reims. R. 6712².* » Commandée par Charles de Gaucourt, la copie de ce tome Ier était terminée en 1469, comme l'indique cette date rubriquée à la fin du volume. C'est à partir de ce moment que l'illustration fut commencée. Dans les deux volumes les armes de Gaucourt, *d'hermine à deux bars adossés de gueules*, figuraient dans les bordures où l'on remarquait également les initiales AC réunies par un entrelacs (initiales d'Agnès de Vaux et de Charles de Gaucourt) et quelquefois la devise : A LA PREMIERE. Ch. de Gaucourt étant mort en 1482, son fils aîné, Charles du même nom, vendit le 1er février 1487 ce manuscrit à Jean Bourré, trésorier de France sous Louis XI[1], à ce moment capitaine du château d'Angers qu'il tenait de la bienveillance de Charles VIII et de la haute confiance qu'il avait en sa personne[2]. Le manuscrit passa ensuite à Louis Malet de Graville, ami de Bourré, qui fit gratter les initiales et la devise, et peindre en surcharge ses armoiries, *de gueules à 3 fermaux d'or 2 et 1*, sur celles de Charles de Gaucourt. Au XVIIe siècle, il vint en la possession de Charles Le Tellier qui, en 1700, en fit

saint Jérôme et de saint Cyprien, avait résolu de donner d'après la même méthode une édition de saint Augustin : n'ayant pas le temps de faire à lui seul ce travail, il s'était adjoint des collaborateurs, entre autres Vivès. Celui-ci avait très avidement accepté la proposition d'Erasme, « pollicitus me postremam commentariis impositurum manum ante secundum mensem aut tertium. Et fuit illa profecto juvenilis quædam cogitatio, quæ longe aliter experiendo processit, quam ipse mecum eram ratiocinatus ; nam opus præterquam quod est longissimum, habet in se miram rerum omnium varietatem, historias, fabulas, naturalia, rhetorica, mathematica, geographica, moralia, theologica, et horum nihil prope vel tenuiter, vel mediocriter... » *D. Aurelii Augustini Hipponensis episcopi, de Civitate Dei libri XXII... commentariis illustravit L. Vives.* Genève, 1622, in-8°, t. I, pp. 7-8.

1. Cet acte de vente a été reproduit intégralement d'après l'original du fonds Clairambault de la Bibl. nat., vol. 1052, pièce 148, par M. L. Delisle. *Le Cabinet des Manuscrits de la Bibl. nat.*, t. II, p. 343.

2. Georges BRICARD, *Jean Bourré, seigneur du Plessis* (Paris, 1893, in-8°), p. 263 et suiv.

don au roi. Entré à la Bibliothèque royale à cette époque, il n'en est pas sorti[1].

Le premier volume (ms. 18) s'ouvre au fol. 1 par le frontispice, figurant la présentation de la traduction de la Cité de Dieu au roi Charles V par Raoul de Presles. La peinture mesure 0,330 millimètres de haut sur 0,235 m. de large[2], bordure non comprise. Dans celle-ci les entrelacs et les initiales ont été grattés, et les armoiries de Graville, peintes en surcharge, sont trois fois répétées. Au fond, sur un trône le roi est assis : Raoul de Presles lui fait hommage de sa traduction. Au-dessous, un ange tient une banderole avec la légende : *Super omnes Augustinus.* A droite et à gauche du trône, des seigneurs et des conseillers. Plus avant, au deuxième et au premier plan, à gauche, deux groupes de religieux des ordres mendiants comprenant chacun trois personnages. Ce sont (1er groupe à gauche, 2e plan) : Gilles de Rome, Grégoire de Rimini, Thomas de Strasbourg; (2e groupe à gauche, 1er plan) : Jean Golein, Jean de Bologne, Thomas de Walden. A droite, en pendant, deux autres groupes de religieux des ordres mendiants; (3e groupe, 2e plan), Thomas d'Aquin, Albert le Grand, Pierre de Tarentaise; (4e groupe, 1er plan), saint Bonaventure, Jean Scot, Alexandre de Halle. Au centre, au premier plan saint Augustin, à sa gauche, saint Jérôme, saint Grégoire; à sa droite, saint Hilaire et saint Ambroise. Le nom en latin de ces différents personnages est écrit en or sur chacun d'eux ou à côté. Cette composition considérable est d'une ordonnance pleine de grandeur et de vérité, le coloris harmonieux, l'expression des physionomies sérieuse et calme, l'attitude pleine de simplicité et de naturel. La bordure (0m,60 m.) faite de fleurs et d'arabesques aux tons chauds complètent et encadrent cet ensemble remarquable[3].

Les armoiries de Graville, peintes en surcharge, y sont trois fois répétées; les entrelacs sont respectés, les initiales A C, grattées, et remplacées par des fleurettes.

---

1. Paulin Paris, *Les manuscrits français de la Bibl. du Roi,* t. I, pp. 23-24.

2. Les dimensions sont données aussi exactement que possible; à quelques millimètres près, je ne les garantis pas : des manuscrits aussi précieux ne se maniant pas comme des volumes sans valeur.

3. Voir la reproduction en héliogravure de cette miniature, réduite environ de moitié. La planche nous a été gracieusement communiquée par la *Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France,* qui l'avait fait exécuter pour l'ouvrage de M. Durrieu.

La peinture II (*liv. I*) fol. 3 v°, est d'une dimension plus grande encore que la précédente (0m,450 m. de haut. sur 0m,320 m. de larg., sans bordure). Représentation des deux cités. Dans le ciel, le Père et le Fils assis sur un trône : entre eux le Saint-Esprit sous la figure d'une colombe ; à gauche, la Vierge entourée d'un chœur d'anges, et la légende : *Benedictionem hereditate possideatis*. Au-dessous de ce groupe, les élus conduits à la céleste demeure par de jeunes femmes personnifiant les Vertus ; et ces légendes, écrites en or sur chacune d'elles, en partant de la gauche : *Humilité*, *Charité*, *Patience*, *Diligence*, *Miséricorde*, *Sobriété*, *Chasteté*. Dans la foule des élus de Dieu, on remarque des saints, des martyrs, des confesseurs de la foi, le roi David avec sa harpe, saint Charlemagne pour qui Gaguin professait un véritable culte, etc. Au-dessous de la Cité céleste, la Cité terrestre, représentée par une enceinte divisée en sept secteurs. En commençant par la gauche, on trouve l'*Orgueil* et l'*Humilité* (1er s.) ; l'*Envie* et la *Charité* (2e s.) ; l'*Ire* et la *Patience* (3e s.) ; la *Diligence* et la *Paresse* (4e s.) ; la *Libéralité* et l'*Avarice* (5e s.) ; la *Sobriété* et la *Gloutonnerie* (6e s.) ; la *Chasteté* et la *Luxure* (7e s.). Au-dessous et à l'entour, une danse de six démons.

Cette peinture est d'un effet imposant, la majestueuse grandeur de la scène de la Cité de Dieu trouve un contraste piquant dans les scènes anecdotiques, spirituellement traitées, qui composent la Cité terrestre.

Peinture III (*livre II*) fol. 23 r°. Elle se compose de deux compartiments en largeur (haut. 325 m., larg. 245 m.), bordure non comprise. Entrelacs respectés, initiales grattées et remplacées par des fleurettes ; armoiries de Graville, en surcharge, trois fois répétées. Cette peinture correspond au chapitre III du livre II. Dans le premier compartiment du haut, à gauche, un groupe de païens ; dans le fond des païens à genoux adorant des idoles derrière chacune desquelles est un démon. Le chef du groupe tient une banderole où se lit la légende : *Quare Romani tanta mala paciuntur*. Vis-à-vis, saint Augustin ; à droite, derrière lui des docteurs chrétiens et des moines. Le saint tient une banderole, avec cette légende : *Propter mala culpe perpetrata vos sugestione demonum*.

Dans le second compartiment, la scène se passe sur une place

publique de Rome, dont le nom se détache en or. Architecture purement française. Groupe de Romains richement habillés. A gauche, un hermite sort d'une maison : près de lui une banderole avec la légende : *Roma destructrix propter peccata hominum.*

Peinture IV (*livre III*, fol. 60 v°). Haut. 0,390 m., larg. 0,235 m., bordure non comprise : entrelacs de la marge latérale extérieure respectés, initiales grattées et remplacées par des fleurettes, armoiries de Graville, peintes en surcharge, trois fois répétées.

Cette peinture est divisée en trois compartiments. Le premier représente, à gauche, Alexandre sur un cheval caparaçonné aux armes de l'Empire ; à sa gauche, son porte-étendard ; derrière lui des seigneurs à cheval. Une banderole se détache au-dessus de ce groupe avec cette légende : *Subjunctabo* (sic) *michi gentem istam.* Au devant d'Alexandre s'avance *Dydimus*, docteur de l'Église d'Alexandrie ; derrière lui des Brahmanes, vêtus de peaux de mouton[1]. La réponse de Didyme, dans la banderole qui se détache de lui, porte : *Quiete* (sic) *sumus, pacem habemus nichil petimus, cur nos perturbas?*, allusion à l'histoire de « Dydimus qui estoit leur maistre, l'apaisa (Alexandre) par certaines lettres que tu pourras veoir par Vincent in *Speculo historiali* ès temps d'Alexandre. » Fol. 61 r° du texte de R. de Presles.

Dans la deuxième peinture, « les Genosophystes » s'avancent tout nus vers Alexandre qui leur dit : *Petite a me que vultis et dabo vobis.* Ils répondent : *Da nobis immortalitatem quia nil aliud desideramus.* Alexandre : *hoc non possum, quia homo mortalis ego sum.* Étonnement des Gymnosophistes qui répliquent : *Cur ergo cum tu sis mortalis tanta mala committis.* Intéressante miniature de belle ordonnance. On remarque le ciel, la mer, les fonds bleus fuyants tout à fait dans la manière de Jean Foucquet

La troisième peinture se rapporte à « l'exposicion du translatteur », fol. 61 r°, et représente « les Recabitiens ». Autour d'une table, les Rechabites au nombre de treize, hommes et femmes, sont assis. A droite, trois serviteurs. A gauche, Jérémie et la devise : *Bibite vinum filii Recab.* Ceux-ci de répondre : *Non bibimus*

---

1. Gaguin et le peintre n'ont pas cru devoir se conformer, pour le costume, au témoignage de Quinte-Curce « ... Corpora usque pedes carbaso velant... », liv. VIII, ch. IX.

vinum in eternum propter preceptum patris nostri Sonadab filii Recab. (Allusion aux pratiques de cette secte juive fondée sous le règne de Jéhu, fils de Josaphat, par Jonadab, fils de Récab. Ils s'abstenaient de vin, ne cultivaient pas la terre et ne possédaient rien en propre.)

Peinture V (*liv. IV*) fol. 111 r°. Haut. 0m,300 m., larg. 0m,250 m., bordure non comprise : les deux entrelacs grattés et remplacés par des fleurettes, les armoiries de Graville, peintes en sur charge, trois fois répétées.

Cette peinture se compose de trois compartiments, et se rapporte d'une façon générale au livre IV de saint Augustin, mais plus particulièrement à « l'exposicion du translatteur » fol. 112 r° et v°.

Dans le premier compartiment, les deux villes de Sodome et de Gomorre en flammes. A gauche, Apulée avec cette légende : *Omnia terrena mutantur, moriuntur et finiunt.* Dans la ville de Sodome, Loth, ses filles, et la légende : *Domini mei declinate in domum pueri vestri;* autre légende : *Predice juvenes quos introduxisti;* 4e légende : *Domini, nolite facere peccatum hoc arade* (sic)[1] *ecce duas filias abuliunt illis.*

Deuxième compartiment. La miniature commente le chap. XIX de saint Augustin (liv. IV), mais mieux encore « l'exposicion du translatteur », qui cite Jean de Meung et le Roman de la Rose (fol. 124 v°). Deux villes en flammes : au milieu, la Fortune, nue, au milieu des rochers. Un personnage à gauche s'enfuit, et la légende : *In monte salvum te fac.*

Troisième compartiment. Chute de Phaëton dans la mer. A sa gauche, Phébus et cette légende : *Tria tibi do mandata, equos non stimulare, habenas tenere, et medium sequare,* en réponse à la demande que lui avait faite Phaëton : *Pater da michi currum tuum vectendum.* Le centre de la miniature est occupé par la chute de Phaëton dans la mer. «.... il ardy tout dont son père trébucha chevault, charretier et char tout en la mer » fol. 112 v°.

---

1. Le peintre a mal lu le mot *grande* qu'il avait à écrire, il a pris le *g* initial pour un *a* et n'a pas compris le trait abréviatif au-dessus de l'*a*. Aussi a-t-il écrit très nettement *arade*. Dans la légende du ms. de la Cité de Dieu, conservé sous le n° 246, à la Bibl. Sainte-Geneviève, ms. également illustré par François Foucquet, comme je crois pouvoir le dire ci-après, l'artiste a écrit cette fois *grande*.

A droite, dans une nuée, Dieu le Père. Il lève la main droite, et tient dans la main gauche le globe du monde. Les fonds sont particulièrement bien traités et dans des tonalités grises de la plus grande finesse.

Peinture VI (*liv. V*) fol. 137 r°. Deux compartiments. Haut. 0m,300, larg. 0m,240 : entrelacs de la marge latérale extérieure grattés, armoiries de Graville, peintes en surcharge, trois fois répétées. Le premier compartiment qui se divise en deux scènes distinctes se rapporte à l'histoire sacrée. La première représente le passage de la mer Rouge. A droite, les Israélites ont passé la mer : des jeunes filles agenouillées jouent de la harpe et adressent au Seigneur des actions de grâce : *Cantemus Domino gloriose*. Moïse, sur l'ordre de Dieu : *Tange virga mare*, étend sa verge sur les flots. Les Philistins sont noyés en partie, les autres s'enfuient : *Fugiamus Israellem Dominus enim pugnat pro eis.*

Dans la seconde scène, Joseph présente sa famille (16 personnages) au roi assis sur son trône, et la légende : *Hic est pater qui me genuit*. Ces deux scènes se rapportent au dernier chap. XXXIV du livre précédent.

Le deuxième compartiment représente, à gauche, Jacob gardant ses moutons, Zamis qui laboure avec ses bœufs ; à droite, l'histoire de Romulus et de Rémus. Dans le fond, le Tibre qui les a poussés à la rive ; la louve les allaite ; Faustulus les rapporte dans ses bras à sa femme Acca Laurentia qui est couchée dans sa maison ; la louve suit le berger. Scène charmante, traitée avec une délicatesse et un art infinis, petit chef-d'œuvre de perspective lointaine dans les tonalités chères à Jean Foucquet (pas de légende, le nom des personnages écrit en or).

Peinture VII (*liv. VI*) fol. 165 r°. Haut. 0,315 m., larg., 0,235 m. Entrelacs de la bordure extérieure respectés, initiales grattées, remplacées par des fleurettes ; armoiries de Graville, peintes en surcharge, trois fois répétées.

Cette peinture se divise en deux compartiments égaux. Dans le premier une salle de palais ; au milieu un trône sur lequel est assis « Octavian » ; à gauche, groupe de personnages où l'on remarque Varron ; au-dessus d'eux, la légende : *Dii dant bona celestia* (correspond au chap. I du liv. VI), qui fait pendant à cette

autre légende placée au-dessus de Cicéron, à droite : *Dii dant bona temporalia.* Près de lui, saint Augustin répond à l'orateur romain qui avait loué Varron dans ses Académiques (lib. I, cap. III) : *Omnes dii gencium demona,* et qui conclut par cette dernière sentence : *Deus solus dat bona terrestria et celestia.* La scène représentée dans le deuxième compartiment se rapporte également au chapitre Ier de ce même livre VI. A gauche, un personnage appuyé sur un bâton et la légende : *Liber pater deus vini;* à droite, déesses sur des colonnes, « déesses des eaux », et la légende : *Detis nobis vinum* comme contre-partie à la demande *da nobis aquas* faite à Liberius, dieu du vin. Les deux autres légendes sont relatives à la *Fortuna barbata.* Le *detis fortitudinem* est une moquerie d'Augustin à l'endroit de ces jeunes gens débiles, adorateurs de la déesse *barbata* qui ne les a pas exaucés (ch. I, § 1-4). Au centre, au premier plan, un homme écrasé sous un âne renversé, les quatre fers en l'air : image de l'intelligence étouffée par la matière. Composition un peu confuse que les légendes, toutefois, permettent de saisir aisément.

Peinture VIII (*liv. VII*) fol. 180 v°. Haut. 0,305 m., larg. 0,235 m. Entrelacs de la bordure extérieure respectés ; initiales grattées, remplacées par des fleurettes ; entrelacs de la bordure du bas respectés ainsi que les initiales AC (en bleu et en rouge); les armoiries de Graville, peintes en surcharge, trois fois répétées.

La peinture comporte trois compartiments d'égales dimensions. Dans le premier, à gauche, ROME ; à droite, CARTHAGE. A gauche, Metellus emporte dans ses bras la statue de la déesse Vesta, dont le temple est en flammes. A droite, Carthage prise par les Romains ; le nom de « Cypio » en or. Au centre de la peinture, Enée emportant ses dieux. Légende : *Dii gencium non salvant se nec suos.*

Le deuxième compartiment se rapporte au ch. VII du liv. VII. Au milieu, au premier plan, trois jeunes gens, nus, se fustigent avec des verges. Le sang, qui afflue à fleur de peau, est très habilement rendu. Derrière eux, une ronde d'hommes et de femmes. A leur droite, saint Augustin, avec la légende : *Immolaverunt demontis et non deo.* A gauche de la composition, une table autour de laquelle sont assis alternativement trois hommes et trois femmes, et au-dessus d'eux la légende : *Hec sunt festa Terminalia.*

Le troisième compartiment représente saint Augustin au centre.

A gauche, Jupiter Ruminus tété par un bouc et un porc; vis-à-vis, à droite, Junon également tétée par les mêmes animaux. La légende placée près de saint Augustin porte : *Comparatus est homo jumentis ei similis factus est illis* (Aug., liv. VII, ch. XI).

Peinture IX (*liv. VIII*) fol. 201 r°. Haut. 0,302 m., larg. 0,235 m., bordure non comprise. Entrelacs respectés, initiales grattées, remplacées par des fleurettes. Armoiries de Graville, peintes en surcharge, trois fois répétées. Deux compartiments.

Dans le premier, au centre, en haut, Dieu le Père. Il se détache sur un chœur d'anges (en rouge) entouré d'un nimbe bleu et de rayons irradiants. A droite, Apulée : au-dessus, idoles qu'entourent des démons, et la légende : *Demones sunt mediatores inter deos, angelos et homines*. A gauche, saint Augustin : au-dessus de lui planent les anges, intermédiaires entre Dieu le Père et la foule qui est au-dessous d'eux. Légende : *Mentitus est Apuleius quia angeli sancti mediatores inter Deum et homines*. (Ce sujet se rapporte plus particulièrement aux chap. II, XVI, XVIII, XXI, XXII.)

Dans le deuxième compartiment, l'artiste, sur les indications de Robert Gaguin, pour exprimer la doctrine d'Hermès Trismégiste sur l'idolâtrie et son entretien avec Asclepius, où il lui annonce que l'Idolâtrie, personnifiée par l'Égypte, sera anéantie par la Religion chrétienne (ch. XXII), a représenté la scène de la fuite en Égypte. La Vierge, tenant son fils dans ses bras, est portée sur l'âne que dirige Joseph. Sur le parcours du chemin, des idoles que la foule salue. Vis-à-vis d'elles, un personnage avec la légende : *Isti dii peribunt ;* plus loin, en avant, un autre personnage avec la légende : *Faciatis deos* (Jérémie, XVI, 20). Au premier plan, saint Augustin qui contemple le passage de la Sainte Famille, et cette légende : *Simulacra gencium argentum et aurum opera manuum hominum*. A droite, une porte que va franchir le saint groupe, porte donnant accès dans une ville personnifiant l'Égypte. Dans le fond de la scène, une ville ceinte de murailles aux pieds desquelles coule un cours d'eau. Charmante composition. La Vierge, particulièrement intéressante, d'un art bien français, éloigné à la fois des influences italiennes ou flamandes : les fonds traités en teintes dégradées et discrètes dans la manière de Jean Foucquet.

Peinture X (*liv. IX*) fol. 222 v°. Haut. 0m,226 m., larg. 0m,235 m., bordure non comprise. Deux entrelacs dans la bordure latérale extérieure : le premier, respecté; initiales grattées ; le deuxième également respecté ainsi que les initiales AC, en bleu et or. Dans la bordure du bas, la légende, dont on distingue quelques lettres, grattée et remplacée par des fleurs.

Cette peinture comprend deux compartiments dont le premier est divisé en deux scènes d'égales dimensions. Dans la première, à gauche, une nef sur la mer : les hommes de l'équipage hissent la voile; le maître, assis dans sa cabine, préside avec calme à la manœuvre. Légende : *Passio cadit in virum constantem, sed mens immota manet.* A droite, la nef vague poussée par un bon vent. Le maître interpelle un passager « *philosophus* ». Légendes : *Timuit philosophus stoilus* (sic) *et expaluit. — Aristipus Socratis dispulus de guloso non timuit sed de Aristipi vita, sic non ego de te lubrico asiatico.* Allusion à ce passage des Nuits attiques d'Aulu-Gelle (lib. XIX, cap. I) où il raconte que navigant un jour avec un noble stoïcien, ils furent surpris par la tempête. Le stoïcien *vi timoris expalluit.* La tempête apaisée, un des passagers, *quidam dives luxuriosus asiaticus,* interpella le philosophe, lui demandant pourquoi il avait pâli si fort alors que lui était resté calme et impassible. Le philosophe répondit par les paroles d'Aristipe ainsi que le rapporte la dernière légende ci-dessus reproduite. Ces deux scènes qui sont deux petits chefs-d'œuvre pleins de verve, d'une vérité saisissante, se rapportent au chap. IV de ce livre IX (de l'opinion des péripatéticiens et des stoïciens sur les perturbations de l'âme).

Deuxième compartiment. En haut, Dieu le Père entouré des phalanges angéliques, et la légende : *Vita beata :* au-dessous de lui le Christ avec cette légende : *Hic est vita eterna ut cognoscant te Deum verum,* et cette autre : *Unus enim Deus et mediator Dei et hominum homo Christus Deus.* A droite et à gauche du Christ, des personnages, hommes et femmes, personnifiant par leur costume et leurs attributs les différentes conditions sociales. Très remarquable composition : la conception du Christ particulièrement intéressante. (Cette miniature se rapporte aux chap. XIV et XV : de *mediatore Dei et hominum, homine Christo Jesu*).

Peinture XI (*liv. X*) fol. 234 v°. Haut. 0m,300 m., larg. 0m,223 m., bord. non comprise. Entrelacs respectés, initiales grattées : dans la bordure du bas, la devise : A LA PREMIÈRE, grattée, remplacée par des fleurettes : l'E de l'avant-dernière syllabe est intact et n'a pas été touché.

Les quatre sujets qui figurent dans cette peinture sont d'une exécution remarquable quant à l'expression des figures, au naturel des attitudes et à la diversité des sentiments exprimés sur les physionomies. Ces sujets interprètent le Xe livre de la Cité de Dieu.

Dans le compartiment du haut : la Sainte-Trinité, le Père, le Fils, le Saint-Esprit entourés des chœurs d'anges, de séraphins et de chérubins.

Le deuxième compartiment, divisé en deux parties égales, comprend à gauche : Porphyre au milieu d'un groupe de neuf personnes : au-dessus d'eux, des démons qui s'apprêtent, les griffes tendues, à se saisir de leurs personnes, et la légende : *Divinus honor est diis exhibendus*. Cet épisode se rapporte au chapitre IX du livre X dans lequel saint Augustin étudie les formes différentes et défendues du culte rendu aux démons et des opinions de Porphyre à ce sujet. La mention, en lettres d'or « LES PAYANS » synthétise le sujet. Vis-à-vis, dans la deuxième partie qui se rapporte plus particulièrement au chap. XIV de saint Augustin sur le culte dû à Dieu seul, *de uno Deo colendo*, on remarque le Saint, agenouillé et derrière lui sept moines et deux religieuses également à genoux et parmi eux un trinitaire avec la croix pattée, rouge et bleue, sur le scapulaire de sa soutane de serge blanche. Les rayons divins les pénètrent. Au-dessus du groupe, la mention « CHRISTIANS », et près d'Augustin la légende : *Deus tuus unus est et illum adorabis*.

Dans le troisième compartiment, saint Augustin tient à la main une banderole où se lit la légende : *Adorare oportet in spiritu et veritate*. Près de lui, un groupe de quatre religieux, dont un trinitaire (ce dernier rappelle, comme celui du compartiment précédent, les traits de Gaguin tels que nous le connaissons par le portrait sur bois de l'édition des *Grandes Chroniques* de 1514 (in-fol.) et celui de la *Chronologie collée*); plus loin, neuf personnages; au-dessus des anges tenant une banderole, et la légende : *Deum time et mandata ejus observa : hoc est omnis homo*. Ces



trois peintures donnent une interprétation du chap. XV sur le ministère des anges qui servent à la providence de Dieu, et touchent à plusieurs idées émises par l'auteur dans ce chapitre X.

Ce livre X termine le premier volume de la Cité de Dieu. Au fol. 251 r°, on lit : *Explicit decimus liber de Civitate Dei. Deo gratias.* 1469. Ce millésime, écrit en rouge par le copiste, marque que la transcription de ce manuscrit a été terminée à cette date.

Le second volume (ms. 19) comprend 254 feuillets. Au verso du plat, se trouve, écrite de la main de Charles de Gaucourt, la mention suivante : « *Ce deuxième volume de saint Augustin de la Cité de Dieu contenant XII livres et la fin dudit livre est amoy.* » Au premier feuillet de garde, recto, on lit : « *Ms. de la Bibliothèque de messire Charles Maurice Le Tellier, archevesque duc de Reims. R. 6712[3].* » Sur la tranche dorée latérale figurent les armoiries de Graville.

Peinture XII (*frontispice du t. II*). Haut. 0,200 m., larg. 0,235 m., bord. non comprise. Pas d'entrelacs, pas de traces de grattage ; les armoiries de Graville, peintes en surcharge, deux fois répétées.

Composition d'un beau caractère. A gauche, un docteur assis dans une chaire : devant lui, à sa gauche, dans le fond, des personnages, hommes et femmes, debout. Dans la main gauche, il tient une banderole où se lit la légende : *Que concernunt istorias, ad doctrinam morum exponemus* ; dans la main droite, une autre légende : *Que ad theologiam spectant theologiis* (sic) *relinquimus.*

Peinture XIII (*liv. IX*) fol. 2 r°. Haut. 0,240 m., larg. 0,235 m., bord. non comprise. Pour la première fois, dans la bordure droite, extérieure, on voit figurer comme ornement l'ancre, attribut de l'amiral de Graville, dont les armoiries, peintes en surcharge, sont répétées trois fois.

Saint Augustin, dans sa maison, regarde au dehors. Il contemple les deux cités, « *la célestienne et la terrienne* ». Légende : *Mundum et tempore cepisse et a deo factum esse sacre littere testantur.* Il est de nouveau représenté, ayant à ses pieds, en Enfer, les démons. Légende : *Divisit lucem a tenebris ;* plus au fond de la composisition, saint Augustin regarde le ciel. Légende : *Invisibilis creatura cum celo a deo creata est.*

Peinture XIV (*livre XII.*) fol. 12 v°. Haut. 0,225 m., larg. 0,235 m., bord. non comprise. Pas de traces de grattage ; armoiries de Graville, peintes en surcharge, trois fois répétées.

Création d'Adam et d'Ève. Saint Augustin dans sa demeure. Légende : *Non plures sunt mundi nec fuerunt, sed unus est ex deo in tempore creatus.* Devant lui, Adam et Ève, entourés des animaux de la création. Légende : *Vel plures sunt mundi, vel unus est eternus.* Dans le fond, un groupe d'hommes et de femmes au milieu desquels un fou avec son bonnet et sa marotte, et la légende : *Inimici Domini mentiti sunt ei.* Sur la gauche, un personnage contemplant la campagne qui s'étend devant lui. Légende: *Benedicite omnia opera Domini Domino.* Le groupe où se trouve le fou est particulièrement remarquable. La surprise et l'étonnement sont rendus avec esprit et vérité, ainsi que l'attitude des personnages et l'expression des physionomies.

Peinture XV (*liv. XII.*) fol. 17 v°. Haut. 0,160 m., larg. 0,235 m., bord. non comprise. Armoiries de Graville, peintes en surcharge, trois fois répétées : l'ancre dans la bordure latérale extérieure. La miniature est au milieu du feuillet dont elle occupe environ le tiers. Elle représente « le trébuchement du premier homme par lequel la mortalité fut contraite et née. »

Adam et Ève dans le Paradis terrestre. Au premier plan, un squelette étendu sur un suaire blanc. A gauche, saint Paul, avec le glaive, et la légende : *Per unum hominem mors introivit orbem terrarum.*

Peinture XVI (*liv. XIV*) fol. 38 v°. Haut. et larg. 0,334 m., bord. non comprise ; armoiries de Graville, peintes en surcharge, trois fois répétées.

Adam et Ève chassés du paradis terrestre. Commentaire du texte du ch. XIV. « *Que par la désobéissance du premier homme tous fussent trebuchiés en la perduiribleté de la mort feconde se la grace de Dieu n'en eust delivré plusieurs.* » Groupe de gens tombant dans l'Enfer : quelques-uns sont épargnés, *Gratia Dei,* dit la légende peinte en lettres d'or.

Peinture XVII (*liv. XV.*) fol. 55 v°. Haut. 0,250 m., larg. 0,235 m., bord. non comprise. Armoiries de Graville, peintes en surcharge, trois fois répétées.

Caïn construit une ville : un ouvrier taille une pierre, un autre prend des mesures. Au fond Abel mort: près de lui, Enoch, Seth, A droite, l'Arche et auprès, S. Augustin, avec cette légende : *Archa Noe Christum et ejus sponsam ecclesiam significat.* Cette composition, fort intéressante, commente le passage suivant de « l'exposicion du translatteur » fol. LVI. « En ce premier chappitre Monseigneur S. Augustin met que Caym fut le premier né des fils d'Adam lequel appartient à la cité terrienne et Abel le second qui appartient à la cité celestienne et dit que Caym fist une cité mais Abel n'en fist point pour ce qu'il n'estoit que comme pelerin en ce monde...... et de la cité qui (*sic*) ediffia Caym et faitte mencion en la bible ou III[e] chappitre de Genesie ou il est dit que apres ce qu'il ot occis son frere Abel congnut sa femme et en ot un filz quil appela Enoch et que il ediffia une cité laquelle il appela du nom de son filz Enoch Enocham.... » (édition d'Abbeville, 1486, t. II, fol. *h. i.* v°).

Peinture XVIII (*liv. XIV.*) fol. 81 v°. Haut. 0,240 m., larg. 0,235 m., bord. non comprise. Armoiries de Graville, peintes en surcharge, trois fois répétées : une ancre posée après coup, marques de grattage.

Construction de la tour de Babel. Très curieuse scène d'ouvriers à l'œuvre, prise sur le vif. A droite, Nembroth s'adresse à des gens qui sont près de lui. Légende : *Venite, faciamus nobis civitatem et turrem cujus culmen pertingat ad celum.* En haut, Dieu le Père, et la légende : *Descendamus et confundamus ibi linguam eorum ut non audiat unusquisque vocem populi sui.*

Peinture XIX (*liv. XVII.*) fol. 110 r°. Haut. 0,180 mill., larg. 0,235m., bord. non comprise. Armoiries de Graville, peintes en surcharge, trois fois répétées : l'ancre, dans la bordure du bas, mise après coup. Traces de grattage, restes de l'entrelacs.

La miniature est divisée en deux compartiments, en largeur. Dans le premier, entrevue de Saül et de David; dans le deuxième, David sur son trône, reçoit des présents : au-dessous du trône est écrit, en lettres d'or, Jérusalem. (Pas de légende).

Peinture XX (*liv. XVIII*), fol. 132 v°. Haut., 0,215 m., larg., 0,235 m., bord. non comprise. Armoiries de Graville, peintes en

surcharge, trois fois répétées: entrelacs grattés remplacés par l'ancre.

Cette miniature comprend deux compartiments. Dans le premier, le roi Belus sur son trône. Légende : *Belus primus rex Assiriorum*. Autour de lui, une ville ceinte de murailles avec ses portes flanquées de deux tours. Style purement français, sans trace d'influence étrangère.

Le deuxième compartiment est occupé, comme le premier, par une vue de ville très intéressante pour l'architecture purement française des maisons. Par une coupe, au centre, Romulus apparaît sur son trône, entouré de courtisans. Légende : *Romulus [primus] regum Romanorum.*

Cette miniature correspond au chap. II de ce liv. XVIII « des rois de la cité terrienne ».

Peinture XXI (*liv. XIX*), fol. 126 r°. Haut. 0,115 m., larg. 0,235 m., bord. non comprise. Armoiries de Graville, peintes en surcharge, quatre fois répétées. Dans la bordure du bas, au centre, ancre après grattage : restes d'entrelacs dans la bordure latérale extérieure; l'entrelacs subsiste et, malgré le grattage, l'A est encore très visible.

Cette petite miniature représente S. Augustin entouré de quatre philosophes. Elle commente le premier chapitre de ce livre XIX qui traite de l'opinion des philosophes et des fins des biens et des maux. En regardant de gauche à droite, on voit Epicure, Zénon, Augustin, Varron et Anthiocus. A chacun d'eux, correspond une légende (à Epicure) : *Bonum hominis est in voluptate;*

(à Zénon) : *Bonum hominis est in virtute;*

(à S[t] Augustin) : *Justus ex fide vivit.*

(à Varron) : *Nos cum Anthioco, vetere achademico, consentimus;*

(à Anthiocus) : *Bonum hominis est in ocio et in magnificione veritatis.*

Peinture XXII (*liv. XX*), fol 179 r°. Haut., 0,210 m., larg. 0,235 m.; bord. non comprise. Armoiries de Graville, peintes en surcharge, trois fois répétées : ancre dans la bordure du bas après grattage. Restes d'entrelacs dans la bordure latérale extérieure.

Représentation du jugement dernier.

Admirable miniature d'une ordonnance savante et d'une lucidité parfaite malgré l'abondance des idées exprimées. Au fond, en haut de la composition, le Christ. A sa gauche, sa mère entourée de saintes et de vierges ; à sa droite des saints et des saintes. Aux pieds du Christ, à droite et à gauche, un ange sonnant de la trompette. Légende : *Surgite mortui, venite ad judicium.* La légende qui se détache du Christ est, à gauche (côté des élus) : *Venite benedicti patris mei* ; à droite (côté des réprouvés) : *Ite maledictum in ignem eternum.* Autant l'expression de la physionomie et l'attitude des élus respirent le calme, autant la terreur et l'effroi se reflètent sur le visage des réprouvés. Plus bas, au premier plan, au centre, saint Paul, à l'extrémité droite Malachias, à l'extrémité gauche Ysaïe. Au-dessous d'eux, des démons, au nombre de six. Légende se déroulant auprès de saint Paul : *Nolumus vos ignorare de dormientibus ;* légende placée près de Malachias, *Ecce dominus noster omnipotens veniet et quis sustinebit diem adventus ejus ;* la légende placée près d'Ysaïe : *Mortui resurgent et qui in sepulchris erunt suscitabuntur.*

Cette admirable composition a, sans doute, pleinement satisfait François Foucquet, car il l'a reproduite presque sans aucune modification, *avec toutes les légendes ici relevées,* dans le manuscrit de la Cité de Dieu de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, manuscrit qu'il a illustré entièrement de sa main, comme il sera dit plus loin.

Peinture XXIII (*liv. XXI*), fol. 211 r°. Haut. 0,150 m., larg. 0,235 m., bord. non comprise. Armoiries de Graville, peintes en surcharge, quatre fois répétées ; ancre posée après grattage, restes encore visibles de l'entrelacs.

La miniature qui occupe le milieu du feuillet représente le « pardurable tourment des dampnés » (chap. I du liv. XXI). L'expression de la souffrance est admirablement rendue dans cette œuvre, qui se trouve presque identiquement reproduite dans le manuscrit de la Bibliothèque Sainte-Geneviève[1], et, avec quelques modifications portant sur des détails, dans le manuscrit

1. La décoration de ce manuscrit est attribuée par M. P. Durrieu à J. de Besançon. p. 78, n° XXX.

français 9186 [1] de la Bibliothèque nationale (Compendion ystourial du duc de Nemours).

Peinture XXIV (*liv. XXII*), fol. 222 r°. Haut. 0,200 m., larg. 0,235 m., bordure non comprise. Armoiries de Graville, peintes en surcharge, trois fois répétées.

Dernière et admirable miniature représentant l'éternelle félicité des saints. Dans cette œuvre maîtresse, François Foucquet est l'égal de Jean Foucquet. En haut, Dieu le Père, le Fils, le Saint-Esprit au milieu. A gauche, la Vierge. Au-dessous d'eux défilent les saints, les saintes, les prophètes, les martyrs, les confesseurs, les élus de Dieu, avec les attributs qui leur sont propres. Cette miniature termine dignement ce magnifique ouvrage et nous fait connaître François Foucquet comme le premier miniaturiste de son temps après Jean Foucquet [2].

La comparaison que j'ai été amené à faire de ce manuscrit avec celui de la Bibliothèque Sainte-Geneviève m'a conduit à cette conviction que François Foucquet est également l'auteur des miniatures qui décorent ce splendide manuscrit. L'illustration y est, toutefois, moins somptueuse : les sujets traités sont les mêmes, mais, dans la plupart des cas, de dimension plus petite, avec des modifications plus ou moins sensibles, et n'offrant souvent que des fragments des compositions originales [3].

---

1. Abrégé de Tite Live, (Compendion ystourial) ms. fr. 9186 v° fol. 298 v° « d'enfer et de la qualité des peines pardurables XXXIIII chapitre. » La miniature du fol. 301 r° du même ms. « de Paradis et des joies qui y sont perpétuellement » qui rappelle le motif du haut de la peinture II du livre 1 du ms. 18 est certainement de François Foucquet ainsi que la précédente. M. P. Durrieu attribue à J. de Besançon la décoration de ce ms. 9186, p. 71-72, n° XXV.

2. Aussi, c'est d'intuition que M. Ferdinand Denis a écrit, en parlant de Jean Foucquet qui était allé en Italie en 1440 : « De retour en France, il se maria et il eut deux fils Louis et François auxquels il enseigna son art et qui s'y montrèrent assez habiles pour qu'on les ait confondus avec leur père dans les éloges qu'on prodiguait à celui-ci. » *Histoire de l'ornementation des manuscrits,* Paris, 1857, in-8°, p. 107.

3. La miniature de présentation est circonscrite dans un cadre de 114 millimètres sur 100 mil., et se borne à trois personnages, le Roi, Raoul de Presles et l'ange. Même légende que dans le ms. 18 de la Bibl. nat. La grande miniature qui suit, peinture II, (*liv. I*) présente la même composition que dans le ms. 18, légèrement modifiée. Dans les sept compartiments du bas (cité terrestre) les petits scènes anecdotiques sont interprétées avec des variantes : les légendes sont identiques sauf pour celle de la « *Charité* » et de l' « *Envie* » qui dans le ms. de Ste-Geneviève est changée en « *Charité* » « *Détracteurs* ». Peinture V (*liv. IV*) un seul compartiment dans le ms. de Ste-Geneviève. La légende « *predice* » du ms. 18 est ici « *Produc.* » Peinture VI (*liv. V*) la

Quoi qu'il en soit, il résulte de ce qui précède :

Que les miniatures des manuscrits 18 et 19 de la Cité de Dieu conservés à la Bibliothèque nationale ont été peintes par François Foucquet, sous la direction de Robert Gaguin et avec l'appui de ses conseils ;

Que les légendes ont été rédigées très vraisemblablement par Robert Gaguin pour les raisons précédemment exposées ;

Que la copie du manuscrit 18 était terminée en 1469 ;

Que c'est à partir de cette date que François Foucquet commença la peinture de ses miniatures ;

Que le travail de l'artiste, enfin, était terminé en 1473, avant le 19 août de cette même année, date de la lettre de Robert Gaguin à Charles de Gaucourt.

Tel est le premier résultat atteint. Mais cette identification nécessite évidemment la révision d'autres miniatures déjà étudiées, de même que l'étude comparative de celles qui ne l'ont pas encore été.

Grâce aux vingt-quatre miniatures authentiques de François Foucquet, on est en possession aujourd'hui d'un puissant moyen de comparaison. Il n'est pas, en effet, de sujets que le peintre, dans la fécondité de son imagination, n'ait abordés, et où toute sa manière, tout son style et le caractère de sa touche si personnelle ne se décèlent pleinement. Il y a donc tout lieu d'espérer qu'avant peu des critiques autorisés, attirés par l'intérêt exceptionnel que présente cette nouvelle tâche, la mèneront à bien et réussiront à augmenter encore les titres de François Foucquet à l'admiration de la postérité. LOUIS THUASNE.

---

scène est écourtée, l'autre manque. Les peintures des livres XX, XXI, XXII du ms. de Ste-Geneviève sont la reproduction presque identique, des miniatures correspondantes du ms. 19 de la Bibl. nat. Il serait à souhaiter qu'on pût avoir simultanément sous les yeux les manuscrits de la Nationale et celui de Ste-Geneviève pour comparer les compositions entre elles ; ce qu'on est dans l'impossibilité de faire avec quelques notes prises rapidement et le souvenir plus ou moins précis des miniatures entrevues. Il y aurait également intérêt à comparer les miniatures de la Cité de Dieu du manuscrit de la collection Hamilton dont le deuxième volume est dû à un artiste *of the highest order* de la seconde moitié du xve siècle. Cf. W. v. Seidlitz, *Repertorium für Kunstwissenschaft* (de Janitschek), 1884, t. VII, p. 296, n° 84 ; et le *Catalogue of manuscripts on vellum chiefly from the famous Hamilton Collection...* Londres, 1889, pag. 15-17, n° 11.

JEAN LE BRETON

PROTOTYPOGRAPHE FRANÇAIS[1]

Le 47e tome des « Annales de la Société d'Émulation pour l'étude de l'Histoire et des Antiquités de Flandre » est entièrement occupé par une Monographie (515 pp.), qui mérite l'attention de tous ceux qui s'intéressent à l'histoire des débuts de l'Imprimerie. Elle a pour auteur M. Louis Gilliodts-Van Severen et porte pour titre : « L'œuvre de Jean Brito, prototypographe Brugeois ». Les 64 premières pages sont consacrées à une revue très bien rédigée de tout ce qui a été écrit sur Johannes Brito depuis 1770, quand le savant Père Bollandiste Joseph Ghesquière appela l'attention des bibliophiles sur un livre dont on ne connaissait alors, dont encore aujourd'hui on ne connaît qu'un seul exemplaire, et qui de la collection Meerman, à La Haye, est passé dans les collections de la Bibliothèque nationale de Paris. Le colophon de cet opuscule est ainsi conçu :

Aspice presentis scripture gracia que sit;
Confer opus operi, spectetur codice codex.
Respice quam munde, quam terse, quamque decore
Imprimit hec ciuis Brugensis Brito Johannes,
Inueniens artem nullo monstrante mirandam,
Instrumenta quoque non minus laude stupenda.

En tête de l'ouvrage se trouve la note suivante :

(*C*) *Est cy la coppie des deux grans ta | bleaus esquelx tout le contenu de ce | liure est en escript : qui sont atachiez | au dehors du coeur de leglise nostre dame de te- | rewane, au coste deuers*

1. Cette note, lue à l'Académie des Inscriptions, dans la séance du 28 février 1898, par M. Léopold Delisle, a été communiquée à la *Revue* par l'éminent administrateur de la Bibliothèque nationale.

midi pour linstructi | on et doctrine de tous cristiens et cristiennes | de quelconque estat quilz soient. Laquelle | doctrine et instruction fut composee en lu- | niuersite de paris, par tressaige et tresdiscret | homme, et maistre en divinite, Maistre iehan | iarson, chancelier de nostre dame de paris. Et | ce a la requeste et priere de nostre reuerend | pere en dieu monseigneur levesque de tere- | wane, nomme maistre mahieu regnault | dont nostre seigneur ihesicrist veulle auoir lame.

Chose étrange, on a rejeté l'affirmation de Brito qu'il imprima cet opuscule à Bruges, parce que l'intitulé que nous venons de reproduire qualifie Matthieu Regnault « notre révérend père »; d'où, dit-on, il suit que Brito doit avoir vécu dans le diocèse de Thérouanne et avoir été en relation avec ledit évêque, qui décéda le 20 mars 1415, et qu'alors il n'a pu lui survivre assez longtemps pour avoir imprimé ce Doctrinal, dont la technique prouve qu'il ne date que du dernier quart du quinzième siècle. Néanmoins cette difficulté apparente est très facile à résoudre, si facile qu'il paraît étrange que ni Holtrop, ni Blades, ni l'auteur de cette étude n'y aient pensé. Assurément il ne peut y avoir de doute que Brito imprima le Doctrinal de Gerson, non pas directement d'après les tableaux originaux de Thérouanne, mais d'après une copie manuscrite, à laquelle un scribe inconnu avait ajouté l'intitulé pour bien faire connaître quel était le livre, quel en était l'auteur et à la demande de quel prélat il avait été composé. Brito n'a rien changé et n'a rien ajouté, sauf les vers latins de la fin.

Dans ce colophon il affirme trois choses : 1° qu'il était bourgeois de Bruges, *civis Brugensis;* 2° qu'il a imprimé le Doctrinal de Gerson, et 3° qu'il a découvert le moyen de l'imprimer sans avoir eu de maître.

Remarquez bien : Brito ne dit ni quand ni comment il devint bourgeois de Bruges. M. Gilliodts affirme qu'il est né bourgeois et lui donne pour père un certain Jean Bortoen ou Bertoen, qui appartenait à une famille portant des armoiries parlantes et avait occupé une position importante, ayant été échevin, trésorier et bourgmestre de la ville. A l'appui de cette affirmation il a rassemblé avec une industrie très louable une immense quantité de notes qui n'occupent pas moins de 92 pages (161-252) concernant toutes les personnes portant le nom de Bortoen dont il a trouvé

mention dans les différents dépôts d'archives à Bruges. Il ajoute que le bourgmestre vers la fin de sa vie essuya des revers de fortune, qu'il mourut pauvre et que sa succession, par suite de la renonciation des ayants droit, tomba en déshérence. Il allègue ensuite (p. 232) que son fils « réduit aux rudes épreuves de la vie, aux dures nécessités de l'existence, avait dû, dès lors, s'adonner à quelque profession lucrative; les préjugés de sa naissance autant que son éducation l'écartant de tout *métier manuel* (sic), il devint *boucscrivere*, copiste de livres, calligraphe. C'est sous ce nom qu'on le trouve à Tournai, en 1446, tandis qu'il recherchait les moyens d'application de l'idée nouvelle qui tourmentait son esprit. » Or ce récit romanesque n'a pour base qu'un article du compte de la Loterie tirée à Bruges le 27 août 1446. « N° 397. Maistre Jehan le Borton, maistre de le escripture, Tournay. » M. Gilliodts poursuit le développement de sa thèse. « N'ayant rien gagné par la loterie, Brito, trompé une seconde fois par la fortune, revint peu après à Bruges et se mit sérieusement au travail qui l'obsédait et qui allait immortaliser son nom. » Il dit ensuite que Brito se fit membre de la gilde de Saint-Jean l'Évangéliste composée de librairiers, écrivains, enlumineurs, relieurs, etc., en 1454, si non plus tôt, et qu'il continua à en faire partie jusqu'à son décès en 1494-95; et il imprime (pp. 252-319) de nombreux extraits des comptes de cette gilde, comptes que nous avons publiés[1] — et soit dit entre parenthèse, plus exactement — il y a 21 ans. M. Gilliodts fait observer qu'« il paraît étrange que Brito, qui pendant quarante ans fit partie de cette gilde, ne fut pas une seule fois investi de l'office de doyen. » Nul en effet ne pouvait être doyen s'il n'était bourgeois de naissance, ni même juré (*vinder*), s'il n'était Flamand de naissance. Il est fort étrange que, nonobstant cette loi et l'insertion du nom de Tournai dans le compte de la Loterie de 1446 M. Gilliodts ait pu s'écrier (p. 255) : « Des critiques, qui se posent à l'abri de toute légèreté, ont osé soutenir que la famille Brito était ou étrangère à la ville de Bruges, ou inconnue. » Je ne sais pas que je me sois jamais posé comme étant à l'abri de toute critique, mais j'ai affirmé que Brito n'était pas Brugeois, et aujourd'hui je vais le prouver.

---

1. Dans « Le Beffroi », tome IV, pp. 252-329. Bruges, 1867.

Il est incontestable que, selon la législation ancienne, tout individu qui achetait le droit de bourgeoisie adoptait comme nom patronymique — bien entendu s'il n'en avait pas déjà — le nom d'un métier, d'une couleur, ou de la ville ou du pays dont il était originaire. C'est précisément le cas qui se présente ici : Jean, fils de Jean, né à Pipriac, près Redon, quitta son pays natal de bonne heure; en 1446, il demeurait à Tournai, témoin la note suivante, relevée dans les Journaux des Prévôts et Jurés de cette ville, à la date du 28 juin 1446 : « Perinet de la Marche, tainturier de soye, natif de Rouen, si qu'il dit, congneut deoir de bonne dette a Jehan Breton, escripvant, né de Bretaigne, la somme de trois sallus d'or et ung quart. » La même année, il prit part, avec plusieurs habitants de Tournai, à la Loterie tirée à Bruges, le 27 août. Vers la fin de 1454, ou tout au commencement de 1455, il quitta Tournai pour Bruges, et le 22 mai il devint, par achat, bourgeois de cette ville : « Item den xxij^{en} in Meye, van m^{r} Jan Bortoen f^{s} Jans van Pypryac xiiij l. viij s. Parisiser. » Jean, fils de Jean, de Pipriac, devint ainsi « Johannes Brito, civis Brugensis. »

En second lieu, Brito affirme dans le colophon qu'il *imprima* le Doctrinal de Gerson ; l'existence du volume ne peut être niée, et il n'y a pas la moindre raison pour révoquer en doute l'exactitude de cette affirmation.

La troisième affirmation se trouve dans les deux derniers vers du colophon :

> *Inveniens artem*, nullo monstrante, mirandam,
> *Instrumenta quoque* non minus laude stupenda.

Quelle est la signification de ces deux vers ? Il me semble que Brito dit tout simplement qu'il a découvert la manière d'imprimer le Doctrinal sans avoir appris d'un maître l'art de l'imprimerie.

Je crois que l'imprimerie est une invention hollandaise; les livres xylographiques (Block books) les plus anciens sont certainement des productions hollandaises. Déjà au commencement du xve siècle on importait d'Utrecht dans la ville de Bruges des livres et des rouleaux avec images imprimées. La dénomination *de Bruges* ne prouve nullement que ces livres aient été imprimés à Bruges. C'est ainsi que les tapis fabriqués à Tournai ont reçu en

Angleterre le nom de tapis de Bruxelles parce qu'ils étaient expédiés par la voie de Bruxelles.

Au commencement du xve siècle on recherchait les moyens de multiplier les livres par quelque procédé autre que celui des copies écrites à la main, qui était fort lent et ne donnait aucune garantie d'exactitude. D'abord on a taillé le texte des légendes au-dessous des images xylographiques. Puis on a fait un pas en avant, et on a jeté en moule, c'est-à-dire coulé le texte, page par page, ce qui garantissait l'exactitude, mais était un procédé encore trop lent. Déjà en 1446 on vendait à Bruges des Doctrinaux « gettés en molle », peut-être d'origine hollandaise, peut-être des productions locales. Au mois de janvier 1446, Jean le Robert, abbé de Saint-Aubert, envoya un « escripvant » de Valenciennes nommé Marquart, à Bruges, pour quérir deux exemplaires d'un « Doctrinal getté en molle ». Très probablement ce Marquart essaya d'en produire lui-même, car en 1451 le même abbé fit acheter un tel Doctrinal à Valenciennes. Les exemplaires achetés à Bruges, tirés sans doute sur vélin, coûtèrent chaque exemplaire 20 sols tournois; ceux de Valenciennes, 24 gros tirés sur vélin, et 10 patars en papier, mais il paraît que c'était une mauvaise imitation qui ne valait rien.

Déjà en 1444 on avait essayé de faire un autre pas en avant. Procope Waldfoghel, l'orfèvre de Prague, d'après les documents publiés par M. l'abbé Requin, avait taillé en fer 27 caractères hébreux; un peu plus tard il était en possession d'un alphabet latin complet, d'une presse à vis et de tout un matériel d'imprimerie. A Utrecht, à Harlem, à Mayence, à Strasbourg, à Bamberg, on faisait des essais dans le même sens, mais jusqu'ici le Psautier de Mayence est le plus ancien livre à date certaine connu. Il a été imprimé, une page à la fois, au moyen de caractères taillés en fer, en cuivre ou en laiton. C'est aussi le cas des canons en grands caractères des missels les plus anciens.

On ne peut douter que des exemplaires des premiers livres imprimés avec des caractères mobiles en Hollande et en Allemagne aient bien vite été mis en vente à Bruges, qui était alors le grand centre de distribution pour les livres et les objets d'art. Et il nous paraît certain que Jean le Breton les ayant vus, s'est mis à rechercher comment ils avaient été produits. Ainsi que je l'ai démontré plus haut, il est venu se fixer à Bruges en 1454 ou 1455, année dans le courant de laquelle il a acheté le droit de bour-

geoisie. Des quatre productions de sa presse énumérées par Campbell et par M. Gilliodts, une, la défense de M. le Duc et Mme la Duchesse d'Autriche et de Bourgogne, ne peut-être antérieure à 1477 ; une autre, la *Payse ghemaest te Brugghe*, est nécessairement postérieure au 16 mai 1488 ; il n'y a aucune raison pour assigner aux deux autres une date plus ancienne. C'est pour cette raison que j'ai, dans mon « Bruges et ses Environs » (p. 190. Bruges, 1862), dit que le Harau Martin était d'environ 1480. En tout cas, Bruges ne peut raisonnablement contester la priorité ni à Utrecht, ni à Louvain, ni à Alost.

Ces livres présentent une singularité qui mérite bien l'attention, c'est la disposition des réclames et des signatures, disposition que nous n'avons jamais rencontrée, ni dans d'autres livres imprimés ni dans des manuscrits ; nous soupçonnons fort que les manuscrits écrits par Jean le Breton présenteraient la même disposition, et alors sans doute on trouverait les types des caractères qu'il a adoptés pour ses impressions, caractères qui sont essentiellement français. Ce ne sont pas les caractères de Jean Veldener, M. Gilliodts l'a bien démontré; ce ne sont pas non plus, je crois, ceux de W. de Mechlinia.

M. Gilliodts a plaidé la cause de Brito Brugeois en habile avocat; mais c'est vraiment dommage de voir un homme de talent se laisser dominer par cette habitude Brugeoise, de prétendre que tout a été inventé par des Brugeois, ou au moins à Bruges. C'est cet esprit de clocher qui a fait émettre par M. Gilliodts des thèses insoutenables telles que les suivantes (p. 362) : « il est *très probable* que l'art de fabriquer les images xylographiques a été inventé à Bruges », tandis que rien n'est moins probable. — « Les libraires de la ville, faute de pouvoir se procurer les images en quantité suffisante pour répondre à la demande, s'étaient vus obligés d'en tirer une partie d'Utrecht et d'ailleurs, *quoique ces produits fussent de moindre qualité que ceux de Bruges* » (p. 363), tandis qu'il n'y a rien qui justifie l'addition de cette dernière allégation. — Bruges « avait vu éclore dans son sein cette célèbre école de peinture dont Van Dyck et Memlinc furent les plus illustres représentants. » (p. 390). En 1867, dans la Préface de mon « Catalogue des Tableaux de l'ancienne École Néerlandaise exposés à Bruges », j'ai dit : « Les splendides phalanges de peintres qui ont défilé sur le sol brugeois au xve siècle étaient des étrangers à la Flandre, qui ne trouvèrent pas même à Bruges des élèves dignes

d'eux. Plusieurs de ces grands maîtres étaient Wallons; nous nous bornerons à citer ici Roger de la Pasture de Tournai, mieux connu sous le nom de Van der Weyden, Simon Marmim de Valenciennes, Jean Gossaert de Maubeuge, Jean Prévost de Mons, Jean Bellegambe de Douai, Henri Bles de Bouvignes, et Joachim Patenir de Dinant, mais les plus grands de tous sont venus du Limbourg, de la Gueldre et de la Hollande. Il y a fort peu de peintres connus de l'ancienne école qui sont nés en Flandre, pas un seul maître de renom qui est natif de Bruges. Les peintres qui sont venus s'y fixer n'y sont pas venus pour apprendre leur art; la preuve de cela, c'est qu'ils sont inscrits dès leur arrivée comme maîtres. Ils venaient y demeurer parce que la ville offrait alors de grandes facilités pour la vente des objets d'art ». Pendant le quart de siècle que j'ai habité Bruges, j'ai répété cela maintes fois, et personne n'a relevé mon défi de prouver que ce que j'ai affirmé n'était pas la vérité exacte. Aujourd'hui je me borne à ajouter que les miniaturistes, les enlumineurs et les graveurs les plus distingués qui ont pratiqué leur art à Bruges étaient tous, comme les peintres, des étrangers.

W. H. James Weale.

NOTE

SUR DEUX IMPRESSIONS POITEVINES DU XVI[e] SIÈCLE

Parmi les impressions poitevines dont M. Claudin a donné une liste bibliographique dans son récent ouvrage sur les origines de l'imprimerie à Poitiers, figurent plusieurs ouvrages extrêmement rares, et dont M. Claudin, malgré d'actives recherches, n'a pu même se procurer la vue. Dans l'intérêt bibliographique il a fait un pressant appel à tous ceux qui pourraient découvrir l'une ou l'autre de ces impressions. Nous avons été assez heureux pour en rencontrer deux, et l'extrême obligeance de MM. Picard et fils, libraires-éditeurs, nous permet d'en donner ici la description accompagnée de facsimilés. Ces deux raretés sont l'*Ars notariatus* (Claudin, n° LXX) et un exemplaire complet (1[re] et 2[e] parties) du *Coutumier de Poitou*, Poitiers, Jean de Marnef, 1508.

Ars Notariatus. S. l. [Poitiers], Jean Mesnage, 1515. Très pet. 8°, 8 ffnc.; car. goth., 2 grand., semblables à ceux reproduits par Claudin, facsim. 203; 31-35 ll.; signat. a et b par 4 ff.; init. grav. A.

Fnc. 1, r°, titre :

Ars notariat⁹ perutilis nō solū
Utriusq̄ iuris tam ciuili q̄ canonici scholasticis: Sed etiā ipsis simplicibus practicis / Tabellionibus / et notariis
ad modum necessariis foeliciter
exordium sumit.



Nouiter Impressus ac correctus.

Fnc. 1, v°, table. Fnc. 2, r°, incipit : Capitulum primum quid sit ars notariatus. // ARs notariat⁵ est ars scribendi ꝛ dic = // tandi.... *Fnc. 7, v°, colophon :* Hic breuis tractatus / ꝛ si allegationibus // indigere videatur : sit q₃ sine auctore : atta = // men nouis (vt in exordio dixi) practican = // tibus plurim necessarius est. Exaratum // ꝑ. I. Managū parrhysianū Bibliopolam. // Anno dūi. 1515. Ultimo die iunij. *Fnc. 8, blanc.*

Coutumier de Poitou. Poitiers, Jean de Marnef, 1508 (nouv. style 1509). 2 parties. M. Claudin a pu voir et a décrit (n° LXI) la première partie de cette impression. Il n'a pu découvrir d'exemplaire de la seconde partie et a dû se borner à copier la description donnée par Brunet (*Manuel*, II, 385-386). Nous ne décrirons que la seconde partie.

pet. 8° 236 ffnc.; car. goth. 3 gr.; 26 ll.; signat. A-R par 8 ff.; init. grav.; tit. cour.

Fnc. 1, r°, titre :

Les ordonnances
Royaulx des feuz roys Charles
vii.et viii.de ce nõ auec celles du
roy.Loys.xii. auquel dieu doint
bõne vie.Et plusieurs autres or
dõnances faictes puis nagueres
tãt pour les vniuersites q̃ pour
les mõnoyes orfeures geolliers
et repertoire en chascũe dicelles
ordonnances.



¶ Au pellican

Fnc. 1, v°, pet. car., tit. cour. : Les ordonnances. *Texte, incipit :* CHarles par la grace de dieu Roy de // france....

Fnc. 9, signé Bi, *r°, texte, incipit :* ge ou le greffier se absentast du lieu ou la sentē = // ce ou iugement....

Fnc. 133, r°, l. 20, explicit : Ainsi signe. Robertet. // ·ɔl. ·ɔl· // ¶ Finis. //):( ).·.(*Fnc. 135, v°, colophon :*

¶ Cy finissent les ordonnances royaulx // nouuellement imprimees a Poictiers. En la // maison de Iehan de marnef. dit. Iehan du // Liege. Imprimeur / et libraire iure de luniuer = // site dudit poictiers demourant deuant le Pa = // lays A l'enseigne du Pellican. Le xix. iour du // moys de Ianuier. Lan mil cinq cens huit *Au-dessous les armes couronnées de France. Fnc. 136, r° blanc. Fnc. 136 v°, les armes de France comme au r° du f. précédent.*

Ces deux rares volumes sont dans un parfait état de conservation; le premier est relié en peau de daim, verte, le second est recouvert d'une jolie reliure en maroquin noir, de Capé.

Ils proviennent de la bibliothèque de M. Eug. de Rozière et doivent être, pensons-nous, les exemplaires vus par Brunet.

M.-L. Polain.

NÉCROLOGIE

CARLO CASTELLANI

Tous les érudits français qui depuis une douzaine d'années ont travaillé à la Marcienne ou ont sollicité quelque renseignement de l'administration de cette bibliothèque, s'associeront au deuil de l'Italie savante, frappée en la personne d'un de ses membres les plus aimables, Carlo Castellani.

Né à Rome le 27 juillet 1822, Carlo Castellani, après avoir fait ses études chez le P. Rezzi, prit une part active à la révolution romaine de 1848 et fut secrétaire de Terenzio Mamiani, puis du ministère des affaires étrangères de la République romaine. De retour en Italie après un long exil en Angleterre, il professa dans divers lycées jusqu'au jour où R. Bonghi fonda à Rome la bibliothèque Victor-Emmanuel, et lui en confia la direction.

En 1885, il fut nommé préfet de la Marcienne de Venise, et c'est à ce poste qu'il est mort subitement, en pleine activité, malgré son âge déjà avancé, le 7 octobre 1897.

Parmi ses publications qui, presque toutes se rattachent à l'histoire de l'imprimerie, à la bibliographie ou aux études grecques, on remarque les suivantes :

Angelo Poliziano ristauratore degli studi classici, Carrare, 1868, in-8°;

Catalogo ragionato delle più rare e più importanti opere geografiche a stampa, che si conservano nella Biblioteca del Collegio Romano, Rome, 1876, in-8°;

Notizia di alcune edizioni del secolo XV non conosciute dai bibliografi, Rome, 1887, in-8°;

Le biblioteche nell' antichità dai tempi più remoti alla fine dell' impero romano d'Occidente, Bologne, 1884, in-16;

D'una supposa edizione Aldina, 1554, del trattato di Dionigi d' Alicarnasso « de Thucydidis charactere », Venise, 1886, in-8°;

Di una edizione delle poesie del Cariteo fatta nei primi anni del secolo XVI, ignota ai bibliografi, e di un nuovo nome di tipografo, Bologne, 1887, in-16;

Notizia d'un esemplare della rarissima edizione di Valerio Massimo senza nota di luogo, di anno e di stampatore, Bologne, 1887, in-16;

Parole dette dal Prefetto della R. Biblioteca di S. Marco quando s' inaugurava la sala Bessarione e la mostra di typografia veneziana in quella Biblioteca, Venise, 1887, in-8°;

Di un graduale e di alcuni antifonari editi in Venezia sulla fine del XV e sul principio del XVI secolo, Florence, 1888, in-16 ;

I privilegi di stampa e la proprietà letteraria in Venezia dall' introduzione della stampa nella città fino alla fine del secolo XVIII, Venise, 1888, in-8° ;

Da chi e dove la stampa fu inventata ? ovvero stato presente della questione del vero inventore della tipografia e sulla città che prima esercitò quest' arte, Florence, 1888, in-8° ;

La stampa in Venezia dalla sua origine alla morte di Aldo Manuzio seniore, con appendice di documenti in parte inediti, Venise, 1889, in-8°;

L'origine tedesca e l'origine olandese dell' invenzione della stampa, Venise, 1889, in-8° ;

Elenco dei manoscritti veneti della collezione Phillipps in Cheltenham, Venise, 1890, in-8°;

Intorno alle due edizioni venete 1471 e senz' anno delle Instituzioni oratorie di Quintiliano e all' edizione veneta 1482 delle Declamazioni già attribuite a Quintiliano, Venise, 1891 ;

Intorno alle edizioni delle opere di Gio. Antonio Campani, Florence, 1891, in-16;

Lettere inedite di Gianvincenzo Pinelli a Pietro Dupuy et di Gius. Giusto Scaligero allo stesso Pinelli, Venise, 1893, in-8° ;

Parole dette quando il R. Istituto Veneto di Scienze, Lettere ed Arti inaugurava nel Pantheon Veneto (27 nov. 1892) *il busto del Ab. Jacopo Morelli*, Venise, 1893, in-8° ;

Sul fondo francese della Biblioteca Marciana, a proposito di un codice ad esso recentemente aggiunto, 2ª ediz., Venise, 1893, in-8° ;

Pacomio Rusano grammatico greco del sec. XVI e i manoscritti autografi delle sue opere, Venise, 1895, in-8° ;

Catalogus codicum Græcorum, qui in Bibliothecam D. Marci Venetiarum inde ab anno MDCCXI ad hæc usque tempora inlati sunt, Venise, 1895, gr. in-8° ;

Pietro Bembo bibliotecario della Libreria di S. Marco in Venezia (1530-1543), Venise, 1896, in-8° ;

Il prestito dei codici manoscritti della Biblioteca di S. Marco in Venezia nei suoi primi tempi e le conseguenti perdite dei codici stessi, Venise, 1897, in-8°.

Léon Dorez.

BIBLIOGRAPHIE

[Henri Omont]. Bibliothèque nationale. *Catalogue des collections manuscrites et imprimées relatives à l'histoire de Metz et de la Lorraine, léguées par M. Auguste Prost.* — Paris, 1897, in-8°, 114 pp. (Extrait des *Mettensia*, t. I, p. 57-166, publiés par la Société nationale des antiquaires de France).

Sous ce titre, M. Omont a inventorié les collections léguées à la Bibliothèque nationale par M. Auguste Prost, né à Metz le 11 août 1817, mort à Paris, le 14 juillet 1896 (testament du 7 février 1894).

Ces collections comprennent :

1° 145 volumes manuscrits. — *1re partie.* 80 de ces mss. se rapportent exclusivement aux travaux personnels de M. Prost sur l'histoire de Metz (nouv. acq. franç. 4826-4881). Cette collection est accompagnée d'un répertoire général alphabétique des matières, qui forme 22 volumes (nouv. acq. franç. 4882-4903), et d'un répertoire chronologique, en deux vol. (nouv. acq. franç. 4904-4905), depuis l'an 30 de notre ère jusqu'en 1816. — *2e partie.* Elle se compose de mss. qui complètent les précédents. On y remarque le Journal du blocus de Metz par M. Prost (nouv. acq. franç. 4906), la statistique monumentale de la Moselle (nouv. acq. franç. 6738); etc. — *3e partie.* Elle renferme exclusivement des mss. anciens ou des recueils de chartes et pièces originales, du XIIIe et du XVIIIe siècle, formant 49 volumes et provenant tous de la collection du comte Emmery, dispersée en 1849 et 1850. Parmi les mss. proprement dits, il faut signaler les Mémoires autographes de Philippe de Vigneulles (XVIe siècle), un Journal des échevins de Metz (1200-1527), plusieurs chroniques de Metz en vers et en prose, etc. Quant aux portefeuilles, ils contiennent, à côté de chartes françaises d'évêques de Metz, de la première moitié du XIIIe siècle, des documents originaux, lettres, etc., concernant l'histoire politique et municipale de Metz, surtout du XIVe au XVIe siècle.

2° Plans manuscrits de la cathédrale de Metz, XVIIIe-XIXe s. (Département des Estampes, Topographie de la France, département de la Moselle).

3° Affiches et brochures pour la plupart imprimées à Metz (conservées au Département des Imprimés).

Un « répertoire des collections manuscrites et imprimées de M. Auguste Prost » tient lieu de table.

Ces rapides indications suffiront à faire comprendre l'importance de la collection qui vient d'entrer à la Bibliothèque nationale et l'interêt du catalogue de M. Omont. Léon Dorez.

Henri Omont. — Bibliothèque nationale. *Catalogue des manuscrits grecs, latins, français et espagnols et des portulans recueillis par feu Emmanuel Miller.* — Paris, Leroux, 1897, in-8°, 137 pp. et 4 planches en phototypie.

Les 90 manuscrits recueillis par M. Miller et récemment entrés à la Bibliothèque nationale se décomposent ainsi :

1° 69 manuscrits grecs (supplément grec, nos 1155 à 1223), parmi lesquels figurent des fragments de mss. bibliques, en onciale, dont quelques-uns remontent au viiie siècle ; des textes d'auteurs classiques, Aristote et ses commentateurs ; des Lexiques importants et des recueils de Proverbes ; plusieurs historiens byzantins, Georges Cedrenus, Michel Glycas, Procope, etc. ;

2° 6 mss. latins, dont deux (nouv. acq. lat. 1767, Florus, et nouv. acq. lat. 2379, Cassiodore) remontent au xie siècle ; un troisième (nouv. acq. lat. 1768) contient l'abrégé de Marco Polo par Francesco Pipino, du xive s. Un autre encore (nouv. acq. lat. 643) porte, au bas du fol. 1 (*Index librorum sacrorum græcorum bibliothecæ S. Marci apud Venetos*) le nom de Latino Latini ;

3° 20 mss. français, parmi lesquels il faut signaler deux recueils de lettres originales, autographes ou signées, de rois, princes, cardinaux, grands personnages et savants divers, français et étrangers, classées par ordre alphabétique, du xve au xixe siècle (nouv. acq. franç. 9186 et 4184-4816) ; des copies de lettres autographes de la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg : Buffon, Calvin, Chapelain, Foucquet, Henri VIII d'Angleterre, Henri III, Henri IV, Mazarin, J.-J. Rousseau, et surtout Voltaire (nouv. acq. franç. 4820-4822) ; la correspondance de Fr. Dübner et d'E. Miller (nouv. acq. franç. 6681-6684) ; les copies de lettres du chef d'état-major du général Bergeret pendant l'insurrection de la Commune de Paris, du 12 au 21 mai 1871 (nouv. acq. franç. 6685) ;

4° 4 manuscrits espagnols, parmi lesquels le texte des Triomphes de Pétrarque, accompagné du commentaire en catalan de Bernardo Ilicino, xve siècle (espagnol 534).

Cette acquisition a, de plus, enrichi la section des Cartes de la Bibliothèque nationale d'un atlas manuscrit italien de la Méditerranée, signé « G. B. », du commencement du xviie siècle (Géographie FF 3596) ; — d'une carte de l'Archipel signée : « Io Alvise Gramolin feci l'ano 1624 » (B 550) ; —

d'un atlas manuscrit de 7 feuilles, signé : « Joan Martinez, en Messina, any 1583 » (DD 682) ; — d'une carte de la Méditerranée, portant une légende très effacée : « Ego P..... in la nobile citate Jenu... anno... XI... Jesu Christo. Amen », de la fin du xvi[e] s. (C 2341) ; — d'une carte de la Méditerranée « de mano de Joan Oliva, alias Riczo, in Messina, ano 1595 » (C 2342); — d'une très belle carte de l'Europe et de l'Amérique, d'origine portugaise et du commencement du xvi[e] siècle (A 78); — d'un atlas manuscrit du xvi[e] siècle, de la même main que la carte précédente et qui contient, au fol. 2 v°, une carte de Madagascar, *insule divi Laurentii* (DD 683).

Non content d'avoir catalogué, avec sa science et son exactitude habituelles, les mss. de la collection Miller, M. Omont a publié, à la fin de son ouvrage, les fragments de l'Évangile selon S. Luc (suppl. grec 1155) ; et des extraits des lexiques grecs contenus dans les mss. du suppl. grec 1194 et 1195.

Le volume se termine par un index alphabétique, et cinq planches de facsimilés, dont la première contient des fragments de l'Évangile selon S. Luc et de S. Jean Damascène en onciale (suppl. grec 1155) ; la 2[e], des fragments d'un Évangéliaire et d'Évagre de Scété, également en onciale (ibid.); la 3[e], des fragments de lectionnaires des Évangiles en onciale, qui font aussi partie du suppl. grec 1155; et la 4[e], la partie supérieure du fol. 15 du Florus (nouv. acq. lat. 1767).

Léon Dorez.

Louis Gilliodts-Van Severen. *L'œuvre de Jean Brito, prototypographe brugeois*. Bruges, 1897, in-8°, 516 pp., avec facsimilés. (*Annales de la Société d'Emulation pour l'étude de l'histoire et des antiquités de la Flandre*, 5[e] série, t. X ; XLVII[e] volume de la Collection, livraisons 1-3 et 4).

On trouvera plus haut (p. 58 et suiv.) le jugement de M. Weale sur la thèse soutenue dans ce curieux volume par le savant et actif archiviste de Bruges. Nous n'avons donc pas, au moins présentement, à revenir sur ce point, et nous devons nous borner à donner une rapide analyse du livre de M. Gilliodts.

Le premier chapitre contient l' « exposé des opinions des principaux bibliographes » sur la question de l'origine brugeoise de l'imprimerie, de 1778 jusqu'à nos jours.

Le deuxième chapitre a pour titre : « Liste et textes de l'œuvre de Brito », œuvre qui se compose de quatre pièces : 1° le *Doctrinal* de la Bibliothèque nationale de Paris ; 2° la traduction en vers français du *Wapen Martin* ; 3° la Défense de la duchesse de Bourgogne ; 4° la *Payse* de 1488. — Les archives de Bruges possèdent trois fragments du premier opuscule; ce sont « des fragments d'épreuves, plus ou moins détériorées », dont M. Gilliodts donne le texte complet, ainsi que le facsimilé du second fragment. — Suivent la

description et le texte de la traduction en vers français du *Wapen Martin*, découverte aux Archives de Bruges en 1851, par M. Bossaert, alors archiviste (fascimilés d'une moitié du fol. 2 r° et d'une moitié du fol. 2 v°). — En troisième lieu, M. Gilliodts donne la description et le texte des fragments de la *Défense* également conservés aux Archives de Bruges (facsimilé de la page 77 et dernière). Le texte est complété au moyen du ms. n° 399 de la bibliothèque de la même ville. — Vient enfin la description (d'après Campbell, p. 387, n° 1373) de la *Payse* des Brugeois de 1488, dont un exemplaire, aujourd'hui perdu, existait en 1840 à la Bibliothèque royale de Bruxelles (probablement le même qui figure sous le n° 3088 du catalogue de la vente Servais).

Chapitre III. *Appréciation de l'œuvre de Brito.* S'attachant aux trois principales assertions contenues dans la souscription du *Doctrinal* de Paris, M. Gilliodts veut d'abord prouver que Brito était réellement bourgeois de Bruges. Ses patientes recherches sur ce premier point, exposées avec une abondance extraordinaire d'érudition, aboutissent à cette conclusion : que « soit qu'on le considère comme le fils légitime et naturel de Jean Brito, l'échevin, bourgmestre, trésorier, mêlé à tous les événements du quinzième siècle ; et qu'on assigne à celui-ci pour père, Georges ou un autre ; notre Brito jouissait incontestablement de la bourgeoisie de Bruges, par sa naissance et sa filiation... » — On a vu plus haut la mention mise en relief par M. Weale, et qui paraît infirmer la conclusion de M. Gilliodts (M. G. donne lui-même le texte de cette mention, p. 316).

Ensuite, M. Gilliodts examine cette question : « Brito fut-il réellement imprimeur ? Ou, comme plusieurs l'ont affirmé sans alléguer plus de preuve, ne fut-il qu'un scribe ou écrivain ? » M. G. examine, en en donnant de nombreux et fort intéressants extraits, les comptes de la confrérie de Saint-Jean l'Évangéliste[1], et résume son enquête en ces termes : « Jean Brito y figure dès l'abord, trois ans avant Colard Mansion ; il est qualifié de *meester* depuis 1459 jusqu'à sa mort, tandis que Mansion n'apparaît pas une seule fois avec ce titre. » Puis, d'un examen de ses publications, il conclut qu'il fut « en réalité un *imprimeur*. » On ne peut guère en douter.

Enfin M. Gilliodts aborde la plus difficile des questions soulevées par la souscription du *Doctrinal* : « Brito inventeur. » Il étudie les caractères employés dans ses ouvrages connus et en cherche les origines à Bruges ; puis, élargissant la question, il examine les titres des différents personnages auxquels a été attribuée l'invention de l'imprimerie. Sa conclusion est ainsi

---

1. Dans ces registres M. Gilliodts a trouvé à de très nombreuses reprises le nom de Colard Mansion ; cf. pages 261-300. — A relever aussi (p. 263), dans le compte du 12 juin 1459 au 7 mai 1461, fol. 22, n. 22 : « Item, ontfaen van Jennyn van Troyes jn Champaignen, XII gr. »

conçue : « Tandis que : 1• l'école de Harlem s'appuie sur une légende surannée, rapportée par Junius, et sur un passage ambigu de la chronique de Cologne ou de Koelhoff; 2• l'école de Mayence sur les fragments d'un dossier de procédure, exhumés par Schopflin, qui ne contient aucune solution définitive, non réformable par la critique ; — l'école de Bruges produit un monument typographique, pièce réelle, tangible, d'une authenticité incontestable, spécimen de caractères mobiles de fonte, non taillés par lames ou gravés par planches, portant le nom du typographe et l'attestation de sa triple qualité de bourgeois, d'imprimeur et d'inventeur. — Au lecteur impartial de se prononcer maintenant en connaissance de cause. »

Avant de quitter cet intéressant plaidoyer, nous profiterons de la gracieuse autorisation que M. Gilliodts nous a donnée de reproduire trois nouveaux documents sur Colard Mansion, dont il a publié le texte en appendice.

« Librairie de Colard Mansion dans le cloître de l'église de Saint-Donatien. — 3 juin 1478-8 novembre 1484 [1].

Littera cujusdam cellarii sive winckele quod solebat tenere in locagium quondam Mauricius Haec in claustro sive ambitu hujus ecclesie pro Colardo Manchion *ad sex annos.*

Wy, deken ende capitle van Sinte Donaes kerke in Brugghe, doen te wetene allen den ghuenen die deze letteren zien of horen lezen ; Dat wy over ons ende over onze naercommers hebben verhuert ende by dezen onze lettren verhueren onzen wel gheminden *Colart Manchion*, eenen onzen winckele staende jn den ommeganc van onzer kerke byder deure alzo men gaet vandet zelven ommeganc jn onze reiftre, den welken jn zynen levende lyve plochte te bezittene Morissis Haec, vut ghedaen eenen kelnaerkin dat nu bezit Cornelie Godscalcx. Ende dat eenen termin van zesse jaren lancghedurende, ende nu eerstcommende jngaende te Sinte Jansmesse naest volghende. Omme de somme van

Nous, doyen et chapitre de l'église Saint-Donatien de Bruges, faisons savoir à ceux qui verront ou entendront lire ces lettres, que nous, en notre nom et au nom de nos successeurs, avons loué et par ces lettres louons à notre bien-aimé *Colart Mansion* une nôtre boutique, sise au cloître de notre église, près de la porte, quand on va dudit cloître à notre réfectoire; laquelle boutique possédait de son vivant Maurice Haec [2], à l'exception d'un cellier que possède maintenant Cornélie Godescalc. Et cela, pour le terme et durée de six années consécutives, qui prendront cours à la Saint-Jean prochainement venant. Pour la somme de trente et deux schellings gros en monnaie de Flandre par an, à payer

1. Gilliodts, p. 503 ; cf. pp. 479-480.
2. Mort en 1477-78. Cf. Gilliodts, p. 479.

twee ende dertich scellinghen groten vlaemscher munten tsiaers den ontfanghere ofte meester vander fabrike van onzer kerke te betalene te twee payementen jn elc jaer, te wetene de eene heiltschede te middewintre ende dandere te Sinte Jansmesse, alzo voort van payemente te payemente, ende van termine te termine, de voorseide zesse jaeren gheduerende. Mids welken payemente wy beloven den voorseiden *Munchion* den voorseiden winckele te waranderne jeghen elken menssche den voorseiden termin van zesse jaeren voorscreven. In kennessen van deze dinghen hebben wy deze lettren ghedaen zeghelen metten zeghele ten zaken van onzer voorseide kerke vuthanghende. Gegheven jn ons capitle te Brugghe jnt jaer ons heeren M.CCCC.LXXVIII den derden dach van wedemaendt.

(get.) Belle.

à notre receveur ou maître de la fabrique de notre église en deux payements par chacun an, à savoir : une moitié à la mi-hiver et l'autre moitié à la Saint-Jean, et ainsi de suite de payement en payement et de terme en terme pendant la durée des susdits six ans. Sous condition duquel payement nous promettons audit *Mansion* de garantir la susdite boutique contre tout homme durant le terme des six ans susécrits. En reconnaissance desquelles choses nous avons fait sceller ces lettres du sceau pendant de notre susdite église. Donné dans notre chapitre, à Bruges, en l'an de Notre-Seigneur 1478, le troisième jour de juin.

(Signé :) Belle.

Archives de l'Évêché à Bruges. Registre aux Actes du chapitre de Saint-Donatien, de 1438-93, fol. 171 v°, n. 2.

« A l'expiration des six années de ce bail (1484), cette boutique fut louée à Jan Goossin, comme il appert de l'acte de location transcrit eod. Reg., fol. 192 v°, n. 2, sous ce titre[1] :

Littere locagii camere in ambitu quondam Mauritii Haec, nunc Joannis Goossin ad sex annos.

Et commençant ainsi :

Wy, deken ende capitle, etc... Dat wy hebben verhuert ende verhueren by dezen onzen lettren, onze wel gheminden Jan Goossin boucscrivere[2]

Nous, doyen et chapitre, etc... que nous avons loué et louons par ces nôtres lettres à notre bien-aimé Jean Goossin, écrivain de livres et bour-

1. Gilliodts, p. 504 ; cf. p. 489, n. 1.
2. Littéralement : *Écrivain de livres;* mais le mot *boucscrivere*, à cette époque, est aussi bien employé pour : *libraire* et *imprimeur*.

ende poortere jn Brugghe een onze camere ende wynkele de welke laest van ons ooc jn huere hilt *Colaert Mansion*, staende jn onze ommeganc onder onzen doormtere, te wetene den wynkele ende de camere daer achter an commende tot ant kerchof onzer voorseider kerke, tusschen onzen reiftere over een zyde, ende den wynkel ende camere die laest ooc van ons hadde jn hucren Cornelie Godscalx over dander zyde, der fabrike van onzer kerke toebehoorende, eenen tyd van zesse jaren lanc gheduerende...

Dit was ghedaen jn ons capitle den achsten dach van novembre jn tjaer ons heeren dusent vier hondert viere ende tachentich.

(Get.) B. Mys.

geois de Bruges, une nôtre chambre et boutique, laquelle dernièrement avait tenu de nous en location *Colart Mansion*, sise dans notre cloître, sous notre dortoir, à savoir la boutique et la chambre venant derrière jusqu'au cimetière de notredite église, entre notre réfectoire d'un côté, et la boutique et la chambre que dernièrement avait eue de nous en location Cornélie Godescalc, de l'autre côté, appartenant à la fabrique de notre église, pendant un temps et durée de six ans.....

Ce fut fait en notre chapitre le huitième jour de novembre, en l'an de notre Seigneur mil quatre cents quatre-vingts et quatre.

(Signé) : B. Mys.

« Saisie-gagerie à charge de Colard Mansion.

5-6 janvier 1487 1.

Ghedinghet poorters V ende VI laumaent LXXXVI (1486 v. st.).

Jo^e^ Adriane vidua Cornelis Deboot dede panden, toebehoorende Colaert Mencioen, twee boucken, min VI lb. III s. VI d. gr. ; eedt.

Procès de bourgeois, 5 et 6 février 86 (1486 v. st.).

Jeanne Adrienne, veuve De Cornélis Deboot fit saisir deux livres appartenant à Colart Mansion, à décomptér 6 livres 3 sous 6 deniers gros ; serment.

Arch. de la ville de Bruges. Reg. des *Sent. civ.*, in-4°, de 1482-86, fol. 186, n. 2. »

Léon Dorez.

1. Gilliodts, p. 506 ; cf. p. 480, n. 1.

CHRONIQUE DES BIBLIOTHÈQUES

ALLEMAGNE

PÉRIODIQUES. — On remarque dans le *Centralblatt für Bibliothekswesen* de Leipzig, n° de janv.-fév. 1898, les études suivantes : O. HARTWIG, *Sur la première traduction anglaise des Contes des frères Grimm*, avec des lettres inédites du traducteur Edgar Taylor, de J. et W. Grimm, Walter Scott et G. Benecke (1823-1834) ; — Franz EHRLE, S. J., *Sur la conservation et la restauration des anciens manuscrits* (on trouvera la traduction intégrale de cette étude dans notre prochain fascicule) ; — Léon-G. PÉLISSIER, *Notes inédites du bibliographe Colomb de Bâtines sur les bibliothèques de Florence*, 1847 (un intéressant renseignement, entre autres, sur les agissements de Libri, p. 41) ; — Vittorio FINZI, *Notizie storiche sulla R. Biblioteca Estense di Modena, e sulle due Bibbie Maguntine che ivi si conservano* ; — Dr Oskar MANN, *Les catalogues des manuscrits de la Bibliothèque royale de Berlin* ; — Dr K. HOLDER, *Petites notes pour l'histoire de l'art de l'imprimerie à Fribourg en Suisse* ; — Alfred C. POTTER, Notice nécrologique sur *Justin Winsor*, bibliothécaire de l'Université de Harvard, mort le 22 oct. 1897 ; — Décret concernant la réciprocité du prêt entre la Bibliothèque de Berlin, les bibliothèques universitaires et les bibliothèques des établissements d'enseignement supérieur non gouvernementaux, 31 oct. 1897.

On remarque, dans le même n°, les comptes-rendus suivants : Victor CHAUVIN, *Bibliographie des ouvrages arabes ou relatifs aux Arabes publiés dans l'Europe chrétienne de 1810-1885* [K. Vollers] ; — G. BERGHMAN, *Nouvelles études sur la bibliographie Elzévirienne* (Stockholm, 1897, in-8°, XVII-172 pp.) [F. Förstemann] ; — B. von BILBASSOFF, *Katharina II, Kaiserin von Russland, im Urteile der Weltliteratur* [X. X.] ; — Fr. EHRLE et Enrico STEVENSON, *Gli affreschi del Pinturicchio nell' appartamento Borgia del Palazzo apostolico Vaticano* [W. Brambach] ; — Max KEUFFER, *Beschreibendes Verzeichniss der Hss. der Stadtbibl. zu Trier* [P. Gabriel Meier] ; etc. — A signaler encore des notes sur une impression inconnue de J. Köbel, Oppenheim, 1516, par F. FALK ; sur les œuvres de Luther, par D. KNAAKE et Otto CLEMEN ; etc.

PUBLICATIONS DIVERSES. — La *Revue* a reçu les diverses publications suivantes :

Anton KLETTE. *Die Selbstaendigkeit des bibliothekarischen Berufes in Deutschland als Grundlage einer allgemeinen Bibliotheks-Reform. Jubilaeums-Ausgabe.* Marbourg, Elwert, 1897, in-8°.



Dr Ferdinand EICHLER. *Bibliothekspolitik am Ausgange des 19 Jahrhunderts.* Leipzig, Hassarowitz, 1897, in-8°.

[Richard KUKULA]. *Amts-Instruktion für die Ausarbeitung des Zettelkataloges der K. K. öffentlichen und Universitäts-Bibliothek im Prag.* Prague, 1897, in-8°.

E. KUHN u. H. SCHNORR VON CAROLSFELD. *Die Transcription fremder Alphabete; Vorschläge zur Lösung der Frage auf Grund des Genfer « Rapport de la commission de transcription » und mit Berücksichtigung von Bibliothekszwecken.* Leipzig, Hassarowitz, 1897, in-8°, 16 pp.

Gustav FOCK. *Bibliographischer Monatsbericht über neu erschienene Schul- und Universitätschriften, herausgegeben von der Zentralstelle für Dissertationen und Programme von Gustav Fock in Leipzig.* VIII *Jahrgang* 1896/97. 1897, in-8°. — *Systematischer Sachregister zum* VIII *Jahrgang* 1896/97, ibid.

ANGLETERRE

PÉRIODIQUES. — La librairie W. Müller, de Londres (1, Star Yard, Carey Street, W. C.), nous adresse le second volume du *New Catalogue of Bristish literature* (1897), publié par CEDRIC CHIVERS et ARMISTEAD CAY (in-8°, 375 pages, plus deux index). Le *New Catalogue* est une revue mensuelle qui contient l'indication des publications anglaises, rangées dans l'ordre alphabétique des noms d'auteurs, avec une numérotation suivie. Le présent volume comprend les nos 5397-12891 ; il est terminé par deux index, dont l'un par ordre de matières et de titres, et l'autre par noms d'auteurs, avec l'indication sommaire des titres. C'est une sorte de « Lorenz » anglais mensuel, muni de tables annuelles. — Avec l'année 1898, les éditeurs commencent un « Lorenz » anglais tout à fait mensuel : le *New Catalogue* continue à être broché au milieu du *New Book List* (annonces), comme par le passé, mais les livres y sont rangés par matières, et un *Cumulative index of author, subject and title* devient le supplément mensuel de la *New Book List.* — Les tables annuelles étaient peut-être préférables à cette nouvelle table mensuelle.

— Sir Edward Augustus BOND, né le 31 décembre 1815, qui avait pris sa retraite, en 1888, comme administrateur du Musée Britannique et venait d'être créé baronnet, est mort récemment à Londres, à l'âge de soixante-douze ans.

BELGIQUE

PUBLICATIONS DIVERSES. — Dans un rapport présenté à la Conférence bibliographique internationale (2e session, 2 au 4 août 1897), MM. Eugène LAMEERE et Charles SURY ont proposé de créer à Bruxelles une École du Livre et ont examiné à cette occasion les établissements similaires qui fonctionnent déjà dans les autres pays. Aucun ne leur paraît répondre à toutes les exigences d'un tel enseignement, et ils proposent un nouveau pro-

gramme qui paraît plus complet pour la période protypographique que pour la période proprement typographique. Cette intéressante brochure est intitulée : *Les Écoles du Livre et la création d'une École du Livre à Bruxelles...* Bruxelles, 1897, in-8°, 32 pp.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

La *Mercantile Library* de Saint-Louis publie un élégant et intéressant petit livret (*Reference Lists*, I ; in-8°, 22 pp.) qui comprend : 1° une liste chronologique des journaux du Missouri et de l'Illinois, de 1808 à 1897 ; — 2° un catalogue de manuscrits relatifs au territoire de la Louisiane et au Missouri et dont les principaux sont français. C'est d'abord le ms. de l'*Histoire de la Louisiane* du marquis François DE BARBÉ-MARBOIS, ms. qui a servi à l'édition de 1829. Ce sont ensuite le Journal, les papiers et la correspondance d'Auguste CHOUTEAU (1787-1819).

— La librairie G. P. PUTNAM'S SONS publie la septième édition, augmentée, d'un livre qui paraît avoir eu un très grand succès en Amérique. Le titre dit assez ce qu'il contient : *Authors and publishers, a manual of suggestions for beginners in literature, comprising a direction of publishing methods and arrangements ; directions for the preparation of mss. for the press ; explanations of the details of book-manufacturing ; instructions for proof-reading ; specimens of typography ; the text of the United States copyright law aud information concerning international copyrights, together with general hints for authors*, by G. H. P. and J. B. P. (New-York et Londres, 1897, in-8°, 292 pages). C'est un recueil, clairement ordonné, d'excellents conseils élémentaires; par sa belle exécution, il donnera sûrement aux auteurs l'idée d'être fort exigeants vis-à-vis de leurs éditeurs, et ce sera déjà un résultat appréciable.

FRANCE

PÉRIODIQUES. — On remarque, dans le *Bulletin du Bibliophile*, les articles suivants :

N° de Janvier 1898 : A. CLAUDIN, *Les origines de l'imprimerie en France ; premiers essais à Avignon, en 1444* (M. Claudin résume les documents produits il y a quelques années par M. l'abbé Requin, puis fixe, avec une grande vraisemblance, leur place dans les origines de l'imprimerie) ; — Roger ALEXANDRE, *Manuscrit de la « Vénus d'Ille »* de Prosper Mérimée ; — Léon DOREZ, *Un commencement d'incendie à la Vaticane en 1605* ; — Bernard PROST, *Documents sur l'histoire de la reliure, extraits des comptes royaux des* XIV° *et* XV° *siècles* (suite ; fin dans le n° de février) ;

N° de Février : Georges MONVAL, *Un comédien bibliophile : la bibliothèque de Baron* ; — J.-B. MARTIN, *Incunables de bibliothèques privées* [*de la région Lyonnaise*] (important) ; — Eugène PAILLET, *Léon Conquet*, notice nécrologique ; — G.

V[ICAIRE], compte rendu de la troisième série de la *Bibliographie Lyonnaise* du président BAUDRIER.

— A noter, dans le *Bibliographe moderne*, les articles suivants : Maurice TOURNEUX, *Les sources bibliographiques de l'histoire de la Révolution française* (conférences faites à Oxford, en août 1897) ; — Joseph BERTHELÉ, *Les archives de Béziers* ; — Dom U. BERLIÈRE, *Les manuscrits de Saint-Vanne de Verdun* ; — L. AUVRAY, compte rendu d'un mémoire sur *Les manuscrits de la reine Christine aux Archives du Vatican*, de Georges DE MANTEYER ; — H. S[TEIN], comptes rendus du premier volume de la *Bibliographie générale du Périgord*, de MM. A. DE ROMEJOUX, Ph. DE BOSREDON et F. VILLEPELET ; et des *Annales de Géographie* ; *bibliographie de 1896* (Paris, Colin, 1897).

— Dans le *Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France* t. XXIV, 1897, p. 165), M. H. OMONT décrit un nouvel exemplaire d'une pièce de circonstance imprimée sous les yeux de la reine de Navarre, Jeanne d'Albret, lors de sa visite à l'imprimerie de Robert Estienne, le 21 mai 1566. Cet exemplaire (Bibl. nat., ms. franç. 19595, fol. 1) présente un certain nombre de variantes avec celui qui avait été signalé par M. de Ruble dans la Collection Dupuy, t. 843, fol. 148. — Dans la même livraison : Ernest COYECQUE, *Inventaire sommaire de documents provenant de recettes de l'enregistrement et des domaines de la banlieue de Paris déposés aux archives départementales* (XVIIIe s.), etc.

— La *Bibliothèque de l'École des Chartes* a publié, dans le courant de l'année 1897 (t. LVIII), les articles suivants qui intéressent nos études :

1re et 2e livraisons : H. François DELABORDE, *Les travaux de* [Pierre] *Dupuy sur le Trésor des chartes et les origines de Supplément* (très important) ; — L. AUVRAY, compte rendu de l'*Inventario dei manoscritti di Perugia* de M. Alessandro BELLUCCI ;

2e livraison : Ph. LAUER, *La numération grecque des Annales de Flodoard* ; — H. OMONT, *Un traité de physique et d'alchimie du* XVe *siècle en écriture cryptographique* ; — Abel LEFRANC, *Marguerite de Navarre et le platonisme de la Renaissance* ; — E.-G. LEDOS, comptes rendus de la *Notice sur les anciens inventaires des archives municipales de Montpellier*, de F. CASTETS et J. BERTHELÉ, et du *Sac de Rome* (1527), de Léon DOREZ ;

4e livraison : Léopold DELISLE, *Notice sur un psautier du* XIIIe *siècle appartenant au comte de Crawford*, provenant de Jeanne de Navarre, femme de Henri IV, roi d'Angleterre ; — Armand D'HERBOMEZ, compte rendu du *Monasticon Belge*, de Dom Ursmer BERLIÈRE ; — Ch. NERLINGER, compte rendu de l'*Histoire de la formation de la bibliothèque municipale créée en 1872 à Strasbourg*, de Paul RISTELHUBER ; — Circulaire de M. le ministre de l'instruction publique, relative aux anciennes archives des bureaux des domaines ; — Description, par A. DE CHARMASSE, d'un exemplaire, jusqu'ici unique, d'un Bréviaire d'Autun, imprimé à Rouen en 1507 ;

5e et 6e livraisons : Léopold DELISLE, *Notice sur un abrégé en Français de la*

Chronique universelle de Robert de Saint-Marien d'Auxerre; — C. COUDERC, *De la date initiale des Annales de Flodoard*; — M. PROU, compte rendu des *Éléments de paléographie* du chanoine REUSENS; — C. COUDERC, compte rendu des *Vatikanische Miniaturen* du P. Stephan BEISSEL; — Note de L. D[ELISLE] sur *L'imprimeur napolitain Arnauld* de Bruxelles; — Description d'une grammaire latine très abrégée, imprimée à Cambrai, en 1549, par Bonaventure Brassart et son fils François; etc.

PUBLICATIONS DIVERSES. — M. Antoine Thomas vient de publier (*Annales du Midi*, t. IX, 1897) d'intéressantes *Homélies provençales tirées d'un manuscrit de Tortosa*, qu'il a connues grâce à l'*Inventarium codicum manuscriptorum capituli Dertusensis*, de H. DENIFLE et E. CHATELAIN, publié dans la présente *Revue*, t. VI, p. 1 et suiv. (n° 106 de l'*Inv.*).

— M. Pierre DE NOLHAC vient de donner une nouvelle édition, avec additions et facsimilé de l'écriture d'Erasme, de son intéressant volume sur *Erasme en Italie* (Paris, Klincksieck, 1898, petit in-8°). On sait combien cette étude, fondée sur des documents nouveaux, éclaire un des plus importants épisodes de la vie d'Erasme, et particulièrement ses relations avec Alde Manuce. M. de Nolhac, toujours si exact et si scrupuleux, a laissé dans son travail quelques petites erreurs matérielles dont il s'est avisé trop tard. — La pièce de vers à laquelle il fait allusion au bas de la page 3, est de Guillaume Hermann, et non d'Érasme; elle est adressée à l'évêque de Cambrai, et non à l'archevêque de Canterbury. — Dans la correspondance d'Erasme, il y a au moins deux lettres adressées à Pyrrhus d'Angleberme: le billet de 1517, rappelé par M. de Nolhac, p. 137, et un de 1500, III, 86 (cf. RICHTER, p. 42). — Enfin, il eût été intéressant aussi, dans cette enquête italienne, d'essayer de résoudre la question du personnage énigmatique connu sous la désignation latine de Lambertus Grunnius, que M. de Nolhac italianise, à l'exemple de M. Reich, en Lamberto Grunni. Si ce correspondant a jamais réellement existé, il serait — à en juger par l'apparence de son prénom et de son nom — plutôt d'origine germanique que d'origine italienne.

— A récemment paru le *Catalogue des dissertations et écrits académiques provenant des échanges avec les Universités étrangères et reçus par la Bibliothèque nationale en 1896*. Paris, Klincksieck, 1897, in-8°.

— M. l'abbé REURE a publié, dans la *Revue du Lyonnais* de juillet 1897 (et tirage à part de 68 pp. in-8°), une très attachante étude sur *Le bibliographe Antoine Du Verdier* (1544-1600). Ce travail est complété par deux appendices: l'un sur la postérité d'Antoine Du Verdier, l'autre sur les premières éditions des œuvres imprimées de cet auteur et ses œuvres manuscrites.

VILLE DE PARIS. — Un arrêté du préfet de la Seine divise en deux services distincts la Bibliothèque de la ville de Paris et le Musée Carnavalet. M. Le Vayer prend les titres d'inspecteur des travaux historiques et de conservateur de la bibliothèque historique de la ville de Paris (hôtel Lepele-

tier de Saint-Fargeau). — M. Henri Cain est nommé conservateur du Musée Carnavalet.

VENTES. — La 2e partie de la bibliothèque du baron Pichon a été dispersée aux enchères (salle Silvestre) du 14 février au 1er mars. La 3e et dernière partie sera vendue du 7 au 24 mars.

NÉCROLOGIE. — M. Henri-Marie LAVOIX, administrateur de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, est mort à Paris, le 27 décembre 1897, dans sa 51e année. On trouvera, dans la *Correspondance historique et archéologique* (5e année, no 50, 25 février 1898, p. 56), une très sévère appréciation de son administration et de son influence.

ITALIE

PÉRIODIQUES. — M. Andrea MOSCHETTI, directeur du Musée municipal de Padoue, qui a, dès son entrée en fonctions, il y a quelques années, donné des preuves de la plus heureuse activité, vient de fonder un *Bollettino del Museo civico di Padova,* dont le premier no (janvier 1898) vient de paraître. Ce bulletin, qui ne sera pas mis en vente, sera envoyé à tout donateur, et, si le don a quelque importance, pendant une année entière. Il est probable que la bibliographie aura plus d'une fois les honneurs de la partie non officielle du nouveau *Bollettino.* — M. Moschetti a aussi récemment publié une plaquette intitulée : *Commune di Padova. Relazione del prof. A. M., direttore del Civico Museo, anno* 1896 (Padoue, 1897, in-8o).

— On remarque dans la *Rivista delle Biblioteche* de Florence les articles suivants :

Tome VIII, no 6-7-8 : Dott. Guido BIAGI, *Il Congresso internazionale dei Bibliothecari;* — Francesco MALAGUZZI-VALERI, *Ancora di Taddeo Crivelli e di un graduale erroneamente attribuitogli;* — Luigi FRATI, *Incunaboli o paleotipi?* M. Frati croit devoir substituer, pour d'assez bonnes raisons qu'il expose brièvement, la désignation de *paléotypes* à celle d'*incunables*, dans le catalogue, qu'il va entreprendre, des impressions du XVe siècle possédées par la bibliothèque municipale de Bologne; — Curzio MAZZI, *L'inventario quattrocentistico della biblioteca di S. Croce in Firenze* (suite); — Annonce et sommaire du no 1 d'une nouvelle revue allemande : *Zeitschrift für Bücherfreunde* (Velhagen et Klasing, Leipzig), qui contient, entre autres études, un article sur la bibliothèque de Boccace, par Oscar HECKER, avec facsm.; — Décret concernant le personnel des Archives d'État, classification et admission, 21 sept. 1896; — Relation des fêtes célébrées à Brescello (province de Reggio, arrondt de Guastalla), à l'occasion du premier centenaire de la naissance d'Antonio PANIZZI, l'ancien directeur du Musée Britannique, et annonce du vol. du Dr Venturo CORRADINI, *Antonio Panizzi e la sua opera, con appendice di lettere inedite,* Reggio-Emilia, 1897, in-8o, 114 pp.; — Annonce de la découverte d'un autographe de BRUNETTO LATINI; — Compte rendu du *Catalogue*

général des incunables des bibliothèques publiques de France (t. Ier), de M. PELLECHET; — Leo S. OLSCHKI, *Correzioni ed aggiunte al « Repertorium bibliographicum » di Lod Hain* (catalogue d'incunables mis en vente à prix marqués; suite).

La note relative à BRUNETTO LATINI est trop curieuse pour que nous n'en donnions pas ici la traduction : « Un important document relatif aux années d'exil de Brunetto Latini a été découvert dans les Archives de Westminster par M. Edward J. L. SCOTT. Il est important en ce qu'il a été exécuté « apud Barrum super Albam », le 14 avril 1264, et porte la souscription autographe suivante : « Et ego Brunettus Latinus de Florentia, notarius, predicta coram me acta rogatus publice scripsi. » Il est ainsi établi que le maître de Dante vécut en France durant son exil (1260-1266) (Bar-sur-Aube est en Champagne). L'autographie de la souscription ne peut être mise en doute, comme l'a fait remarquer M. Guido Biagi, qui l'a examinée durant sa récente visite au Musée Britannique (cf. *Athenæum*, n° 3654, p. 365), et qui a procuré à M. Scott, pour l'identification de l'écriture, la reproduction photographique d'un autre acte notarié de Latini, dressé à Florence le 11 avril 1254 et aujourd'hui conservé à Sienne. »

Tome IX, n° 1 : Guido PERSICO CAVALCANTI, *La prima edizione napoletana della « Divina Commedia »* (1472); — R. P. EHRLE, *Della conservazione e del restauro dei manoscritti antichi*; — Nécrologie de *Justin Winsor*, bibliothécaire de l'Université Harvard, par G. BIAGI ; etc.

— L'intérieur de la couverture du *Bollettino delle pubblicazioni italiane*, publié par la Bibliothèque nationale centrale de Florence, donne, entre autres, les intéressants renseignements suivants :

N° du 31 janvier : *Statistique des publications du royaume en 1897* : 9732 unités, c'est-à-dire 46 unités de moins qu'en 1896; — Circulaire du Ministre de l'instruction publique, interdisant aux bibliothèques publiques gouvernementales de faire aucune acquisition à un particulier sans en référer au Ministère (1er janvier 1898);

N° du 15 février : *Statistique des nouvelles publications périodiques en 1897* : 449 unités, c'est-à-dire 117 de plus qu'en 1896, dont 80 journaux politiques! — Circulaire du Ministre de l'instruction publique, déclarant que toutes les copies d'imprimés ou de mss. pour lesquelles on demande aux directeurs des bibliothèques gouvernementales un certificat d'authenticité, doivent être exécutées snr du papier timbré à 2 fr. pour le premier feuillet, et à 1 fr. pour les feuillets intercalaires (28 janv. 1898); — Analyse d'un mémoire de M. Alfonso MIOLA, de Naples, qui propose de cesser tout achat dans certaines bibliothèques et d'en faire ainsi de véritables musées bibliographiques; cela, pour faciliter la résolution du problème de la réorganisation des bibliothèques italiennes.

N° du 28 février : *Tableau statistique des publications de 1897, réparties selon la langue dans laquelle elles ont été imprimées* : 3 françaises de plus qu'en

1896, 5 allemandes de moins; — *Tableau statistique des publications traduites d'autres langues en italien :* 5 françaises de plus qu'en 1896, 10 allemandes de moins; etc.

CATALOGUES. — La belle bibliothèque, d'un caractère particulièrement historique et scientifique, réunie par le prince BUONCOMPAGNI, est en ce moment dispersée aux enchères. La première partie du catalogue de vente comprend les manuscrits, dont on connait le catalogue d'Enrico NARDUCCI (1re éd., Rome, 1862; 2e éd., ibid., 1892, même format); les éditions du XVe siècle, dont beaucoup sont fort rares; les livres d'arithmétique, les revues scientifiques, les annuaires et périodiques. Ces 2061 nos ont été vendus du 27 janvier au 12 février. — La seconde partie comprend les livres de théologie, littérature, archéologie, histoire sacrée et profane, soit 3749 articles, qui seront vendus du 28 février au 30 mars. — L'expert attaché à la vente est le libraire bien connu M. Silvio Bocca, 110, via del Giardino, à Rome.

— La librairie Hœpli de Milan a récemment publié deux de ses importants catalogues. Le no 113 (*Storia d'Italia ; storia regionale e municipale* M-Z, nos 2478-5691) est le second fascicule du supplément au grand catalogue qui portait le no 100. — Le no 114 a pour titre : *Curiosità e rarità letterarie*; *facezie, magia, alchimia, usi, costumi, ecc.* (3118 nos).

SOCIÉTÉ BIBLIOGRAPHIQUE. — La *Società bibliografica italiana*, dont nous avons récemment annoncé la formation (cf. *Revue*, t. VII, p. 233), n'a pas tardé à manifester sa vitalité dans une première réunion bibliographique, tenue à Milan, du 23 au 25 septembre 1897, et dont les procès-verbaux viennent de paraître sous le titre suivant : *Atti della prima riunione bibliografica, Milano, 23-25 settembre 1897, promossa dalla S. B. I.* (Milan, 1898, in-8o, XXXI-95 pp., plus trois pièces annexes de 8, 8 et 12 pp.). Ce petit volume peut être considéré comme le premier *Annuaire* de la Société, dont les membres sont déjà au nombre d'environ 300.

La première réunion (séance du matin 23 sept.) a été consacrée à l'organisation de la Société. Dès la première réunion publique (après-midi du 23 sept.), les problèmes bibliographiques ont été abordés de front. Après la lecture d'un rapport du Dr G. BIAGI sur la seconde conférence internationale des bibliothécaires à Londres, le système décimal a été, comme on pouvait s'y attendre, mis immédiatement sur le tapis. Après une intéressante discussion, à laquelle ont pris part M. Luigi DE MARCHI, partisan assez modéré du système Dewey, M. le sénateur NEGRI et M. G. FUMAGALLI, adversaires dudit système, l'Assemblée a voté un ordre du jour ainsi conçu : « L'Assemblée déclare que la classification Dewey dans sa forme actuelle n'est pas admissible, mais appelle de tous ses vœux l'adoption d'une classification générale qui rencontre la faveur de tous, avec une notation spéciale symbolique, et propose la nomination d'une commission scientifique qui soumette les résultats de nouvelles études à la prochaine réunion. »

La seconde séance publique (25 sept.) a été consacrée à l'examen de la proposition, faite par M. Angelo SOLERTI, d'entreprendre un dictionnaire bio-bibliographique des écrivains d'Italie des origines à la fin du XIXe siècle. Après une discussion serrée où ont pris la parole, entre autres, MM. les professeurs ASCOLI, D'ANCONA et FORESTI, l'Assemblée a décidé en principe que la S. B. I. prendrait la direction de ce dictionnaire qui paraîtrait par fiches, à l'exemple de la *Bibliotheca Belgica*. — La fin de la séance a porté « sur les mesures à prendre pour assurer, en cas de besoin, une plus efficace conservation et une meilleure organisation des bibliothèques publiques non gouvernementales, et pour en faciliter l'accès aux travailleurs. »

Ce résumé rapide et forcément incomplet donnera pourtant une idée suffisante de l'intérêt de ces deux séances, tenues sous la présidence de M. MARTINI et où se sont manifestés une fois de plus la bonne entente et le sens pratique des bibliographes italiens.

PUBLICATIONS DIVERSES. — Dans une étude nourrie de faits sur *La venue en France de Valentine Visconti, duchesse d'Orléans, et l'inventaire de ses joyaux apportés de Lombardie* (extr. de la *Miscellanea di Storia Italiana* (s. III, t. V); Turin, 1898, in-8°), notre savant collaborateur M. Jules CAMUS publie l'*Inventaire* du 8 septembre 1389 conservé aux Archives nationales de Paris (KK 264, fol. 2-7 v°), dont les articles suivants sont à signaler :

« 72. Item unes petites heures dont les ayz sont d'or, esmaillié de une annunciacion et de la gesine Nostre Dame, bordées de doze balays petiz, dix saphirs et quarante perles.

« 73. Item unes grans heures garnies de ayz d'or à ymages enlevez ; c'est assavoir une nunciation Nostre Dame, S. Loys de France et Saint Loys de Marseille.

« 85. Item un ays à livre, d'argent doré, à sept ymages enlevez ; — pesant quatre mars, six onces, cinq esterlins.

« 95. Item unes petites heures couvertes de blanc, a un fermoir d'argent.

« 96. Item un grant livre en alemant couvert de veloux vermeil, a deux fermoirs d'argent.

« 97. Item un autre livre ou est le service Saint Ambroise, couvert de cuir blanc.

« 98. Item un psaltier couvert de drap d'or, blanc, a deux fermoirs d'argent et un bouton de perles pour les enseigner.

« 99. Item unes heures de Nostre Dame, couvertes de veloux vermeil, a deux fermoirs d'argent a façon de bras.

« 100. Item un autre petit livre de Saint Cyprian, couvert de satin vermeil, a deux fermoirs d'argent.

« 101. Item un livre en alemant couvert de velviau rouge.

« 102. Item un autre livre d'alemans et un Mandeville, couvers de cramoisy.

« 130. Item un messel grant à l'usaige de Romme, couvert de veloux, a deux fermoirs d'argent.

« 170. Item deux autres grans bacins dorez, escripz sur les borz de lettres de grec, armoiez des armes dé Madame au fons ; — pesans trente-deux marcz, sept onces. »

A l'article 102 M. Camus ajoute cette note : « Il y a quelques années j'ai publié dans la *Revue des Bibliothèques*, t. IV, un article pour prouver que ce « Mandeville » doit être le ms. de la bibliothèque d'Este, à Modène, dont les premières lignes sont : *Explicit le romant messire Jehan de Mandeville, chevalier de la nacion d'Angleterre, escript et acomply l'an de grace Nostre Seigneur, mil ccc lxxx viii, le x*e *jour de decembre par la main Pierre le Sauvaige de Chaalons en Champaigne, maistre en ars ; demourant adonc a excellent et puissant Princesse la Duchesse de Tourainne, de Valois et de Beaumont.* — Quant au clerc qui l'a copié, ce pourrait bien être le « magister Petrus Salvage » qui, vers 1412, se trouvait à Asti, comme envoyé de Charles d'Orléans (voy. F. GABOTTO, *Docum. ined. sulla storia del Piemonte*, p. 147), et que nous trouvons, jusqu'en 1444, mentionné dans les comptes de Blois comme secrétaire, argentier et conseiller du Duc. »

PERSONNEL DES BIBLIOTHÈQUES

Bibliothèque nationale.

Département des Imprimés. — MM. DUCHEMIN et ANCHIER, stagiaires, sont nommés sous-bibliothécaires de 4e classe.

Département des Médailles. — M. DE VILLENOISY est nommé stagiaire.

[Du 19 février 1898.]

Donation Omont. — Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, au nom de l'État, est autorisé à accepter, aux clauses et conditions imposées, la donation faite à la Bibliothèque nationale par M. Henry-Auguste OMONT, suivant acte notarié du 11 novembre 1897, et consistant en une somme de cinq mille francs, qui devra être employée à l'acquisition d'un titre de rente trois pour cent sur l'État français, pour les arrérages en être affectés en secours aux fonctionnaires ou anciens fonctionnaires de ladite Bibliothèque et à leurs familles. — Cette donation portera le nom de « Fondation PROST-OMONT. » [Décret du 8 février 1898.]

Bibliothèque Sainte-Geneviève.

MM. POIRÉE et LAMOUROUX, bibliothécaires de 4e classe, sont nommés bibliothécaires de 3e classe. [Du 24 décembre 1897.]

M. RUELLE, conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève, est nommé

administrateur dudit établissement en remplacement de M. Henri Lavoix, décédé. [Décret du 10 janvier 1898.]

M. GRIVEAU, sous-bibliothécaire, est nommé bibliothécaire.

M. BOULENGER, attaché non rétribué, est nommé sous-bibliothécaire. [Du 16 février.]

Bibliothèques Universitaires.

M. JOUSSERANDOT (Louis-Joseph), licencié ès lettres, répétiteur au lycée de Laon, est nommé stagiaire à la bibliothèque de l'Université de Lyon. [Du 27 décembre 1897.]

— Sont promus à la 1re classe de leur emploi :

MM. SALINGARDES, sous-bibliothécaire à la bibliothèque de l'Université de Dijon ;

TEULIÉ, sous-bibliothécaire à la bibiothèque de l'Université de Montpellier. [Du 29 décembre 1897.]

— Un congé, sans traitement, est accordé, sur sa demande, à M. THIBOUT, sous-bibliothécaire à la bibliothèque de l'Université de Lille.

M. LAUDE (Jules-Alexandre), sous-bibliothécaire à la bibliothèque de l'Université de Montpellier (2e classe), en congé, est nommé sous-bibliothécaire à la bibliothèque de l'Université de Lille, en remplacement de M. Thibout. [Du 11 janvier 1898.]

— M. GAILLARD (Bernardin-Jean-Joseph-Michel-Marie), docteur en droit, est nommé stagiaire à la bibliothèque de l'Université de Montpellier. [Du 17 janvier.]

Musée Pédagogique.

M. VIGNERON, expéditionnaire au 4e bureau de la direction de l'enseignement secondaire, passe en la même qualité au Musée pédagogique, en remplacement de M. Monget, appelé à l'Administration centrale. — Il exercera les fonctions de bibliothécaire adjoint. [Du 7 février.]

Le Gérant : Ve BOUILLON.

Imprimerie polyglotte A. LE ROY. — FR. SIMON, Succr. — Rennes (687-98).

DES FRANÇAIS

QUI ONT ÉCRIT EN ITALIEN

AU XVI[e] SIÈCLE

A première vue on peut considérer les ouvrages écrits en italien par des Français comme de simples curiosités, méritant à peine une place dans l'histoire littéraire. On sera pourtant frappé de quelques-uns des noms qui se présenteront sous notre plume, quand ce ne serait que de ceux de Marguerite d'Angoulême et de Montaigne. D'une façon générale, les notes que nous avons recueillies sur les Français qui se sont essayés dans la langue de Pétrarque nous paraissent propres à montrer quelle influence a exercée chez nos compatriotes l'éducation italienne. Elles nous font connaître un certain nombre d'hommes, appartenant aux diverses classes de la société, qui avaient eu l'occasion de franchir les Monts et d'étudier dans les universités de Pavie, de Bologne, mais surtout de Padoue. Les registres matricules de la *natio gallica* dans cette dernière université ne nous ayant pas été conservés, il n'est pas sans intérêt de citer quelques-uns de ceux qui y séjournèrent et y reçurent une haute culture intellectuelle. On y verra que nombre de nos jeunes gens ne se bornaient pas à suivre les cours des jurisconsultes ou des médecins, ne se contentaient pas de discuter en latin scolastique, mais s'initiaient intimement à la vie du pays qui leur donnait l'hospitalité, s'éprenaient de ses femmes aux yeux noirs et de son ciel bleu, voulaient chanter leurs amours dans sa langue. Pétrarque et Bembo sont les deux modèles que ces poètes d'occasion s'efforcent de reproduire. S'ils écrivent en vers, ils n'ont pourtant pas la prétention d'être originaux; ils ne visent qu'au pastiche et s'estiment heureux si l'imitation est passable.

Les auteurs que nous allons citer ont écrit soit des poésies, soit des discours, soit des récits historiques ou des relations de voyages. Nous aurions pu grossir considérablement notre liste en y faisant figurer tous les Français dont nous possédons des lettres italiennes; mais nous avons pensé que ces lettres n'étaient pas à proprement parler des œuvres littéraires. La plupart de nos diplomates, au xvi[e] siècle, entendaient l'italien et l'écrivaient au besoin. Les agents, d'origine gênoise ou milanaise qui servaient François I[er], imposaient parfois leur langue à leurs collègues français. C'est ainsi que nous voyons, en 1529, l'évêque d'Avranches, Jehan de Langeac, signer, avec Gio. Gioacchino da Passano, des lettres italiennes adressées au roi[1]. Rien d'étonnant à ce qu'Antonio Rincon, qui est Espagnol, écrive tantôt en français, tantôt en italien. Au fond, la langue de ces correspondances n'a qu'une importance secondaire. Celui qui les signe peut fort bien emprunter la plume et le style d'un secrétaire. Nous possédons pourtant, surtout à l'époque de la Ligue, d'assez nombreuses lettres qui paraissent avoir été réellement écrites en italien par des Français; mais il ne faut pas les citer comme des modèles de style[2].

I. — Frère Loys Du Bois.

Le premier auteur dont nous ayons à parler est peu connu; c'est un bénédictin manceau, frère Loys Du Bois, ou Silvius, qui appartenait à l'abbaye de la Coûture. Frère Loys s'intitulait lui-même « philologus », qualification qui, au commencement du xvi[e] siècle, est assurément peu ordinaire[3]. Il nous apprend lui-même qu'il avait été le disciple de l'érudit brugeois Charles

1. Biblioth. nat., ms. fr. 3096, fol. 117, 81.

2. Mentionnons, à titre d'exemple, des lettres de Jean de Piles, abbé d'Orbais, 1591 (Biblioth. nat., ms. fr. 3980, fol. 189, 246, 284), d'Arnaud Sorbin de Sainte Foix, 1591 (*ibid.*, fol. 119), du sieur de Rantigny, 1592 (fr. 3981, fol. 108), de Joachim de Dinteville (fr. 3623, fol. 23).

Quant aux personnages dont la famille était originaire d'Italie, comme Pierre de Gondi, rien de plus naturel que de les voir écrire en italien.

3. En 1525 un Ravennais qui se disait « de' Rangoni », sans doute parce qu'il était attaché à Guido Rangone, prenait la qualification de « Thomas philologus » (voy. Catal. Rothschild, III, n° 2666). On voit, par de petites prières qu'il émaille de mots hébreux, qu'il avait appris les langues orientales.

Fernand. Celui-ci avait professé à l'université de Paris, puis, en 1486, était entré chez les bénédictins du Mans. Il mourut en 1517. Par Fernand, frère Loys Du Bois se rattachait au groupe de Robert Gaguin, et c'est là sans doute qu'il avait puisé le goût des langues étrangères. Il avait dû voyager. Nous voyons par ses vers latins qu'il était bon humaniste; mais il écrivait aussi en italien et même en espagnol : c'est ainsi qu'il touche à notre sujet.

Le moine philologue surveilla l'impression d'un ouvrage de son maître Fernand, le *Speculum disciplinae monasticae,* qui parut au mois de février 1515[1]. Il fit précéder l'édition d'une épigramme latine et d'un sonnet italien, imprimés au v° même du frontispice.

Voici le titre et le début de la pièce latine :

F. Lodoici Silvii, philologi Sartani[2], coenobitae quidem Culturaei, ordinis autem Benedictini, Fernandinique discipuli, ad candidum et pium lectorem, Epigramma extemporaneum.

Qui Benedictinae petis impallescere normae
Et p̄romissa cupis reddere vota Deo...

Suivent huit autres distiques.

Voici maintenant le sonnet italien :

---

1. Speculum disciplinę // Monasticæ : religiosi docti & perq̄ diserti patris Ca- // roli Fernādi : diui patris / Benedicti magni : assecle ma // ximi in quatuor libros distinctum : quorum capita p̄ // xima indicabuntur tabella. // Annectetur autem eidem / licet prius compositum // posterius tamen nobis oblatum / eodem titulo Spe- // culum : quod venerabili patri Hugoni a Sancto Vi- // ctore ascriptum est. // *Væneundantur simul in Officina Ascensiana* & // *Ioannis Parui Bibliopolarum Parisieñ.* — [Au v° du dernier f. :] *Finis.* // *In chacographia* [sic] *Ascensiana ad .XII. Calen. Martias Anni salutis nostræ ad calcul- // lum Romanum.* M. D. XV [1515]. In-fol. de 6 ff. lim., 94 ff. chiffr. pour la 1re partie et 10 ff. non chiffr. pour la 2e partie, lettres rondes, bel encadrement et marque de *Josse Bade* au titre.

Le *Speculum* est dédié par Charles Fernand « venerando patri Ivoni Morissoni, abbati Casalino ». — D'après la *Gallia christiana* (II, col. 166), Yves Morisson ne serait devenu abbé de Chézal-Benoist qu'en 1520, et il serait mort en 1547. Yves avait d'abord été abbé de Saint-Vincent du Mans (1502-1507). En 1509 il fut envoyé à Sainte-Justine de Padoue pour y étudier la discipline des moines. Il redevint abbé de Saint-Vincent en 1514 (*Gallia christiana*, XIV, 464-465). Peut-être frère Loys l'avait-il accompagné à Padoue en 1509.

On remarquera la date finale indiquée en style romain, c'est-à-dire en faisant commencer l'année au 1er janvier. Cette date est probablement donnée par frère Loys.

Biblioth. nat., Inv. Rés. D. 1608.

2. C'est-à-dire : né sur les bords de la Sarthe.

Ejusdem Silvii syncaerum de suo Fernando Judicium, vulgari Italorum lingua.

Smarita da virtù era nostra ætade,
De fragil spoglia cincta e di dolore,
Priva di luce, senza alcun amore,
Tal che vivendo gli era gran pietade;

Mossa[1] dal ciel, l'eterna majestade
Fece nel mondo nascer per honore
Un giglio, un lume, un germinante flore :
Karlo Fernando, fuga d'ogni[2] clade,

Auctor del *Specchio*, a cui se inclina
Ordin, religion, el viver cum mensura,
Qual cercha ogn'alma angelicha e divina.

Lassa, mortal, ogn'altra creatura,
Chè chi sol vole vita pelegrina,
Hugone e el *Spechio* habia per lectura.
Vale.

Quelques semaines plus tard, au mois de mars 1515, le nom de frère Loys du Bois se rencontre dans un autre ouvrage. Benedetto Moncetti, commissaire apostolique délégué en France et en Angleterre pour la réforme des ermites de Saint-Augustin, dédie au moine manceau une épître consolatoire de la mort de Louis XII[3]. Frère Loys fait précéder le volume de deux pièces de sa façon : un sonnet italien et quatre quatrains espagnols. Voici ces deux pièces

1. *Impr.* Mosso.

2. *Impr.* Ogne.

3. ¶ Epistola consolatoria de morte Lodovici XII. Re-//gis Francorū per modū dyalogi ædita a reuerē// do sacræ Theologiæ doctore maximo / ma // gistro Ioanne Benedicto Moncetto de // Castellione Aretino / totius Frācie // Angliēqz vicario generali / atqz // cōmissario apostolico di-// gnissimo : necnon // & vitæ re-// gula-// ris // reformatore diligentissimo : ordinis fratrū eremitarū // sancti Augustini : ad Mariam Anglam Francorum // Reginam : nunc vero lugubri veste indutam : dignissi // mam / liberalissimam / & pientissimam plurima scitu // digna tum ex antiquis tum etiam neothericis scri-// ptoribus complectens : Ideo aduerte..... — [A la fin du f. *bviij* v°.] ¶ *Finis huius consolatoriæ epistolæ in ædibus Hen-// rici Stephani chalcographiæ artis peritissimi e regi-// one schole Decretorum moram trahentis. vigesima // secunda luce Aprilis Anno domini M. D. XV* [1515]. In-4 de 16 ff., lettres rondes. (Biblioth. nat., Inv. Rés. 2812, dans un très précieux recueil acquis, par voie d'échange, de la Faculté de médecine de Montpellier.)

qui ne vaudront pas à l'auteur une grande réputation de poète, mais qui présentent cependant quelque intérêt :

Sonetto[1] *di messer Lodovico Silvio Mauro*[2], *philologo di Cenomanese, alla regina Maria Inglese*[3], *vidua*[4], *in la lingua italica Toscana.*

Fuge el consortio d'ogni altro animale,
Di fede armata e cincta di pietà,
La tortora che perso el compagno ha,
Nè al verde ramo più stende sua ale.

Vede a natura quanto fede cale[5],
Se un cor sanza razon solitar sta
Privo d'ogni piacer, Amor che fa
Che'l nodo conjugal poi morte vale?

Se in generoso pecto geme el core
Qual deste ad un che tene priva morte,
Sostentilo l'onesto e sacro amore

A viver comme vol tua dura sorte[6],
Non si da palma mai sanza labore,
Di pudicitia sal Lucretia forte,

E Penelope acorte,
Molte alte troverai. Lege questa opra
Che tua viduità di virtù copra.
Fr. Lo. Sil[7].

Lamentacion[8] *de la muy alta Maria Inglese, reyina*[9] *de Francia, infortunada biuda; fecha e compuesta en lengua castellana o espágnola.*

O Muerte perversa, dy por quales leyies
Pudiste y quisiste biuda dexar
Rreyina tam noble y tan singular,
Hija y muger y hermana de rreyies?

1. Impr. *Sonetti.*
2. Impr. *Mauro.*
3. Impr. *Anglesche.*
4. Impr. *vidue.*
5. Impr. cade.
6. Impr. de.
7. Fra Lodovico Silvio.
8. *Impr. Lameintacion.*
9. *Impr. Regina.* Cf. v. 3.

O grave dolor! O tristes tricteczas!
O Muerte maligna, dexaras segura
Tan sublime rreyina de tanta hermozura,
De tan gran linage, de tantas riqueczas!

Altas caidas no suelen venir
Si no a altas personas y grandes estados;
Mas los coraczones modestos templados
Con patientia suelon sus males sufrir[1].

Por esso, muy linda, muy noble, excellente[2],
Magnifica, bella, casta, benigna,
Infelice reyna soys de mas bien digna,
Quanto biuda os moustrais mas prudente.

II. — Marguerite d'Angoulême.

Les vers de frère Loys Du Bois et son goût pour la « philologie » sont des curiosités qui méritent d'être mentionnées ; mais il est évident que l'auteur manceau, dont nous ne connaissons aucun autre ouvrage, ne peut prétendre qu'à une place bien modeste dans l'histoire littéraire. Il en est autrement de Marguerite d'Angoulême, reine de Navarre. Nous parlons dans le livre Ier de notre *Histoire littéraire* des relations que cette illustre princesse entretint avec l'Italie ; nous y rappelons les hommages qu'elle reçut de divers poètes : Luigi Alamanni, Bernardo Tasso, Matteo Bandello, Niccolò Martelli ; nous y constatons enfin, après M. Toldo, combien l'imitation de Boccace est sensible dans *L'Heptameron*. Nous devons maintenant parler des tentatives faites par Marguerite pour écrire la langue de l'Italie.

La reine de Navarre paraît avoir étudié avec passion l'idiôme de Pétrarque et de Bembo, bien qu'elle ne le parlât qu'avec difficulté. Nous avons sur ce point des renseignements très précis dans deux lettres du réformateur Pier Paolo Vergerio, évêque de Capo d'Istria. Ce personnage, qui vint en France avec le cardinal Ippolito d'Este, vers le milieu de l'année 1540, obtint à Fontainebleau, une audience de la princesse. L'impression qu'elle

1. *Impr.* sufrit.
2. *Impr.* prudente.

produisit sur Vergerio fut profonde. Il écrivit aussitôt à Luigi Alamanni une lettre enthousiaste[1] :

« Molto magnifico fratello, Nè la signora marchesa di Pescara, nè la S. V., che sapete tanto bene tutti due in vive voci et tanto bene nei scritti vostri dir ciò che volete, nè il cardinal nostro illustrissimo, nè tutta Roma, predicandomi l'altezza et la bellezza dell' animo et dell' ingegno, et il fervor dello spirito acceso in Christo, et la carità ardente della serenissima regina di Navarra, me ne havete saputo dir tanto quanto io nel vero ho trovato hieri, che sua Maestà degnò di fare che io udissi un pezzo quelle sue rare voci : il qual giorno mi ha portato una letitia inenarrabile e senza dubbio la maggiore che io habbia havuto già molto tempo. Benedetto Dio et padre del signor nostro Giesù Christo, il quale, secondo la sua misericordia grande, ha suscitato in questa nostra età piena di errori et di tenebre, quando più se ne havea bisogno, uno spirito, un lume, una verità così chiara !.....[2]. »

Vergerio écrit avec non moins d'enthousiasme à la marquise di Pescara, Vittoria Colonna, et il ajoute de précieux détails :

« ..... La serenissima regina di Navara mi ha tenuto quattro lunghe hore, per le due prime fiate, a ragionar seco dello stato presente della chiesa di Dio et de' sacri studij et di alcuni articoli bellissimi et tutti spirituali, et di quegli appunto che vostra Eccellentia suol desiderar che si ragioni et si pensi sempre. Li quali ragionamenti, perciochè mi sono parsi come un ricco thesoro dignissimi da conservare et da communicare, per esser anche tale che communicando si augumenta, subito che io mi partì da sua Maestà, ho raccolti insieme et descritti, et se haverò tempo di rivederli et farli trascrivere, penso di mandarli con questo spazzo, et far vedere alla Eccellentia Vostra quanto alto questa regina ascende con lo intelletto et quanto bene ella sente et parla della gratia di Dio et della forza della parola sua.....

« Et come, direte, potesti tu intenderle [le opinioni della regina], usando essa, come intendiamo che usa per ordinario, la lingua francese, laquale tutti sappiano che tu non intendi ? Sua Maestà parlava francese, et io non intendo altro che parli in questa lingua, et nondimeno questa volta tanto l'ho

1. Le cardinal Ippolito d'Este était arrivé à Lyon au mois de mai 1540 avec Alamanni et Vergerio ; mais il était reparti presque aussitôt pour retrouver la cour, et bientôt, sans doute, Alamanni et Vergerio s'étaient trouvés séparés.

2. *Lettere volgari di diversi nobilissimi huomini. Libro primo* (Vinegia, in casa de' figliuoli di Aldo, 1544, in-8), fol. 99.

intesa ch'io penso di haverne perdute pochissime parole, et la ragione è che ella intende la lingua nostra d'Italia, se ben non l'usa, et intende etiandio molto della latina, nella quale io la sentì pronunciare alcune cose molto bene. Adunque sua Maestà havendo rispetto et compatendo alla mia poca intelligentia et infirmità, et volendo esser intesa, quando usava qualche vocabolo o modo di dire francese, che a lei poteva parere un poco duro et difficile alle mie orecchie, incontanente lo mitigava con un poco del nostro volgare d'Italia e col latino, oltra che ella pronunciava tanto distinto et tanto chiaro che mi faceva tosto capire la forza di quei vocaboli, et poi si parlava di materia della quale ho pur letto et sentito ragionare altre fiate. Basta che mi pare di haver ben inteso et raccolto intieramente quei ragionamenti, et la Eccelentia Vostra gli vederà et gli leggerà con stupore, non solo con piacere et frutto...[1] »

Marguerite, nous l'avons dit, s'essayait aux lettres italiennes ; c'est en italien qu'elle écrivait à Vittoria Colonna. La correspondance était fréquente, mais elle n'était pas toujours facile. En 1540, il arriva qu'Anne de Montmorency retint pendant quelque temps un recueil manuscrit de poésies que la marquise de Pescara envoyait à la reine : le connétable les trouvait suspectes d'hérésie[2].

Lorsqu'Alamanni était passé par Lyon, au mois de mai 1540, Marguerite lui avait fait remettre une lettre pour Vittoria, lettre que le poète avait transmise par l'intermédiaire de Georges d'Armagnac, évêque de Rodez, ambassadeur de France à Venise[3]. Cette intervention d'Alamanni nous permettrait presque de nous demander si la reine de Navarre n'était pas son élève et s'il ne retouchait pas les lettres ou les vers qu'elle écrivait.

Nous ne possédons que deux lettres adressées à Marguerite par Vittoria : l'une est datée de Rome le 15 février 1540[4] : l'autre est écrite quelques jours ou quelques semaines plus tard, au moment où Alamanni quittait Rome pour revenir en France[5]. Nous ne

1. *Ibid.*, fol. 100-101. — *Vittoria Colonna, marchesa di Pescara, carteggio raccolto e pubblicato da Ermanno Ferrero e Giuseppe Müller* (Torino, Loescher, 1892, in-8), p. 195.

2. L'ambassadeur d'Este, Sacrati, donne sur cet envoi de curieux détails dans diverses dépêches datées du mois d'août 1540. *Carteggio di Vittoria Colonna*, pp. 203-205.

3. *Carteggio*, p. 190.

4. *Ibid.*, p. 185.

5. *Ibid.*, p. 200.

connaissons également que deux lettres de Marguerite. La première, qui doit être de 1540, nous a été conservée dans le recueil intitulé : *Lettere volgari di diversi nobilissimi huomini* (Vinegia, 1542, in-8[1]); elle a sans doute subi quelques retouches. La seconde est probablement de 1545; elle est postérieure, en tout cas, au 19 décembre 1544, puisque Georges d'Armagnac y est cité comme cardinal; elle a été découverte par M. Fontana dans un recueil manuscrit de la bibliothèque municipale de Camerino, recueil qui remonte à la seconde moitié du XVIe siècle.

La seconde pièce étant d'une authenticité plus certaine que la première, nous la reproduirons de préférence, comme un spécimen du style de la reine :

« Cugina mia, mi è paruto, havendo riccvuta la vostra lettera, ch'io debbia dire quel che dissé Jacob, il quale non rispose altro alli suoi figlioli, quando gli dissero che Joseph regnava in Egitto, pensando che trovassero questa nuova apposta per rallegrarlo, ma quando vidde i carriaggi et i presenti mandati da Joseph, alhora lo credette et disse : Bastami, poichè 'l mio figliolo Joseph vive. Così, cugina mia, havendo io pianto la vostra morte, non dubitando però della felicità vostra, ma considerando la infelicità di coloro a' quali la presentia vostra è tanto necessaria (tra' quali numero me), sono stata più giorni senza potere ben credere la convalescentia; ma quando ho poi veduto la lettera vostra, con la quale mi pare sentire la voce et lo spirito vostro raggionare con meco, è forza ch'io dica : Bastami, et lodato sia Dio che la mia cugina et buona amica vive, vive, dico, in Colui il quale è la vera vita; perchè, quanto alla carne, io vi tengo buono tempo fa per morta, et che il vostro Adam con tutte le concupiscentie sia morto et crucifisso nel Nostro Signore Jesu Christo, col quale et per il quale voi siete morta et resuscitata, vivendo nella nova carne dell'agnello morto inanzi la creazione del mondo, et renovata in novo spirito, caminando sopra nova terra, contemplando i nuovi cieli, estimando le cose vecchie, le quali sono esteriori, esser passate, perchè l'esteriore finirà et non ci resterà altro permanente che l'interiore, sì che nissuna cosa mortale è degna di essere desiderata da colui il quale ha il suo cuore fisso nell' eterno Dio et nel bene della sua eternità. Ond'io tengo per certo che, contemplando voi le cose esteriori le quali Dio ha fatte per accecare i peccatori et perchè siano alli suoi eletti scala per salire alla cognizione della sua immensa potentia, sapientia et bontà, le giudicate tali quali elle sono, cioè un

1. Fol. 125 v°; *Carteggio*, p. 202.

vapore o fumo chiaro per un poco et poi passato così presto come passa la lagrima della perdita, quando è giunta alla speranza della recuperatione. Ma chi le conosce non vi può mettere il suo core, et chi non ha il core, nè ancho imbratta in loro il corpo, perchè, vedendo et udendo tutte queste cose, guarda solamente Dio, il quale parla et opera per le sue creature, et questo fa con l'occhio simplice dal quale è veduto Dio in tutte le cose, onde il corpo viene ad essere fatto luminoso, non vedendo altro fra le tenebre di questo mondo che la luce che vi luce, et così sono l'occhio et il cor vostro, a'quali io offero le mie affettionatissime raccomandationi, ma non di me sola, anzi di mons.or il cardinale d'Armignac, mio figliolo, l'honore del cui capello non mi ha dato tanto piacere quanto ne ho ricevuto intendendo per il testimonio della lettera vostra che la gloria di questo mondo non li ha niente mutato, cosa ch'io veggo essere molto rara in simili gradi[1]. Però vi prego, cugina mia et bona sorella, piacciavi d'essergli madre nel'absentia mia, et di parteciparlo delle gratie che Dio ha donate a voi, acciochè le tentationi, che assaliscono dalla mano destra, nol facciano cadere nel' abisso comune degli altri pari suoi, i quali in luogo di triumpho sono miserabil ruina della Chiesa, i cui ministri, se seguitassero in parole et costumi quei de' quali si chiamano successori, i principi et popoli christiani correggerebbono i loro errori, et le bocche di coloro che li sprezzano et riprendono sarebbono chiuse, ma vivendo come vivono, se gli huomini tacciono, le pietre parleranno. Dio voglia che costui il qual ho voluto nutrire per obedire alla sua santa parola et bona voluntà, sia trovato nel numero de'suoi eletti, sapendo bene che in ogni stato et grado ce ne sono de' suoi, i quali non hanno piegato il ginocchio avanti a Baal! Ma spero tanto nella bontà di Dio et in voi che, se per fragilità lo vederete cadere, l'avertirete come amica vera et correggerete come bona madre, laqual cosa vi prego a volere fare, come vorrei che facesti per la mia salute propria. Et con questa confidentia pregarò quel Dio il quale può quel che vuole et vuole più il ben nostro che noi non sapressimo mai desiderare, che vi sia sempre quello che già vi è, cioè vita et salute, sanità et consolatione, et che mi tenga sempre mai nella vostra bona amicitia.

Vostra bona cugina, sorella et amica : MARGARITA[2].

---

1. Georges d'Armagnac, nous l'avons dit, avait été promu au cardinalat le 19 décembre 1544. Il faut rapprocher de ce passage ce que Marguerite dit, peu de temps après, du cardinal dans une lettre au roi : « Je l'ay nourry despuis l'aige de dix ans, et a ma requeste luy donnastes l'evesché de Rhodez, de laquelle ne voulust estre ingrat serviteur, mais a emploié tout son temps a essayer de vous fere service ; dont je luy porte telle affection que s'il estoit mon propre fils ». *Nouvelles Lettres de la reine de Navarre, publiées par F. Génin,* 1842, p. 253.

2. *Carteggio di Vittoria Colonna*, p. 289.

Si un secrétaire a pu faire subir à cette lettre quelques retouches, elle n'en est pas moins écrite dans le style ordinaire de Marguerite. Non seulement on y retrouve son mysticisme vague et parfois insaisissable, mais elle laisse errer sa plume, comme dans ses lettres françaises, et se lance de même dans des phrases interminables. La correspondance de la reine avec Vittoria Colonna, si elle nous avait été conservée tout entière, aurait certainement présenté un grand intérêt; il est à souhaiter que les érudits italiens en découvrent de nouveaux fragments.

La reine de Navarre n'écrivait pas seulement en prose; elle semble avoir voulu faire des vers italiens comme elle faisait des vers français. Quatre sonnets insérés, sous le nom de la princesse, dans divers recueils du XVI[e] siècle, ont été reproduits par Luisa Bergalli dans une compilation dont les exemplaires sont rares, surtout en France[1]; aussi ne croyons-nous pas inutile d'en donner le texte à notre tour :

I

Padre eterno del ciel, che brami e vuoi
  Che a te tutti torniam, donde noi siamo
  Partiti ancora, e del fallir di Adamo
  Portasti pena per far salvi noi,

Guidami a te, che ciò far solo puoi,
  Chè da me non vagl'io se ben ciò bramo.
  Mercè sol grido e in te mio scampo chiamo,
  Perchè il nemico mio più non m'annoj.

Vano è il mio faticar, faccia ch'io voglio;
  So che inutile io son per mai salvarmi,
  Chè cercando fuggir romperò in scoglio.

Sol nel tuo sangue spero e sol coll'armi
  Della fe m'assicuro e con condoglio
  Ti prego che ti piaccia a te tirarmi.

---

1. *Componimenti poetici delle più illustri rimatrici d'ogni secolo* (Venezia, 1726, 2 vol. in-12), I, pp. 54-55. — Luisa Bergalli ajoute dans ses notes (I, p. 265), en parlant de Marguerite : « Vien riferito che nella nostra lingua, oltre i sonetti che vanno sparsi per le raccolte, ella abbia composto un *poema eroico.* »

II

Felice voi, che cogli spiriti ardenti
  Avete il core al mio Signor rivolto
  Ed accendete ogn'uno a star raccolto
  In lui, che verso noi tien gl'occhi intenti

Misera mè, che a passi infermi e lenti
  Seguito ho lui che me sprezzato ha molto;
  Ond'or del van desio fallace e stolto
  L'alma si pente e trae sospir cocenti.

Priegate voi, che degli eletti siete,
  Per me de' cieli il re, che la sua mano
  Mi tenga sopra e mi raccolga in seno :

E poichè scorto il vero lume avete,
  Fate che ancor non sia per gl'altri vano;
  Ma che il provi ciascun chiaro e sereno.

III

Voi, donna, che domate i fieri mostri
  Che la terra produce e il gran serpente
  Sopra voi stessa alzato con la mente
  Pura salita agli superni chiostri;

Quanto avran da imitare i giorni nostri
  Ed invidiarli la futura gente,
  Che al fuggir chiamerà l'ore sue lente,
  Goder bramosa in ciel degli onor vostri!

Voi nel volto divin gl'occhi pascendo,
  Viverete là sù, spirito eletto,
  Nella celeste, dolce flamma ardendo.

Coglierà il frutto allor vostro intelletto
  Del seme sparso, il sommo ben godendo,
  Ch'è delle nostre menti il vero oggetto.

IV

Già desiai di far al mondo conte
  Le grazie che dal cielo, e non d'altronde,
  Piovvero in voi e d'onorata fronde
  Nel bel Parnaso cingermi la fronte;

Or mi spaventa il caso di Fetonte
  Che per troppo poggiar cadè nell'onde,
  Mentre del Pò lunge le verdi sponde[1]
  Vo pensando salire al sagro monte.

Ma col vostro favor la vostra gloria
  Poggierà per le mie vergate carte,
  Io salirò per non segnato calle.

E per me griderà ciascun Vittoria,
  Risponderà Vittoria in ogni parte
  Ogn'alto monte, ogni profonda valle.

Ces vers sont-ils bien authentiques? Nous n'oserions l'affirmer, même pour les trois premières pièces. Tout ce que nous pouvons dire, c'est qu'ils reflètent exactement les idées religieuses de Marguerite. Quant à la forme, elle est calquée sur celle des sonnets de Vittoria Colonna : les mots mêmes sont ceux qu'emploie la marquise de Pescara. Il y a dans les œuvres de cette dernière deux sonnets commençant par : *Padre eterno del ciel*[2], trois sonnets commençant par : *Felice*[3]; un sonnet commençant par : *Già desiai*[4].

III. — Mellin de Saint-Gelais.

La plupart des poètes qui vivaient à la cour de Marguerite s'intéressaient comme elle aux choses de l'Italie, en particulier Mellin de Saint-Gelais. Celui-ci avait, dit-on, étudié au-delà des Alpes; il contribua plus que tout autre à introduire le sonnet en France; il traduisit un fragment de l'*Orlando furioso* et il entreprit de faire passer dans notre langue la *Sofonisba* de Trissino. Il s'amusait parfois à rimer en italien. On trouve dans ses œuvres un joli distique composé par lui :

1. La mention du Pô semble bien prouver que ces vers ne sont pas de Marguerite.
2. *Rime di Vittoria Colonna* (Bergamo, 1760, in-4), pp. 87, 186.
3. *Ibid.*, pp. 58, 92, 182.
4. *Ibid.*, p. 26.

Escrit d'un dyamant sur le miroir de Mlle de Rohan.

S'el bel ch'in voi si scorge ogni altro eccede,
Quanto deve esser quel che non si vede[1]!

IV. — Amomo et Jean de Maumont.

Nous allons voir maintenant un ouvrage plus étendu. Il ne s'agit plus cette fois de quelques vers, mais d'un recueil de poésies, variées aussi bien par leur forme que par leur sujet. Il parut en 1535, à Paris, un volume, aujourd'hui fort rare, dont voici le titre :

RIME TOSCANE D'AMO-
MO PER MADAMA
CHARLOTTA
D'HISCA.

STAMPATO IN PARIGI PER SIMO-
ne Colineo il giorno X dì Nouembre.
L'Anno M.D.XXXV[2].

---

1. *Œuvres complètes de Melin de Sainct-Gelays*, édition publiée par Prosper Blanchemain, 1873, in-16, II, p. 28.

On trouve dans les œuvres du poète cette variante :

S'el bel ch'in voi si vede il cor mi strugge,
Quanto potrebbe quell' che gli ochi fugge!

Mellin a lui-même traduit le distique italien en un quatrain français

Si ce que l'on voit apparoistre
De vos beautés tant de cœurs poind,
Combien plus aimable en doit estre
La beauté qui ne se voit point!

2. In-8 de 72 ff. non chiffr., sign. *a-i*, car. ital. — Biblioth. de l'Arsenal, B.-L. 4110; — Biblioth. de Besançon, *Sciences* 38. — Les deux exemplaires sont incomplets, mais on peut suppléer à leurs lacunes par la réimpression suivante, dont nous avons vérifié la parfaite exactitude :

Rime Toscane || d'Amomo per Ma- || dama Charlot || ta d'Hisca. || *In Vinegia.* || MDXXXVIII [1538]. In-8 de 72 ff. non chiffr., car. ital. (Biblioth. de l'Arsenal; notre bibliothèque.)

Le volume s'ouvre par une épître au cardinal de Lorraine[1], dans laquelle l'auteur dit assez nettement qu'il n'est pas Italien. Après avoir rappelé que ceux qui ont quelque ambition s'efforcent de laisser une œuvre qui leur survive, il s'excuse « di mettere a la ventura fra molte varie et mature intelligenze così pochi et teneramente formati concetti d'amore », qu'un illustre protecteur peut seul faire accepter, « se pur avenisse che nè honorevole desiderio di non vivere chetamente, come i brutti animali fanno, nè troppa giovanezza o *diversità di patria et di sermone*, o forzata (che così si può meritamente chiamare quella d'Amore) obbedienza, principale et sola cagione di tutto questo, fosse assai forte riparo et scudo ». C'est bien un Français qui parle. Plus loin, en effet, faisant l'éloge de François Ier, il s'écrie :

Et l'honorata *mia terra gentile*
Sotto pastor sì glorioso et degno
Rinoverà la santa età de l'oro[2].

A la suite de l'épître, on trouve un sonnet de Gabriello Simeoni « a i lettori ». Cette pièce a pu faire croire à ceux qui n'ont jeté

1. Jean, fils de René II, duc de Lorraine et de Bar, et de Philippe de Gueldre, sa seconde femme, était né en 1488. Dès 1501, l'évêché de Metz lui fut réservé, mais il n'en prit possession qu'en 1508. Il reçut en 1517 l'évêché de Toul, qu'il conserva jusqu'en 1525, et qu'il reprit de 1533 à 1537 et de décembre 1542 à 1543. Il obtint en 1518 le chapeau de cardinal. Toutes les dignités ecclésiastiques s'accumulèrent sur sa tête. Il fut évêque de Valence (1521-1524), évêque de Thérouane (1522-1535), évêque de Verdun (1523-1544), évêque de Luçon (1524), archevêque de Narbonne (1524-1550), archevêque de Reims (1533-1538), évêque d'Albi (1536-1550), archevêque de Lyon (1537-1539), évêque d'Agen (1538-1550), évêque de Nantes (1542-1550). Il fut en outre abbé de Gorze, de Fécamp, de Cluny, de Saint-Jean de Laon, de Saint-Germer, de Saint-Médard de Soissons, de Marmoutiers, de Saint-Ouen de Rouen, de Saint-Mansuy-lès-Toul. Il mourut le 10 mai 1550.

Le cardinal de Lorraine protégea les lettres. Il fut parrain, en 1525, d'un fils de Corneille Agrippa (Prost, *Corneille Agriqpa*, II, p. 94). La même année, Barthélemy de Salignac lui dédiait son Itinéraire en Terre Sainte (*Itinerarii Terre sancte Descriptio*). En 1528, Clément Marot s'adressait à lui comme à un Mécène (voy. l'édition Guiffrey, III, p. 101). En 1534, Antoine Macault lui dédiait sa traduction de *L'Oraison que feit Ciceron a Cæsar pour le rappel de M. Marcellus*. Estienne Dolet et Joh. Richius célèbrent aussi la libéralité du prélat (voy. Marot, éd. Guiffrey, III, p. 105).

Le cardinal de Lorraine avait des Italiens à son service, notamment Alfonso Fieschi, gentilhomme ferrarais, à qui le roi accorda, le 7 avril 1537, des lettres de naturalité. (*Cat. des actes de François Ier*, III, no 8875 ; VI, no 21242.)

2. Voy. ci-après la *Selva* dédiée au roi, v. 50.

sur le volume qu'un rapide coup d'œil qu'il était tout entier l'œuvre de Simeoni[1]; c'est là une erreur qu'un examen tant soit peu attentif a bien vite dissipée. Le nom de Simeoni n'est pourtant pas sans importance. Nous voyons par ce sonnet et par un passage rapporté plus loin qu'il était l'ami de l'auteur. Il n'est pas téméraire de penser qu'il a, tout au moins, revu les vers d'Amomo.

Celui-ci le dit lui-même :

quante charte vergo,
N'è causa lui, che mi drizò la penna[2].

Les *Rime* comprennent diverses pièces (sonnets, *canzoni*, *sestine*) à la louange de Charlotte d'Hisca[3]; un *Epitaphio di Adone*, imité de Théocrite; un *Dialogo*, dont les personnages sont : Olympia, Ecco, Pamphilo; une *Selva*, dédiée au roi François Ier; un curieux poème intitulé *Triompho della Bellezza;* une *Egloga tyrrena*, dont les interlocuteurs sont: Opico, Sylvano, Mosso, enfin la *Favola di Pyramo et Thisbe*, poème en quarante-quatre octaves dédié « a madonna Olympia ».

M. Flamini, qui a récemment étudié les vers d'Amomo[4], a relevé divers emprunts faits, non seulement à Pétrarque, mais

---

1. Vernazza est tombé dans cette erreur. Voy. Melzi, *Dizionario di opere anonime e pseudonime*, II, 450.

2. Voy. la *Selva* citée plus loin, v. 158.

3. Voici un sonnet qui mérite d'être relevé à cause des noms qui y sont réunis :

Tre belle donne honestamente lasse
Riscontrai per un largo et bel camino
Che con l'andar celeste et pellegrino
M'arser, si che fu forza gli occhi alzasse.
Et pien di meraviglia rimirasse
Il portamento altier, raro et divino
Et con un sguardo riverente e' nchino
La felice brigata salutasse.
La prima che toglieva a l'altre il pregio,
Anzi che dava loro ogni beltate,
Era Hischa mia che a se sola somiglia.
Et Claudia di beltate essempio egregio,
Ma di Giovanna honor di quest' etate
Spargean faville accese ambe le ciglia.

(*Rime toscane d'Amomo*, Vinegia, 1538, fol. Cviij.)

4. *Studi di storia letteraria* (Livorno, 1895, in-8), pp. 249 et suiv.

à Saunazaro, à Bembo, à Lodovico Ariosto. Bien que le poète ne puisse prétendre à l'originalité, son recueil n'en est pas moins un des plus curieux de ceux qui virent le jour dans le second quart du XVIe siècle.

Les deux pièces les plus intéressantes du volume sont la *Selva* et le *Triompho della Bellezza*. Nous reproduirons de préférence la première, où l'on trouve l'éloge de divers poètes français et italiens qui vivaient à la cour de François Ier. M. Flamini n'en a donné que des fragments, tandis qu'il a réimprimé intégralement le *Triompho*.

Selva al christianissimo re di Francia, Francesco primo.

De l'antico Titon la bella sposa
Tutta gielata uscia de la marina
Mostrando al sol le chiome bionde et molli,
Onde cadendo in terra il salso humore
Uscir fa l'amaranto et la viola;
El caldo Apollo, mezzo fuor de l'onde,
Cominciava a cacciar l'ombra et le stelle,
Et le cime dei monti a farsi d'oro.
Ogni augelletto inamorato et vagho
Sen già vezoso d'una in altra fronda,
Salutando del sol le luci gialle
Et rompeva il villan le zolle dure,
Quand'io, ch'odio la sera, amo l'aurora
(Quel non soglion far felici amanti)
Per far gli usati miei lunghi lamenti,
Di verdi mirti in un boschetto entrai
Et, andando così tra pianta et pianta,
Un lamento sentij che d'un fanciullo
Parea ch'al mastro veggia tor la verga.
Corsi verso la voce et viddi Amore
Che havea longi gittato et face et arco
Et per gli occhi spargea due larghi fiumi
Con si dolce ramarico ch' harebbe
Costretto insieme a lagrimar con lui
Un marmo, un legno, ogni più duro Scytha.
Voleva tutte spennacchiarsi l'ale
Quand'io corsi a tener le sante mani
Con che l'opra immortal disfar credea.
Et dimandaili riverente e' nchino
La gran cagion di così lungo pianto.
— Come terrò, diss'ei, mai gli occhi asciutti?
JACOBO SANAZAR, ch' Idalia et Cypro

1. Jacopo Sannazaro, qui avait mis le genre pastoral à la mode en Italie et en France, était mort au mois d'août 1530.

Col dotto inchiostro sì lodato havea
Che di gran lunga potea Lemno et Samo,
Ortygia et Delo superar d'honore
Et appressarsi ad Elicona et Cinto,
Poca polvere è sol, che nulla sente!
Ond'io qui piango sconsolato et solo
Come l'april suol Philomena o Progne.
— Che poco ardir, diss'io, per te si forte
Che togli il ferro a Marte, il foco a Giove!
Asciuga gli occhi et rasserena il volto :
Mille ingegni son hoggi i più sublimi
Che fur dal di che Adamo aperse gli occhi.
Veggio un gran re ch'i peregrini ingegni
Trae di miseria et ti consagra il suo :
FRANCESCO PRIMO, ch'a mal grado et onta
De la cieca Fortuna et de le stelle,
Un giorno domerà Caribdi et Scylla;
Et l'honorata mia terra gentile,
Sotto pastor sì glorioso et degno,
Rinoverà la santa età de l'oro.
Benchè Fortuna gli ha voltato il tergo,
La infinita virtù che in lui fiorisce
Farà spander l'imperio e il nome suo
Da gl' Ipperborei monti a gli Lunari,
Et dal mar Indo a l'estrema onda Maura.
Questo sì dolcemente il gallo idioma
Fa risonar con la tua lira, Amore,
Come in Tebe Amphione, in Tracia Orfeo,
Et spesso al suon de le sue dolci rime
Muover le piante ha fatto et stare il sole.
Un gran signor che l'honorata testa
Porta coperta di cappel vermiglio,
Sceso dal seme invitto[1] di LORENA[2],
Seguir poi veggio. O fortunati ingegni,
S'adempir le sue voglie egli potesse!
Non si vanteria più l'antica etate,
Nè sprezzar la presente si potrebbe.
Quanti spirti gentij si perdon' hoggi
Perchè non è chi la virtude essalti,
Et la spogliata povertà, che sempre
Nimica è stata a gloriose imprese,
Disperati ir gli fa fra mille spade[3].
Questo signor, d'ogni virtude amico,
Fa che la lingua toscha hoggi si prezzi
Sin dove volge Senna il torto piede.
Veggio il mio SANTO AMBROSIO[4], a cui le muse

1. *Impr.* iunito.

2. Il s'agit de Jean, cardinal de Lorraine, à qui le recueil est dédié.

3. On voit qu'Amomo était pauvre et comptait sur la générosité du cardinal.

4. M. de Saint-Ambroise est Jacques Colin, d'Auxerre, secrétaire et lecteur ordinaire

Tessono di lor man vaghe ghirlande
Per circondarli poi la dotta fronte.
Questo sol basta, Amore, a rallegrarti[1]
Chè talmente ha di te fatto parole
Che accender può de tue flamme il ghiaccio
Et far liquido il mar che indura Arturo.
SANGELESSE[2] gentil mi s'appresenta,
Che verga i fogli d'amoroso inchiostro
Con uno stil ch' a pena il meglio intendo;
Et, se tirò da i monti il vecchio Ascreo
I mirti et gl' orni, può costui cantando
Plagar la tigre dove inonda il Gange.
Egli ha spinto sì longe il sermon gallo,
Che poco Athene et manco invidia Roma.
Che bella compagnia da lunge io veggio
Che ne vien per ornar la penna mia!
Da poi che morse il gran scrittor di Laura,
Vaghe sorelle d' Helicona al flume,
Sì dotta schiera un quanto non vedeste
Di Toschani poeti. Io scorgo prima
Un nuovo Apollo a chi le gratie derno
Un stil sì vago, un sì pregiato inchiostro,
Che l'invidia non trova ove l'emende;
A cui non sol la bella patria d'Arno,
Ma l'honorata Gallia e 'l suo pastore
Debbe non men ch' a la nodrice il figlio;
Et quei che il lor natio dolce paese
Hanno lasciato sol per servar fede
Et per morir sotto l'insegne galle
Ha consegrato con la dotta lira,
Tal che ingiuria di tempo o di fortuna
Non temeran fin che si volga il cielo.
Questo è l'autor che la sua bella pianta

du roi, abbé de Saint-Ambroise de Bourges (1531-1547), abbé d'Issoudun et d'Olivet (voy. *Gallia christiana*, II, p. 181). Jacques n'était pas seulement poète, c'était aussi un Mécène (voy. MAROT, éd. Guiffrey, II, p. 182). Il avait rempli en Italie, dans le cours des années 1528 et 1529, une mission politique et il avait profité de l'occasion pour s'initier à la langue et à la littérature de la Péninsule. Les archives de Chantilly possèdent de lui un assez grand nombre de lettres adressées, soit au grand-maître Anne de Montmorency, soit au secrétaire de Montmorency, Nicolas Berthereau. Écrivant à ce dernier, Jacques Colin met parfois en vedette des titres italiens : « Magnifico signor mio et fratello honorato, Honorando fratello » (Archives de Chantilly, *Lettres de Montmorency*, XIV, fol. 142 ; XV, fol. 292). Nous parlons ailleurs de l'abbé de Saint-Ambroise, de ses relations avec Benedetto Tagliacarne, dit Teocreno, et de sa traduction du *Cortegiano* de Balt. Castiglione. Il nous faut malheureusement constater qu'il se montrait fort rapace à l'égard de ses moines (voy. *Bull. du protestantisme*, 1898, p. 84).

1. Les deux éditions portent : *rallegarti*

2. Mellin de Saint-Gelais.

Ha sì lodata dentro ai versi suoi,
Che sprezza il mirto et poco teme il lauro.
A mal mio grado vuoi nomarlo, o penna :
Senza nomarlo pur saresti intesa,
Ch' il nome suo fin dove cinge il mondo
L'amorosa Amphitrite e 'l vecchio Glauco,
Et là 've spiega il sol la chioma d'oro,
È celebrato de immortali honori.
Ma poi che hai di nomarlo un tal desio,
È LUIGI ALAMANNI[1]. Un mio signore
Veggio DI NUVOLARA[2], a cui natura
Et le stelle donar sì rara dote
Che tutto in lui votò la Copia il corno.
Taccia chi loda il gran figliuol d'Anchise
Di pietà di valore, et di bellezza
Di Cefiso il figliuol che morse al fonte :
ANNIBALLE gentil tanto gl'avanza
Quanto le stelle di chiarezza il sole
Et di grandezza la mirica il pino.
Ecco venire un mio sì grande amico :
Di questo il più fedele, il più gentile
Non cingen l'Alpi e'l gran padre Tyrreno,
D'ogni rara virtute unico essempio :
MICHEL DI MORRA[3], che le ricche terre
Sprezzò sol per seguir le galle insegne,
Et postpose la patria e i chari figli,
Glorioso FRANCESCO, al vostro honore.
Merta costui ch'il santo Aonio choro
Di lauro et mirto et, voi, di perle et d'auro
Gli coroniate l'honorate tempie.
Un giovene vidd'io, ch'al terzo cielo
Parea nodrito in grembo a Pasitea,
Ch'un tal forse non è ne la tua schiera
Di senno, di valor, di cortesia.
Tutto vestito et d'ogni parte cinto
Di quei pure è costui che l'ostro et l'auro,

---

1. Luigi Alamanni résidait en France depuis 1531.

2. Annibal Gonzaga, conte di Nuvolara, avait d'abord servi François Ier en Italie, puis il était venu en France, où nous le trouvons en 1531. Il fut tué en combattant dans les rangs de l'armée française (voy. MAROT, éd. Jannet, III, p. 49).

3. Gio. Michele di Morra, baron napolitain, appartenait à la famille du pape Grégoire VIII. Après la malheureuse expédition de Lautrec, il fut accusé d'avoir favorisé le parti français et dut se réfugier en France (1528). Il recevait en 1532 une pension de 200 l. t. (*Cat. des actes de François Ier*, II, nº 5756). En 1549 cette pension était portée à 400 l. t. (Biblioth. nat., ms. fr. 3132, fol. 39 vº). Lamberto di Morra, frère de Gio. Michele, recevait 100 l. t. de pension en 1532 (*Cat. des actes de François Ier*, II, nº 5756); il en avait 200 en 1548, 1549, 1565 (Biblioth. nat., mss. fr. 3132, fol. 39 vº ; 28544, dossier 46857, pièces 2 et 3). Nous parlons ailleurs avec plus de détail des personnages italiens cités par Amomo.

Quasi vil cosa, si lasciò da tergo
Per servar fede a i santi gigli d'oro.
Et s'amò mai la Luna Endimione,
Le belle habitatrici di Parnasso
Tengon GIOVAN VINCENZO GAMBACORTE[1]
Nel casto seno lor la notte e 'l giorno.
Vien poi (so ben che tu 'l cognosci, Amore,
Ch'eletto l'hai fra mille alme leggiadre
Perchè con stile a nullo altro secondo
Ogn'un tirasse a l'amorosa rete;
Sollo io per me che quante charte vergo
N'è causa lui che mi drizò la penna,
Acciò ch'i miei sospir chiudessi in versi)
GABRIEL SIMEONI[2]. O stelle ingrate,
Come ai spirti sì bei siete sì parche?
Le ricche arene che produce il Tago,
Et quanti fonti Lidia in grembo accoglie,
Quante gemme a l'uscir de l'Oriente
Scuopre la fredda et matutina Aurora,
Non vaglion di costui un verso solo.
Amor, se ben ti par che stia sepolto,
Un giorno vedrai dipinti i fogli
Di così degno inchiostro, che dirai
Ch' era senza cagion l'usato pianto.
Ma quando sotto il cielo altro non fosse
Ch' uno EMILIO FERRETTO[3], hor non devresti
Esser sì lieto, Amor, come vivendo
Chi Lesbia et Delia et chi lodò Corinna?
L'ingiustamente offesa patria d'Arno
A pene fece mai figliuol più degno
Da che fè guerra per Tarquinio a Roma.
Che bella coppia, Amor, ch' io viddi un giorno!
Asciuga gli occhi et abbandona il boscho;
Chè ragion hai di rallegrarti sempre.
Vedi che schiera di latine muse
Gli vanno dietro et non li lassan mai.

---

1. Le Napolitain Gio. Vincenzo Gambacorta était venu en France, comme Gio. Michele di Morra, après la défaite de Lautrec. Il recevait en 1532 une pension de 100 l. t. (*Cat. des actes de François Ier*, II, n° 5756), et il figure encore sur les états royaux en 1549. Sa pension est alors de 200 l. t. (Biblioth. nat., ms. fr. 3132, fol. 40). Gio. Donato Gambacorta qui, en 1560, reçut un don du roi (Biblioth. nat., ms. fr. 3942, fol. 17 v°), était sans doute le fils de Vincenzo.

2. Simeoni occupe une place trop importante dans l'histoire de la littérature italienne en France pour que nous puissions en parler incidemment ici. Rappelons qu'il était né en 1509.

3. Emilio Ferretti est l'un des plus célèbres jurisconsultes italiens qui aient vécu en France. Né en 1489, il fut pourvu, en 1533, d'un office de conseiller lai au parlement de Paris. Il abandonna ce poste par la suite et professa le droit dans la ville d'Avignon, où il mourut en 1552.

GIULIO CAMILLO[1] è l'un, ch' il bel cammino
Mostra per gire al ciel non ch' a Parnasso,
Et tor la sete di Castalia al fonte.
Costui sol basta a far tenerti in pregio :
Nè tanti strali il fabro Siciliano
Ti fa, battendo ogn' hor la dura incude,
Quanti te ne tempra ei sol con la penna.
Un FRANCESCO BELLIN[2], pur tuo prigione,
L'altro era, un che la flebile elegia
Canta si ben, ch' accender può d'amore
A mezzo il verno le spogliate piante.
Quanto mi dolse che lasciò la Senna
Per ire al Tebro, ove sperò ch'anchora
L'amoroso suo stil stimato fosse !
Ma tornato era Amor a rallegrarsi
Et mi lasciò tutto pensoso al boscho,
Drizando verso il ciel l'ale dipinte[3].

Outre les poètes qui viennent d'être cités, et dont plusieurs : le comte de Nuvolara, Gio. Michele di Morra et Gio. Vincenzo Gambacorta, n'ont pas laissé d'autre souvenir dans l'histoire littéraire, Amomo mentionne le précepteur du roi Henri II, Benedetto Tagliacarne, autrement dit Teocreno,

Ch' adorna Italia d'immortale honore[4].

Le *Triompho della Bellezza*, qui compte 190 vers, est écrit en tercets. Le poète y célèbre les beautés qui ornent la cour de François Ier. On y voit d'abord :

La regina di Francia LIONORA,

---

1. Parlant ailleurs de Giulio Camillo Delminio, nous nous bornerons à renvoyer ici aux *Studi di storia letteraria* de Flamini, p. 319.

2. Le Frioulan Francesco Bellini est peu connu. On sait seulement qu'il avait étudié à Padoue, où il s'était lié avec Bembo. L'œuvre la plus importante qu'on ait de lui est une élégie sur la mort de son maître Pietro Pomponazzo. Il semble que cette pièce soit précisément la " flebile elegia " dont parle Amomo. Ce détail permettrait de supposer que notre poète avait lui aussi étudié à Padoue.

Bellini était en France dans le courant de l'année 1534. Voy. FLAMINI, *Studi*, pp. 318 et 429.

3. *Rime toscane d'Amomo*, 1535, fol. *g viij-h iij*. — L'exemplaire de l'Arsenal étant incomplet, nous suivons la réimpression de 1538.

4. Fol. *Dvj*.

puis Marguerite, la reine de Navarre. Près des deux princesses on admire :

Del re Francesco mio le tre figliuole.

Le roi n'avait que deux filles : Madeleine, née en 1520, morte en 1537, peu après son mariage avec le roi d'Écosse, et Marguerite, née en 1523, duchesse de Savoie en 1559, morte en 1574 ; mais Amomo considère comme une troisième fille Catherine de Médicis, qui avait épousé en 1533 le duc d'Orléans, plus tard Henri II :

Chè figliuola gli è pur quella che tanto
Fiorenza honora et tutta Italia seco.

Auprès de ces étoiles de première grandeur figurent Lionora Corregio[1] et tout un escadron féminin :

Una squadra che par di Cyteree,
De la bellezza et d'honestà Diane,
Alme celesti ne le sante Idee.
Di VANDOMO[2] et de GUISA[3] alte et soprane
Et di LOREN[4] le figlie, che create
Parean nel cielo et non fra genti humane.

---

1. Lionora était fille de Niccolò da Corregio et de Cassandra di Bartolomeo Coleoni. Fiancée d'abord au comte de Carpi, Alberto Pio, qui mourut en 1531, elle épousa Eleuterio Rusca, de Come. Voy. LITTA, *Famiglie celebri italiane,* II, n° XV[b], tav. III.

2. Le poète peut avoir en vue trois des filles de Charles de Bourbon, duc de Vendôme, et de Françoise d'Alençon, savoir : Marie, née le 29 octobre 1515, fiancée à Jacques V, roi d'Ecosse, mais morte, avant la célébration du mariage, le 28 septembre 1538 ; Marguerite, née le 26 octobre 1516, mariée à François de Clèves, duc de Nevers ; Madeleine, née le 3 février 1520, abbesse de Sainte-Croix de Poitiers.

3. Les filles de Guise sont les filles de Claude de Lorraine, premier duc de Guise (1528), savoir : Marie, née le 22 novembre 1515, mariée le 4 août 1534, à Louis II d'Orléans duc de Longueville, après la mort de qui elle épousa Jacques V, roi d'Ecosse (1538) ; Louise, née le 10 janvier 1521 (n. s.), mariée à Charles de Croy ; Renée, née le 22 septembre 1522, abbesse de Saint-Pierre de Reims (1546). La quatrième fille, Antoinette, qui fut abbesse de Faremoustier, ne saurait entrer en ligne de compte. Elle était née le 31 août 1531. Voy. ANSELME, III, p. 485.

4. Nous ne voyons qu'une fille de Lorraine qui puisse être citée en 1533 ou 1535 : Anne, née le 25 juillet 1522, d'Antoine duc de Lorraine et de Bar, et de Renée de Bourbon. Anne épousa, en 1540, René de Nassau, prince d'Orange. Devenue veuve, elle contracta une seconde alliance avec Philippe de Croy, duc d'Arschot, et mourut en 1568.

Les autres belles sont une Olympia, que nous n'avons pu identifier et que le poète appelle : « Olympia mia[1] » ; la dame à qui le recueil est dédié :

> ESCHA, inveschata a gli huomini, a gli dei ;

l'amirale, c'est-à-dire Françoise de Longwy, femme de l'amiral Philippe Chabot[2] ; quatre dames qui forment un « cerchio eletto » :

> PONTIEVRE[3], HUBAN[4], CHASTEGNERAI[5], L'ESTRANGE[6].

La mention qui suit (v. 141) est plus intéressante encore ; c'est celle de

> HÉLÈNE DE BOYSI : plus de heur que d'ais[e] a.

Celle-ci était fille d'Artus Gouffier, duc de Roannois, et d'Hélène de Hangest ; elle avait épousé, en 1517, Louis de Vendôme, prince de Chabanais, vidame de Chartres, puis, en 1527, François de Clermont, seigneur de Traves et de Saint-Chéron[7]. Elle mourut à Marseille le 29 octobre 1533[8]. Clément Marot et Mellin de Saint-

---

1. Ne serait-ce pas cette Olimpia qui déplore ses chagrins d'amour dans l'églogue citée plus haut et dans la pièce intitulée : *Olympia a Bireno ?*

2. Françoise est une des dames à qui Marot adresse des étrennes en 1538 (éd. Jannet, II, p. 202).

3. Il s'agit probablement de Jeanne de Brosse, ou de Bretagne, seconde fille de René de Brosse, dit de Bretagne, comte de Penthièvre, vicomte de Bridiers, etc., tué à Pavie en 1525, et de Jeanne de Comines, morte le 19 mars 1514 (n. s.). Jeanne épousa, par contrat du 11 mars 1532 (n. s.), René de Laval, seigneur de Bressuire, de Maillé et de La Motte-Hérayc. C'est elle que Marot appelle Mme de Bressuire et à qui, en 1538, il adresse des étrennes (éd. Jannet, II, p. 205.) Sa sœur aînée, Charlotte, fut la femme de François II de Luxembourg, vicomte de Martigues. Voy. ANSELME, V, p. 375.

4. Une des élégies de Marot est adressée pour M. de Barroys, à Mlle de Huban (éd. Jannet, II, p. 55).

5. Ce doit être Isabeau Chabot, fille de Robert, baron d'Aspremont et de Clervaux, femme de Charles Ier de Vivonne, baron de La Chastaigneraye, mort en 1536 (voy. ANSELME, VIII, p. 765). Marot lui adresse des étrennes en 1538 (éd. Jannet, II, p. 204).

6. Mme de L'Estrange est connue aussi par les étrennes de Marot (éd. Jannet, II, p. 203) et par une épître que lui adresse Charles de Sainte-Marthe (*La Poesie françoise*, 1540, p. 129).

7. ANSELME, *Hist. généal.*, V, p. 609.

8. SAINT-GELAIS, *Œuvres*, éd. Blanchemain, I, p. 281.

Gelais lui ont consacré des épitaphes[1]. Si c'est bien elle et non sa fille que le poète a en vue, il faut admettre que le *Triompho* est, au plus tard, de 1533.

Les mots énigmatiques joints au nom d'Hélène sont une de ces devises que l'on se plaisait alors à inscrire sur les portraits. D'après une tradition ancienne qui nous a été conservée par le P. de Saint-Romuald, le roi François Ier lui-même aurait fait des devises ou des vers pour un recueil de crayons qui lui avait été montré par Mme de Boisy, mère de la dame dont Amomo exalte la beauté. M. Rouard a fait connaître une série de portraits sur lesquels sont effectivement inscrits les vers ou les devises dont parle le P. de Saint-Romuald[2]; le portrait d'Hélène de Boisy ne s'y trouve pas; mais il avait dû faire partie d'autres recueils et y être accompagné des mots cités plus haut[3].

Amomo fait encore figurer parmi les beautés de la cour: Mme de Roye[4], Claudia San Gioanni[5], ses cousines de Jessé :

Di GIESSE l'honorate mie cugine[6],

enfin Ricevera di Borgogna[7].

---

1. Voy. MAROT, éd. Jannet, II, p. 234; SAINT-GELAIS, II, p. 166. — Mellin a composé aussi pour Hélène de Clermont, dite Mlle de Traves, fille d'Hélène de Boisy, et plus tard Mme de Gramont, un sonnet français qui répond à un sonnet italien que lui avait adressé Gabriel Simeoni.

2. *François Ier chez Mme de Boisy. Notice d'un recueil de crayons ou portraits aux crayons de couleur enrichi par le roi François Ier de vers et de devises inédites, appartenant à la Bibliothèque Méjanes d'Aix.* Paris, Aubry, 1863, gr. in-4.

3. La plupart des devises jointes aux portraits commencent par le mot *Plus*. On doit en rapprocher *Le Plus ou Moingz des dames de Paris*, imprimé par M. Georges Guiffrey dans les *Œuvres de Clément Marot*, III, p. 716.

4. Madeleine de Mailly, fille et héritière de Ferry de Mailly, seigneur de Conty, et de Louise de Montmorency, avait été mariée, par contrat du 27 août 1528, à Charles, sire de Roye, comte de Roussy, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi. A l'époque où écrivait Amomo, Charles avait l'administration de toutes les terres attribuées à la reine Eléonore d'Autriche. Il mourut en 1551 ; Madeleine lui survécut jusqu'en 1567. Voy. ANSELME, *Hist. généalogique*, VIII, p. 74.

5. Cette belle était sans doute une Française : Claude de Saint-Jean. Elle nous est inconnue.

6. Il y avait en Languedoc une famille de Jessé, de laquelle sont sortis les marquis de Charleval. C'est probablement avec elle que notre poète était apparenté.

7. Voici encore un nom que nous n'avons pu identifier. Le nom est lui-même des plus singuliers. M. Flamini (p. 428) imprime Ricuora, mais les imprimés portent bien Ricevera.

Nous avons examiné les *Rime toscane* d'Amomo ; il nous reste à parler de l'auteur lui-même. Nous devons reproduire ici une conjecture que nous avons déjà développée dans un précédent mémoire[1]; nous y sommes d'autant plus autorisé que l'auteur français à qui nous croyons pouvoir faire honneur du recueil de 1535 a sûrement écrit en italien, et qu'à ce titre il a sa place marquée dans ce chapitre.

Parmi les beaux esprits qui cultivèrent la poésie sous le règne de François Ier, il en est un dont le nom rappelle l'appellation d'Amomo : nous voulons parler de Jean de Maumont. Celui-ci appartenait à une ancienne famille du Limousin ; il était fils de Charles de Maumont, chevalier, baron de La Roche, et d'Anne de Bourdeille, tante de Brantôme ; il devait être né vers 1505[2], et il avait quitté sa province de bonne heure, n'ayant d'autre bien en ce monde que son seul titre de noblesse[3]. Il est vraisemblable qu'il trouva le moyen d'étudier à Padoue ou dans quelque autre université italienne. Ce qui est certain c'est qu'il suivit l'un des premiers les cours fondés en 1530 au collège royal. Il nous apprend[4] qu'il eut alors pour maîtres Pierre Danès et Jacques Toussain[5] : c'est dire qu'il eut pour compagnons Jacques Amyot, Pierre de La Ramée, Guillaume Postel, Jean Calvin et le Limousin Jean Dorat. Il fut bientôt connu parmi les humanistes ; aussi voit-on Étienne Dolet lui adresser une des épîtres imprimées en 1534[6].

Malgré sa pauvreté, le jeune étudiant fut accueilli favorablement par divers grands personnages, grâce sans doute à l'appui de sa sœur, Charlotte de Maumont, la gracieuse maîtresse du

1. *Une Conjecture sur le poète italien Amomo*, dans les *Mélanges de philologie romane* dédiés à Carl Wahlund (Mâcon, 1896, petit in-4), pp. 377-390.

2. Nous savons, par une obligeante communication de M. Clément-Simon, que le contrat de mariage de Charles de Maumont avait été passé à Châlus en Limousin, le 2 décembre 1500.

3. Jean de Maumont le dit lui-même dans un avis qui termine la traduction des *Œuvres de S. Justin*, 1554, fol. 288.

4. Dans l'avis que nous venons de citer.

5. Maumont ne dit pas quand il fut l'élève de Danès et de Toussain ; mais nous savons que Danès cessa d'enseigner en 1534 (Lefranc, *Histoire du Collège de France*, p. 152). Quant à Toussain, il conserva sa chaire jusqu'à sa mort, arrivée en 1547.

6. *Stephani Doleti Orationes duæ in Tholosam. Ejusdem Epistolarum Libri duo* etc. [1534]. Voy. R. C. Christie, *Étienne Dolet*, 1886, p. 179.

dauphin François[1]. Une si puissante protectrice ne pouvait manquer de lui ouvrir les portes de la cour. Jean y fut certainement reçu; il y composa des vers et, si notre supposition est fondée, cultiva aussi bien la poésie italienne que la poésie latine ou la française. La mort de François, survenue en 1536, vint interrompre une carrière dans laquelle il était brillamment entré. La belle jeune fille qui avait inspiré au dauphin une vive passion (passion que Brantôme affirme, d'ailleurs, avoir été respectueuse) épousa un Limousin, François de Veilhan, seigneur de Penacors[2]; quant à notre Jean, il prit le parti des ambassades. « J'avoy suivy jusques icy et consumé la plupart de ma jeunesse, nous dit-il dans l'avis, déjà cité, qui termine les *Œuvres de S. Justin*, en loingtains voiages pour les affaires publiques en la compagnie des ambassadeurs du feu roi ». Il est à croire que la connaissance de la langue italienne, si répandue alors parmi les diplomates, lui avait été d'un grand secours dans ses différentes missions. Un des négociateurs à qui Jean servit de secrétaire, Jean de Monluc, possédait lui-même à merveille l'italien : nous parlerons de lui un peu plus loin.

Pendant cette période de sa vie, Jean de Maumont n'est connu que comme poète. Nous n'avons retrouvé aucune de ses œuvres françaises, mais la réputation dont il jouissait auprès de ses contemporains nous est un sûr garant qu'il avait composé des poésies dans notre langue. Lié avec Hugues Salel, qui était plus âgé que lui et qui était pour lui plutôt un protecteur qu'un ami,

---

1. Les diverses généalogies que nous avons consultées, notamment la notice de Chérin dans le grand recueil manuscrit de la Bibliothèque nationale (tome 132), sont muettes sur notre personnage. M. Clément-Simon (*Charlotte de Maumont, fille d'honneur de la reine Éléonore, femme de François Ier*; Tulle, 1889, in-8, p. 13) a établi qu'il était frère de Charlotte et qu'il portait le même prénom qu'un frère aîné qui fut gentilhomme de François Ier. Brantôme dit en effet (éd. Lalanne, III, p. 174): « De mon oncle et de ma tante de Maumont, outre les enfants masles, *car il y en a eu un jamais marié, qui fut un des sçavans hommes de France, duquel M. de Ronsard parle*, sortirent deux filles : l'une la belle et gentille Maumont, nourrie à la cour, qui fut maistresse de M. le dauphin empoisonné, etc. »

Un autre Jean de Maumont, fils naturel de François de Maumont et de Françoise Davy, de la sénéchaussée de Saintonge, obtint des lettres de légitimation au mois de janvier 1538 (*Cat. des actes de François Ier*, VI, no 21372).

2. Le 21 décembre 1533, le roi avait fait don à Charlotte de 6000 l. t. pour l'aider à se marier (*Cat. des actes de François Ier*, II, no 6632).

il lui adressa, vers 1536, une pièce latine imprimée dans les *Œuvres* de Salel. Cette pièce recommande au lecteur l'*Eglogue marine sur le trespas de feu monsieur Françoys de Valoys, daulphin de Viennoys, filz aisné du roy*[1]. Nous avons vu ci-dessus que Maumont avait des raisons toutes particulières pour pleurer cette mort prématurée.

Les fonctions exercées par Jean de Maumont le retinrent longtemps à l'étranger, sans pourtant rompre les relations qu'il entretenait avec les poètes de son temps. Une maladie dont il fut affligé au camp de Boulogne (1549), le força de renoncer aux longs voyages. Il devint complètement sourd. Cette infirmité précoce assombrit son humeur et l'obligea de chercher une retraite tranquille. Il trouva d'abord un asile auprès d'Hugues Salel, à l'abbaye de Saint-Chéron. Le caractère religieux dont Salel était revêtu ne l'empêchait pas de rimer des vers profanes, parfois même très profanes. Jean redevint son confident poétique. Au milieu des œuvres de Salel qu'Olivier de Magny a publiées, en 1553, à la suite de ses *Amours*, on rencontre deux sonnets italiens signés de Jean de Maumont ; ce sont ces deux pièces qui nous ont amené à penser que notre auteur pourrait bien se confondre avec *Amomo*.

Les sonnets se rapportent à la surdité du pauvre auteur ; nous les reproduisons, en même temps que la réponse de Salel :

GIOAN DI MAUMONTE

SALELIO mio, di cui per degne prove
Le tempie adorna 'l figliuol di Latona,
E adhor adhor la chiara fama dona
Ch[e] 'l tempo tor non può, n' ira di Giove,

Mentre traduci le sacre opre dove
Del Cieco[2] l'alto stil tanto risuona
Che di suo sono tutto 'l mondo intuona
E 'l finir dat' al' huomo da se rimove,

Io lungo queste valli vo piangendo,
Rotto di numi duo : Fortuna, Amore,
Ch[e] 'l corpo mio rendono stanco et frale.

1. *Les Œuvres de Hugues Salel*, [1540], fol. 25.
2. Allusion à la traduction de l'*Iliade* entreprise par Salel.

Ma se d' un io potessi me scuotendo
  Levar, chi mi torria 'l sfogar il cuore
  Co 'l laudar ch' è cagion de l' altro male?

RESPONCE AU PRECEDENT SONET

Si tu sens quelque rudesse
De l'aveuglée deesse
Et de l'archerot sans yeux,
Amy MAUMONT, ne t'estonne;
Le prudent filz de Latone
Changera ton pis en mieux.

Il t'aprendra la maniere
A chasser hors la taniere
De tes oreilles la glace
Qui de l'ouye te prive,
Et la te rendra naïve
Avant que l'esté se passe.

Quant à l'amour, si ta flame
Prend source d'une clere ame,
Asseure toy et espere
Que Phebus, qui t'a fait naitre
Savant, te fera conoistre
D'amour la voye prospere.

Heureuse est la damoyselle
A qui tu portes ce zele
Et toy heureux d'estre tel
Que, maugré Mort et Envie,
La peux conserver en vie
En te faisant immortel.

IL MEDESIMO A 'L SALELIO

HUGONE, di cui il nom' con chiaro inchiostro[1]
  Rimbomba ounque flore il parlar' franco,
  Et finchè vivo Homero ne girà anco
  Mercando fama u ruota il polo nostro,

---

1. Amomo affectionne cet emploi du mot « inchiostro ». Dans un de ses sonnets (fol. *Aiij*), il dit qu'il a seulement

un bello alto desio :
Vergare i fogli d' amoroso inchiostro.

La même expression se retrouve dans la *Selva* reproduite ci-dessus (v. 86).
Dans la *Selva* (v. 33) le poète dit de Sannazaro :

Hor ti diparti de 'l tuo sacro chiostro
  Co 'l Cieco greco che non vuoi unquanco
  Lasciar' finchè non lui hai tutto orno 'l fianco,
  De 'l tuo stil e al gran re non l' habbi nostro,

Che come il vincitor de 'l Persa altero
  A 'l suon' di quello accendere il suo core
  Che potra con quel' altro, aparo aparo,

Di ciò vuol non mi doglia il vero Amore,
  Ma pur talhor non posso al pianto fero
  Lassato senza te trovar' riparo[1].

Jean de Magny, le jeune secrétaire d'Hugues Salel, s'adresse à son tour à Jean de Maumont et l'exhorte également à la patience :

De quel regret cognoy-je sans cesser
Ton cueur remply, tes espritz et ton ame?
Quel desplaisir tes entrailles entame
Et quel ennuy te vient ore offencer?.....

Dans le sonnet qui termine le recueil, Magny fait encore allusion aux talents de Maumont pour la poésie :

SALEL, MURET, NAVIERES et MAUMONT,
Qui a long traictz beurent au double mont
De la docte eau que les Sœurs nous debondent...

La renommée de notre Jean n'était pas seulement répandue dans un petit groupe d'amis; Ronsard lui-même, le prince des poètes français, le cite, en 1560, parmi les hôtes des Iles fortunées, et le cite comme un chef d'école :

Je voy BAÏF, DENIZOT et BELLEAU,
BUTTET, DU PARC, BELLAY, DORAT et celle
Troupe de gens qui court après JODELLE;

Col dotto inchiostro sì lodato havea...

Plus loin (v. 100), parlant de Luigi Alamanni, Amomo dit qu'Apollon lui a donné

Un stil sì vago, un sì pregiato inchiostro...

Il célèbre de même (v. 170) le « degno inchiostro » de Simeoni.

Enfin le dernier vers du recueil est ainsi conçu :

Carte dipinte d' amoroso inchiostro.

1. *Les Amours d'Olivier de Magny, Quercinois* (Paris, Estienne Groulleau, 1553, in-8), fol. 80-81.

Icy L'HUILIER une troupe conduit,
Et là j'avise un grand peuple qui suit
Nostre MAIGNY, et, parmi la campagne,
Un escadron qui MAUMONT accompagne.

Au moment où Ronsard écrivait, Jean avait à peu près renoncé à la poésie pour s'adonner aux saintes lettres. Il nous raconte lui-même, dans l'épître qui précède les *Œuvres de S. Justin*, qu'il dut aux conseils de Jean de Monluc de s'appliquer à ces nouvelles études. Le célèbre diplomate, revenant d'Écosse quelques années auparavant, avait trouvé son ancien secrétaire atteint d'une maladie dont la guérison paraissait impossible; il l'avait engagé à se consacrer à ces travaux d'érudition auxquels l'avait préparé l'enseignement de Danès et de Toussain.

Jean s'était réfugié auprès de son ami Hugues Salel. Sans renoncer complètement à la poésie (nous en avons eu plus haut la preuve), il entreprit une traduction des *Œuvres de S. Justin*, traduction qui ne parut qu'en 1554, après la mort de Salel[1]. L'ouvrage est dédié au cardinal Charles de Lorraine, archevêque de Reims[2], Maumont se recommande auprès du prélat de l'évêque de Valence, Jean de Monluc, de l'évêque de Riez, Lancelot de Carle, et du grand aumônier de France, Pierre Du Chastel, ancien évêque de Tulle.

Nous ne savons si l'effet de cette dédicace fut immédiat. La mort de Salel (1553) avait forcé notre auteur de rentrer à Paris. Ce fut chez son « bon Mecene, le docte president de Roffignac », allié de la famille de Maumont, qu'il termina l'édition des *Œuvres de S. Justin*[3]. Nous le trouvons encore à Paris en 1557, continuant ses travaux d'érudition et entretenant une correspondance suivie avec Jules-César Scaliger, dont il fit alors imprimer, chez Vascosan, le livre intitulé : *Exotericarum Exercitationum Liber XV. de Subtilitate, ad H. Cardanum.*

En 1561, Maumont donna la première partie des *Histoires et*

1. Paris, Michel de Vascosan, 1554, in-fol de 6 ff. lim., 297 ff. chiffr. et 1 f. blanc. (Biblioth. nat., C + 76).

2. Charles, mort en 1574, ne doit pas être confondu avec le cardinal Jean de Lorraine, à qui sont dédiées les poésies d'Amomo. Ce dernier était mort en 1550.

3. Nous avons dit que Charlotte de Maumont épousa François de Veilhan, seigneur de Penacors. De cette union naquit un fils, François, baron de Penacors, qui épousa Françoise de Roffignac, dite Mlle de Couzage, fille de ce Christophe de Roffignac, président au parlement de Bordeaux, dont il est ici question.

Chroniques du monde tirées, tant du gros volume de Jan Zonaras, aucteur byzantin, que de plusieurs bons et anciens scripteurs hebrieus et grecs, et mises de leurs primes et naïfves langues hebraïques et grecques en langage françois, par le commandement de tres-illustre, tres-haute et tres-vertueuse dame et princesse, la royne Catherine, mere du roy, etc.[1]. On voit qu'il avait réussi à gagner la faveur de la cour.

Ce fut sans doute aussi par ordre de la reine mère que Maumont traduisit de latin en français *Les graves et sainctes Remonstrances de l'empereur Ferdinand à nostre sainct pere le pape Pie, quatriesme de ce nom...; plus une longue et docte Epistre escrite par certain personnage portugallois... a ma-dame Elizabeth, royne d'Angleterre...* (1563)[2]. Il n'a pas mis son nom sur une traduction à la vérité peu digne de lui; mais nous savons par Du Verdier que Jean est l' « homme docte » dont l'imprimeur parle dans son avis au lecteur.

Parmi les hommes illustres qui furent en relations avec Maumont, il faut citer en particulier Amyot. Une tradition fort digne de foi veut que Maumont ait pris une certaine part à la traduction des œuvres de Plutarque[3]. Ce qui est certain, c'est qu'il succéda, comme abbé commendataire de Bellosane, à Pierre de Ronsard, qui lui-même avait remplacé Amyot (1564)[4].

Maumont paraît avoir conservé son abbaye jusque vers 1574 ; il l'échangea ensuite contre la place de principal du collège de Pompadour à Paris. Il exerçait encore ces fonctions en 1584, au moment où écrivait La Croix du Maine. Baluze a consigné dans une note des souvenirs qui remontent à la même époque : « M. Pierre de Fenis, conseiller du roy en ses conseils et president du presidial de Tulle, m'a dit, rapporte-t-il, que Jean de Maumont estoit Limousin, et qu'il avoit eu l'honneur de le connoistre à Paris, où il l'alloit visiter au college Pompadour, duquel Jean de Maumont estoit principal. Il m'a dit aussi que

---

1. Paris, Michel de Vascosan, 1561, in-fol. de 10 ff. lim., 756 pp. et 34 ff. (Biblioth. nat., Inv. J. 775).

2. Paris, Nicolas Chesneau, in-8 de 88 ff. (Biblioth. nat., Inv. B. 5440). Il existe des réimpressions de 1575 et de 1587.

3. La Monnoye, dans ses notes sur La Croix du Maine (II, p. 544), rapporte à cet égard un curieux passage de Louvent Gelyot, qu'il se refuse à considérer comme authentique et qui est effectivement conçu en termes ridicules.

4. *Gallia christiana*, XI, 336.

c'estoit un bon vieillard, bien fait de corps, mais un peu sourd, et que, de son temps, c'estoit une voix commune que Jean de Maumont avoit tres-bonne part dans la traduction du Plutarque d'Amiot...[1] »

La Croix du Maine parle d'une Vie latine du chancelier de Birague que le vieux principal du collège de Pompadour se proposait de faire imprimer. Nous ne savons si cet ouvrage a jamais paru. Les auteurs de la *Gallia christiana* semblent, il est vrai, l'avoir lu, puisqu'ils le qualifient d'exact; mais nous l'avons cherché en vain dans les bibliothèques ou dans les recueils bibliographiques. La *Nouvelle Biographie générale* dit que la *Vie de Birague* est écrite en italien; le fait serait, certes, pour nous d'un vif intérêt, mais nous ne l'avons pas vu confirmé.

Tels sont les renseignements que nous avons pu recueillir sur Jean de Maumont. Revenons maintenant à Amomo. La ressemblance entre les deux noms n'est peut-être pas fortuite[2]. Quant à Charlotte d'Hisca, ce ne peut être Charlotte de Maumont, car le poète ne parle pas d'elle comme d'une sœur; mais il y avait à la Cour plusieurs dames ou demoiselles portant ce même prénom, par exemple Charlotte de La Roche Andry, dite M[me] de Brye, fille d'honneur de la reine, à qui le roi donna une dot de 10000 l. t.[3], et qui épousa, par contrat du 9 juillet 1534, François Nompar de Caumont, comte de Lauzun[4]. On pourrait citer encore Charlotte de Dinteville, l'une des filles de Gaucher de Dinteville, gouverneur du dauphin François, et par conséquent sœur de François, évêque d'Auxerre[5]. La seigneurie de Lesches en Brie appartenait à la famille Dinteville[6], et Lesches est peut-être le nom qu'Amomo traduit par Hischa ou Escha.

(*A suivre.*) Émile Picot.

---

1. Voy. *Sonnets exotériques de Ger. Marie Imbert, publiés par Th. Tamizey de Larroque*, 1872, p. 99.

2. On remarquera que Maumont ne traduit pas son nom par « de Malomonte », ou « Malomontius », mais qu'il dit « Maumontius »; de là peut-être : « *a* Momo ».

3. *Catal. des actes de François I[er]*, II, n[os] 7088, 7125.

4. Anselme, *Hist. genéal.*, IV, p. 479 D E.

5. *Catal. des actes de François I[er]*, VI, n° 20158.

6. D'après le P. Anselme (VIII, p. 720), Charlotte était née à Troyes le 18 février 1501 (v. s.); elle avait épousé Louis Raguier, sieur de La Motte de Tilly, qui était mort en 1532. M[lle] de Dinteville avait dû habiter l'Italie, puisque son père avait été lieutenant du roi à Sienne avant d'être gouverneur du dauphin.

ANTIQUITÉS MEXICAINES

LES AVENTURES D'UNE COLLECTION[1]

I

Depuis quelque temps, la Bibliothèque nationale possède une superbe collection de manuscrits et de documents relatifs à l'histoire du Mexique antérieurement à la conquête espagnole. Elle le doit à une libéralité privée dont tous les connaisseurs apprécieront la valeur vraiment exceptionnelle. On sait le charme particulier qui, malgré les difficultés du sujet, attire les érudits vers ce mystérieux passé du Mexique et de l'Amérique centrale, ce passé si brutalement clôturé par l'arrivée imprévue des *conquistadores*. Ces aventuriers, aussi ignorants que hardis, brisèrent net l'essor d'une civilisation *sui generis*, absolument indépendante, encore très loin de son épanouissement complet, mais qui, sur plus d'un point, égalait la civilisation européenne du même temps. Aux Antilles, grandes et petites, Colomb et ses compagnons n'avaient rencontré que des tribus encore très près de l'état sauvage. Au Mexique et dans l'Amérique centrale il en fut autrement. Ce fut comme si l'on eût abordé sur une autre planète habitée par des êtres semblables à nous, gouvernés par les mêmes lois physiques et morales. Quelle mine de comparaisons lumineuses éclairant les questions capitales de l'ethnographie et de l'anthropologie !

---

1. La Bibliothèque nationale entrera prochainement en possession de l'importante collection Aubin-Goupil, composée de manuscrits relatifs à l'histoire et aux antiquités du Mexique. Il nous a paru opportun de reproduire ici une intéressante étude de M. Albert Réville, parue dans le *Temps* du 13 avril dernier, et où les vicissitudes de cette collection sont exposées avec exactitude et clarté. L. D.

Malheureusement, les documents sont rares ou plutôt difficiles à se procurer, et d'une interprétation très laborieuse. Les conquérants espagnols en détruisirent beaucoup. Les missionnaires crurent faire œuvre pie en livrant aux flammes des quantités d'écrits ou du moins de feuilles couvertes de dessins et de caractères symboliques, tenant lieu de ce que nous appelons des écrits, constituant à la fois une hiéroglyphie particulière et un commencement d'écriture. Mais c'était à leurs yeux des productions païennes, par conséquent diaboliques.

Il en resta pourtant, mais les détenteurs les cachaient, soit par peur, soit par attachement héréditaire à ces débris d'un âge disparu. Le jour vint où, avertis du prix qu'on y attachait, ils tinrent la dragée très haute à ceux qui les voulaient acheter. Une des passions maîtresses, en effet, des trop rares érudits qui visitèrent la Nouvelle-Espagne avec le sentiment de l'importance scientifique de son histoire précolombienne fut de collectionner ces précieuses reliques dont la possession leur fut bientôt disputée par le gouvernement mexicain lui-même.

Outre la collection en neuf volumes, de valeur très inégale, de lord Kingsborough (*Antiquités mexicaines*, Londres, 1830), la plus complète dont on eut connaissance, mais pas plus que la connaissance, était celle du chevalier Boturini, sénateur milanais, obligé par les événements de se retirer, vers 1735, en Portugal, puis en Espagne, d'où il partit pour le Mexique en 1736, chargé de recueillir les arrérages d'une pension de mille piastres allouée à une dame espagnole qui descendait de Montezuma. Très dévot à la Vierge de Guadalupe, dont une apparition miraculeuse fait partie de la légende mexicaine, et désireux d'en écrire l'histoire, il s'intéressa aux antiquités du pays et réunit un grand nombre de documents qui formèrent, depuis, le noyau de sa collection. La collection Kingsborough ne se composait que de copies imprimées, la sienne était formée d'originaux. Après beaucoup d'aventures et d'épreuves qu'il dut aux susceptibilités et à la tyrannie du gouvernement vice-royal, emprisonné, dépouillé, maltraité, il fut enfin renvoyé en Espagne, où il trouva plus de justice. Il reçut même le titre d'historiographe des Indes. Mais il ne retourna pas à Mexico et la mort l'enleva en 1750. Ses papiers et ses documents étaient restés sous séquestre ou plutôt on ne savait plus très bien où ils étaient. C'est un Français qui les fit sortir de

leur cachette quelque cent ans après leur saisie. Il y a là une histoire assez curieuse.

II

Les personnes qui fréquentaient les cours du Collège de France et de la Sorbonne de 1880 à 1890 se rappellent peut-être un petit vieillard d'aspect bizarre, toujours très négligé, qui se traînait plus qu'il ne marchait vers les salles de cours, où il allait se placer à l'endroit qui lui convenait, sans se soucier de savoir s'il ne dérangeait pas ou ne gênait pas ses voisins. Il ne causait avec personne, attirant seulement l'attention par la singularité de sa tenue et son expression de défiance à l'égard de tout et de tous. Il s'appelait Joseph Aubin. Qui se fût douté que ce vieil original, tout cassé, tout en ruines, ancien directeur de section à l'École normale de 1826 à 1830, s'était battu pendant les « glorieuses » aux côtés de Littré et de Georges Farcy et qu'il avait vu tomber près de lui ce dernier sur la place du Carrousel pendant un vif engagement avec la garde royale ?

Peu de temps après la révolution de Juillet, il partit pour le Mexique, chargé d'une mission scientifique. Là, il s'enthousiasma pour les restes de l'ancienne civilisation américaine que son œil fureteur et exercé découvrit aisément sur ce sol encore imparfaitement exploré. Précepteur dans une riche famille, puis fondateur d'un collège franco-mexicain qui prospéra sous sa direction, il réussit, à force de patience et d'adresse, à réunir nombre de documents très rares qu'il étudia avec passion. Il apprit même le *nahuatl*, l'ancienne langue indigène, pour les mieux comprendre, et il eut la chance inespérée de retrouver la majeure partie de la collection Boturini dans les couvents de Mexico, où elle avait été déposée par on ne sait trop qui, probablement pour qu'on en fît des copies, mais où elle dormait du sommeil de la Belle au bois dormant. Elle avait souffert de diminutions en passant de mains en mains jusqu'au moment où elle s'échoua dans ces paisibles retraites. Elle était encore d'une inestimable valeur.

Aubin l'acheta à des moines pièce à pièce. C'est ainsi qu'en 1840 il put revenir en France possesseur de ces précieux documents, auxquels il avait joint les acquisitions nombreuses qu'il avait faites ailleurs.

Il s'occupa depuis lors pendant plusieurs années de la publication des pièces avec mémoires explicatifs, notamment de l'interprétation des peintures et de l'écriture figurative des anciens Mexicains. Il était à la veille de devenir le Champollion de cette seconde Égypte. Tout à coup il cessa de travailler. Son caractère avait changé. Il était devenu morose, misanthrope, extrêmement méfiant. Il paraît qu'il était atteint de la manie de la persécution. On raconte qu'il avait plusieurs domiciles pour dépister ses persécuteurs. Il s'était aperçu que quelques-unes de ses pièces avaient disparu sans qu'il pût s'expliquer comment. Cette découverte, qui l'impressionna beaucoup, la perte de sa fortune presque entièrement engloutie dans la débâcle du Panama, l'affaiblissement de ses facultés mentales achevèrent de le condamner à une oisiveté qui demeura studieuse, mais improductive.

III

Heureusement pour la science, Aubin avait encore quelques amis qui s'intéressaient à lui, entre autres les quelques *américanistes* qui connaissaient la valeur de sa collection et pour lesquels seuls il se départait de sa méfiance extrême. Parmi eux se trouvait M. Boban, négociant français alors établi rue du Sommerard, qui lui-même avait séjourné longtemps au Mexique, s'était aussi pris de goût pour l'archéologie mexicaine, avait aussi collectionné et que l'empereur Maximilien, pendant son règne éphémère, avait attaché à son service avec le titre officiel d'antiquaire. La collection d'objets mexicains qu'il rapporta en France se trouve au Trocadéro sous le nom d'Alphonse Pinart, à qui elle fut cédée en 1875.

Aubin comptait aussi parmi ses appréciateurs un autre négociant, M. Eugène Goupil, né à Mexico d'un père français et d'une mère dont les ascendants remontaient jusqu'aux indigènes d'avant la conquête. A la tête d'une fabrique importante établie à Chaumontel (Seine-et-Oise), M. Goupil aimait à consacrer ses loisirs au même genre d'études que M. Boban, et lui aussi avait collectionné.

Cependant la renommée de la collection Aubin était parvenue jusqu'au gouvernement mexicain qui désirait l'acheter. Un certain

docteur Peñafiel, publiciste mexicain, sachant l'état de gêne du vieil Aubin, vint lui faire des propositions fort tentantes, non sans recourir à quelques stratagèmes d'acheteur, et Aubin eût probablement été contraint d'accepter ses offres, malgré le désir qu'il avait que sa chère collection restât en France. On lui demandait le plus grand secret sur la négociation. C'est ce qui éveilla sa méfiance, et cette fois sa méfiance nous servit. M. Boban fut mis au courant des perplexités du vieux spécialiste, et il courut chez M. Goupil. Celui-ci n'hésita pas à faire de ses deniers le sacrifice nécessaire pour que ce trésor scientifique demeurât en France. Il en devint donc le possesseur, et M. Boban fut chargé de rédiger le catalogue raisonné de la collection. Ce catalogue a été publié chez E. Leroux, en 1891[1].

M. Boban la trouva dans un désordre indescriptible. Découragement, fatigue ou calcul pour se préserver des larrons, Aubin l'avait laissée sans classement, sans numéros d'ordre, sans notes pour aider à la reconstituer. Il fallut à M. Boban un travail opiniâtre pour débrouiller ce fatras, réunir ou séparer les pièces et les munir de notes et d'aperçus bibliographiques indispensables à l'intelligence des matériaux. De ce travail de bénédictin sortirent deux gros volumes de *Documents pour servir à l'histoire du Mexique* avec une table analytique (E. Leroux, 1891); puis, la publication d'une *Histoire de la nation mexicaine jusqu'à l'arrivée des conquérants espagnols et au delà*, traduction faite par Aubin d'un manuscrit figuratif avec explications en *nahuatl*, mais qu'il avait laissée dans son tiroir. C'est un très curieux ouvrage, également annoté par M. Boban (Leroux, 1893). On peut y étudier, en quelque sorte sur le vif, l'étonnante conquête accomplie par Fernand Cortez, les vilains côtés de son caractère, dont en Espagne on n'aime à voir que la face brillante, le bonheur insolent qui favorisa ses témérités les plus osées — depuis la chance inespérée qu'il eut d'aborder sans s'en douter sur le point du littoral mexicain le plus propice à ses desseins jusqu'à l'aide incomparable que lui fournit l'attachement romanesque d'une indigène connue

1. Boban (Eugène). *Documents pour servir à l'histoire du Mexique. Catalogue raisonné de la collection de M. Eugène Goupil (ancienne collection de J.-M.-A. Aubin). Manuscrits figuratifs et autres sur papier indigène d'« Agave mexicana » et sur papier européen, antérieurs et postérieurs à la conquête du Mexique (XVIe siècle).* Paris, Leroux, 1891, 2 vol. in-4o et un atlas de 80 planches.

sous le nom de doña Marina ou Malintzin. (Il paraît qu'il avait lui-même reçu le surnom de *Malino*.) Sans le concours dévoué de cette pauvre exaltée, qu'il planta là quand il n'en eut plus besoin, Fernand Cortez eût certainement échoué.

M. Goupil, possesseur de la collection Boturini-Aubin, mort le 24 octobre 1895, avait émis plus d'une fois son intention de la léguer à notre Bibliothèque nationale sans faire de ce vœu l'objet d'une disposition testamentaire. Sa veuve fut, comme l'avait été le vieil Aubin, sollicitée à plusieurs reprises de la céder pour une somme très considérable. Par piété conjugale et par patriotisme, elle résista à ces offres engageantes, et le 13 janvier de l'année où nous sommes, après l'accomplissement des formalités requises, livraison de la collection a été faite entre les mains du savant administrateur général du grand établissement de la rue Richelieu.

Après Mme Goupil, donatrice, c'est au zèle et à l'intermédiaire actif de M. Boban que nous sommes redevables de ce legs précieux. La cinquième section de l'École des hautes études, où M. G. Reynaud fait depuis plusieurs années un cours absolument désintéressé, un cours libre, sur l'histoire religieuse si variée, si étonnante, de l'ancien Mexique, a eu aussi sa part de cette libéralité qu'on peut dire princière. Dorénavant c'est en France que les spécialistes en cette branche si peu connue encore des études historiques auront à leur disposition les documents les plus authentiques et les plus instructifs. C'est ce qui permettra de reconstituer cette histoire pièces en mains. Au nom de la science française, ceux à qui nous devons cet enrichissement du matériel documentaire dont aucune histoire sérieuse ne peut plus se passer, celle du Mexique d'avant la conquête moins encore que toute autre, ont droit à toute notre gratitude. C'est tout un monde à ressusciter.

ALBERT RÉVILLE.

LA QUESTION DE JEAN BRITO

LETTRE DE M. LOUIS GILLIODTS-VAN SEVEREN

M. Louis Gilliodts-Van Severen, archiviste de Bruges, nous adresse la lettre suivante :

Bruges, le 22 avril 1898.

Monsieur et très cher Collègue,

En m'annonçant par votre lettre du 17 mars que la note de M. W. H. James Weale sur *Jean le Breton*, prototypographe français, serait insérée dans la *Revue des Bibliothèques*, vous ajoutiez que si je voulais répondre, les colonnes de votre estimable journal m'étaient ouvertes. La Note, en tiré à part, vient de m'être communiquée par un ami, et vous me permettrez de profiter de votre obligeance. Au reste, ma réponse sera courte et, je l'espère, péremptoire.

Les 6 pages 1/2 de la Note se décomposent ainsi :

1° Un exposé sommaire de la question (pp. 1 et 2); où l'on relève entre autres, cette assertion gratuite, que « la technique du Doctrinal prouve qu'il ne date que du dernier quart du quinzième siècle » ;

2° Une critique de la filiation des Bortoen (p. 3) ; où M. Weale se prétend visé par une phrase d'une portée générale, sans aucune application personnelle; je respecte trop la science et l'autorité de mon ancien ami pour me livrer à de telles insinuations;



3° Une esquisse biographique, en 19 lignes, du Breton de Pipriac, suivie d'une traduction fantaisiste des deux derniers vers du fameux sixain (p. 4);

4° Une dissertation, en 39 lignes, sur la xylographie et le passage des Mémoriaux de Jean le Robert (p. 5);

5° Finalement une réprimande bienveillante, parce que je me « laisse dominer par cette habitude Brugeoise de prétendre que tout a été inventé par des Brugeois, ou au moins à Bruges » (p. 6 et 7).

Et d'abord, le Breton de Pipriac ne se rencontre qu'une seule fois dans les nombreux documents de nos divers dépôts d'archives. Au compte communal du 2 septembre 1455 au 2 septembre 1456, fol. 10, n. 21, sous la rubrique de la « recette des achats de bourgeoisie faite dans le courant de cette année », il est porté comme ayant payé ce droit, le 22 mai 1456. Ce texte que j'avais copié p. 316, forme le pivot de toute l'argumentation de mon contradicteur.

Cependant, je croyais avoir établi à l'évidence, après de longues et pénibles recherches, que la famille *Bortoen* (lat. Brito, franç. le Breton) existait à Bruges depuis la fin du XIIIe siècle, et qu'à l'époque de l'achat du Doctrinal « jetté en molle » (janvier 1445 v. st.), il y avait à Bruges au moins deux personnes portant le nom de Jean Brito, auxquelles on pût raisonnablement attribuer l'impression; et que le choix était nécessairement restreint à celles-ci. M. Weale introduit un troisième personnage, originaire de Pipriac, de profession indéterminée, allant à Tournai et venant à Bruges vers 1454 ou 1455; mais qui n'apparaît réellement en notre ville qu'en 1456, dix ans après l'achat du Doctrinal et près de deux ans après l'inscription de *Bortoen* au registre de la gilde; puis le transformant en imprimeur sans l'ombre de preuve, il recule la date du Doctrinal vers 1480 (Voy. *Bruges et ses environs*, 1862, p. 100, note 1; 1864, p. 173, n. 1; 1875, p. 278, n. 2), tandis que les presses de Colard Mansion roulaient en pleine activité et que l'imprimerie avec caractères mobiles de fonte n'était plus une nouveauté à Bruges.

Nous ne pouvons admettre ce système, pour plusieurs motifs, entre autres parce que l'inscription au registre de la gilde était aussi irrégulière que contraire aux lois et réglements ou *cueres* alors en vigueur. Entrer dans les détails de cette législation sur

les droits et privilèges de la *poorterie* et sur l'organisation des métiers réservés exclusivement aux bourgeois, dits *poorters neringhen,* serait trop long ; je dois me borner à renvoyer au tome I, pp. 552-554, de ma *Coutume de la ville de Bruges* et au commentaire indiquant les sources.

On m'objectera que l'ordonnance du 27 juin 1457 consacrait un droit nouveau. Cela peut être vrai pour ce point, qu'elle rendait l'inscription à la gilde obligatoire pour tous les membres du métier et fixait le montant de la cotisation. Mais pour le premier point relatif à l'exclusion des étrangers et au privilège des *poorters*, elle n'était assurément que la confirmation ou reconnaissance d'un droit général préexistant. Sans quoi, la contradiction avec les jugements de 1403, 1426, 1457 et avec cent autres de la même teneur insérés dans le cartulaire *Groenenbouc* A, serait flagrante. Et il est de règle en matière de législation et de jurisprudence, que les textes doivent s'interpréter les uns par les autres, en donnant à chacun un sens harmonique.

D'ailleurs, cette inscription du Breton de Pipriac au registre de la gilde eût-elle été possible et valable, le Journal de l'abbé de Saint-Aubert et les vers du sixain deviennent inexplicables, à moins de recourir aux arguties d'une interprétation forcée et de torturer le sens naturel des mots, au mépris de la linguistique.

M. Weale en fournit la preuve ostensible, puisque enserré dans cet infranchissable dilemme, il se voit contraint de s'accrocher à une quantité de suppositions et d'hypothèses, dénuées de preuves, qui se reproduisent presque à chaque phrase :

Je crois que l'imprimerie... (p. 4).

Peut-être d'origine hollandaise, *peut-être* des productions locales... (p. 5).

Tirés *sans doute* sur vélin... (p. 5).

Très probablement ce Marquart... (p. 5).

On ne peut douter que des exemplaires... (p. 5).

Et il *nous parait* certain que Jean le Breton les ayant vus... (p. 5).

Il n'y a aucune raison pour assigner... (p. 6).

Nous soupçonnons fort que les manuscrits écrits par Jean le Breton... (p. 6).

Toutes ces opinions, je n'ai ni le temps ni l'espace pour les examiner et réfuter.

Mais il est étrange que leur auteur me reproche d'avoir émis des affirmations insoutenables, comme celle-ci : « Il est très probable que l'art de fabriquer les images xylographiques a été inventé à Bruges », tandis que j'énumère les textes et les faits légitimant cette déduction. — « Les libraires de la ville, faute de pouvoir se procurer les images en quantité suffisante pour répondre à la demande, s'étaient vus obligés d'en tirer une partie d'Utrecht et d'ailleurs, quoique ces produits fussent de moindre qualité que ceux de Bruges », tandis que le jugement de 1426 constate le fait en ces termes de traduction que j'emprunte au *Beffroi*, IV, 241 : « S'ils achètent des images en dehors, c'est à défaut d'en pouvoir trouver en ville puisqu'ils ne peuvent s'en procurer assez en ville quoiqu'ils donneraient volontiers bien plus pour en avoir qui sont faites en ville. »

En passant, relevons deux affirmations qui sont de véritables énigmes. Le Psautier de Mayence a été imprimé, une page à la fois, « au moyen de caractères taillés en fer, en cuivre ou en laiton », (p. 5) ; — « Les types des caractères de Breton sont essentiellement français », (p. 6) ; — On serait curieux de savoir si ces caractères du Psautier constituaient des poinçons ou des surmoulages ; et quelle était la marque distinctive des types français ?

Un autre critique, dans une conférence qui ne semble que la paraphrase de la note de M. Weale, me reproche de m'appuyer sur des travaux vieillis et d'ignorer l'ouvrage capital d'Ant. von der Linde. Je n'ignore nullement cet ouvrage ; mais dans les 1048 pages des trois volumes in-4°, je ne vois que deux passages qui touchent fort superficiellement la question de Brito, l'un d'une vingtaine de lignes, p. 489 ; l'autre d'une dizaine, p. 680. Était-ce la peine de les citer ?

Plus loin, le jeune conférencier affirme que « le Doctrinal de 1445 a été imprimé au moyen du moule, du modèle, c'est-à-dire de la planche gravée qui servait à la fabrication des cartes à jouer, qui servait dès le commencement du xve siècle, et peut-être avant, à l'impression des tissus. C'était un *blockbook*. »

Une pareille affirmation détruirait ma thèse par sa base. Malgré l'étude détaillée que j'avais faite des caractères typographiques de Brito, comme c'était là une question essentiellement technique,

à l'exemple de M. Blades qui n'a pas hésité de consulter les célèbres fondeurs Figgins de Londres (*The biography of Caxton*, 1882, p. 108), je n'ai cru mieux faire que de m'adresser à des techniciens, parfaitement compétents; et la réponse de MM. Carabin, Schildknecht et van Dyk, directeurs de la fonderie de Bruxelles, après un examen minutieux des épreuves *originales*, — car les clichés photographiques inertes ne rendent pas la vivacité du foulage, — a été unanimement que les caractères du Doctrinal de Brito sont des *caractères mobiles de fonte*.

Je leur ai posé alors deux autres questions : 1° Ces caractères ont-ils été obtenus à l'aide de poinçons ou de matrices? — Rép. Comme le poinçon doit être gravé en acier et frappé dans du cuivre rouge pour obtenir une matrice, il importerait pour répondre que l'on sût si au commencement du xve siècle, on travaillait ces métaux avec assez de sûreté pour obtenir des objets aussi soignés que doivent l'être des poinçons et des matrices typographiques.

2° Admettriez-vous le système de matrices coulées et taillées ? Et pourriez-vous expliquer le mode de leur emploi? — Rép. Le principe des matrices gravées en creux dans du cuivre est admissible. On y coulerait comme dans n'importe quelle autre forme ou moule de l'étain mêlé de plomb et d'antimoine et on en retirerait des lettres en relief comme nos types actuels.

Au reste, ce qu'on ne peut perdre de vue (et cet oubli semble avoir induit en erreur dans l'appréciation de mon Étude), c'est que je n'avais pas l'ambition de résoudre *ex professo* l'inextricable problème de l'invention de l'imprimerie. Pour cela il manquait un élément essentiel, à savoir une date. En effet, si le Doctrinal de Brito était daté, p. ex. de 1445, la question se trouvait tranchée du coup. Le terrain de la certitude démonstrative par la preuve directe m'échappant, j'étais réduit à me placer sur celui de la présomption. Les juristes comprendront aisément; pour les autres, il suffira de citer ce passage du *Supplément au Répertoire* de Dalloz, t. XI, p. 253, an. 1893 — (pour éviter le reproche de m'appuyer sur des travaux vieillis) — qui condense admirablement les principes :

« La loi, en définissant, dans l'art. 1349, les présomptions « des conséquences que la loi ou le magistrat tire d'un fait connu à un fait inconnu », a voulu exprimer le caractère de ce genre de

preuve, et dire qu'il constitue une démonstration procédant par induction. Toutefois, ainsi que le remarquent presque tous les commentateurs, on pourrait dire que toutes les preuves judiciaires ont le caractère des présomptions, en ce sens que toutes reposent sur un fait constant d'où l'on induit la vérité du fait contesté. Ainsi, dans la preuve littérale, il y a un fait connu, l'écrit sur lequel l'esprit s'appuie pour en induire la vérité d'un fait inconnu, qui est le fait litigieux. Il y a cependant une différence entre la présomption et les autres moyens de preuve, c'est que, dans ces derniers, le procédé intellectuel d'induction est si facile et si rapide que l'esprit n'en tient pas compte, qu'il échappe, en quelque sorte, à la perception. Ce phénomène intellectuel se manifeste principalement dans l'aveu et dans la preuve littérale. Aussi dit-on que la preuve qui en découle est directe, en ce qu'elle s'applique précisément au fait même qui est l'objet de la contestation et qu'elle tend à l'établir d'une manière immédiate et formelle. Dans la présomption, au contraire, le travail de l'induction est très sensible et facile à percevoir, par cette raison qu'il en constitue l'élément prédominant et constitutif. Aussi la présomption est-elle une preuve indirecte, c'est-à-dire qu'elle est la conséquence tirée d'un fait, qui n'avait pas spécialement pour objet d'établir la vérité de l'autre fait, qu'elle sert à reconnaître. »

Veuillez agréer, Monsieur et très honoré Collègue, l'assurance de mes sentiments reconnaissants et dévoués.

L. GILLIODTS-VAN SEVEREN.

INVENTAIRE ET DESCRIPTION

DES MINIATURES

DES MANUSCRITS ORIENTAUX

CONSERVÉS A LA

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

(*Suite.*)

Persan 364 (*suite*).

Fol. 32. Bahram avec une favorite dans un jardin traversé par un ruisseau, il lui tend une coupe; musiciennes.

— 34 v°. Bahram avec une favorite dans la coupole couleur d'orange, 3 suivantes.

— 35. Le roi Bahram couché, un vieillard devant lui lui adresse la parole.

— 36 v°. La fille du roi de Perse portée dans un palanquin; homme évanoui devant elle.

— 39. Homme noyé; la fille du roi de Perse agenouillée près du fleuve, avec deux suivantes.

— 40 v°. Le roi de Perse sur le trône, homme agenouillé devant lui, autres personnages.

— 41. Homme passant près du château d'un roi et tombant amoureux de la fille de ce roi.

— 42. Navire, homme noyé et autre homme se sauvant sur une planche.

— 43 v°. Combat d'un homme (Mah-Simia) armé d'un arc, contre deux nègres dont l'un est tué d'un coup de flèche.

— 47. Jeune femme couchée, homme agenouillé à côté d'elle.

— 48. Bahram et sa favorite vêtus de manteaux bleus, dans la coupole verte, musicien, et deux suivantes.

Fol. 49. Souverain assis sur un tapis avec un nègre assis devant lui.
— 57 v°. Bahram et sa favorite. Deux suivantes.
— 60 v°. Roi sur le trône; son père qui a abdiqué en sa faveur aux pieds du trône.
— 61. Bahram couché avec sa favorite.
— 62. Bahram et sa favorite dans la coupole couleur de rose, deux servantes, danseuse.
— 62 v°. Bahram couché, un homme assis devant lui lui parle.
— 71. Bahram et une de ses favorites.
— 71 v°. Bahram assis sur le trône, devant lui deux prisonniers enchaînés, un bourreau et un homme décapité.
— 73. Bahram et sa favorite vêtus d'habits bleus dans la coupole bleue, deux suivantes, tables et flacons.
— 73 v°. Souverain couché; homme devant lui lui parlant.
— 88. Souverain sur un trône, différents personnages devant lui.
— 89 v°. Bahram et sa favorite vêtus de blanc dans la coupole blanche; 2 servantes, tables et flacons.

Persan 376. — « Kalila et Dimna », daté de l'an 678 de l'hégire (1279 J. C.), assez bonne exécution.

Fol. 2 v°. Mohammed monté sur la Borak, deux houris.
— 33. Harpiste, homme l'écoutant.
— 37 v°. Homme tombant dans un trou au fond duquel se trouve un dragon. Deux rats et un chameau.
— 41. Singe sur un madrier qu'un homme scie tout en le menaçant d'un bâton.
— 47. Le renard et le tambour accroché à un arbre.
— 57 v°. Caverne dans laquelle se trouvent des lions et un lièvre.
— 63 v°. Lion et renards.
— 71. Lion, renard, et corbeau dévorant un cheval.
— 73. Tortue enlevée par deux canards.
— 74 v°. Lion dévorant un buffle, renards.
— 78 v°. Kadi à cheval, homme prosterné devant lui, autres personnages.
— 82 v°. Roi nègre sur un trône, avec son destour.
— 89 v°. Lion, panthère, chacals.
— 94 v°. Lions, ours, chacals, etc.

Fol. 100. Roi et sa femme assis; jeune homme aveuglé par un perroquet.
— 103 v°. Pigeons pris au filet, chasseur.
— 109 v°. Rat et corbeau, fleurs.
— 112. Chasseur, sanglier, gazelle et loup.
— 120 v°. Rat rongeant les liens d'une gazelle; corbeau, tortue, homme avec un bâton.
— 133 v°. Dévots avec un mouton.
— 135 v°. Marchand couché avec sa femme, un voleur emporte son argent.
— 136 v°. Dévot couché, démon et voleur.
— 138 v°. Le charpentier couché avec sa femme, une personne est cachée sous le lit.
— 144. Éléphant au bord d'une rivière; lièvre.
— 146. Hyène saisissant un lièvre; une perdrix, arbre et fleurs.
— 149. Crapaud sur le dos d'un serpent d'eau, arbres et fleurs.
— 158 v°. Singe sur le dos d'une tortue, fleurs.
— 163 v°. Lion dévorant un âne, renard.
— 167. Homme tenant une cruche au bout d'un bâton; maison.
— 172. Chat pris au piège, rat, arbre avec hibou.
— 179. Jeune prince aveuglé par un oiseau de proie.
— 193 v° et 199 v°. Lion et renard, arbre et fleurs.
— 205 v°. Roi nègre sur le trône, avec un brahmane et une femme.
— 211 v°. Corbeau et perdrix, fleurs.
— 224 v°. Le Roi Mīlād assis sur un coussin, brahme et femme.
— 227 v°. Roi assis sur des coussins; femme.
— 231 v°. Roi assis, vizir à genoux devant lui.
— 238 v°. Roi assis à côté de sa femme, brahme, homme pendu à une potence.
— 243. Tigre, singe et homme.
— 249 v°. Roi monté sur un éléphant.
— 250. Roi assis sur le trône, différents personnages assis autour de lui.

Persan 377. — « Kalila et Dimna ». Le manuscrit a été écrit en Turquie et n'est point daté; il paraît remonter au milieu du xvi[e] siècle.

L'exécution est assez bonne.

Fol. 1 v°. Prince assis dans un jardin, un domestique lui offre une coupe, un autre fait de la musique; arbres et oiseaux.

— 2. Deux cavaliers armés. Ces deux miniatures sont entourées d'ornements en or et en couleurs.

— 2 v°. Frontispice en or et en couleurs.

— 16. Prince assis avec deux autres personnes, l'auteur lui présente son livre.

— 24 r°. Chien trouvant un os sur le bord d'un cours d'eau.

— 26 v°. Homme tombant dans une fosse où se trouve un dragon.

— 28 v°. Singe sciant du bois, un homme le menace d'un bâton.

— 32 v°. Le renard et le tambour.

— 33 v°. Le lion, le renard et le buffle.

— 39. Lion et lièvre.

— 48. Lion, chacals et pie devant un chameau.

— 50. Lion dévorant un buffle.

— 60 v°. Deux renards dont l'un est enchaîné.

— 66 r°. Homme aveuglé par un faucon; femme.

— 68 v°. Oiseaux pris au filet, un rat.

— 71 et 72. Corbeau et rat.

— 80. Archer.

— 87. Perdrix, lièvre et chat.

— 91 v°. Homme caché sous le lit de deux personnes.

— 102 v°. Singe à cheval sur une tortue.

— 107. Homme enlevant une cruche.

— 110 r°. Hibou, rat, chat et porc-épic.

— 115 r°. Roi et oiseau.

— 124 r°, 129 v°, 134. Renard et lion, arbre.

— 134 v°. Roi et femme, arbre.

— 136 v°. Corbeau et perdrix.

— 148 Combat de deux pigeons.

— 153 v°. Roi dans un kiosque, jeune fille et sheïkh.

— 156. Homme au fond d'un puits; un homme lui jette une corde, lion, singe et serpent.

— 159 v°. Homme portant un fardeau de bois.

MANUSCRITS DU SUPPLÉMENT PERSAN

Supplément Persan 151. — Le « *Rauzet us Sefa* » Chronique universelle de Mirkhond 6e partie datée de 1013 heg. (1604 J. C.) Les miniatures sont d'une belle exécution et ressemblent à celles des beaux Shah-Nameh.

Fol. 1. Ornement en or et en couleurs.
— 31. Timour assis sur un trône d'or, juge un différend entre deux personnages; plusieurs officiers assis, parmi eux l'émir Hosein.
— 79 v°. Bataille entre les troupes de Timour et celles des Turkomans; le prince Omar Sheikh tue un cavalier turcoman. Soldats portant des drapeaux et des trompettes.
— 124. Combat de l'armée de Timour dans l'Inde. Timour tue un cavalier d'un coup de sabre; soldats portant des drapeaux.
— 155. Divers personnages dans un navire sur le Tigre, des archers tirent sur eux.
— 166 v°. Timour assis sur un trône dans un jardin, on lui amène Bajazet, le sultan des Turcs.
— 184 v°. Intérieur d'une mosquée, femmes voilées; Kotb-ad-Din sur les marches du menber; autres personnages, homme portant une cangue au cou.
— 223. L'émir turkoman Kara Yousouf attaqué par douze fantassins de l'armée de Djagataï. Cavalier portant un drapeau.
— 230 v°. L'émir Hosein, les bras attachés à une pièce de bois et monté sur un buffle, est amené à Mirza Iskender.
— 253 v°. Le roi des Kurdjes (Géorgiens) amené prisonnier à l'émir Sheikh Ibrahim; soldats mongols, avec étendards, trompettes.
— 311. Ulug Beg décapité par ordre de son fils Abd Al-Latif.

Supplément Persan 160. — Le « *Rauzet us Sefa* », de Mirkhond. Histoire des prophètes. Manuscrit daté de 829 heg. (1425 J. C.).

Les miniatures de cet ouvrage présentent cette particularité qu'aucune d'elles n'est terminée.

Fol. 50. Nemrod assis sur une des tours de son palais fait jeter Abraham dans le feu à l'aide d'un mangonneau. L'ange Gabriel vient lui porter secours.

— 56. Abraham s'apprête à égorger son fils Isaac, l'ange Gabriel lui apporte un mouton.

— 88. Moïse et les Israélites; un homme tué, ses deux assassins, taureau pour le sacrifice.

— 89. Karoûn englouti sous la terre, devant lui Moïse et plusieurs israélites.

— 93. Le géant Oûdj ayant la tête prise dans un énorme rocher; Moïse, Aaron et d'autres israélites.

— 134. Combat de Bahman contre les Seistanais. Cette miniature est traitée dans le genre de celles des Shâh Nâmeh. Cavaliers, porte-étendards.

Supplément Persan 205. — « Histoire de la conquête du monde », par Ala ed Din Ata Melik Djouveini; manuscrit daté de l'an 689 de l'hégire (1290 J. C.).

Fol. 1 v°, 2. L'auteur du livre, agenouillé, offre son livre à l'empereur Mongol de Chine, dont le cheval est tenu en laisse par un domestique agenouillé. Les têtes ont été effacées à dessein.

Supplément Persan 206. — L' « Histoire de la conquête du monde » d'Ala-ed Din datée de 841 h. (1437 J. C.). Les miniatures sont très soignées.

Fol. 30 v°. Le sultan Ahmed assis sous un dais dans un jardin, recevant des ambassadeurs. Table avec flacons.

— 67. Bataille entre cavaliers.

— 101. Mankkou Kâân sur le trône entouré de différents personnages mongols.

— 136. Kouyouk Khân sur le trône entouré de serviteurs; sont assis devant lui, le Kadi des Kadis, Djemal-el-Din et Mahmoud-Khodjendi.

— 140 v°. Kouyouk Khān sur le trône dans un jardin près d'un arbre, un domestique lui présente un plat. Un joueur de guitare.

Fol. 149. Siège d'une citadelle par une armée mongole. Chevaux caparaçonnés.

Supplément Persan 226. — « Histoire du roi de Perse Shah Abbas, intitulée « les Victoires augustes », par Siyāki Nizam.

L'exécution des miniatures est assez bonne, malheureusement un maladroit a surchargé les figures.

Ce manuscrit, d'origine indienne, paraît remonter à la fin du XVIIe siècle.

Fol. 1 v°. Le roi Shah-Abbas à la chasse.
— 2. Marche du roi Shah-Abbas; cavaliers et musiciens. On lui porte un parasol sur la tête.
— 2 v°. Titre en or et en couleurs.
— 61 et 88. Scènes de batailles.

Supplément Persan 290. — Mémoires de l'empereur Noûr-ed-Dîn-Djihangir, empereur des Indes. Manuscrit sans titre et non daté, XVIIIe siècle. L'exécution des miniatures est médiocre.

Fol. 3. Djihangir sur le trône avec différents personnages, hommes et femmes. Dans le fond de la salle on voit des peintures représentant des sujets de chasse; plateau avec fruits et flacons.
— 6. Djihangir sur le trône parlant avec différents personnages. Dans le fond un panneau avec représentation d'une forêt; fruits et flacons.
— 8. Djihangir sur le trône avec différents personnages et deux musiciens.
— 9 v°. Scène analogue, trois musiciens.
— 11 v°. Djihangir sur le trône parlant à un personnage accroupi devant lui.
— 12 v°. Djihangir vêtu d'une robe d'or dans un jardin où il y a un bassin avec des poissons. Différents musiciens.
— 14. Djihangir dans son palais avec huit personnages indous.

Supplément Persan 330. — « Merveilles de la nature et singularités des choses créées » par Kazwini. XVIIe siècle.

Exécution fort médiocre.

Fol. 23-32 v°. Figures représentant les diverses constellations.
— 59. Carte du monde.
— 60. Plantes et animaux de Chine.
— 60 v°. Hommes ailés, perroquets.
— 61. Oiseaux, hommes.
— 61 v°. Hommes noirs.
— 62-65. Êtres fantastiques à corps d'homme et tête d'animal.
— 64, 69 v°, 72 v°. Êtres humains.
— 65 v°. Hommes ayant la tête dans la poitrine.
— 66. Licorne, poisson à tête humaine; autres poissons.
— 66 v°, 68 r°, 69 v°, 70 r°, 70 v°, 72 v°, 73 r°, 77 r°. Poissons.
— 69 v°. Tigre ailé.
— 72. Construction surmontée d'un corbeau; — être monstrueux à tête de chien.
— 73. Tortue sans tête.
— 74. Le tennin.
— 74 v°. Dragon.
— 75. Poisson à tête de lièvre; homme à queue.
— 75 v°. Bœuf de mer; crocodile représenté avec quatre pattes.
— 76 v°. Tannin, dragon à 7 têtes.
— 77. Serpent de mer, sorte de poisson à quatre pattes.
— 78. Crabe d'eau; animal ayant une tête et le corps divisé en 5 parties, appelé le *sakankoûr*.
— 79. Le poisson nommé *shafin*.
— 80. Cheval.
— 80 v°. Castors et poisson.
— 81. Chien d'eau.
— 111. — 128 v°. Plantes, arbres et fleurs.
— 176. Homme à pieds de cheval, — à tête d'animal.
— 176 v°. Être monstrueux ayant un corps d'oiseau, des pieds de cheval, et une tête d'homme, — démon à figure d'homme.
— 177. Démons à tête d'animaux.
— 178. Démons à corps d'hommes et à tête d'animaux, avec des queues.
— 178 v°. Divers démons.
— 186 v°. Buffle, antilope.
— 189 v°. — 207. Quadrupèdes domestiques et sauvages.
— 201. Homme à tête d'éléphant.

Fol. 208 v°. — 226 v°. Oiseaux.
— 221. Oiseau fantastique.
— 228. — 236. Serpents et autres animaux analogues.
— 229 v°. Dragon.
— 234 v°. Animal monstrueux.
— 235 v°. Sorte de chat.
— 238. Rat des champs.
— 239 v°. Hérisson.
— 242 v°. Lézard.
— 243. Êtres fantastiques ayant un corps d'homme et des têtes d'animaux avec des queues — homme ayant des oreilles d'éléphant.
— 243 v°. Hommes noirs et hommes ailés.
— 244. Hommes ailés. — Êtres fantastiques à corps d'homme, avec des ailes et des têtes d'animaux.
— 244 v°. Homme à six jambes ayant une queue. — Serpent à tête humaine.
— 245. Homme ayant la tête sur la poitrine, — tortue à tête humaine.
— 245 v°. Êtres fantastiques à tête d'homme.

Supplément Persan 332. — « Merveilles de la nature et singularités des choses créées » par un auteur anonyme. Exemplaire de luxe en très beau talik, daté de 790 (1388), qui a été écrit pour la bibliothèque d'Ahmed Khan ibn Owais, souverain ilkhanien de Bagdad.

Exécution passable, beaucoup des miniatures sont fortement endommagées.

Fol. 1 v°. Titre en or et en couleurs.
— 3. Le prophète Ibrahim avec des paons, des coqs, des corbeaux, etc.
— 4. Iskender couché, devant lui se tient un homme ayant de quoi écrire.
— 5. Le prophète Soleiman et Belkis (la reine de Saba) sur un trône; autre personnage.
— 11. Homme couché au pied d'un arbre, à côté de lui une hache et un serpent.
— 12. L'ange Asrāfīl.
— 12 v°. Ange sous un arbre.

Fol. 14. Ange ayant la partie antérieure du corps comme une femme, la partie inférieure se termine en poisson; il a des ailes.
— 14 v°. — ayant la partie antérieure du corps composée de deux têtes de cheval; le reste du corps est celui d'un serpent; il a des ailes.
— 15. — à corps d'éléphant, avec une tête de femme et des ailes.
— 15 v°. Ange à tête de femme et à corps d'oiseau.
— 16. L'ange Mikhail avec sa balance.
— 16 v°. L'ange Azraîl; un musulman mort.
— 19. Le soleil tenu par deux anges.
— 20 v°. Arbre merveilleux, au pied duquel se trouve un cavalier.
— 21. Houris tenant la lune.
— 21 v°. Le Soleil, sous forme d'une femme ailée tenant un disque d'or autour de sa tête, et les rênes de deux chevaux.
— 22. La planète Jupiter, sous forme d'une femme ailée assise sur un trône supporté par un cheval et un taureau.
— 22 v°. La planète Mars, sous forme d'une femme assise sur un trône supporté par quatre animaux et tenant une tête coupée à la main.
— 23. La planète Vénus sous forme d'une musicienne.
23 v°. La planète Mercure, sous forme d'un homme assis sur un trône et tenant un livre.
— 24-30 v°. Signes du Zodiaque.
— 30 v°-31. Homme adorant le feu.
— 33. Prince sur son trône, un homme l'adorant.
— 33 v°. Homme entretenant un feu sacré.
— 36. L'atmosphère et le monde.
— 38. La *Badkhâna* avec ses deux gardiens.
— 39. Roi assis sur une sorte de pilier qui sort de la mer.
— 45. Carte de la mer de Khazar.
— 46. Carte de la mer de Roum.
— 46 v°. Khosrev Noushirvan arrivant sur les bords de la mer de Zareh y voit des bœufs aquatiques.
— 47. Pont sur la mer de Sîḥân.
— 49 v°. Carte de la mer de Fârs.

Fol. 50. La « bouche du lion », lion vomissant de l'eau dans la mer, bateau avec deux hommes.
— 51 v°. Singes des bords de la mer de Constantinople apportant une planche sur laquelle sont écrits ces mots : *Bismillah el'-azem-el-a'zem,* devant un prince assis sur un trône. Démons.
— 58. Carte générale du monde.
— 60. Alexandre au pied de la montagne verte; l'ange qui la garde lui parle.
— 67. Homme monté sur un vautour; figure magique à graver sur la pierre *baloûr*.
— 68. Homme armé d'une lance et d'un bouclier; figure magique à graver sur une pierre.
— 68 v°. Homme à cheval sur deux bœufs; figure magique à graver sur la pierre Djaza'.
— 69 v°. Scorpion.
— 70 v°. Ange ailé tenant un flacon.
— 72 v°. Femme tenant un enfant.
— 73. Scorpion.
— 75. Homme tenant d'une main un dragon et de l'autre un crible.
— 75 v°. Homme à cheval sur un lion dont la queue se termine par une tête de loup. Ce sont des figures destinées à être gravées sur des pierres précieuses pour leur donner des vertus magiques.
— 80 v°. La mosquée de Moïse, avec son minaret surmonté d'un cheval noir.
— 81 v°. L'intérieur de la mosquée de David à Jérusalem; souverain à genoux.
— 82. Idem, autres personnages.
— 84. Carte de l'Azerbaidjan.
— 90 v°. Femme couronnée portant sept nattes, trouvée dans un tombeau à Tadmor (Palmyre).
— 91 v°. Carte du pays de Djaghaniân.
— 92. Les deux oiseaux de la ville de Djablasa et Iskender.
— 93. Femme traînée par deux chevaux.
— 94 v°. Homme et femme à cheval; enceinte d'une ville forte.
— 95 v°. L'homme dont la moitié inférieure est un crabe d'or, dans la mosquée de Homs.

Fol. 96 v°. Carte du Khorasan.
— 99 v°. David et Saul (Tâloût).
— 101. Le minaret d'une mosquée à Zat-et-Atlaf; ange s'envolant.
— 102 v°. Homme pendu.
— 104. Carte du Séistan.
— 105. Le roi de la Chine faisant brûler ses idoles sur l'ordre de Kotaiba.
— 105 v°. L'idole assise sur un trône d'or que l'on voit dans la ville de Saroushia.
— 106. Carte de la Syrie.
— 107 v°. L'idole de Menat.
— 110. Carte du Tabaristân.
— 111 v°. Carte de l'Irak.
— 114. Carte du Fârs.
— 117. Carte du Kirmân.
— 119. Carte du Magreb.
— 120. Carte de l'Égypte.
— 121. Carte de la Transoxiane.
— 122 v°. Idole dans le Moultan; un homme se brûle devant elle.
— 123. Autre idole.
— 123 v°. Carte de l'Inde.
— 124. Idole dans l'Inde, un homme l'adore.
— 127. La mer de Khazar.
— 127 v°. Cavalier tuant un homme monté sur un éléphant.
— 129 v°. Carte du Yémen.
— 130 v°. Deux bœufs sous un édifice.
— 132. Iskender auprès du corps de Darius tué; ses deux meurtriers sont pendus à une potence.
— 132 v°. Femme puisant de l'eau du haut d'une forteresse dans un fossé.
— 135 v°. Forteresse; tête d'homme accrochée à la muraille.
— 136 v°. Le prophète Salomon assis sur le trône, un démon lui apporte Belkis (la reine de Saba) sur son trône.
— 137. Un archer tue un homme du haut de la citadelle de Djariah.
— 137 v°. Deux femmes assises sous une voûte.
— 138 v°. Homme précipité du haut d'une forteresse.

Fol. 140 v°. Coupole gardée par deux anges (La coupole d'or à Jérusalem).
— 145. La forteresse de Harmān avec les corbeaux de pierre.
— 146 v°. Jardin environné de murs; au pied se trouvent deux hommes.
— 147. Le jardin de Djantîn.
— 147 v°. Les hommes de métal du Dīār-Muzallama.
— 148. Soleiman sur le trône; différents personnages devant lui.
— 151 v°, 152, 153. Représentations d'arbres.
— 156 v°. L'arbre à poivre; préparation du poivre.
— 158 v°. L'arbre loubya; récolte de ses graines à l'aide d'un singe.
— 160 v°. L'arbre *vakvak* dont les feuilles sont des têtes de femmes et d'animaux.
— 162. Mohammed sur le trône; deux autres personnages.
— 162 v°. Arabes montés sur des chameaux.
— 163 v°. Mohammed assis près d'un drapeau; deux hommes et une femme.
— 165. Le prophète Salomon, la figure voilée, met une idole en pièces.
— 165 v°. L'ange de la mort venant s'emparer de l'âme d'un homme.
— 166. Idole indienne; homme l'interrogeant.
— 166 v°. Figures d'idoles.
— 167. Statue de jeune fille au haut d'un minaret à Tadmor.
— 167 v°. Représentation de Shabdîz; cavalier armé d'une massue.
— 168 v°. Mouton en pierre dans une montagne.
— 169. Deux lions de pierre, dans l'Inde, versant l'eau par la gueule.
— 169 v°. Tombeau du prophète Adam à Serendib (Ceylan); il a le corps dans la mer à partir de la ceinture.
— 170. Tombeau d'Ibrahim.
— 172. Tombeau de Danyal (Daniel).
— 173 v°. Tombeau de Siméon et de Baloûs.
— 176 v°. Tombeau dans le Hadramaut; homme mort.
— 177. Tombeau où se trouve un homme en or tenant une planche à la main ; personnages à la porte.
— 177 v°. Autre tombeau, plusieurs personnes à la porte.

Fol. 178 r°. Mihrâj découvrant le tombeau du roi Tahmuras; forteresse.
— 179. Cadavre d'un homme à tête de sanglier découvert par Alexandre près d'une maison de rubis; c'est là qu'il apprit que sa mort était proche.
— 192 v°. Orkîs sur le trône; devant elle un éléphant.
— 193. Gens dévorant un homme malade dans une île de la mer des Indes.
— 193 v°. Homme de stature gigantesque fixé dans un arbre; des gens le regardent.
— 194. Homme se prosternant devant une table sur laquelle se trouve un livre.
— 194 v°. Gens se baignant dans la mer.
— 194 v°. Gens de la tribu de Habat adorant une image d'enfant.
— 195 v°. Les *Djishoūris*, hommes qui vivent dans les arbres comme des singes.
— 196. Deux femmes.
— 196 v°. Deux hommes de la tribu de Zendj tenant des bâtons.
— 197. Hommes dont le corps est tacheté de noir.
— 197. Gens portant des fardeaux.
— 197 v°. Prisonnier emmené par un homme; deux femmes.
— 198. v°. Hommes portant une grenade monstrueuse; deux autres sont assis dans un jardin.
— 199. Le géant Aoud s'apprêtant à lancer une montagne sur l'armée de Moïse; la montagne se perce, et sa tête se prend dedans comme dans un carcan.
— 200. Hommes de la tribu de Harkandi.
— 200 v°. Êtres fantastiques ayant un corps d'homme et une queue de serpent, étouffant un homme.
— 201. Cavalier combattant contre des femmes armées.
— 201. Gens de la tribu de Karmara.
— 201 v°. Gens de la tribu de Latadj; vaisseau de marchands.
— 202. Gens des tribus de Nasak et Mansak.
— 202 v°. La reine du peuple des Noubi dans le Magreb; homme dans la mer.
— 203. Hommes à oreilles d'éléphant.
— 204. Homme de la tribu des Ablaq donnant à manger à deux animaux.
— 204 v°. Hommes à tête de chien de la tribu de Sagsâr.

Fol. 205. Homme couché, deux vautours à côté de lui.
— 205 v. Shamsoûn, l'homme aux longs cheveux (Samson).
— 206. Homme ayant des seins comme une femme.
— 207. Têtes de femmes plantées au bout de lances; forteresse.
— 207 v°. Alexandre dans un bateau interroge un homme à oreilles énormes.
— 208. Alexandre fait venir devant lui un enfant à tête de lion.
— 209. Les anges effrayés par Iblis.
— 201. Cavalier arrivant près d'un jet d'eau.
— 212. Homme de la tribu de Kahan s'enfonçant un sabre dans le ventre.
— 212 v°. Homme évanoui porté dans un temple d'idoles.
— 213. Homme coupant la tête à un chameau dans l'intérieur d'un cercle.
— 216 v°. Homme étouffé par un autre.
— 217. Le cercueil d'Alexandre porté par 3 hommes; sa main sort du cercueil.
— 218. Homme à tête d'animal, autre homme; chaudière avec un homme plongé dedans.
— 218 v°. Représentations de ghoules.
— 219 v°. Arbre enchanté adoré par les Arabes avant la venue de Mahomet; il est abattu sur son ordre par Khalid; une femme apparaît à ce dernier.
— 219 v°. Femme portant un mouton.
— 220. Femme de la tribu des Djalhind dansant sur le bord de la mer.
— 220 v°. Être monstrueux à tête de cheval et à corps d'homme; arbre, homme dans les rochers.
— 221. Homme frappant un autre homme à coup de pic; deux autres personnages, rochers.
— 221 v°, 228 v°. Représentations d'oiseaux.
— 229. Serpent.
— 229 v°. Éléphant écrasant un homme.
— 230. Éléphant s'agenouillant devant un homme.
— 231. Chameau agenouillé, lion et taureau.
— 231 v°. Cerf.
— 233. Chevaux marins.

Fol. 232 v°. Être monstrueux, ayant la partie antérieure du corps semblable à celle d'un homme, et la partie postérieure comme celle d'un cheval.
— 232 v°. Cheval à queue de dragon; femmes dans la mer.
— 233. Mulet.
— 233 v°. Isa (Jésus-Christ) avec son âne.
— 234. Girafe.
— 235. Lion.
— 235 v°. Loups.
— 236. Panthère, tigre et léopard.
— 237. Chiens.
— 237 v°. Homme suspendu aux branches d'un arbre; autres personnages.
— 238. Ane, sanglier et singes.
— 238 v°. Singe; homme chassant l'éléphant.
— 239. Cheval, sanglier.
— 239 v°. Lézard.
— 240. Serpent et porc-épic.
— 240 v°. Rats; deux hommes assis.
— 241. Le poisson qui avala le prophète Jonas.
— 241 v°. Le prophète Jonas et d'autres personnages.
— 242 v°. Poisson à tête de femme; deux hommes harponnant un gros poisson.
— 243 v°. Lion, dragon, serpent à tête d'homme.
— 244, 244 v°. Dragons.
— 247 v°. Homme assis sur un trône, il est entouré de gens qui le frappent.
— 248 v°. Mahomet à cheval pourfendant un cavalier.
— 249. Vache debout sur le dos d'un poisson replié sur lui-même; c'est la représentation du monde.

Supplément Persan 333. — La « Vie des Hommes »; version persane du dictionnaire zoologique de Damîri, par Mohammed ibn Moubarek Hakim Kazwini. Exemplaire de luxe en beau talik date de 933 (1527).

Bonne exécution.

Fol. 6. Lion à tête d'homme.
— 7. Lion flairant un homme enchaîné.

Fol. 9. L'arche de Noé représentée sous forme d'un vaisseau du XVIe siècle très exactement figuré. Noé est à l'arrière et la colombe s'envole à l'avant.

— 12. Miniature endommagée, représentant un chameau et un homme.

— 16. La Kaaba, un éléphant blanc, plusieurs personnages.

— 17 v°. Salomon, une mosquée et trois démons.

— 19 v°. Deux lièvres.

— 23. Lièvre de mer.

— 24 v°. Deux taureaux.

— 26. Le poisson nommé *sakankour*.

— 28. Jésus; deux hommes; un serpent.

— 29 v°. Loup nommé *Aḷlas;* oie d'eau.

— 30. Serpent cornu nommé *Af'ī*.

— 34. Animal nommé *Atūn*, quadrupède ayant une carapace de tortue sur le dos.

— 34 v°. Petit chameau nommé *akāl;* taureau; le rongeur nommé *amloûk*.

— 38 v°. Animal nommé *ankad*, serpent nommé *anklîs*.

— 39. L'oiseau nommé *outoun*.

— 39 v°. Oiseau appelé *al-ḥakhm;* oiseau nommé *anouḳ*.

— 41. Homme en décapitant un autre.

— 41 v°. Rat des champs.

— 42 r°. Le poisson à tête d'or nommé *alkhvâṣ*. Dragon.

— 43. Le bœuf de montagne nommé *ayyil*.

— 44 v°. Chacal. — 45. Faucon. — 48. Epervier. — 49. L'oiseau nommé *baki'ah*.

— 49 v°. Le poisson nommé *bâla*. — 51 v°. Perruche. — 53. Chameau. — 55. Agneau.

— 56. La Borak de Mohammed avec deux Houris. — 58. Cheval. — 60. Bœuf de montagne. — 62 v°. Canards. — 73 v°. Chameau portant un démon sur le dos. — 75. L'oiseau de proie nommé *baghâlh*. — 77 v°. Cheval de guerre sellé et harnaché. — 80 v°. Cerf. — Bœuf. — 89. Bœuf. — 90 v°. Le bœuf d'eau.

— 91. L'animal nommé la « vache des Israélites ». — 94 v°. L'oiseau de proie appelé *balḥ*. — 95. Poissons à tête de femme. — 99 v°. Chat-huant. — 103. L'oiseau *tam*. — 109. Oiseau nommé *touram*. — 110 v°. Cerf.

Fol. 118 v°. Taureau. — 123 v°. Ane appelé *Djabha*. — 124. Ane. — 124 v°. Gazelle, antilope. — 133 v°. Insecte à tête de quadrupède, nommé sauterelle de mer. — 134. Scorpion, rat. — 135. Mouche. — 136 v. Turbot. — Petit chien. — 139 v°. Scarabée. — 145. Animal fabuleux nommé chameau de mer; poisson à cou de chameau. — 145 v°. Sauterelle. — Oiseau. — Chameau. — Djinn. — 159. Animal fabuleux à corps de renard et à tête de femme. — 160 v°. Ours. — 165. Pie, vipère. — 165 v°. Insecte. — 166. Grue. — 168. Bélier, cheval et perdrix. — 170. Oiseau de proie nommé *hadât* et *kîloûdj*. — 173. Animal fabuleux ayant un corps de quadrupède, une tête d'oiseau et une queue de scorpion. — 176 v°. Licorne. — 177. Insectes. — 177 v°. Taureau, oiseau et chameau. — 192. Oiseau. — 210. Poisson. — 231. Oiseau fabuleux. — 245 v°. Rongeur. 258 v°. Oiseau. — 275 v°. Homme à cheval ayant un démon derrière lui. — 443. Sorte de chien. — Chat. — 447. Paon. — 468. Chameau ailé. — 470. Coq, antilope. — 470 v°. Oiseau, serpent et veau. — 473 v°. Ane. — 474. Serpent, chameau, petit loup. — 475. Oiseaux. — 480. Animal légendaire, quadrupède à queue de serpent ayant une carapace sur le dos. — 481. Une *'Afrît*. — 482 v°. Corbeau. — 486 v°. Scorpion. — 503 v°. Oiseau. — 507 v°. Oiseau. — 508 v°. Araignée. — 515 r°. et v°. Oiseau. — 534. Ghoule. — 537. Pigeon. — 546 v°. Cheval. — 555. Cheval de mer. — 560 v°. Eléphant. — 565. — 566 v°., 567, 581 v°., 594, 597, 598. Oiseaux. — 592. Licorne. — 610. Poisson-scie. — 619 v°. Licorne, antilope. — 620 v°. Petit rongeur. — 622 v°. Serpent portant une sorte de couronne sur la tête, poisson. — 623 v°. Poisson portant une scie sur le dos. — 624 v°. Poisson à tête d'homme. — 641 v°. Oiseau. — 644 v°. Être nommé *nasnâs*, à tête d'homme. — 642. Léopard.

(*A suivre.*)

E. Blochet.

SUR LA CONSERVATION ET LA RESTAURATION

DES

ANCIENS MANUSCRITS[1]

Tout conservateur de manuscrits a incontestablement le devoir non seulement de rendre utilisables dans le présent les trésors qui lui sont confiés, mais encore l'obligation de les conserver pour l'avenir. Mais ce n'est pas un secret dans les cercles savants que dans l'accomplissement de ce dernier devoir, gros de responsabilités, plus d'une administration se trouve parfois aux prises, vis-à-vis des manuscrits les plus précieux, avec de sérieuses difficultés. Ces difficultés sont d'autant plus grandes que les maladies des manuscrits sur parchemin, qui sont ici particulièrement en question, n'ont encore pas été suffisamment étudiées, que la médication nécessaire n'a pas été découverte, ou qu'au moins les résultats de ces études et de ces recherches ne sont pas encore dans le domaine commun. Les administrateurs, mis en face de cette difficulté, ne peuvent guère compter que sur eux-mêmes et sur leurs propres ressources, où ils trouvent rarement de quoi tenter mêmes les premières et les plus indispensables recherches, bien loin donc de pouvoir faire une suite d'expériences qui exigent de longs délais et des circonstances variées.

La moindre des raisons de cette situation, nuisible aux intérêts de la science, n'est pas, si je ne me trompe, le sentiment de crainte avec lequel beaucoup de conservateurs de bibliothèques soustraient aux regards des profanes leur détresse et l'état dangereux

---

1. Le R. P. Ehrle, préfet de la Bibliothèque Vaticane, a bien voulu nous autoriser à traduire et à publier l'important résumé qu'il a fait de ses recherches sur la restauration des palimpsestes et qui a d'abord paru dans le *Centralblatt fur Bibliothekswesen* (nº de janvier-février 1898). — L. D.

de ces manuscrits précieux. Cette *disciplina arcani* est absolument injustifiée ; elle est désastreuse. Quand l'attention d'un conservateur de bibliothèque, peut-être fort peu de temps seulement après son entrée en fonctions, est attirée par hasard sur l'état menaçant d'un de ses manuscrits les plus précieux, le trouble du premier effroi à la vue de ces détériorations peut sans doute lui faire redouter certaines accusations contre son administration ou celle de ses prédécesseurs et lui inspirer l'idée de conserver secrète jusqu'à un certain point sa désagréable découverte ; cependant, dans la plupart des cas, un examen plus exact des détériorations le convaincra de son innocence et le délivrera de sa frayeur, mais devrait aussi le déterminer à arrêter le cours des détériorations avec énergie et précaution, au lieu de se borner simplement à soustraire le plus possible à l'usage le manuscrit détérioré.

Une autre raison importante de l'inaction régnante au regard des dangers qui menacent nos trésors scientifiques est sans doute la crainte, dans une certaine mesure trop justifiée, du danger et de la responsabilité qui sont presque inséparables de toute tentative faite pour les sauver. Ce danger est d'autant plus grand qu'une série de tristes expériences a montré que les axiomes théoriques n'offrent guère de base bien sûre et que même les résultats en apparence les plus satisfaisants, encore qu'ils durent un certain nombre d'années, ne sont pas une sérieuse garantie contre un insuccès final et regrettable et même contre une accélération des progrès lents de la détérioration. Dans la plupart des cas on ne peut juger du succès de la tentative de sauvetage qu'après une expérience d'une dizaine d'années.

Pour ces deux motifs, maints administrateurs de bibliothèques restent vis-à-vis des détériorations en question dans une attitude presque négative et passive, les regardant comme un mal qui ne peut qu'être aggravé par une intervention téméraire, mais qui ne peut nullement être enrayé ou même seulement sérieusement retardé. Cette manière de voir n'a jamais été, que je sache, ouvertement exprimée dans un mémoire imprimé ; mais elle forme, ce qui est infiniment plus grave, la base de la conduite de beaucoup d'entre les intéressés. Est-elle justifiée ? Je crois que cela ne peut pas être soutenu présentement, dans l'état actuel de la question vue d'ensemble. A mon avis, ni le mal ni sa nature et son extension

n'ont été suffisamment étudiés, et les remèdes n'ont pas été non plus recherchés avec la persévérance et les soins requis. Actuellement donc, la question n'est encore nullement sur le point d'être résolue.

On conçoit difficilement qu'une question, si intimement liée aux plus graves intérêts de la recherche scientifique et dont l'examen sérieux est réclamé d'une manière si pressante par la destruction lente, mais continuelle et progressive, de toute une série de manuscrits des plus précieux, n'ait pas encore été soumise à une discussion publique. Un coup d'œil jeté sur le Plaute de l'Ambrosienne de Milan suffirait à faire comprendre aux ministères de l'instruction publique et aux hauts fonctionnaires des collections de manuscrits quel est le sort qui menace les trésors confiés à leurs soins et leur ferait toucher du doigt l'importance et l'urgence de la question. Une importante portion de ce manuscrit célèbre se compose de feuillets dont il ne subsiste plus que la marge extérieure et non écrite, et dont la partie intérieure et écrite est au contraire tombée, mangée par les acides. Pouvons-nous et devons-nous vraiment regarder, les bras croisés, nos précieux palimpsestes, tels que le ms. unique de la République de Cicéron, le Fronton, etc., ainsi que d'autres mss. du ve et vi^e^ siècle, subir le même sort? L'administration de la Vaticane, qui m'a été confiée, m'ayant rendu directement responsable de la bonne et de la mauvaise fortune d'un certain nombre de manuscrits fortement menacés et extrêmement importants, je ne pouvais pas en bonne conscience résoudre cette question par l'affirmative, et je considérai comme mon devoir de faire tout mon possible pour ouvrir sur ce point une discussion sérieuse et publique.

Je cherchai donc tout d'abord à obtenir pour la Vaticane un ouvrier avec lequel je pusse examiner de plus près, avec toutes les précautions nécessaires, les détériorations de nos manuscrits et y chercher remède. Bien que j'aie eu le bonheur de trouver une force d'intelligence et d'expérience rares, je maintins cependant fermement comme règle qu'il ne fallait appliquer aucun procédé et aucun remède dont je n'eusse pas au moins dans une certaine mesure expérimenté et constaté moi-même l'efficacité. C'est que j'avais déjà suffisamment appris où cela mène de remettre les yeux fermés à des employés surbordonnés les travaux de restauration, même très matériels. Après un travail assez long,

les principales classes de détériorations furent trouvées et quelques remèdes en apparence appropriés à leur degré découverts et essayés. Mais ce furent surtout les déplorables expériences mentionnées ci-dessous et faites sur nos manuscrits en papier, qui me décidèrent, avant une approbation définitive et une application plus étendue de ces remèdes, à visiter les plus importantes collections de manuscrits, afin d'élargir ma connaissance des détériorations existantes et de prendre l'avis des personnes compétentes sur les méthodes de restauration que j'avais en vue.

Cependant, pour employer plus complètement tous les moyens possibles afin d'éviter toute méprise et de ne rien appliquer aux trésors confiés à ma garde qu'au su et avec l'assentiment de tout le monde scientifique, je résolus encore de rendre publiques les observations et les expériences faites pendant ce voyage, ainsi que ces méthodes elles-mêmes et le jugement porté sur elles par les personnes compétentes. J'espère ainsi atteindre avant tout ce but, que toute personne qui reconnaîtrait un danger dans les remèdes exposés ou pourrait en proposer de plus efficaces, se sente obligée d'élever la voix dans l'intérêt général de la science. J'espère en outre ainsi ne pas porter ensuite tout seul la responsabilité des procédés de restauration mis en pratique avec l'assentiment exprès ou tacite de tous les cercles scientifiques intéressés. Enfin je désire très ardemment réussir à provoquer par ces lignes cette discussion publique dont j'ai parlé plus haut, si importante et si nécessaire, et qui, pour être tout à fait féconde, devrait aboutir à une réunion des administrateurs de bibliothèques, où l'on produirait au moins des parties des manuscrits présentant les différentes espèces de détériorations et les méthodes de guérison. C'est là un vœu que je ne suis autorisé à émettre que parce qu'étant un des plus jeunes représentants de l'administration des bibliothèques et conservateur de manuscrits précieux et menacés, j'ai particulièrement besoin des conseils et de l'aide de mes collègues plus expérimentés.

Sauf quelques cas plus spéciaux, nous pouvons distinguer surtout deux classes de précieux manuscrits sur parchemin menacés. La première et la plus nombreuse, ce sont les palimpsestes qui ont été traités par les réactifs chimiques[1]. Nous pouvons

1. Sur les palimpsestes, cf. surtout WATTENBACH, *Schriftwesen im M. A.*, 3e éd., Berlin, 1896, p. 310 et suiv.

ensuite diviser cette classe elle-même en deux sections : dans la première, l'acide gallique, dans la seconde, la teinture de Gioberti formaient la base principale des préparations employées pour le déchiffrement de la première écriture. L'acide gallique colore le parchemin en brun jaune, et, s'il est employé en grande quantité, dans une forte solution concentrée ou à l'état chaud[1], en brun foncé ou même franchement en noir. Cette dernière coloration peut quelquefois aussi provenir d'un traitement supplémentaire par d'autres acides. La teinture de Giobert est facilement reconnaissable à la belle couleur, qui va du bleu clair au bleu foncé, des feuillets traités par elle. Dans les palimpsestes de Paris la teinture de Giobert domine; dans ceux de Vérone, de l'Ambrosienne et de la Vaticane, c'est l'acide gallique. Ce dernier acide était presque absolument le seul réactif qu'employât le cardinal Mai. Dans les manuscrits de Naples les deux acides se trouvent employés en proportion à peu près égale. D'après mes observations, on n'a employé d'autres réactifs que subsidiairement, en plus petite quantité ou bien sans détériorer gravement les manuscrits.

Toutefois cette division n'a, pour le but principal de nos recherches, aucune importance pratique; car dans les deux subdivisions le parchemin est mangé par les deux acides à peu près dans les mêmes proportions. Un regard jeté sur les palimpsestes de Vérone, de Milan et de Rome, et sur le célèbre manuscrit de la Bibliothèque nationale de Paris, l' « Ephrem rescriptus », suffit à le prouver. Sans doute ce dernier manuscrit est l'unique représentant marquant de cette seconde subdivision que j'aie pu voir, mais son état est tel que le moindre doute n'est plus possible sur la force corrosive des acides par lesquels il a été traité.

Dans tous ces palimpsestes sacrifiés de si déplorable manière, il est tout à fait évident que l'encre de la seconde écriture a été de beaucoup le principal véhicule de la corrosion progressive. Sur l'origine précise de tout le dégât, autant que j'ai pu le savoir, tous les juges compétents ne sont pas du même avis. Pendant que la plupart

1. L'hypothèse que les réactifs ont été parfois appliqués à l'état bouillant, est autorisée par la surface ratatinée de plusieurs feuillets du Fronton (*Vatic.* 5750). Ces feuillets ont tout à fait l'aspect de cuir qui aurait été arrosé d'eau bouillante.

attribuent aux réactifs employés pour faire revivre la première écriture, ou du moins à leur emploi excessif, la faute principale du progrès de la corrosion, quelques-uns, peu nombreux, absolvent les réactifs de cette faute et incriminent uniquement l'encre de la seconde écriture. D'après les observations que j'ai faites jusqu'ici, il me semble que c'est seulement la réunion des réactifs à la seconde encre qui amène cette corrosion, qui est propre à cette première classe de manuscrits menacés. J'admets donc que dans les palimpsestes il se trouve aussi, indépendamment des réactifs, une corrosion procédant uniquement de la seconde encre; mais cette corrosion est rare, a peu d'extension, se restreint aux feuillets de parchemin fins et minces et a le caractère de la corrosion de la seconde classe des manuscrits sur parchemin compromis.

Si les réactifs étaient véritablement innocents du dégât, comment expliquer que la même encre de la même seconde écriture mange un feuillet et laisse intact l'autre feuillet immédiatement voisin, bien que les deux feuillets soient de la même épaisseur ou de la même finesse? D'où vient donc que la corrosion épargne rarement les feuillets qui sont fortement colorés par les réactifs, et n'attaque au contraire que très rarement ceux qui sont restés entièrement ou pour la plus grande part indemnes des acides? D'où cette coïncidence de la corrosion avec les réactifs? De plus, un verre grossissant montre déjà une différence évidente entre l'aspect normal de l'encre sur les feuillets qui ne sont pas du tout ou ne sont que faiblement tachés par les acides, d'une part, et d'autre part, le gonflement globuleux et la couleur brillante et noire comme de la poix de cette même encre sur les feuillets fortement maltraités. Cet aspect et cette couleur particulière de l'encre se trouvent aussi précisément là où cette corrosion ravage les feuillets. Cela rend très forte la présomption que c'est seulement le mélange des acides concentrés avec la seconde encre qui amène cette nouvelle combinaison chimique, qui est la cause propre du dégât.

La seconde classe des manuscrits précieux sur parchemin compromis, est formée, au moins selon mes observations, de quelques manuscrits grecs du ve au vi^e siècle, parmi lesquels d'abord le célèbre *Codex Alexandrinus* — le très important et très précieux manuscrit de la Bible du Musée Britannique, — le *Codex Marchallianus*, le second en date des manuscrits de la Bible conservés à

la Vaticane (*Vatic. gr.* 2125), — et entre les manuscrits latins, les non moins célèbres Pandectes de la Laurentienne, méritent une mention particulière. Ces trois manuscrits sont formés de ce beau parchemin, très fin et très mince, que nous trouvons aussi dans d'autres manuscrits très anciens, comme dans le plus ancien manuscrit de la Bible conservé à la Vaticane et dans le *Codex Vaticanus* de Virgile (*Vatic.* 3225), qui appartiennent tous deux au ive siècle. La cause de la corrosion est ici l'encre seule. Il est à remarquer comme, en dépit de cela, elle a un air tout à fait innocent. Elle n'a pas du tout cette couleur noir de poix, qui indique le vitriol martial; elle est au contraire brune ou d'un jaune gris, pareille à ces vieilles encres analogues à l'encre de Chine, qui se trouvent dans les plus anciens manuscrits appliquées superficiellement comme une couleur sur le parchemin, sans qu'elles aient jamais pénétré plus profondément dans le parchemin en le mangeant, ce qui fait qu'elles s'écaillent facilement. Il serait donc important de savoir quelque chose de plus précis sur la composition chimique de cette encre et de découvrir parmi les éléments constitutifs celui qui est proprement coupable. On se console parfois de la détérioration de ces manuscrits en disant que l'écriture reste du moins encore lisible par les trous des lettres mangées exactement d'après leur forme. Mais ce n'est là qu'une consolation très éphémère. La corrosion mange sans doute d'abord le parchemin couvert par les lettres, mais elle ne s'en contente malheureusement pas et étend incessamment son œuvre de destruction sur les surfaces circonvoisines, de sorte qu'avec le temps, dans les manuscrits de cette classe non moins que dans ceux de la première, les lignes ne forment plus que de longs sillons, un peu dentelés aux bords, et que finalement tombe aussi par degrés avec les intervalles des lignes toute la partie écrite jusqu'aux marges.

Pour la guérison radicale des détériorations qui menacent ces deux classes de manuscrits, ce serait naturellement la neutralisation des acides qui rongent le parchemin, qui serait le remède le plus efficace et le plus méthodique. Il m'a été donné de discuter à fond la possibilité d'une telle expérience chimique avec le directeur d'un de nos plus grands Musées, extrêmement versé dans les questions techniques d'administration, et avec un chimiste excellent, qui était attaché par son gouvernement aux

administrations de plusieurs collections publiques pour les assister de ses conseils et de son aide dans la conservation d'objets antiques. Tout d'abord on me demanda positivement de sacrifier, pour l'analyse chimique, un feuillet des manuscrits en question. Sans mettre en doute le bien-fondé de cette exigence, je me permis cependant encore de demander d'abord si pour cela il ne suffirait pas de la poussière noire qui se rassemblait dans les plis des deux marges intérieures et qui est formée des parcelles détachées par la corrosion. Mais plus nous examinions l'un après l'autre, au cours de cette discussion, tous les facteurs en question : les deux encres, celle de la première et celle de la seconde écriture, les réactifs employés pour faire revivre la première écriture, enfin le support de ces trois éléments chimiques différents, c'est-à-dire le parchemin déjà lavé et gratté avant de recevoir la seconde écriture, puis, plus tard, à demi mangé par les acides, — plus s'évanouissait l'espérance d'arrêter la détérioration par la neutralisation. Il faudrait de plus neutraliser la force destructive de cette combinaison qui, comme nous l'avons vu plus haut, est produite par le mélange des deux encres avec les réactifs, et encore faudrait-il le faire avec des matières qui fussent sans danger pour le noir de la seconde encre et pour l'état de la première encre, déjà très affaiblie, et pour le parchemin lui-même. En tout cas, il faudrait exclure de cet essai de neutralisation les feuillets qui ont été fortement échaudés par les réactifs appliqués à l'état bouillant, ou à demi carbonisés par l'emploi successifs de divers acides. D'ailleurs, même pour les autres feuillets déjà mangés, des essais en ce sens (ce fut le résultat de notre consultation) parurent presque inutiles.

Nous pouvions encore moins attendre du lavage des réactifs employés pour faire revivre la première écriture. Ces réactifs, qui ont chimiquement pénétré dans les éléments de seconde encre, ne peuvent plus en être isolés sans détruire ou sans laver en même temps la seconde encre. Après un lavage aussi intensif qu'il l'eût fallu faire, que serait-il resté de cette pauvre première écriture ?

Sans doute il est possible, comme l'ont montré les expériences faites à notre Bibliothèque, par l'emploi très circonspect de l'alcool et de quelques autres solutions, d'éloigner une certaine quantité de la teinture de noix de Galles des feuillets qu'elle a noircis ; ce qui

naturellement rend extraordinairement plus lisibles les deux écritures. Mais si ce procédé est poussé trop loin ou que l'on n'en use pas avec une très grande prudence, les deux écritures en souffrent.

D'après ce qui vient d'être dit, la lutte directe contre les puissances destructrices n'offre que peu de chances de succès. Nous nous sommes donc tournés dans nos essais du côté de la lutte indirecte, cherchant à consolider de quelque manière et à fixer ce qui nous reste des palimpsestes, de façon à n'avoir plus à craindre qu'ils fussent à l'avenir endommagés par l'usage et en même temps à obvier le plus possible aux progrès de la corrosion.

Pour cela il faut avant tout retirer les feuillets de leur reliure. C'est là une opération qui ne peut être menée à bien que par un ouvrier très au courant de son métier ; car il n'est que trop facile de laisser perdre alors irrémissiblement les éléments encore existants pour la détermination de la disposition primitive des feuillets, qui peut être d'un intérêt réel pour plus d'une question scientifique. Il faut examiner avec précision quels sont les feuillets qui se trouvent encore réunis comme ils l'étaient originairement et quels sont ceux qui ne doivent leur réunion qu'à une restauration postérieure. Les feuillets dans lesquels la corrosion a déjà fait quelques progrès, ne peuvent pas d'ordinaire être donnés en communication dans leur ancienne reliure sans que la détérioration, même en usant des plus grandes précautions, ne fasse de notables progrès. Surtout quand dans le brochage des volumes on n'a pas évité tous les plis et toutes les inégalités, il arrive déjà que le fait seul d'ouvrir le livre et d'en retourner les feuillets, de toucher, même du doigt le plus léger, les endroits déjà endommagés, cause la chute d'un certain nombre de parcelles déjà détachées ou affaiblies ; rien même qu'un changement de température un peu considérable, nécessairement lié à une contraction ou à une dilatation du parchemin, éminemment hygrométrique, produira des déchirures en maints endroits affaiblis par la corrosion et élargira celles qui se sont déjà produites auparavant.

Après avoir dérelié le volume, il faut autant que possible fixer et assurer les feuillets dans leur état présent.

En outre, dans quelques bibliothèques, peu nombreuses, les feuillets sont d'abord aplanis : puis chaque feuillet séparément est placé entre deux plaques de verre et mis le plus possible à

l'abri de l'air par des bandes de toile serrées tout autour. Il va de soi qu'il faut choisir les meilleures espèces de verre, ayant non seulement une surface parfaitement unie et plane, mais encore exemptes, dans leur constitution intérieure, de boursouflures, de malpropretés et d'irrégularités.

Ce procédé de conservation donne sans aucun doute la possibilité d'étudier encore les feuillets sans que la destruction en soit hâtée. Il répond parfaitement à son but pour la conservation des papyrus égyptiens extrêmement délicats et friables, qui d'ordinaire ne sont menacés d'aucune corrosion par les acides. Il est moins satisfaisant pour nos manuscrits sur parchemin, qui ont déjà souffert et souffrent encore de la corrosion. La corrosion fait des progrès incessants sous le verre et entraîne les feuillets ainsi enfermés, lentement, mais sûrement, au triste sort du Plaute de l'Ambrosienne. De plus, les frais sont très élevés pour cette quantité relativement grande de verre extrêmement cher. En outre, la conservation d'un manuscrit ainsi réparé est coûteuse et difficile, car chaque manuscrit remplit une armoire de dimensions considérables. Enfin si l'un des feuillets ainsi encadrés vient à tomber, le feuillet déjà à demi mangé souffrira presque toujours gravement du bris des plaques de verre. Malgré cela, nous étions décidés à mettre en pratique ce système de conservation dans le cas où l'on ne trouverait aucun autre procédé qui, en évitant les inconvénients mentionnés, fût en même temps propre à arrêter les progrès de la corrosion.

Ce procédé, nous l'avons cherché parmi ces laques et ces vernis, déjà assez nombreux, qui passent de l'état liquide à l'état solide sans rien perdre de leur parfaite transparence et donnent les plus grandes garanties possibles d'inaltérabilité. C'est naturellement la gélatine qui se recommanda à nous en premier lieu, particulièrement parce qu'on a découvert une substance, le formol, qui la rend insensible aux influences de la température. La gélatine est, selon sa formule chimique, un mélange qui, malgré sa provenance animale (on l'extrait surtout des poissons) n'est soumise *d'elle-même* ni à la dissolution ni à aucune autre transformation. Cette définition, qui repose sur la formule chimique du mélange et des rapports d'affinité entre eux de ses éléments constitutifs, a sans doute sa valeur. Pourtant elle ne garantit qu'à peine une complète tranquillité. Les pro-

duits qui sont dans le commerce répondent-ils d'ordinaire exactement à leur formule chimique? Sans doute, d'une manière générale; mais combien souvent trouve-t-on dans ces produits quelque mélange, quelque impureté qui, avec les années, peuvent amener des surprises extrêmement désagréables? Il est donc évidemment très important pour nous de consulter aussi l'expérience sur la qualité et la stabilité de la gélatine du commerce.

Je n'ai pù trouver à Rome qu'un seul établissement de photographie où l'on eût conservé des négatifs sous une couche de gélatine depuis 12 à 15 ans, sans que cette couche eût montré la moindre trace d'altération ou d'obscurcissement. Dans mon voyage, je consultai une série d'éminents spécialistes qui s'étaient à divers points de vue occupés de la gélatine. Ils me donnèrent aussi les meilleures assurances relativement à l'inaltérabilité de cette substance et me la recommandèrent pour l'usage que je voulais en faire[1].

Avant l'application de la gélatine, les feuillets de parchemin retirés de leur reliure ont besoin d'une soigneuse préparation. Avant tout, il faut, surtout pour les feuillets palimpsestes très ridés par l'action des réactifs, les aplanir le plus qu'il est possible; dans cette opération il y a toutefois à éviter tant l'humectation immédiate que l'emploi de la vapeur d'eau chaude. Il est hors de doute qu'il faut d'abord rendre le parchemin souple et extensible par l'action de l'humidité ou par des substances tanniques appropriées, parce que si on exerçait sur lui une pression dans l'état sec et à demi carbonisé où il se trouve, une foule de parcelles s'en détacheraient en y ouvrant bon nombre de fissures. A cet effet, le mieux est de se servir d'une caisse en zinc où l'on produit et maintient l'air humide d'une manière appropriée, ne fût-ce même seulement que par quelques couches de papier buvard trempées dans l'eau. Dans cette caisse on place les feuillets de parchemin sur des treillis de fil ou sur des treillis de fil de métal nickelés disposés comme des tiroirs. On peut procéder d'une façon plus simple et plus primitive en plaçant quelques couches humidifiées de papier mou, entourées d'un certain

1. Il va de soi qu'il ne faut employer que la meilleure qualité. Nous employons la gélatine française à la marque d'or. Elle nous a été particulièrement recommandée pour cet usage, même en Allemagne.

nombre de feuillets secs, de chaque côté du feuillet de parchemin à aplanir, sur lequel tout le paquet est maintenu par un poids modéré. Cependant ce procédé ne peut être employé que pour des feuillets de parchemin bien conservés ou très forts. Mais, quel que soit le procédé choisi, il faut éviter, de la manière la plus circonspecte, que les anciennes encres ne se dissolvent et ne se brouillent. La couche supérieure de l'encre, surtout les anciennes écritures, forme une croûte ou une patine *sui generis*. Elle ne peut être dissoute, fondue ou brisée sans que l'écriture perde notablement de sa noirceur et de sa clarté, parce que les couches inférieures, une fois privées de cette enveloppe protectrice, s'écaillent facilement.

Les feuillets ainsi aplanis doivent ensuite être encore préparés pour l'application de la gélatine. Il est nécessaire de procéder d'abord à un nettoyage et d'éloigner la poussière et les produits spermodiques qui y sont mêlés et qui pourraient déployer sous la gélatine une activité extrêmement redoutable. — Puis il faut rendre le plus possible au parchemin sa consistance primitive et fixer les deux écritures de manière qu'elles ne puissent nullement souffrir de l'application de la gélatine. De même que l'on peut rendre leur première consistance aux feuillets de papier ne les trempant dans un bain de colle qui fixe en même temps leur écriture sans leur causer le moindre dommage, de même on peut obtenir des résultats identiques pour le parchemin par une décoction de déchets de parchemin et d'autres vernis appropriés. Si la gélatine était appliquée immédiatement et sans plus de façon sur le parchemin poreux et dégraissé, elle coulerait et produirait des taches qui mettraient en danger l'écriture.

Dans ces opérations et les suivantes, il est recommandé de coller légèrement et d'étendre le feuillet de parchemin sur un châssis formé de bandes de verre larges de deux à trois doigts et recouvertes de papier. Je dis : coller légèrement. Car si l'on employait une colle trop forte ou un papier trop solide, un changement de température pourrait déterminer une explosion qui montrerait au pauvre restaurateur son précieux feuillet de parchemin tout fendu.

Après cette préparation du parchemin, on ferme au préalable par des petites feuilles de papier légèrement collées au verso les trous et les fissures à remplir de gélatine. Quand on a à boucher

des trous d'une certaine dimension, il est recommandé de les remplir avec des petites feuilles de parchemin convenablement découpées, de telle façon qu'il ne reste plus tout autour qu'un étroit sillon à remplir de gélatine. Il est beaucoup plus difficile de combler des surfaces d'une certaine dimension avec la gélatine seule. En même temps que cette fermeture préalable des trous, ou tout au moins avant l'application de la gélatine, il faut quelquefois entreprendre une autre opération très délicate. Le mouvement presque continu auquel est soumis le parchemin, fait que les trous s'élargissent sans cesse par la déformation des marges et des parties environnantes. Dans quelques palimpsestes de Bobbio, les dégâts de la seconde écriture qui mange autour d'elle, sont augmentés par des fissures qui s'étendent au loin et qui sont produites par le réglage trop fortement imprimé dans le parchemin avec une pointe de fer. Ces fissures qui s'étendent, déplacent quelquefois des lignes entières ou des demi-lignes. Il faut donc rapprocher partout les bords de ces ouvertures jusqu'à la distance voulue et les maintenir dans leur vraie position à l'aide de bandes de papier légèrement collées au verso, jusqu'à ce qu'elles soient fixées par une couche de gélatine. On ne peut évidemment faire exécuter cette remise en place des lignes et des syllabes déplacées que par un ouvrier sachant le latin ou le grec ou travaillant sous la direction d'un employé supérieur. Si un tel manuscrit a été soumis antérieurement à une restauration insuffisante, on peut encore, comme l'expérience nous l'a enseigné, trouver des parcelles d'écriture arrachées à une page qui sont collées sur la page opposée, ou bien des parcelles repliées sur les bords des fissures qui couvrent l'écriture voisine. Dans la plupart des cas un ouvrier habile et exercé pourra replacer, avec quelque secours, les syllabes égarées à leur place primitive.

Dans cette opération et dans les opérations analogues, surtout quand on a écarter des restaurations anciennes mal exécutées, il faut soigneusement veiller à ce que l'ouvrier trop zélé ne se mette sans plus de façon à nettoyer les marges et les intervalles des lignes, sur lesquels se trouvent assez souvent des taches de saleté hétérogènes. Un nettoyage ainsi fait pourrait causer des dégâts incalculables. Il n'y a pas d'ouvrier capable de comprendre l'importance des restes d'anciennes gloses, de la numération des cahiers, des reports de feuillets ou de miniatures perdus, et de les

distinguer des véritables taches de saleté. Il est donc d'une très grande importance de faire disparaître de prime abord et de la manière la plus énergique toute idée d'un pareil nettoyage.

Nous arrivons enfin à la fermeture des endroits mangés avec la gélatine. Après que celle-ci a été appliquée à l'aide d'un coup de pinceau sur le trou, fermé au verso par une bande de papier, et sur les bords environnants du parchemin, elle se gonflera en faisant bulle, mais ensuite s'affaissera par degrés et formera une première couche sur le papier placé au verso. Ces coups de pinceau avec la gélatine liquide ne doivent ensuite être répétés que jusqu'à ce que les couches appliquées les unes sur les autres aient atteint l'épaisseur du parchemin environnant.

Il faut mesurer avec une prudence toute particulière la dose de formol à mêler avec la gélatine. Si elle est trop forte, la gélatine devient dure comme de la corne; si elle est trop faible, la gélatine reste accessible aux influences atmosphériques et sera par conséquent visqueuse par une température humide. Il faut donc trouver le juste milieu.

On pourra rarement se borner, dans l'application de la gélatine, aux endroits où les acides ont déjà percé le parchemin. Si l'on met à la lumière un feuillet palimpseste endommagé par la corrosion, on apercevra d'ordinaire, près des endroits déjà troués, d'autres endroits clairs, où la dernière couche épaisse sera évidemment percée à bref délai par la corrosion ou fendue par n'importe quel mouvement du parchemin. Dans ce cas, il est recommandé de couvrir et de consolider à l'aide d'une légère couche de gélatine tout un côté du feuillet ou au moins tous les endroits plus ou moins menacés et déjà affaiblis.

D'après nos expériences, l'application de la gélatine, telle qu'elle vient d'être décrite, remplit au moins son premier but : elle assure l'état présent des feuillets palimpsestes de manière qu'ils n'ont à craindre en eux-mêmes aucune détérioration, même d'un nouvel usage dans la salle de lecture. Je ne puis pas en dire autant du second but que nous cherchons à atteindre par ce procédé. J'ai des doutes graves sur la question de savoir si par cette application de la gélatine nous arrêtons complètement les progrès de la corrosion. Je crains que les acides ne respectent pas plus la gélatine que le parchemin, dont la composition chimique est semblable. Malgré cela, j'espère fermement que même en mettant

les choses au pire, notre procédé diminuera et retardera la corrosion en offrant aux acides, s'ils continuent à manger, une autre nourriture, et en les détournant ainsi, au moins partiellement, du parchemin sur la gélatine. Toutefois ce progrès de la corrosion exigerait qu'au bout d'un certain nombre d'années on consolidât et on fermât de nouveau avec la gélatine les endroits réendommagés.

En terminant je remarque encore, pour tranquilliser les esprits même les plus timorés, qu'il est peu difficile, le cas échéant, d'enlever la gélatine, appliquée de la façon décrite plus haut, de l'ancienne écriture, et cela sans le moindre dommage.

Il n'y aurait alors qu'à remettre en ordre les feuillets séparés, et il ne reste plus qu'une question à résoudre, celle de savoir si et comment les feuillets doivent être de nouveau reliés en forme de livre, ou s'ils doivent être conservés sous une autre forme. Il me semble prudent d'éviter, autant que possible, la manière habituelle de relier les livres. Par le contact réciproque des feuillets entre eux, par le mouvement et la courbure subis par les feuillets quand on les retourne, l'écriture est exposée à de multiples dégâts. Beaucoup plus grand encore est le danger lorsque d'anciennes miniatures couvrent les feuillets. La méthode qui me paraît la plus convenable est celle qui a été appliquée, à Berlin et au Vatican, aux feuillets de la magnifique illustration de Dante par Botticelli et au Virgile du Vatican célèbre par ses 50 miniatures. Les feuillets de parchemin sont collés et tendus entre deux châssis de carton. Les cartons saillants des deux côtés, exactement comme dans un album de photographies, empêchent tout contact des feuillets entre eux, tandis que leur tension dans les châssis rend impossible toute courbure. Il n'est pas sans importance, même au point de vue scientifique, d'avoir continuellement les feuillets tout entiers bien ouverts jusque sur leurs marges. Pour obtenir aussi ce résultat, il suffit de coller entre les deux châssis de carton non les feuillets de parchemin eux-mêmes, mais des bandes de celluloïd de la largeur d'un à deux doigts et de fixer seulement sur ces bandes les feuillets de parchemin du manuscrit.

Cependant autant cet encadrement est excellent pour la conservation des écritures et des miniatures anciennes, autant il offre de difficultés, du moins pour les feuillets de parchemin d'une certaine dimension et d'une certaine force. Ce n'est qu'après trois ou

quatre essais infructueux que l on a obtenu, dans notre atelier, un résultat satisfaisant. Le parchemin aussi bien que les cartons sont sujets à toutes sortes de mouvements sous l'influence de la température. Il faut par conséquent donner au parchemin la tension convenable et moyenne qui laisse encore, des deux côtés, un certain jeu à la dilatation et à la contraction. Ensuite il faut rapprocher les deux moitiés du châssis de carton de façon à ce que ses différentes parties se tiennent le plus possible en équilibre et que les couches auxquelles sont fixées les bandes de celluloïd suivent, pour ainsi dire, le mouvement du parchemin.

Les feuillets tendus dans les châssis peuvent, s'ils ne sont pas par trop grands, être conservés dans des reliures mobiles pourvues de vis (système Staderini) ou dans des caisses en bois ou en carton munies d'un couvercle. Les 75 feuillets tendus en châssis du célèbre Virgile du Vatican (*Vatic.* 3225), remplissent dans ces reliures mobiles quatre volumes considérables, dont trois contiennent les demi-feuillets (de deux pages) depuis longtemps fragmentaires, et le quatrième, les six feuillets complets (de quatre pages) montrant encore leur cohésion primitive.

Pour des manuscrits de moindre valeur qui ne valent pas la peine de cet encadrement long à exécuter et par conséquent coûteux, je recommanderais la méthode employée au Musée Britannique pour les manuscrits précieux. Ces manuscrits sont déreliés, et leurs feuillets complets sont pourvus de bandes de papier dans leur longueur supérieure et reliés au moyen de ces bandes après avoir été interfoliés de papier approprié. Les feuilles de papier employées pour l'interfoliation dépassent les feuillets de parchemin à protéger, sur les trois côtés libres, d'une largeur de trois ou quatre doigts. De cette manière on n'ouvre et on ne tourne plus les feuillets de parchemin qu'à l'aide des feuillets de papier. Cette méthode a ce désavantage, assez peu considérable, que l'on ne peut plus lire le manuscrit que de côté.

Ce que je viens de dire en ayant surtout égard aux manuscrits palimpsestes en danger, s'applique aussi complètement aux manuscrits précieux de la seconde classe. L'emploi de la gélatine est pour ces manuscrits d'autant plus facile que leur parchemin se trouve encore dans son état primitif; mais d'autre part la finesse du parchemin de ces manuscrits rend le travail assez délicat.

La restauration des *manuscrits sur papier* présente incompa-

rablement moins de difficultés que celle des manuscrits sur parchemin. Sur ce terrain l'ouvrier peut se mouvoir dans des voies déjà solides et éprouvées. Ce qui n'a pas peu contribué à cet état de choses, c'est la valeur extraordinaire de pièces détériorées extrêmement nombreuses, qui font partie des collections de gravures sur bois et sur cuivre, ainsi que des cartons et des études de maîtres célèbres; mais c'est aussi la facilité plus grande avec laquelle on restaure et on remet à neuf le papier. Pour le travail du papier, les méthodes élémentaires, grâce aux manuels de reliure, et les méthodes rarement employées et plus délicates, grâce au livre connu de Bonnardot [1], sont depuis très longtemps tombées dans le domaine public. Il est vrai que, dans la pratique, ces résultats et ces procédés sûrs n'ont pas encore, même dans les ateliers de collections de manuscrits et d'archives célèbres, pris toute l'extension qui serait désirable dans l'intérêt de la science. Malgré cela, je n'ai pas l'intention d'entreprendre une ample exposition de ce sujet; je voudrais plutôt ne toucher que quelques points, que je connais par les observations faites dans d'autres établissements et surtout par les expériences recueillies dans notre Bibliothèque.

Avant tout, je crois qu'il faut rigoureusement se garder d'employer avec trop de confiance le papier transparent. Autant que je puis voir, il faut distinguer deux espèces principales de ce papier. L'une, plus généralement répandue et qui a beaucoup de variétés, est formée par ces sortes de papiers fins qui n'acquièrent leur transparence propre que par un mélange de térébenthine ou d'autres substances chimiques généralement oléagineuses.

Pour la seconde espèce, nous pouvons citer le beau papier de soie japonais, très fin et en même temps très solide, qui doit sa transparence non pas au mélange d'une substance étrangère, mais uniquement à la finesse de sa matière première et de sa contexture. Après les tristes expériences faites à notre Bibliothèque, je ne puis assez énergiquement mettre en garde contre l'emploi de toutes les différentes variétés de la première espèce.

1. *Essai sur l'art de restaurer les estampes et les livres, ou Traité sur les meilleurs procédés pour blanchir, détacher, décolorier, réparer et conserver les estampes, livres et dessins.* 2e éd. refondue et augmentée. Paris, 1858. Une assez importante portion de ce livre autrefois classique est aujourd'hui vieillie et dépassée.

Il y a environ vingt ans, on se mit, dans notre atelier, à couvrir de papier transparent de la première espèce les nombreux manuscrits sur papier mangés par l'encre de vitriol italienne. Le résultat ainsi obtenu fut pleinement satisfaisant dans les premières années. L'écriture était encore facile à lire sous cette enveloppe, et, d'autre part, celle-ci paraissait donner au papier mangé la solidité nécessaire. Ce ne fut que huit ou dix ans après que l'on remarqua que la couleur, claire au commencement, des feuillets ainsi recouverts devenait d'abord jaune, puis toujours plus jaune foncé, de sorte que la lecture de l'écriture devenait bientôt très pénible; mais ce qui était encore pis, c'est que toute la masse formée par le feuillet écrit et les feuillets de papier transparent collés sur les deux côtés devenait toujours plus dure, plus raide et plus cassante, de sorte qu'elle ne pouvait plus être courbée sans courir le risque de la voir se fêler comme du verre. J'ai aussi observé ces mêmes transformations redoutables dans d'autres bibliothèques sur un manuscrit sur papier et sur un manuscrit sur parchemin qui étaient couverts de la même manière, mais d'ailleurs avec une variété meilleure que celle employée chez nous. Et pourtant ce travail était aussi considéré là comme un modèle de restauration rationnelle.

Il s'entend que dès les premiers symptômes du mal, l'emploi du papier transparent fut interdit. Mais il fallait maintenant trouver à ce papier un remplaçant ; car la restauration d'un grand nombre de manuscrits mangés par l'encre de vitriol s'imposait d'une manière pressante. Je m'adressai donc aux administrateurs de quelques-unes des plus importantes bibliothèques de France, d'Angleterre et d'Allemagne, afin d'obtenir communication de la méthode usuelle en ces établissements pour la restauration des dégâts provoqués par cette encre funeste. Des trois pays il me fut répondu que dans leurs collections de manuscrits il n'y avait pas ou seulement très peu de traces de ces dégâts. J'en conclus que cette encre de la seconde moitié du XVI[e] et de la première moitié du XVII[e] siècle, si dangereuse par la forte dose de vitriol qui entre dans sa composition, est une spécialité de l'Italie. A la bibliothèque nationale de Madrid, où je demandais s'il y avait des manuscrits sur papier mangés, on ne m'en présenta qu'un seul, et il était d'origine italienne.

La rare ingéniosité du premier ouvrier de notre atelier appela

mon attention sur un tissu de soie, la crépeline, pour remplacer le papier transparent. Pour faire une expérience, je choisis d'abord, parmi les variétés qui se trouvent dans les magasins de nouveautés romains, une qualité de moyenne épaisseur. Une trop grande épaisseur diminue la transparence; trop peu d'épaisseur ne fournit plus au papier détérioré la solidité nécessaire. Dès la première expérience, j'obtins un résultat tout à fait satisfaisant. La crépeline surpassait en transparence toutes les espèces de papier transparent, et elle consolide pourtant si bien les parcelles de papier qui s'écaillent, que même en utilisant de nouveau les manuscrits il n'y a plus à redouter de nouvelle avarie. On ne voyait qu'un inconvénient facile à supprimer. La couleur blanche ordinairement éblouissante du tissu nuisait un peu à la lecture de l'écriture recouverte, en posant sur elle comme un nuage blanc. Je m'adressai donc à un des plus grands fabricants de Lyon en le priant de préparer une pièce (environ 60 mètres), de manière à ce que le tissu conservât sa couleur naturelle d'un jaune grisâtre. La pièce qui nous fut envoyée et qui nous revint à environ un franc le mètre, répondit complètement à nos désirs. Je fais donc maintenant enlever d'un certain nombre de manuscrits sur papier le dangereux papier transparent pour le remplacer par le tissu qui est collé sur un côté, ou, si le papier est fortement endommagé, des deux côtés. Les deux opérations sont des travaux qui peuvent être facilement exécutés par tout relieur quelque peu intelligent et adroit, du moins lorsqu'il s'agit de manuscrits sur papier fortement collé (dit autrefois papier de lin). Il va de soi qu'il est recommandé de faire exécuter aux commençants leurs premiers essais sous une surveillance spéciale et de leur donner l'ordre de conserver le papier transparent pour l'inspecter. Celui-ci ne doit jamais offrir de report, pas même les moindres traces de l'écriture recouverte; sinon, c'est que l'opération a été exécutée sans les soins nécessaires et au détriment de l'ancienne écriture. Par malheur nous n'avons pas encore réussi jusqu'ici à enlever le déplorable papier transparent des manuscrits sur papier peu collé (dit autrefois papier de coton).

On préparera beaucoup de dégâts aux manuscrits sur papier détériorés en les recouvrant, sans plus, de papier transparent. Le même inconvénient se produit naturellement aussi dans les cas où auraient suffi d'autres modes de restauration plus simples.

Quand le papier, soit sous l'action de l'humidité, soit d'autre manière, a perdu sa colle et est devenu cotonneux et semblable à du feutre, il faut avant tout penser à un bain de colle, soit que les feuillets soient placés sur une plaque de verre et plongés dans la colle liquide, soit que la colle liquide soit appliquée au pinceau sur les endroits détériorés du feuillet. S'il se trouve sur le papier des taches d'humidité, des champignons de moisissure ou quelque chose de semblable, il faut naturellement aussi les faire disparaître avant le bain de colle par les moyens indiqués dans les livres cités plus haut; autrement ils sont incorporés au papier d'une manière à peu près irrémédiable. S'il ne s'agit pas de corrosion par l'encre de vitriol, ce nettoyage et ce bain de colle suffiront dans la plupart des cas. C'est pour avoir négligé ces instructions que, tout récemment encore, les précieux feuillets, découverts en Égypte, de l'Ecclésiastique hébraïque de la Bodléienne et, il y a déjà plus longtemps, les non moins précieux et les plus anciens *Libri delle consulte* de l'Archivio di Stato de Florence ont été déplorablement détériorés.

Telles sont les remarques qui m'ont été fournies par les observations et les expériences faites partie dans notre Bibliothèque, partie dans d'autres établissements. Je les communique aux intéressés avec la ferme espérance qu'elles seront, à bref délai, rectifiées, complétées et augmentées avec compétence. — Je n'ai décrit que dans ses parties essentielles le procédé appliqué à quelques feuillets, dans notre atelier, et à titre d'essai, avec un succès qui paraît bon, et j'ai très bien conscience qu'en partant de cette description un ouvrier, même expérimenté, n'atteindra pas son but sans de multiples recherches. Mais aussi je ne voulais ni ne pouvais donner ici une méthode complète de restauration. Cependant je crois avoir fait connaître notre procédé et ses différentes opérations suffisamment pour rendre possible un jugement approximatif sur son utilité ou ses dangers. Pour transplanter un procédé compliqué et délicat d'un atelier dans l'autre, l'apprentissage d'ouvriers choisis est encore le moyen le plus sûr et le meilleur.

C'est avec une libéralité qui n'est pas assez reconnue qu'on facilite maintenant, de toutes les manières possibles, à tous les savants sérieux, l'utilisation des trésors manuscrits; et aujourd'hui, en ce siècle des chemins de fer, par un usage devenu

extraordinairement plus fréquent, on fait plus de mal à ces feuillets vénérables en un mois, en une semaine même, qu'autrefois en un an. Cette libéralité n'est par conséquent justifiée que si elle est jointe à un souci également grand de la conservation de ces précieux monuments ; sans cela, elle ne serait qu'une dure injustice à l'égard des générations futures. Il faut donc tenir un juste équilibre entre le souci de les utiliser et celui de les conserver. En est-il déjà partout ainsi ? Je crois pouvoir le nier, après avoir vu de mes yeux, même dans plusieurs des plus importantes collections de manuscrits, des manuscrits de premier et de second ordre laissés dans des reliures où ils ne peuvent être ni utilisés ni même touchés sans dommage. Si la discussion publique des questions soulevées ici pouvait, où cela est possible, modifier, dans l'intérêt de la science, cet état de choses attristant ! Mais, comme je l'ai déjà dit plus haut incidemment, il n'y a d'espoir que dans l'initiative commune de tous les ministères de l'instruction publique et de toutes les administrations des bibliothèques intéressés à ces questions. Et même si un pays ou l'un ou l'autre des plus grands établissements richement dotés croyaient pouvoir se suffire à eux-mêmes, — les intérêts tout à fait internationaux de la science, que touchent ces questions, leur imposent (et tout spécialement en raison de leurs facultés particulières) le devoir de concourir de tout leur savoir et de tout leur pouvoir à la conservation des trésors qui sont conservés dans des bibliothèques moins bien partagées.

FRANZ EHRLE, S. J.

Rome.

NÉCROLOGIE

GIUSEPPE OTTINO

Dans l'après-midi du 12 janvier dernier, mourait à Turin le chevalier Giuseppe OTTINO, bibliothécaire à la Bibliothèque nationale de cette ville.

Il était né à Turin le 4 mars 1841; après avoir terminé ses études secondaires classiques, il s'adonna au commerce des livres, et très jeune se rendit en Belgique, puis à Paris, où il fut employé à la librairie Hachette. En 1867, il entra à la librairie Lœscher, à Florence, qui cette année-là avait commencé la publication de la *Bibliografia italiana*, dont le soin lui fut bientôt confié. Lors de la constitution, en 1869, de l'*Associazione tipografica-libraria*, Ottino fut nommé secrétaire et rédacteur de la *Bibliografia*, qu'il fut officiellement chargé de rédiger sur les originaux de la Bibliothèque nationale de Florence. — Il fut chargé par le Ministère de l'agriculture, de l'industrie et du commerce de rédiger, pour l'Exposition universelle de Vienne (1872), la première statistique italienne de la presse périodique, de la typographie et de la librairie en Italie; statistique qui figura à cette Exposition en même temps qu'un numéro de tous les périodiques italiens qui paraissaient alors. — En 1874, il prit la direction de la maison G. Brigola de Milan, tout en restant secrétaire de l'*Associazione tipografico-libraria* jusqu'en 1881. Dans l'intervalle, il fut chargé de préparer et d'organiser, avec les matériaux de la Bibliothèque de la Brera, l'Exposition historique de la Typographie qui eut lieu à Milan en 1874, et dont il fut publié un catalogue, rédigé par Ottino. — En 1884, il fut attaché à la rédaction du Catalogue de l'Exposition du « Risorgimento » annexée à l'Exposition nationale de Turin; la rédaction définitive du catalogue de cette Exposition fut en dernier lieu exclusivement confiée à Ottino. — En 1886, il fut nommé sous-bibliothécaire, et, en 1888, promu bibliothécaire dans les bibliothèques gouvernementales. Il remplit ces fonctions dans diverses bibliothèques (Vittorio Emanuele de Rome et nationale de Palerme), mais principalement à la Bibliothèque nationale de Turin, à laquelle il était attaché depuis 1889 et dont il « illustra » les manuscrits provenant de l'abbaye de Bobbio, ainsi qu'une ancienne mappemonde peinte, qui fait partie du ms. I, II, 1.

Il était chevalier de l'Ordre de la Couronne d'Italie et des Ordres des SS. Maurice et Lazare, membre de la *Società storica Lombarda*, et membre correspondant de la *R. Accademia Raffaello* d'Urbino.

L'œuvre qui honore principalement le nom d'Ottino et qui sera pendant longtemps consultée avec profit par les travailleurs, est la *Bibliotheca bibliographica italica*, qu'il rédigea en collaboration avec le chevalier Giuseppe FUMAGALLI, aujourd'hui préfet de la Brera de Milan, et qui fut couronnée par le Ministère de l'Instruction publique dans le concours bibliographique ouvert en 1885. De cet ouvrage il a été publié en 1895 un second volume de Supplément, et l'éditeur C. Clausen de Turin publiait des *Supplementi annuali*, rédigés par Ottino seul. — Parmi ses autres publications, presque toutes relatives à la bibliographie et à la typographie italienne, nous rappellerons : *Brevi cenni di bibliografia* (Firenze, Pellas, 1870); *Biblioteca tipografica italiana* (Firenze, Pellas, 1871); *Di Bernardo Cennini e dell' arte della stampa in Firenze* (Firenze, tip. Galileiana, 1871); *La stampa periodica, il commercio dei libri e la tipografia in Italia* (Milano, Brigola, 1875); *Catalogue of the rich italian Library of the late J. Marchetti Esq. of Turin* (London, 1876) : *La stampa in Ancona* (Milano, Bernardoni, 1878) ; *Manuale di bibliografia*, dans la collection des *Manuali Hoepli* (Milano, 1885; 2e ediz. : Milano, 1892); *I codici Bobbiesi nella Biblioteca Nazionale di Torino* (Torino, Clausen, 1890); *Il mappemondo di Torino riprodotto e descritto* (Torino, Clausen, 1892) : et en outre, divers articles insérés dans la *Bibliografia italiana* (qu'Ottino dirigea et rédigea du 1er janv. 1868 au 30 juin 1874); dans le *Giornale delle biblioteche* de Gênes; dans l'*Arte della Stampa*, dans le *Pungolo della Domenica*, dans l'*Archivio storico Lombardo* (où il publia : *Saggio di una Bibliografia della Lega Lombarda*. Milano, 1876), et dans la *Rivista delle biblioteche* de Florence.

C. FRATI.

BIBLIOGRAPHIE

Carlo Frati. *Bibliografia Malpighiana. Catalogo descrittivo delle opere a stampa di Marcello Malpighi e degli scritti che lo riguardano.* — Milan, 1897, in-8°, 56 pp. et une gravure.

La *Revue* (1897, p. 420) a déjà eu l'occasion de parler des recherches entreprises par M. Carlo Frati pour dresser la bibliographie du célèbre biologiste Marcello Malpighi, auquel un monument a été récemment dressé dans sa ville natale, à Crevalcore (province de Bologne). Ces recherches, poursuivies avec une grande expérience et une persévérance exemplaire, sont condensées dans le petit volume dont on vient de lire le titre.

Dans une préface très nourrie, M. Frati a retracé de main de maître l'histoire, assez complexe, des papiers de Malpighi, et il sera difficile d'y rien ajouter d'essentiel. Quant au corps même de l'ouvrage, il est naturellement divisé en deux parties : 1° œuvres de Malpighi ; 2° œuvres relatives à Malpighi. La première partie est elle-même subdivisée en trois sections :

A. « Opera omnia » et « Opera posthuma »	nos 1-9
B. Œuvres séparées ou traités	10-47
C. Lettres	48-60

La seconde partie se compose de quatre sections :

A. Œuvres relatives à la vie et aux écrits de M.	61-143
B. Écrits relatifs aux doctrines et aux controverses de M. . .	144-155
C. Écrits adressés à M	156-170
D. Portraits gravés de M.	171-178

Ce plan est parfaitement simple et clair ; les descriptions, fort soignées, ont les mêmes qualités que le plan. M. Frati a donné là un excellent exemple de ce que doit être la bibliographie méthodique d'un savant des temps modernes.

Léon Dorez.

Dott. Ludovico Frati. *I codici Morbio della R. Biblioteca di Brera.* — Forlì, 1897, gr. in-8°, 219 pages (Extr. des *Inventari dei manoscritti delle biblioteche d'Italia* a cura di G. Mazzatinti, vol. VII).

Tous les erudits connaissent le nom de Carlo Morbio (1811-1881), dont les collections sont au moins aussi célèbres, et peut-être plus encore, que les

nombreux ouvrages historiques. L'œuvre principale du savant Novarais est la *Storia dei Municipi italiani illustrata con documenti inediti,* qui parut à Milan, de 1836 à 1846, en six volumes. Mais il est plus connu en France par la mission que lui confia Villemain, en 1839, et dont le résultat fut un rapport, tiré à 60 exemplaires seulement : *Manuscrits relatifs à l'histoire et à la littérature de la France découverts en Italie,* etc. (Milan, 1839, in-8°) ; cet essai, remanié et complété, devint, beaucoup plus tard, le livre intitulé : *Francia e Italia, ossia i manoscritti francesi delle nostre bibliotheche, con istudi di storia, letteratura e d'arte italiana* (Milan, 1873, in-8°).

Morbio avait formé un véritable Musée, divisé en quatre sections : 1° antiquités égyptiennes, étrusques et romaines ; 2° antiquités chrétiennes et byzantines ; 3° monnaies et médailles (environ 25 000) ; 4° œuvres d'art du moyen âge et de la Renaissance. Sa bibliothèque rivalisait avec les plus riches bibliothèques privées. Elle comptait plus de 20 000 articles et était divisée en cinq classes : 1° Chartes et diplômes (3 000 environ, parmi lesquels un papyrus de Ravenne du VIe s., des bulles de Calixte II, Eugène III, Innocent III, etc.) ; 2° Lettres autographes, au nombre de 2 000 ; 3° Manuscrits (700 italiens, 400 latins et quelques-unes en langue grecque, française, espagnole, allemande, hollandaise et hébraïque ; un en langue persane) ; 4° Estampes et dessins anciens ; 5° Opuscules et placards imprimés, mais rares.

Dans les descriptions qu'il a données lui-même de ses manuscrits, Morbio en a parfois beaucoup exagéré l'importance et la valeur. Mais il faut avouer qu'il possédait quelques volumes du plus grand prix, comme le *fragmentum gromaticorum,* du VIIe s. environ, publié par Mommsen en 1861, comme aussi l'œuvre inédite de saint Remi *super Matheum,* X-XIe s., etc. Quant aux pièces historiques, il n'est que trop certain que la plupart provenaient des archives de Milan.

Après le décès de Morbio (janv. 1881), sa bibliothèque passa des mains de son héritier Crespi dans celles de Theodor Ackermann, libraire à Munich, et de ses associés. Aussitôt après, les manuscrits et les imprimés les plus précieux furent vendus aux enchères à Londres ; puis une autre vente eut lieu à Munich, mais elle ne comprenait que des imprimés. Restait la partie historique de la bibliothèque ainsi que d'autres mss. littéraires. Après d'infructueuses tentatives pour les vendre en bloc, une vente eut lieu à Leipzig au mois de juin 1889, et il en existe un catalogue rédigé, pour la partie littéraire, par Wilhelm Meyer, et pour la partie historique, par H. Simonsfeld.

Il y avait encore 1208 manuscrits, 985 imprimés relatifs à l'histoire provinciale et communale d'Italie, des dessins et des portraits, qui furent également vendus en 1889 (*Cf. Verzeichniss einer Sammlung werthvoller Handschriften und Bücher... des Herrn Cav. Carlo Morbio in Mailand,* Leipzig, C. Wolf u. Sohn, 1889, in-8°, 64 pp.). La grande collection de documents réunis par

Morbio pour continuer son Histoire des municipes italiens (4000 pièces) fut vendue 2220 marks au professeur Schum et se trouve maintenant à la bibliothèque de l'Université de Halle. Une souscription publique ouverte à Milan permit à la Brera d'acquérir 156 mss. relatifs à l'histoire de la Lombardie et quelques imprimés. Ce sont ces 156 mss., presque les seuls qui soient revenus à Milan de la belle collection lombarde formée par Morbio — que M. Ludovico Frati, après en avoir retracé l'histoire, inventorie avec le soin dont il est coutumier. Un index des auteurs et un index des noms de personnes, de lieux et de sujets terminent utilement cet intéressant travail.

Léon DOREZ.

Esposizione nationale di Torino. M.DCCC.XCVIII. — *Manoscritti e libri a stampa musicati esposti dalla Biblioteca nazionale di Torino.* — Florence, 1898, in-8°, 24 pages.

Les ouvrages décrits avec soin dans cet opuscule figurent à l'Exposition générale italienne, qui vient de s'ouvrir à Turin. Outre leur valeur intrinsèque, ces ouvrages présentent un autre intérêt, moins particulier; la partie musicale de la Bibliothèque nationale de Turin représente, dans son ensemble, le noyau le plus ancien de la collection privée de la cour de Savoie et provient d'une donation faite par le roi Victor-Amédée II; ces mss. et ces imprimés fournissent donc des éléments nouveaux pour l'histoire littéraire et artistique de cette cour, surtout aux XVI° et XVII° siècles.

Le catalogue que nous avons sous les yeux se divise en quatre parties : I. Manuscrits musicaux. — II. Ballets. — III. Imprimés musicaux. — IV. Gravures relatives à l'histoire du théâtre.

Nous y relèverons ce qui peut intéresser plus particulièrement le lecteur français.

I. — MANUSCRITS MUSICAUX.

N. 2. BOILEAU (Simon). Poésies mises en musique à quatre voix et dediees à Marguerite de Savoie († 1574). XVI° s. — Dans la lettre dedicatoire de cette œuvre non encore signalée de Simon Boyleau, on lit : « I grandi meriti di V. A. Serenissima... hanno spinto ancor me, come ch'io sia tra i minimi servitori et affezionati suoi, e massime per essere anch'io di nation francese, a voler dedicar alcuna delle mie fatiche. »

N° 3. BOILEAU (Simon). Messe basse à 4 voix; *O sacrum convivium* à 4 voix; *Salve Regina* à 4 voix; *Benedictus*, motet à 4 voix. XVI° s. — L'écriture courante de ces compositions encore inconnues de Simon Boileau et le fait que ce ms. provient de la Chapelle ducale peuvent faire croire à l'autographie de ce ms.

N° 10. LULLI (Gio. Battista). Opera d'Alceste en musique. XVII° s. Ce ms. qui contient les cinq actes de cet opéra, réduit ensuite à 3 actes, est entre

à la Bibliothèque ducale, avec d'autres partitions du même auteur, au temps d'Anne d'Orléans, femme (1684-1728) de Victor-Amédée II.

N° 12. Jean « DE MURIS » ou de Murs, né, selon Fétis, en Normandie. *De musica practica libri II.* XVe s.

N° 14. Recueil de 50 compositions de musique sacrée et profane, contenant des messes, des motets, des madrigaux français et des psaumes. XVIe s.

N° 15. RAIBAUD (Louis). *Idille de la reine d'Espagne, mis en musique par le sieur Louis Raibaud, maistre de musique de Chapitre de l'église cathédrale de Grasse, chantée à Antibe devan sa M. très catolique, le 28 septambre 1701.* XVIIIe s. — La reine d'Espagne dont il s'agit ici est Louise de Savoie, femme de Philippe V (1701). Le titre est suivi de la note suivante : « par l'ordre de Monsr. de La Motte-Guérin, commandant par le Roy aux isles Ste Marguerite et St Honorat de Lérins, qu'il avoit faitte préparer pour estre chantée sur la gallère de la Reyne ou aux dittes isles, si S. M. si fut arrettée. »

N° 17. ROSSETTI (Stefano). *Musica nova di Stefano Rossetti da Nizza*, dédié à Marguerite de Valois, duchesse de Savoie, et composée en 1559, ou peu après, puisqu'elle contient deux sonnets sur le mariage d'Emmanuel-Philibert avec Marguerite de France. — XVIe s.

N° 19. VACCA (Giuseppe). Méthode élémentaire de musique, composée en français par Giuseppe Vacca et très probablement pour Anne d'Orléans, vers 1694. Don Giuseppe Vacca, dit *Vacca minore*, pour le distinguer de son frère Benedetto Amedeo, naquit à Turin vers 1660 et appartint, comme son frère, à la Chapelle ducale. — XVIIe s.

II. BALLETS.

N° 1. *Dono del Re dell' Alpi à Madama Reale*, représenté à Rivoli le jour anniversaire de la naissance de la duchesse régente Marie-Christine de France, le 10 février 1645. — XVIIe s. — On remarque, dans cet album, des peintures où sont représentées les villes de Chambéry, Turin, Nice et Casale (pl. 4, 8, 12 et 16). Parmi les personnages assis à table, la duchesse, l'ambassadeur de France, etc.

N° 2. *Giubilo del Sole Alpino*, représenté à la Cour de Savoie le jour anniversaire de la naissance de la régente Marie-Christine de France (1646).

N° 3. *Hercole et Amore*, représenté à la Cour de Savoie dans une occasion analogue aux précédentes.

N° 5. *Il falso amor bandito, l'humano ammesso, et il celeste esaltato*, représenté le 17 février 1667. — XVIIe s. — D'après les comptes de la Trésorerie, trois violons de la Compagnie dramatique française, qui jouait à Turin, prirent part à l'éxécution de ce ballet.

N° 6. *Il Gridelino*, représenté à Turin le dernier jour du carnaval de l'année 1653. — XVIIe s. — Ce ballet est intitulé *Gridelino* [Lilas], de la couleur favorite de la duchesse régente Marie-Christine de France.

N° 7. *Il Tabacco*, représenté à Turin le 1er mars 1650. — XVIIe s.

D'ailleurs, les 12 mss. de cette seconde section renferment tous des ballets représentés sous la régence de Marie-Christine; ils sont presque tous l'œuvre, pour le texte, du comte-ministre Filippo d'Agliè, et, pour la partie calligraphique, du secrétaire ducal Tommaso Borgogno.

III. Imprimés musicaux.

N° 2. Albini (Filippo), de Moncalieri. *Musicali concerti* (Milan, 1623, in-fol.), dédiés à Claudio Marini, ambassadeur de France à la Cour de Savoie.

N° 5. Biangini (Félix). *Recueil de nouvelles romances avec accompagnement de piano ou harpe* (Paris, vers 1820). Felice Biangini, né à Turin en 1781, mort en 1841, vint en France en 1797, et fut successivement directeur de la musique de Pauline Borghese, maître de chapelle du roi de Westphalie (1809), surintendant honoraire de la chapelle du Roi, etc.

N° 13. Lambert (Michel). *Les airs du sieur Lambert* (Paris, 1660, in-4°). Par lettre du 10 mars 1673, le duc Charles-Emmanuel II de Savoie demandait à son ministre à Paris de lui envoyer 12 chansons de Lambert, alors maître de la musique de chambre de Louis XIV; il est assez probable que cet exemplaire est celui-là même qui lui fut envoyé par le ministre.

N° 14. Lassus (Orland de). *Mellange d'Orlande de Lassus, contenant plusieurs chansons, tant en vers latins qu'en ryme françoise...* (Paris, 1570, in-4° oblong). Le cahier qui contient la partie du *Contratenor* porte au commencement une dédicace autographe à Marguerite de France, duchesse de Savoie, par Jacques Gohory de Paris, dit le Solitaire, auteur de l'élégie latine au prince Albert de Bavière, mise en tête de chaque partie.

N° 16. Milleville (Alexandre). *Sacrarum cantionum ab Alexandro Milleville, serenissimi Ferrariae ducis organista, quinis vocibus concinnatarum liber primus* (Ferrare, 1584, in-4°). Alexandre Milleville, fils de Jean (musicien français, venu en Italie à la suite de Renée d'Este), né en 1521, mort en 1596.

N° 17. Milleville (Alex.). *Madrigali a sei voci* (Ferrare, 1584, in-4°).

N° 19. Orso (Francesco). *Il primo libro dei madrigali...* (Venise, 1567, in-4°). A la fin, additions manuscrites, également du XVIe s., dont une poésie française notée : *Quand mon mari vient de dehors...*

N° 20. Pergolese (Gio. Battista). *La serva padrona, intermezzo... rappresentato in Parigi nell' autunno 1752* (Paris, s. a., in-4°). Édition complète.

N° 24. Rinaldo da Capua. *La Bohémienne, intermède en deux actes..., représenté par l'Académie royale de musique en juin 1755 ; dédié à S. A. S. Mgr le comte de Clermont, prince du sang* (Paris, s. a., in-4°).

II. — Gravures relatives au Théâtre.

N° 4. Torelli (Giacomo). *Feste theatrali per la Finta pazza, drama del sig. Giulio Strozzi, rappresentate nel Piccolo Borbone in Parigi quest' anno*

M.DC.XLV *et da Giacomo Torelli da Fano inventore dedicate ad Anna d'Austria, regina di Francia* (s. l. n. d., in-fol.).

N° 5. *Scene e machine preparate alle Nosse di Teti, balletto reale representato nella sale del Piccolo Borbone, e da Giacomo Torelli inventore dedicate all' Eminentissimo prencipe Cardinal Massarin* (s. l. n. d.). Les dessins, de F. Froncar, ont été gravés par Israel Silvestre.

On voit, par ces notes, tout l'intérêt que présente, pour l'histoire de la musique française, ce curieux catalogue, muni d'un index alphabétique.

Léon Dorez.

CHRONIQUE DES BIBLIOTHÈQUES

ALLEMAGNE

Périodiques. — On remarque dans le *Centralblatt für Bibliothekswesen* de Leipzig les articles suivants :

N° de mars : Richard Beck, *Les rapports du Florentin Antonio Magliabechi avec Christian Daum, recteur à Zwickau* (fin dans le n° d'avril-mai) ; — Dr Falk, *Commentaire au « Catalogus scriptorum ecclesiasticorum » de Trithème;* — Dr Siebert, *Les inconvénients de la brochure avec fils de fer et la nécessité de s'y opposer ;* — Arrêté du Ministre de l'Instruction publique relatif à ce mode de brochure (Berlin, 13 déc. 1897) ; — Annonce de la publication, par M. Robert Proctor, d'un index des incunables du Musée Britannique (Londres, Kegan, Paul and Co.) ; cet ouvrage, comprenant 4 parties : 1° Allemagne ; 2° Italie ; 3° France, Pays-Bas, Angleterre et Espagne ; 4° Table, sera tiré à 350 exemplaires ; etc.

N° d'avril-mai : Konrad Haebler, *Pour l'histoire des imprimeurs d'Espagne ;* — J. L. Heiberg, *Documents nouveaux sur Giorgio Valla;* tirés des archives et bibliothèques de Milan, Venise et Rome ; — Zucker, *La collection Schwarz autrefois conservée à Altdorf* (livres relatifs à la Réforme, jusqu'en 1530) ; — — Note du Dr O. Hartwig sur l'article de Frantz Funck-Brentano, *Les problèmes bibliographiques et leurs solutions,* paru dans le n° du 1er janvier 1898 de la *Revue des Deux-Mondes ;* etc.

— Depuis un an environ paraît à Leipzig (Velhagen u. Klasing) un nouveau et luxueux périodique consacré à nos études. Dirigé par M. Fedor von Zobeltitz et intitulé *Zeitschrift für Bücherfreunde,* il contient souvent, bien qu'il n'ait pas de prétentions à l'érudition pure, d'intéressantes études illustrées avec beaucoup de soin. Parmi les articles qui peuvent être signalés

dans le premier volume de cette revue, nous remarquons : J.-L. ALGERMISSEN, *La bibliothèque de la ville de Cologne;* — E. THIELE, *Manuscrits de Luther de 1523-1544;* — Paul ADAM, *La restauration rationnelle des reliures anciennes;* — R. FORRER, *Pupitres de lecture du moyen-âge;* — JOS. POPPELREUTER, *La collection d'ex-libris du Musée d'art industriel de Berlin;* — O. DÖRING, *La collection de bibles de la bibliothèque du château de Wernigerode;* — H. SCHULZ, *Journaux romains du Sac de Rome;* — R. FORRER, *Reliures antiques;* — Hugo HAYN, *Bibliographie de titres d'ouvrages imaginaires;* — Rud. BEER, *La bibliothèque Trivulzio à Milan;* — A. SCHMIDT, *Reliures de la bibliothèque de Darmstadt;* — E. OTTO, *Le Thesaurus picturarum de la bibliothèque de Darmstadt;* — Vickt. OTTMANN, *Casin;* — L. KAEMMERER, *Les incunables du Cabinet des estampes de Berlin;* — P. SCHELLHAS, *Les manuscrits Maya de la Bibliothèque royale de Dresde;* — Ad. GOTTSCHEWSKI, *La reliure des livres dans les couvents et dans les cours féodales*; etc.

Nous donnerons dorénavant le sommaire de cette belle revue d'amateurs :

2e année, fasc. 1 (avril 1898) : Walter VON ZUR WESTEN, *Pages de titre modernes de musique allemande;* — Moritz SONDHEIM, *William Morris;* — Dr. Adolf HAUFFEN, *Sur la bibliothèque de Jean Fischart* (avec la description de 7 volumes de cette bibliothèque découverts récemment par M. Adolf Schmidt à la bibliothèque de Darmstadt ; important) : etc.

2e année, fasc. 2 (mai 1898) : R. FORRER, *Signets médiévaux et modernes;* — Theodor GOEBEL, *Des progrès accomplis dans l'art et la technique graphique;* — Julius AUFSEESSER, *Un livre d'annales (non imprimé) de la lithographie;* — Rudolph GENÉE, *Le carnet de musique de Mozart à Londres* (1764) ; — Dr. Arend BUCHHOLTZ, *La littérature berlinoise de 1848;* — Otto VON SCHLEINITZ, *Caxton au Musée Britannique;* — C. A. GRUMPELT, *Note sur la collection de miniatures de Theodor Oswald Weigel;* — F. W. E. ROTH, *Marques d'imprimeurs de Spire et de Neustadt sur la Hardt;* etc.

Presque tous ces articles sont abondamment illustrés, particulièrement celui qui est consacré à Jean Fischart.

ANGLETERRE

PUBLICATIONS DIVERSES. — M. Henry R. TEDDER, secrétaire et bibliothécaire de l'*Athenæum*, publie une « address » qu'il a lue à la réunion annuelle (20-22 oct. 1897) de la « Library Association », dont il est président. L' « address » de M. Tedder porte sur les points suivants : I. La « Library Association », 1877-1897 ; — II. La Conférence internationale et autres réunions de l'année ; — III. Récentes publications techniques (L. Delisle, M. Pellechet, etc.) ; — IV. Collections privées modernes ; — V. Le bibliothécaire, ses qualités et ses devoirs. — Ce discours a d'abord paru dans la revue « The Library, » vol. IX.

BELGIQUE

PUBLICATIONS DIVERSES. — M. Paul BERGMANS publie sous le titre suivant : *L'imprimeur Jean Brito et les origines de l'imprimerie en Belgique, d'après le livre récent de M. Gilliodts-Van Severen* (Gand, 1898, in-8°, 17 pages), une intéressante conférence qu'il a faite, le 15 février dernier, à la Société d'histoire et d'archéologie de Gand, et où il aboutit, en s'appuyant sur les mêmes documents, à des conclusions identiques à celles de M. W. H. James Weale (cf. *Revue*, 1898, pp. 58-64).

FRANCE

PÉRIODIQUES. — On remarque, dans le *Bulletin du Bibliophile*, les études suivantes :

N° de mars : Léopold DELISLE, *Les tablettes des petites écoles, « the horn-books » des Anglais;* — Ch. MALHERBE, *« La Caricature » de 1830, notes bibliographiques* (table des planches); — Abbé J.-B. MARTIN, *Incunables de bibliothèques privées* (fin); — Abbé A. TOUGARD, *Comment on a publié nos grands écrivains* (poésies de Bossuet); — Annonce de la nomination de M. Henry Monceaux en qualité de bibliothécaire de la ville d'Auxerre; — Analyse de la « lecture » sur les reliures brodées anglaises, faite par M. Cyril Davenport à la dernière réunion, tenue à Londres, de la *Bibliographical Society;* etc.

N° d'avril : Gustave MACON, *Poésies inédites de Clément Marot*, d'après un ms. du Musée Condé, à Chantilly (fin dans le n° de mai); — A. CLAUDIN, *Les origines et les débuts de l'imprimerie à Poitiers; nouvelles recherches* (avec 4 fac-similés); — L. DELISLE, *Lettre à M. H. de Terrebasse sur une épave de la librairie royale de Fontainebleau* (exemplaire du *Corpus juris civilis*, en 5 vol. in-fol., Lyon, Balthazar Arnoullet, 1548-1550, reliés aux armes, au chiffre et aux emblèmes de Henri II); — E.-A., *Pour les bouquinistes des quais*, etc.

N° de mai : Eugène ASSE, *Les petits romantiques, Jules de Rességuier;* — E. COURBET, *Recherches sur Mlle de Gournay* (notes d'Antoine de Laval sur la préface de Mlle de G. aux *Essais* de Montaigne); — le P. C. SOMMERVOGEL, *Additions à la bibliographie du P. Ménestrier;* — marquis DE GRANGES DE SURGÈRES, *Le G rouge de la « Gazette »* (31 déc. 1683); — *Les bouquinistes des quais au XVIIe siècle*, mémoire de Baluze (cf. *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. V, 2° série, 1848-1849, pp. 368-371); — Compte-rendu du *Catalogue des livres et documents imprimés du fonds lorrain de la Bibliothèque municipale de Nancy*, publié sous la direction de J. FAVIER (Georges VICAIRE); — Annonce, d'après la *Nature*, de la découverte, aux Archives du Vatican, d'un recueil de recettes pour les maladies des yeux, écrit tout entier de la main de Michel-Ange; etc.

— On peut signaler, dans le *Bibliographe moderne*, les études suivantes : N° de nov.-déc. 1897 : Maurice TOURNEUX, *Les sources bibliographiques de*

l'histoire de la Révolution française (fin); — Ch. SCHMIDT, *Le fonds « France » aux archives de Bâle;* — C. L., *La conférence bibliographique de Milan;* — A.-M.-P. INGOLD, *Les manuscrits des anciennes maisons religieuses d'Alsace* (Munster, Sainte-Foi de Selestadt, Saint-Morand, Saint-Ulrich, Thierenbach, Lucelle, Neubourg, Pairis); — Henri STEIN, *Le quatrième centenaire du peintre H. Holbein; bibliographie des travaux qui le concernent.* — Dans le même n° : Arrêté du Ministre de l'intérieur et de l'instruction publique de Belgique, relatif au personnel de la Bibliothèque royale de Bruxelles, 23 déc. 1897; — Articles nécrologiques sur A.-D. JÖRGENSEN, directeur général des archives du royaume de Danemark [E. GIGAS], et sur Justin WINSOR [H. S.]; etc.

N° de janvier-février 1898 : H. STEIN, *Introduction au* « Manuel de bibliographie générale »; — C.-M. BRIQUET, *Anciennes papeteries et filigranes du pays barrois* (avec gravures); — L.-G. PÉLISSIER, *Autographes français à Turin;* — Gabriel MARCEL, *Les acquisitions de la Bibliothèque nationale (cartes et collections géographiques en 1897);* — H. STEIN, *Les archives de la Préfecture de police à Paris;* — Henri DE CURZON, *M.-J. Sedaine : bibliographie des publications qui le concernent.*

— A noter, dans la *Correspondance historique et archéologique*, une curieuse publication de M. Camille BLOCH, archiviste du Loiret : *Les archives d'une ancienne « assemblée municipale »*, 1787-1790 (Saint-Denis-de-Jargeau).

— Dans la 1re livraison (25e année, 1898) du *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, se trouve une *Bibliographie de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France pour l'année 1896*, par A. VIDIER (523 nos).

CONGRÈS DES SOCIÉTÉS SAVANTES. — On se souvient que le *Programme* du Congrès de 1898 (cf. *Revue*, 1897, p. 421-422) proposait la recherche des pieces qui pouvaient jeter un jour nouveau sur la date de l'établissement de l'imprimerie dans chaque ville de France. Dès la première séance de la section d'histoire et de philologie, tenue à la Sorbonne, le 12 avril, sous la présidence de MM. DELISLE et H. OMONT, M. MACARY, ex-archiviste-adjoint du département du Gers, a répondu à cette question pour Toulouse. Il a trouvé, dans les minutiers des notaires de cette ville, trente documents inédits datés de 1483 à 1501 et relatifs à l'histoire de l'imprimerie.

Une mention de l'inventaire des titres et documents du couvent des Grands-Carmes déposé aux archives départementales de la Haute-Garonne prouverait, d'après M. Macary, que l'établissement de l'imprimerie à Toulouse serait anterieur à l'année 1474, et daterait de 1471 ou 1472. Un acte du 4 avril 1483 semble aussi prouver que Henri Tournier, premier imprimeur établi à Toulouse, atteint d'infirmités à cette époque, avait été forcé de s'associer Jean Paris, qui fut le second imprimeur de cette ville. — Le commerce des livres imprimés à Toulouse remonterait au delà de 1491, ainsi qu'il résulte d'une procuration du 27 avril 1491 donnée par Paris à un de ses serviteurs pour régler ses comptes avec un imprimeur de

Valence, un prêtre de Pampelune et un habitant de Sarragosse. — Tous les incunables non signés ou signés des lettres H. T, J. T. ou M. H. T. doivent être attribués à Tournier et non à divers autres imprimeurs. — Mayer, troisième imprimeur de Toulouse, vint s'établir en cette ville non en 1489, comme on l'avait cru jusqu'ici, mais vers 1484 ou 1485, comme le prouve un acte du 31 mars 1490, dans lequel Mayer reconnaît devoir à Fabri 185 écus d'or 28 doubles, représentant le salaire de six années. — M. Macary donne ensuite l'analyse de quinze actes de louage ou d'embauchage d'ouvriers datés de 1482 à 1492 et faisant connaître les noms, prénoms, lieux d'origine, la spécialité et la durée de l'engagement, ainsi que le prix du salaire convenu.

ITALIE

PÉRIODIQUES. — La *Rivista delle Biblioteche* de Florence publie les études suivantes :

Vol. IX, n° 2 : Ida MASETTI-BENCINI : *Poesie pedagogiche del quattrocento* (sonnets tirés du *Magliab.* VII, 7, 1168); — P. Franz EHRLE, *Della conservazione e del restauro dei manoscritti antichi* (fin); — Luigi FRATI, *Ancora del graduale di Taddeo Crivelli*; — Compte-rendu du livre de Ch.-V. LANGLOIS, *Manuel de bibliographie historique*, t. I (E. Casanova); — *Correzioni ed aggiunte al « Repertorium Bibliographicum » di Lod. Hain*, par Leo S. OLSCHKI (suite; incunables à prix marqués).

Vol. IX, n° 3 : Ludovico FRATI, *Antonio Magliabechi e le Memorie di Trévoux;* — Francesco CARTA, *Manoscritte e stampe musicali esposti dalla R. Biblioteca nazionale di Torino nella Mostra italiana del 1898* (fin dans le n° 4); — Compte rendu, par L. S. (Olschki), de l'ouvrage du Dr R. FORRER, *Die Kunst des Zeugdrucks* (impression sur tissus) *vom Mittelalter bis zur Empirezeit nach Urkunden und Originaldrucken* (Strasbourg, 1897, in-4°, planches); — Suite des *Correzioni ed aggiunte al R. B. di Lod. Hain;* etc.

Vol. IX, n° 4 : Mariano FAVA, *Sulla introduzione della stampa in Aquila;* — Ida MASETTI-BENCINI, *Cronache forlivesi di Andrea Bernardo Novacula*, publiées par G. Mazzatinti; — Suite des *Correzioni ed aggiunte ad R. B. di L. Hain;* etc.

— On remarque, dans le *Bollettino delle pubblicazioni italiane* de la Bibliothèque nationale centrale de Florence, les renseignements suivants :

N° du 15 mars : Annonce de la publication d'une bibliographie de Cavour, comprenant la description de 440 ouvrages (Nozze Bonin-Longare-Bruschi-Falgari); — Tableau statistique des éditions originales et des réimpressions parues en Italie en 1897 (9732, soit 46 de moins qu'en 1896);

N° du 31 mars : Nomination de M. le Dr Salomone MORPURGO, bibliothécaire de la Riccardiana de Florence, aux fonctions de bibliothécaire de la Marciana de Venise.

N° du 15 avril : Compte-rendu de l'*Indice sistematico delle opere di medicina entrate nella Biblioteca universitaria di Pavia nel quinquennio 1892-96, classificate secondo il sistema decimale*, par Luigi DE MARCHI; ce compte-rendu est naturellement très élogieux, d'abord parce que M. De Marchi est un bibliographe consciencieux, ensuite et surtout parce qu'il a adopté le système décimal, très apprécié, comme on le sait, par la Direction de la Bibliothèque nationale de Florence.

N° du 30 avril : Vœu, exprimé dans le troisième Congrès géographique récemment tenu à Florence, que la Société géographique italienne de Rome publie le catalogue de sa bibliothèque particulière, comme l'a fait la Royal Geographical Society de Londres en 1895; — Nécrologie de Felice TRIBOLATI, directeur de la Bibliothèque universitaire de Pise, décédé le 17 avril, à l'âge de 64 ans.

N° du 15 mai : Don à la Bibliothèque nationale de Florence, par le baron Giovanni Ricasoli Firidolfi, des papiers et de la correspondance de l'abbé Raffaello LAMBRUSCHINI; — Annonce de la publication, par Enrico CELANI, d'un *Indice della Rivista marittima* pour les années 1886-1896.

CATALOGUES DIVERS. — M. Emilio PRASS, libraire à Naples (59-60, Piazza dei Martiri, pal. Partanna), publie un important catalogue de livres à prix marqués (n° 22, 1898), intitulé : *Biblioteca storica del regno delle Due Sicilie*, et comprenant 1952 n°s méthodiquement rangés.

— La librairie HŒPLI publie un intéressant catalogue (n° 115, 1898), intitulé : *Serie di testi di lingua e di altre opere importanti nella italiana letteratura, scritte dal secolo XIII al XVIII* (1862 articles à prix marqués).

— Viennent de paraître le 3e fascicule du catalogue de vente de la bibliothèque BONCOMPAGNI : *Teologia — Letteratura — Archeologia — Storia sacra e profana* (parte seconda), 1800 numéros; et le 4e fascicule : *Scienze fisiche e matematiche*, 2401 n°s (le n° 2401 est un livre publié par Gilles de Gourmont en 1507, *Procli de Sphera, Theocriti Idillia*, etc., et qui a appartenu à Rabelais, dont il contient des notes et la signature : *F. Francisci Rabelaisi Chinonensis*).

PUBLICATIONS DIVERSES. — La *Revue d'histoire et de littérature religieuses* (n° de janv.-fév. 1898) publie un curieux article de P. DE NOLHAC, intitulé : *Une conséquence bibliographique du Concile de Trente*. Ce sont deux lettres adressées à Paul MANUCE, en 1571, par Denys LAMBIN, qui s'y plaint amèrement que Manuce, dans la 5e édition de ses *Epistolæ*, ait supprimé son nom en même temps que ceux de ses anciens correspondants suspects d'adhésion aux doctrines condamnées. Ces deux lettres sont tirées des mss. Vat. lat. 3425, fol. 11-12, et 3434, fol. 95.

— La Société bibliographique italienne commence la publication, à Milan, d'un *Bollettino della S. B. I.* Les n°s 1-2 (janv. fév. 1898) contiennent, outre les documents officiels, divers articles parmi lesquels il faut signaler le suivant : F. NOVATI, *Inventario d'una libreria fiorentina del primo quattrocento* (celle de Martino di Giovanni di Michele Baldini). Dans le même n° se

trouve aussi un compte rendu, par G. F[umagalli], du livre de Mary W. Plummer, *Some eminent librarians,* où se trouvent retracés les portraits de MM. Garnett, L. Delisle. F. Ehrle, Billings, et de Mme Sacconi-Ricci. Nous souhaitons bon succès au nouveau *Bollettino*, qui promet d'être fort intéressant.

PERSONNEL DES BIBLIOTHÈQUES

Bibliothèque nationale.

Département des Estampes. — M. Duplessis, membre de l'Institut, conservateur du département des estampes, en congé, est admis, sur sa demande, pour ancienneté d'âge et de services, à faire valoir ses droits à une pension de retraite. — Il est nommé conservateur honoraire.

M. Bouchot, bibliothécaire au département des estampes, est nommé conservateur adjoint au même département. [Du 25 mars.]

Bibliothèque de l'Arsenal.

M. Paul Deslandres, archiviste-paléographe, est nommé attaché non rétribué. [Du 5 mai.]

Bibliothèques universitaires.

M. Fleury (Georges-Édouard), bibliothécaire adjoint à la bibliothèque de l'Université d'Aix-Marseille, est nommé bibliothécaire (4e classe) à ladite bibliothèque, en remplacement de M. Capdenat, décédé.

M. Godefroy (Maurice), bachelier ès lettres, licencié ès sciences mathématiques, pourvu du certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire universitaire, est nommé sous-bibliothécaire (2e classe) à la bibliothèque de l'Université d'Aix-Marseille, en remplacement de M. Fleury, appelé à d'autres fonctions. [Du 25 avril.]

Arrêté fixant les conditions d'admission aux fonctions de bibliothécaire municipal dans une bibliothèque classée.

[Du 28 mai.]

Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts,
Vu l'article 6, § 2, du décret du 1er juillet 1897;
Vu l'avis de la Commission des Bibliothèques nationales et municipales,

Arrête :

Art. 1er. — Les candidats aux fonctions de bibliothécaire municipal dans une bibliothèque classée, qui ne sont pourvus ni du diplôme d'archiviste-paléographe, ni du certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire universitaire, subissent un examen conformément au programme annexé au présent arrêté.

ART. 2. — Les sessions d'examen ont lieu à Paris.

Un arrêté ministériel, publié au *Journal officiel*, fixe la date de chacune d'elles, ainsi que les dates d'ouverture et de clôture du registre d'inscription, le lieu, le jour et l'heure des épreuves.

ART. 3. — Les candidats se font inscrire au Ministère de l'Instruction publique, Direction de l'Enseignement supérieur, 6ᵉ bureau.

Ils doivent déposer à cet effet :

1° Leur acte de naissance;

2° Un *curriculum vitæ* écrit en entier et signé par eux, dans lequel ils font connaître les situations qu'ils ont occupées, leurs travaux, leurs titres et diplômes;

3° Une note indiquant les langues anciennes et les langues vivantes qu'ils déclarent connaître.

ART. 4. — L'examen comporte deux épreuves, l'une écrite, l'autre orale.

ART. 5. — L'épreuve écrite comprend :

1° Une composition sur des questions de bibliographie générale ou d'administration d'une bibliothèque municipale;

2° L'analyse d'une préface écrite en latin ou dans une des langues vivantes que le candidat aura déclaré connaître;

3° La rédaction des articles par lesquels une dizaine d'ouvrages anciens et modernes, portant sur diverses matières, devraient être représentés dans le registre d'entrées et dans les divers catalogues méthodique et alphabétique d'une bibliothèque;

4° La transcription d'un texte latin et d'un texte français empruntés à deux manuscrits, l'un du moyen âge et l'autre des temps modernes, et la rédaction des notices de catalogue de ces deux manuscrits.

ART. 6. — L'épreuve orale comprend des interrogations sur la bibliographie et le service des bibliothèques municipales.

ART. 7. — Épreuve orale facultative. Les candidats qui désireront justifier de leur aptitude à classer et cataloguer des collections spéciales annexées à certaines bibliothèques seront interrogés, suivant leur demande, sur l'iconographie, sur la numismatique ou sur le service des archives municipales. Mention du résultat de cette épreuve sera faite sur le diplôme.

ART. 8. — Les épreuves sont subies devant une commission spéciale permanente. Le jugement est soumis à la ratification du Ministre.

Les résultats de l'examen et le rapport du Président sont consignés au registre des procès-verbaux de la Commission. A. RAMBAUD.

Annexe à l'arrêté du 28 mai 1898.

Programme de bibliographie et d'administration des bibliothèques municipales.

1° Éléments du livre. — Notions générales sur le parchemin et le papier, les formats, les caractères d'impression, la composition du livre (titres, préfaces, etc.), l'illustration, le mode de publication (fascicules, livraisons, etc.), la reliure, les particularités ou provenances donnant une valeur spéciale à certains exemplaires (notes manuscrites, armoiries, ex-libris, etc.).

2° Histoire du livre. — Notions générales sur les manuscrits et leur

ornementation; sur les origines de l'imprimerie, l'introduction et le développement de cet art, particulièrement en France.

3° Répertoires bibliographiques. — Plan et usage des principales bibliographies universelles (Brunet, etc...), nationales (Quérard, Lorenz, etc...), et spéciales (Chevalier, Potthast, Tourneux, etc...); notions d'histoire littéraire (composition et usage des principaux recueils de textes et collections).

4° Rédaction des catalogues. — Tenue du registre d'entrées, rédaction des articles de catalogues, classement de ces articles pour l'établissement des catalogues alphabétiques et méthodiques, notions sur les principaux systèmes bibliographiques.

5° Administration des Bibliothèques municipales. — Notions élémentaires sur la législation des bibliothèques municipales (dépôts de l'État, acquisitions, dons et échanges); attributions et responsabilité des bibliothécaires, systèmes généraux de placement des livres (numérotage, etc...), mesures de conservation (estampillage, récolements, etc...), et soins matériels à donner aux livres. Service des bibliothèques municipales : communications au public, prêt au dehors, comptabilité.

APPROUVÉ :

Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts,

A. RAMBAUD.

Arrêté nommant les membres de la Commission d'examen aux fonctions de bibliothécaire municipal dans une bibliothèque classée.

[Du 28 mai].

Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts,
Vu l'article 6, § 2, du décret du 1er juillet 1897,

ARRÊTE :

ART. 1er. — La Commission chargée d'examiner les candidats aux fonctions de bibliothécaire municipal dans une bibliothèque classée est composée ainsi qu'il suit :

M. Léopold DELISLE, membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque nationale, *président*.

M. PASSIER, chef du 6e bureau de la Direction de l'Enseignement supérieur, *secrétaire*.

M. LACOMBE, inspecteur général des bibliothèques et des archives.

M. PROST, inspecteur général des bibliothèques et des archives.

M. ROBERT (Ulysse), inspecteur général des bibliothèques et des archives.

M. DE CHANTEPIE, conservateur à la bibliothèque de l'Université de Paris.

M. MORTET, conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève, chargé du cours de bibliothèques à l'École nationale des Chartes.

A. RAMBAUD.

Le Gérant : Ve BOUILLON.

Imprimerie polyglotte A. LE ROY. — FR. SIMON, Succr. — Rennes (1279-98).

MANUSCRITS

RÉCEMMENT AJOUTÉS AU FONDS

DU SUPPLÉMENT GREC

DE LA

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

Depuis la publication, en novembre 1897, du *Catalogue des manuscrits grecs, etc., recueillis par feu Emm. Miller*[1], la Bibliothèque Nationale est entrée en possession de vingt-neuf manuscrits grecs, reliquat, resté ignoré à Paris chez un particulier, du produit des trois missions remplies en Orient par Minoïde Mynas pour le compte du Gouvernement français, en 1840, 1844 et 1850.

Plusieurs de ces volumes sont venus compléter des manuscrits de même origine précédemment entrés dans les collections de la Bibliothèque, tels sont, par exemple, le n° 1241, contenant les six premiers livres de la Collection médicale d'Aetius, dont les autres livres, du même exemplaire, datant du XI° siècle, sont inscrits sous les n°s 630 à 632 du Supplément grec, et le n° 1249, dont une partie est formée par un fragment important d'un manuscrit daté de l'an 986, porté sous le n° 469 A du Supplément grec.

Parmi les autres manuscrits, on peut citer un curieux traité de Nicolas d'Otrante, grec-latin, copié au XIII° siècle et contemporain de l'auteur (n° 1232), différents recueils de droit byzantin (n°s 1235-1239), un précieux manuscrit des sentences de Jean Georgidès, du XI° siècle (n° 1246), etc.

On peut espérer qu'un autre manuscrit, provenant également de M. Mynas et encore conservé à Paris, entrera un jour à la Bibliothèque; voici en attendant le détail du contenu de ce petit volume :

S. Gregorii Nazianzeni carmina aliquot (1 et 37 v°); — S. Basilii epistolæ quatuor (35); — Joannis Choniatæ metaphrasis Symboli (36); —

1. Paris, E. Leroux, 1897, in-8°, avec planches.

Michaelis Pselli versus (47); — ejusdem de septem œcumenicis synodis (48); — Menses Atticorum, Macedonum et XII. zodiaci signa (50); — Aristophanis Plutus, cum scholiis (59); — Hesiodi Opera et dies, cum scholiis (93); — [Theodori] Ptochoprodromi in Hexaemeron (123); — De Elia et Elisæo (125vo); — Joannis protospatharii interpretatio physica Operum et dierum Hesiodi (126); — Hippocratis ad Galenum de pulsibus (135); — S. Gregorii Nysseni de corporis præparatione (141); — Ezechielis cap. 34 (149vo); — Prolegomena logicæ (150).

XVI s. Pap. 150 fol. *P*.

En y comprenant l'acquisition de ces derniers volumes, les missions de M. Mynas auront eu pour résultat d'augmenter de 200 manuscrits le fonds du Supplément grec de la Bibliothèque nationale, qui s'arrête aujourd'hui au nº 1253.

H. OMONT.

Juillet 1898.

1224. Evangelia IV. (1); — Acta apostolorum (104); — Epistolæ catholicæ (136); — Pauli epistolæ (152); — Synaxarium, sæc. XV. (232).

XIII s. Parch. 239 fol. *P*.

1225. Evangelia IV., initio et fine mutila, cum scholiis.

XI s. Parch. 270 fol. Peint. *P*[1].

1226. Evangelia IV. (12); — præmittuntur Eusebii ad Carpianum epistola (1vo), — et canones Evangeliorum (3); — accedunt : Eclogadium IV. Evangeliorum (211), — Synaxarium (228), — et Ordo sedium patriarchis CP., Antiochiæ, Alexandriæ et Hierosolym. subjectarum (242).

XIII s. Parch. 249 fol. Palimps. armen. *P*.

1227. Psalterium, cum Canticis.

XV s. Parch. 153 fol. *P*.

1228. Manuelis Moschopuli erotemata grammatica.

XVI s. Pap. 138 fol. *P*.

---

1. Les manuscrits 1225 à 1253 proviennent de Minoïde Mynas.

1229. S. Basilii epistola II. ad S. Gregorium Nazianzenum (1); — Constantini Manassis gnomica (4); — Collectio sententiarum e variis scriptoribus sacris et profanis collectarum sermonibus LXXI. A. Περὶ ἀρετῆς καὶ κακίας. Στενὴ καὶ τεθλιμμένη ἡ ὁδός... (5vo); — Sophoclis Ajax, initio mutil. (88), — Electra (110vo), — et Œdipus tyrannus, cum scholiis (134); — Hesiodi Opera et dies, cum scholiis (160); — præcedit Hesiodi vita (158); — Pindari Olympia, cum scholiis (188); — præcedit Pindari vita (186vo); — Theocriti idyllia, cum scholiis (217vo).

XVI s. Pap. 237 fol. *P.*

1230. Officium S. Eudocimi, Vatopediani monachi.

XIX s. Copie de M. Mynas. Pap. 46 pages. *P.*

1231. Origenis philocalia; copie du ms. du monastère de Περιστερὰ près de Trébizonde.

Copié en 1845 par M. Mynas. VI et 48 fol. *P.*

1232. Nicolai Hydruntini synopsis dogmatum de processione S. Spiritus, gr.-lat. (15); — præmittuntur Dialogus Græcorum et Latinorum de processione S. Spiritus (1vo), — et opusculum de barbis, gr. lat. (12).

XIII s. Parch. 164 fol. Palimps. *P.*

1233. Symeonis Sethi Cylile et Dimne, vel Stephanites et Ichnelates, ex arabico græce versus; copie du ms. d'Iviron, au Mont-Athos.

XIX s. Pap. 105 fol. *P.*

1234. Astronomiæ epitome, auct. anonymo : Τοῖς ἐν τῷδε μετὰ σώματος βίῳ...

XVIII s. Pap. 321 pages. *M.*

1235. Epanagoge Basilii, Leonis et Alexandri impp. (1); — Leonis et Constantini impp. eclogæ fragmenta (227).

XIX-XIV s. Copie (en partie) de Mynas. Pap. et parch. VII fol. et 232 pages. *M.*

1236. Eclogæ legum compendiariæ per Leonem et Constantinum sapientes imperatores, ex Institutionibus, Digestis, Codice et Novellis constitutionibus magni Justiniani collectæ (1); — Lex nautica Rhodiorum (152vo); — Novellæ constitutiones imperatorum Nicephori Phocæ, Basilii junioris, Constantini Porphyrogeniti, Leonis sapientis, Manuelis Comneni, Alexii Comneni, Nicephori Botaniatæ, etc. de rebus ecclesiasticis (173); — Eustathii magistri Romani de hypobolo (206vo); — Antisthenis et Polycratis dialogus de rebus physicis, auct. Theophylacto Simocatta (246vo); — Formule de stipulation dotale, 1351 (253).

XIV-XIX s. Copie (en partie) de Mynas. Pap. et parch. 253 fol. *M*.

1237. Constantini Harmenopuli promptuarii juris pars (1); — « Katalogue de la bibliothèque du couvent Stavros de l'île de Samos » (34); — Catalogue de la bibliothèque du couvent de S. Jean l'Évangéliste à Patmos (37vo et 42); — Quelques lettres de ou à M. Mynas et à Anastase Doudoumis, etc., 1837-1843 (62).

XIX s. Copie de Mynas. Pap. 73 fol. *P*.

1238. Collectanea juridica et grammatica. Constantini magni, Michaelis Comneni Angeli Palæologi, Leonis et Constantini impp. leges et novellæ constitutiones (1); — inter quæ : mot carré, Σατορ, etc. (22vo); — Fragments de comput, de l'année 1408 (24); — Officia magnæ ecclesiæ CP. (27vo); — Georgii Phobeni Thessalonicensis de hypobolo, etc. (33); — Moschionis ὑποθῆκαι (35vo); — De imperatoribus CP. et tribus primis œcumenicis synodis (40); — Ecloga Leonis et Constantini impp. (57vo); — Fragmenta astronomica et cosmographica : de IV. maribus, de tonitru, de nono cælo, de zodiaco, etc. (82); — Alphabeti interpretatio : Ἄλφα τὸ στοιχεῖον παρὰ τὸ ἀλφῶ... (90); — Lamentatio de CP. expugnatione : Κατελογάδιν λυπήρον... (91); — Manuelis Moschopuli grammatica (92); — Herennii [Eranii] Philonis de differentia significationis, alphab. (104); — Fragmenta grammatica, inter quæ Collectio vocum diversam significationem habentium : Ἄλφω καὶ ἀλφῶ... A tantum, fine mutilum (112).

XIV-XV s. Pap. 132 fol. *P*.

1239. Constantini Harmenopuli promptuarium juris (3); — Michaelis Attaliatæ synopsis legum (158); omnia ex translatione Theodosii Zygomalæ.

Copié en 1605. Pap. 304 fol. *P*.

1240. Aetii Amideni rerum medicinalium libri I-VI, fine mutilus. — Cf. les mss. 630-632 du Supplément grec.

XI s. Parch. 311 fol. Palimps. onc. *M.*

1241. Theophili philosophi opus astrologicum de eventibus bellicis, ad Deucalionem filium, fine mutilum.

XIV s. Pap. 47 fol. *P.*

1242. Collectanea grammatica : Maximi Planudis versus dogmatici, cum interpretatione (1); — Hephæstionis epitome novem metrorum (4); — Manuelis [Michaelis] Pselli versus politici de grammatica, ad Constantinum Monomachum imp. (14); — Anonymi regulæ de grammatica et orthographia : Πόσα μέρη τοῦ λόγου; Ὀκτώ· ὄνομα,.. (26); — Michaelis Syncelli Hierosolymitani tractatus de orationis constructione (33vo); — Mœridis Atticistæ lexicon (51); — Ἀναλογισμοὶ τῶν λογίων. Ἀντὶ τοῦ ἐπεῖν μνημονεύω... (66vo); — Constantini Harmenopuli lexicon (74vo); — Miscellanea de vocabulis : Περὶ ἐνεργητικῶν καὶ παθητικῶν ὀνομάτων. Τῶν ὀνομάτων τὰ μὲν δηλοῦσι πάθος... (121); — inter quæ Voces animalium (127 et 188vo); — Georgii Chœrobosci de affectibus vocabulorum (132); — Canonismata vocabulorum, e diversis operibus : Ἰστέον ὅτι τῆς συναλοιφῆς εἰσὶν ἑπτὰ εἴδη... (135); — Joannis levitæ Bithyniensis lexicon poeticum (159vo); — Τεχνολογία περὶ ἀντιστίχων. Οἷον ἀντὶ τοῦ καθά... (173); — Pythagoræ carmina aurea (188); — Excerpta varia grammatica et arithmetica, inter quæ . Versus de Sampsone et Dalila. Τίκτει Μανωέ, θαῦμα πρὸς γῆρα... (189); — De verbis secundum accentum sensum varium habentibus : Ἄγων ἡ μετοχὴ παροξύνεται... (192); — Interpretationes quorumdam vocabulorum Novi et Veteris Testamenti (199).

XVII s. Pap. 215 fol. *P.*

1243. S. Cyrilli Alexandrini lexicon, fine mutilum; desinit in : Πεφορημένα, ἐνηνεγμένα... (1); — Voces animalium (64); — Varia cosmographica : [Ἡ]δὲ χιὼν οὐχ' ὕδωρ ἐστὶ πεπηγός... (64); — Fragmenta de azymis apud Latinos (68).

XIV-XIII s. Pap. 68 fol. *P.*

1244. Babrii fabulæ Æsopeæ; copie figurée par M. Mynas du ms. de l'Athos., aujourd'hui au Musée Britannique, Addit. ms. 22087.

XIX s. Parch. 42 fol. *P.*

1245. Babrii metaphrasis Æsopearum fabularum.

XIX s. Copie de Mynas. Pap. 70 fol. *P*.

1246. Joannis Georgidis monachi gnomologion, A-M, fine mutilum (ed. Boissonade, *Anecd. gr.*, I, 1-59, 9, d'après le ms. grec 1166).

XI s. Parch. 48 pages. *P*.

1247. Sententiæ monostichæ alphabeticæ ex diversis poetis. Εἰς ἀγαθοὺς ἄνδρας. Ἀνὴρ χρηστὸς, χρηστὸν οὐ μισεῖ ποτε... (2); — D. Catonis disticha moralia (21); — Aristophanis Plutus; præcedit Aristophanis vita (35); — ejusdem Nebulæ (85); — Homeri Iliadis A′ (147vo); — Pindari Olympia I-VI. (170); — Sophoclis Ajax flagellifer (198); — Euripidis Hecuba; præcedit Euripidis vita (242vo); — Epigrammata varia : Ἀρχίου εἰς τοὺς τέσσαρας ἀγῶνας Ι′. Τέσσερές εἰσιν ἀγῶνες... [*Anth. gr.*, IX, 359] (291); — Anonymi [Theodori Prodromi] galeomyomachia (317); — Canones festivitatum : Ἔσωσε λαὸν θαυματουργῶν δεσπότης... (333); omnia cum scholiis.

XVI s. Pap. 346 fol. *M*.

1248. Catalogues et extraits des manuscrits du couvent de Soumélas, près Trébizonde (28); — de l'archevêché de Chaldias (110); — du couvent de St Georges, dit Chontouras (151), — du couvent de la Ste Vierge, dit Gouméras (186), — du couvent de St Jean, dit Zaboulou (187vo), — du couvent de St Georges, dit Peristera (194), — du collège de Trébizonde (217). — On y a inséré des fragments de divers mss. sur parch. et pap., parmi lesquels : Fragments de Gennade contre Pléthon, xv s. (5); — de l'évangile de S. Luc, avec chaîne de commentaires, xiii s. (12); — Meletii Atheniensis rhetorica, xviii s. (84); — Formulæ epistolarum Græcorum recentiorum, inter quæ epistolæ ad Anthimum, 3 oct. 1700, καθηγεμόνι τοῦ ἐν Βουκουρεστίῳ φροντιστηρίου, s. d., Alexandri ad magistrum, 26 déc. 1697, etc. (127 et 169); — Excerpta grammatica, Dionysii Thracis fragmenta, xvi s. (133 et 139); — Eusebii præparationis evangelicæ lib. V, cap. 7-8, xi s. (163); — S. Anastasii Antiocheni fragmentum, xviii s. (175); — De xii. tribubus Israel et xii. lapidibus vestis sacerdotis (175vo); — Fragmentum theologicum, ix s. (226).

IX-XIX s. Copie (en partie) de Mynas. Pap. et parch. 227 fol. *P*.



1249. Formulæ locutionis neograecæ (1); — Ænigmata varia, scr. M. Mynas (6); — Aristotelis Analyticorum priorum lib. I, cap. IX-XII, XIII s. (10); — De Adiabene et Codini excerpta, apographa forsan cod. gr. 2511 (20); — Epistolæ et versus Græcorum recentiorum (25 et 40); — Scholia in S. Gregorii Nazianzeni orationes, fasciculus cod. Suppl. gr. 469 A, scr. a. 986 (32); — Dosithei historiæ patriarcharum Hierosolymit. excerpta (54).

X-XIX s. Parch. et pap. 70 fol. *P*.

1250. Copies de bulles d'or des empereurs Romain IV, Andronic II Paléologue, du testament d'Anastasie, d'actes de Timothée, archevêque de CP., du sultam Sélim Ier, en faveur du monastère de Xeropotamos au Mont Athos (1); — « Littérature du Christianisme, » par M. Mynas (25); — Inscriptions grecques trouvées dans la capitale de l'île de Cos, copie de J. Sakkélion (41); — Τὰ πάτρια τῆς Μακεδονίας (50).

XIX s. Pap. 98 fol. *P*.

1251. Correspondance de M. Mynas, principalement pendant sa mission en Orient (1839-1843).

XIX s. Pap. 386 fol. *M*.

1252. Collectanea mathematica : Fragmentum geometricum, et excerpta de XII. zodiaci signis, luna, etc., e cod. gr. 1043, fol. 144 et 130 (1); — Anonymi tractatus de arithmetica, ars calculandi secundum Persas, Palamedis arithmetica et tabulæ computi, e cod. gr. 2988, fol. 324 (10); — Joannis Alexandrini de constructione et usu astrolabii (49); — Asclepiodoti tactica, e cod. Suppl. gr. 83, fol. 74 (69); — Alphabets grecs, lithographiés, de Joannidis, de Smyrne (85vo).

XIX s. Copie de M. Mynas. Pap. 86 fol. *P*.

1253. Ex Prisci poliorceticis excerpta, et Aristodemi de bello Persico fragmentum, e cod. suppl. gr. 607, cum notis M. Mynæ.

XIX s. Copie de M. Mynas. Pap. 16 fol. *M*.

TABLE ALPHABÉTIQUE

UNE LETTRE DE GILLES DE GOURMONT

A GIROLAMO ALEANDRO (1531)

SUIVIE DE DOCUMENTS NOUVEAUX SUR ALEANDRO

La Bibliothèque de l'Université de Bologne possède un recueil de pièces formé par Aleandro lui-même et qui n'a pas encore été utilisé par les biographes de l'illustre prélat. Ce manuscrit, après avoir fait partie des bibliothèques des cardinaux Cervini et Sirleto, puis de celle du duc d'Altæmps, a été légué, au XVIIIe siècle, par le pape Benoît XIV à l' « Istituto delle Scienze » de Bologne[1].

Parmi les documents contenus dans ce volume, il en est un qui intéresse tout particulièrement l'histoire de l'humanisme français. C'est une curieuse lettre adressée à Aleandro, alors nonce à Bruxelles, par Gilles de Gourmont, son ancien éditeur.

Les relations de Gourmont avec Aleandro sont bien connues depuis que M. Henri Omont en a complété l'esquisse autrefois tracée par le consciencieux Chevillier[2]. Après avoir imprimé les premiers livres grecs exécutés à Paris sous la direction de François Tissard, qui avait rapporté de ses voyages universitaires d'Italie un bel enthousiasme pour ces études encore à peu près inconnues chez nous, Gilles de Gourmont, à partir de 1509[3], délaisse son premier collaborateur pour l'helléniste italien, venu

1. On trouvera plus bas le catalogue sommaire de ce volume, qui m'a été signalé par mon savant ami le Dr Carlo Frati.

2. H. Omont, *Essai sur les débuts de la typographie grecque à Paris* (1507-1516), Paris, 1892, in-8°, p. 12 et suiv. (Extr. des *Mém. de la Soc. de l'Hist. de Paris et de l'Ile-de-France*, t. XVIII, 1891). — Cf. André Chevillier, *L'origine de l'imprimerie de Paris*, Paris, 1694, in-4°, p. 246 et suiv.

3. Le premier livre grec qu'Aleandro publia chez Gourmont (Opuscules de Plutarque) est daté du 30 avril 1509. Cf. Omont, ouvr. cité, p. 23; et du même auteur, *Journal autobiographique du cardinal Jérôme Aléandre* (1480-1530). Paris, 1895, in-4°, p. 12 (tiré des *Notices et Extr. des mss....*, t. XXXV, 1re partie).

en France sur le conseil d'Érasme[1], qui l'avait rencontré chez Alde Manuce[2].

Aleandro, arrivé à Paris le 4 juin 1508[3], commença à se fournir de livres grecs à Venise, chez son ancien professeur[4]. Mais bientôt, lassé par la difficulté des relations avec son pays natal, désireux de plaire à Louis XII, qui voyait Venise d'un œil défavorable, et de se créer des titres profitables à la reconnaissance de ses compatriotes d'adoption[5], il accueillit les ouvertures que ne manqua pas de lui faire Gilles de Gourmont, et publia chez lui, pendant quatre ou cinq ans, une importante série d'éditions grecques et latines.

A la fin de l'année 1514, Aleandro, dans un des multiples accès d'ambition qui marquent les étapes de sa carrière, quitta Étienne Poncher, évêque de Paris, son premier protecteur, pour entrer au service d'Érard de La Mark, évêque de Chartres et de Liège. Il n'abandonnait point Paris sans nul espoir de retour; car il laissait à Blois une collection de livres dont il a dressé la liste dans un de ses cahiers de notes[6], et le 1er janvier 1515, après avoir sèchement enregistré la mort de Louis XII, il ajoute : « Successit pulcherrimus et, speramus, optimus et liberalissimus rex Franciscus, hujus nominis primus, olim dux Angolismorum, qui diu felix vivat[7]. » Si Poncher avait possédé une fortune égale à celle de l'opulent prince-évêque de Liège, Aleandro n'eût pas quitté la France[8]. L'intérêt seul l'en éloigna, et plus d'une fois, aux heures difficiles de sa nouvelle « servitude », il se plut à

1. J. Paquier, *Erasme et Aléandre*, p. 14, l. 7-9 (extr. des *Mélanges* publiés par l'Ecole française de Rome, t. XV, 1896).

2. P. de Nolhac, *Erasme en Italie*, nouv. éd., 1898, pp. 49-51 et *passim*.

3. Omont, *Journal*, p. 12.

4. Cf. sa lettre à Alde Manuce (23 juillet 1508), publiée d'abord par P. de Nolhac, *Les correspondants d'Alde Manuce*, Rome, 1888, in-4°, p. 67 (extr. des *Studi e documenti di storia e diritto*, 1887-88), puis par H. Omont, *Essai* cité, p. 69. — V. dans Nolhac, ouvr. cité, la note 3 de la p. 68.

5. L'évêque de Paris, Etienne Poncher, le protégea de son mieux, mais ne sut pas fixer l'ambition inquiète d'Aleandro. C'est sans doute grâce à la faveur de Poncher que l'helléniste fut nommé, le 18 mars 1513, recteur de l'Université de Paris. Sa joie en fut grande, si l'on en juge par son *Journal*. Cf. Omont, p. 14.

6. Omont, *Journal*, pp. 32-33.

7. Omont, *ibid.*, p. 31.

8. Cf. *ibid.*, pp. 24-26, les curieuses explications d'Aleandro sur son départ de Paris.

exagérer le profit de ses laborieuses années de professorat parisien[1]. Son canonicat de Chartres le rattacha d'ailleurs à notre pays.

Sans doute il oublia bien vite Gilles de Gourmont, après son départ. D'autres soins l'occupaient maintenant; sa vie de professeur était finie, et il commençait l'apprentissage de la diplomatie difficile qui prévalut alors dans toute l'Europe et où il fallait, à tout prix, et à quelque parti que l'on eût accordé ses préférences, ménager à la fois le parti du Roi de France et celui du Saint Empire. En 1516, Gourmont fit un effort pour conserver ses relations avec Aleandro; c'est au moins ce qui semble ressortir d'une lettre de Theobaldus Pigenatus (3 mars 1516)[2]. Nous ignorons si Aleandro répondit aux avances de Gourmont et s'il lui rendit visite lorsque, se rendant à Rome pour les affaires de Liège, il passa une semaine entière à Paris (27 mars-2 avril 1516)[3].

De longtemps les deux collaborateurs ne devaient se revoir, s'ils se sont jamais revus. Aleandro, entré depuis 1518 dans la maison du cardinal Jules de Médicis[4], fut nommé par son « padrone » devenu pape sous le nom de Clément VII, nonce à la cour de François Ier, le 8 août 1524[5]. Gilles de Gourmont, qui était un homme sensible, s'attendrit sans nul doute sur la fortune de son ami. Si l'humble professeur de grec de 1508, venu à Paris pour y chercher de fructueuses leçons, eût gagné son poste sans délai, Gourmont eût pu l'admirer dans sa gloire nouvelle. Mais, retardé par les hésitations de Clément VII, le nonce ne rejoignit François Ier que le 14 novembre, à Pavie[6]. Quelle douleur dut éprouver Gourmont en apprenant qu'Aleandro avait été fait prisonnier, le 24 février, en même temps que le roi de France!

---

1. Par exemple dans le *Discursus summarius* que l'on trouvera plus loin (II).

2. J. Paquier, *Lettres familières de Jérôme Aléandre* (1510-1540), 1898, pp. 30-31 (extr. des *Annales de Saint-Louis des Français*, t. II, fasc. 2). Pigenatus commence ainsi sa lettre : « Quod tecum nunc longiore non utor epistola, ὦ φίλτατ' ἀνδρῶν προσπόλων, facit discessus Gormontii viri honesti istuc, et ob id importune meas ad te literas flagitantis, tam repentinus quam inopinatus... ». Cette lettre semble prouver que Gourmont eût voulu voir Aleandro avant le départ de celui-ci pour l'Italie.

3. Cf. plus bas (III).

4. Cf. plus bas (V).

5. Cf. J. Paquier, *Nonciature d'Aléandre auprès de François Ier*, Paris 1897, in-8°, p. 5 (extr. des *Annales de Saint-Louis des Français*, t. I, fasc. 2).

6. Omont, *Journal*, pp. 44 et 113. — Cf. Paquier, *Nonciature*, pp. 6 et 45.

Une vie toute nouvelle, très honorable et très pénible, avait commencé pour Aleandro, du jour où il était entré chez le cardinal de Médicis. Il devint un des acteurs principaux, et non le moins estimable, du grand drame où l'Église romaine luttait contre la réforme allemande. Gourmont le suivit avec la sympathie la plus vive dans ces vicissitudes passionnantes. La belle lettre datée de 1531, que nous publions ci-dessous (II) — la seule que l'on connaisse de l'éditeur parisien — montre quelle affection profonde, quelle singulière admiration nourrissait Gourmont pour celui qui avait été, de 1509 à 1515, un des hôtes les plus assidus de ses boutiques de la rue Saint-Jean-de-Latran et de la rue Saint-Jacques. Aleandro, alors nonce auprès de l'Empereur, envoyait son neveu à l'Université de Paris avec cette lettre, où il chargeait Gourmont d'installer le jeune étudiant et de veiller sur lui, et où il lui demandait des nouvelles de son « fillot Hierosme », qu'il avait tenu, avec Richard Croke, sur les fonts du baptême. Jamais homme ne fut plus doucement surpris que le fut notre libraire en recevant la lettre d'Aleandro : des larmes de joie et de reconnaissance jaillirent de ses yeux ; toute sa famille pleura d'émotion ; et le brave Gourmont mit tout son cœur dans sa réponse, qui est d'une honnêteté et d'une naïveté également admirables. L'analyse d'un pareil document risquerait de le rendre ridicule ; il faut le lire tout entier.

Je crois que l'on trouvera avec plaisir, à la suite de la lettre de Gourmont, plusieurs documents qui sont contenus dans le même manuscrit et qui jettent un jour nouveau sur les réelles inquiétudes, mais aussi sur l'esprit pratique d'Aleandro au début de sa carrière diplomatique.

C'est d'abord une lettre d'Érard de la Mark, écrite de Paris, le 2 avril 1515, et qui nous montre Aleandro dans les meilleures grâces de son nouveau « padrone », quelques mois après qu'il était entré à son service (II). D'un tour élégant et spirituel, cette lettre donne sur la composition des journaux d'Aleandro, publiés par M. Omont, de précieux renseignements : les deux passages de la missive de La Marck relatifs à l'histoire de France ont été transcrits presque littéralement par son correspondant.

Vient ensuite une sorte de rapport sommaire, très habilement composé, où Aleandro prépare La Marck à la lecture des comptes de son voyage à Rome, dressés sous sa direction par Jean Bardoul, et dont il tient à expliquer la rondeur. Cette pièce est extrê-

mement importante pour l'étude du caractère d'Aleandro au moment où une belle carrière s'ouvrait à lui, mais où son avenir n'était pas encore sûrement assis. Elle est curieuse aussi par les détails qu'elle contient sur la vie romaine, très fastueuse et très mesquine à la fois, comme elle l'a été pendant tant de siècles. Les *vigne* des environs de Rome, si belles au XVI[e] siècle, sont mentionnées dans le *Discursus* d'Aleandro, qui paraît regretter de les avoir peu fréquentées. La malhonnêteté des domestiques, presque tous étrangers, allemands, espagnols ou français, fournit une ample matière aux doléances, plutôt exagérées, du chanoine, qui vante leur art de faire danser l'anse du panier, la « pratica ». Il détaille avec complaisance sa garde-robe, au moins les plus belles pièces, qui ont été acquises (dit-il) à la sueur de son front, pendant ses années de professorat parisien, et qu'il a dû remplacer, à cause des édits somptuaires, par des vêtements moins compliqués et moins voyants. Il s'est bien vite aperçu qu' « à Rome tout était hypocrisie et corruption » et en a été si désolé qu'il a dû chercher à son chagrin des consolations, non sans y trouver toujours quelque amertume ; mais comment dissiper des soucis qui l'auraient sans cela sûrement fait mourir et qui le conduiraient à la mort, s'il continuait à vivre ainsi? Le journal publié par M. Omont ne nous édifie que trop bien sur ces *solatia amara*. Il est cependant certain que l'amour-propre d'Aleandro dut cruellement souffrir de ne pouvoir emporter de haute lutte les obstacles amassés sur sa route par de puissants adversaires, et que la péroraison un peu déclamatoire du *Discursus* n'est pas seulement un morceau de pure rhétorique (III).

Les deux parties du compte publiées après le *Discursus* renferment, la première, les dépenses faites par Jean Bardoul de Liège à Mézières, où il rejoignit Aleandro ; la seconde, les dépenses, énumérées une à une, faites par Aleandro et ses compagnons de de voyage depuis Curange, d'où ils partirent le 15 mars 1516, jusqu'à Chartres, où ils arrivèrent le 6 avril, après avoir passé par Saint-Trond, Fleurus, Florennes, Dinant, Monthermé, Mézières, « Saulse-en-Boys », le Châtelet, Reims, Tramery, Paris (où ils logèrent place Maubert, à l'hôtellerie du Chapeau rouge)[1], Palai-

1. On pourrait croire qu'Aleandro, très superstitieux, n'était pas descendu par hasard dans une hôtellerie dont l'enseigne était de si bon augure pour un chanoine en route vers Rome.

seau et Saint-Arnoult. Outre de rares, mais piquants renseignements sur les mœurs (comme ce curé de village qui s'invite à dîner), on trouvera dans ce compte de curieuses indications sur les détails d'un voyage à travers la Belgique et la France au commencement du xvie siècle.

Le compte suivant (V) est divisé en deux parties, la première réservée aux recettes, la seconde aux dépenses. Cette seconde partie est beaucoup moins précise et beaucoup plus « littéraire » que le premier compte (IV). Aleandro avait probablement reconnu les inconvénients de la méthode par articles, — d'abord suivie par Bardoul —, qui donnait trop de prise à une discussion minutieuse: mieux valait procéder par périodes et par séries. Dès lors on ne peut plus suivre que d'une manière très générale l'itinéraire de nos voyageurs. Le 6 avril, ils étaient à Chartres, où Aleandro avait, pour La Marck et pour lui-même, différentes affaires à régler; de là ils gagnèrent Orléans, puis Lyon. Sur le reste du voyage jusqu'à Rome, le compte est muet. Ce n'est que pour les dépenses romaines qu'Aleandro retrouve toute sa langue, car « mirabilis est urbs Roma bellua multorum capitum. » Ses goûts de grand seigneur, qu'il cherche à satisfaire aux dépens de La Marck, lui font alors entourer de force explications les chiffres qu'il pensait devoir effrayer un peu le riche prince-évêque de Liège lui-même. Comme le *Discursus*, ce compte est plein de renseignements sur le train ordinaire d'un prélat en résidence à Rome, où, selon Aleandro, tout est du double plus cher et moins bon qu'en France. Il y faut surtout noter l'achat de beaux livres grecs et hébreux, d'un prix élevé (*quibus potius quam caream malim ferme vita carere*) ; achat dont le détail nous eût vivement intéressés, mais qu'Aleandro a eu soin de noyer dans le montant d'autres dépenses nécessitées par son habillement, surtout son linge de corps, et aussi par les fameux « solatia amara », déjà mentionnés dans le *Discursus summarius*.

Le dernier de nos documents (VI) est une importante missive d'Alberto Pio de Carpi, adressée de Rome à La Mark le 20 janvier 1518, et relative à l'entrée d'Aleandro dans la famille du cardinal Jules de Médicis. Elle complète le groupe de lettres qui a été publié par l'abbé Paquier en 1896.

Je crois utile de donner, à la suite du texte de ces pièces, un inventaire sommaire du volume dont elles ont été tirées (VII).

Léon Dorez.

DOCUMENTS

I

LETTRE DE GILLES DE GOURMONT A ALEANDRO

(Paris, 18 décembre 1531).

Très Reverend Père en Dieu, mon seigneur et mon compère,

En recepvant voz lettres j'ay conceu la plus grant joye que en ma vie oncques je n'eu, et en les lisant, de la grant joy[e] et consolation que de vostre Majesté par icelles ay print (*sic*), me suys trouver tout en pleurs et lermes, et en les baysant la parolle me faillyt, et fu contraint de me separer de ma femme, vostre commère et servante, laquelle(s) aveques ses enfans de grant joye pleurant et gemissant, me esmouvoit plus fort à souppirer. Las ! jamais n'eusse pensé que vostre très humble serviteur fuz sy longuement en vostre noble memoyre, veu que ne me estiment (*sic*) que le moindre de tous voz sers qui oncques furent et jamais seront, parquoy de tous le plus tenu, à mon povoyr ay faict à plain mon debvoyr de ce que m'avez encharger de vostre très aymé nepveu[1]. Car maistre Cyprian[2] et moy l'avons mis avecques gens de bien qui sons voz amis et les nostres, au Roy David, devant les escolle[s] de decret[3], prys et marché faict pour chescun moys 7 livres tournoys ; duquel non seulement suys et veux estre foyable, mais de toutes choses quelles queconques vous playra à moy et à tous les myens jamais commander. Et pour donner plus

---

1. Francesco Aleandro.

2. V. Paquier, *Érasme et Aléandre*, p. 26, l. 13, et *J. A. et la principauté de Liège*, p. 147. « Maistre » indique un gradué. Serait-ce le dominicain aragonais Cyprien Benet, en faveur duquel Aleandro paraît s'être employé à la Curie romaine ? Quétif et Échard (t. II, p. 49) disent qu'il était déjà à Rome en 1509 et qu'il y vivait encore en 1522. — V. plus bas le catalogue du ms. de Bologne, n° 53.

3. L'ancienne hôtellerie de la *Corne de Cerf*, puis du *Roi David*, était en effet située exactement en face des grandes Écoles de Décret, rue Saint-Jean-de-Beauvais. Cf. *Topographie histor. du vieux Paris. Région centrale de l'Université*, 1897, in-4°, p. 95.

grant confor et consolation à vostre nepveu, souvent je l'(a)yray visiter et l'ameneray en vostre maison et ma famille, l'induysant aulx langaiges et coustumes de nostre ville. Et se il n'est content ou qu'il ne se trouve(nt) pas à son playsir, nous de tout nostre povoir et diligence nous luy troveront en ceste noble ville le meilleur logis et avecques les plus honnestes gens que fayre ce pourra.

Quant au regar de vostre ser et fillot Hierosme[1], il s'es[t] trasporté en Angleterre; pour autant que monsieur Crocus[2], vostre compère et son parain, avoit passer par Paris et l'avoit desyré fort grandement, il est aller pour ceste cause luy fayre la reverence; lequel attendons de jour en jour, et ce il estoyt retourner de Engleterre, je l'anvoyroys ver vous vous faire la reverence. Non pas... qu'il avoit remys celles qu'il pourroi[t] (?)[3]...

Monseigneur et très reverend Père en Dieu, parce qu'il vous a pleu à moy vostre humble à jam[ais] ser[viteur] me escripre et me envoyer vostre nepveu, vous serez causes que ma vie ne sera jamays triste, et espère par voz lettres et vostre nepveu de vivre ancore 20 ans oultre mes derniers jours.

---

1. Le « fillot Hierosme » paraît bien être un fils de Gilles de Gourmont, bien que Lottin ne lui en attribue que deux, Jean et François. Gourmont dit qu'il est le « compère » et que sa femme est la « commère » d'Aleandro, qui tint « Hierosme » sur les fonts baptismaux avec Richard Croke et lui donna son prénom. Cette « compaternité » s'explique facilement si Jérôme est le fils de Gilles de Gourmont. Elle s'expliquerait d'ailleurs aussi bien, si l'on préférait supposer avec Auguste Bernard (*Les Estienne et les types grecs de François Ier*, Paris, 1856, in-8°, pp. 62-63, note) que Jérôme de Gourmont était le fils de Robert de Gourmont, par conséquent le neveu de Gilles; dans ce cas il aurait eu pour parrains son oncle Gilles, Aleandro et Richard Croke, et pour marraine sa tante, la femme de Gilles. — D'autre part le « fillot Hierosme » n'a pu être baptisé qu'en 1513 ou 1514, puisque ce sont les seules années où Aleandro et Croke se soient trouvés en même temps à Paris. La date de 1521, que Lottin, et après lui, Silvestre (*Marques typographiques*, p. 216, no 403), semblent assigner aux débuts commerciaux de Jérôme, est bien prématurée et doit provenir de quelque erreur. — Cf. encore H. Omont, *L'imprimerie de Saint-Denis à Paris*, 1535, dans le *Bulletin de la Soc. de l'Hist. de Paris et de l'Ile-de-France*, 1887, pp. 108-112.

2. Sur Richard Croke (*communis discipulus noster*, dit Aleandro à Érasme dans une lettre datée de Paris, 1512; cf. Paquier, *Érasme et Aléandre*, p. 10, vers le bas), voyez la substantielle notice que lui consacre le *Dictionary of national biography*, t. XIII, p. 119 et suiv. En 1531, Croke était député vice-chancelier de l'Université de Cambridge.

3. Il ne reste plus guère de cette ligne, mutilée par le couteau du relieur, que la partie inférieure des lettres.

Aultre chose pour le present ne vous serez[1] que mander, sinon que en vostre maison toute(s) ma famille prie Dieu qu'il vous donne(s) longue vie et ce que vostre bon ceur desyre.

De Paris, que avez de toute science[2] remplye, par vostre umble servant et compère

GILLES DE GORMONT.

Ce 18e decembre [1531][3].

II

LETTRE D'ÉRARD DE LA MARCK A ALEANDRO

(Paris, 2 avril 1515).

Domine Aleander, j'é receu lez lettres que m'avez escritz par ce porteur, dont m'avez fait ung grand plaisir, et pour vous respondre à tous lez articles contenus en vosdictes lettres, je commanceré à celuy qui m'a le mieux pleu. C'est ce que m'avez envoié le repertoir secundum ordinem alphabeti qu'avez trové ez archives[4]; et non semel sed bis legi, et y a (*sic*) prins grant plaisir et recreacion; vous priant que regardez bien le tout, affin que riens ne soit oblié; parellemant videatis omnia et singula statuta ecclesie ut in posterum, si aliquid michi objectum fuerit, valeam respondere, et ne vous l'escris sans cause, ut in posterum tibi dicam. Et si vous dis que j'é ausy grand envie d'auvoir le double dez choses susditz que j'é que mes plais soient achevez, ut de cetero non vivam in nube, sicut jam novennio feci. Et ut finem huic articulo inponam, rogo et obsecro, my Aleander, ut hoc opus inceptum a te perficias, quia reposita est hec spes mea in te solo.

---

1. Lisez *sçaurois*.
2. Gourmont avait d'abord écrit *choses*, et au-dessus *par vostre labeur*. — Sa dernière leçon est heureuse.
3. Le millésime a été ajouté par Aleandro. Au fol. 10*bis* v° se trouve l'adresse : « [A] mon très reve[rend père] en Dieu [monseig]neur [Hi]erosme Aleander [ambassadeur] de nostre sainct [père le pape v]ers l'Empereur. » — Aleandro a écrit latéralement : « 1531. E Parisiis, 18 Xbris. Bruxellis 2 jan. 1532. Magistri Ægidii de Gormont bibliopolæ. »
4. Sur les difficiles recherches d'Aleandro dans les archives de l'église de Liège, cf. PAQUIER, *J. A. et la principauté de Liège*, p. 34. — Cf. encore, sur ces inventaires, OMONT, *Journal*, p. 27.

Au regard dez messagiers qui sont venus, ne vous ebaïssez si sont venus sans vostre sceu; car set la costume, combien que je vous a escrit par Noel et croy qu'averez receu mez lettres. De alio Michaele teneas eum pro vero nebulone[1], qui nichil sapit nisi ea que sunt carbonaria.

De ce que m'escrivez que tout est bien rapasé à Liège[2], de cela est la costume que gens legiers de sens et d'experience subito turbantur et cito pacificantur. Aussy ceux qui induise le peuple à cez mocions ont trois bonnes condicions, prima est intemperancia, 2ª malicia, 3ª bestialitas; et pour ce que je lez cognois, je ne m'en socie que bien à point; car j'é appris aultre foiz d'ung (l)home sage et experimenté ung proverbe qui disoit : quod non facit racio, facit mora.

Il me desplait de ceux qui sont mors et principalement du chantre de mon eglise et prie à Dieu qu'il veul auvoir son ame, parellemant celle de Castiliono[3] et aussy celle du chanoine de Saint Berthelemi; et me desplait quod fuit in mense marcii, quia tu alias provisus fuisses; tamen, sicut jam tibi scripsi, pacienciam habe in me et omnia reddam tibi, quia spero per Dei misericordiam adhuc vivere.

Au regard de ce que mon frère[4] a escrit à ceux de la cité, il a très bien fait aussy de ma part par lez darniers lettres que escrit à ceux de la cité et mon chancellier, je leus a escrit qu'il devoit me fair cest honneur de m'advertir de l'affair dez Allemans et vous en escriroie plus au long, maiz je croy qu'avez sceu le contenu desdictes lettres.

Touchant ma demeure ici, je vous advertis que au plaisir de Dieu j'espoir me partir au plus tard le lundi après Quasimodo, car le Roy s'en va à Blois; par quoy je vous prie que demeurez encor à Liége jusque à mon retour.

Touchant mon affair de Romme, Dieu merci, tout va bien, ne rest si non que nostre Saint Père procedat a[d] creacionem cardinalium.

---

1. Cf. Paquier, *J. A. et la principauté de Liège*, p. 28.

2. Cf. sur ces troubles, deux lettres d'Aleandro à La Mark (Liège, 22 et 25 mars 1515), dans Paquier, *ibid.*, pp. 26 et 28.

3. Cf. *ibid.*, p. 29.

4. Robert II de La Mark, prince de Sedan.

Des nouvellez heri, que fuit dominica Palmarum, hora vespertina, in ecclesia chatedrali istius civitatis fuit solemniter jurata pax per Regem et oratores Archiducis, sicut tibi prius significaveram. Preterea sabato, circa horam terciam ante lucem, Maria, relicta defuncti regis Ludoici, nupsit cum duce de Sufort, etiam dico de consensu fratris regis Anglie : que res multos du(c)xit in stuporem[1].

Je vous prie de rechief que besongnez à ce que avez acommancé comme je m'en fie en vous et bene valeas, my Aleander. Scriptum manu propria, Parisius, II[a] aprilis [1515][2].

ERARDUS.

Vous regarderez avec maistre Jehan Gredin touchant l'affair de Colongne[3], que l'on y met[te] le milleur ordre que l'on poura[4].

---

1. Aleandro a marqué d'un signe marginal ces deux passages qu'il a reproduits presque littéralement dans un de ses journaux. Cf. OMONT, p. 16.

2. Sur le voyage de La Marck en France, cf. OMONT, *ibid.*

3. Cf. PAQUIER, *J. A. et la princ. de Liége*, pp. 31-32. Cette lettre du 10 avril est sans aucun doute la réponse d'Aleandro à la lettre de La Marck que nous publions.

4. Ms. de l'Univ. de Bologne 954, fol. 4. Autographe. — Au fol. 5 v° se trouve l'adresse : « A messir Jeronime Aleander. » Puis, de la main d'Aleandro : « 1515. —
E Parisiis..... 2 }
Leodii........ 7 } Aprilis. — R[mi] Domini mei D. Leodiensis. »

« Reddidit Robertus, unus e famulis meis, die sabbati 7 aprilis, vigilia τοῦ Πασχᾶ, hora fere 7[a] pomeridiana, 1515, Leodii. » (Cf. OMONT, p. 16).

D'une autre main, sur un petit morceau de papier collé au v° de la lettre, prophétie en vers :

Onni de la Mota, alora intendereti,
Quando l'ista (?) deventera inverno vedereti :
Alora el vostro cane vui el perdereti,
El lupo chun le piegore se acorderano :
L'uno e l'altro ne avera gran dano.
Se acordera el sol e la luna.
Aiuto non areti de persona alguna.
1495, adi 5 fevrer.

III

RAPPORT SOMMAIRE D'ALEANDRO SUR LES FRAIS DE SON VOYAGE A ROME

Discursus summarius œconomiæ Aleandri, a die XVI martii 1516, qua discessit e Curingia, usque ad diem XV septembris M. D. XVII. Romæ[1].

Discursus summarius victus et œconomie Hieronymi Aleandri, cancellarii Leodiensis, in legatione sua ex Leodiis Romam et quamdiu in Urbe fuit usque ad præsentem diem XV septembris 1517.

Sciendum est primo me die 16 martii 1516 discessisse ex Curingia Romam cum tribus equis, preter illos domini de Catillon[2]; ex Leodio autem magistrum Joannem Bardoul[3] cum Adamo nuncio, Robertum vero famulum meum[4] per aliam viam omnes sex equos expensis meis pervenisse Macerias[5]; ex quo loco postea semper quatuor equites fuimus usque quo pervenimus in Urbem, die 17 junii ejusdem anni[6].

Item a die 17 Junii usque ad diem primam julii, in qua cepimus habitare domum prope domum Copis[7], semper fuimus in diversorio quatuor homines et quatuor equi, et insuper famulus unus, quem statim conduxi ut mecum iret per Urbem ad cardinales, quia mei nesciebant et fuerunt omnes egroti.

Item pro aliquibus expensis in prandio et cena pro quodam

---

1. Ce premier titre, qui est de la main d'Aleandro, se lit au fol. 231 du ms. cité.

2. Jean de Chatillon, archidiacre de Campine. Cf. Paquier, *Jérôme Aléandre et la principauté de Liège*, p. 32, note 1.

3. Agent d'Érard de La Mark, souvent nommé, ainsi que Henri Bardoul, dans la correspondance publiée par l'abbé Paquier.

4. Cf. Omont, *Journal*, p. 16.

5. Mézières (Ardennes).

6. Omont, *Journal*, p. 17.

7. Agent d'Érard de La Mark à Rome. Cf. Paquier, *ouvr. cité*, p. 129.

canonico Civitatensi michi fidelissimo, qui adjuvit[1] me scribere ad omnes fere cardinales ne dignosceretur mea manus italica, quia magister Joannes Bardoul egrotabat.

Nota quod diu fuimus cum quatuor equis ut eos reficeremus et quia non inveniebamus tertiam partem pretii quod valebant; nam pro magno equo, qui constiterat in patria 45 philipeos, offerebantur nobis quindecim aut XVIII ducati. Et ego sperans me citius expediendum et fore ad redditum eo indigerem, eum malebam servare, quia re vera optimus erat. Itaque usque ad 14 augusti tenuimus quatuor equos, mox tres usque ad 19 augusti; deinde a die 19 augusti, qua discessit magister Joannes Bardoul, (usque ad) tenuimus duos, scilicet equum et mulam, usque ad diem XXI decembris, qua magister Joannes Bardoul rediit. Deinde quia equus magistri Joannis fuit egrotus, et quamvis sanus esset factus, vix poteramus habere debitam pecuniam, et sic a die 21 decembris usque ad....., qua vendidimus predictum equum domino Ludovico de Catellon, tenuimus rursus tres equos, postremo duos usque ad diem 7 julii, qua dono dedi equum magnum R^mo^ cardinali Sancti Mathei[2], nuper generali Eremitarum, viro doctissimo et magne apud Pontificem auctoritatis, quem putavi hoc munus in principio sue promotionis gratissimo animo acceptaturum et nobis posse apud Pontificem prodesse.

Nunc de familia ordinaria habui mecum famulum stabuli, coquum, expensorem urbis et rerum venalium peritum; item unum camerarium et unum puerum qui custodiret domum et faceret minutias necessarias dum ego essem foris.

Mecum per urbem duxi tres famulos, ut quum irem ad Palatium vel ad cardinales, unus observaret mulam et duo me sequerentur; indecorum enim duxi et principi meo et michi non ducere mecum tres famulos, quum aliqui cognati mei, simplices canonici, qui in hac urbe sunt, duos secum ducant famulos, quemadmodum et omnes fere aulici alicujus momenti.

In mensa mea aliquando habui nonnisi honestos viros qui viderentur posse negotiis principis mei[3] et mihi succurrere, aliquando

---

1. Le ms. porte *audivit.*

2. Egidio Canisio de Viterbe, général de l'ordre de Saint-Augustin depuis 1507, promu cardinal le 1er juillet 1517. — Sa science de l'hébreu dut très vite attirer Aleandro vers ce haut personnage.

3. V. les instructions données par La Marck à Aleandro, dans Paquier, *J. A. et la principauté de Liège*, p. 123 et suiv.

procuratorem nostrum, virum ingeniosissimum et peritissimum, sepiuscule quendam medicum, optimum et doctissimum virum et michi putavi (*sic*) cognitum, qui multos cardinales curat et meos familiares, quotiens egrotabant, curavit gratis. Fuit etiam magister Petrus Erpecom[1] per aliquas septimanas postremis temporibus in portione nostra propter aliquas bonas causas. Sed Deus et familiares sciunt me nunquam propter adventitios convivas extraordinariam expensam fecisse, nisi additamentum panis et vini et interdum unius pulli gallinacei, prout res postulabat, preter unum prandium datum generali ultramontano et diffinitori ordinis Sancti Francisci de Observantia in capitulo generalissimo, et quatuor vel quinque alia prandia in toto tempore data tribus vel quatuor simul invitatis.

Bis tantum secessimus in vineas (qui mos est aulicis et Romanis frequentissimus) cum procuratore et amicis nostris, sed communibus expensis.

Cibus meus fuit semper simplex, ex vitulina pro me et ex vacina pro famulis, presertim posteaquam cepi deprehendere non dari vitulinam famulis in hac urbe, quia a principio ille meus nequam dispensator vitulinam etiam famulis emebat, neque in hoc tantum michi damnum inferebat, sed et in pondere; quod ubi deprehendi, corrigendum procuravi. Aliquando et raro pullos habui; raro aliquam gallinam, solum quatuor capones hactenus emi, quando dedi convivium.

Ratio quare videtur michi parsimonia (*sic*) fuisse consumptum plus pecunie quam victus requirebat, est quia a principio non fuit tempus faciende provisionis, quia in maxima penuria omnium rerum, deinde quia non putabam me tandiu mansurum; preterea quia ignorabam modum vivendi et valorem rerum, sed (quod pejus est) quia dispensatores magis me decipiebant quam nunc; et quamvis homo utatur maxima diligentia, tamen si dispensatores volunt, et presertim in hac urbe, semper aliquid furabuntur.

Quid de malignitate famulorum dicam, qui non solum non curant servare bona dominorum, sed etiam quasi certatim conjurantes omnia destruunt et vicia alteri alterius vicissim celant; neque quicquam contra eos prudentia valet, quin ymo quanto accuratius domini rem suam conservare student, tanto famuli insidiosius et

1. Chanoine de Saint-Lambert de Liège. Cf. Paquier, *ibid.*, p. 25 et *passim*.

crudelius artes et dolos excogitant, quibus dominos decipiant, quemadmodum sepe mihi in hac legatione accidit.

Et quando in furto (quam ipsi *practicam* vocant) deprehenduntur, tum nichil aliud quam crebre audis perjuria se nichil talia perpetrasse. Nam ut recuperes ab eis aliquid nequaquam speres, quum sint alienigene et nichil Rome preter miseram vitam habeant, solumque sit remedium ut quum castigari volunt, quadam (*sic*) cum honesta verecundia expellantur.

Domestica supellectilia per sex primos menses pro majore parte habuimus ab iis qui nobis locabant domum : necesse tamen fuit et aliqua nobis tunc emere et postea reliqua utensilia pro necessitate ; sed universaliter supellex mea usque ad mensem julii anni 1517 fuit semper simplicissima et vilis, partim ne expenderem, partim quia sperabam me in diem discessurum. Adeo ut per integrum annum nullum aliud habuerim lecti tegmen preter miserabilem culcitram e stuppis confectam, quemadmodum omnes sciunt. In mense vero julii, quia opportuit mutare domum, ingressus sum domum, ut omnes dicebant, salubrem ; sed tamen quia nova erat, michi et meis insaluberrima fuit. Unde coactus sum emere aliqua ornamenta tum propter sanitatem tum propter honorem principis mei et meum, quia omnes dicebant esse dedecus me incolere domum tam miserabiliter instructam, ymo verius undique denudatam. Quam quidem ignominiam a principio satis belle repellebam, quum dicerem me propediem discessurum; postea vero, quod diutius mansi, non fuit excusationi locus et ideo emi aliqua ornamenta.

De vestitu meo ex Leodio tul(l)i mecum unam vestem purpuream et unam vestem nigram suffultam damasceno, ambas pulcerrimas et meo sudore, dum Parisiis profiterer, mihi acquisitas ; item sagum ex holoserico michi ita pariter comparatum. In itinere autem, quia due ille vestes nimis opprimebant equum, premisi eas in curribus Lugdunum et inde Romam, et ne nudus remanerem, feci michi vestem mediocrem ex cameloto simplici, qua usus sum Lugduni et Carnoti, deinde in Curia.

Mox Rome, quum Pontifex post meam primam narrationem me plurimum interrogasset de viribus et facultatibus episcopi Leodensis et numero et conditione ejus subditorum, multumque gauderet esse talem episcopum qui (ut ipse Pontifex tunc dixit) posset contra hostes Ecclesie pro Sede apostolica pugnare, ego

sumpta bona occasione, et quia princeps meus mihi jusserat, vestem mediocrem more gallico ex damasceno confeci et subtunicam ex raso serico, quod satinum dicimus; emi etiam ornamenta freni mule ex holoserico, quemadmodum dominus jusserat et passim aulici habebant, quibus omnibus propter reformationem non sum diu usus, quamvis et antea nonnisi magno aliquo festo uterer, et raro, ut decet.

Postremo facta reformatione, quum non liceret ferre neque sericum neque purpureas vestes, imo nec vestes more gallico factas, quales erant omnes mee, sed clausas superne neque corrugatas, necesse fuit, si volebam per urbem prodire, ut michi more canonicorum qui in Urbe erant, vestem oblongam clausam superne cum magno caputio facerem, quam confeci ex panno violaceo, ut alii ferebant. Duravit rigor reformationis per plures menses; deinde quamvis remitteretur, tamen propter hostes nostros non ausus sum a reformatione discedere, ne haberent causam contra me litigandi et inveniendi nodum in scyrpo.

Tandem in estate presenti, in qua propter nimios calores, etiam propter honorem, omnes vestes laneas ex cameloto itidem mihi talem feci, et sic duas habeo vestes quibus possum secundum reformationem foris uti, unam scilicet ex panno violaceo, alteram ex cameloto tricato (?), subtunicalia tria, unum ex cameloto, alterum ex satino, tertium quod mecum tuli ex patria, ex holoserico; que quamvis ex reformatione non possint ferri, tamen sub aliis vestibus terguntur securius quam tutius (*sic*).

Nunc de solatiis et accidentibus animi mei, profecto primo statim tempore, quum viderem Pontificem et eos cardinales qui plurima possunt, me benigne recepisse, non potui non letus esse, et quamvis in torrentissimo estu et in urbe Roma novus homo, tamen me semper belle habui in primis mensibus; ubi vero cognovi Rome omnia esse simulationum et corruptellarum plena esseque mihi multa verba data, adversarios vero nostros potentissimos et semper exauditos, mediusfidius ex illo statim tempore nullam unquam duxi letam horam, sed semper et in dies magis cogitavi et intempestivos canos non a vertice solum, sed et a mente produxi. Et si quando aliqua mihi solatia domi quesivi, fuerunt michi illa semper amara, et per Deum nullam aliam ob causam quesita, nisi ut aliquo pacto fallerem curas meas, quæ me alioquin ad mortem conduxissent, et nisi Deus avertat, si ita vivere persevero, conducent.

An potuissem ego letus esse, quum viderem me hic nichil assequi eorum que sperabam, quin ymo dari verba quotidie, objecta nostra destrui, adversarios fieri magnos, letari, exultare, res nostras eorum arbitrio tractari et opprimi, supplicationes nostras mutari, posthaberi, supprimi, amicos silere, dissimulare et interdum aperte adversari, maximam frustra impensam fieri? Quid de notariis causarum dicam, qui omnes evidenter contra nos conspirasse, ut omittam dolores, sollicitudines et terrores a Romanis prothonotarii creditoribus in me provenientes? Quid odia omnium aliorum creditorum, qui in eos Pontificem et cardinales concitabant? Hec, inquam, omnia quum viderem, potuissem ego letus aut tranquillo animo esse, et presertim cum tanta expensa frustra fieret, et ut omittam interruptionem residentie mee, jacturam in officio, nullos beneficiorum mihi inutilium proventus? Ista enim nihili facio, modo principi meo satisfacerem.

Illud, illud, illud, inquam, illud michi cor semper transfigit cum video et ex nutibus et ex litteris principem meum, a quo omnia bona accepi, esse michi subiratum; video ejus animum a me deflectentem, qui quum antea mihi benignissimus esset, nunc fidem meam in fortune trutina ponderare videtur, et dum de adversariis et judicibus vel temporum conditione conqueri haberet, in me animum (proh dolor!) retorquet. Verumenimvero tanta est principis mei benignitas, comitas, facilitas, prudentia, ut mihi omnino persuadeam fore brevi, quum me audierit rationes villicationis mee reddentem, ut in ea me gratia qua prius habeat, et in famulitii sui ordine collocet quem mihi locum a principio destinavit, cognoscatque me (pace omnium dixerim) esse sibi mortalium fidelissimum[1].

1. Ms. cité, fol. 231-234. — De la main d'un secrétaire.

IV

COMPTES DE VOYAGE D'ALEANDRO

(18 mars — 4 avril 1516)

Despens faictz par Jehan Bardoul et Adam le Messagier, de Liége jusques à Maisières[1].

Mardy XVIII de mars XV^c et XVI.

Premier à Huy[2] pour le disner.	V s. t.
Item au giste à Cinay[3] pour le soupper	X s. t.

Mercredy XIX de mars.

Item cedict jour a disner à Givet[4], pour la disnée d'eulx deux et d'ung homme qui les ayda porter les boulges[5] pour la grande journée. VIII s. t.

Cedict jour, au giste à Couvin[6], pour eulx trois à l'hostel du Mayeur, XVI s. t., y comprins deux solz pour le desjusner d'icelluy qui avoit porté lettres de monseigneur le chancellier au mayeur, pour ce, cy : XVI s. t.

Item pour avoir ferré le cheval de Adam.	II s. VI d. t.
Item pour passaiges sur Meuse.	XVIII d. t.
A l'homme qui at porté les boulges de Cinay à Couvin.	VIII s. t.

Jœudy XX mars.

A Maisières[7], pour les despens de ce jour et de la nuyt, pour moy et Adam et le messagier de Couvin qui nous convoya par les boys dudict Couvin et Maisières. XXII s. t.

---

1. Où ils rejoignirent Aleandro.
2. Huy (province de Liège).
3. Ciney (province de Namur).
4. Givet (dép^t des Ardennes).
5. Valises de cuir (lat. *bulga*).
6. Couvin (province de Namur).
7. Mézières (dép^t des Ardennes).

Au marischal de Maisières pour ung cussinnet pour le cheval. II s. t.

Item à Dary, messagier de Maisières, pour avoir esté advertir mons[r] le chancellier qui estoit à Monthermé[1], que estions à Maisières. III s. t.

Item aux varletz. XII d. t.

Summa pagine III f. XIX s. t[2].

Despens faictz par le chancellier de Liége, de Curange[3] jusques à Maisières, en son voyaige de Rome[4].

Premier, oudict Curange, pour les despens de trois chevalx, compté celluy de maistre Henry Huerinx, quia forestarius nunquam voluit dare portionem equo magistri Henrici neque duobus aliis equis cancellarii, et pour quelque manger pour ledict maistre Henry, quand il estoit empesché à escripre pro negociis domini, et pour trois jours des despens faictz pour le cheval que Henry Bardoul avoit achetté pour son filz; dix postes font VI f.

Item à la guyde qui le convoya à Sainctrond[5] bien tard pour le mauvais chemin. VI s. t.

A Sainctrond, au logis là où estoient les burgemaistres et autres de la ville et apportisrent le vin, et paya le chancellier le demeurant montant III f. IIII s. t.

Item à Ruben, pour avoir convoyé mons[r] le chancellier à Flereux[6]. VIII s. t.

Item pour les despens faictz à Flereux pour sept chevalx, compté la guyde de Ruben et aussi le desjusner de l'autre guyde et y souppa l'hoste et ses gens, et y comprins le desjusner du mattin ensuivant; car ilz demourisrent pour entendre là où passoient les lansquetz[7], pource que l'on disoit qu'ilz faisoient tout plain du mal aux passans. III f. X s. t.

1. Monthermé (dép[t] des Ardennes).

2. Ms. cité, fol. 226. — De la main de Jean Bardoul.

3. Curange (province de Limbourg).

4. Au fol. 223, on lit un autre titre pour ce même compte : « Expense facte per dominum cancellarium Leodiensem post discessum ex Curingia, qui fuit die XVI[a] martii XV[c] et XVI usque ad diem quintam aprilis ejusdem anni, qua die pervenit Carnotum. »

5. Saint-Trond (province de Limbourg).

6. Très probablement Fleurus (province de Hainaut).

7. *Sic*, pour : lansquenets.

Item pour une guyde à cheval de Flereux à Florinnes[1] par les boys en chemin secret, ung poste. XII s. t.

Item pour les despens faictz à Florinnes pour le disner et soupper. XLVI s. t.

Et nota que eusseons plus despendu, mais mons[r] de Florinnes et l'abbé[2] envoyèrent du poisson et du vin, et ledict sieur de Florinnes leur feist compaignie à la taverne et nous festoya honnestement[3].

Item pour une guyde de Florinnes à Dinant[4], car l'on disoit qu'il n'estoit pas seur, pour les lansquetz, aller par l'autre chemin, combien que depuis nous rencontrasmes lesdictz lansquetz à Givet; pour les labeurs de ladicte guyde, riens; mais pour les despens de luy et de son cheval a Dinant. IIII s. t.

A Dinant pour les despens chez le prevost. III f. III s. IX d. t.

Item aux chamberières et varletz. II s. t.

Item pour la disnée entre Dinant et Monthermé; car pour garder les chevalx, ne voulus mes faire le chemin en ung tract, pour sept chevalx, y comprins ceulx de mons[r] de Catillon[2] et Jehan de Bincio, et l'hoste et sa femme et le curé, qui disnèrent avecques nous sans estre invitez ne laissèrent pour cela faire grosse chaire à noz despens, comme est la coustume des hostes de ce païs là. XXXIIII s. t.

Nota que le contrelolleur (*sic*) commança à faire les despens pour tous, de la disnée dessusdicte jusques à Paris, lesquelz despens le chancellier luy recompansa part à Monthermé part à Reims, et le demourant à Paris.

Item pour le passaige de la rivière par trois fois entre Dinant[4] et Monthermé paia Robert, de l'argent du chancellier. VIII s. t.

A Monthermé pour le soupper, pour les dessusdictz sept chevalx. XL s. t.

Aux varletz et chamberières. XVIII d.

---

1. Florennes (province de Namur).

2. A la tête de l'abbaye de Saint-Jean-Baptiste de Florennes se trouvait alors François de Tresagne, de Dinant. *Gallia Christ.*, t. III, col. 979.

3. Au bas du fol. 226 v° : *Somma pagine.* — XVI f. VI s. t.

4. Dinant (province de Namur).

Vendredy sainct XXI de mars.

A Maisières, à disner pour cincq chevalx, y comprins celluy de Jehan de Bincio, lequel estoit venu avecques mons[r] le chancellier jusques à Maisières ; car Robert au departement du chancellier estoit allé de Sainctrond à Liége querir des escriptures, par (*sic*) ladicte disnée et varletz. XIX s. t.[1]

Item donné à Jehan de Bincio pour retourner à Liége et pour le louaige du cheval, ung phelippes. XXV s. t.

Item ledict jour, au giste à Saulse en Boys[2], paié par le contrerolleur pour IIII chevalx, XXIIII s. t., lesquelz depuis furent renduz audict contrerolleur par mons[r] le chancellier. XXIIII s. t.

Item aux serviteurs et chamberières qui eurent beaucoup de peine à faire des lictz nouveaulx et aussi pour remuer les hostes qui estoient desjà, pource que estions tart arrivez, et que les lansquetz avoient tout emporté et destruict, dont par tout il [y] avoit grande chairité et desastre. III s. V d. t.

Sabmedy XXII[e] de mars.

A la disnée, à Chastellet[3], et cedict jour, au giste à Reims, où nous feismes noz Pasques et y demourasmes le lundy pour soulager les chevalx, et depuis pour disner et pour soupper jusques au jœudy XXVII[e] de mars, quant arrivasmes au giste à Paris, de cecy cancellarius non meminerit, pource que le contrerolleur feist les despens, lesquelz depuis luy furent renduz, sed communi estimatione à IX s. l'homme et cheval par jour, pour six jours à XXXVI s. le jour pour quattre, combien que aucunes fois despendions plus, montent X f. XVI s. t.

Extraordinaire de Chastellet jusques à Paris.

A Chastellet, pour une courroye aux boulges. VI d. t.

---

1. Au bas du fol. 227 : *Summa pagine.* — VIII fr. XII s. III d.
2. Probablement Sault-Saint-Remy (dép[t] de la Marne).
3. Le Châtelet (dép[t] de la Marne).

Mardy XXVe mars, pour une boette d'onjement[1], au marischal de Reims. XVIII d.

A Tramery[2], pour faire couvrir la mulle par le conseil du mareschal de monsr de Reims[3]. VI s. t.

Item pour le desjeusner sur le chemin, à la Cloye[4]. III s. VI d. t.

Summa pagine — XIII f. XIX s. XI d. t.

Paris jœudy XXVII de mars.

Pour sept jours entiers, pour six hommes et six chevalx, comprins ceulx de mons.r de Catillon, et deux journées pour le contrerolleur et l'homme de mons.r de Faulquemont, à l'hostesse du *Chappeau rouge*, à la place Maoubert (*sic*), le IIIe du mois d'apvril. XXV f.

Nota que mons.r de Catillon depuis recompensa sa part en chemin à Orleans et Lyon.

Item nota que aucunes fois vindrent disner et soupper en compaignie de monsr le chancellier aucunes gens de bien, lesquelz il n'oysa reffuser pour l'honneur de Monsr et le sien.

Extraordinaire à Paris.

Au marischal, pour sept fers. V s. X d. t.

Audict marischal, pour avoir couppé les nouveaulx dents de la mulle. II s. t.

Item pour ouylle pour les chevalx. VI d. t.

A Nostre-Dame, pour une chandelle. V d. t.

Au serrurier, pour deux cleffs aux boulges. II s. t.

Pour medicinnes pour Monsr. II s. t.

Pour ung chappon. III s. t.

Au sellier, pour avoir rembourré les selles, boulges et cussinnetz. VI s. t.

Pour une messe aux Bernardins. II s. VI d. t.

---

1. Onguent.
2. Tramery (dépt de la Marne).
3. « Monsr de Reims » était alors Robert de Lenoncourt (1508-1532).
4. Peut-être Cloyes (dépt de la Marne).

Pour Dieu.	III d. t.
Pour le passaige de la rivière.	XVI d. t.
Pour Blanchet, pour les cussinnets.	II s. VI d. t.
Pour vin de la ville.	II s. t.
Pour ferrer le grant mallier.	III s. VI d. t.
Pour deux courroyes à la petitte mallette.	III s. t.
Pour blancher les chemises et moucheoes.	II s. t.
Pour une messe de Sainct Eloy, laquelle feist chanter Jehan le pallefrenier.	II s. VI d. t.
Item en vin rouge de la ville, quant le chancellier eust le flux.	XX d. t.
Item en deux chievreux.	XVI s. t.
Item pour deux lassettes pour les malles.	XII d. t.
Item pour trois chappons en plusieurs fois.	IX s. VI d. t.
Item pour IIII poulletz.	IIII s. VII d. t.
Item pour vin rouge de Saincte Genoviefve.	II s. t.
Item pour avoir deffonsé le tonneaul pour mettre les blancs et autres escriptures qui furent envoyées à Lyon pour plus seurté et pour soulager les chevalx.	V s. t.
Item pour avoir passé l'eaue et pour Dieu.	XII d. t.

Jœudy III d'apvril, au giste à Pallizeaul[2].

Pour nous quattre, pour la souppée.	XX s. t. IX d.
Pour ung cussinnet à la petitte malle.	XXI d.
Pour Dieu et aux serviteurs et chamberières.	XVIII d.

Vendredy IIIIe d'apvril.

A Sainct Arnould[3], à disner.	XVI s. t. III d.
Au sellier, pour refaire la croppière du mallier.	XVIII d.

1. Au bas du fol. 228 : « *Summa pagine.* — XXVI f. XIII s. X d. t. »
2. Palaiseau (dép^t de Seine-et-Oise).
3. Saint-Arnoult (dép^t de Seine-et-Oise).

Au giste au Gay de Lorayne et pour les varletz. XXI s. t.

Summa pagine — V f. XI s. t.

Somma totalis supradictarum expensarum, sicuti in tribus precedentibus foliis continetur, est. LXXV f. X s. t[1].

V

COMPTES DU VOYAGE ET DU SÉJOUR D'ALEANDRO A ROME

(16 mars 1516 — 15 septembre 1517.)

Sommarium receptarum et expensarum pecuniarum R. P. D. Hieronymi Alcandri, canonici[2] et cancellarii Leodiensis necnon prepositi S.ti Joannis Evangeliste in urbe Leodiorum[3], a die XVIa martii anni Domini XVc XVI, qua discessit e Curingia, usque ad hodiernam diem XV.am septembris XVc et XVII, Rome.

Somme omnes pecuniarum per Hieronymum Aleandrum, cancellarium Leodiensem, receptarum a R.mo domino et Ill.mo principe suo domino Leodiensi vel ejus nomine, a die XVIa mensis martii XVc XVI usque ad diem XXVI aprilis XVc XVII.

Primo, die XIIIa aprilis XVc XVI Carnoti recepit a magistro Thoma, sigillifero predicti R.mi domini, ducenta scuta solis IIIIc f.

Secundo, Rome, a bancariis responsalibus Alberti Salviati pro quadringentis scutis remissis ex Parisiis, ducatos trecentos octoaginta (*sic*) de camera. VIIc LX f.

Item Rome, XXIIa decembris ejusdem anni, a predictis bancariis ut supra, pro ducentis scutis solis, ducatos centum nonaginta de camera. IIIc IIIIxx f.

1. Ms. cité, fol. 223-228 v°. De la main de Jean Bardoul. — Pour la suite du voyage, de Chartres à Rome par Lyon, les comptes détaillés manquent, et l'on n'a que le compte suivant, où il y a plus de phrases que de faits précis, mais qui n'en est peut-être que plus intéressant pour la biographie d'Aleandro.

2. Chanoine de Liége depuis juin-septembre 1515. Cf. Omont, p. 16.

3. Prévôt de Saint-Pierre de Liége dès le 20 novembre 1515 (*ibid.*, p. 16), Aleandro fut nommé prévôt de Saint-Jean l'Évangéliste le 18 mars 1516 (*ibid.*, p. 17).

Item die IIII^a martii XV^c XVII, ex concordia pecuniarum Campinie, ducatos ducentos quadraginta. V^c f.

Item XXVI^a aprilis ex predictis responsalibus Salviati, pro scutis ducentis solis remissis ut supra, ducatos centum nonaginta de camera. III^c IIII^xx f.

Item pour le cheval sur lequel estoit venu Robert[1], douze ducats. XXIIII f.

Item pour le cheval lequel ramenna Jo. Bardoul de Liége, vendu à Cattillon neuff ducats. XVIII f.

Somma pecuniarum ut supra receptarum est. II.^M IIII.^c LXII f.

Somma pecuniarum R.^mi.

Somme pecuniarum Cancellarii post discessum suum e Curingia.

Prima somma est scutorum plus octoaginta unius, quas pecunias tulit secum collectas partim de suo, partim mutuo acceptas a dominis et magistris Joanne Trappe, Joanne Gredin[2], Henrico Bardoul et Henrico Huerinx, et hoc fecit providens necessitatibus que in tam longo itinere ocur[r]ere potuissent, eciam quia dominus R.^mus non dedit ipsi pecunias in principio itineris, sed remisit eum ut acciperet pecunias Carnoti, hec somma est. CLXII f.

Secunda somma est scutorum octo cum dimidio, quos miserat D. et magister Adam medicus[3] pro expediendis litteris naturalitatis in Francia, quas Cancellarius non potuit amplas, ut desiderabat, obtinere. XVII f.

Tercia somma est ducatorum quinquaginta, quos recepit ab heredibus Guillermi Petri per litteras missivas Laurentii Meiis. C f.

Quarta somma est ducatorum triginta, quos per eandem viam recepit. LX f.

Quinta somma est ducatorum centum, quos diversis temporibus mutuo accepit in hac urbe, prout necessitas occurrebat. II^c f.

Somma pecuniarum Cancellarii est. V^c XXXIX f.

---

1. Cf. plus haut. p. 209, n. 4.
2. Chanoine de Saint-Martin de Liége. Cf. Omont. p. 27, et Paquier, *J. A.*, passim.
3. Médecin de La Marck. Cf. Paquier, *J. A. et la princ. de Liège*, p. 16, et *passim*.

Sommarium expensarum per dominum Cancellarium Leodiensem tam ordinarie quam extraordinarie factarum a die XVIa martii XVc XVI, qua discessit Curingia, usque ad presentem diem septimam septembris XVc XVII.

Prima somma a predicta die XVIa martii XVc XVI usque ad sextam aprilis, qua intravimus Carnotum. LXXV f. X s. t.

In ista prima somma comprehenduntur alique expense facte Curingie pro equis de novo emptis. Item pro equo magistri Henrici pro expeditione in urbem facienda ad Curingiam vocati, quibus forestarius noluit portionem distribuere, et coactus fuit cancellarius jamjam discessurus solvere. Comprehenduntur etiam alique expense facte pro Johanne Bardoul et Adam nuncio, qui ex Leodio Macerias per aliam viam tulerunt scripturas; eciam pro Johanne de Bincio, qui comitatus est cancellarium Macerias usque, dum Robertus ivisset e Curingia Leodium ad querendum aliqua scripta.

Item alique expense in communi aliquando facte pro Domino de Catillon et ejus famulo, qui tamen postea in Aureleanis et Lugduni pro rata satisfecit.

Secunda somma a VIa die aprilis Carnoti usque ad diem XVIIam junii XVc XVI, qua intravimus Romam, est. IIc XXXVII f. I s. III d.

Tercia somma a XVIIa junii usque ad ultimam ejusdem mensis in hospicio *Crucis albe*, ubi fuimus per XIIII integros dies cum magna penuria, dum quereremus domum aptam, quinque homines cum quattuor equis, computato uno famulo perito urbis. Item computatis aliquibus expensis factis in prandio et cena pro quodam canonico familiari cardinalis Aginensis[1] et compatriota Cancellarii, quo ipse in principio utebatur pro negociis domini. Item computatis XXVII francis et XIII solidis, quos expendit partim in ornanda mula de more honestorum curialium et quemadmodum jusserat Rmus dominus; partim pro provisione fœni pro nova domo; computatis eciam octo francis, quos solvimus bancariis pro vectura rerum nostrarum et scripturarum in uno magno

1. L'évêque d'Agen était Leonardo Grosso Della Rovere (1487-1518), cardinal depuis 1505.

involucro complicatarum ex Lugduno Romam; predicta somma, omnibus computatis, est. IIII^{xx} VIII f. XV s. IIII d. t.[1]

Quarta somma, a die prima julii XV^{c} XVI expensarum quas fecit Joannes de Rifenbourg in nova domo prope dominum Copis usque ad XXIII^{am} octobris ejusdem anni, quemadmodum ex originalibus diariis ipsius Joannis per omnes particulas discurrendo ego Joannes Bardoul collegi, est. II^{c} LXIII f. XVI s.

Quinta somma, a die XXIII^{a} octobris usque ad nonam decembris expensarum per Robertum factarum est. LXXVI f.

Sexta somma, a die nona decembris XV^{c} et XVI usque ad XVIII^{am} junii XV^{c} XVII expensarum per Franciscum de Naninis factarum est. III^{c} LXIII f. XIX s. IIII d.

Et ego Joannes Bardoul predictarum quinte et sexte sommarum etiam originalia, in quibus omnia singulatim scripta sunt, revolvi et predictas sommas inde extraxi.

Septima summa est expensarum quas fecit Saccardus a die XIX^{a} junii usque ad XII^{am} septembris pro ordinariis et pauculis extraordinariis. CXX f. XVI s.

Et hanc summam ego Bardoul ut supra recognovi.

Notandum est in predictis quarta, quinta, sexta summis fuisse aliquas pecunias a malis dispensatoribus aut surreptas aut male ministratas, quemadmodum tandem deprehendi; unde non sit mirandum si plures mutaverim dispensatores, a quibus (si mali velint esse) impossibile sit cavere. Sed nunc habita peritia rerum venalium et conditione urbis, jam per plusculos menses omnia melius diriguntur, et spero in posterum fore ut adhuc minor multo impensa fiat. Quod quantum in me est facere enitar, sed mirabilis est urbs Roma bellua multorum capitum.

Item notandum inter expensas supradictas esse aliquas hic et illic sparsas expensas Cancellarii causa factas, quarum summam cum majore ocio in unum contractam ad dominum R^{mum} mittet ut deducantur, quamvis sit modica quantitas[2].

Octava summa est pensionum domus a die prima julii usque ad decimam januarii sequentis, per quod tempus fuimus in priori domo, computata pensione aliquorum supellectilium, quam solvi-

---

1. Fol. 239, au bas : « *Summa pagine* — VIII^{c} XXIIII f. XI s. IIII d. — *Summa pagine est* — IIII^{c} I f. VI s. VII d »

2. Au bas du fol. 239 v° : « *Summa pagine est* — VIII^{c} XXIIII fr. XI s. IIII d. «

mus in predicta domo toto fere tempore habitationis. Item a die X^{a} julii proxime preterita ad X^{am} octobris proxime futuram (nam solvitur pensio in principio in hac urbe). Item computato detrimento monetarum quod fit in solvendis pensionibus domorum, more Romano; predicta summa, omnibus computatis, est.

CXII f. XIII s.

Nona summa, pro diversis supellectilibus, lectis, linteis, lecticis, mappis, mantilibus, cacabis, ahenis totaque farragine coquinaria et aliis utensilibus, mensis, scamnis, tripodibus, cathedris, de necessitate. Necesse enim fuit, postquam hospes prioris domus sibi domum suam voluit habere, ut aliam quereremus domum et que maxime necessaria essent comparare; alioquin fuisset opus in diversorio habitare non satis honeste et cum triplo majore dispendio. E supellectilibus autem in discessu nostro aliqua bona pecunia invenietur et, ut spero, non cum admodum magna jactura[1]. CXXVI f. VII s.

Sequuntur universaliores partes pro causis R^{mi} domini.

Primo, pro variis expeditionibus supplicationum et commissionum in primis duobus mensibus, quando dominus Matheus ex commissione domini prothonotarii fuerat sollicitator, quem primo tempore, donec recuperarem aliquas scripturas et intelligerem statum causarum, blande detinui, deinde quia non visus est facere ad propositum, inveni alium meliorem; computatis etiam quattuor ducatis eiidem (*sic*) Matheo pro salario unius mensis persolutis; summa est. XXX f. XII s.

Item pro expeditionibus, postquam dominus Julianus fuit procurator, per undecim menses. XXXIX f. XIIII s.

Item pro salario ipsius per idem tempus, quattuor ducatos singulis mensibus, computando ducatos quadraginta quattuor f.

IIII^{xx} VIII f.

Nota quod si R^{mus} Dominus conqueretur de istis salariis, respondebo prolixius quando libuerit, fuisse multo conducibilius, immo fere necessarium sic facere; etiam quia hic novus sollicitator

1. Au bas du fol. 240 : « *Summa pagine est* — II^{c} XXXIX f. »

(pace alterius dixerim) doctrina, ingenio et experientia longe multo plus valet quam ille pristinus, qui tantumdem salarii habebat.

Item quos dedi domino Copis, quando recepi pecuniam Campinie, propter multas causas que me moverunt, ducatos quadraginta. IIII^xx f.

Item eiidem domino Copis pro aliquibus expensis antea per eum factis. XI f. IIII s.

Item pro detrimento pecie purpuree de cammelot, quam emeramus quadraginta quinque ducatis auri, facta obligatione per dominum Copis, ut daremus cuidam domino, qui eam recusavit; quod mihi maxime displicuit (non enim fuit boni erga nos animi signum); deinde, dum teneremus predictam peciam satis diu expectando donandi occasionem, lesa fuit in quattuor aut quinque locis a tineis, et amisimus ducatos tredecim julios tres eam revendendo. XXVI f. XII s.[1]

Pro diversis muneribus ad aliquos interpositos mediatores missis, quemadmodum Rome fieri consuevit, pro valore ducatorum quadraginta duorum cum dimidio. IIII^xx V f.

Quid, quibus, quare et quando id fecerim aperiam ipsemet domino R^mo; non enim decet neque satis tutum est ista scribere, habita ratione personarum; ubi vero declaravero factum, nisi dominus R^mus sit contentus, volet ipsemet istam expensam de meo fecisse.

Pro aliquibus expensis in causa arch[idiaco]natus Brabanciæ[2], ad summam francorum quattuor solidorum IIII. Item pro aliquibus aliis, quorum causas dominus R^mus mihi commendavit, ad sommam francorum quinque. IX f. IIII s.

Item quos persolvi domino Curicio[3] pro residuo processus in causa Saxonie[4], quam ipsi appellant causam Leodiensis census, ducatos novem. XVIII f.

Item expense facte pro Joanne Bardoul, quando rediit prima vice in patriam et pro egritudinibus ipsius et pro illa venenosa lite redditionis litterarum contra Scobbet, que in dies magis exacerbatur. Item pro aliquibus indumentis pro honestate domi-

1. Au bas du fol. 240 v° : « *Summa pagine est.* — II^c LXXVI f. II s. »
2. Cf. Paquier, *J. A. et la princ. de Liège*, p. 47 et n. 4.
3. Le célèbre Jean Goritz. Cf. *ibid.*, p. 160, n. 1., et Omont, *Journal*, p. 17.
4. Paquier, *ibid.*, p. 62 et n. 2.

ni R^mi^, quemadmodum ipse jusserat, ducatos sexaginta duo cum dimidio. VI^xx^ V f

Summa pagine est II^c^ XXXVII f. IIII s.

Sequuntur expense facte per Cancellarium Leodiensem pro se :

Primo Parisiis, pro veste commelotti et pro diployde sericea et aliis plusculis rebus sibi necessariis. LIX f. X s. X d.

Item Lugduni, pro una parva cathena aurea, quam volebat donare alicui ex suis consanguineis, cum pervenisset in patriam; quam tamen adhuc habet. XVI f. XIII s. VI d.

Item Rome, pro nova provisione prebende sue Leodiensis, cum compositione et duabus supplicationibus, ducatos decem julios IIII. XX f. XVI s.

Item pro expeditione sue creationis in canonicum Carnotensem, jussu domini R^mi^, ducatos decem julios VII. XXI f. VIII s.

Item pro expeditione prepositure Sancti Joannis Leodiensis per Cameram facta, ducatos LVII. C XIIII f.

Item pro expeditione canonicatus Joannis Baptiste fratris sui, ducatos quadraginta tres julios II carl. XVII : IIII^xx^ VI f. IX s. VIII d.

Item pro aliis causis suis et aliquibus expeditionibus supplicationum et novis provisionibus, ducatos VI julios III : XII f. XII s.

Item pro vestibus, diploydibus, capiciis, caligis, calceis, pileis, birris, suffulturis, camisiis, sudariolis et ceteris necessariis, que omnia profecto fere duplo cariora sunt quam in Francia (tam perversa est Rome politio). Item pro libris tam hebraicis quam grecis nuper impressis, caris illis quidem, sed pulcherrimis et optimis et quibus potius quam caream malim ferme vita carere, presertim in hac urbe, ubi in tanta doctorum virorum copia oportet et decet eciam nos homines videri. Item pro aliquibus solatiis meis, que conservande misere vite mee causa, quamquam heu heu cum lachrimis sepe (Deus mihi testis optimus) et amaritudine cordis, dum considerarem res nostras non bene succedere, preter meam consuetudinem, sed de necessario, more urbis in qua vix aliter viveretur, quesivi; pro omnibus hiis simul computatis et a me tam serio quam joco, tam consulto quam temere factis, ducatos ducentos XXVI julios tres. IIII^c^ LII f. XII s.

Item quos misi ut accerseretur huc Anthonius frater meus ado-

lescens, qui in studio Ferrariensi litteris[1] dat operam, ut habeam mecum qui me fideliter et ex corde et res meas tractet, ducatos XXV. L f.

Item quos misi per unum nuncium qui me ex patria visitaverat, ducatos XXV; hanc autem summam misi ut emerentur aliqua jocalia sorori mee nove nupte, non (per Dei gratiam) quia ita indigeat (quamvis per quinquennium omnibus possessionibus fere fratres mei fuerint privati usquequo facta fuerit compositio cum Cesare super Verona et rebus Forojuliensibus), sed quia moris est in patria nostra ut novis nuptis fratres vel patrui honestiores mittant vel pulchrum annulum vel sericeam vestem aut monile aliquid vel alia id genus jocalia, quod itidem mihi fuit multis et honestis de causis faciendum. L. f.

Item pro salariis famulorum, qui Rome caro et male serviunt (ut eciam in hac parte Roma infelix sit); habui autem aliquos precio decem carlinorum in mense, scilicet famulum stabulorum et cocum, duos vero honestiores precio unius ducati aurei singulis mensibus; omnibus computatis expendi ducatos LV julios VII cum dimidio. CXI f. x s.

Summa pagine est. — II^c XI f. X s.

Somma pecuniarum domini R.^mi est.	II^M IIII^c LXII f.	Somma expensarum pro domino R.^mo est......	M. IX^c LXXVIII f. III s. XI d.
Somma pecuniarum Cancellarii est.	V^c XXXIX f.	Somma expensarum pro domino Cancellario Leodiensi factarum est..........	IX^c IIII^xx XV f. XII s.
Totalis summa utriusque recepte est.................	III^M I f.	Totalis summa utriusque expense est...........	II^M. IX^c. LXXIII f. XV s. XI d.

Ex istis colligitur Cancellarium Leodiensem habere in manibus hac presenti die XV^a septembris XV^c XVII francos viginti septem solidos quattuor denarios unum (*sic*);

1. Au bas du fol. 241, on lit : « *Summa pagine est* — VII^c IIII^xx IIII f. II s. »

Debere vero pro pecunia mutuo Rome accepta. IIc f.

Domino autem R.me debere residuum quod est. IIIIc LVI f. XII s.

Verum non hanc tantum sommam se fatetur debere Cancellarius domino suo R.mo, sed et ulterius quidquid usquam habet. Dominus R.mus dedit: dominus R.mus auferre potest. Sit R.mi Domini nomen secundum Deum optimum maximum in secula benedictum. Amen.

Ego Joannes Bardoul supradictas sommas tam receptarum quam expensarum pecuniarum partim ex originalibus meis usque ad ultimam junii XVc XVI; partim ex originalibus dispensatorum dominii Cancellarii Leodiensis supranominatorum necnon ex ejusdem Cancellarii notulis fideliter extraxi. Vidi eciam cedulas et acceptilationes dominorum Copis, Coricii, Juliani et Mathei et pensionum domus, que omnia et singula, quia propter magnum involucrum neque facile neque tuto per cursores mitti possunt, predictus dominus Cancellarius penes se retinet, in reditu suo (Deo favente) R.mo domino consignaturus.

Perscripta fuerunt hec XVa septembris anno Domini XVc XVII, Rome.

JO. BARDOUL[1].

VI

LETTRE D'ALBERTO PIO DE CARPI A ÉRARD DE LA MARCK

(Rome, 20 janvier 1518).

Monseigneur, je me recommende humblement à vostre bonne grâce.

Monseigneur, j'ay par cydevant envoyé ung bref de nostre sainct Père le Pape au doyen de vostre eglise cathedrale[2] pour avoir certaines commissoriales lesquelles j'entends qu'il fault avoir pour faire examines (*sic*) des tesmoings à quiconques pretend se faire recepvoir en la prebende de vostredicte eglise ; et ce est pour ung myen nepveu[3], lequel a esté pourveu de ladicte prebende.

1. Ms. cité, fol. 237-243.

2. « Walterus de Corswaren », doyen de 1483 à 1526. *Gallia Christ.*, t. III, col. 930.

3. Rodolfo Pio, fils de Leonello, cardinal en juin 1536.

Et pour ce que je n'ay point de nouvelles de l'exécution dudict bref, je vous prye, Monseigneur, pour la bonne et ancienne amytié qui est entre nous et comme j'ay parfaicte fiance que après les autres obligations dont je me sens tenu à vous, vueillez faire assistance que on despesche lesdictes commissoriales selon le memorial icy encloz. Car j'envoyeray les bulles de provision quant il me semblera temps de faire recepvoir mondict nepveu.

Monseigneur, le R^me^ de Medicis par plusieurs foys et de long temps m'a interrogué à diligence des conditions et doctrines de messire Jheronime Aleander, vostre serviteur et chancellier, et pareillement nostre sainct Père le Pape me dit ore proprio que l'estre dudict chancellier luy plaisoit et qu'il avait très bien satisfaict à sa Sainctetè toutesfoys et quantes il luy avoit parlé. Et pour conclusion ledict R^me^ de Medicis dict au R^me^ cardinal Sancti Mathei[1] et à moy qu'il vouloit avoir vostredict chancellier au service de nostre sainct Père le Pape et le sien (*sic*), ne pensant pas pour cela vous faire autre que plaisir et honneur, et me donna la charge de proposer quelque party audict vostre chancellier. Lequel combien qu'il me respondit que desjà long temps paravant quelque grant personnaige luy avoit plusieurs foys parlé de cest affaire, mais il n'y avoit jamais presté l'oreille, ains qu'il estoit prest de s'en retourner pour vivre et mourir à vostre service pour les grants biens que vous seul luy avez faictz en ce monde; toutesfoys pour ce, Monseigneur, que je cognoys que en ce temps icy plus que jamays il est necessaire aulx princes et grants prelatz que vous avoir quelque homme d'esprit et doctrine à Romme et mesmement qui soyt en la grace et faveur du Pape, aultrement frustra laborant oratores etiam regum et magnorum principum[2]; à ceste cause, ayant regard plus à vous que aulx dessus nommez et aussi que je y suis obligé, j'ay donné conseil à vostre dict chancellier de non laisser passer ceste bonne occasion proposée par ledict R^me^ de Medicis pour soy exerciter aulx affaires et services du Pape et dudict R^me^ cardinal, qui est alter Papa[3] et qui solus gubernat omnia, esperant que avec le service que ledict chancellier

1. Le cardinal Egidio de Viterbe.

2. Tout ce passage a été marqué d'un signe marginal.

3. Cf. la même idée, exprimée dans les mêmes termes, dans la lettre d'Aleandro à La Mark, 25 janv. 1518 (Paquier, p. 186).

fera au Pape, ce sera vostre grant prouffit et honneur de avoir envoyé ung homme à Romme, duquel nostre sainct Père le Pape se vueille servir pour ses affaires de si grande importance. Et je vous asseure qu'il y a beaucoups de grants prelatz lesquelz desirent bien de estre à ung tel service, vous advertissant que j'entends, et aussi faict vostredict chancellier, que puis qu'il ara bien servy quelque temps nostredict sainct Père le Pape et ledict de Medicis, qu'il se retire devers vous avec quelque meilleure nouvelle pour vous. Car autrement je ne vouldroys que perdissiez à jamais ung tel homme qu'est vostredict chancellier, auquel s'en treuvent peu de semblables, tant d'esprit que de diversité de doctrines et langues[1], comme nostredict sainct Père et R^me^ de Medicis ont bien veu et congneu par experience. Et si ledict chancellier n'a pas encore obtenu ce que vous desiriez, tant en la refection des dommaiges que on vous a faictz en vostre jurisdiction spirituelle comme en l'autre chose que bien sçavez, ce n'a pas esté par sa faulte ou negligence, mais du monde, lequel tourne ainsi pour ceste heure, et pour plusieurs grants et puissants adversaires lesquelz vous avez et qui vous cherchoyent dommager encore plus aspremeut, n'eust esté la diligence et sollicitude de vostredict chancellier, et de cecy je suis bon tesmoing en partie.

Monseigneur, je suis bien marry que je n'ay peu faire pour vous ce que desiroys, et vous asseure qu'il n'a pas tenu à moy, comme scet vostredict chancellier, mais le temps de pardeça a esté ung peu trop rude. Et pour vous dire la vérité, on a de pardellà servy myeulx et plus affectueusement autruy que vous. Toutesfoys j'espère qu'il y ara ung jour encore quelque chose pour nous.

Monseigneur, s'il est chose que pour vous puisse, en me le faisant assavoir, je me y employeray de tout mon povoir et vouloir, car je vous ayme et ay en reverence plus que prelat ou prince que aye congneu de là les monts, comme je suis tenu et

---

1. Ce sont les termes mêmes du bref de Léon X à La Mark, 13 janv. 1518 (PAQUIER, p. 174, où il faut lire, l. 3, *præditum* et non *prædictum*). — Sur les livres d'Aleandro que le Pape et Alberto Pio désirent voir, cf. la lettre d'Aleandro à La Marck (25 janv. 1518) : ce sont surtout ses propres compositions et ses traductions, dont il a laissé la majeure partie à Blois et à Paris, ainsi que les livres qu'il a annotés et quelques anciens manuscrits hébreux qui sont restés à Liège. *Ibid.*, p. 185.

obligé et suis et seray à tousjours vostre bon serviteur. Pryant Nostre Seigneur qu'il vous doint bonne vie et longue.

A Romme, ce XXme jour de janvier XV^c et XVIII.

Vostre bien humble serviteur

CARPI[1].

VII

DESCRIPTION DU MANUSCRIT DE L'UNIVERSITÉ DE BOLOGNE COTÉ 954, III

Le ms. 954 de l'Université de Bologne (anc. A. III. B. 42) se compose de trois volumes in-folio, comprenant des pièces manuscrites et imprimées du XVIe et du XVIIe siècle. Ces trois volumes proviennent du don fait par Benoît XIV à l'*Istituto delle scienze* de Bologne en 1754[2].

Le troisième volume de ce recueil (271 feuillets petit in-folio) est entièrement composé de lettres et documents relatifs au cardinal Girolamo Aleandro. Il provient « ex codicibus Ill^mi et Excell^mi D^ni Joannis Angeli, ducis ab Altaemps[3] » et aurait par conséquent dû faire partie du fonds Ottobonien de la Vaticane. Le titre en a été tracé par Aleandro lui-même, d'une grosse et lisible écriture : « Leodium et brevia ad me pertinentia et pleraque alia scitu digna. »

---

1. Ms. cité, fol. 12. Original. — Au fol. 17 v° se lit l'adresse : « A mon très honnoré Monseigneur de Liège et de Chartres. » — Alberto Pio adressa à ce sujet une autre lettre, en latin cette fois, à La Marck (PAQUIER, *J. A. et la principauté de Liège*, p. 175). Aleandro lui-même fit part de ses projets à son protecteur dans une longue lettre écrite cinq jours après celle que nous publions (*Ibid.*, p. 177). — Cf. encore PAQUIER, *Lettres familières*, p. 37 et suiv.

2. Le *motu-proprio* de Benoît XIV est daté du 6 sept. 1755; mais les livres et les gravures n'arrivèrent à l'*Istituto* qu'en oct. et déc. 1755. D'autres imprimés et des manuscrits arrivèrent le 18 janvier et le 20 mars 1757. Les volumes atteignaient le nombre de 1062. — Je dois ces renseignements à la bienveillance de mon savant ami M. Lodovico FRATI.

3. Et antérieurement de Marcello Cervini (Marcel II), qui a écrit, au bas du fol. 1, les deux notes suivantes : « Privilegium pro familia Aleandra ut possint addere Aquilam in eorum insigniis, fo. 43. — Capitula fœderis inter Julium papam II, Regem catholicum et Venetos, anno 1511, fol. 293. » — Sur le legs fait par Aleandro à Cervini, cf. mes *Recherches sur la bibliothèque du cardinal Aleandro*, dans la *Revue des Bibliothèques*, t. II (1892), p. 53.

1. Lettre d'Érard de La Marck à Aleandro, Paris, 2 avril 1515, autogr., fol. 4-5. Cf. ci-dessus, II.

1bis. Sorte de prédiction faite aux gens de La Motta, lieu de naissance d'Aleandro, 5 fév. 1495, fol. 5 v°.

2. Lettre de Gilles de Gourmont à Aleandro, Paris, 18 déc. 1531, fol. 6-7. — Cf. ci-dessus, I.

3. Lettre de Léon X à La Marck, Rome, 13 janv. 1518, fol. 11 (cf. fol. 16 v°). — Cf. PAQUIER, *J. A. et la princ. de Liège*, p. 174 (ligne 3, lire *praeditum;* l. 6, lire : card. *Julii* de Medicis).

4. Lettre d'Alberto Pio, prince de Carpi, à La Marck, Rome, 20 janv. 1518, orig., en français, fol. 12 (adresse, fol. 15 v°). — Cf. ci-dessus, VI.

5. Lettre datée de Rome et qui paraît adressée à Érard de La Marck, 28 mars 1520, fol. 13-14.

6. « Canonici Leodienses anno 1245, tempore Alexandri primi episcopi Leodiensis », fol. 18-19.

7. « Copia privilegii [Maximiliani imperatoris] Rmo Dno Leodiensi de non appellando, » Augsbourg, 24 juin 1518, fol. 22-23.

8. Lettres de Charles-Quint, octroyant à Aleandro et à ses frères germains, nés de Francesco Aleandro, le droit « aquilam bicipitem integram in superiori parte suorum priorum insignium in aurea sive crocei coloris area depingere, sculpere et gestare ubique terrarum... » Bologne, 31 janv. 1533, fol. 24.

9. « Petitio statuum a Cæsare [Carolo quinto] in causa Trajectensi [Maestricht] », s. d., fol. 25.

10. Lettres de Charles-Quint, portant révocation de l'incorporation de Maestricht au Brabant, Ratisbonne, jours des apôtres Philippe et Jacques [1er mai] 1532, fol. 26-27. — En haut du fol. 26, de la main d'Aleandro : « Ex his cognoscitur optime Cæsaris natura. »

11. Brefs de Nicolas V, relatif aux diocèses de Trèves et de Metz, Rome prid. non dec. 1447 et 16 kal. jun. 1450, fol. 29-30.

12. « Instructio data Rmo et Illmo Dno D. Cardli de Columna per dom. episcopum Leodiensem, » s. d., fol. 31-34.

13. « Mandatum Rmi Dni D. Cardinalis Leodiensis ad præstandum consensum super beneficiis vacaturis in curia Romana, » Malines, 19 fév. 1524, fol. 35.

14. « Summarium gravaminum que sunt a decennio citra Leodiensi episcopatui illata, » fol. 36-37.

15. Supplique de l'évêque de Liège pour la confirmation des privilèges de son église, fol. 38.

16. Deux lettres de Grégoire IX, prenant sous sa protection l'« ecclesia S. Donati de Angarano, sita in capite pontis de Bassano, » Velletri, 13 et 12 Kal. nov. a. 1 [1227], copie authentique, fol. 41-42.

17. Constitution de « Pinus », archevêque de Brindisi, 7 janv. 1355, fol. 43-45.

18. Brefs et *motu-proprio* relatifs à la Bibliothèque Vaticane : Sixte IV, à Platina, 14 kal. nov. 1481, « ex libro quarto officiorum Sixti papæ IIII, fol. 165, » fol. 51-52; et id. jul. 1477, fol. 53; — Léon X, à Lorenzo Parmenio et Romolo Mammacini, 24 août 1513, fol. 54-55, et 10 kal. apr. a. 3 [1515], fol. 55; — Sixte IV, à Pietro Demetrio de Lucques, kal. mart. 1480, fol. 56; — Jules II, à Romolo di Bernardo Mammacini, chanoine d'Arezzo, 1er sept. 1512, fol. 56 v°; copies.

19. Lettre de Léon X à l'archevêque de Saragosse, Rome, 23 août 1513, fol. 61.

20. Bref d'Adrien VI au chapitre de Valence, Tarragone, 14 juillet 1522, fol. 62.

21. « Cedula consistorialis ecclesiæ Brundusinæ in personam Révdi patris domini Hieronymi Aleandri, — Clemens pp. VII », Rome, 8 août 1524, fol. 65-66 (avec notes marginales d'Aleandro).

22. Lettre de Clément VII, octroyant à Aleandro le titre de comte palatin, Rome, 28 fév. 1527, fol. 68-70.

23. Lettre du même, conférant des indulgences à ceux qui assisteront à la première messe dite par Aleandro dans la cathédrale de Brindisi, Rome, 17 fév. 1527, fol. 70 v°.

24. Lettre du même, confirmant G. Aleandro *in absentia*, dans les fonctions de bibliothécaire apostolique, Rome, 25 août 1531, fol. 71.

25. Lettre du même, portant remise à Aleandro d'une somme de 300 ducats, Rome, 27 août 1531, fol. 72.

26. Lettre du même au même, confirmant la nomination d'Aleandro en qualité d'archevêque de Brindisi, Bologne, 6 mars 1533, fol. 73.

26*bis*. Lettre du même, confirmant Aleandro dans les fonctions de bibliothécaire apostolique, Bologne, 8 mars 1533, fol. 74.

27. Sauf-conduit délivré par Clément VII à Aleandro, « ad legationem Venetam », Bologne, 9 mars 1533, fol. 74 v°.

28. Pouvoirs donnés par Clément VII à Aleandro « in legatione Veneta » Bologne, 8 id. mart. 1532, fol. 75-76.

29. Lettre de Clément VII au doge Andrea Gritti, Bologne, 8 mars 1533, fol. 76.

30. Lettre du même à Aleandro, portant quittance générale, Rome, 5 mai 1531, fol. 77-79.

31. Autorisation de tester, octroyée par Clément VII à Aleandro, Rome, 12 août 1531, fol. 79 v°-80.

32. Lettre de Paul III à Aleandro, Rome, 21 juillet 1535, sur les décimes ecclésiastiques dans le domaine vénitien, copie authentique, fol. 81.

33. Lettre du même, concédant l'indulgence plénière à l'église de San Niccolò de La Motta, Rome, 18 nov. [1534], fol. 82.

34. Lettres adressées par Paul III à Aleandro, pendant sa légation à Venise, Rome, 13 et 24 oct., 23 nov. 1534, fol. 82 v°.

35. Lettre de Paul III à Aleandro, au sujet de l'archevêché de Brindisi, Rome, 10 janv. 1536, fol. 83.

36. Lettre du même au même, lui faisant remise des décimes dues par l'archevêché de Brindisi, Rome, 7 mars 1536, fol. 84.

37. Lettre de Paul III « Bartholomeo de Plebanis, canonico ecclesiæ Bergomensis », lui enjoignant de prendre possession, au nom de la Chambre apostolique, de l'« ecclesia S. Joannis in Busco Plebis Pontiroli, Mediolanensis diocesis », Rome, 20 janv. 1535, fol. 87.

38. Lettre de Clément VII « Feltrensi ac Teracinensi ac Aprutinensi episcopis et eorum cuilibet », au sujet de divers bénéfices, Viterbe, 13 juin 1528, fol. 88-89.

39. Lettre de Clément VII à Aleandro, portant dispense pour règlement des droits par lui dus à l'occasion de sa promotion à l'archevêché de Brindisi, Orvieto, 29 fév. 1528, fol. 90.

40. Lettre du même au même, Rome, 20 déc. 1531, sur l'archevêché de Brindisi, fol. 91.

41-42. Deux lettres du même au même, sur l'archevêché de Brindisi, 2 et 8 août 1529, fol. 92 et 92 v°.

43. Lettere de « Hieronymus de Colle » à Aleandro, Naples, 22 sept. 1529, fol. 93.

44. Lettre de Clément VII à Aleandro, sur l'archevêché de Brindisi, Rome, 15 oct. 1526, fol. 94.

45. Lettres octroyant le titre de poète lauréat à « Georgius Sabinus » [Schuler], délivrées par Aleandro au nom de Clément VII, Venise, 1er sept. 1534, fol. 97. (Cf. Vincenzo LANCETTI, *Memorie intorno ai poeti laureati d'ogni tempo e d'ogni origine*, Milan, 1839, in-8°, pp. 418-419).

46. Bref de Clément VII au dominicain Andrea Spina de Pise, Rome, 3 juillet 1534, fol. 99-100.

47. Lettre de Léon X « Nicolao, archiepiscopo Pariensi et Nixiensi », Rome, 25 août 1518, fol. 101-102.

48. « Mandatum abbatis Vinciguerræ de Troyanis de Ebulo, nuntii apostolici et commissarii », Tarente, 18 déc. 1532, fol. 105.

49. Lettres de Charles-Quint, portant collation d'une prébende de l'église Saint-Thiébault de Metz à Nicolas Olry d'Epinal, Worms, 1521, en français, fol. 109.

50. Mémoire adressé « domino Nicolao Ziegler », vice-chancelier impérial, s. d., fol. 110-111.

51. Deux motu-proprio de Clément VII, concernant Jean-Antoine d'Aragon, évêque élu de Lecce; le premier est daté de Rome, 5 id. jun. 1525, fol. 113-114.

52. « Reservatio Domini Datarii [magistri Balthasaris Tucini (?) de Piscia] in dioc. Valentinensi et Cæsaraugustana », Rome, non. feb. a° 7, fol. 117-122.

53. « Exemplum reservationis expeditæ per breve [Leonis papæ decimi]

in favorem magistri Cypriani Beneti, theologi, O. P. », Rome, 13 juin 1521, fol. 123-129.

54. Lettre de Jules II à Christophe [Bainbrigg], cardinal du titre des SS. Pierre et Marcellin, archevêque d'York, Ravenne, 8 kal. apr. 1510, fol. 131-133.

55. Articles de la Confédération entre Jules II, Ferdinand d'Aragon et la république de Venise pour la seconde expulsion de Giovanni II Bentivoglio de Bologne, Rome, 4 oct. 1511, fol. 135-140.

56. Sept brefs de Léon X à Marino Caracciolo, nonce en Allemagne, du 3 kal. mart. 1517 au 13 janvier 1521, fol. 141-149.

57. « Petita a R^{mo} D^{no} Cardinali Moguntino, sed per eum non obtenta omnia », s. d., fol. 152-153 v°.

58. Deux brefs d'Adrien VI à Gabriele [Merino], archevêque de Bari, légat en France ; le premier est daté de Saragosse, 27 mai 1522 ; le second, de Tortosa, 5 juillet 1522, fol. 155 et 160.

59. Lettre de Clément VII au cardinal Lorenzo Campeggi, légat apostolique près de Charles-Quint, Bologne, 17 kal. apr. a. 7 [1529], in-fol., *impr.*, fol. 161-164.

60. Lettre de [Clément VII] à Aleandro, archevêque élu de Brindisi, nonce auprès de François Ier, s. d., fol. 166-169.

61. « Confirmatio legationis per San[c]tissimum in Christo p. et d. N. S. Leonem divina providentia papam X concesse R. P. D. L[udovi]co de Canossa, episcopo Tricarensi, per eundem Sanctissimum d. N. papam ad Serenissimum principem et d. N. d. franciscum Francorum Regem christianissimum et regnum Francie apostolice sedis nuntio », Bologne, 16 kal. jan. 1515, petit in-fol., *impr.*, fol. 171-172.

62. « Mandatum [Pauli papæ tertii... episcopo Casertano et... primicerio Venetiarum et archipresbytero Paduanæ ecclesiæ], in favorem R^{di} et Mag^{ci} D^{ni} Justiniani, equitis Hierosolymitani, nobilis Veneti », 17 janv. 1533, fol. 173-177.

63. Lettre de Clément VII au dataire Giammatteo Giberti, évêque de Vérone, Rome, 23 mai 1525, fol. 179-180.

64. Lettre de Clément VII au cardinal Ridolfi, Rome, 22 mai 1526, fol. 181-182.

65. « Breve [Clementis papæ septimi] ad. R. D. Zachariam Trivisanum, episcopum Phari, de correctione clericorum, solutione decimarum per monachos seu fratres mendicantes, etc. ; item contra construentes nova monasteria », Rome, 27 juin 1533, fol. 183-184.

66. Bref d'Adrien VI à Tommaso [Campeggi], évêque élu de Feltre, nonce à Venise, Rome, 17 kal. jun. 1523, fol. 185-189.

67. Lettre de Clément VII à Aleandro, nonce à Venise, Bologne, 8 id. mart. 1532, fol. 191.

68. Lettres de Clément VII (Rome, 25 fév. 1534), et de Léon X (Rome, 22 août 1516 et 3 mars 1520), pour l'église de San Giovanni et S. Giacomo du Rialto, à Venise, fol. 194-196.

69. Lettre de Clément VII aux évêques de Feltre, de Terracine et de Teramo, Viterbe, 14 juin 1528, fol. 199-201.

70. Lettre de Paul III à Girolamo Verallo, nonce à Venise, Rome, 24 août 1536, fol. 203-205.

71. Mandement d'Érard de La Marck, archevêque de Valence, évêque de Liège, à Antonio de Luna, protonotaire apostolique, s. d., fol. 207-210.

72. « Memoriale seu notula omnium reddituum archiepiscopatus Valentini », fol. 211-215.

73. « Memoriale seu notula onerum et officiorum totius archiepiscopatus Valentini », fol. 217-220.

74. « Copia cedulæ consistorialis ecclesiæ Veronensis, una cum recentione omnium et singulorum officiorum et beneficiorum », Rome, 8 août 1524, fol. 224-225.

75. « Expense facte per dominum cancellarium Leodiensem post discessum ex Curingia... », fol. 223, 226-228. Cf. ci-dessus, IV.

76. « Discursus summarius œconomiæ Aleandri... », fol. 231-234. Cf. ci-dessus, III.

77. « Sommarium (*sic*) receptarum et expensarum pecuniarum R. P. D. Hieronymi Aleandri... », fol. 237-243. Cf. ci-dessus, V.

78. Constitutions relatives à l'église de Liège, vers 1530 (dans le premier document est nommé Gio. Battista Aleandro), fol. 245-271.

DÉPÊCHES DES AMBASSADEURS DE FERRARE

A LA COUR DE CHARLES VIII ET DE LOUIS XII

Aux Archives d'État de Modène.

L'*Archivio di Stato* de Modène conserve, sinon la série complète, au moins un très grand nombre des dépêches écrites par les représentants du duc de Ferrare à la cour de France, tant ambassadeurs chargés de fonctions d'apparat que résidents et chargés d'affaires ordinaires, et jusqu'aux simples messagers chargés de missions auprès de ces résidents. Dans la série *Dispacci degli ambasciatori*, le fonds Francia (*ambasciatori*, *agenti*, *ecc.*) n'embrasse pas, entre les années 1470 et 1795, moins de 164 *buste* ou liasses : c'est dire quel tableau complet il présente de l'histoire des relations franco-ferraraises, depuis les origines pour ainsi dire de l'intervention de la diplomatie française en Italie jusqu'à la fin de la monarchie. On aura quelque idée de l'étonnante variété de ces manifestations internationales en voyant ce qu'est le contenu de ces *buste* pour les règnes de Charles VIII et de Louis XII.

Busta I. — Dépêches de :

Aliprando del Bailo [23 mai 1470]. Nouvelles de la cour de Foix.

Nicolò de Roberti, du 15 décembre 1483 au 2 février 1484, ambassadeur près le roi de France.

Nicolò Sadoleto, du 10 février au 22 mars 1485. Mission spéciale pour aller demander le libre passage dans les états du roi de France pour le duc de Ferrare désirant aller en pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle.

Caracciolo, conte d'Avellino, du 15 septembre au 30 octobre 1493.

A la suite de Don Ferrante d'Este sont envoyés cinq diplomates : Belardo Caracciolo (du 2 nov. 1493 à juillet 1494), Cesare de Lardi et Gherardo Rangoni (dépêche du premier le 16 nov. 1493, du

second le 6 déc. 1493). Sigismondo Cantelmi (8 décembre 1493, récit de l'entrée de Don Ferrante à Amboise), Giulio Tassoni Estense (du 8 nov. au 10 décembre 1493, récit du même évènement.)

Baldissera de Montecucciolo, du 10 décembre 1493 au 14 mars 1494.

Nicolò da Correggio, du 22 avril au 23 mai 1494. (Les dépêches de ces deux ambassadeurs sont riches en nouvelles).

Bernardino da Napoli, du 20 au 28 août 1494.

Bernardino Prosperi. Instruction ducale relative à sa mission : il excusera le duc de ne pas se rendre au devant du roi revenant de Naples (30 mai 1495). Dépêches du 4 juin au 10 juillet 1495. (Il accompagne Charles VIII à Viterbe, à Sienne, à Florence, etc.)

Antonio Costabili, 11 au 30 juin 1495. Envoyé spécial à Charles VIII, au retour de Naples à Sienne.

Busta II. — Dépêches de :

Nicolò de Bianchi, du 22 novembre 1495 au 26 janvier 1496, chargé de demander la remise du Castelletto de Gènes au duc de Ferrare.

Nicolò Sadoleti, ambassadeur ordinaire du 1er février au 19 octobre 1496.

Nicolò de Bianchi, d'avril 1496 à juin 1497, en mission spéciale au sujet de certains paiements à faire au duc de Ferrare.

Giovanni Valla, ambassadeur ordinaire, du 9 octobre 1496, à mai 1497.

Mattià de Castelli, en mission spéciale, du 19 janvier au 1er février 1497.

Marco Cattaneo, du 27 juin au 5 juillet 1497, envoyé pour régler les paiements à faire au duc de Ferrare (*breve, ma interessantissimo,* dit l'inventaire).

Francesco Ruini, Nicolò Strozzi, Nicolò de Bianchi, G. B. Caldova, en mission pour achever de régler ces questions financières, (dépêches du 19 avril, 25 mai, du 17 au 27 septembre, du 2 septembre au 13 octobre 1497.)

Giovanni Valla. Instruction du duc de Ferrare (4 nov. 1497) pour expliquer au roi la restitution du Castelletto à Ludovic Sforza.

Borso da Correggio, du 21 juin au 13 août 1498, et

Nicolò de' Bianchi, du 30 juin au 12 août 1498, tous les deux en

ambassade extraordinaire pour féliciter Louis XII de son avènement.

Giovanni Valla. Instruction du 2 mars 1500, pour expliquer à Louis XII la conduite du duc de Ferrare pendant la restauration de Ludovic Sforza. Dépêches, mars 1500; du 20 mai au 1er juillet 1500; du 12 septembre au 3 novembre 1500.

Giovanni Gilioli, 5 novembre 1500.

Busta III.

Bartolomeo de' Cavalleri, ambassadeur ordinaire. Instruction ducale du 30 octobre 1500. Dépêches du 19 novembre 1500 à mai 1505.

Busta IV.

Borso da Correggio, secrétaire d'Alfonso d'Este pendant son voyage en France, du 29 mai au 27 juin 1502.

Don Alfonso d'Este. Instruction du duc de Ferrare, 1er mai 1502.

Antonio Costabili, du 1er mai au 9 juin 1504, et

Giovanni Gilioli, du 14 au 19 mai 1504, secrétaires d'Alfonso d'Este pendant ce voyage.

Francesco-Maria Rangoni, ambassadeur ordinaire, successeur de B. de Cavalleri, du 19 mars au 25 octobre 1505.

Sigismondo Cantelmi, ambassadeur ordinaire, successeur du précédent, du 30 septembre au 10 décembre 1505.

Mario Equicola, du 6 octobre 1505 au 9 janvier 1506, chargé des affaires du cardinal d'Este.

Manfredo de' Manfredi, ambassadeur ordinaire, successeur de S. Cantelmi, de novembre 1505 à septembre 1507.

Bertamno de Montecuciolo, dépêche du 19 juillet 1506.

Alfonso da Ariosti, 4 avril 1507.

Girolamo Cassola, du 10 juin au 20 juillet 1507, en mission spéciale à Asti.

Bonaventura Mosti, instruction ducale de décembre 1507. Ambassadeur ordinaire, successeur de M. Manfredi, du 11 janvier 1508 en avril 1509.

Enea Pio da Carpi, de juin à octobre 1508.

Manfredo de' Manfredi, envoyé en ambassade extraordinaire au devant de Louis XII; dépêche du 19 avril 1509.

Aldovrandino Turco, ambassadeur ordinaire, successeur de B. Mosti, du 30 juillet 1509 en juin 1511.

Girolamo Sestola. Instruction ducale du 6 décembre 1509.

Dott. Gillino Gillini, et Enea Pia da Carpi, chargés des affaires du cardinal d'Este, de juin à septembre 1510, et en août 1510.

Lorenzo de' Pasti, en mission spéciale; dépêche du 16 août 1520.

Alfonso da Ariosto, de septembre à novembre 1511, chargé de surveiller l'envoi des troupes françaises en Polésine.

Benedetto Fantini et Giovanni da Fino, en missions spéciales, dépêches du 23 juillet et du 21 décembre 1512.

Busta V.

Cansachi, ambassadeur assistant aux funérailles de Louis XII, en janvier 1515.

Il faut compléter les informations de France par les informations de Milan, qui, pendant tout le règne de Louis XII, n'a pas cessé d'être un centre politique important, et, en tous cas, pour les diplomates italiens, un bureau de renseignements toujours ouvert. La série commence avec la

Busta XV.

Nicolò de' Bianchi, du 7 septembre au 3 octobre 1499, chargé d'aller recevoir Louis XII; Giov. Giorgio Costabili, du 11 au 28 septembre 1499, chargé de l'expédition des affaires à Milan après le départ de l'ambassadeur ordinaire Antonio Costabili; Bellingeri, du 13 septembre au 4 octobre 1499, résident près le gouvernement provisoire.

Mgr Beltrando Costabili, gérant de l'archevêché de Milan, du 1er octobre 1499 au 5 mars 1501; Giovanni Andrea da Gallarate et Giulio Cesare Cantelmi, agents d'Hippolyte d'Este, octobre 1499.

Nicolo de' Bianchi, du 8 au 20 nov. 1499, chargé d'escorter Louis XII jusqu'aux Alpes s'il repassait par Milan à son retour en France.

Bartolomeo Bresciani, dépêches du 21 novembre 1499, en mission privée du duc de Ferrare (achat de vins et d'argenterie).

Buste XVI e XVII. — Giovanni Georgio Seregni, ambassadeur ordinaire près le gouvernement de Milan, du 27 décembre 1499 au 2 mai 1504.

Busta XVIII. — Le protonotaire « Niger, » chargé des intérêts de l'archevêché de Milan, de janvier à février 1500.

Nicolo de' Bianchi : instruction ducale du 2 février 1500. Il était chargé de jurer à Trivulce que le duc de Ferrare n'était pas complice de Ludovic Sforza. Il ne partit pas. A sa place partit Paolo Bilia, chargé de félicitations à Ludovic Sforza sur son retour; instruction ducale du 9 février 1500.

Nicolo de' Bianchi, du 22 avril au 2 mai 1500; Gio-Luca Pozzi de' Pontremoli, du 25 avril au 11 juin 1500, Giovanni Valla, 28 avril-3 mai et Manfredo Tornielli, 6-26 mai 1500, envoyés successivement au cardinal d'Amboise à Milan.

Cantelmi, dépêche du 6 juin 1500, agent d'Hippolyte d'Este.

Bartolomeo Bresciani, venu avec Pontremoli, raconte, le 8 et 9 juin 1500, l'accueil à lui fait par d'Amboise.

Bartholomeo de Cavalleri, août-septembre 1500, missions spéciales, (notamment chargé de la vente du sel par Ferrare à la Lombardie).

Nicolo de' Bianchi, du 24 oct. 1500 au 6 février 1501, suppléant de Seregni.

B. de Cavalleri, allant en France; s'arrête à Milan du 5 au 10 novembre 1500.

Cantelmi, dépêche du 16 mai 1501.

Ettore Bellingeri, envoyé à M. d'Aubigny pour l'escorter de Parme à Bologne, du 16 au 28 mai 1501.

Giovanni Valla, envoyé au cardinal d'Amboise, 22-25 septembre 1501.

Gabriele della Croce, chargé des affaires d'Hippolyte d'Este, 1502-1505 (la série de ces lettres paraît très incomplète).

Giovanni Seregni, suppléant de son frère Giorgio, 11-12 juillet 1502 et du 14 oct. au 8 nov. 1502.

Giov. Francesco Arsago, chargé des affaires du même, du 6 août au 2 octobre 1502 et du 25 novembre 1502 au 9 janvier 1503.

Tebaldo Tebaldi, dépêches du 7 au 28 août 1502.

Antonio Costabili, dépêche au cardinal d'Este, 18 août 1502.

Tommaso Gallerate, gérant de l'archevêché de Milan, de mai 1503 à sept. 1514.

Sebast. Gilberti, vicaire du cardinal d'Este, février 1504 à avril 1512.

Giov. Andrea Gallerate, intendant de la maison du cardinal d'Este à Milan, du 1er juin à octobre 1503.

Antonio Antimaco. Instruction ducale du 3 mai 1503, relativement à l'archevêché de Gênes.

Girolamo Seregni, négociateur à Parme avec J. J. Trivulce et La Trémoille du 4 juillet au 1er août 1503; suppléant de Giorgio Seregni du 16 sept. au 12 novembre 1503, et du 16 mai au 7 septembre 1504.

Ambrogio Seregni, prêtre, suppléant de Giorgio Seregni, du 18 au 27 juillet 1504.

Busta XIX. — Francesco Fontana, ambassadeur ordinaire près le gouvernement de Milan, successeur de G. G. Seregni, du 19 juin au 11 novembre 1504.

Tebaldo Tebaldi, 19 novembre 1504, et

Gio. Antonio Galera, 19 novembre-10 décembre 1504, en mission.

Girolamo Seregni, ambassadeur ordinaire, successeur de F. Fontana, du 27 novembre 1504 au 28 mai 1505.

Nicolo Bianchi, du 18 mars au 24 avril 1505, — mission commerciale.

Le protonotaire Gallarate, agent du cardinal d'Este, avril-décembre 1505.

Girolamo Cassola, agent du cardinal d'Este, le 16 avril 1507.

Mario Equicola, envoyé à Milan pour saluer Louis XII, 24 mai 1507 (une autre dépêche d'un agent anonyme, du 31 mai 1507, raconte aussi l'entrée de Louis XII).

Ettore Bellingeri, résident ferrarais au quartier général de l'armée française de septembre 1507 à décembre 1511.

Busta XX. — Girolamo Seregni, 15 avril 1508; Mugiasca, 29 avril et 27 octobre 1508.

Gherardo Saraceni, 2 septembre 1508 à 3 juillet 1509, en mission près Chaumont d'Amboise.

Alfredo Saraceni, 7 mai 1509.

Opizzo Ruini, 2 juillet, 7 septembre 1509.

Enea Pio da Carpi, du 25 au 31 juillet 1509, 21 août 1510, et Mugiasca, du 2 juin au 19 juillet 1510, 12, 15, 19 août 1510, agents chargés de diverses missions.

Francesco da Argenta, du 18 juin au 17 octobre 1510; Cistarelli, du 26 septembre au 7 octobre 1510; un agent anonyme, 21 décembre 1510, 8 janvier 1511; Lodovico da Bagno, s. d., chargés

de missions pour le cardinal d'Este; Giov. Antonio Gallera, agent et informateur du cardinal d'Este, du 7 avril 1510 à 1515.

Cistarelli, agent spécial, chargé des affaires relatives au concile, du 24 mars au 8 mai 1512.

Mugiasca, agent suivant le quartier général français, correspondant du cardinal d'Este, 6 et 10 avril, 14, 23 juillet 1512.

« Pistofilo », agent suivant le quartier général français contre l'armée vénitienne, du 6 janvier 1513 en octobre 1514.

Giovanni da Fino, agent suivant l'armée de la ligue, du 14 juillet au 22 octobre 1513.

Mugiasca, chargé d'affaires, du 5 janvier au 22 mai 1514.

Ariosti, chargé de mission extraordinaire près le duc de Milan, 17 janvier 1514.

La série *Cancellaria Ducale, Lettere di principi esteri, Regesti del carteggio del Re di Francia colla cosa d'Este,* contient quelques lettres de Louis XII au duc de Ferrare dans la liasse nº 1. La correspondance des princes et souverains français remplit douze liasses, dont voici l'énumération sommaire : I, rois de France, de Charles VII à Henri II, Louise de Savoie; II, de François II à Henri III; III, Henri IV, Louis XIII, Marie de Médicis, Anne d'Autriche; IV, Louis XIV, Louis XV, Louis XVI, le Régent; quelques lettres de De Lyonne et de Vergennes; V, princes et princesses de Valois; ducs de Bourgogne, Philippe le Bon, Charles le Téméraire; VI, VII, VIII, famille de Bourbon; IX, ducs de Bretagne et ducs de Lorraine; X à XIII, maisons de Lorraine et de Guise; XIV, princes de Navarre, d'Orange, d'Orléans, de Valentinois, de Vendôme. Cet ensemble qui a été encore assez peu utilisé paraît être une source précieuse pour l'histoire diplomatique du XVIe siècle.

Léon-G. PÉLISSIER.

INVENTAIRE ET DESCRIPTION

DES MINIATURES

DES MANUSCRITS ORIENTAUX

CONSERVÉS A LA

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

(Suite.)

Supplément Persan 334. — Les « Merveilles de la nature » de Kazwini. Ce manuscrit paraît du IXe siècle de l'hégire (XVIe J. C.).

Fol. 8. Représentation de la montagne Mihirdjhan.
— 42, 43, 44, 46, 47, 49, 52, 53, 55, 56, 57, 59, 61 à 84. Représentation de plantes.

Supplément Persan 342 b. — Les « Remèdes de Dārā Shikōuh » par Noūr ed-Dīn Abd Allah Hakim Shirazi, traité de médecine dédié au prince Dārā Shikōuh, fils du grand Mongol Shah-Djihān. Exemplaire daté de 1191 de l'hég. (1777 J. C).

Les représentations d'animaux et de plantes, assez soigneusement exécutées, sont dans les marges.

Fol. 32 et v°, 33 et v°, 34 v°, 35 v°, 36, 37, 38, 39, 40 v°, 41 et v°, 50 v°, 52 v°, 56 v°, 58, 59, 60, 61 v°, 62 v°, 64, 65, 67 v°, 68, 77 v°, 78, 79, 80, 81, 82, 83 v°. 84, 87 v°, 89, 91. Représentations de quadrupèdes. — 42 v°, 43 v°, 44, 45, 46, 47, 48, 53 v°, 55 v°, 56, 66, 69, 70 à 76, 77 v°, 81 v°, 82-85. Représentations d'oiseaux. — 42 v°, 48, 49, 50, 51 v°, 52, 53, 82 v°, 83, 85, 86 v°, 93 v°. Représentations de poissons, d'amphibies et de chéloniens.

Fol. 63 v°, 64 v° 66 v°, 77, 83 v°, 84, 87 v°, 88 v°, 91 v°. Représentations d'insectes.
— 53, 76, 87. Représentations de mollusques.
— 83 v°. Être fantastique ayant une tête et des ailes d'oiseaux sur un corps humain.
— 92 v°. Images de plantes.
— 94. Hommes et femmes.

Supplément Persan 360. — Le « Délice des cœurs, » de Hamd Allah ibn Hamd Allah el Moustaufi el Kazwini. Exemplaire de luxe, daté de 1072. (1662.)

Fol. 11. Le signe zodiacal du Bélier. — 11 v°, du Taureau et des Gémeaux. — 12, du Cancer et du Lion. — 12 v°, de la Vierge et de la Balance. — 13, des Poissons. — Du folio 13 v°, au fol. 39 v° se trouvent les figures des constellations.
— 300 v°. Homme, femme et enfant de l'île de Bartāīl; rhinocéros; tentes et différents personnnages ; arbres. Cette miniature est fort bien exécutée.

Supplément Persan 388. — Recueil de modèles d'écriture signés parmi lesquels se trouvent quelques miniatures.

L'exécution de ces dessins est passable. Les textes et les enluminures se trouvent sur des fonds décorés en or. Ces miniatures paraissent en partie du XVIIe siècle.

Fol. 1. Faucon.
— 2. Quatre coqs.
— 3 v°. Jeune femme portant une bouteille en or.
— 5. Femme marchant en s'appuyant sur une longue canne.
— 6 v°. Homme et femme couchés ensemble; style indou.
— 7 v°. Jeune femme jouant de la guitare.
— 8. Jeune homme tenant une coupe et une bouteille en or.
— 9 v°. Tigre formé avec des lettres collées sur un carton.
— 11. Homme tirant un sabre du fourreau.
— 14 v°. Femme assise.
— 15 Jeune homme armé d'un poignard s'appuyant sur une longue canne.
— 17 v°. Tigres, lions, gazelles, lion dévorant un taureau; cavalier armé d'un arc.

Fol. 18-19 v°. Oiseau.
— 20 v° Deux femmes mangeant.
21. Cinq éléphants.

Supplément Persan 392. — « Morakka » ou recueil de modèles d'écriture des plus célèbres calligraphes. Les miniatures paraissent du XVIIe siècle.

L'exécution en est assez bonne.
Fol. 1 v°. Deux religieux tenant des livres et un un sabre.
— 2 v°. Trois danseuses et musiciennes.

Supplément Persan 489. — Le « Livre des Rois » de Firdousi : avec la préface de Baisonkor. Exemplaire de luxe provenant de la bibliothèque royale de Perse, daté de 953 (1546).

Fol. 2 v°, 3. Composition tenant une double page représentant un roi assis et mangeant dans un jardin; ses serviteurs l'entourent. C'est sans doute le souverain pour qui fut exécuté cet exemplaire.
— 3 v° 4. Pages ornées d'enluminures en or et couleur.
— 14 v°. Titre orné.
— 16 v°. Gayomert entouré des premiers êtres; on y voit un lion, un renard, un tigre, un ours et des gazelles.
— 26. Féridoun dans un jardin entouré de ses serviteurs.
— 43. Roudabeh dans l'appartement des femmes tend une coupe à Zâl. On lit sur la porte du palais en caractères très fins : « Que ce palais soit toujours ouvert au bonheur. »
— 54. Roustem assomme l'éléphant blanc d'un coup de la massue à tête de bœuf.
— 59. Le roi Nauder sur le trône.
— 66. Roustem enlève d'une main Afrasiab de sa selle.
— 70 v°. Un lion attaque Rakhsh, le cheval de Roustem, durant son sommeil; le cheval le tue.
— 72. Roustem tue un dragon gigantesque.
— 72 v°. Roustem tue une magicienne.
— 73. Roustem fait prisonnier Aulad avec son lasso.
— 74. Roustem combat les démons et tue le div Arzeng.
— 74 v°. Roustem entre dans la caverne où sont enchaînés Kai-Kaous et ses pehlevans.

Fol. 75. Roustem tue le div blanc; Aulad est enchaîné à un arbre.
— 85. Roustem tue Alkaous.
— 89 v°. Roustem jette Tous à terre; les deux héros sont montés à cheval.
— 94. Entretien de Roustem et de Kai-Kaous.
— 96. Sohrab est mis à mort par Roustem.
— 104. Syavoush accusé d'inceste par sa belle-mère Soudabeh passe dans le feu pour se justifier.
— 132. Gîv, Gouderz et Banoûgoushasp.
— 140 v°. Kai-Khosrav offre un festin à Roustem et à ses grands.
— 154 v°. Bataille entre les Iraniens et les Turcs; l'étendard de Kaveh et un autre étendard portent des inscriptions arabes.
— 162 v°. Combat dans la montagne entre Rahham et un magicien turc nommé Bazour qui répandait ses maléfices sur les Iraniens.
— 171. Combat entre deux guerriers.
— 175. Roustem fait prisonnier Kâmoûs et l'amène au camp des Iraniens.
— 181. Roustem enlève Shankoul de sa selle en le frappant d'un coup de lance.
— 183. Le Khakan de la Chine monté sur un éléphant blanc est fait prisonnier par Roustem.
— 190. Combat singulier de Roustem avec Pouladvend.
— 192. Le démon Akvan jette Roustem endormi dans la mer.
— 202. Kai-Khosrav assis sur le trône dans un jardin.
— 206 v°. Scène de combat.
— 216 v°. Hoûmân est tué par Bîjen.
— 227 v°. Combat de Gîv et de Gueroui Zeréh.
— 241 v°. Kai-Khosrav tue Shideh, fils d'Afrasyab, roi du Touran. Cette miniature n'est pas terminée.
— 259. Afrasiab est décapité par le roi Kaî-Khosrav.
— 263 v°. Entretien de Kai-Khosrav et de Zâl.
— 272. Goushtasp arrive dans le pays de Roum et tue le loup de Fasikoun.
— 273 v°. Gushtasp tue un dragon.
— 290 v°. Mort du roi Lohrasp.
— 297 v°. Isfendiar tue l'oiseau légendaire nommé Simourgh; on voit la cabane roulante dans laquelle Isfendiar s'était enfermé.

Fol. 302. Isfendiar enlève Kehrem de sa selle.
— 308 v°. Rencontre d'Isfendiar et de Roustem sur les bords du Helmend; les deux princes ne sont pas vêtus comme d'habitude.
— 318 v°. Combat de Roustem et d'Isfendiar qui est atteint d'une flèche dans l'œil.
— 323 v°. Mort de Roustem qui tombe dans une fosse où son cheval Rakhsh reste empalé.
— 337 v°. Iskender (Alexandre le Grand) assis sur un trône dicte à un scribe une lettre pour Dilârâî, mère de Roushenek.
— 343 v°. Lutte entre Iskender et le roi indou Foûr (Porus) qui est tué.
— 352. Iskender voit l'ange Asrafil.
— 363. Femmes filant dans un jardin.
— 380 v°. Le Kaisar de Roum est amené prisonnier devant Shapour à cheval.
— 385 v°. Bahram Goûr chassant, il est monté sur un chameau; dans le fond on voit Azadèh à cheval jouant du luth.
— 393 v°. Bahram Goûr tue des lions.
— 404 v°. Bahram Goûr tue un dragon.
— 407. Bataille entre les Iraniens et les troupes du Khaqan.
— 412. Lutte de deux hommes en présence de Bahram Goûr.
— 414 v°. Bahram Goûr assis sur le trône écoute la lecture d'une lettre ; soldats.
— 421 v°. Bataille entre Sharfarâî et Khoshnavaz; ce dernier s'enfuit.
— 436 v°. Noush-Zâd est tué.
— 459 v°. Cavaliers en tenue de combat.
— 477 v°. Entretien d'Hormouzd assis sur le trône et de Mihran Sitad ; serviteurs portant des sabres.
— 482. Saveh Shah est tué par Bahrâm Tchoubineh.
— 487 v°. Bahram Tchoubineh arrive devant un tombeau en ruines.
— 498 v°. Combat entre Bahram Tchoubineh et Khosrav Perviz.
— 507. Khosrav Perviz escalade un rocher pour échapper à Bahram Tchoubineh.
— 517. Bahram Tchoubineh tue le lion monstrueux Keppi.
— 530. Le musicien Barbud caché dans un cyprès joue de la guitare ; Khosrav Pervîz l'écoute ; scène de nuit.

Fol. 539 v°. Khosrav Perviz est assassiné par Mihir-Hormuzd.
— 558. Djemshîd assis sur le trône dans un jardin; on y voit entre autres personnages des joueurs d'instruments de musique, deux anges et un démon.
— 566 v°. Zohak est amené devant Féridoun; le roi est assis sur le trône entouré de gens de sa cour.

Ces deux dernières miniatures sont d'une exécution très supérieure à celle des précédentes; elles font d'ailleurs partie d'un second ouvrage qui a élé relié avec le premier.

Supplément Persan 490. — Le « Livre des Rois » de Ferdousi sans préface. Très bel exemplaire de luxe daté de 1012 (1598).

Fol. 1 v°. Le Prophète assis sur un trône, la tête entourée de la flamme prophétique, divers animaux et génies; un homme écrit devant lui.
— 2. Salomon assis sur le trône est servi par des houris. Dans le fond on voit trois démons.
— 2 v°, 3. Pages richement enluminées.
— 5 v°. Gayomert et divers personnages.
— 13. Féridoun frappe Zohâk de la massue à tête de bœuf devant les deux filles de Djemshid.
— 18. Irîj est tué d'un coup de chaise par Tour aidé de son frère Salm.
— 37. Zal et Roudabeh assis sur un tapis dans une chambre dont les murs sont décorés.
— 44 v°. Nauder est tué par Afrasyâb.
— 48 v°. Bataille entre Roustem et Afrasiab; les Iraniens portent l'étendard de Kaveh.
— 55. Roustem tue le démon blanc.
— 62. Kai-Kaous tente d'escalader le ciel sur un trône enlevé par des aigles.
— 64 v°. Bataille entre Roustem et Alkaous.
— 73 v°. Sohrab est tué par Roustem.
— 80 v°. Syavoush accusé d'inceste par Soudabeh traverse le feu pour prouver son innocence.
— 90. Syavoush et Firengîs, fille d'Afrasiab.
— 98 v°. Syavoush est égorgé par ordre d'Afrasiab.
— 105 v°. Roustem tue Pilsem.

Fol. 111. Giv, Kai-Khosrav et Firengîs traversent le Djihoûn.
— 123. Combat de Bijen fils de Giv contre Faroud; divers cavaliers montant des chevaux caparaçonnés.
— 132 v°. Combat de Bijen et de Giv contre Faroud.
— 142. Roustem tue Ashkebous à coups de flèche.
— 150. Le Khaqan de la Chine est enchaîné par Roustem.
— 157 v°. Le démon Akvân jette Roustem endormi dans l'océan.
— 170. Roustem tire Bijen de la fosse où l'avait fait jeter Afrasiab.
— 179. Houman est tué par Bîjen.
— 189 v°. Pîrân est tué par Gouderz.
— 200 v°. Shîdeh est tué par le roi Kaî-Khosrav.
— 215 v°. Afrasyab est mis à mort par Kaî-Khosrav.
— 225 v°. Kitaboûn, fille du Kaisar de Roum, choisit Gushtasp pour époux.
— 243 v. Isfendiar lutte contre l'armée des Touraniens.
— 246. Isfendiar tue un dragon.
— 260. Lutte d'Isfendiar et de Roustem.
— 268. Roustem tue Sheghad et meurt. Son cheval Rakhsh reste empalé dans la fosse où il était tombé.
— 279. Dara (Darius) assassiné par ses destours communique à Iskender (Alexandre) ses dernières volontés. Les meurtriers sont enchaînés au premier plan.
— 290 v°. Iskender en ambassade auprès de la reine Keidafeh.
— 299 v°. Ardeshir Babekân fait mettre à mort Ardavân.
— 315. Bataille entre Shapoûr et les Roumis.
— 320. Bahram Goûr chassant l'onagre; Azādeh à cheval joue de la harpe.
— 324 v°. Bahram Gour tue deux lions; plusieurs personnages le regardent.
— 338. Combat de Bahram avec le Khaqan de la Chine.
— 353 v°. L'imposteur Mazdak est pendu par ordre d'Anoushîrvân et criblé de flèches.
— 359 v°. Combat de l'armée d'Anoushîrvân avec les Roumis.
— 363 v°. Buzurdjmihir et Anoushîrvân passent l'inspection des femmes du harem et découvrent qu'il y a un jeune homme caché parmi elles.
— 374. Anoûshirvân reçoit la fille du Khâqan de la Chine.

Fol. 378 v. Anoushîrvân reçoit un échiquier du roi de l'Inde. Deux indous à la figure bronzée le lui présentent.

— 392 v°. Présent envoyé par le Kaisar de Roum à Anoushîr vân.

— 407. Bahrâm Tchoubineh vient devant Hormuzd.

— 411. Bahrâm tue Saveh Shah.

— 418. Lutte entre l'armée de Khosrav Perviz et celle de Bahram.

— 428. Lutte entre Khosrav Perviz et Bahram Tchoubineh.

— 442. Khosrav Perviz rencontre Shirîn.

— 456 v°. Shirîn se tue auprès du cercueil de Khosrav Perviz.

— 466 v°. Le roi Yezdegerd est assassiné par un meunier.

— 469 v°-470. Miniatures tenant toute la page, la première représente un bain, l'autre des derviches tournant autour d'un arbre.

Supplément Persan 491. — Le « Livre des Rois », exemplaire de luxe daté de 1024 (1615).

Fol. 9 v°. Zohâk assis sur le trône; devant lui se trouvent plusieurs personnages assis et debout dans une salle.

— 15 v°. Assassinat d'Irij par ses deux frères Salm et Touj; tente et pavillon, soldats, arbres.

— 22 v°. Zal s'introduit auprès de Roudabeh en escaladant sa maison. Roudabeh avec deux suivantes est sur la terrasse; jardin avec arbres.

— 36. Lutte entre l'armée des Iraniens et l'armée des Turcs, Roustem tue Alkous d'un coup de sabre; cavaliers armés, portant des étendards et montés sur des chevaux caparaçonnés.

— 38 v°. Sohrab est blessé à mort par Roustem; cavaliers, arbres.

— 43. Syavoush accusé d'inceste par sa belle-mère Soudabeh passe à cheval dans le feu. Des gens regardent. Kai-Kaoûs est à cheval, Soudabeh à la fenêtre de sa maison.

— 54. Afrasyâb assis sur le trône, sous un dais, fait égorger Syavoush devant lui; soldats et autres personnages.

— 61. Afrasyâb assis sur le trône sous un dais, fait égorger, Syavoush par Gueroûi; des soldats et d'autres personnages regardent.

Fol. 68. Kai Khosrav, sa mère Firengis et Giv traversent à cheval le Djihoûn. Afrāsiāb et son armée arrivent sur le bord du fleuve; cavaliers, fantassins, étendards.

— 75 v°. Firoud, le bras tranché, est étendu sur un trône, dans une grande salle; sa mère Djerireh et ses esclaves s'arrachent les cheveux.

— 88. Roustem à pied tue Ashkeboûs d'une flèche dans la poitrine après lui avoir tué son cheval. Soldats, trompettes, porte-étendards, arbres.

— 93 v°. Roustem monté sur Rakhsh lance son lasso au cou du Khaqan de la Chine monté sur un éléphant et le jette à terre. Cavaliers, étendards, trompettes.

98 v°. Le div Akvan enlève Roustem endormi et le jette dans la mer; femmes nageant; poissons; arbres au bord de la mer.

— 106 v°. Roustem tire Bijen du puits où il est enfermé; guerriers et jeune femme regardant; arbres.

— 118. Combat de Ferîbourz, fils de Kai-Kaous contre Kelbād, tous les deux sont à cheval et armés d'arcs; des soldats les regardent.

— 118 v°. Syāmak étendu à terre est tué par Gourazeh à cheval et armé d'une lance; des soldats armés regardent cette scène.

— 119. Combat de Bijen et de Roûîn. Tous les deux sont à cheval. Bijen fracasse la tête de Rouin d'un coup de massue. Soldats armés; étendards, drapeaux.

— 119 v°. Zengueh, fils de Shaveran et Aukhast à cheval combattent à coup de massue; des soldats les regardent.

— 120. Barteh fend d'un coup de sabre la tête de Kehrem. Tous deux sont à cheval; des soldats les regardent.

— 120 v°. Pirān se sauve devant Gouderz et se réfugie dans les rochers; des soldats les regardent; drapeaux.

— 125 v°. Kai-Khosrav tue Shideh, fils d'Afrasiab, d'un coup de poignard; l'interprète de Shideh est à côté de lui; des soldats regardent cette scène; trompettes, étendards.

— 133. Kai-Khosrav tranche la tête à Afrasyāb sous un dais. Roustem se tient à côté de lui; autres personnages; armes, chevaux.

— 147 v° Isfendiar tue Bidirefsh d'un coup de lance; cavaliers iraniens et turcs.

Fol. 151. Lutte entre Lohrāsp et l'armée des Turcs commandée par Ardjāsp; Lohrasp est tué; cavaliers, soldats, forteresse de Balkh.

— 157. Lutte entre Ardjāsp et Isfendiar; Ardjâsp est tué; cavaliers armés d'arcs, de sabres; palais.

— 166. Combat entre Roustem et Isfendiâr, tous deux sont à cheval. Roustem frappe Isfendiâr d'une flèche dans l'œil; cavaliers, étendards, trompettes.

— 169. Roustem tue Sheghad d'une flèche dans la poitrine. Son cheval Rakhsh est empalé au fond du puits sur des lances.

— 173 v°. Iskender en pélerinage à la Kaaba. Autres personnages.

— 182 v°. Ardeshir à cheval avec une escorte fait pendre Heftvâd et Shahouï, son fils aîné, à un gibet. On voit dans le fond les murailles de la ville de Koudjaran; soldats.

— 195 v°. Bahram Goûr place sa couronne sur le trône entre deux lions qu'il tue pour aller la chercher. Jardin avec arbres.

— 218 v°. Râm Berzin tue Noûshzâd; cavaliers armés d'arcs et de sabres. Soldats avec étendards et trompettes.

— 231 v°. Bataille entre les armées de Gau et de Talhand; ce dernier meurt sur le dos de son cheval (ceci est contraire au texte où il est dit qu'il était monté sur un éléphant); cavaliers avec drapeaux et trompettes.

— 260 v°. Bahram Tchoubineh tue le lion Keppi d'un coup de flèche; cet animal lance des flammes par la gueule. Arbres et rochers; des soldats regardent cette scène.

— 269 v°. Khosrav Perviz se tient avec une favorite sous un dais dans un jardin; devant lui sont plusieurs musiciennes. Le musicien Barbed monté dans les branches d'un arbre joue du luth.

— 273 v°. Khosrav Parviz et Shîrîn couchés ensemble; Shirouïeh assassine Khosrav.

— 278 v°. Yezdegerd réfugié dans le moulin du meunier Khosrav.

Supplément Persan 492. — « Livre des Rois » de Ferdousi sans préface.

Les miniatures qui se trouvent à la fin de ce volume ont été ajoutées après coup, et elles ne font pas partie de l'ouvrage

primitif; l'exécution en est d'ailleurs médiocre et elles sont d'origine indienne. Comme elles ne sont pas accompagnées du texte leur identification est quelquefois douteuse; elles paraissent du xviii° siècle.

Fol. 517 v°. Gouderz blessé, dans les rochers, perce Pirân d'un javelot qui lui traverse le corps; chevaux.

— 518 v°. Kai-Kaous se fait enlever par quatre aigles sur un trône pour escalader le ciel.

— 519 v°. Roustem à pied tue Ashkeboûs d'une flèche dans la poitrine après avoir blessé son cheval. Plaine avec des arbres et des fleurs; soldats avec des étendards.

— 520 v°. Gayomart assis sur une peau de tigre; autres personnages, animaux féroces et domestiques. Arbres et fleurs.

— 521 v°. Syavoush et Firengis assis sur le même trône sous un arbre dans un jardin; musiciennes, domestiques.

— 522 v°. Lutte entre deux cavaliers descendus de cheval dont l'un est étendu à terre. Soldats avec étendards; chevaux, arbres et fleurs.

— 523 v°. Roi sur le trône dans un jardin avec des domestiques et des soldats; arbre.

— 524 v°. Un jardin planté d'arbres, avec quatre personnages, dont deux sont debout et deux accroupis.

— 525 v°. Roustem retire Bijen du puits où il est enfermé et enchaîné; plusieurs hommes et une femme le regardent.

— 526 v°. Le roi de Perse assis sur le trône dans un jardin. Devant lui se trouvent quelques personnages agenouillés.

— 527 v°. Lutte de Roustem à cheval et du démon noir, au pied d'une montagne; un soldat regarde cette lutte.

— 528 v°. Kai-Khosrav décapite lui-même Afrasyâb; trône à côté d'un arbre, plusieurs personnes regardent l'exécution.

— 529 v°. Combat de Roustem et de Kamoûs; soldats, trompettes, arbres.

— 530 v°. Roustem jette son lasso autour du cou du Khaqân de la Chine, monté sur un éléphant et l'entraîne; soldats, cavaliers, trompettes, étendards, arbres.

Fol. 531 v°. Combat de trois cavaliers montés sur des chevaux caparaçonnés. Soldats avec étendard; arbres et fleurs.
— 532 v°. Roustem est jeté dans la mer par le div Akvân ; poissons, arbres, nuages.
— 533 v°. Combat de Roustem et de Sohrâb; Roustem plonge son poignard dans la poitrine de Sohrâb; cavaliers avec drapeaux, arbre.
— 534 v°. Combat de Roustem avec un cavalier de l'armée des Turcs; chevaux caparaçonnés, etc.
— 535 v°. Les trois filles du roi du Yémen, Sarv, montées sur le dos d'un éléphant. Hommes avec trompettes; palais, jardin avec fleurs et arbres.

Supplément Persan 493. — « Livre des Rois » daté de l'an de l'hégire 844 (1441). L'exécution des miniatures est assez bonne, mais beaucoup d'entre elles sont fort endommagées; les costumes sont mongols.

Fol. 1 v°, 2. Encadrements en or et en couleurs.
— 9 v°. Zohak sur le trône; jeune femme; autres personnages,
— 26. Minoutchehr tue Selm ; ils sont tous les deux à cheval; des fantassins les regardent.
— 51 v°. Nauder est assis sur le trône sous un arbre, il est entouré des grands personnages de sa cour; flacons et plats.
— 73 v°. Kai Kaoûs assis sur le trône dans une salle de son palais; il est entouré des grands de l'empire.
— 89. Roustem vient de tuer Sohrab; chevaux, soldats.
— 98. Syavoush accusé d'inceste par sa belle-mère Soudabeh passe dans le feu pour prouver son innocence ; maison persane.
— 118 v°. Syavoush est égorgé par ordre d'Afrasiab; un homme reçoit son sang dans un bassin ; chevaux, arbres.
— 156. Lutte entre Toûs et Houmân; cavaliers armés de lances, d'arcs, de sabres, portant des drapeaux.
— 200 v°. Combat de Roustem et de l'armée iranienne contre les Turcs d'Afrasiab; cavaliers armés d'arcs, de lances, de massues.
— 210 v°. Bijen égorge Houman ; chevaux tenus en main ; étendard, soldats.

Fol. 221 v°. Feribourz fend Kelbad d'un coup de hache; tous les deux sont à cheval.

— 222. Giv, fils de Gouderz, lie les mains de Gerouï-Zeréh; deux chevaux, soldats.

— 222. Syamek est tué par Gourazeh; chevaux.

— 222 v°. Zengouleh est percé d'une flèche par Fourouhil; tous les deux sont à cheval.

— 223. Rahhâm traverse Barman d'un coup de lance; tous les deux sont à cheval. — Bijen, fils de Giv, écrase la tête de Roûïn d'un coup de massue; tous les deux sont à cheval.

— 223 v°. Hadjîr, fils de Gouderz, fend la tête de Sipahram d'un coup de sabre; soldats et drapeaux.

— 224. Zangeh, fils de Shavarân, jette Aukhast à terre et le perce d'un coup de lance; tous les deux sont à cheval.

— 224 v°. Gourgîn tue Andarimân d'un coup de flèche; tous les deux sont à cheval.

— 224 v°. Kehrem est tué par Barteh d'un coup de sabre sur la tête.

— 225 v°. Pirân se sauve dans la montagne devant Gouderz, celui-ci le poursuit et le tue. Rochers, soldats.

— 239 v°. Kai-Khosrav tue Shīdeh, fils d'Afrasiab, en le jetant à terre; cheval tenu en laisse.

— 246 v°. L'armée de Kai-Khosrav assiège une citadelle.

— 258. Afrasiab est décapité par ordre de Kai-Khosrav; le roi de Perse est assis sur le trône.

— 272 v°. Gushtasp à cheval tue un dragon.

— 287 v°. Isfendiar enfermé dans une cage roulante tue le Simourgh.

— 288. Isfendiar met à mort une vieille sorcière qu'il tient par une chaîne; cheval.

— 289. Isfendiar dans une cage roulante tue un Simourg.

— 289 v°. Isfendiar monté sur son cheval tue deux lions.

— 290. Isfendiar monté à cheval tue deux loups.

— 317. Combat de Roustem et d'Isfendiar, tous les deux sont à cheval. Isfendiar est tué d'une flèche dans l'œil.

— 322. Roustem et son cheval Rakhsh tombent dans un puits où ils s'enferrent, Roustem tue Sheghâd avant de mourir.

Fol. 341 v°. Iskender tue Foùr (Porus) d'un coup de sabre; tous les deux sont à cheval; drapeaux et soldats.

— 342. Iskender en pèlerinage à la Kaaba; autres personnages.

— 351. Iskender à cheval, surveille la construction du mur de Djoûdj et Madjoûdj; forge et soufflets.

— 363 v°. Ardeshir Babekân met à mort le ver d'Heftvad en lui versant de l'étain fondu dans la bouche. Homme attisant un feu.

— 380 v°. Shâpoûr assis sur le trône fait couper le nez et les oreilles au Kaisar de Roûm et le fait enchaîner.

— 386. Bahrâm Goûr à la chasse, monté sur un chameau; il tue la joueuse de luth Azâdeh.

— 412. Bahrâm Goûr à la cour du roi indou Shengil; il terrasse un des lutteurs du roi; Shengil est assis sur le trône.

— 414 v°. Bahram Goûr tue un dragon.

— 427. Kai-Kobad fait supplicier les partisans de Mazdek; hommes pendus, hommes enterrés jusqu'à la ceinture; archers.

438 v°. Khosrav Anoushīrvân assis sous un arbre; devant lui se tiennent plusieurs femmes.

— 456. Buzurdjmihr arrangeant les pièces de l'échiquier envoyé par le radjah de l'Inde à Khosrav Anoushirvan; ce dernier est assis sur le trône.

— 457. Buzurdjmihr joue au jeu de nard; il explique ce jeu à un jeune homme assis devant lui; domestique portant un plat.

— 462 v°. Lutte entre l'armée de Gav et celle de Talhand; ce dernier est monté sur un éléphant. Bataille entre deux cavaliers.

— 484 v°. Lutte entre l'armée de Bahram Tchoubineh et celle de Saveh Shah; cavaliers; hommes montés sur des éléphants; étendards.

— 485. Bahrâm Tchoubineh tue d'un coup de flèche Saveh Shah; étendards et soldats.

— 511. Gustehem adresse la parole à la statue de jeune femme que le Kaisar de Roum avait fait exécuter pour tromper les Iraniens.

— 514. Bahram Tchoubineh tue le Roumi Koût. Tous deux sont à cheval; étendards.

Fol. 520 v°. Bahram Tchoubineh tue d'un coup de flèche Mekatoureh ; tous deux sont à cheval.

— 521 v°. Bahram Tchoubineh à cheval tue d'un coup de sabre le lion Keppi qui est représenté sous forme d'un dragon.

— 534 v°. Khosrav Pervîz sur le trône ; devant lui le musicien Barbed; jeune homme tendant une coupe au roi; jardin avec arbres.

— 549 v°. Roustem, général de l'armée de Yezdegerd, est tué par l'arabe Saad ibn Wakkâs.

Supplément Persan 494. — « Livre des Rois » de Ferdousi, exemplaire de luxe en bon talik, daté de 848 (1445).

Fol. 1 v° 2. Pages enluminées en or et en couleur avec inscription en coufique.

— 14 v°. Zohak enchaîné; Féridoun assis sur le trône avec les deux filles de Djemshid, Chahrinaz et Arnavaz; il tient à la main une massue à tête de bœuf. Intérieur de palais.

— 30 v°. Lutte entre des cavaliers iraniens et touraniens dans une plaine.

— 74 v°. Roustem tue un dragon; arbres et fleurs.

— 78. Roustem tue le div blanc dans une caverne; homme enchaîné à un arbre; le cheval Rakhsh.

— 88. Kaî Kâous se fait transporter au ciel sur un trône enlevé par des aigles. Hommes et démons le regardant, anges dans le ciel représentés par des houris musulmanes.

— 134 v°. Syavoush est égorgé par ordre d'Afrasiab; un homme reçoit son sang dans un bassin; chevaux, arbres.

— 173 v°. Bataille entre les cavaliers iraniens et touraniens armés de sabres, d'arcs, etc. Plaine avec arbre et fleurs.

— 198 v°. Roustem fait prisonnier Kâmoûs et l'enchaîne; cavaliers dont l'un porte un grand parasol, un autre tient un étendard.

— 207. Roustem monté sur Rakhsh et tenant une massue à tête de bœuf foule Sâveh aux pieds de son cheval; soldats regardant la scène; prairie avec arbre et fleurs.

— 215 v°. Roustem tue Pouladvend devant ses soldats; chevaux, prairie avec arbre et fleurs.

Fol. 252. Bijen égorge Hoûman; des soldats regardent; chevaux, rochers et fleurs.
— 266. Gîv monté à cheval emmène Gerouî-Zereh prisonnier; arbre et fleurs.
— 284. Mort de Shideh tué par Giv; chevaux tenus en bride, cavaliers regardant; arbre et fleurs.
— 307 v°. Kaî Khosrav décapite Afrasiab; le frère d'Afrasiab est enchaîné devant lui; tente avec divers personnages à côté d'un ruisseau; arbre, fleurs.
— 435. Iskender à cheval devant Bâbel; on porte un parasol sur sa tête; trois soldats armés de massues lui amènent un démon.
— 463 v°. Sapor sur le trône, l'arabe Taîr décapité devant lui, intérieur de palais.
— 467 v°. Sapor sur le trône, on lui amène le Kaisar de Roum enchaîné.

Supplément Persan 499. — Le « Livre de Barzoû, » poème épique dont le héros, Barzou, est le fils de Sohrâb, fils de Roustem. Miniatures de style indien, d'une exécution assez bonne du XVIII[e] siècle.

Fol. 5. Sohrâb est tué par Roustem; des soldats regardent, chevaux.
— 11. Afrasiâb sur le trône, Barzoû devant lui, musicien, serviteurs, etc.
— 24 v°. Farâmourz fait Barzoû prisonnier; tous les deux sont à cheval, soldats avec trompettes et étendards.
— 34. Lutte de Roustem et de Barzou; des soldats regardent, chevaux.
— 51 v°. Barzoû tue Pilsem d'un coup de sabre; soldats avec trompettes, prairie avec cours d'eau.
— 55v°. Barzou tire une flèche contre Afrasiâb; tous deux sont à cheval dans une plaine. Des soldats regardent.
— 68. Lâhoût assis sous sa tente, sur un tapis; derrière lui un domestique tient un flacon. Devant lui plusieurs hommes armés, dont un assis, nommé Kazaltâ.
— 71 v°. La citadelle où s'est refugié Lâhoût est assiégée par les troupes de Barzou. Soldats armés de flèches; Barzou est armé d'une masse d'armes et d'un bouclier.

Fol. 78. Combat corps à corps entre Barzoù et Feramoùrz dans une plaine. Zal et Roustem assis sur deux trônes contemplent la lutte; soldats, domestique portant un flacon.

— 81. Barzoû coupe la tête au démon rouge Sarkhhâb; deux autres démons; des soldats regardent la lutte. Pavillon.

— 92. Roustam et Zar, ils sont assis dans une prairie traversée par un ruisseau; un homme enfermé fait cuire une pièce de viande au-dessus d'un feu. Deux chevaux dont Rakhsh, le cheval de Roustem.

— 98. L'armée de Kai Khosrav et l'armée des démons; démon monté sur un animal fantastique.

(*A suivre.*) E. Blochet.

DES FRANÇAIS

QUI ONT ÉCRIT EN ITALIEN

AU XVI[e] SIÈCLE

(Suite.)

V. — NICOLAS RAINCE.

Jean de Maumont avait longtemps suivi la carrière diplomatique ; c'est encore d'un diplomate que nous devons parler maintenant. Il s'agit de Nicolas Raince, qui fut pendant longtemps secrétaire de l'ambassade de France à Rome.

Nicolas se qualifie lui-même de Parisien ; mais, s'il était né à Paris, n'avait-il aucune attache avec l'Italie ? C'est ce qu'on est amené à se demander. Le nom de Raince n'apparaît guère au commencement du XVI[e] siècle que comme la transcription d'un nom italien.

Le médecin milanais Bernardino Rincio, qui nous a laissé deux curieux ouvrages sur les fêtes données à Paris en 1518 lorsque le dauphin François fut fiancé à Marie d'Angleterre, s'appelait en français Rince[1].

Un personnage nommé Ranzo, qui paraît avoir été au service de la France dans l'Italie du nord, de 1526 à 1530, porte en français les noms de Ranze[2] ou Raince[3].

---

1. Nous parlons ailleurs de Bernardino et de ses deux ouvrages.
2. Biblioth. nat., ms. fr. 3044, fol. 32.
3. Ms. fr. 3043, fol. 16. Cf. fol. 18. (RANCO). Ce doit être Jeronimo Ranzo. Cf. mss. fr. 2988, fol 1 et 9 ; 3019, fol. 73.

Renzo (autrement dit Lorenzo) da Ceri est appelé en français Rance[1] ou Rence.

Un homme d'armes de la compagnie du même Renzo, Bénédict Raince (Benedetto Renzo) est cité en 1534 et 1535[2].

Il se pourrait donc que Nicolas fût le fils d'un Italien établi à Paris, et ce qui nous porterait à le croire, c'est l'insistance même avec laquelle il rappelle sa ville natale; mais cette hypothèse, lors même qu'elle serait confirmée, n'aurait que peu d'importance, lui-même s'étant toujours considéré comme Français et parlant du français comme de sa langue maternelle.

Nicolas Raince était entré dans les ordres ecclésiastiques; il devint protonotaire apostolique quand il fut nommé secrétaire de l'ambassade de France à Rome, et fut, à ce titre, spécialement chargé des affaires religieuses ressortissant au Saint-Siège. Il paraît être arrivé à Rome vers la fin de l'année 1523. Nous possédons du moins une lettre de lui à l'amiral de Bonnivet en date du 8 janvier 1524. Dès lors Raince ne quitte plus l'Italie; c'est à peine même s'il s'éloigne de Rome. Sa correspondance peut être citée comme un modèle de régularité[3]. Tantôt alors c'est au roi qu'il adresse ses dépêches, tantôt au grand maître Anne de Montmorency, rarement à d'autres.

Après le sac de Rome, Nicolas suit la cour pontificale à Orvieto. Le pape, touché sans doute de son attachement, lui donne, le mercredi des cendres (26 février) de l'année 1528, l'abbaye bénédictine de Notre-Dame de Cavour, près de Turin, abbaye dont le revenu est évalué à 700 ou 800 écus par an[4]. Raince prévoit que la bonne volonté du souverain pontife restera inefficace, et que les agents du duc de Savoie à Rome l'empêcheront de prendre possession du bénéfice qui lui est conféré, ainsi, du reste, qu'ils en annoncent l'intention. Il invoque l'intercession du grand maître

1. Le Roux de Lincy, *Recueil de chants historiques français*, II, p. 96. — L'auteur d'un journal du sac de Rome, Jean Cave, appelle Renzo Rainceus, et le confond avec notre Nicolas Raince. Voy. Léon Dorez, *Le Sac de Rome*, extr. des *Mélanges d'archéologie et d'histoire publiés par l'École française de Rome*, t. XVI (1896), pp. 32, 37, 39, 42, etc.

2. *Catal. des actes de François Ier*, III, n° 7579.

3. Les recueils manuscrits de la Bibliothèque nationale et les archives de Chantilly possèdent de nombreuses lettres de Raince. La liste que nous en avons dressée par ordre chronologique comprend environ 180 nos.

4. Lettre de Raince au grand-maître, en date d'Orvieto, le 29 février 1528. (Biblioth. nat., ms. fr. 3009, fol. 7.)

pour faire valoir ses droits; mais, ou Montmorency n'intervint pas, ou ses demandes furent vaines : Raince ne figure pas dans la liste des abbés de Cavour[1].

D'Orvieto, le secrétaire français se rendit avec Clément VII à Viterbe, d'où il regagna Rome, au mois d'octobre 1528. Il y reprit sa correspondance avec plus d'activité que jamais. Il lui fallut cependant attendre plusieurs années encore les avantages personnels qu'il ne cessait d'espérer. En 1533, il était titulaire d'une pension de 1 200 livres[2]; la même somme lui était allouée en 1533[3]. Dans le courant de l'année 1533, il reçut enfin les abbayes de Saint-Calais, dans le diocèse du Mans, et de Saint-Acheul dans le diocèse d'Amiens[4]. Ces deux bénéfices furent tout ce que Raince put obtenir d'Anne de Montmorency. Déjà le puissant ministre commençait à le considérer comme suspect.

Nicolas avait inconsciemment excité la colère du grand-maître dans le courant de l'année 1532, en lui rapportant ce qu'on disait en Italie des projets d'Andrea Doria. Montmorency, qui n'avait pas eu l'adresse de retenir l'amiral dans le service du roi, n'admettait pas qu'on pût lui rappeler sa faute, ou s'inquiéter des menaces du Gênois rebelle[5]. Ses dispositions à l'égard de Raince furent rendues plus mauvaises encore par les dépêches que celui-ci lui adressa au commencement de l'année 1534 en lui représentant la Cour de Rome comme favorable au divorce de Henri VIII, et cela peu de jours avant que le pape rejetât définitivement la demande du roi[6]. Dès lors, la situation du secrétaire devint des plus difficiles.

Raince, qui n'avait pas quitté son poste depuis qu'il y avait été nommé, s'était peu à peu créé de grandes relations dans le monde pontifical. Sa connaissance approfondie des choses romaines,

---

1. D'après Franc. Agost. Della Chiesa, ou ab Ecclesia (*S. R. E. cardinalium, archiepiscoporum, episcoporum et abbatum pedemontanae regionis Chronologia historica;* Aug. Taurinornm, 1645, pp. 217-218), l'abbaye de Cavour fut donnée en 1520 à François de Chivron, Savoyard, aumônier du duc Charles. François eut pour successeur, en 1530, Estienne de Mauriac, également Savoyard. (Communication de M. C. Frati.)

2. *Catal. des actes de François I*[er], II, n° 3973.

3. *Ibid.*, II n[os] 6330, 6331.

4. *Gallia christiana,* XIV, 452 ; X, 1327.

5. Decrue, *Anne de Montmorency à la Cour, aux armées et au Conseil du roi François I*[er], 1885, p. 187.

6. Decrue, *loc. cit.* p. 219.

tout en faisant de lui un agent des plus précieux, ne laissait pas que d'inspirer de l'ombrage aux ambassadeurs qui se succédaient presque d'année en année. On pouvait craindre qu'il n'aspirât au premier rang, laissant tout au plus un vain titre au chef de la mission. Cette défiance se reflète en 1535, dans la correspondance du cardinal Jean Du Bellay avec Anne de Montmorency. Le grand maître prend le parti d'intercepter les lettres de Raince avant de se décider à lui enlever sa place [1]. Il lui avait déjà, en fait, supprimé sa pension [2].

Combien d'agents français de tout ordre Nicolas n'avait-il pas vus arriver à Rome depuis qu'il y était établi ! Nous avons eu la curiosité d'en dresser une liste qui n'est probablement pas complète :

Alberto Pio, comte de Carpi, ambassadeur, 1525-1528.

Gaspardo Sormano, chargé d'une mission spéciale, 1525.

Lorenzo Toscano, id., 1526.

Guillaume Du Bellay, sieur de Langey, ambassadeur, fin de 1526.

Giovanni Stafileo, évêque de Sebenico, ambassadeur intérimaire, mars 1528 [3].

François de La Tour d'Auvergne, vicomte de Turenne, ambassadeur, avril 1528-1529.

Gio. Gioacchino da Passano, seigneur de Vaux, chargé d'une mission spéciale auprès des cours d'Italie, est à Rome en novembre 1528.

Gabriel de Gramont, évêque de Tarbes, ambassadeur, septembre 1529-1530.

Francesco di Noceto, comte de Pontremoli, dit l'écuyer Francisque, chargé d'une mission spéciale, 1530.

Jean Stuart, duc d'Albany, ambassadeur, novembre 1530-mai 1531.

---

1. Decrue, *loc. cit.*, p. 238.

2. Raince dit dans une lettre au cardinal Du Bellay, en date du 20 mars 1536, qu'on lui doit deux ans de pension; que l'abbaye de Saint-Calais ne lui rapporte que 400 l. t., et l'abbaye d'Amiens (Saint-Acheul), jamais rien. (*Biblioth. nat.*, ms. Dupuy 265, fol. 319.)

3. Joannes Staphyleus (ou Stafileo) était Dalmate. Il était né en 1472 à Trogir (ital. Traù). Son vrai nom paraît avoir été Grozdić. Il mourut à Rome le 22 juillet 1528.

Gabriel de Gramont, cardinal, évêque de Tarbes, ambassadeur, mai 1531-février 1534.

François de Dinteville, évêque d'Auxerre, ambassadeur, juillet 1531.

François de Tournon, cardinal-archevêque de Bourges, ambassadeur, janvier 1533.

Jean Du Bellay, évêque de Paris, ambassadeur, février 1534-1535; cardinal, 1535.

Charles Hémard de Dénonville, évêque de Mâcon, ambassadeur, janvier 1535-1538; cardinal, 1536.

Georges de Selve, évêque de Lavaur, ambassadeur, mai 1537-mai 1538.

Nicolas paraît avoir résigné ses fonctions avant l'arrivée du successeur de Georges de Selve, Louis d'Adhémar, seigneur, puis comte de Grignan, neveu du cardinal de Tournon.

L'ambassade fut quelque temps gérée par Jean de Monluc, qui prit ensuite auprès de Grignan la place du secrétaire révoqué[1].

Le terrible connétable voulait affamer l'homme qui avait eu le malheur de lui déplaire. Non seulement, Raince était privé de sa pension, mais il dut résigner ses deux abbayes. Il se démit de Saint-Acheul en faveur d'un clerc parisien, Claude Martineau, qui fut reconnu par le pape le 27 septembre 1538[2], et de Saint-Calais, en faveur d'un autre Parisien, Nicolas Thibault[3]. En homme qui avait pendant de longues années traité des affaires délicates, et dont l'esprit avait gagné quelque chose de la finesse italienne, il sut, du reste, se ménager certains avantages. Il ne céda ses abbayes, au moins celle de Saint-Calais, qu'en se réservant pendant quelque temps une partie des revenus. Montmorency en fut informé et voulut le priver de cette dernière ressource; mais l'abbé démissionnaire avait eu le talent de prendre ses sûretés.

---

1. Decrue, *Anne de Montmorency à la cour, aux armées et au conseil de François Ier*, 1885, p. 365. — Grignan, écrivant au connétable peu de temps après, s'exprimait ainsi : « Vous asseure que vous n'avés rien perdu au change pour avoir laissé Nicolas Raince. » Voy. Ribier, *Lettres et Mémoires d'estat*, I (1666 in-fol.), p. 251.

2. *Gallia christiana*, X, 1327.

3. La *Gallia christiana* (XIV, 452) ne donne que des renseignements incomplets. Il est à noter qu'un aveu rendu en 1539 pour un héritage dépendant de l'abbaye le fut encore au nom de Raince. En 1542, un aveu fut rendu pour le même héritage au nom de Nicolas Thibault (Archives de la Sarthe, H 1).

Nicole Thibault, procureur général au parlement de Paris[1], père du nouvel abbé de Saint-Calais, nous apprend dans une lettre au connétable, datée de Paris le 15 mars 1539 (n. s.), à quel expédient Raince avait eu recours :

« Monseigneur, Touchant le fait de Raince, je ne puis plus user de la revocation dont vous m'avez rescrit, les choses estans expediées a Rome, comme il vous a pleu me le mander, car, en resignant par Raince a mon fils, un banquier demeurant a Rome s'est obligé audit Raince du payement de sa pension pour trois ans, et je suis avec mon fils et deux marchands de ceste ville de Paris obligé audit banquier de luy payer ladite pension pour lesdits trois ans, tellement que je ne suis, ny mondit fils, debteur dudit Raince, mais dudit banquier, et ledit banquier dudit Raince. Partant, de user de revocation du payement de ladite pension, ce ne seroit a moy, mais audit banquier, qui en est le debteur pour lesdits trois ans. Pour ce, monseigneur, je vous supplie treshumblement m'avoir pour excusé si je n'ay fait ladite revocation, car, si c'estoit chose qui fut a ma puissance, quand la perte du benefice en devroit advenir a mondit fils, encores le voudrois je faire pour l'honneur de vous...[2]. »

Cependant Raince était resté à Rome et ne se gênait pas pour dénoncer l'acte arbitraire du connétable. L'ambassadeur de France le savait, mais, tout en servant les rancunes de Montmorency, il était obligé d'user de ménagements envers un homme qui depuis quinze ans avait été au courant des négociations les plus secrètes.

Grignan dit au connétable de Montmorency, dans une dépêche datée du 13 mars 1539 :

« Monseigneur, Si j'ay un peu excedé de parler des grosses dents de Nicolas Raince, je vous supplie treshumblement m'en vouloir excuser, car j'y ay esté contraint par tant de folies qu'il va preschant par les rues de ceste ville. Falloit il souffrir qu'un tel personnage parle ainsi des affaires du roy, disant qu'ilz sont les plus mal gouvernez du monde? Et quand il parle de vous, il ne vous appelle que « Montmorency, » et dit tant d'autres folies de vous, de monsieur le cardinal de Tournon et de tout plein d'au-

1. Nicole Thibault avait été reçu procureur général en 1533, après le décès de Guillaume Rogier. Il mourut en 1540 et fut remplacé par Noel Bruslart. Voy. *Noms et Surnoms des Advocats et Procureurs generaux du roy au parlement de Paris...* (s. l. n. d. [1587], in-8).

2. Guill. Ribier, *Lettres et Memoires d'estat*, I, (1666), p. 416.

tres qui sont auprès de Sa Majesté, qu'il faudroit une fueille de papier pour les escrire, tellement qu'il m'a contrainct de luy faire dire que, s'il ne se taisoit, je luy ferois donner les estrivieres. Et encores que je n'eusse point volonté d'en faire l'execution, il a en eu si belle peur que, quand il va au palais, il se fait accompagner par les gens du cardinal de Carpy[1]. Il a bien fait de se defaire de son abbaye, car je prends sur ma vie qu'il a mieux merité de porter un chaperon a oreilles et avoir une marotte en la main qu'une mitre et une crosse[3]. »

Le 21 octobre 1539, M. de Grignan parle encore de Raince dans une lettre adressée de Rome au connétable. Le cardinal Trivulzio vient d'avoir l'occasion de s'entretenir de l'ancien secrétaire avec Sa Sainteté :

« Ledit cardinal luy parla de ses affaires et de la mauvaise opinion qu'elle avoit de luy, causée des faux raports qui luy estoient faits, la priant de ne les vouloir croire, ny qu'il eust fait aucun mauvais office. Sur quoy S. S. respondit qu'il luy en avoit esté beaucoup fait, mais qu'elle ne l'avoit creu ny vouloit croire, et tout plein de belles paroles qui luy furent dites. Et après, fit tomber son propos sur Nicolas Raince, disant que c'estoit un cerveau inquieté, qui n'estoit bon que pour aller de porte en porte brouiller et troubler un chascun, et qu'elle s'esbaïssoit du roy qui ne l'ostoit point d'icy, et seroit d'advis ledit cardinal que S. M. escrivist audit Raince de s'en aller devers elle, et, s'il n'obeissoit, en escrire au pape pour le chasser. Pour moy, il me semble qu'il ne merite pas que l'on fasse tant d'estime de luy[2]. »

Malgré les persécutions dont il était victime de la part du connétable, Raince conservait l'estime de ceux qui l'avaient connu en France et en Italie. François de Billon, qui dans *Le Fort inexpugnable de l'honneur du sexe femenin*, nous a laissé un curieux

1. Rodolfo Pio di Carpi, évêque de Faenza, était le neveu du célèbre Alberto Pio. Il avait reçu le chapeau en 1536. Bien qu'il fût abbé de Colombs dans le diocèse de Chartres, et que le roi l'eût même exempté des décimes en 1537 (*Cat. des actes de François I[er]*, III, n° 9289), il était devenu suspect à la cour de France. Il était en mauvais termes avec le cardinal de Mâcon, Hémard de Dénonville, et avec l'évêque de Lavaur, Georges de Selve, qui dirigeaient alors l'ambassade de France, aussi bien qu'avec le cardinal Agostino Trivulzio. Voy. Decrue, *Anne de Montmorency à la cour de François I[er]*, p. 350.

2. Guillaume Ribier, *Lettres et Memoires d'estat*, I (1666), p. 398.

3. Guillaume Ribier, *Lettres et Memoires d'estat*, I, p. 482.

éloge des secrétaires en général et des secrétaires du roi en particulier, raconte sur Nicolas Raince une singulière anecdote :

« En la mesme cité de Rome, et sans parler de semblables vertuz faites par secretaires de France et d'Italye dont on ne fait registre, un autre secretaire parisien surnommé Raince (qui demandoit aux papes des eveschéz pour puis les donner aux Italiens amys de la couronne de son roy) refuza un jour d'un riche seigneur imperial, non pas cinquante escus ny deux mil, mais cinq mil ducats, pour seullement laisser prendre copie des papiers concernans les affaires d'état par luy manyéz en trente ans en Italye, et au moyen de quoy le puissant empereur Charles feit une fois tant d'honneur à la qualité de secretaire que de dire (comme par un froid souryz) au susnommé secretaire qu'il n'avoit en Italye un plus grand adversaire que luy, et ce en presence du pape Paule tiers, du deffunct cardinal de Mascon[1] et autres, qui lors pezerent au pois de haut merite la valeur d'un loyal secretaire[2]. »

Nous n'avons que peu de renseignements sur la fin de la carrière de Nicolas Raince. Malgré sa révocation, il continua d'habiter l'Italie, et paraît avoir vécu des bienfaits du cardinal Jean Du Bellay. Il avait activement travaillé à obtenir la pourpre pour l'évêque de Paris[3]; celui-ci aimait, comme ses frères, à s'attacher des agents instruits et capables; aussi ne laissa-t-il pas Raince sans ressources. Nous voyons par une lettre de l'ancien secrétaire en date du 16 septembre 1538, lettre postérieure par conséquent à sa disgrâce, qu'il fut aidé par le prélat, aussi bien de sa bourse que de son influence :

« Monseigneur, Je receuz hier par monsieur de Monluc la lettre qu'il vous avoit plu m'escripre, du XXIIIe aoust, dont treshumblement je vous mercye, ensemble de l'humanité et bon vouloir en quoy par vostre grace il vous plaist de continuer envers moy, et mesmement pour me fere exempt des emprunctz ; mais, monseigneur, je suis venu trop tard, car mes gens ont esté tenuz de si près que force leur a esté de payer, sçavoir est : six vingts escus d'or au soleil a Sainct Calais, et a Sainct Acheul cent, qui est, monseigneur, oultre huict cens ou IXc livres que j'avoys payé de decimes. Je

1. Charles Hémard de Dénonville, ambassadeur à Rome en 1535, mort le 23 août 1540.

2. *Le Fort inexpugnable de l'Honneur du sexe femenin, construit par Françoys de Billon, secretaire* (Paris, Jean d'Allyer [*sic*], 1555, in-4), p. 246.

3. Voy. deux lettres adressées par Raince à Du Bellay le jour même où celui-ci fut promu cardinal (21 mai 1535) et le lendemain : ms. Dupuy 265, fol. 311 et 312.

vous supplie treshumblement vouloir avoir souvenance de moy que, de mon service passé, je puisse recouvrer quelque somme d'argent, comme les autres. Je ne vous en feray autre longue harengue, car je sçay bien que vous faictes assez et plus que vous ne dictes, de quoy aussi monseigneur reverendissime de Carpy m'a bien fait tesmoingnage, et en a plusieurs foiz certiffié nostre sainct Pere, qui l'a eu a plaisir...[1] »

Raince vécut ainsi, correspondant avec le cardinal qu'il tenait au courant de tout se qui se passait à la Cour pontificale. Il avait gardé à Rome des amis fidèles, surtout parmi les lettrés. Il était particulièrement lié avec Paolo Giovio, qui lui conseilla de mettre à profit ses loisirs pour donner au public une traduction italienne des Mémoires de Philippe de Commines.

Paolo dit dans une lettre à Stefano Colonna, en date de Rome, le 14 juin 1545 :

« Vostra Eccell. sa che la historia è la luce de' tempi, et testimonio della verità et maestra della vita, et massime nella guerra. Però havendo io letta la historia di mons. d'Argentone delle facende del duca Carlo di Borgogna, mi è parsa sì bella, sì soda, sì giusta et sì grave, che meritamente l'ho vista in mano all' imperatore, al re Francesco et a papa Clemente. Per laqual cosa io pregai M. Nicolas Rentio, segretario di Francia, che me la volesse tradurre di francese in italiano per darne spasso con utilità a' signori miei. E così l'habbiamo fatta fare et stampare, et havendone ocio di leggerla V. Ecc., la mando, ecc.[2] »

Giovio dit encore dans l'épître à Ottavio Farnese qui précède ses *Elogia doctorum virorum* (1546) :

« Argentoni viri gravissimi historiam quam mihi nuper expetenti Nicolaus Rentius, vetus ac humanissimus amicus meus e gallica lingua in italicam casta fide traduxit[3]. »

---

1. Biblioth. nat., ms. Dupuy 265, fol. 339.

2. *Lettere volgari di M. Paolo Giovio, raccolte per messer Lodovico Domenichi* (Venetia, Gio. Batt. et Marchion Sessa fratelli, 1560, in-8), fol. 85.

3. *Elogia veris clarorum virorum imaginibus apposita quae in Musaeo Joviano Comi spectantur* (Venetiis, Mich. Tramezinus, 1546, in-fol., fol. 1). Ce passage et le précédent ont déjà été cités par La Monnoye dans ses notes sur La Croix du Maine (II, p. 181).

La traduction de Raince n'est pas complète : elle ne donne que les six livres publiés en 1524 par Jean de Selve. Elle parut en 1544 sous ce titre :

La Historia // Famosa di Monsignor // di Argenton delle Guerre & Costumi di // Ludouico undecimo Re di Francia. // Con la Battaglia et // Morte del gran Duca di Borgogna, Tradotta // à commune beneficio in lingua Italiana. // Opra degna da essere // letta da ogni gran Principe. // *In Venetia* M.D.XLIIII. // Co'l Priuilegio del summo Pontefice Paulo III. & dello // Illustriss. Senato Vinitiano per anni dieci. — [Au f. 267 :] Fine dell' Historia et Cro- // nica del quondan Re Loys undecimo; fatta et com- / posta per il quondan Messer Filippo de Com- // mines Cauallier Signor d'Argenton', tra // dotto in Roma, di Francese in uol // gar' Italiano, dal Segretario // Nicolas Raince. // di Paris. — [Au v° du même f. :] *In Venetia per Michel* // *Tramezino, Nel Anno* // *Di Nostra Salute.* // *M.D.XLIIII.* In-8 de 12 ff. lim., 267 ff. chiffr. et 1 f. pour la marque[1].

Les liminaires contiennent deux privilèges donnés, l'un par le pape Paul III, sans date, l'autre, par le sénat de Venise, à la date du 5 septembre 1544. On trouve ensuite l'épître dédicatoire, la table et la lettre de Commines à Angelo Cattho. Voici la reproduction de l'épître :

« A monsignor Jovio, unico et mio signore.

« Chi non può molto et fa volontieri et prontamente quel poco che sa, dichiara quanto sia l'animo suo, mostrando che farebbe anche più se più potesse. Voi mi commandaste ch'io vi traducessi in lingua italiana monsignor d'Argenson, et io che all'hora godo quando ho occasione di servirvi, subito et senza pensar'ad altro vi ubidì, non credendo già che dovesse andar fuora, che non potrebbe essere senza mio carico, parendo si disdica a uno di natione Francese voler scrivere in italiano. Ma uscendo sotto il nome et protettione del mio monsignor Jovio, padre delle historie, mi pare esser' in tutto al sicuro. Prego bene V. S. R. a voler creder ch'io non mi son mosso ad altro effetto di durar questa fatica se non solo per l'obligo che io conosco haver' a voi. Et se, leggendo, alcuni vi trovassero cosa che non piacesse loro, potranno sicuramente spendervi la istessa presuntione in racconciarlo a lor modo, che usaranno forse in biasmare un servitor vostro, qual pur gli

1. Biblioth. nat., La[16]. 14.

stima tanto quanto fate voi, che in somma gli basta havervi ubidito, si come anche desidera havervi servito. Et nella buona gratia mi raccomando sempre.

« Cordialissimo servitore,

« NICOLAS. »

Une nouvelle édition parut en 1559 ; nous en donnons également le titre :

Historia di // Mons. Filippo d'Argenton, // delle Guerre di Lodonico XI // Re di Francia ; & di Carlo Duca // di Borgogna. // Nella quale sono descritte // tutte le guerre fatte nella // Francia, nell' Inghilterra, nell' Italia, // & in diuersi altri paesi ; dal- // l'anno .1464. insino à // tempi nostri. // Aggiuntoui di nuouo la // discrettione [*sic*] di tutta la Francia. // *In Venetia* // *Appresso P. Gironimo Giglio e compagni.* // M. D. LIX. In-8 de 12 ff lim., 248 ff. chiffr., 7 ff. non chiffr. pour la table, la marque typographique et la souscription, 1 f. blanc[1].

Cette édition présente quelques changements. Les privilèges qui étaient périmés n'ont pas été reproduits; par contre l'épître à à Paolo Giovio est suivie d'un long avis « a' lettori ». C'est ce morceau que l'imprimeur appelle sur le titre : *Descrittione di tutta la Francia*. Il n'est pas douteux que Nicolas Raince ne soit encore l'auteur de cette pièce. Il le dit expressément lui-même au début : « Io non dubito che ogni uno che sia mezanamente ammaestrato nelle cose civili non sappia quanto sia grande l'utilità di questa historia, e perchè ella fa assai per la cognitione delle cose di questi tempi ne' quali noi siamo, e per questa cagione *ho preso fatica d'interpretarla;* però, acciochè ella sia più facile a intendere, non sarà fuor di proposito che io ricominci alquanto da lontano... »

Le traducteur résume ensuite l'histoire des relations de la France avec la Bourgogne, et y joint quelques données sur la géographie et l'administration du royaume. Le passage relatif au

1. *Biblioth. nat.*, La[10]. 14[a]. — La traduction de Lorenzo Conti, publiée à Brescia en 1612, réimprimée à Venise en 1640, contient les huit livres de l'original. Elle est indépendante de celle de Raince, et nous n'avons pas à en parler ici. (Biblioth. nat. La[16]. 15 et 15a.)

connétable mérite d'être cité : il est difficile de ne pas y reconnaître un écho des rancunes que Raince avait contre Anne de Montmorency :

« ... La Francia ha quattro *mariscialli* che son come generali di cavalli, a quali si rimettono tutte le liti militari. A tutti questi è superiore il *conestabile*, della qual dignità non è la più ampla ne la più magnifica. Questo grado di degnità ottenne gl'anni passati, da Francesco rè, Carlo duca di Borbone, il qual poi si ribellò e andò a servire l'imperatore. Questa dignità ordinariamente non si da se non a principi; ma perchè ella è per se stessa honorata e grande, però i rè la danno il più delle volte a *huomini di mediocre nobiltà*, perchè più facilmente possino esser raffrenati et acciochè, essendo di basso grado venuti a tanta altezza, habbiano loro maggior riverenza. Et per essere costoro ordinariamente molto in gratia del rè, però li altri gentilhuomini desiderano che questa dignità si dia a qualche principe, perchè quegli che son nati di famiglie nobili hanno molto per male quando ei vedono un men nobile di loro esser loro messo innanzi, esser costretti a obedirgli. Et a molti è stato spesso di danno questa dignità, i quali si potevano vivere quietamente vivere dentro alla loro privata fortuna...[1] »

Raince n'avait évidemment pas pardonné au connétable, bien qu'il semble s'être réconcilié avec lui. Montmorency avait connu, lui aussi, les revers; François I[er] lui avait retiré sa faveur, et sa disgrâce personnelle lui avait sans doute inspiré quelque indulgence pour ceux qu'il avait jadis poursuivis de son ressentiment. Le cardinal Du Bellay avait dû plaider la cause de l'infortuné secrétaire. Nous n'avons retrouvé aucune lettre écrite par Raince entre les années 1538 et 1550[2]; mais deux lettres de 1550, dont il nous reste à parler montrent que la correspondance n'avait pas cessé d'être active.

La mort de François I[er], survenue en 1547, permit au conné-

1. Éd. de 1559, fol. ** 2 v° -3.

2. Voici une lettre de Claudio Tolomei, qui pourrait bien être adressée à Raince, car nous ne connaissons pas le personnage nommé par l'éditeur Nicolò de Rames :

« A M. Nicolò de Rames.

« Con nuovo modo m'havete legato, scrivendomi quella vostra amorevol lettera, percio chè n'havete dentro in non so che modo dipinta la bellezza e bontà del vostro animo, non ve ne avvedendo. Di che io invaghitomi ho preso gran contento, considerando ch' a le vostre cortesi parole son congiunte opere tanto virtuose, per lequali non so ch'altro mi dire, se non che, si come io sento ne l'animo un caldo effetto d'honorarvi e giovarvi, così prego Dio che mi porga occasione e facultà di poterlo fare.

« Quanto a la parte de la rinunzia, m. Febo nostro ha l'impresa di fare spedire

table de ressaisir le pouvoir; ce fut au tour de Du Bellay de voir son influence compromise. Le prélat quitta la cour et chercha un refuge à Rome, où il bâtit un palais somptueux. Ce n'est pas ici le lieu de raconter les fêtes magnifiques qu'il offrit aux Romains au mois de mars 1549 pour célébrer la naissance du duc d'Orléans, second fils de Henri II; il suffit de renvoyer au récit que Rabelais nous en a laissé sous le titre de *Sciomachie*[1]. Du Bellay retrouva donc Raince à Rome; mais il ne s'était pas encore fixé définitivement en Italie. Il était en France l'année suivante, et l'ancien secrétaire continuait de lui mander toutes les nouvelles. Voici le début d'une lettre datée du 25 octobre 1550 :

« Monseigneur, je vous ay dernierement escrit, du xxij[e] de ce mois. Je vous escriviz le xix[me] du passé par l'homme de l'evesque de Cahors[2], et depuis vous ay encores escrit deux ou trois fois, et tout le monde a response fors que moy, qui me contanteray bien grandement seullement qu'il vous plaise commander que je sois adverty de la reception de mes lettres, car, quant au demeurant, je ne me lasseray jamais de vous escrire jusques a ce que j'aye la terre sur le bec, et n'est pas en vostre puissance ne de tous les vivantz, sans nul excepter, de m'en pouvoir ne sçavoir garder[3]. »

Dans la suite de la lettre Raince se féliciter de voir toujours le cardinal en bons termes avec le connétable.

Nous possédons encore, à la date du mercredi 5 novembre 1550, la fin d'une lettre adressée par Raince à Du Bellay. Il l'entretient du cardinal d'Annebault, contre qui le pape a pris très mauvaise

---

secondo l'ordine dato da voi, in che io sarò sollecitatore e ajutatore, in quanto conoscerò esser di bisogno. State sano e amatemi.

« Di Roma, alli 27 di decembre 1545. »

(*Delle Lettere di M. Claudio Tolomei Libri sette*; in Vinegia, appresso Gabriel Giolito de Ferrari, 1547, in-4, fol. 117 v°; appresso Jacomo Cornetti, 1585, in-8, fol. 149 v°).

Si la lettre est réellement adressée à Nicolas Raince, il faut admettre que celui-ci avait momentanément quitté Rome. Peut-être était-il à Venise depuis l'impression de sa traduction de Commines. Les « *opere tante virtuose* » envoyées à Tolomei pourraient être un exemplaire de cet ouvrage. Nous ignorons à quelle renonciation les dernières lignes font allusion. Quant à « messer Febo », ce devait être Febo Tolomei, parent et ami de Claudio.

Les lettres de Claudio Tolomei n'ayant pas été recueillies par lui, mais par Fabio Benvoglienti, on comprend que le nom d'un des correspondants ait pu être altéré.

1. Rabelais, éd. Jannet, VI, p. 21. — Cf. la relation décrite au Catal. Rothschild, III, n° 2143.

2. L'évêque de Cahors était alors Paolo di Carreto, ou Del Carreto, fils d'Alfonso I[er]. Paolo résidait en France. Il alla pourtant mourir en Italie (1553).

3. Biblioth. nat., ms. Dupuy 265, fol. 336.

impression, « et en a dict quelques parolles d'assez dangereuse consequence contre ledict cardinal et son honneur. » Il fait ensuite allusion à un rapport qui doit être présenté au pape par Puteo[1] « a l'endroit de la cause de la royne[2], » puis il termine par ce postscriptum :

« Je pensois, monseigneur, pouoir avoir le temps d'escrire a monseigneur le connestable, et de chose importante ; mais il vous plaira fere mon excuse auprès de luy, parce que l'on m'a prins de si près sans m'advertir de ceste depesche, que a grand peyne ay je eu le temps d'escrire la presente, de quoy j'ai bien voulu vous advertir. Je satisferay amplement par la premiere[3]. »

La lettre promise nous manque, et nous n'avons retrouvé aucun document postérieur au 5 novembre 1550 dans lequel il soit fait mention de Raince. Il est probable qu'il continua d'habiter l'Italie et qu'il y mourut. Son nom cependant ne figure pas dans le recueil des inscriptions des églises de Rome publié par Vincenzo Forcella.

On rencontre à Paris, à la fin du XVI[e] siècle et dans la première moitié du XVII[e], divers personnages qui paraissent avoir appartenu à la même famille[4].

(*A suivre.*) Émile Picot.

1. Jacques Du Puis, ou de Puteo, de Nice, archevêque de Bari. Il devint cardinal en 1551 et mourut en 1563. Jacques était alors l'oracle de la curie romaine dans toutes les questions de droit.

2. Il s'agissait sans doute d'interpréter les clauses que les cardinaux de Gramont et de Tournon avaient arrêtées avec le pape Clément VII en 1533, lorsque le duc d'Orléans avait épousé Catherine de Médicis.

3. Biblioth. nat., ms. Dupuy 265, fol. 340. La lettre est adressée « A monseigneur illustrissisme et reverendissime, monseigneur le cardinal Du Bellay, en court, ou la part qu'il sera. »

4. Pierre Raince, commis de l'audience civile du Châtelet, eut pour enfants : Nicolas, procureur au Châtelet, mort en 1632, Claude I[er], huissier ordinaire des requêtes de l'hôtel du roi, et deux filles. Nicolas n'eut pas d'enfants; sa veuve, Marguerite Chanlatte, épousa en secondes noces Philibert Cousinot, notaire au Châtelet. Claude I[er] fut le père de Nicolas, prêtre en l'église Saint-Eustache, cité de 1634 à 1654 ; Claude II, mineur en 1634, et qui en 1654 avait remplacé son père comme huissier ordinaire des requêtes ; Simon, avocat et conseiller d'état et privé du roi (1654) ; Augustin, mort entre 1634 et 1654 ; Jean, commissaire examinateur au Châtelet (1654) ; François, huissier ordinaire au grand Conseil ; Françoise, mariée à Pierre Herlot, sieur des Forges, avocat au Conseil (1654). Voy. *Biblioth. nat.*, ms. fr. 28910, dossier 54505.

BIBLIOGRAPHIE

Ferdinand GRASSAUER. *Generalkatalog der laufenden periodischen Druckschriften an den österreichischen Universitäts- und Studienbibliotheken, den Bibliotheken der technischen Hochschulen, der Hochschule für Bodencultur, des Gymnasiums in Zara, des Gymnasialmuseums in Troppau und der Handels- und nautischen Akademie in Triest.* — Vienne, 1898, in-8°, 796 pages.

Dans une circulaire manuscrite qui accompagne ce gros volume, M. le Dr Grassauer explique dans quel but il a été rédigé. C'est surtout pour faciliter le prêt des livres entre les bibliothèques et les écoles d'Autriche, prêt qui porte sur un nombre imposant de revues et journaux scientifiques. Voilà une idée pratique qui fait le plus grand honneur au ministère de l'Instruction publique autrichien. Ce ministère a en outre demandé aux bibliothèques de ce pays de tenir la bibliothèque de Vienne au courant des modifications qui pourraient survenir dans l'état de leurs périodiques, et il se propose de tenir constamment à jour, dans les plus brefs délais possible, le travail publié sous la direction de M. Grassauer. — Le plan est simple. Les publications sont rangées par ordre alphabétique, et le titre est suivi des renseignements de lieu, date, format, etc.; puis vient l'indication des établissements qui possèdent chaque publication, avec les cotes qui lui ont été attribuées dans chacun d'eux.

Malheureusement, pour mettre un peu plus tôt entre les mains des travailleurs cette masse énorme de renseignements précieux, on a peut-être trop rapidement mené la besogne. De là des imperfections. Je signalerai par exemple la suivante. Tantôt les noms des diverses personnes qui ont successivement collaboré ou ont été adjoints à la direction d'une Revue, sont soigneusement indiqués, tantôt ils sont passés sous silence; ces sortes de renseignements n'ont que peu d'importance au point de vue scientifique, mais peuvent en avoir une au point de vue pratique; il fallait dès l'abord prendre le parti ou de les donner toujours exactement — ou de les supprimer tout à fait, ce qui eût été regrettable. — Les fautes d'impression ne sont pas très rares. M. Stoullig, directeur de la *Revue d'art dramatique*, est appelé *Stoulling*; M. Fagniez, co-directeur de la *Revue historique*, voit son *z* final changé en *r*, etc. Mais il serait injuste d'insister sur ces légers défauts d'un ouvrage vraiment utile, dont on a pourtant eu le tort, — toujours pour aller plus vite, — d'exclure les publications interrompues. Il est vrai qu'elles sont moins consultées que les revues « vivantes »; mais encore ne suffit-il pas qu'un périodique cesse de paraître pour que ce qui en a paru soit condamné à un éternel oubli.

Léon DOREZ.

CHRONIQUE DES BIBLIOTHÈQUES

ALLEMAGNE

PÉRIODIQUES. — On remarque dans le *Centralblatt für Bibliothekswesen* de Leipzig les articles suivants :

N° de juin : Dr Gustav BAUCH, *Impressions de Francfort-sur-l'Oder* (suppléments à Panzer, *Annales typographici*, VII, 54, et IX, 464; 75 articles); — Albert MAIRE, *Comment procéder pour déménager une bibliothèque de plus de 100,000 volumes;* — Compte rendu du premier volume du *Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale* [A. GRAESEL]; — Note sur l'article de A. WEBER concernant la fabrication du papier en Suisse en général et dans le canton de Zug en particulier (paru dans le *Zugerisches Neujahrsblatt für das Jahr* 1898); — Note sur la vente de la bibliothèque Ashburnham; etc.

N° de juillet : Dr Gustav BAUCH, *Les impressions originales des « Epistolae obscurorum virorum »* (important); — M. ORTNER, *Encore la bibliothèque scientifique centrale de Vienne;* — Note sur la vente de la collection de mss. de Sir Thomas Phillipps; etc.

— A signaler, dans la *Zeitschrift für Bücherfreunde* (n° de juin), les articles suivants, accompagnés d'illustrations : Eduard FUCHS, *Lola Montez dans la caricature;* — F. GRUNWALD, *Comment logeons-nous nos livres?* — Dr Arend BUCHHOLTZ, *La littérature berlinoise de 1848* (fin); — Note sur cette question : Qui a imprimé les Thèses de Luther? — Rectifications à l'article, publié dans le n° d'avril, sur la bibliothèque de Jean Fischart; etc.

ANGLETERRE

PÉRIODIQUES. — Un nouveau périodique relatif à nos études vient de naître à Londres : *The Library World, a medium of intercommunication for librarians* (vol. I, n° 1, juillet 1898, prix 6 d.). C'est un organe d'informations qui paraît devoir s'adresser particulièrement aux bibliothécaires d'Angleterre et des États-Unis.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

PUBLICATIONS DIVERSES. — Nous recevons le *Report of the trustees of the Newberry Library for the year 1896*, et, en même temps, celui de 1897 (Springfield, Illinois, in-8°, 1898, 17 et 32 pages). La liste des donateurs est également remarquable par sa longueur dans les deux *Reports*. Celui de 1897 contient une liste des périodiques qui se trouvent dans la salle générale de

lecture (la *Revue des Bibliothèques* est heureuse de s'y voir), et une liste des périodiques qui sont reçus par le *Medical Departement.*

FRANCE

PÉRIODIQUES. — On remarque, dans le *Bulletin du Bibliophile*, les articles suivants :

N° de juin : Natalis RONDOT, *Les relieurs de livres à Troyes du XIV° au XVI° siècle* (sans indication de sources); — Eugène ASSE, *Les petits romantiques, Jules de Rességuier* (cf. suite dans le n° de juillet); — Joseph DUMOULIN, *A propos des « grecs du Roi », d'après un acte inédit* (cet acte, qui se trouve dans le ms. français 28.331 de la Bibliothèque nationale — anc. Pièces orig. 2047, dossier 46.681, n° 32 — a déjà été publié par M. Henri OMONT, dans le *Bull. de la Soc. de l'Hist. de Paris et de l'Ile-de-France*, 1881, pp. 112-115); — Lettres de MM. Ch. CUISSARD et Eug. ASSE au sujet des poésies de Bossuet; — Annonce de la réouverture de la Bibliothèque de la ville de Paris, dont l'installation dans l'hôtel de Saint-Fargeau (29, rue de Sévigné) est entièrement achevée; — Note sur Ludovic LALANNE, bibliothécaire de l'Institut de France, décédé à Paris, le 17 mai, à 83 ans, après une longue maladie; — Note sur Ph. TAMIZEY DE LARROQUE, récemment décédé, à l'âge de 70 ans; etc.

N° de juillet : Mis DE GRANGES DE SURGÈRES, *A propos de Châteaubriand; notes sur son pamphlet « De la Monarchie selon la Charte »*; — Gustave MACON, *Note sur le « Mystère de la Résurrection » attribué à Jean Michel*; — Georges VICAIRE, *A propos du « Roland furieux » illustré par Gustave Doré* (note bibliographique); — Annonce de la publication, par M. Paul MARAIS, d'un *Supplément* au catalogue des incunables de la bibliothèque Mazarine qu'il avait publié, en 1893, avec la collaboration de M. Dufresne de Saint-Léon; etc.

— On remarque, dans le *Bibliographe moderne* (n° de mars-avril), les articles suivants : Pierre ARNAULDET, *Les associations d'imprimeurs et de libraires à Mantoue au* XV° *siècle* (à signaler surtout le contrat entre Gianfrancesco de Brescia et Luigi de' Siliprandi, 6 mars 1483, qui demanderait à être annoté); — A.-M.-P. INGOLD, *Les manuscrits des anciennes maisons religieuses d'Alsace* (suite); — Eugène CAPET, *La nouvelle bibliothèque de New-York* (avec plans); — Jos. BERTHELÉ, *Un projet de classement d'archives municipales au* XVIII° *siècle* (Pézenas, 1766); — Comptes rendus des ouvrages suivants : *Gli archivi della storia d'Italia*, a cura di G. MAZZATINTI [H. S.]; *Bibliographie der deutsche Zeitschriften-Litteratur* [von F. DIETRICH] [H. S.]; etc.

— On peut signaler, dans le *Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France* (1898, 2° livraison), les articles suivants : Émile CHATELAIN, *Notes sur quelques tavernes fréquentées par l'Université de Paris aux* XIV° et XV° *siècles*; — J. CHAVANON, *Comptes du collège du Mans à Paris* (1585-1588); —

Adrien BLANCHET, *Sculptures exécutées par Pierre Biard au château du Louvre, en 1602* (facsimilé de la signature de Pierre Biard le père); etc.

PUBLICATIONS DIVERSES. — M. Léon FEER, bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, vient de publier, dans le T'OUNG PAO, *Archives pour servir à l'étude de l'histoire, des langues, de la géographie et de l'ethnographie de l'Asie orientale* (rédigées par G. SCHLEGEL et H. CORDIER, Leide, Brill, in-8°), une très intéressante *Introduction au catalogue spécial des ouvrages bouddhiques du fonds chinois de la Bibliothèque nationale* (15 pp.). Cette collection d'ouvrages bouddhiques chinois, connue sous le nom de « Tripiṭaka » et entrée à la Bibliothèque en 1879, se compose de 655 volumes; M. Feer en a dressé un catalogue manuscrit; il explique avec soin la méthode de classement qu'il a adoptée. Sa notice est précédée d'importantes observations sur « la collection de Londres et le catalogue de Samuel Beal » (1876), et sur « le catalogue de Bunyiu Nanjio » (Oxford, 1883).

— A récemment paru l'opuscule suivant de M. Henri OMONT : *Bibliothèque nationale. Nouvelles acquisitions du département des manuscrits pendant les années 1896-1897. Inventaire sommaire* (Paris, in-8°, 1898; extr. de la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. LIV, 1898, p. 81-135). Nous en reparlerons.

— Dans le Journal de Botanique de Gênes, M. le D^r Ed. BONNET, du Muséum d'histoire naturelle de Paris, publie une curieuse *Étude sur deux manuscrits médico-botaniques exécutés en Italie aux* XIVe *et* XVe *siècles* (27 pp.)! De ces deux mss., l'un, aujourd'hui possédé par M. E. Drake del Castillo, provient du baron Pichon et, antérieurement, de Luigi Arrigoni, de Milan; l'autre appartient à la Bibliothèque nationale (Nouv. acq. lat. 1673) et a déjà été décrit par M. Léopold DELISLE (*Journal des Savants*, 1896, p. 518). M. BONNET donne l'identification de toutes les plantes peintes dans ces deux volumes.

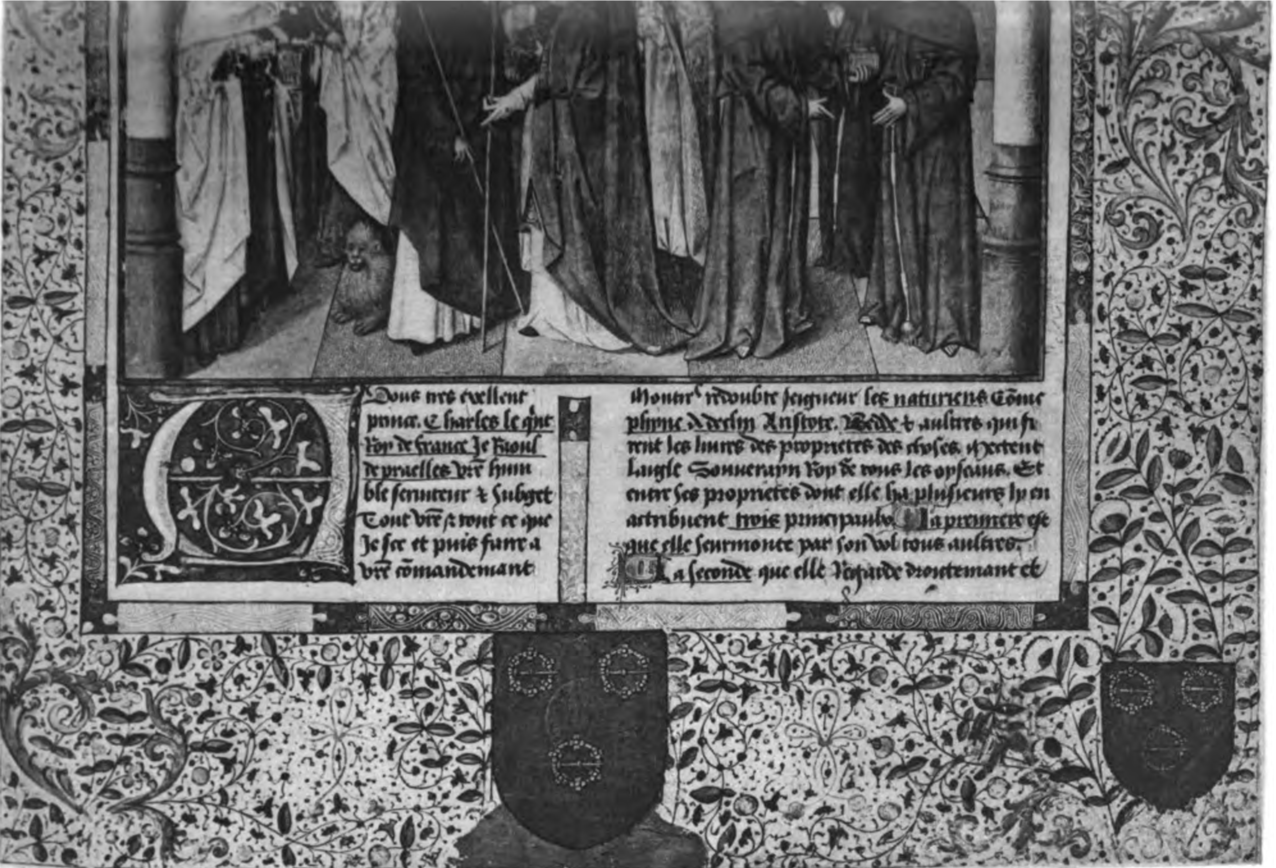
— M. Louis MORIN, typographe à Troyes, qui a déjà donné d'intéressants travaux sur l'histoire de l'imprimerie dans sa ville natale, publie deux études importantes, où il a utilisé, outre des documents troyens et dijonnais, les mss. français 21.820 et 22.064-22.066 de la Bibliothèque nationale. La première de ces études est intitulée : *Les apprentis imprimeurs au temps passé* (Lyon, 1898, in-8°, 28 p.), et a d'abord paru dans l'*Intermédiaire des Imprimeurs*, de sept. 1896 à févr. 1897. La seconde, qui est un *Essai sur la police des compagnons imprimeurs sous l'ancien régime* (Paris, Claudin, 1898, in-8°, 40 pp.), a également paru dans l'*Interm. des Impr.*, de mai 1897 à juin 1898.

SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇOIS. — M. Émile PICOT, membre de l'Institut, a été élu membre de la Société des Bibliophiles françois, en remplacement de M. G. de Villeneuve, décédé.

BIBLIOTHÈQUE DE L'INSTITUT. — Le 15 juin dernier, les cinq sections de l'Institut, réunies en séance plénière, ont élu M. Alfred RÉBELLIAU bibliothécaire de l'Institut, en remplacement de M. Ludovic Lalanne, décédé;

III





RAOUL DE PRESLES PRÉSENTANT AU ROI SA TRADUCTION DE S^T AUGUSTIN

Frontispice de la Cité de Dieu de Charles de Gaucourt (Bibl. Nat. Ms. Fr. 18)

M. Adolphe RÉGNIER a été élu premier sous-bibliothécaire. — Le 6 juillet, M. Paul FABRE, professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Lille, a été élu second sous-bibliothécaire.

Arrêté instituant une Commission pour l'unification des catalogues des bibliothèques de Paris et nommant les membres de cette Commission.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts,

Vu l'avis exprimé par la Commission des bibliothèques nationales et municipales dans sa séance du 24 mai 1898,

ARRÊTE :

ART. 1er. — Est instituée, près le Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, une Commission chargée d'étudier toutes les questions relatives à l'unification des catalogues des bibliothèques publiques de Paris.

ART. 2. — Cette Commission est constituée de la manière suivante :

Président.

M. Léopold DELISLE, membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque nationale.

Secrétaire.

M. MARAIS, bibliothécaire à la bibliothèque Mazarine.

Membres.

MM. DE BORNIER (H.), de l'Académie française, administrateur de la bibliothèque de l'Arsenal.

FRANKLIN, administrateur de la bibliothèque Mazarine.

RUELLE, administrateur de la bibliothèque Sainte-Geneviève.

MARCHAL, conservateur de la Bibliothèque nationale.

MORTET, conservateur de la bibliothèque Sainte-Geneviève.

MULLER (Eugène), conservateur à la bibliothèque de l'Arsenal.

OMONT (H.), conservateur adjoint à la Bibliothèque nationale.

BLANCHET (D.), conservateur adjoint à la Bibliothèque nationale.

COURAYE DU PARC, bibliothécaire à la Bibliothèque nationale.

A. RAMBAUD.

[Du 6 juin].

ITALIE

PÉRIODIQUES. — La *Rivista delle Biblioteche* du Dr G. Biagi, publie les études suivantes :

Vol. VIII, nos 9-10-11-12 (fascicule complémentaire) : Curzio MAZZI, *L'Inventario quattrocentistico della Biblioteca di S. Croce in Firenze* (suite et fin) ; — Francesco Paolo LUISO, *Ricerche cronologiche per un riordinamento dell'*

Epistolario di Ambrogio Traversari (suite dans le vol. IX, n° 5); — Giovanni BRESCIANO, *Bibliografia statutaria delle Corporazioni romane di arti e mestieri* (suite); — Vittorio FINZI, *Bibliografia degli Incunaboli fiorentini della R. Biblioteca Estense* (36 articles).

Vol. IX, n° 5 : Guido BIAGI, *Lettera di Margarita di Martino a fra Jeronimo Savonarola*; — Ludovico FRATI, *Ulisse Aldovrandi bibliografo* (sur la bibliothéconomie au XVI[e] s.); — S. M[ORPURGO], *Un codice delle Novelle di Franco Sacchetti* (copie d'Antonmaria Biscioni, qui a servi à l'édition princeps de Naples, 1724); — Compte rendu de l'*Iconografia Dantesca* de L. VOLKMANN [G. L. PASSERINI]; etc.

— On remarque dans le *Bollettino delle pubblicazioni italiane* de la Bibliothèque nationale centrale de Florence, les renseignements suivants :

N° du 31 mai : Circulaire ministérielle du 21 mai, qui corrige celle du 1[er] janvier et autorise les bibliothécaires, en cas d'urgence, à faire des acquisitions sans en référer au ministre; — Annonce de la publication, par Luigi TORRE, d'un *Catalogo degli illustri scrittori di Casale e di tutto il ducato di Monferrato e delle opere da' medesimi composte e date alla luce.* Cet ouvrage comprend d'abord le *Catalogo* proprement dit, rédigé et publié à Asti, en 1771, par le chanoine Gioseffantonio MORANO, puis des additions de Luigi Torre; enfin, une liste des journaux publiés dans le Monferrat et un index général de tous les écrivains dont il est parlé dans ce travail.

N° du 15 juin : Annonce de la publication des ouvrages suivants : Second supplément du *Catalogo della Biblioteca del Ministero di agricoltura, industria e commercio* (ouvrages entrés du 1[er] janv. 1893 au 31 mars 1898); ce Ministère possède aujourd'hui environ 130 000 volumes; — *Bibliografia storica delle cinque giornate et degli avvenimenti politico-militari in Lombardia nel 1848*, par Antonio VISMARA; — *Bibliografia di Genova*, par le baron Antonio MANNO (extr. du t. VI de la *Bibliografia storica degli Stati della monarchia di Savoia* (description de 7972 ouvrages).

N° du 30 juin : Compte rendu de la première partie du catalogue de la magnifique collection dantesque donnée par Willard FISKE à la Cornell University d'Ithaca : catalogue rédigé par F. W. ROCH; — Note relative au mémoire sur Antoine VÉRARD, lu par M. John MACFARLANE, du Musée Britannique, à la Société bibliographique de Londres; etc.

— Le *Bollettino della Società bibliografica italiana* répond abondamment aux belles espérances que l'on en pouvait concevoir. Il faut y signaler les études suivantes :

N° 3 (mars 1898) : *Per il Dizionario bio-bibliografico degli scrittori italiani* (règlement); — Sac. A. BIANCHI, *Le biblioteche carcerarie*; — Addition de Fr. NOVATI à l'*Inventario di una libreria fiorentina del primo quattrocento*, paru dans le n° 1-2 (janv.-févr. 1898); — Comptes rendus des ouvrages suivants : Alfonso MIOLA, *Una riforma della destinazione di talune biblioteche* (bibliothèques-musées); SANTONI (can. prof. Milziade), *La Biblioteca Valentiniana e Comunale nella libera Università di Camerino* [G. F.]; etc.

Nº 4 (avril 1898) : Dr Achille BERTARELLI, *Le piccole stampe* (marques de papetiers, factures de négociants, affiches, billets d'invitation et de faire-part, cartes de visite des XVIIe et XVIIIe et du commencement du XIXe siècle), avec neuf facsimilés ; — G. MERCATI, *Un inventario di libri del secolo XIII* (inventaire de livres remis, le 24 juin 1238, par le prévôt Ambrogio Boffa au ciméliarque Beltramo Corbo, prévôt d'Olgiate ; tiré des Archives capitulaires de S. Ambrogio de Milan) ;

Nº 5 (mai 1898) : B. NOGARA, *Costo di un codice latino miniato del sec. XV* (ms. d'Aulu-Gelle conservé à l'Ambrosienne de Milan et copié pour Domenico de Domenichi, évêque de Torcello, puis de Brescia, en 1461 ; à l'intérieur de la reliure se trouve, écrite de la main de Domenichi, le détail de la dépense faite par lui pour la copie, l'ornementation et la reliure de ce ms. : 27 ducats) ; — Achille RATTI, *Il Sacramentario veronese e Scipione Maffei* (note sur l'article d'Antonio SPAGNUOLO, bibliothécaire actuel du Chapitre de Vérone, paru dans le t. XXXIII des *Atti della R. Accademia del scienze di Torino* et relatif au *Sacramentarium Leonianum*) ; — Lod. FRATI, *I codici dell' Abbazia di Monte Oliveto Maggiore presso Siena* (intéressante étude sur le catalogue de ces mss., conservé à la Bibliothèque de l'Université de Bologne sous le nº 1913) ; — Important compte rendu, par M. FAVA, du *Supplement to Hain's Repertorium bibliographicum* de W. A. COPINGER ; etc.

Le nº 4 du *Bollettino* contient en outre une notice sur le *Dizionario bio-bibliografico degli scrittori italiani,* entrepris par la S. B. I. Les monographies dont il se composera, imprimées sur fiches mobiles, se diviseront en trois parties : 1º Une notice sommaire sur la vie de chaque écrivain ; 2º Bibliographie des œuvres de cet écrivain ; 3º Bibliographie des travaux qui le concernent, lui et ses œuvres. — Cette publication paraîtra par séries de cent cartes sur fiches sur papier très fort, et il paraîtra de 5 à 10 séries par an. La Société publiera en outre, pour chaque volume de cinq séries, des titres et des tables provisoires. C'est là une sérieuse et utile entreprise à laquelle on ne peut souhaiter que le plus entier succès.

PUBLICATIONS DIVERSES. — M. Andrea MOSCHETTI, directeur du Musée de Padoue, publie, comme appendice au nº 4 de son intéressant *Bollettino*, une *Relazione* pour l'année 1897, qui continue à prouver qu'un directeur actif peut, même avec de médiocres ressources, assurer la prospérité d'un établissement scientifique.

PERSONNEL DES BIBLIOTHÈQUES

Inspection générale des Bibliothèques.

M. DE CHANTEPIE DU DÉZERT, conservateur de la Bibliothèque de l'Université de Paris, est nommé inspecteur général (hors cadre) des bibliothèques. [Décret du 3 juin].

Bibliothèque Sainte-Geneviève.

M. CAPET, sous-bibliothécaire, est nommé bibliothécaire.

M. DE ZELTNER, attaché non rétribué, est nommé sous-bibliothécaire.

[Du 21 juin].

Examen professionel pour l'obtention du certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire municipal dans les bibliothèques classées.

En exécution de l'article 6, § 2, du décret du 1er juillet 1897 et des arrêtés en date des 28 mai et 20 juin 1898, il sera ouvert, le *18 octobre 1898*, à Paris, au Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, une session d'examen pour l'obtention du certificat d'aptitude aux fonctions de *bibliothécaire municipal dans les bibliothèques classées.*

Les candidats pourront s'inscrire ou se faire inscrire au Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts (6e bureau de la Direction de l'enseignement supérieur), à partir du 19 septembre 1898. Le registre d'inscription sera irrévocablement clos le 8 octobre, à 4 heures du soir.

Lors de l'inscription, les candidats devront déposer :

1° Leur acte de naissance;

2° Un *curriculum vitæ* écrit en entier et signé par eux, dans lequel ils feront connaître les situations qu'ils ont occupées, leurs travaux, leurs titres et diplômes;

3° Une note indiquant les langues anciennes et les langues vivantes qu'ils déclarent connaître et les épreuves orales facultatives qu'ils désireraient subir conformément aux dispositions de l'article 7 de l'arrêté du 28 mai 1898.

L'examen comprend deux épreuves obligatoires : l'une écrite, l'autre orale.

ÉPREUVE ÉCRITE. — L'épreuve écrite comprend :

1° Une composition sur des questions de bibliographie générale ou d'administration d'une bibliothèque municipale;

2° L'analyse d'une préface écrite en latin ou dans une des langues vivantes que le candidat aura déclaré connaître;

3° La rédaction des articles par lesquels une dizaine d'ouvrages anciens et modernes, portant sur diverses matières, devraient être représentés dans le registre d'entrées et dans les catalogues méthodique et alphabétique d'une bibliothèque;

4° La transcription d'un texte latin et d'un texte français empruntés à deux manuscrits, l'un du moyen-âge et l'autre des temps modernes, et la rédaction de notices de catalogue de ces deux manuscrits.

ÉPREUVE ORALE. — L'épreuve orale comprend des interrogations sur la bibliographie et le service des bibliothèques municipales.

ÉPREUVE ORALE FACULTATIVE. — Les candidats qui désireront justifier de leur aptitude à classer et à cataloguer des collections spéciales annexées à certaines bibliothèques seront interrogés, suivant leur demande, sur l'iconographie, sur la numismatique ou sur le service des archives municipales. Mention du résultat de cette épreuve sera faite sur le diplôme.

Le Gérant : Ve BOUILLON.

Imprimerie polyglotte A. LE ROY. — FR. SIMON, Succr. — Rennes (2774-98).

LETTRE

SUR QUELQUES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES D'ITALIE

M[lle] M. Pellechet nous adresse la lettre suivante, qui intéressera certainement les lecteurs de la *Revue des Bibliothèques*.

L. D.

Paris, le 15 août 1898.

Mon cher Directeur,

Vous me demandez quelles impressions j'ai rapportées de ma visite aux bibliothèques de Florence, où j'ai été si bien accueillie. L'an dernier, j'avais fait un voyage bibliographique en Autriche et en Allemagne, et je vous dois encore le récit de ces pérégrinations à travers les vieux livres, mais je vous demande la permission d'accorder un tour de faveur à la trop courte excursion que je viens de faire en Italie.

Le directeur de la *Biblioteca Nazionale Centrale*, M. D. Chilovi, me reçut avec une grande bienveillance et facilita autant qu'il était possible les recherches minutieuses que j'avais à faire dans les catalogues manuscrits des incunables, et tous les volumes que je désignais m'étaient apportés avec empressement. J'ai trouvé là nombre de recueils factices du xv[e] siècle où les éditions d'une même année, ou d'un même atelier d'imprimerie, se trouvent encore réunies, à la grande joie des gens qui cherchent à deviner les énigmes bibliographiques de cette époque. En Italie, malgré de nombreuses guerres civiles ou étrangères, les documents littéraires et artistiques ont été mieux conservés qu'en France, hélas! Car, pour parler un instant d'autre chose que des livres, je vous dirai mon étonnement à la vue des nombreuses faïences de l'école des Della Robbia presque intactes. A la cathédrale de Pistoja, entre autres, les voûtes du porche sont ornées de caissons et de guirlandes de fruits et de

feuillages, et bien que peu élevée et presque à la portée de la main, cette ornementation semble faite d'hier. On pourrait croire qu'il n'y a pas en Italie de gamins sachant jeter des pierres et choisissant comme but de leur activité malfaisante qui un vitrail, qui une statuette de nos vieilles cathédrales. J'en parle *de visu*, car il y a quelques années sur la place de la cathédrale de Chartres, j'ai vu la jeunesse des écoles (?) lancer des pierres dans les vitraux sans se gêner et avec l'air de gens ayant l'habitude de ce petit divertissement archéologique. Personne n'intervenait, et comme j'étais en minorité trop évidente, je dus laisser faire, mais je n'oublierai jamais cette scène.

M. Chilovi voulut bien sacrifier quelques heures de ses journées si remplies, pour me faire voir une partie du grand dépôt littéraire qui lui est confié et m'expliquer l'organisation de quelques-uns des services.

D'abord, le dépôt légal dû par les imprimeurs italiens, comme il est dû en France, en Allemagne, en Angleterre, en Danemark, en Russie, etc., se fait sans retard entre les mains du procureur du Roi du ressort où est située l'imprimerie. En effet, c'est le procureur du Roi (comme celui de la République en France), qui est chargé de par le code Napoléon, de poursuivre les délits contre l'État, les personnes ou les mœurs. Il est donc utile qu'il reçoive, en premier, le livre qu'il peut être appelé à poursuivre. Il en reçoit trois exemplaires : l'un est envoyé immédiatement à la Biblioteca Nazionale à Florence, le second est examiné par le procureur du Roi, qui le fait parvenir au Ministre des Grâces et de la Justice, pour être remis ensuite à la Biblioteca Vittorio Emanuele à Rome; enfin le troisième est destiné à la bibliothèque de l'*Université* de la province. L'exemplaire envoyé à Florence est classé, dès son arrivée, par les bibliothécaires, on en fait la *fiche* et une copie de cette fiche paraît dans le Bulletin des publications récentes publié tous les quinze jours. Les lecteurs de ce Bulletin (mis aussi à la disposition du public dans la salle de travail de la B. Nazionale), sont informés très rapidement de ce qui a été imprimé en Italie, et s'ils habitent Florence, ils peuvent en demander immédiatement la communication. Ils peuvent même, grâce au règlement du prêt entre les bibliothèques de l'État et les grandes bibliothèques municipales, obtenir, sans frais de transport, l'envoi temporaire d'un ouvrage quelconque, si leur demande est justifiée.

Les lecteurs doivent faire eux-mêmes les recherches nécessaires pour demander un ouvrage, ainsi que cela se pratique, entre autres, au British Museum; leur bulletin indiquant le titre et la cote du volume est remis par eux à un employé, et le lecteur vient, au bout de quelque temps, au guichet de cet employé voir si le volume est arrivé. Le contrôle des volumes remis se fait au moyen des bulletins signés que l'employé garde jusqu'au moment où le livre lui est rendu; un talon détaché de ce bulletin a été laissé à la place du volume sur les rayons jusqu'au moment où le volume y est replacé.

Ce système ressemble à celui de la bibliothèque de Halle, si bien organisé par M. Hartwig; il réduit au minimum le travail des employés, et leur permet, malgré leur nombre restreint, de servir rapidement beaucoup de lecteurs. Les catalogues sont placés sur des pupitres dans une salle distincte de la salle de lecture; on peut y parler, quand c'est nécessaire, sans gêner les travailleurs; puis, le livre demandé étant obtenu, le lecteur se rend (ou retourne) à sa place dans la salle de lecture.

M. Chilovi, en me faisant parcourir une partie des magasins, n'eut pas de peine à me faire comprendre l'insuffisance des locaux affectés à la bibliothèque : deux hôtels (ou *palais*) ont été successivement annexés au local primitif qui se trouve dans le bâtiment dit des Offices, où il empiète sur la galerie de tableaux et sur les Archives. Des pièces petites, à des étages et à des niveaux différents, et surtout très exposées au danger d'incendie, voilà le local actuel. A la fin de l'année 1885, la ville de Florence a fait don à l'État d'un terrain pour construire la Biblioteca Nazionale de toutes pièces, et la Caisse d'épargne de la Ville a offert d'avancer les fonds nécessaires pour la construction, à un très modique intérêt annuel, mais les plans ne sont pas encore acceptés par le ministre de l'Instruction publique! M. Chilovi me disait en souriant qu'il avait eu le temps, pendant ces dix années, de construire beaucoup de *bibliothèques en Espagne,* qu'il avait soigneusement étudié les divers systèmes d'installation des grands dépôts de livres et qu'il avait pu esquisser quelques-uns des points principaux d'une bibliothèque idéale.

« La salle des catalogues, me disait-il, devra être spacieuse et pouvoir contenir les catalogues par fiches, qui remplaceront alors les registres actuels; puis il faudra deux salles de lecture et

de travail : l'une pour les hommes, l'autre pour les femmes. Aujourd'hui on peut seulement affecter une table aux lectrices dans la salle publique; c'est déjà un progrès, mais tout le monde gagnerait à l'existence des deux salles. (Ces deux salles existent déjà à la Biblioteca Marucelliana). Je voudrais aussi avoir une salle faisant l'office du *foyer* dans les théâtres; on s'y rendrait pour s'y communiquer des renseignements ou des idées relatifs aux travaux entrepris, et s'il se rencontrait à Florence des savants venus de contrées différentes, ils pourraient profiter de cette rencontre pour causer dans cette salle sans déranger leurs voisins. »

(Ce *foyer* existe aussi à la Bibliothèque de Hambourg et voici l'article du Règlement qui le mentionne : « § 3. Das Conversationszimmer hat die Bestimmung das Zusammentreffen fremder und hiesiger Gelehrten zu befördern ».)

« Je me suis aussi inquiété des risques du feu, et j'ai étudié les derniers genres de constructions adoptés ou préconisés pour écarter le danger. J'ai lu un rapport fait il y a quelques années par le colonel des pompiers de Londres; il disait que le bois placé horizontalement brûlait très rapidement, mais que les poutres ou colonnes en bois verticales étaient à peine carbonisées par les flammes. Peu de temps après avoir lu ce rapport, j'eus l'occasion de vérifier la justesse de cette observation; des magasins de l'armée, à Florence, furent incendiés ; les équipements, les fourrages, tout brûla, la toiture s'effondra, mais les poutres verticales qui avaient soutenu le toit et les galeries étaient restées debout, à peine noircies.

« Une construction en fer avec planchers à jour, comme celles qu'on établit généralement aujourd'hui dans les bibliothèques, prendra feu difficilement; mais si l'incendie se déclare, on ne pourra rien sauver ! Le métal est si bon conducteur de la chaleur qu'on ne pourra pas se tenir sur les barres de fer qui forment les galeries; de plus, la fumée envahira en un instant tout le magasin. Je crois, ajouta M. Chilovi, qu'il faudrait faire des magasins séparés par des murs en briques réfractaires, dans lesquels on fixerait les poutres de fer; ces murs serviraient d'isolants aux galeries et permettraient d'éviter l'échauffement presque simultané du métal. Il faudrait aussi avoir des portes en tôle fermant les diverses divisions des magasins, pour s'opposer à l'envahissement de la fumée et permettre pendant quelque temps le sauvetage des livres dans les parties éloignées du foyer de l'incendie. »

Les cloisons isolantes de M. Chilovi pourraient être assimilées aux cloisons étanches des navires de notre époque qui ont quelquefois évité un désastre complet en cas d'abordage ou d'avarie[1].

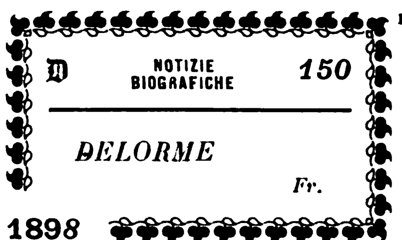
En traversant une des salles, M. Chilovi me montra une série de 2,000 volumes contenant 45,000 pièces environ imprimées principalement en Lombardie et en Vénétie, recueillies patiemment par un prêtre mort, il y a quelques années, l'abbé Domenico Capretta. Le gouvernement italien eut le bon esprit de faire acheter cette collection précieuse pour l'histoire des imprimeries locales, car la Bibliothèque, qui possède environ 520,000 pièces, était relativement pauvre en ce qui regardait les impressions faites dans ces deux provinces. Plus loin, se trouvait la salle des dossiers biographiques; tout ce qui peut se rattacher à l'histoire des individus est classé là par ordre alphabétique. Les lettres de part et autres pièces isolées sont fournies par le dépôt légal; M. Chilovi dépouille lui-même chaque matin trois des principaux journaux de l'Italie, pour y marquer les articles qu'on devra signaler ou découper et joindre aux dossiers; pour les Revues, qu'il serait trop dispendieux de découper, il se contente de marquer l'article intéressant tel ou tel personnage, et un employé fait une fiche de renvoi à cet article, qui sera classée avec les découpures et les lettres de part.

Comme cote on indique seulement la lettre initiale du nom de famille, accompagnée d'un numéro, qui, dans l'ordre progressif et alphabétique, a été donné aux *deux* premières syllabes du nom de famille. Au-dessous on écrit en entier le nom de famille et le prénom. Ainsi, par exemple, les noms de Delandes, Delau, Delorme, Delbeque auront tous comme premier élément de leur cote la lettre D, accompagnée de son numéro syllabique res-

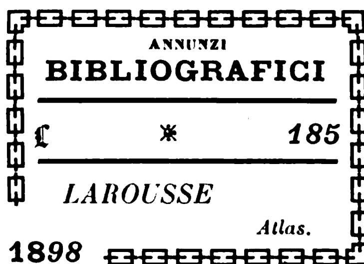
1. On imprimait ces pages quand survint le naufrage de *la Bourgogne*, qui coula en 40 minutes, malgré ses cloisons étanches, parce qu'elle avait été abordée par le milieu, où ces cloisons n'avaient pu être établies à cause des machines. Mais l'incendie d'une fabrique à Bordeaux, en juillet dernier, vint donner raison à M. Chilovi; les ateliers, bâtis en pierre et bois, avaient été détruits par le feu, en grande partie, il y a quelques années; le chef de l'usine, voulant éviter un nouveau désastre, fit rebâtir les ateliers en briques et fer, et les correspondants des journaux qui relatent l'incendie font remarquer que le second désastre fut plus complet et surtout plus rapide que le premier, parce que les colonnes et les fermes en fer, tordues par la chaleur, s'écroulèrent en même temps, entraînant dans leur chute les murs et la toiture.

pectif : 112, 118, 124, 150, numéros indiqués dans le *Guida numerica per im ordinamento sillabico dei nomi*, rédigé en 1895 en faisant le dépouillement du grand Catalogue alphabétique.

Les notices biographiques qui concernaient M. Delorme (François) auraient cette étiquette (cf. la fiche correspondante à l'Appendice :



On procède de même pour les annonces bibliographiques. La page-spécimen de l'*Atlas Larousse illustré* recevrait l'étiquette suivante :



Ce répertoire biographique, est une création pratique et originale de M. Chilovi; espérons qu'il pourra la continuer longtemps à Florence, et qu'on saura l'imiter dans d'autres bibliothèques.

La Bibliothèque s'est enrichie dernièrement de plus de 20,000 portraits gravés qui lui ont été donnés par le professeur Antonio Buonamici de Pistoja, et on a pu commencer ainsi une collection de portraits gravés qui manquait à Florence.

---

1. Les mots et les chiffres imprimés en italique sont ajoutés à la main sur les étiquettes imprimées qui sont reproduites ici à l'aide des seules ressources typographiques, avec une exactitude passable.

Avant de quitter le palais degli Uffizi, j'ai voulu visiter le magnifique dépôt de l'*Archivio di Stato*, qui occupe tout le second étage du palais. La perspective de la longue enfilade des salles est étonnante, et cependant on n'en voit qu'une moitié[1], puisque le palais occupe les deux côtés de la rue ou de l'impasse qui sont reliés au bout par une galerie transversale. Toutes ces salles sont garnies de casiers où plus de 200,000 chartes et plus de 500,000 liasses sont conservées; les chartes sont encore dans leur état primitif, c'est-à-dire roulées, ce qui assure leur conservation, tandis que dans nos dépôts d'archives où elles sont arrivées après bien des vicissitudes, elles sont pliées comme des lettres, ou reliées dans des volumes. Ces deux procédés sont détestables. Si on communique une liasse de papiers non reliés, on est exposé au vol, à moins qu'un employé sérieux ne surveille le lecteur et ne compte ensuite les pièces de la liasse avant de la replacer dans le magasin. Les plis détériorent le parchemin ou le papier, et les parcelles de l'encre s'écaillent à l'endroit des plis; quant aux pièces reliées, elles ont dû être mouillées et mises sous presse par le relieur pour obtenir une planité passagère, et le procédé est fatal surtout aux lettres miniaturées. Je me souviens que M. Léopold Delisle m'a dit que la couleur des miniatures ou des lettres peintes, soumises à une pression quelconque en vue de les photographier, s'écaillait quelque temps après l'opération; cette remarque corrobore celle faite à la Bibliothèque du Vatican au sujet d'un fameux manuscrit de Virgile. On avait cru bien faire en tendant chaque feuillet dans un cadre légèrement saillant, afin de le préserver du contact des feuillets voisins; on s'est aperçu que sous la tension du parchemin l'encre s'écaillait et que les caractères devenaient à peine visibles!

Il me semble qu'on pourrait concilier les désirs des savants et des artistes qui veulent reproduire des manuscrits, avec la conservation de ces documents, dont chaque génération d'hommes n'est qu'usufruitière, et qu'elle doit remettre intacts aux générations futures qui voudront peut-être les étudier à d'autres points de vue que nos contemporains et nos prédécesseurs. On devrait, dans toutes les bibliothèques importantes, exiger l'emploi d'un appareil photographique construit sur les données de celui de la

1. Il y en a à peu près deux cents.

bibliothèque de Göttingen, où le directeur, M. Dziatzko, et son jeune collaborateur, M. Molsdorf, ont imaginé un support ingénieux et pratique permettant de photographier les objets, livres, miniatures, estampes, médailles, etc., posés sur une table. Cet appareil a été décrit et figuré dans *Beiträge zur Kenntniss des Schrift-, Buch- und Bibliothekswesen,* publiés par M. Dziatzko. Leipzig, Spirgatis, 1898, fascicule IV, pages 82-113.

Mais revenons aux Archives de Florence! Votre ami M. Casanova m'en faisait les honneurs avec la grâce des Italiens (qui sont de si excellents diplomates), et je ne me lassais pas de le questionner, *le pauvre,* comme on dit en Provence! Vous savez qu'une des grosses préoccupations des historiens de la vie politique, communale ou privée des siècles passés, ainsi que celle des historiens qui s'occupent plus particulièrement des corporations, orfèvres, imprimeurs, maçons, tailleurs d'images, etc., est la conservation des archives de notaires et la possibilité d'y accéder dans un but d'étude et de travail.

Je demandai à M. Casanova comment on avait résolu la question en Italie. Mais bien simplement, me répondit votre ami; les archives notariales, antérieures à l'année 1569, comprenant les fonds de 14,000 notaires, étaient depuis longtemps à l'*Archivio di Stato* et il en existe un inventaire sommaire. Pour les autres fonds, postérieurs, on a enjoint aux notaires de déposer leurs archives et cela a été fait sans exception. Bien entendu, on a placé les différends fonds séparément, et sous le nom de l'étude qui les a déposés, dans un local spécial (*Archivio notarile provinciale*); les notaires ou leurs clients ont le droit de faire ou de faire faire les recherches et les copies qui leur sont utiles. Il n'a pas été fait de répertoires particuliers, le temps aurait manqué, et on réserve ce travail pour l'avenir; mais, dès à présent, les dépôts sont accessibles, tandis qu'ils ne l'étaient pas sous le régime de bon plaisir des tabellions, et ils sont préservés de beaucoup de causes de destruction.

Tandis que M. Casanova me donnait ces renseignements, je pensais aux confidences des archivistes de nos départements au sujet des archives notariales de leur région. Dans une ville du midi, où les dossiers des notaires sont plus nombreux et plus intéressants peut-être que dans le nord, à cause de l'habitude qu'avaient les descendants des Romains de faire des actes notariés

à toute occasion, le fait suivant s'est passé il y a quinze ou vingt ans. Un jeune notaire, trouvant que les locaux de l'étude qu'il venait d'acheter étaient trop encombrés, fit descendre *Notes brèves* et *Notes étendues* dans la cour de la maison, on y mit le feu et les clercs dansèrent autour de ce feu de joie d'un nouveau genre !

Près de Tours, M. de Grandmaison, l'archiviste d'Indre-et-Loire, avait négocié pendant longtemps pour obtenir la permission de *voir* les archives d'un notaire. Il savait qu'il devait y avoir des documents des xve et xvie siècles, et il ne pouvait arriver à les trouver. Questionné à ce sujet, le notaire lui raconta, sans s'émouvoir, qu'une rivière coulait près de sa maison, qu'elle avait débordé récemment, qu'il avait fallu rebâtir la maison un peu plus loin, et qu'en déménageant les papiers on avait jeté tous ceux que l'eau avait endommagés.

Plus récemment encore, un archiviste recevait la visite d'un brocanteur qui lui offrait d'acheter plusieurs registres de notaires. M. X***, voyant le nom du notaire du xve siècle, sut bientôt de quelle étude provenaient les documents; il fit peur au brocanteur, lequel confessa avoir acheté de Mme la notairesse une vieille armoire qui la gênait, et où on avait laissé les susdits registres. Inutile de dire, n'est-ce pas, que ces volumes sont entrés gratis aux archives de Z***.

Un docteur en droit, auquel je racontais ces choses avec d'autres exemples encore, me dit qu'en France il serait plus facile encore qu'à Florence et Italie en général, de faire joindre les archives des notaires aux archives départementales, car les notaires actuels ne sont pas les successeurs directs des notaires de l'ancien régime ; ils ont été nommés à titre bénévole après la révolution de 1789, et ils n'ont pas plus de droits sur les papiers et actes des anciens notaires que sur « les biens meubles et immeubles » de ceux-ci.

Après avoir décrit, trop sommairement, à mon gré, les grandes collections conservées au Palais des Offices, je veux encore vous parler des petites bibliothèques publiques de Florence. Ne sachant à laquelle donner la préférence, tant elles ont un charme particulier chacune, je les citerai par ordre alphabétique : Laurenziana, Marucelliana et Riccardiana.

Chacune d'elles, comme cela existe un peu dans les biblio-

thèques parisiennes, Arsenal, Mazarine et Sainte-Geneviève, a une spécialité en ce qui regarde la composition même de sa collection d'ouvrages, et, de là, résulte aussi la spécialité dans le public qui la fréquente plus particulièrement. Les heures des séances varient un peu, et permettent au travailleur d'utiliser la journée presque entière en les visitant à tour de rôle. Ainsi, en été, la Biblioteca Riccardiana ouvre ses portes hospitalières à sept heures du matin, et l'on peut rester à la Biblioteca Marucelliana jusqu'à cinq heures du soir. En hiver, la séance de la Biblioteca Marucelliana commence à neuf heures, et il y en a une seconde le soir, de six à neuf heures; la Biblioteca Nazionale et la Biblioteca Laurenziana n'ont qu'une séance par jour, hiver comme été, de dix à quatre heures[1].

Parmi les touristes qui visitent Florence, il y en a peu, s'ils ont quelque goût pour les arts, qui ne fassent une visite à la Biblioteca Laurenziana quand ils ont fait la visite obligatoire, indiquée par les *Guides,* à la basilique élevée par les Médicis et à la belle chapelle où s'élèvent leurs tombeaux sculptés par Michel-Ange. Il serait difficile de décrire en quelques lignes les merveilles de la Biblioteca Laurenziana, dont la grande salle est restée telle qu'elle fut édifiée au XVI[e] siècle par les ordres de ses fondateurs princiers. Les pupitres et leurs bancs en bois sculpté avec leurs ornements si variés existent encore aujourd'hui, et les manuscrits

1. On n'éclaire pas les salles, à la Bibliotheca Nazionale, cela va sans dire, car l'électricité elle-même, malgré les éloges de ses partisans, offre de réels dangers. Dans une fabrique près d'Avignon, le feu éclata dans l'appareil téléphonique. Les fils de celui-ci avaient été mis en contact, par hasard, avec des fils transportant de la force électrique et communiquèrent le feu aux boiseries qu'ils touchaient. Les Parisiens se rappellent encore la catastrophe arrivée à Puteaux il y a peu de jours. Un fil électrique enflamma d'abord une poutre, puis il se rompit et tomba sur le sol; trois ouvriers qui entrèrent dans l'atelier pour éteindre le feu, ayant eu contact avec le fil, furent foudroyés. Quelques jours après, à Garches, un jardinier fut tué aussi par le contact d'un fil électrique brisé; on n'osa pas toucher le cadavre avant d'avoir fait interrompre le courant et il fut carbonisé. A Lyon, l'hiver dernier, un fil de trolley se rompit et tomba sur le pavé de la rue. Il en jaillit une gerbe d'étincelles jusqu'au moment où l'on peut faire interrompre le courant. Si cet accident s'était produit dans le voisinage de matières inflammables (comme les boiseries et les livres) et sans être découvert aussitôt, l'incendie aurait pris de grandes proportions. A l'Opera, à Paris, il ne se passe pas de semaine où il n'y ait un commencement d'incendie, causé par les fils de la lumière électrique malgré les précautions prises lors de l'installation des appareils.

précieux sont enchaînés à la même place qu'il y a quatre cents ans ; leurs titres, qui sont inscrits sur les montants des pupitres, en témoignent. Le sol est orné d'une mosaïque de marbre de deux couleurs, et les fenêtres sont fermées par des vitraux en grisaille relevée de tons ambrés, où les ornements les plus gracieux et les plus variés de la renaissance italienne réussissent à distraire l'attention des visiteurs, chez lesquels l'amour du *manuscrit* n'est pas à l'état de vocation exclusive. Si on lève les yeux plus haut, ils sont captivés par la vue du plafond, formé de profonds caissons sculptés et rehaussés de peintures.

Les manuscrits, posés sur les pupitres, en bois sculpté, dessinés par Michel-Ange, sont protégés contre la poussière et contre le jour par d'épais rideaux de toile verte, et l'on est obligé de faire une demande particulière pour obtenir la communication des volumes dans l'ancienne *Tribuna* d'Elci, transformée en salle de travail pour le public studieux, en 1891, grâce à l'initiative du directeur actuel, M. G. Biagi. On a cent fois raison de protéger les manuscrits contre l'influence du jour. En effet, la lumière qui engendre tant de belles choses, détruit aussi ce qu'elle a engendré ; les conservateurs des musées et des bibliothèques en savent long à ce sujet, et ils déplorent les expositions qui vouent à une perte à brève échéance, non seulement les miniatures aux fraîches couleurs, mais l'encre d'écriture et l'encre d'imprimerie ; je ne parle ici que pour mémoire de la destruction des sceaux en plomb exposés à la lumière, dont l'oxydation commencée ne peut être enrayée. Au British Museum, me disait M. Omont, on a voulu concilier le désir d'offrir des sujets d'étude aux visiteurs avec la volonté de conserver des documents inestimables, et l'on a exposé, dans les galeries, des fac-similés de manuscrits et des moulages de sceaux qui tromperaient plus d'un archéologue-amateur.

Pour les miniatures, il est difficile d'en faire des copies exactes ; aussi M. G. Biagi a-t-il pensé qu'on pourrait, en prenant les précautions indiquées plus haut, faciliter aux visiteurs l'étude de quelques-unes des plus belles miniatures de la Laurenziana. Il a réuni dans des vitrines de précieux spécimens de l'art byzantin (l'Évangéliaire syriaque du VIᵉ s. et la *Biblia amiatina* du VIIᵉ s.), puis des exemples de l'œuvre des artistes de l'École florentine, fondée au XIVᵉ siècle dans le couvent « degli Angioli ».

On y voit à côté des miniatures de Lorenzo Monaco et de son élève Beato Angelico, celles du dernier représentant de cette brillante école, Attavante. Il est très intéressant d'étudier de la sorte la progression de l'art du miniaturiste, qui a été élevé à Florence à la hauteur du grand art, tellement la composition du tableau et le dessin des personnages et des accessoires sont parfaits. Dans un autre genre, l'École bourguignonne des miniaturistes a produit d'aussi belles œuvres, et on peut encore les admirer, entre autres à la Bibliothèque Nationale à Paris, et à la Bibliothèque Impériale de Vienne, où la collection du prince Eugène de Savoie est conservée aujourd'hui.

Suivant toujours l'ordre alphabétique, j'arrive à la Biblioteca Marucelliana ouverte au XVIII[e] siècle, et consacrée, par la volonté testamentaire de son fondateur, aux classes laborieuses de Florence. Cette tendance démocratique subsiste encore aujourd'hui et elle donne certainement de bons résultats, bien que les séances du soir soient surtout fréquentées par une jeunesse peu studieuse, pour la majeure partie.

Le directeur, M. Angelo Bruschi, a déjà pu réaliser le projet de M. Chilovi, directeur de la B. Nazionale, et une jolie salle est aménagée pour l'usage exclusif des lectrices, qui viennent, la plupart, préparer leurs devoirs pour les classes de l'enseignement secondaire ou supérieur des jeunes filles.

Il y a dans cette bibliothèque, comme à la Biblioteca Naziònale (et aussi à la B. de la Ville à Zurich), quelques bibliothécaires-femmes occupées au travail intérieur du classement des ouvrages ou à la confection des fiches du catalogue.

A la Marucelliana, l'une d'elles, M[me] Sacconi-Ricci, a rédigé un excellent catalogue des 600 incunables du dépôt, catalogue sur fiches, qui a reçu une reliure mobile fort ingénieuse inventée par la *rédactrice* elle-même.

Je termine ma trop longue lettre par mes impressions bibliographiques à la B. Riccardiana, qui représente l'idéal d'une bibliothèque d'amateur princier. Les salles sont suffisamment spacieuses sans être trop grandes, bien éclairées, et j'ai même aperçu un petit poêle à gaz qui m'a permis de penser que les fonctionnaires et les lecteurs n'y sont pas exposés aux rigueurs de la température hivernale comme aux Archives des Offices, où le thermomètre descend et reste souvent à 2 ou 3 degrés seulement

au-dessus de zéro. (Il est vrai que mon jeune guide, M. l'archiviste Casanova, prétend qu'on conserve les préparations anatomiques par la congélation continue, et que le procédé doit assurer la longévité des travailleurs de l'Archivio di Stato.)

La B. Riccardiana possède de nombreux manuscrits, précieux par la valeur et l'ancienneté de leurs textes plutôt que par la richesse de leur décoration. Ils sont conservés dans une salle bâtie jadis à leur intention, au moment de l'installation de la bibliothèque, les murs sont entièrement garnis de rayons remplis de volumes reliés pour la plupart en vélin blanc. Tout est bien arrangé et en bon état, et l'on voit qu'un personnel ami des livres prend soin de cette précieuse collection. Au milieu de la salle, des armoires à hauteur d'appui renferment les incunables, dont beaucoup ont conservé leurs reliures originales; on y trouve, comme à la B. Nazionale, des recueils du xv[e] siècle, où les œuvres d'un même atelier d'imprimerie sont juxtaposées le plus souvent, ce qui permet d'identifier les éditions non signées et a sauvé de la destruction des plaquettes composées de quelques feuillets seulement et dont très probablement les exemplaires isolés sont aujourd'hui tous détruits.

Quelques-uns de ces recueils, en mauvais état, ont dû être brisés, mais on a imaginé un très ingénieux système pour cartonner à peu de frais les plaquettes séparées. On a fait faire des gaînes en carton, semblables à celles qui protègent souvent les livres de piété richement reliés; puis on a coupé des feuilles de carton de la même hauteur que l'intérieur des gaînes, mais ayant presque le double de leur profondeur; on a plié ces feuilles en deux, et on y a cousu les plaquettes lorsqu'elles ne dépassaient pas une ou deux feuilles d'imprimerie (de 2 à 16 ff.), comme on coud un cahier d'écolier dans une couverture en papier ou en carton; enfin on a collé à l'extérieur une bande de toile pour consolider le pli du dos et maintenir le fil de la couture. La dimension de la plaquette peut varier, pourvu qu'elle soit inférieure à la dimension du carton plié en double; elle est protégée par les bords du carton qui dépassent plus ou moins les marges, et, les cartons étant tous de la même hauteur remplissent les gaînes, ce qui empêche la poussière de se loger dans les intervalles; cela arriverait si on mettait à côté les unes des autres des plaquettes d'inégale hauteur. (Il est vrai qu'on pourrait employer pour égaliser les plaquettes incunables, le sys-

tème inventé jadis par Tarquin le Superbe pour égaliser les têtes de pavots, mais les bibliophiles peuvent se fier aux relieurs pour ne pas laisser tomber dans l'oubli cet *excellent* système).

Ce mode de cartonnage est très expéditif et peu coûteux ; il a encore l'avantage qu'on ne communique au lecteur qu'une pièce à la fois, portant la cote de la gaîne et un numéro particulier indiquant la place de la pièce dans cette gaîne. Il ne faudrait pas, semble-t-il, *dérelier* des recueils pour adopter le système de la B. Riccardiana; mais, si l'on est dans l'obligation absolue de prendre ce fâcheux parti, assurément la méthode que je viens de décrire me paraît excellente à la fois pour les plaquettes et pour les finances de la bibliothèque. M. Carlo Nardini, qui a bien voulu me faire les honneurs de la B. Riccardiana avec une bienveillance extrême, m'a remis une plaquette populaire du XIXe siècle qu'il avait fait cartonner à mon intention, et je la tiens à la disposition des lecteurs de cette *Revue* qui n'auraient pas compris mes explications, ou qui voudraient « voir et toucher » avant de croire.

J'ai déjà mentionné à propos de la B. Marucelliana, son catalogue des incunables rédigé dans les dernières années selon la méthode de Hain et de Campbell; à la B. Riccardiana, M. Nardini a mis à ma disposition un catalogue manuscrit des six cents incunables de la Bibliothèque ; la description littérale de l'édition est négligée, ainsi que cela avait lieu chez la plupart des bibliographes de cette époque, mais au point de vue littéraire il est excellent, car il donne de savantes indications sur les différentes parties qui composent les ouvrages. Il offre en outre de nombreux renvois pour les noms des traducteurs, des commentateurs, ou des signataires des dédicaces.

On a réuni aux collections de la B. Laurenziana il y a quelques années, les volumes de la bibliothèque du couvent des Dominicains de San Marco à Florence, et un catalogue sommaire sur fiches a été rédigé aussitôt.

La Biblioteca Nazionale possède aujourd'hui les incunables réunis des bibliothèques Magliabecchiana et Palatina; ils sont confiés plus particulièrement aux soins de M. le baron Podestà, dont la bienveillance et le savoir ne sauraient être oubliés des lecteurs de la petite salle affectée à la communication des livres rares et des manuscrits. Il existe plusieurs catalogues pour la collection des Incunables; les trois volumes rédigés par Fossi, et

imprimés en 1793, donnent la liste très détaillée des ouvrages provenant de la B. Magliabechiana; pour les incunables de la B. Palatina, il existe un inventaire abrégé mais suffisant; enfin, pour la plus grande partie du catalogue de Fossi et pour des ouvrages entrés à la B. Magliabechiana depuis sa publication, le catalogue manuscrit de G. Molini, rédigé en 1854, donne les renseignements les plus détaillés au point de vue historique et bibliographique.

Ces divers catalogues m'ont facilité l'étude des collections publiques de Florence, mais ils m'ont aussi fait constater l'existence d'éditions faites en France, au xve siècle, en latin ou en français, dont les bibliothèques publiques de France ne possèdent malheureusement pas d'exemplaires. Je ne pourrais les citer toutes, je veux seulement signaler de beaux livres d'heures conservés à la B. Riccardiana et à la B. Nazionale, ainsi que le *Calendrier des Bergers* imprimé à Paris par Guy Marchant en 1497 (Hain 5585). J'avais déjà constaté le même fait l'an dernier à la Bibliothèque impériale de Vienne, (dont je parlerai peut-être un jour), à propos de nombreux incunables français et en particulier de ce même *Calendrier des Bergers* de 1497, dont elle possède un bel exemplaire complet.

M. PELLECHET.

Notizie biografiche

Agnesi

Maria

Boyer (M. J.)

« Sketch of Maria Agnesi »

Vedi

Appleton's

Popular Science Monthly

New York, luglio 1898

Firma

ANNUNZI E RICORDI
BIBLIOGRAFICI

p * 272

POLAIN

M.-L.

1898

Annunzi e Ricordi bibliografici

Polain

M.-L.

« Notes sur deux impressions Poitevines du XVIe siècle »

Vedi

Revue des Bibliothèques

Paris, 1898, pag. 65.

Firma

1896

DES FRANÇAIS

QUI ONT ÉCRIT EN ITALIEN

AU XVIe SIÈCLE

(*Suite.*)

VI. — Jean de Monluc.

Nous nous sommes étendu longuement sur Nicolas Raince qui, à notre connaissance, n'a été jusqu'ici l'objet d'aucune étude biographique; nous devrons parler aussi avec quelque détail de Jean de Monluc, tout en nous référant aux notes que lui a consacrées notre ami regretté, Tamizey de Larroque[1].

Jean était né vers 1501. On ne sait rien de ses premières années. Il est certain qu'il fit de sérieuses études, et il est assez vraisemblable qu'il les termina en Italie[2]. Quand prit-il, comme on disait alors, le parti des ambassades et dans quel pays fut-il d'abord envoyé? Nous ne pouvons répondre à cette question. Tout ce que nous savons, c'est que, en 1535, il était attaché à l'ambassade de France à Rome; nous l'apprenons par une lettre de Nicolas Raince qui, écrivant au cardinal Jean Du Bellay le lendemain même de sa promotion, c'est-à-dire le 22 mai 1535, lui dit : « Monsei-

---

1. *Notes et Documents inédits pour servir à la biographie de Jean de Monluc, évêque de Valence, publiés par Philippe Tamizey de Larroque. — Extrait de la Revue de Gascogne* (Paris, Aug. Aubry, 1868, in-8°).

M. Ed. de Barthélemy a publié quelques lettres de Jean dans les *Archives historiques du département de la Gironde*, XVII (1877), pp. 296, 318, 322, 329, 331. Trois autres lettres ont été imprimées par M. Tamizey de Larroque dans le recueil intitulé : *Lettres inédites de quelques membres de la famille de Monluc* (extr. de la *Revue de Gascogne*); Auch, 1890, in-8°.

2. Monluc, devenu un des grands personnages du royaume, eut le soin d'envoyer son fils naturel, le futur maréchal de Balagny, à l'Université de Padoue ; n'est-ce pas parce qu'il y avait étudié lui-même ?

gneur de Mascon et moy parlasmes hier a Sa Sainctété pour vous fere porter bulle et chappeau par monsieur de Montluc, a quoy ne se peut riens gaingner. J'en ay reparlé aujourd'huy et n'en suis hors d'espoir[1]... »

Monluc était à Rome au mois d'août 1536 quand il fut chargé d'une mission secrète des plus extraordinaires, mission dont il nous a donné lui-même le récit dans une lettre au cardinal Du Bellay. Il gagna Malte, puis Reggio de Calabre, trouva le moyen de s'embarquer sur un navire turc et rejoignit le fameux amiral Barberousse sur la côte tunisienne, près de Djerbah. Il n'avait aucune lettre de créance, mais il avait une présence d'esprit merveilleuse et l'assurance ordinaire aux Gascons. Barberousse reconnut sans peine en lui un agent du roi de France, et l'emmena jusqu'à Constantinople afin qu'il pût voir par lui-même les préparatifs que les Turcs avaient faits en vue d'une action commune avec la France. Monluc s'embarqua de nouveau, se dirigea vers l'Adriatique, fit naufrage non loin de Raguse, réussit à se rendre dans cette ville, d'où il rentra tranquillement en Italie et à Rome, après avoir passé trois mois sur mer. Cependant le pape avait été informé du voyage, au moins de la visite faite par le secrétaire français à Constantinople. Il lui demanda des explications et des informations. Le diplomate se tira d'affaire par de spirituelles gasconnades dont la lecture est réellement divertissante[2]. Ces saillies produisirent leur effet, puisque le Saint-Père lui donna le titre de protonotaire apostolique.

Monluc reprit ses fonctions de secrétaire auprès de Raince. Tous deux étaient des protégés du cardinal Du Bellay; aussi paraissent-ils s'être assez bien entendus ensemble. Lorsque Raince fut révoqué, Monluc lui succéda et géra même l'ambassade pendant le temps qui s'écoula entre le départ de Georges de Selve et l'arrivée de Grignan[3].

Jean semble être resté à Rome presque sans interruption pen-

---

1. *Biblioth. nat.*, ms. Dupuy 265, fol. 312.

2. Charrière, *Négociations de la France dans le Levant*, I (1848), p. 327.

3. Par lettres datées de Montélimart, le 22 juillet 1538, le roi ordonne au trésorier de l'épargne de payer 450 l. t. « au protonotaire Monluc, chambrier du pape, qui sert a present d'ambassadeur... a Rome ». Jean Zeller, *La Diplomatie française vers le milieu du XVI[e] siècle d'après la correspondance de Guillaume Pellicier* (Paris, 1880, in-8, p. 376; — *Catal. des actes de François I[er]*, III, n° 10131.

dant les années 1537 à 1542[1]. A la fin de cette dernière année il fut appelé à d'autres destinées. Il avait pu pendant sa mission auprès de Barberousse s'initier aux affaires turques; il était déjà parfaitement au courant des choses italiennes ; il était tout désigné pour occuper le poste de Venise au moment où l'évêque de Montpellier, Guillaume Pellicier, venait de l'abandonner. La situation était alors des plus difficiles. La Seigneurie venait de découvrir les relations étroites nouées par Pellicier avec un certain nombre de personnages plus ou moins influents de la République ; on instruisait le procès des révélateurs[2]. Les Vénitiens voyaient de plus avec une vive inquiétude l'alliance conclue par le roi Très Chrétien avec le Turc. Il fallait à tout prix les rassurer.

Monluc, qui était venu en France, fut pourvu de sa nouvelle charge par lettres datées du 30 octobre 1542. Il retourna précipitamment à Rome, puis se rendit à Venise, où il arriva vers la fin de novembre[3]. Il pensa qu'il devait recourir à un acte solennel qui pût faire impression sur la Seigneurie. Reçu en audience secrète par le collège des sénateurs dans les premiers jours du mois de décembre 1542, il prononça une longue harangue qui est un chef-d'œuvre d'habileté. Ce n'était pas la première fois qu'un ambassadeur français prenait la parole au sein du sénat de la République; dès l'année 1499, Accurse Maynier, représentant du roi Louis XII, y avait prononcé deux discours dont le retentissement avait été grand[4] ; mais c'était la première fois qu'un ambassadeur français s'exprimait en italien. L'effort que faisait Monluc devait avoir pour résultat immédiat de lui concilier l'attention bienveillante de ses auditeurs.

Laissant de côté l'affaire des révélateurs et les démêlés que

---

1. Il vint en France dans le cours des années 1539, 1540 et 1542; mais chaque fois il retourna en diligence à Rome. Voy. Jean Zeller, *loc. cit.*

2. Le procès des révélateurs a été très bien étudié par M. Jean Zeller dans *La Diplomatie française vers le milieu du XVIe siècle*, pp. 353-387.

3. On trouve dans les comptes du trésorier de l'épargne (*Biblioth. nat.*, ms. Clairambault 1215, p. 180), la mention suivante, déjà publiée par M. Jean Zeller (*loc. cit.*, p. 373) : « Jehan de Monluc, abbé de Haute-Fontaine, 2 475 l. t., par lettres, a Nerac le penultieme d'octobre 1542, pour son estat, vacation et despense en la charge que le roy luy a baillée de son ambassadeur devers la seigneurie de Venise, devers laquelle il se doibt de brief rendre en retournant de Rome, ou lors le roy l'envoyoit en diligence pour ses affaires ; et ce, durant 180 jours, commençans au jour que ledict Monluc seroit de retour dudict Rome audict Venise. »

4. Voy. Hain, *Repertorium*, nos 10526, 10527.

Guillaume Pellicier avait eus avec les Vénitiens vers la fin de sa mission, il s'attache simplement à justifier l'entente du roi avec le sultan. C'est, dit-il, l'empereur qui a le premier contracté des alliances avec les Turcs. Les exemples abondent d'ailleurs de pieux rois qui ont dû traiter avec les infidèles et profiter de leur assistance. Il suffit de rappeler l'histoire de Saül, de David, de Justinien, de Frédéric II, de Maximilien. Les Turcs qui ont abordé dans les ports chrétiens y ont fait moins de ravages que n'en font partout les Impériaux. En les admettant à combattre pour lui, le roi Très Chrétien les a empêchés de combattre la chrétienté en général. L'empereur en veut du reste moins aux Turcs qu'à la France. Pour ruiner le royaume tous les moyens lui sont bons; il n'a pas hésité à faire empoisonner le dauphin. Les Espagnols, les Italiens, l'Europe entière, nul ne doit oublier les services rendus par la France contre les Sarrazins. C'est un devoir pour le pape de soutenir le roi; c'est aussi un devoir pour les Vénitiens, qui sont menacés de perdre leur indépendance, si l'empereur vient à triompher. Que la Seigneurie veuille bien tout au moins suspendre sa décision jusqu'à l'arrivée du cardinal de Ferrare, Ippolito d'Este, chargé de lui faire diverses propositions de la part du roi ; qu'elle n'oublie pas surtout que la maison d'Autriche est son ennemie capitale.

Il faut lire la harangue de Monluc soit dans le texte original[1], soit dans la traduction qu'il paraît en avoir faite lui-même[2]. Si les arguments nous paraissent parfois assez faibles en eux-mêmes, ils n'en sont pas moins présentés avec une vigueur, une apparence

1. Ce texte nous a été conservé par plusieurs manuscrits (voy. notamment Biblioth. nat. ital., 50, fol. 1-5; 307, fol. 121-129; *Portefeuilles de Fontanieu*, I (876), fol. 133-150); il a été imprimé par M. Weiss dans les *Papiers d'état du cardinal de Granvelle*, III, pp. 1-12.

2. La traduction française se lit dans les diverses éditions des *Commentaires* de Blaise de Monluc. « Monsieur de Valence, mon frere, dit le maréchal, feust envoyé à Venise pour excuzer et couvrir nostre faict, car ces messers crioint plus que tous, et le roy ne vouloict perdre leur alliance; lequel fit une harangue en italien que j'ay voulu mettre icy en françois, attendant qu'il nous face veoir son histoire, car je ne croy pas qu'ung homme sçavant, comme on dict qu'il est, vueille mourir sans escripre quelque chose, puisque moy, qui ne sçay rien, m'en suis voulu mesler. » Le dernier éditeur des *Commentaires*, M. le baron de Ruble (t. I, p. 141), estime avec beaucoup de vraisemblance que Blaise de Monluc a reproduit une traduction due à son frère lui-même. Ce qui nous porte à le croire, c'est que la traduction n'est nullement littérale et que le discours paraît avoir été retouché par l'orateur.

de logique tout à fait remarquable. Le sénat arrêta le 7 décembre les termes de la réponse qui devait être faite à l'agent français[1]. Suivant leur habitude, les Vénitiens s'efforçaient de garder une prudente neutralité.

Nous devons croire que le discours de Monluc avait produit un sérieux effet, puisque nous le voyons renouveler dans plusieurs circonstances graves la tactique dont il avait usé en 1542. Il a dès lors pour système de se présenter aux assemblées et d'y développer lui-même, avec toute la fougue du méridional, mais aussi avec toute la subtilité de l'avocat le plus retors, la thèse qu'il est chargé de défendre.

Nous ne pouvons dire avec certitude à quelle époque prit fin la mission de Monluc à Venise. Il semble y avoir passé les années 1543 et 1544, et fut par conséquent mêlé aux négociations délicates qui se poursuivirent.

La situation de François Ier à la fin de l'année 1543 était critique. Malgré quelques succès partiels, le royaume, dont les ressources étaient épuisées, se voyait menacé sur toutes les frontières par les forces réunies de l'Empire et de l'Angleterre. Tandis qu'une armée française opérait en Piémont, d'abord sous les ordres de Martin Du Bellay, puis sous le commandement du maréchal de Boutières et enfin sous celui du comte d'Enghien, on conçut dans l'entourage du roi un plan tout à fait romanesque. Il s'agissait d'attaquer l'empereur dans celui de ses états où il était le plus vulnérable, c'est-à-dire dans le royaume de Naples. Si l'entreprise réussissait, la couronne eût été donnée au jeune fils de François Ier, à Charles, qui, d'abord duc d'Angoulême, avait échangé ce titre après la mort du dauphin contre celui de duc d'Orléans. Il était visible que le roi avait pour ce prince une préférence marquée. C'était lui qui en juin 1542 avait pris le commandement de l'armée du Nord ; il paraissait appelé aux plus hautes destinées.

L'attaque de Naples n'était possible qu'à une condition, c'était que la France fût secondée par la ligue formée entre le pape, la république de Venise et le duc de Ferrare.

Au printemps de 1544, les agents français en Italie déployaient une grande activité. Tandis que Piero Strozzi était à Ferrare et mettait tout en œuvre pour se procurer de l'argent et lever des

1. Jean Zeller, *loc. cit.*, p. 377.

troupes, l'ambassadeur résidant à Venise s'efforçait de décider la république à contracter une alliance avec le roi. Ce fut alors qu'un représentant de François I[er] prit la parole devant le sénat; mais ce représentant n'était pas Monluc, c'était Bartolommeo Cavalcanti, Florentin volontairement émigré, qui avait été en 1527 l'un des éditeurs du *Decamerone* de Giovanni Boccacio, et qui s'était fait connaître ensuite comme orateur. En 1537, après l'assassinat d'Alessandro de' Medici et l'élection de Cosimo, Bartolommeo avait quitté Florence et s'était réfugié en France auprès du cardinal de Ferrare, Ippolito d'Este[1]. Il se rendit à Venise comme délégué du cardinal, qui devait bientôt le suivre. Son discours doit nous arrêter un instant, car il est probable que les termes en avaient été concertés avec Monluc.

Après un préambule digne l'auteur de la *Retorica*, l'orateur résume les événements dont l'Italie a été le théâtre depuis que les Impériaux ont pris pied à Gênes. Partout on retrouve la main de l'empereur et partout son intervention a pour conséquence la ruine de l'Italie. Le roi de France, au contraire, a toujours eu en vue le bien de la péninsule. Pour répondre aux attaques dirigées contre lui, il se propose de porter la guerre dans un pays que l'empereur peut difficilement défendre, le royaume de Naples.

« Queste et altre simili ragioni inducono sua Maestà in questa nova oppenione che si deve tentar tal impresa la quale intende che si faccia per monsignor d'Orliens, suo figliuolo certamente carissimo. A questa desidera sua Maestà che si congiungano seco vostre Signorie illustrissime. E benchè ella conosca quanto quelle debbano essere dispote ad unirsi con lei per il presidio ch'elle s'acquistavanno della lor conservatione e quanto debba parer loro leggero ogn' incommodo per far un tal effetto, nondimeno l'amor che porta a questa serenissima Republica et la sua generosità fa ch'ella si contentarà de' honestissimi aiuti et in somma de' tali quali esse gli potran dare commodamente. Et io son certissimo che qualunque effettual dimostratione del lor buon animo sarà talmente grato a sua Maestà che la se ne tenirà molto obligata a questa serenissima Republica, oltra ch'ella intende ch'elle trahino di questa confederatione frutto assai conveniente, perchè vorrebbe che si ricuperasse per questa serenissima Signoria quella parte della Puglia ch'ella possedetè già con gran contentezza nella guerra già fatta da monsignor di Lutrech. Appresso a questo non è per

1. Voy. Tiraboschi, VII (1809-1812), pp. 525-527. — Un des discours de Bartolommeo fut traduit en français par Jean de La Forest (1530). Voy. Brunet, I, col. 1696.

mancar sua Maestà di compiacerle et di gratificarle s'elle desiderassero cosa alcuna in qualche altra parte, talmente che possono promettersi di sua Maestà quanto si può aspettare da un re benignissimo, liberalissimo et amicissimo a questa Republica. A queste tali et tante utilitati se ne aggiunge un' altra che è da istimare assai, et questa è che con tali congiuntioni le si acquistano et obligano eternamente la corona di Francia, il re, i figliuoli et specialmente monsignor d'Orliens, giovane nel quale senza dubbio risplende prudentia sopra la età sua, bontà et benignità rara, valor eccessivo, liberalità singolare et tutte le regali virtù con le quali in quella tenera età si ha procacciato, non solo gratia, ma fama et ammiratione, appresso tutte le nationi, et certamente promette di non essere inferiore di virtù al padre suo et a qualunque virtuoso principe habbia mai produtto quella famiglia regale. Et questa sì honorata et felice pianta verrà co'l mezzo di questa congiuntione a trasporsi in Italia, et, spiccandosi dal ceppo di Francia, diventarà italiano et specialmente figliuolo di questa serenissima Republica, perchè, essendo egli e prudente et virtuoso, vorrà per padri et per conservatori del stato suo quelli che gli havran prestato aiuto et consiglio per acquistarlo..... [1]. »

Tandis que Cavalcanti portait la parole au nom du roi de France, l'archevêque de Bénévent, Giovanni Della Casa, qui était alors nonce à Venise, agissait dans le même sens au nom du pape. Nous possédons le discours prononcé par lui au sein du sénat, et un second discours qu'il composa pour un noble vénitien [2]. Il se pourrait que l'ambassadeur de France eût eu part à ces pièces. On y trouve, en effet, développé le projet d'une diversion à opérer contre le royaume de Naples, projet qui fait le fond du discours de Cavalcanti [3].

1. *Biblioth. nat.*, mss. ital. 50, fol. 5-10 (recueil formé par Jules Gassot, secrétaire du roi, mort le 13 septembre 1623); 1220, fol. 1-22. (Le second ms. porte seul le nom de Cacalcanti).

2. Due Orazioni di Monsignor Gio : della Casa, Per muovere i Veneziani a collegarsi col Papa, col Re di Francia e con gli Svizzeri contro l'Imperador Carlo Quinto. *In Lione appresso Bartolommeo Martin.* Con Licenza de' Superiori. *S. d.*, in-4.

L'édition originale de ces discours a vraisemblablement paru à Lyon, chez le libraire indiqué; mais les bibliographes n'en citent aujourd'hui aucun exemplaire. Il existe, au contraire, deux réimpressions publiées par Angiolo Pasinelli à Venise, en 1728 et 1752, en même temps que les œuvres de Gio. Della Casa.

3. Il est curieux que, en 1555, le cardinal Alessandro Farnese recommande Bartolommeo Cavalcanti au roi et au connétable de Montmorency comme un inconnu. Avait-on donc oublié en France la mission remplie par Bartolommeo en 1544? Voy. *Lettere del comm. Annibal Caro scritte a nome del cardinale A. Farnese*, 1807, II, p. 182.

Ippolito d'Este devait, nous l'avons dit, appuyer Cavalcanti dans sa négociation. Des pouvoirs spéciaux furent expédiés au cardinal le 5 avril 1544[1]. Il arriva effectivement à Venise vers le 5 mai, et fut reçu par le sénat en audience secrète[2]. Dans l'entre-temps, le comte d'Enghien avait gagné la bataille de Cérisoles (14 avril); mais cette victoire n'eut pas de lendemain, et les Vénitiens ne voulurent pas aller au-delà d'une neutralité bienveillante. Jean de Monluc dirigea l'ambassade de Venise jusque vers le mois de juillet 1545. Il partit alors pour Constantinople, où il arriva dans les premiers jours de septembre, et où il négocia une trêve entre le sultan et l'Empire, de concert avec l'agent impérial Gérard de Veltwijck. Sa correspondance avec la France passait par Venise; aussi Jean eut-il soin de donner de ses nouvelles à son ami Giovanni Della Casa[3]. Monluc quitta Constantinople le 2 novembre[4] et traversa la Hongrie pour se rendre auprès de l'empereur. Il ne mit que six jours et six nuits pour aller de Vienne à Venise, d'où il regagna la France. Nous possédons les rapports adressés par lui au roi et au cardinal de Tournon[5]. Dans ces documents l'ambassadeur réfute les reproches qu'on lui avait adressés au sujet de sa visite à la Cour inpériale. Il n'est que trop évident qu'un gouvernement qui changeait sans cesse de système, qui, en 1544, combattait Charles-Quint à outrance, et qui, l'année suivante, pesait sur les Turcs pour qu'ils accordassent la paix, ou au moins une trêve, à l'empereur, imposait à ses agents une lourde tâche. Monluc, fidèle à ses instructions, fut accusé de les avoir outre-passées, et devint un moment suspect. Il fut à son retour enfermé à la Bastille; mais il n'eut pas de peine à se justifier et recouvra bientôt sa liberté[6]. Il paraît avoir pris alors

---

1. *Catal. des actes de François Ier*. VI, n° 22793.

2. Abel Desjardins, *Négociations*, III, p. 73.

3. Voy. les lettres de Gio. Della Casa dans les *Lettere d'uomini illustri conservate in Parma nel R. Archivio dello stato*, [*pubblicate da Amadio Ronchini*], vol. I [ed unico] (Parma, 1853, in-8°), pp. 122, 124, 127.

4. *Ibid.*, p. 144.

5. Charrière, *Négociations de la France dans le Levant*, I, pp. 596-612, 612-620. On voit dans ces rapports que la commission donnée à Monluc remontait au mois d'avril, mais que pendant trois mois il avait échangé des dépêches pour montrer les dangers de la négociation.

6. Tamizey de Larroque, *Notes*, p. 15.

quelque repos dans son abbaye de Saint-Pierre-le-Vif de Sens[1].

En 1547, après la mort de François Ier, Monluc remplit une mission secrète en Pologne, mission dont aucun historien ne semble avoir eu connaissance. Il s'agissait de décider le jeune Sigismond-Auguste, que son père venait d'associer à la couronne, à épouser Anna d'Este, fille aînée d'Ercole d'Este et de Renée de France[2]. Sigismond-Auguste, né en 1520, avait perdu, en 1543, sa première femme, Élisabeth d'Autriche, fille de Ferdinand Ier, roi des Romains. Deux ans plus tard, il s'était remarié en secret avec Barbara Radziwiłłowna, fille de Georges Radziwiłł, veuve de Stanislaw Gasztołd; mais cette seconde union n'avait pas été reconnue et pouvait passer pour nulle. On sait déjà que le jeune prince repoussa les avances de Monluc, et que, après la mort de son père Sigismond Ier (1548), il obtint pour Barbara le titre de reine. Anna d'Este épousa François de Lorraine, duc de Guise, et se remaria, en secondes noces, avec Jacques de Savoie, duc de Nemours.

Monluc ne fit que traverser la France en revenant de Pologne. Il partit aussitôt pour l'Écosse, et fut même sur le point de devenir chancelier de la reine (1548)[3].

Nous ne saurions dire ce qu'il fit à son retour d'Écosse jusqu'en 1551. Il reprit alors, dans une circonstance importante, le chemin de Rome.

Jules III Del Monte, qui avait succédé sur le trône pontifical à Paul III Farnese, était un ennemi déclaré de la France. Après avoir fait diverses concessions, après avoir notamment accepté comme nonce le neveu du nouveau pape, Ascanio Della Cornia, dont l'hostilité n'était un secret pour personne, Henri II et son conseiller Montmorency perdirent patience, et résolurent de combattre résolument le Saint-Siège qui tenait en échec toute leur

---

1. Au mois de mars 1546, Jean de Monluc, qualifié abbé de Saint-Pierre-le-Vif et ambassadeur du roi, est autorisé à fortifier le bourg de Luisetaines en Brie, bailliage de Sens (*Catal. des actes de François Ier*, V, n° 14921).

2. Giovanni Della Casa, nonce à Venise, écrit au cardinal Farnese, le 20 octobre 1547 : « Monsr di Monluc, per quanto s'intende, è andato in Polonia per trattar di maritar la primogenita del duca di Ferrara al re ; et, secondo che io ho inteso così in confuso, è mandato dal re Christianissimo a requisition del detto Sor duca. » *Lettere d'uomini illustri conservate in Parma*, [*pubblicate da Amadio Ronchini*], 1848, p. 226.

3. Tamizey de Larroque, *Notes*, p. 15.

politique en Italie. Il était prudent cependant d'avoir une dernière explication avec le souverain Pontife. Monluc, qui avait longtemps vécu à Rome, qui connaissait les arcanes de la curie, qui maniait à merveille l'idiome toscan, était l'homme indiqué pour cette mission. Son départ fut arrêté vers la fin du mois d'avril. Il fut décidé que l'envoyé extraordinaire s'arrêterait d'abord à Parme pour y conférer avec Ottavio Farnese, que le roi soutenait, tandis que le pape lui faisait la guerre[1].

Monluc ne se hâta pas. Le secrétaire Buonaccorsi le précéda[2]. Il entra lui-même en Italie au moment où le roi déclara prendre sous sa protection Ottavio et Orazio Farnese (27 mai 1551). Il dut avoir audience du pape dans le courant du mois de juin. Employant de nouveau le procédé qui lui avait réussi à Venise, il résuma dans un discours les griefs de Henri II et les propositions d'arrangement dont il était porteur. Voici le début de sa harangue :

« La Santità Vostra, Beatissimo Padre, et questo sacrosanto Collegio non si maravigliaranno s'io, fuor del solito, ho dimandato per parte del Christianissimo re mio audienza in questo luoco per esporre quanto mi è stato imposto da Sua Maestà, havendone dato cagione quello che in questo medesimo luoco è stato ragionato in pregiuditio dell'honor di quella. Io credo, Santissimo Padre, che la Santità Vostra et voi, reverendissimi Padri, habbiate in memoria le parole dette qui in concistoro il giorno VI d'aprile et le doglienze fatte da Vostra Santità che Sua Maestà habbi voluto far un concilio nationale di tutta Francia contra l'auttorità della Sede apostolica et in dispreggio del concilio generale publicato a Trento, e con gran perturbatione delli ordini soliti et osservati nelle chiese universali. Di chè Sua Maestà, sendo advertita da me suo ambasciatore, non senza gran ragion m'ha commesso che io ve[3] facci intender che tal cosa gli pare strana, et non può se non grandemente risentirsene, et dolersi ch'ella, havendo nelli primi anni della gioventù sua et di poi chè, per voler di Dio, ella venne alla corona reale et le fu dato nome di Christianissimo, il qual non solamente ha con gran diligenza conservato, ma etiandio con tutte le sue

1. Abel Desjardins, *Négociations diplomatiques de la France avec la Toscane*, III, p. 269.

2. *Ibid.*, p. 270. — Ce Buonaccorsi devait être Antonio, fils du trésorier de Provence Giuliano. Antonio avait été pourvu en janvier 1538 de l'office de notaire et secrétaire du roi. (*Cat. des actes de François I*[er], III, n° 9573.) François de Billon (*Le Fort inexpugnable de l'honneur du sexe femenin*, 1555, fol 211) le cite parmi les douze secrétaires qui étaient alors en fonctions.

3. *Ms.* ne.

forze accresciuto et honorato, seguitando il costume de' suoi antecessori, fatto sempre ogni dimostratione d'esser della vera religion amator et osservatore, hor sia stata riputata degna d'esser in questo sacro loco maculato et accusato d'haver preso auttorità sopra le cose alla religione appartenenti. Ma certo, Beatissimo Padre, a sua Maestà non cadde mai in pensiere che la Santità Vostra, sendo capo della Chiesa, et de tutti li christiani padre commune, et giudice incomprehensibile, et diffensor della fede de' principi, volesse cambiar questo degno ufficio et farsi accusator senz'haver fatto prima qualche benigna ammonitione et salutar advertimento. Questo atto è stato tanto estraordinario verso sua Maestà ch'ella avrebbe cagion di temer che questo loco non gli fusse diventato sospetto s'ella non confidasse nella sua innocenza, nelle sue buone operationi, nella Santità Vostra et nel santo giudicio di questo sacro Collegio, dal[1] qual quando sia audita, gli parerà esser interamente giustificata, et ciò riceverà per cagion di aggionger alla sua riputation di grandezza sì facilmente comminciata quella imortalità che si deve alle sue sante deliberationi. Non meritavano, *Pater sanctissime*, li grandi et frequenti beneficij et in sì gran bisogno dalli re suoi antecessori ricevuti et da questo santo Colleggio sì ben conosciuti[2] che non è mestiere ridurli a memoria, et il nome di Christianissimo tante volte nelle deliberationi di questo santo Senato nominato, nè il pensier che sua Maestà Christianissima ha sempre havuto dal giorno ch'ella vennè alla corona insino al presente, di farsi degno di questo santo titulo, ne l'agiuto et soccorso ch'ella nel principio del suo regno con tanta diligenza offerse alla buona memoria di papa Paolo[3] nelli suoi maggior bisogni, nè l'haver ella sola fra tutti li principi christiani perseverato d'intervenir et trovarsi al concilio per l'auttorità della Sede apostolica, da poi ch'egli fu a Bologna transferito, il che la Santità Vostra con sì buon occhio all' hor riguardava, et con sì efficaci parole comendava; non meritavano, dico, tutte queste cose d'esser messe in silentio et mandate in oblivione, et doveva ancora [haversi] in consideratione la guerra tanto tempo et sì prosperamente mantenuta per conservar nelli regni di Scotia et di Francia la religione, et l'imprese sue sante sì valarosamente esseguite et la diligenza da[4] Sua Maestà nel suo regno usata per estirpar l'heresi della fede[5]... »

Monluc rentra en France dans le courant du mois de juillet et se rendit aussitôt à la Cour. « Tre dì fa », écrit Luigi Capponi,

1. *Ms.* del.
2. *Ms.* conosciuto.
3. Paul III Farnese était mort le 10 novembre 1549.
4. *Ms.* di.
5. *Biblioth. nat.*, ms. ital. 307, fol. 130 sq.

d'Orléans, le 7 août, « venne Montluc, ed intendo ha detto che per li ultimi ragionamenti avuti col papa al partir suo sperava si potesse far qualche bene per la concordia; ma che questo breve che ha scritto il papa al re ha di maniera exasperato le cose che si possono dire desperate[1]. »

Nous ne pouvons suivre plus longtemps la carrière parcourue par Jean de Monluc. Disons d'une façon générale, que partout il montre plus d'esprit d'à-propos que de conviction sincère. Nous venons de le voir, au nom du roi, menacer les protestants d'extermination. Nous pourrions le montrer ailleurs prêchant la Réforme, malgré la dignité d'évêque dont il est revêtu en 1553. Ce n'est pas un petit éloge que nous ferons de lui en disant que par scepticisme il fut tolérant dans un temps de fanatisme et de violence. Il se rendit ainsi plus d'une fois suspect aux fauteurs de persécutions. Il fut même poursuivi et condamné à Rome, en 1567, par le tribunal de l'Inquisition. Son adresse suffit à le tirer de ce mauvais pas, comme de bien d'autres. Il fut pendant toute sa vie sur la brêche, remplissant des missions difficiles à l'intérieur quand il n'en remplissait pas à l'étranger. La parole était pour Jean de Monluc l'arme la plus redoutable, non pas seulement la parole échangée dans une conversation, mais la parole sous la forme élevée qu'elle revêt dans un discours. Pour lui, le nom d'*orator* qu'on donnait alors à un ambassadeur, n'était pas un vain mot, c'était la réalité même. Quand il put résider dans son diocèse, il remplit la chaire avec éclat; les sermons qu'il publia en 1557 et 1559 permettraient déjà de le ranger parmi les premiers orateurs de son temps; mais s'il brille dans l'éloquence religieuse, il excelle dans l'éloquence politique. En 1560, il est chargé, avec Charles de La Rochefoucault, comte de Randan, d'une ambassade en Angleterre, et il adresse un discours à la reine Elisabeth en lui remettant une protestation de François II et de Marie Stuart[2]. Les deux ambassadeurs parviennent à rétablir la paix entre l'Angleterre et l'Ecosse. La même année, il prononce une harangue à l'assemblée de Fontainebleau[3]. En 1561 il prend la parole au colloque de Poissy et réussit presque à établir un accord entre les catholiques et les protestants.

---

1. Abel Desjardins, *Négociations*, III, p. 283.
2. Brunet, IV, 910.
3. Biblioth. nat., ms. fr. 513; *Mémoires de Condé*, éd. de 1743, I, 555-568.

La dernière des ambassades de Monluc, celle dont il fut chargé en Pologne, au mois de juillet 1572, est restée la plus célèbre. L'évêque de Valence reçut, au moment où il se mettait en route, la nouvelle de la Saint-Barthélemy. Malgré les difficultés nouvelles que cet horrible attentat lui suscitait, il réussit à persuader aux Polonais que le roi et le duc d'Anjou étaient restés étrangers au massacre. Son talent d'orateur le servit cette fois encore merveilleusement, et décida l'élection du prince français[1]. Ce fut en latin qu'il prit la parole à Varsovie, le 10 avril 1573.

Nous n'ajouterons rien sur Jean de Monluc[2]; il ne figure dans cette étude qu'en raison de ses discours italiens. Souhaitons seulement que sa vie soit enfin mieux connue dans ses détails. Jean a été en relations avec tous les personnages les plus marquants du xvi[e] siècle; son historien aurait à traiter les questions les plus diverses, en même temps qu'il écrirait un véritable roman.

Blaise de Monluc savait, lui aussi, l'italien; ce fut la langue qu'il employa pendant les années qu'il passa en Italie, soit comme gouverneur de Sienne, soit comme lieutenant du roi en Toscane. Les lettres que nous possédons de lui[3] ne permettent cependant pas de le ranger parmi les écrivains italiens.

(*A suivre.*) Émile PICOT.

---

1. On verra dans les mémoires de Jean Choisnin avec quel soin Monluc avait préparé son discours et quelles acclamations il provoqua.

2. Disons seulement qu'il mourut à Toulouse le 3 avril 1579. Catherine de Médicis, dont il avait été le plus fidèle et le plus habile serviteur, ne lui donna même pas une parole de regret. Voy. *Lettres de Catherine de Médicis*, VI (1897), p. 343.

3. Voy., à la suite des *Commentaires* (éd. Ruble) les lettres de :

Sienne, 31 juillet 1554 (IV, p. 11).
» 1[er] août 1554 (IV, p. 13).
» » (IV, p. 14).
» 1554, per monsignor di Biron (IV, p. 24).
» 25 janv. 1555, au maréchal Piero Strozzi (IV, p. 30).
» 15 mars 1555 » (IV, p. 44).
Montalcino, 24 déc. 1556, à Mgr de' Giuliani (IV, p. 63).
» 24 mars 1557, au duc de Florence (IV, p. 67).
» 24 juillet 1557, » (IV, p. 86).
» 10 août 1557, à Jacomo Cinucci (IV, 88).
San Casciano, 27 sept. 1557, au duc de Florence (IV, 92).
Ajoutez l'ordonnance datée de Grossetto, 18 oct. 1557 (IV, 94).

INVENTAIRE ET DESCRIPTION

DES MINIATURES

DES MANUSCRITS ORIENTAUX

CONSERVÉS A LA

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

(*Suite.*)

Fol. 102 v°. Barzou tue d'un coup de massue le chef de l'armée des Divs, tous les deux sont à cheval. Soldats et démons.

— 104. Gourgîn Mîlâd monté à cheval tue un démon monté sur un éléphant. Roustem monté sur Rakhsh regarde le combat. Soldats et démons.

— 108 v°. L'homme manchot entrainant par la trompe un éléphant sur lequel est monté un démon armé. Roustem et d'autres Iraniens regardent ce combat.

— 110. Le roi Kai-Khosrav assis sur un trône, musiciens et soldats. Roustem lui amène le manchot.

— 114. Barzou à cheval tue un démon gigantesque d'un coup de massue; soldat iranien et démon regardant le combat.

— 123 v°. Roustem monté sur Rakhsh combat le div Sirang, qui est monté sur un éléphant. Soldats iraniens et démons regardant le combat.

— 126. Barzou monté à cheval tue un dragon rouge d'un coup de flèche dans la gueule. Arbre.

— 131. Afrâsîab assis sur le trône sous un pavillon; autres personnages, domestiques et soldats.

Fol. 135 v°. Giv est enlevé de terre par Timoûr qui le fait prisonnier. Soldats regardant le combat, chevaux.

— 138. Lutte de Zâl et de Kahkash, tous deux sont à cheval; personnages les regardant derrière un rocher; arbres.

— 143. Djihânbakhsh armé d'un arç et d'une massue et monté sur un éléphant; devant lui, le manchot armé d'un sabre. Gens les regardant; arbres et fleurs.

— 145. Djihânbakhsh, monté sur son éléphant, assène un coup de massue sur la tête du manchot.

— 150 v°. Lutte de Zâl et de Timoûr, tous les deux sont montés à cheval; différents personnages les regardent; arbres et fleurs.

— 154. Kahkash et Zâl armés de poignards se battent, ils sont descendus de cheval. Des soldats les regardent; trompettes.

— 158. Lutte de Kahkash monté à cheval et de Djihânbakhsh sur un éléphant; Kahkash reçoit un coup de sabre sur la tête. Des soldats les regardent; rochers.

— 164 v°. Barzoû monté sur les épaules d'un démon se fait conduire par lui à une forteresse. Rochers et arbres.

— 171. Combat de Barzoû et de Hazbar Balà; tous les deux sont à pied; des gens les regardent. Rochers, arbres et fleurs.

— 174 v°. Combat entre Kahkash et Hazbar Balà; tous les deux sont à cheval; Hazbar Balà blesse Kahkash d'un coup de sabre sur la tête; différents personnages les regardent.

— 176. Lutte entre Afrasīab à cheval et armé d'un arc et de Hazbar-Balà également à cheval et armé d'un sabre. Personnages les regardant.

— 180 v°. Zâl à pied dans la montagne; un domestique tient son cheval, le Simourg vole dans les airs. Rochers et arbres.

— 184. Le démon Pil Goush aux oreilles d'éléphant, monté sur un animal diabolique, et Kahkash à cheval; tous les deux sont armés de massues et d'arcs; des soldats et des démons les regardent.

— 191. Lutte de Djihânbakhsh armé d'un arc et de flèches et d'un lion ailé dans une prairie traversée par un cours d'eau; rochers et arbres.

— 193. Djihânbakhsh lutte avec le démon Koûl et le tue. Rochers, arbres et fleurs.

Fol. 195. Djihânbakhsh monté sur un éléphant et un cavalier armé arrivent devant un feu allumé près de la mer.

— 197. Djihânbakhsh tue un tigre d'un coup de massue; forteresse gardée par des Divs, et d'où coule un fleuve; cavalier.

— 200. Djihânbakhsh au pied de la forteresse de Kīrān Zangī; il tient conseil avec Kaltasim. Trois autres personnages; tente.

— 206 v°. Djihânbakhsh arrive à une source près de laquelle est bâtie une forteresse; il tue la sorcière Shīrāngīr.

— 210 v°. Gustehem et d'autres héros sont assis près d'une source; quatre chevaux parmi lequels Rakhsh. Djihânbakhsh est armé d'une massue; tente.

— 214 v°. Djihânbakhsh monté sur un éléphant est blessé à la main par le manchot; Gustehem est également blessé. Cavaliers armés.

— 217. Lutte entre Sâm et Timoûr; tous les deux sont à cheval, armés de massues, de boucliers et de flèches, dans une plaine.

— 220. Roustem assomme d'un coup de sa massue à tête de bœuf le démon Shadad. Tous les deux sont montés à cheval; des soldats et des démons regardent; arbres et fleurs.

— 224 v°. Roustem monté sur Rakhsh transperce d'un coup de lance le démon Kârtâs qui est armé d'un glaive à dents de scie; plusieurs cavaliers.

— 227 v°. Roustem monté sur Rakhsh transperce d'un coup de lance un nègre du Zanguebar monté sur un éléphant; divers personnages les regardent.

— 231 v°. Lutte de Roustem et de Djihânbakhsh; tous les deux sont à pied; Zâl arrive à cheval pour les séparer; personnages les regardant.

— 234. Roustem fait prisonnier Pelankina Djoush et l'enlève sur ses épaules; des hommes regardent; chevaux.

— 239. Roustem fait prisonnier Timoûr et l'enlève sur ses épaules; Kahkash à cheval; des soldats regardent cette scène.

— 242 v°. Roustem fait pendre le manchot; cavaliers armés.

— 244 v°. Roustem monté sur Rakhsh fend d'un coup de sabre la tête de Hazbar Balà, des soldats regardent.

Fol. 249. Lutte entre Barzoû et Baloût le nègre, dans le jardin d'or; des femmes à la fenêtre d'un palais regardent ce combat. Fleurs.

— 254. Lutte de Barzoû et de Kahrân; tous les deux sont à cheval, armés de massues, d'arcs et de boucliers; des soldats les regardent.

— 276. Barzoû à cheval assène un coup de massue sur la tête d'un cavalier; des archers le visent. Soldats avec drapeaux.

— 284 v°. Lutte entre le démon Saklab monté sur un éléphant et Barzoû à cheval.

— 286 v°. Lutte de Barzoû et du démon Saklab; tous les deux sont à pied; Saklab est fait prisonnier; des soldats regardent cette scène.

— 295 v°. Barzoû fait prisonnier le démon Kahraman; chevaux, rochers et arbres.

— 302. Barzoû fait prisonnier le démon Daikam.

— 306 v°. Barzoû monté sur le Simourgh. Ange ayant l'apparence d'une houri; cavalier et démon monté sur un cheval.

— 309. Barzoû dans une rivière, son armure et son casque sont accrochés à une branche d'arbre. Poissons et tortues dans l'eau.

— 321 v°. Combat de Barzoû avec le démon Saklab, représenté avec trois têtes et quatre mains.

— 329. Combat de Roustem et d'Afrasiab; tous les deux sont à pied. Roustem est armé d'un arc et Afrasiâb d'un sabre et d'un bouclier. Soldats et étendards.

— 348 v°. Combat entre Sâm et Shamīlās; tous les deux sont à cheval, armés de sabres, de boucliers et d'arcs; des soldats les regardent.

— 353 v°. Lutte entre le démon Sya monté sur Rakhsh qu'il a volé et le démon Zangi; tous les deux sont à cheval. Le démon Sya est armé d'une massue, l'autre 'dun coutelas.

— 363. Shamīlās est fait prisonnier par Timoûr dans une montagne; chevaux, soldats avec étendards.

— 371 v°. Le roi Kaï-Khosrav sur le trône, Roustem assis devant lui, servantes tenant des flacons, etc. Différents personnages regardant.

Fol. 382. Combat entre les deux rois Kai-Khosrav et Afrasyab; tous deux sont montés à cheval, ils sont armés de boucliers, de massues dorées et d'arcs; des soldats regardent.

— 391 v°. Combat entre Nakabdâr et Feramourz; cheval, éléphant. Soldats avec étendards et trompettes.

Supplément Persan 547. — « Les cinq poèmes » (*Khamseh*) de Djāmī. Exemplaire de luxe provenant d'une bibliothèque souveraine, beau talik de 974 (1567). Ce volume a été rapporté d'Égypte par Bonaparte et donné à la bibliothèque par Monge.

L'exécution des miniatures est assez bonne.

Fol. 1-2. Encadrements en or et couleur; id. 26 v°, 65 v°, 117 v°, 166 v°.

— 9 v°. Sheïkh assis sur un tapis; un autre personnage lui baise la main, trois autres personnages.

— 17. Tortue enlevée dans les airs par deux canards; quatre personnages, dont un cuisinier, regardent en l'air.

— 45. Aboû Tourâb Natfî dort la tête reposant sur son bouclier à côté de son cheval. Cavaliers armés.

— 51. Vieillard portant un sac plein de pierreries et rencontrant un jeune homme à cheval. Quatre autres personnages et un âne.

— 71. Les prophètes assis, trois d'entre eux ont le visage voilé ; autres personnages.

— 79 v°. Zuleikha dans un *hodoudj* sur un chameau, le roi (*âzîz*) d'Egypte se rend au-devant d'elle à cheval ; autres personnages à pied et à cheval.

— 85. Les frères de Joseph le précipitent dans un puits. Chevaux, plusieurs hommes, dont l'un fait la cuisine.

— 99 v°. Zuleikha assise dans un jardin, entourée de ses servantes; le prophète Joseph lui apporte un plat avec une aiguière.

— 106. Joseph délivré de prison est reçu par le roi d'Égypte, qui le fait asseoir sur son trône; autres personnages.

— 140 v°. Medjnoun dans le désert est rencontré par le berger de Leila. Moutons, chèvres, boucs, etc.

— 148 v°. Medjnoun dévoré de chagrin dans le désert; lapin, antilope, chèvre.

Fol. 158 v°. Medjnoun est étendu par terre la tête sur les genoux d'une femme. Tente, plusieurs hommes et plusieurs femmes le regardent.

— 181 v°. Le roi Khosrav Perviz assis sur un tapis avec Shîrîn devant lui. Un pêcheur tient un poisson énorme.

Supplément Persan 552. Le premier divan de Djami.

Exemplaire de luxe accompagné de miniatures d'une assez bonne exécution (xviie siècle.)

Fol. 22 v°. Souverain assis sur le trône; il est entouré de domestiques et de musiciens, un homme lui présente un livre.

— 28. Différents personnages persans près de la porte d'une maison. Cette miniature a été exécutée par-dessus l'écriture.

— 42 v°. Femme à la fenêtre d'une maison, un sheïkh et une autre personne la regardent. Arbres, jardins.

— 66 v°. Femmes richement vêtues assises sous une coupole, femme donnant une coupe à un jeune homme, jardin.

— 76. Prince assis sur un tapis, un domestique lui présente un plat. Divers autres domestiques, dont l'un puise de l'eau dans un bassin dans lequel nage un canard. Jardin, intérieur de maison, flacons, etc.

— 85 v°. Souverain à la chasse avec sa suite. Cavaliers et piétons, antilope, un homme transperce un lion d'un coup de sabre.

— 102 v°. Souverain embrassant un jeune homme; deux hommes assis, domestique portant un plat, intérieur de maison.

— 122 v°. Deux hommes assis, l'un tendant une coupe à l'autre. Sheikhs assis, domestique portant des plats. Intérieur de maison persane; par la fenêtre on voit un arbre.

— 133 v°. Jeune homme assis sur un tapis, devant lui se tient un sheikh, deux autres personnes, intérieur de maison.

— 149 v°. Jeune homme assis sur un tapis, un domestique lui tend une coupe; devant lui un sheïkh, personnage entrant par une porte, domestique portant un plat.

---

1. Ce manuscrit provient de la bibliothèque du Sérail de Constantinople.

Fol. 185 v°. Jeune souverain assis, un homme lui présente un papier; autres personnages, domestique puisant de l'eau dans un ruisseau.
— 191. Scène analogue, musiciens.
— 198 v°. Le prophète Joseph, amené devant le roi d'Égypte assis sur le trône, autres personnages; Zuleïkha le regarde par la fenêtre.
— 206 v°. Prince armé d'un sabre; devant lui se tient un sheikh et différents domestiques, dont l'un tient un cheval. Jardin et maison.

Supplément Persan 557. — Histoire des amours de Yousouf et Zuleikha.

Exemplaire de luxe à encadrements, miniatures d'une bonne exécution, mais souvent endommagées, du XVIIe siècle.

Fol. 53 v°. Le prophète Joseph dans le puits où ses frères l'ont jeté; on l'en retire; cavaliers et piétons.
— 58 v°. Le prophète Joseph; autres personnages, Zuleikha.
— 74 v°. Le prophète Joseph est envoyé par Zuleikha dans un jardin; autres personnages, arbres, fleurs et cours d'eau.
— 95 v°. Zuleikha et d'autres femmes assemblées dans une pièce; Joseph se tient à la porte; maison persane.
— 113 v°. Le souverain d'Égypte, après avoir fait sortir Joseph de prison, le fait asseoir à côté de lui sur le trône. Autres personnages, porte d'un jardin.

Supplément Persan 561. — Histoire des amours de Yousouf et Zuleikha.

Exemplaire de luxe en beau talik, sur fond semé d'or; daté de 878 (1474). Les miniatures sont d'une bonne exécution.

Fol. 21. Réunion de six prophètes.
— 37 v°. Zuleïkha dormant dans un jardin, quatre autres femmes.
— 52. Zuleïkha montée sur un chameau; personnages de sa suite; arbre et rochers.
— 70 v°. Le prophète Joseph se baigne dans le Nil, un homme placé sur le bord du fleuve lui tend une chemise; autres personnages, ânes, chameaux.

Fol. 73 v°. Joseph est assis sur un trône; une femme porte des coffrets et des bourses.

— 84 v°. Rencontre de Joseph et d'un berger au pied d'un arbre. Moutons, chien, arbre; Joseph tient une fronde.

— 96. Joseph richement vêtu assis à terre; les jeunes filles du Caire cherchent à se faire remarquer par lui.

— 111. Joseph est conduit devant le souverain de l'Égypte qui est assis sur un tapis. Maison et jardin. Zuleïkha à genoux.

— 119. Zuleïkha, assise sous un dais, est entourée de ses femmes, Joseph apporte une fiole sur un plateau.

— 140 v°. Le souverain de l'Égypte fait sortir Joseph de prison et l'accueille chez lui. Maison, jardin et arbre.

Supplément Persan 566. — Le « Chapelet des gens pieux » de Djâmî, avec la préface en prose; exemplaire daté de 943 de l'hég. (1536 J. C.)

Fol. 117 v°. Cette miniature d'une belle exécution a été mutilée, et les figures des personnages ont été grattées; elle représente un cavalier décapitant un homme d'un coup de sabre, au bord d'une source; un troisième personnage regarde la scène. Arbres, fleurs.

On peut se demander si elle ne serait pas une copie de la miniature qui se trouve dans beaucoup de « Livre des Rois » et représentant Afrasyab mis à mort par Kaï-Khosrav.

Supplément Persan 578. — Les cinq poèmes (*Khamseh*) de Nizami. Exemplaire de luxe daté de 909 de l'hég. (1504 J. C.) Assez bonne exécution; quelques-unes des miniatures sont détériorées.

Fol. 1 v°. 2, 49, 177 v°, 272 v°, 378 v°, 518 v°. Encadrements en or et couleur.

— 6. Cette miniature devait représenter l'ascension de Mahomet sur la Borak; mais le prophète n'a pas été représenté. Houris.

— 25. Le Sultan Sindjar à cheval avec sa suite, un personnage porte un parasol au dessus de sa tête, une vieille femme l'implore. Fleurs.

Fol. 62. Khosrav assis sur le trône dans un jardin, les grands de son empire sont autour de lui. Arbres et fleurs.

— 67 v°. Shîrîn entourée de ses femmes dans un jardin, reçoit le portrait de Kosrav ; arbres, rochers et fleurs.

— 73 v°, Shîrîn à demie nue est rencontrée par le roi Khosrav, qui est monté à cheval ; les habits et le carquois de Shîrîn sont pendus à un arbre dont son cheval mange les fleurs.

— 94 v°. Bahram Gour monté sur un éléphant, accompagné de sa suite, va faire la guerre contre Bahram Tchoubein.

— 118. Ferhād dans la montagne de Bisoutoun grave des bas reliefs sur les rochers ; une femme montée à cheval se tient devant lui.

— 132 v°. Khosrav monte à cheval avec sa suite ; un homme porte un parasol au-dessus de sa tête ; il aperçoit Shîrîn à la fenêtre de sa maison. Arbres et fleurs.

— 157. Shîrîn et Khosrav couchés ensemble.

— 195 v°. Homme assis sur un tapis dans un jardin ; différents personnages, hommes et femmes ; arbres et fleurs.

— 212 v°. Des Arabes montés sur des chameaux combattent à coups de lance, à cause de Medjnoun. Arbres.

— 231 v°. Medjnoun dans le désert assis au pied d'un arbre, est entouré d'animaux de tout genre, cerfs, lions, tigres, etc.

— 258. Mort de Medjnoun ; Leila évanouie ; un vieillard tenant un flacon cherche à lui faire reprendre connaissance. Lion dévorant un homme.

— 298 v°. Bahrâm Gour va chercher sa couronne au milieu de deux lions qu'il tue ; un serviteur tient son cheval en laisse.

— 305 v°. Une jeune fille porte une vache sur ses épaules devant Bahrâm Gour.

— 314. Bahrâm Gour et une de ses favorites habillés de vêtements noirs dans la coupole noire.

— 334. Bahrâm Gour et une de ses favorites habillés de vêtements rouges dans la coupole rouge.

— 350. Bahrâm Gour et une de ses favorites habillés de vêtements couleur de sandal dans la coupole couleur de sandal.

Fol. 367. Bahrâm Gour à cheval; tente, homme appuyé sur un bâton; moutons, arbre et fleurs.

— 407 v. Bataille entre l'armée d'Alexandre et l'armée des Zeng. Cavaliers blancs et nègres.

— 429. Alexandre tenant sur ses genoux la tête de Darius blessé à mort; un soldat tient ses assassins enchaînés. Arbres et fleurs.

— 450. Alexandre tenant un portrait; musiciennes, intérieur de maison.

— 483 v°. Le Khakan offre l'hospitalité à Alexandre. Musiciens, flacons, arbres.

— 500. Alexandre monté à cheval entraîne un démon auquel il a jeté un lasso au cou.

— 548 v°. Roi assis sur un tapis dans un jardin entouré de sages.

Supplément Persan 580. Les « cinq poèmes » (*Khamseh*) de Nizamī; daté de 967 de l'hég. (1560 J. C.); l'exécution des peintures est médiocre.

Fol. 36 v°. Khosrav est assis sur le trône; un homme et une femme.

— 42. Khosrav à cheval rencontre Shīrīn au bain; son cheval est attaché à un arbre.

— 43. Khosrav à cheval passe près d'un cours d'eau.

— 57 v°. Khosrav et Shīrīn assis sur des coussins à côté d'un arbre.

— 64. Ferhād dans la montagne; femme à cheval devant lui.

— 64 v°. Le tombeau de Ferhâd, Shīrīn se tient à côté.

— 72 v°. Khosrav à la chasse, lion tué, cavalier avec arc.

— 78 v°. Le château de Shīrīn; Khosrav est à cheval.

— 105 v°. Medjnoun est assis au pied d'un arbre; il est entouré de différents animaux, Leila montée sur un chameau le rencontre.

— 133. Medjnoun dans le désert, son oncle vient le trouver; cavaliers, arbres.

— 157 v°. Bahrâm Gour tue un dragon.

— 177. Bahrâm avec une de ses favorites dans un pavillon.

— 180. Bahrâm avec une de ses favorites dans la coupole verte.

— 183. Bahrâm avec une de ses favorites dans la coupole rouge.

Fol. 187. Bahrâm assis sur le trône ; une femme s'agenouille devant lui ; hommes habillés de vert.
— 192. Bahrâm Gour assis dans un pavillon avec la fille du roi du sixième climat.
— 196 v°. Bahrâm Gour assis dans le pavillon blanc avec la fille du roi du septième climat.
— 200 v°. Bahrâm Gour assis avec une de ses favorites dans un pavillon.
— 230 r°. Dârâ assis sur le trône, autres personnages.
— 238 v°. Soldat apportant un plat à un souverain monté à cheval.
— 253 v°. Alexandre assis sur le trône ; devant lui un prince agenouillé et une princesse.
— 269 v°. Scène de bataille ; cavaliers et fantassins.
— 298 v°. Alexandre assis sur le trône ; un homme est à genoux devant lui.
— 308 v°. Alexandre assis sur le trône ; deux sages indiens se tiennent devant lui.
— 320 v°. Alexandre assis sur le trône ; deux idolâtres devant lui ; arbre.

Supplément Persan 581. — Les « Cinq poèmes » (*Khamseh*) de Nizami ; exemplaire de luxe, à encadrements, daté de 975 (1597 J. C.) L'exécution des miniatures est passable.

Fol. 61. Khosrav sur le trône dans une grande salle ornée de peintures murales ; musiciens, domestiques et autres personnages.
— 70. Shîrîn est assise sur un tapis dans une vaste salle ornée de peintures murales ; Ferhâd se tient devant elle ; quatre autres femmes.
— 99 v°. Khosrav et Shîrîn assis sur le même trône dans une salle ornée de peintures murales ; Shîrîn tend une coupe à Khosrav. Musiciennes avec harpe et tambourin ; plusieurs servantes.
— 105. Khosrav étendu mort sur un lit ; Shîrîn et deux autres femmes se lamentent.
— 106 v°. Shîrîn se tue sur le corps de Khosrav ; salle avec peintures murales.

Fol. 128 v°. Le chef arabe, père de Medjnoun, assis sur un tapis; Medjnoun et autres personnages; salle avec peintures; ils tiennent des livres.

— 134. Medjnoun dans le désert; il est entouré d'animaux, tigre, renard, antilope. Rochers.

— 148. Leila est assise sur une estrade, devant elle se tient Ibn Selam; flambeaux. — Leila dansant, deux musiciennes avec tambourin et harpe; autres femmes.

— 152 v. Le père de Medjnoun vient trouver son fils dans le désert, rochers; arbres et fleurs, différents animaux.

— 174. Medjnoun devant le tombeau de Leila, plusieurs femmes se lamentent.

— 180 v°. 181. Pages richement enluminées en or et en couleurs.

— 208 v°. Bahram Gour assis dans la coupole noire avec une de ses femmes. Servantes.

— 215 v°. Bahrâm Gour assis avec une de ses femmes dans la coupole dorée. Musiciennes avec harpe et tambourin, peintures, murales, flacons et plats.

— 220. Idem, dans la coupole verte, sans musiciennes.

— 224 v°. Idem, dans la coupole rouge.

— 229. Idem, dans la coupole bleue.

Dans ces différentes peintures, la femme tend toujours une coupe à Bahrâm Gour.

Fol. 253 v°-254 v°. Pages richement enluminées en or et en couleurs.

Supplément persan 601. Divan de Hāfiz : exemplaire de luxe, du xvi[e] siècle; les miniatures sont d'une bonne exécution, mais elles ont été endommagées comme d'ailleurs tout le manuscrit.

Fol. 28. Souverain à cheval avec deux autres personnages.

— 24 v°. Deux cavaliers à la chasse; l'un d'eux pourfend un lion, l'autre vise des antilopes; des gens regardent cette scène.

— 93 v°. Souverain dans un jardin, domestiques tenant des plats et des flacons. Musiciens, danseurs, arbre en fleur.

— 140. Quatre cavaliers jouent au polo.

Supplément persan 629. Les « Cinq poèmes » (*Khamseh*) de Khosrav Dehlevi. Ce volume qui n'est point daté paraît de la fin du XVIIe ou du commencement du XVIIIe siècle. Les enluminures sont d'une exécution fort médiocre.

Fol. 10 v°. Deux hommes dont l'un mène un âne.
— 32. Khosrav Perviz, et Shîrîn à cheval.
— 42. Khosrav est asssis sur un tapis, à côté de lui Ferhād.
— 49. Khosrav assis sur un tapis, musicien avec harpe; une personne, agenouillée devant lui, lui présente une coupe.
— 60. Salomon assis, devant lui se tiennent deux divs.
— 70 v°. Medjnoun et Leila.
— 85 v°. Roi assis, éléphant, autre personnage.
— 87 v°. Homme tenant un perroquet sur le doigt; homme et femme.
— 99 v°. Nègre embrassant une femme; roi devant eux armé d'un sabre.
— 110. v°. Lutte entre Iskender et le Khakan; tous les deux sont montés à cheval; l'un est armé d'un sabre, l'autre d'une lance.
— 117. Iskender fait bâtir une route.
— 124. v°. Iskender à cheval, un homme est agenouillé devant lui.
— 129 v°. Iskender dans un navire, tend une lettre à un personnage assis devant lui.

Supplément persan 631. Le « Lever des lumières » et le « Livre de Khosrav et Shîrîn » fragments de la *Khamseh* de Khosrav Dehlevi; ex. daté de 886 de l'hég. (1482 J. C.)

Fol. 2. Titre en or et en couleurs.
— 20. Homme dans une caverne; un cavalier armé se tient devant lui.
— 26. Gens couchés à terre, homme apportant de l'eau; chameau.
— 40 v°. Titre en or et en couleurs.
— 60. Ferhad grave des bas-reliefs dans la montagne de Bisoutoun; une femme montée à cheval se tient devant lui, arbres, rochers.
— 81 v°. Khosrav couché avec Shîrîn.

Supplément persan 633. — Les « Huit Paradis » de Khosrav Dehlevi. Exemplaire de luxe daté de 908 de l'hég. (1504 J. C.).

Les miniatures sont assez bien exécutées, mais elles ont été endommagées.

Fol. 7 v°. Bahrâm Gour à la chasse; cavaliers, antilope.

— 11 v°. Bahrâm Gour et une de ses femmes vêtus d'habits noirs, dans la coupole noire avec des domestiques.

— 15 v°. Bahrâm Gour et une de ses femmes vêtus d'habits jaunes, dans la coupole jaune; domestiques et musiciennes; par les fenêtres ouvertes on voit un jardin.

— 19 v°., 22 v°., 28, 34, 38 v°. — La même scène; la couleur seule des vêtements des personnages et des murs de la salle où ils se trouvent varient.

Supplément persan 641. — Histoire en vers de Timour nommée « Tîmoûr Nâmeh », par Hâtefi. Exemplaire de luxe non daté, probablement du XVIIe s.

Les miniatures sont d'une bonne exécution, mais quelques-unes ont été endommagées.

Fol. 1 v°. Tîmoûr assis sur le trône dans une grande salle, musiciens, danseuse, plusieurs serviteurs.

— 2 r°. Jardin et maison, plusieurs personnes assises ou debout, domestiques tenant des chevaux.

— 19 v°. Tîmoûr assis sous une tente d'étoffes, personnages coiffés de turbans assis et debout devant lui.

— 45 r°. Tîmoûr assis sur le trône dans une grande salle; devant lui divers personnages assis sur des sièges dorés tiennent conseil sur l'invasion de la Perse.

— 59 r. Tîmoûr dans un navire; domestique devant lui tenant un plateau. Soldats armés, matelots manœuvrant la voile.

— 84 r°. Lutte entre Tîmoûr et Shâh Mansoûr. Cavaliers montés sur des chevaux caparaçonnés, sur des chameaux; timbaliers et trompettes.

— 119 v°. Des cavaliers de l'armée de Tîmoûr armés d'arcs et de sabres luttent contre des démons à corps d'homme et à tête de loup.

Fol. 148. Cavaliers de Tîmoûr luttant avec l'armée syrienne montés sur des chevaux caparaçonnés, armés de lances et de sabres. Timbaliers, trompettes, étendards.

— 160 v°. Tîmoûr assis sur le trône dans une vaste salle, musiciens, domestiques, Bayezid assis sur un siège doré; deux femmes sur la terrasse.

Supplément persan 646. Histoire des amours de Medjnoun et Leila par Hatefi, exemplaire de luxe daté de 937 de l'hég. (1531 J. C.). Les miniatures sont d'une exécution passable.

Fol. 38. Medjnoun caresse un chien; des gens assis et debout le regardent.

— 63 v°. Bataille entre le roi de Toufal et des gens de la tribu de Leila qui sont vaincus. Medjnoun dans le fond extrêmement maigre. Cavaliers montés sur des chameaux et armés de lances et de sabres. L'un d'eux porte un étendard.

— 68 v°. Medjnoun étendu à terre, une femme lui tient la tête sur ses genoux. Chameaux portant des palanquins.

Supplément Persan 765. — Le « Soleil et Jupiter » de Shems-ed-Din Mohammed Assar. Exemplaire daté de 909 de l'hég. (1504 J. C.). L'exécution des miniatures est assez bonne.

Fol. 1 v°, 2. Scène de chasse; cavaliers portant des faucons, etc.

— 2 v°. Tête de chapitre en or et en couleurs.

— 13. Vieillard dans une caverne, devant lui un roi et un autre personnage à genoux; cavaliers.

— 31 v°. Sheikh assis sur un tapis, autres personnages, hommes et femmes tenant des livres.

— 44 v°. Le roi Shâpoûr assis sur un trône, Moushteri et un autre personnage les yeux bandés, bourreau.

— 60 v°. Roi assis sous un dais, autres personnages, parmi lesquels Mihir et Behzâd.

— 76 v°. Lutte de deux cavaliers et de Moushteri contre des démons qui leur jettent des pierres.

— 82. Vaisseau sur la mer dirigé par un nègre. Il est monté par trois personnages, dont l'un est Mihir. Poissons.

— 87. Personnages dînant dans un jardin. Arbres et fleurs.

Fol. 90. Mihir monté à cheval décapite un lion.
— 105. Mihir joue aux échecs devant le roi Kaivân assis sur le trône; trois autres personnages.
— 111 v°. Mihir discute avec les docteurs devant le roi Kaivân qui est assis sur son trône. Quatre docteurs sont assis par terre et Mihir sur un siège.
— 124. Mihir chasse dans les domaines du roi Kaivân. Chiens, gazelles, arbres et fleurs.
— 138 r°. Roi assis sous un dais; trois autres personnages.
— 159 v°. Mihir et Nâhid couchés ensemble.

Les plats de la reliure représentent différents animaux dans une forêt, des ours, des oiseaux, des lapins, etc.

Supplément Persan 766. — Le même ouvrage; exemplaire de luxe daté de 898 de l'hég. (1490 J. C.); miniatures d'une bonne exécution.

Fol. 1 v°, 2. Pages encadrées en or et en couleurs.
— 12 v°. Vieillard dans une caverne, devant lui un roi et un autre personnage à genoux. Domestiques tenant les chevaux. Rochers, arbres.
— 44. Le roi Shâpoûr sur le trône; devant lui, Moushteri et un autre personnage qui a les yeux bandés; bourreau armé d'un sabre, Behzâd intercède pour eux.
— 75 v°. Combat de Moushteri et de deux autres cavaliers avec des démons à corps d'homme et à tête de chien.
— 107. Le roi Kaivân assis sur un trône sous un dais dans un jardin; musiciens avec guitare et tambourin; un homme lui présente une coupe. Vases.
— 108 v° Le roi Kaivân assis sur un tapis sous un arbre, ayant à côté de lui Mihir qui discute avec plusieurs savants.
— 116. Kaivân étendu à terre, Mihir et Nahid; arbres, fleurs et ruisseau; cette miniature est fortement endommagée.
— 125 v°. Mihir et Moushteri tous les deux évanouis; le roi Kaivân assis sur un tapis et d'autres personnages les regardent.
— 134. Mihir et Nâhid couchés ensemble dans une chambre avec peintures murales.

Supplément Persan 769. — La « Brûlure et la Liquéfaction » de Nevi; manuscrit exécuté pour la bibliothèque de Shah Abbas II. xvIIe siècle.

L'exécution de ces miniatures est parfaite.

Fol. 1 v°, 2, 3, 4 v°, 6, 7, 14, 16, 19 v°, 20. Ornements en or et en couleur.
— 5. Roi assis sur un trône d'or dans un jardin; un homme se prosterne devant lui; il est entouré de jeunes Indiennes; il porte le turban des Grands Mongols.
— 10 v°. Femme indienne occupée à sa toilette; ces domestiques portent des joyaux ou des vases.
— 12 v°. Quatre indous portent un cercueil; ils sont précédés de deux pleureuses et d'un homme portant deux cierges; on voit un arbre dans le fond.
— 15. Roi assis sur le trône sous un arbre; met la main sur le front d'une jeune femme; il est entouré de jeunes femmes richement costumées.
— 17. Indienne richement vêtue venant se brûler sur le bûcher de son amant; on voit divers personnages et le roi monté sur un cheval; protégé par le dais; contemple cette scène.

Supplément persan 773. Traduction en vers persans par Feiz de l'épisode du Mahabharata connu sous le nom de Nala et Damayanti; miniatures indiennes, d'exécution passable. xvIIIe siècle.

Fol. 21. Souverain assis sous un dais, tenant un livre; trois autres personnages. Arbres. Table avec flacons et tasses.
— 28 v°. Nala assis sur un trône, deux domestiques, l'un l'évente, l'autre lui apporte un plat; autres serviteurs.
— 32 v°. Nala assis sur un tapis, est servi par deux jeunes filles; trois musiciennes jouant devant lui.
— 44. Nala endormi, un domestique l'évente; deux autres domestiques près d'une table sur laquelle se trouvent des bouteilles.
— 64 v°. Damayanti assise sur un trône, elle est entourée de six servantes.
— 71 v°. La même scène, avec cette différence qu'il n'y a que deux servantes.

Fol. 78. Damayanti assise sur un trône sous un dais; une servante tient un éventail au-dessus de sa tête; un oiseau est perché sur une branche devant elle.

— 84 v°. Nala monté sur un éléphant; il est accompagné d'une escorte de soldats montés à cheval ou sur des éléphants.

— 92. Nala et Darnakhtan, souverain de Damal, assis sur un trône.

— 96 v°. Nala jette son vêtement sur des oiseaux qui s'envolent devant lui. Une jeune femme se trouve derrière lui.

— 101 v°. Damayanti prend à la main les branches d'un arbre auprès duquel sont trois petites gazelles.

— 105 v°. Lutte de Nala contre un animal monstrueux.

— 111. Nala auprès d'un feu, tient un serpent à la main.

— 137 v°. Nala et un autre personnage jouent aux échecs sous un dais. Deux eunuques les éventent. Au premier plan se trouve un bassin auprès duquel se trouvent quatre grues.

— 149. Fleurs.

(*A suivre.*) E. Blochet.

M. BARTHÉLEMY HAURÉAU

ET LE BUDGET

DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE EN 1848

Dans le rapport présenté à l'Assemblée nationale au nom du Comité des finances le 28 septembre 1848[1], le citoyen Bineau proposait sur différents chapitres du budget du Ministère de l'Instruction publique d'énormes et cruelles réductions. Un certain nombre de voix s'élevèrent, parmi les « représentants du peuple », contre le traitement infligé à plusieurs de nos grands établissements par ce comité trop radical. M. Freslon, alors ministre de l'Instruction publique, M. Audren de Kerdrel, M. Ferdinand de Lasteyrie, M. B. Hauréau peuvent être cités au premier rang de ces intelligents protestataires.

J'ai récemment trouvé, dans une des boîtes du quai Conti, un exemplaire du rapport de Bineau, qui contient des notes autographes de M. Hauréau pour un discours destiné à être prononcé devant l'Assemblée, lors de la discussion du budget de l'Instruction publique, au mois de novembre 1848. Je tiens d'autant plus à publier ces notes, parfois éloquentes, toujours sévères, que M. Hauréau ne les a développées qu'en partie dans les séances des 11 et 15 novembre, et que plusieurs de ses collègues l'ont aidé à soutenir les intérêts des divers établissements qu'un étroit désir d'économie se préparait à ruiner. Le passage qui concerne l'École des Chartes servira notamment à rectifier une opinion

1. *Assemblée nationale. Rapport fait au nom du Comité de finances sur le projet de budget rectifié des dépenses et des recettes de l'exercice 1848, par le citoyen* Bineau, *représentant du peuple. — Séance du 28 septembre 1848.* — Paris, Imprimerie de l'Assemblée nationale, A. Henry, rue Gît-le-Cœur, 8. — 1848, in-4°, 85 + 56 pages.

erronée et qui persiste encore sur les véritables sentiments de M. Hauréau à l'égard de cette École, alors dans la première période de sa prospérité[1].

Voici donc les notes complètes de M. Hauréau :

« Je n'ai pas à vous faire connaître le système du Comité des finances à l'égard du Ministère de l'Instruction publique. Ce système, vous le savez, consiste à mutiler tout le service de ce département pour en préparer la suppression. Aux oreilles discrètes on va disant que la révolution de février n'a pas été faite pour autre chose. Quand il n'y aura plus d'académies, plus de bibliothèques, plus d'écoles spéciales, il sera bientôt temps de prononcer le grand mot : alors on demandera la suppression du Ministère de l'Instruction publique. Un tel Ministère est, en effet, au jugement de quelques personnes, une institution anormale dans un État républicain. Il nous faut quelque chose de plus encore que la liberté comme en Belgique.

« Mais je suis pressé, comme l'Assemblée, d'en venir aux articles spéciaux du budget de 1848.

« Je lis : — **Chapitre** XIV. — Collège de France. — *Par un décret du 8 avril, le Gouvernement provisoire a supprimé au collège de France quatre chaires, payées ensemble 20 000 fr., et il en a institué quatre autres qui provisoirement doivent être remplies gratuitement. Toute réserve faite de cette question, qui vous est soumise par un projet de loi spécial, nous retranchons du budget une somme de 15 000 fr. pour le paiement des quatre chaires dont il s'agit pendant les trois derniers trimestres de l'année 1848, c'est-à-dire à partir du 1er avril*[2]. — Sur ce point, je n'ai qu'un fait à rectifier : le Comité dit que le gouvernement provisoire a supprimé quatre chaires au Collège de France, quatre chaires payées ensemble 20 000 fr. Cela est inexact. Le gouvernement provisoire a supprimé cinq chaires au Collège de France, celles de droit des gens, de législation comparée, de turc, d'économie politique et de poësie latine. Le gouvernement provisoire a donc fait sur ce chapitre non pas une économie de 20,000 fr., mais une économie de 25 000 fr. On le comprend : je ne relève pas

---

1. M. Hauréau fut nommé, en 1882, membre du Conseil de perfectionnement de l'École des Chartes.

2. *Rapport*, p. 40.

cette erreur pour engager le Comité des finances à présenter une nouvelle diminution de crédit; je ne prétends qu'établir par un premier exemple avec quelle légèreté le comité a fait toutes ses investigations et dressé l'échelle de ses chiffres.

« Je passe au chapitre XV. MUSÉUM. § 1er. *Personnel.* 179 320 *fr.*, au lieu de 219 320 *fr.*[1] — C'est une réduction de 40,000 fr. sur ce chapitre, et l'on semble indiquer sur qui cette réduction doit porter, sur le personnel.

« Mais cette indication n'est pas suffisante. En effet, le personnel se compose des professeurs et des employés de l'établissement.

« Parlons d'abord des professeurs. Ils sont au nombre de 15. Faut-il réduire ce nombre ? Mais dites-nous comment le faire sans supprimer des cours.

« Faut-il réduire le traitement des professeurs ?

« Ce traitement est de 5 000 fr. C'est ce que l'État donne à tous les professeurs des hautes études, à ceux du Collège de France, de la Sorbonne, de l'École des langues orientales, de l'École polytechnique. Ne l'oublions pas d'ailleurs, c'est le traitement attribué par l'acte de fondation de notre grande école des sciences naturelles.

« Il y avait bien alors un Comité des finances qui, dans l'état précaire du trésor public, voulait réduire ce traitement à 4 000 livres; mais cette réduction fut combattue par le Comité de l'instruction publique, qui avait pour rapporteur le doyen des conventionnels survivants, M. Thibaudeau, et la Convention, honteuse de voir marchander de tels services, vota les 5 000 livres réclamées par son Comité de l'instruction publique.

« Messieurs, c'est ainsi que la Convention agissait en l'an III, durant le plus grand désastre de nos finances. Vous conviendra-t-il de traiter avec moins d'égards les dignes successeurs de Daubenton?

« Veut-on que la réduction proposée porte sur les employés de l'établissement? On ne peut le vouloir, car cela n'est pas possible. L'administration du Muséum vous a proposé, de concert avec le ministre, une réduction de 30 000 francs sur le matériel de l'établissement. Nous voterons cette réduction, mais nous rejetterons

---

1. *Rapport*, p. 40.

l'autre : elle est inique, elle est indigne, elle n'est pas praticable[1].

« **Chapitre** XX. BIBLIOTHÈQUES. — *Article 4. Service général des bibliothèques, suppression du crédit total de 20 000 francs*[2]. — Voici donc un service totalement supprimé.

« Est-il inutile? Non, Messieurs, il est indispensable. Vous connaissez l'organisation des bibliothèques des départements. Ce sont des établissements municipaux. Il n'est pas permis d'en centraliser le service : on a voulu, du moins, en centraliser les plus précieuses richesses, autant qu'elles peuvent l'être, par des catalogues généraux.

« Ces catalogues, Messieurs, se font depuis 1840, sous la direction d'un inspecteur général[3], homme d'un mérite, d'un savoir auquel tout le monde rend hommage. Il reçoit sur ce fonds de 20 000 francs 8 000.

« Aviez-vous pris ces renseignements[4] quand vous avez supprimé le crédit de 20 000 demandé par le service général des Bibliothèques? J'aime à croire que vous n'en avez pris aucun, *et que votre malveillance n'est pas égale à votre ignorance*[5].

« L'emploi du fonds [a été] excellent. Nous ne donnons que des aumônes aux plus éminents de nos érudits, et encore il se rencontre une commission de finances qui sans excuse propose de supprimer cette aumône.

« Laissez-moi dire le mot qui vient sur mes lèvres : c'est indécent.

« Je passe au chapitre 20. — Parlons d'abord, s'il vous plaît, de la *bibliothèque de la Sorbonne*. — 10 000 *fr. au lieu de* 19 100 *fr.*[6].

« Le Comité des finances ne nous dit pas ici si la réduction portera sur le personnel ou sur le matériel.

---

1. Toute cette première partie des notes de M. HAURÉAU se trouve dans les marges de la p. 40 du *Rapport*. La seconde partie est écrite sur deux feuilles volantes annexées au *Rapport*.

2. *Rapport*, p. 40.

3. M. Félix Ravaisson-Mollien.

4. Les renseignements contenus dans la Note ministérielle publiée ci-dessous en appendice.

5. Les mots soulignés ont été biffés.

6. En réalité, cette dépense figure, non pas au chapitre XX : *Bibliothèques*, mais au chapitre IV : *Services généraux*, article 6, p. 39 du *Rapport*.

« Nous voudrions le savoir ; car, en vérité, nous ne comprenons pas le chiffre présenté.

« Le crédit de la Sorbonne n'est pas, en effet, de 19 100 francs, mais de 30 200. Entend-on réduire ces 30 200 francs à 10 000 francs ou faire porter toute la réduction sur le [budget du] personnel, qui est, en effet, de 19 100 francs ? C'est [ce] qu'il faut expliquer.

« Le personnel de la Sorbonne est le plus restreint et le plus modestement rétribué de toutes les bibliothèques de Paris. Sur les 19 100 francs portés au budget du personnel, sont payés :

1 conservateur	4 000
1 conservateur-adjoint............	3 000
1 bibliothécaire	2 000
2 sous-bibliothécaires, à 1 500	3 000
3 employés	3 600
3 surveillants et 1 homme de peine.	3 500
	19 100

« Voilà l'état des choses. Voulez-vous [vous] limiter à ce chiffre ? Mais non. C'est le tout. Budget de 1832 (*sic*).

« Le Comité ne nous dit pas avec quels éléments de compte il a formé son chiffre de 10 000 fr.

« Mais nous croyons les connaître.

« Il y a quelques années, en effet, en 1832, le budget de la bibliothèque de la Sorbonne n'était que de 10 000 fr. Mais alors cette bibliothèque n'était qu'un dépôt à l'usage des professeurs de la Faculté.

« Le Comité des finances ignore-t-il qu'aujourd'hui la Bibliothèque de la Sorbonne a des séances publiques, le matin et le soir ?

« Cette ignorance est bien invraisemblable. Cependant...

« Venons maintenant à la bibliothèque Sainte-Geneviève. Je lis : 60 223 fr., *au lieu de* 75 223 fr.[1].

« C'est une réduction de 15 000 francs tout au juste ; le Comité des finances, qu'on le remarque, ne procède pas autrement. Il s'inquiète peu des unités, des dixaines et des centaines ; il ne

1. *Rapport*, p. 40 (chapitre XX, article 3).

frappe que sur les mille. C'est une façon de réduire beaucoup plus expéditive. Ainsi l'on dit au ministre : — Vous demandez tant; non, vous n'aurez que tant. — Mais les nécessités du service... — Il n'importe ; nous n'avons pas besoin de les connaître. La réduction faite, vous règlerez le reste comme il vous plaira.

« C'est, disons-nous, une manière de réviser des comptes très facile et très prompte. Mais la Chambre, si économe qu'elle soit des deniers des contribuables, ne peut permettre qu'on traite des choses graves avec cette *étrange*[1] légèreté. Il faudrait lui prouver le besoin d'une augmentation de crédit; il faut qu'on lui prouve la nécessité d'une réduction.

« Or pourquoi avez-vous réduit de 15 000 francs le budget de la bibliothèque Sainte-Geneviève ? Dites vos raisons. Ce budget est, en effet, beaucoup plus considérable aujourd'hui qu'en 1838. Mais c'est qu'en 1839, on créa à la bibliothèque Sainte-Geneviève un service du soir qui nécessita de grandes dépenses. Ce service est-il inutile? Vous n'oseriez le prétendre. La jeunesse des écoles s'en accommode si bien, que l'Administration s'est vue contrainte de disposer des barrières devant la porte principale de la bibliothèque pour contenir le flot des lecteurs. Il arrive là, chaque soir, près de cinq cents jeunes gens qui viennent consacrer à l'étude leurs heures de loisir. Préférez-vous qu'ils se rendent en d'autres lieux ? Non sans doute : eh bien ! ne rendez pas le service du soir impossible par une réduction injustifiable de 15 000 francs.

« Ensuite vient l'École des Chartes : — 12 400 *fr., comme en 1846, au lieu de* 35 400 *fr*[2].

« Il n'est pas possible que vous y ayez réfléchi quelques instants quand vous avez traité l'École des Chartes comme vous l'avez fait. Il ne s'agit pas seulement d'avoir un système d'anéantissement; il faut encore, pour faire accepter ce système, le dissimuler avec quelques précautions ; il ne faut pas révolter le bon sens d'une Assemblée par des brutalités manifestes.

« Vous dites :

« Comme en 1846 ? Savez-vous donc ce que c'était que l'École des Chartes en 1846 ? Non, vous ne le savez pas, et je vais vous

1. Ce mot a été biffé.
2. *Rapport*, p. 40.

l'apprendre. Dans une mansarde de la Bibliothèque nationale se réunissaient à huis clos et à des jours indéterminés dix ou quinze jeunes gens studieux, auxquels deux professeurs venaient donner quelques leçons de paléographie. Ces deux professeurs recevaient 8,000 fr. pour le service ; les deux autres mille francs étaient dépensés en frais de bureau. Voilà l'École des Chartes de 1846.

« Aujourd'hui, vous avez aux Archives de l'État une école publique qui possède sept professeurs ou répétiteurs, dont les cours réguliers sont suivis par une nombreuse jeunesse. Cette école, qui compte maintenant parmi les écoles spéciales de l'État, délivre des diplômes, et forme chaque année une vingtaine d'archivistes et de paléographes de la plus haute distinction qui vont ensuite occuper les emplois supérieurs de nos bibliothèques nationales et municipales. C'est la pépinière de nos historiens, de nos érudits. Voulez-vous la supprimer? Réduisez le crédit au chiffre de 1846[1].

« Enfin, au chapitre de l'École des Langues orientales, vous effacez le crédit de 5 000 fr. affecté à des traductions de livres ou de manuscrits. Pourquoi ? Je l'ignore.

« Ces 5 000 ne sont-ils pas convenablement employés ?

« Sur cette somme, on paie, je le sais, un secrétaire d'administration au prix de 1 800 fr. Pensez-vous que l'École des langues orientales n'ait pas besoin de secrétaire et que ces 1 800 fr. pourraient avoir un meilleur emploi ? Expliquez-vous à ce sujet.

« Ou croyez-vous que le reliquat du fonds soit mal employé à publier le poëme d'Antar, la Chrestomathie arabe, etc., etc. ? Dites-le à l'Assemblée. Pour ma part, je ne vois rien à reprocher à l'emploi actuel des 5000 francs demandés.

« Je me hâte, Messieurs, de conclure. Ce qu'on vous demande, vous le comprenez, c'est la ruine de quatre ou cinq de nos établissements littéraires. On commence par ceux-ci; si vous vous montrez faciles, on ne s'arrêtera pas en si bon chemin. Nous aurions voulu que ce débat fût réservé pour l'examen du budget de 1849 : on ne l'a pas voulu. Les observations que nous avons sommairement présentées auront, du moins, pour résultat de vous avertir ; vous savez en quelle voie on veut vous engager, et l'on n'obtiendra

1. A la séance du 14 nov. 1848, ce fut M. Audren de Kerdrel qui plaida la cause de l'École des Chartes ; cf. *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 2e série, t. V, 1848-1849, p. 81 et suiv.

pas de vous par surprise un vote fécond en déplorables conséquences. Décidez maintenant. »

Tous ceux qui ont connu M. Hauréau reconnaîtront dans ces lignes improvisées son profond amour pour la science, sa franchise austère, son éloquence énergique et sobre.

Léon Dorez.

APPENDICE

Note du Ministère de l'Instruction publique (3e *division*).

CHAPITRE XIX

§ 4. — Service général des Bibliothèques. Emploi de ce fonds.

Voté en 1839 pour 1840.

Traitement de l'Inspecteur général des bibliothèques. 8000 fr.

Restait pour la confection du Catalogue général des mss. . . . . 12000 fr.

Sur ces 12000 francs, indemnité annuelle de M. Libri, comme secrétaire de la commission dudit catalogue, de 1840 à 1846 — 1500 francs.

Le reste du crédit a été employé de 1840 à 1848 à rétribuer différentes personnes chargées de la rédaction des catalogues d'un grand nombre de bibliothèques des villes des départements[1] ou de la capitale[2].

En outre, il a été payé sur le même fonds en 1842 une somme de 3444 francs pour impression d'une partie du premier volume du catalogue général.

Résultats de l'emploi de ce fonds : 1° Catalogues de Laon et d'Autun publiés par le Ministère.

2° 16 catalogues manuscrits, matériaux pour l'impression du grand ouvrage.

Nota. — Il est dû actuellement à l'Imprimerie nationale une somme de 3,983 fr. 68 c. pour frais d'impression de la suite de l'ouvrage qui doit paraître en 1849.

---

1. Rouen, Foix, Perpignan, Troyes, Avignon, Montpellier, Agen, Chartres, Laon, Autun, Besançon, Boulogne-sur-Mer, Saint-Mihiel, Épinal, Saint-Dié, Grenoble, Saint-Omer.

2. Catalogues des mss. latins de la bibliothèque de l'Arsenal, des mss. grecs de l'Arsenal, de [la] Mazarine, de Sainte-Geneviève.

BIBLIOGRAPHIE

Ph. Renouard. — *Imprimeurs parisiens, librairies, fondeurs de caractères et correcteurs d'imprimerie depuis l'introduction de l'imprimerie à Paris (1470) jusqu'à la fin du XVIe siècle ; leurs adresses, marques, enseignes, dates d'exercice ; notes sur leurs familles, leurs alliances et leur descendance, d'après les renseignements bibliographiques et des documents inédits ; avec un plan des quartiers de l'Université et de la Cité.* — Paris, A. Claudin, 1898, in-12, xvi-480 pages.

Sous ce titre un peu long, mais qui indique bien le contenu du volume, M. Philippe Renouard, petit-fils du célèbre historien des Alde et des Estienne et qui a lui-même donné, en 1894, une excellente bibliographie de Simon de Colines, publie aujourd'hui un ouvrage destiné à corriger et à complèter les listes et les renseignements de La Caille et de Lottin. L'entreprise était difficile ; M. Renouard s'en est acquitté avec une science qui, par son étendue et sa clarté, lui fait le plus grand honneur.

Il est à peu près inutile d'insister sur l'ordonnance même de ce répertoire alphabétique ; car elle est suffisamment expliquée par la nomenclature complexe et précise qui remplit la page de titre. Il nous semble plus intéressant d'indiquer les sources principales où l'auteur a puisé et qu'il a énumérées avec le plus grand soin et la plus exacte justice dans son *Avertissement*.

Ce sont : 1° une table des adresses des libraires et imprimeurs parisiens, qui, dressée par Pierre Deschamps, l'auteur du *Dictionnaire* annexé au *Manuel* de Brunet, a été abandonnée par lui a M. Renouard et a constitué le cadre du travail de ce dernier ;

2° Les notes de MM. Émile Picot et A. Claudin ;

3° Les annotations mises à divers exemplaires de La Caille par La Monnoye, Mercier de Saint-Léger, Née de La Rochelle, etc., exemplaires qui ont été communiqués à M. Renouard par M. A. Claudin ;

4° Les notes réunies par La Caille lui-même pour une seconde édition de son *Histoire* et qui sont conservées en partie dans le ms. franç. 22.103 de la Bibliothèque nationale ;

6° Divers dossiers des Archives nationales, particulièrement le fonds de Saint-Benoît; le censier de l'abbaye de Sainte-Geneviève, les comptes de la Commanderie de Saint-Jean-de-Latran, du collège de Tréguier et du collège de Beauvais, le registre contenant les testaments des paroissiens de Saint-Hilaire de 1549 à 1564 et en 1567, les registres des insinuations du Châtelet; etc.;

7° Plusieurs mss. de la Bibliothèque nationale, et surtout, pour la fin du XVIe siècle, un registre de la Confrérie de Saint-Jean-l'Evangéliste (ms. franç. 21782, et liste de répartition du don de 300 000 livres imposé en 1571 à la ville de Paris lors de l'entrée de Charles IX (et non de François II) et d'Élisabeth d'Autriche (ms. franç. 11692);

8° Le *Minutier* d'un notaire parisien, récemment dépouillé par M. Ernest Coyecque dans le *Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, et les *Documents*, provenant également d'archives de notaires, publiés par le baron Pichon et M. Georges Vicaire;

L'*Avertissement* se termine par des indications sur le plan des quartiers de l'Université et de la Cité, et par une note sévère et méritée sur le volume, récemment paru, de la *Topographie historique du vieux Paris : Région centrale de l'Université* (cf. un compte rendu de ce même volume dans la *Revue Critique*, N° du 11 avril 1898, p. 290, par Émile Chatelain).

A la fin de l'ouvrage de M. Renouard, on trouve : p. 376, l'indication de quelques officines dont il n'a pu découvrir les titulaires; — p. 380, une liste d'auteurs qui vendaient eux-mêmes leurs œuvres (par ex. J. Androuet Du Cerceau, Jean Dorat, Pierre Gringore, Guillaume Postel, etc.); — et les tables suivantes :

1° Table des adresses classées par rues;

2° Table des enseignes;

3° Liste chronologique des libraires, imprimeurs et fondeurs de caractères, d'après la première date à laquelle ils sont connus;

4° Table des noms de personnes. Léon Dorez.

Ludwig Volkmann. — *Iconografia Dantesca.* — Lepzig, Breitkopf u. Härtel, 1897, gr. in-8°, 179 pp., planches phototypiques et gravures dans le texte.

La longue enquête que M. Volkmann a poursuivie depuis de longues années sur les illustrations du poème dantesque, a été remarquablement condensée dans cet ouvrage, dont la composition littéraire et l'exécution typographique ont été menées à bonne fin avec autant de conscience que de succès.

Dans ce travail, M. Volkmann étudie 115 manuscrits et 106 éditions ou suites de gravures qu'il a pu voir, au cours de ses studieux voyages dans presque toute l'Europe, en Allemagne, en France et surtout en Italie : c'est

dire toute l'importance de ce livre, dont je ne puis guère donner ici que la table des chapitres ; elle suffira, dans une certaine mesure, à faire apprécier tout l'intérêt de l'ouvrage :

Introduction. Rapports personnels de Dante avec l'art et la personne de Dante dans l'art.

Première partie. Le XIVe et le XVe siècle. — 1. Le jugement dernier. — 2. Les manuscrits. — 3. Sandro Botticelli et la suite de gravures sur cuivre de « Baldini ». — 4. Les éditions avec gravures sur bois du XVIe siècle et leur influence sur les manuscrits.

Seconde partie. Le XVIe et le XVIIe siècle. — 1. La conception du XVIe s. — 2. Luca Signorelli. — 3. Michel-Ange. — 4. Les dessins de Federigo Zuccaro et de Giovanni Stradano. — 5. Les éditions avec gravures sur bois du XVIe siècle. — 6. Dante et l'art des « Épigones ».

Troisième partie. Le XVIIIe et le XIXe siècle. — 1. Dante au siècle du style rococo. — 2. Du classicisme au romantisme. — 3. Les romantiques allemands. — 4. Le romantisme en Italie et en France. — 5. Les éditions illustrées du XIXe siècle. — 6. La peinture et le poème dantesque.

Cependant, il y a deux points particuliers sur lesquels il me semble utile d'appeler l'attention des lecteurs. Le premier est la découverte, par M. Volkmann, de trois miniatures d'un ms. de la Bibliothèque nationale de Paris (Ital. 72), qui sont uniques en leur genre : elles sont l'œuvre d'un artiste flamand (ou peut-être d'un Italien qui fut l'élève d'un artiste flamand). — Le second est la remarque si judicieuse de M. Volkmann au sujet de l'influence des gravures sur bois contenues dans les livres de la fin du XVe et du commencement du XVIe siècle sur les peintures des manuscrits. Ainsi les miniatures de l'exemplaire de la traduction de Dante de François Bergaigne, exemplaire exécuté pour l'amiral Bonnivet et conservé à la Bibliothèque nationale (*nouv. acq. franç.* 4530), celles d'un autre ms. de la même Bibliothèque (*nouv. acq. franç. 4119*) et celles du *Laurentianus* XL, 7, ont été directement inspirées par les gravures sur bois de l'édition vénitienne de Bernardino Benali et de Mathio da Parma (1491). J'ai déjà signalé un fait analogue dans la *Revue des Bibliothèques* (t. VI, 1896, p. 249 et suiv.) : les peintures du ms. français 12 247, exécuté pour Louise de Savoie, ont été presque toutes empruntées aux belles gravures sur bois du *Polifilo* d'Alde Manuce (1499).

Léon DOREZ.

CHRONIQUE DES BIBLIOTHÈQUES

ALLEMAGNE

PÉRIODIQUES. — On remarque dans le *Centralblatt für Bibliothekswesen* de Leipzig les articles suivants :

N° d'août 1898 : O. v. GEBHART, *Christian-Friedrich Matthæi et sa collection de manuscrits grecs* (suite dans le n° de septembre); — Friedr. LATENDORF, *Les éditions de la « Kirchenordnung » du Mecklembourg et de l' « Ordinanden-examen » publiées à Wittenberg sous l'influence de Mélanchthon ;* — E. KÜCK, *Sur deux « Doppeldrucke » de l'année 1522* (1. Weller 2225 ; 2. Panzer 1321 — Weller 2172); — Prof. Dr FUNK, *Le Martyre de saint Polycarpe* (d'après le ms. du Saint-Sépulcre de Jérusalem); — Max ORTNER, *Pour le catalogue général des mss. d'Autriche ;* — Compte rendu de l'ouvrage de R. PROCTOR, *An Index to the early printed books in the British Museum* [C. HAEBERLIN]; — Note sur l'Exposition de la bibliothèque de l'Université de Würzburg (en particulier un ms. provenant de Mathias Corvin) [S.]; — Sur l'insuffisance des locaux de la Marcienne de Venise [O. H.]; — Notes sur l'étude d'A. CLAUDIN, *The first Paris press* [X. X.]; — Annonce de la publication, par Hugo SCHUCHARDT, dans la *Wiener Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes* (1898, pp. 79-80), d'une notice sur le ms. géorgien 17 de la Bibliothèque nationale de Paris [F. E.], — et par Hermann Julius HERMANN, dans le *Jahrbuch der kunsthistorischen Sammlungen des allerhöchsten Kaiserhauses* (Vienne, 1898, p. 147 et suiv.), d'une étude sur 14 mss. à miniatures de la bibliothèque du duc Andrea Matteo III Acquaviva (1458-1529), et sur les fresques de Cosimo Tura dans la bibliothèque de Pio [ou plutôt des seigneurs] de la Mirandole; etc.

N° de septembre : Dr. FALK, *Pour le développement et l'intelligence du « Speculum humanæ salvationis »* (*Heilsspiegel*); — Compte rendu du *Catalogue général des incunables des bibliothèques publiques de France* de M. PELLECHET [K. BURGER]; — Annonce de l'acquisition par le Musée Britannique d'une collection de 2500 fragments de mss. hébreux et arabes plus ou moins importants (IXe-XIVe s.); — Note sur l'administration du South Kensington Museum de Londres [v. SCHLEINITZ]; — Annonce de la publication d'un catalogue des mss. du monastère de la Mère-de-Dieu dans l'île d'Andros, par Spyridion LAMPROS (104 mss., dont le plus ancien remonte au XIe s.; la plupart

sont du XVIIe et du XVIIIe s.; presque tous intéressent la théologie); — Appel pour la fondation d'une « Kaiser-Wilhelm-Bibliothek » à Posen; etc.

On remarque dans la *Zeitschrift für Bücherfreunde* publiée par la librairie Velhagen u. Klasing, de Leipzig, les études suivantes, accompagnées d'excellentes illustrations.

N° de juillet : D[r] Georg WITKOWSKI, *Illustration du « Werther » de Gœthe par Daniel Chodowiecki;* — Fedor VON ZOBELTITZ, *Die Bibliophilen*, I. *Eduard Grisebach;* — Heinrich BULTHAUPT, *Les affiches du théâtre de Brême en 1668;* — Max RING, *Pour l'histoire du « Kladderadatsch »;* — Otto VON SCHLEINITZ, *La troisième vente Ashburnham;* — Note sur les Le Rouge [W. L. SCHREIBER]; etc.

N° d'août-septembre : Georg FRICK, *August Hermann Francke et la librairie du « Waisenhaus » à Halle* (XVII[e] s.); — Hans MÜLLER-BRAUEL, *Trois ex-libris de la bibliothèque du Conseil de Lunebourg;* — Adolf SCHMIDT, *Signets du moyen-âge;* — E. FISCHER VON RÖSLERSTAMM, *Sur le marché allemand d'autographes;* — Heinz KÖNIG, *Livre d'exemples d'écriture de Georg Leopold Fuhrmann, de 1616;* — Eugen WOLF, *Jusqu'à quel point « Die Familie Schroffenstein » dérive-t-elle de Kleist?* — Johannes HAGEN, *Sur la littérature relative à l'histoire de l'art;* — Jean LOUBIER, *Bibliographie des écrits de William Morris;* etc.

Dans le même n°, on peut signaler les notes suivantes : Sur la conférence du D[r] Johannes LUTHER, publiée sous le titre de *Die Reformationsbibliographie und die Geschichte der deutschen Sprache* [Kp.]; — Sur la publication de Paul HEITZ, *Neujahrswünsche des XV. Jahrhunderts* [W. L. SCHREIBER]; — Ed. HEYCK, *Ancienne reliure turque* du XVII[e] s., conservée dans la bibliothèque des princes de Fürstenberg à Donaueschingen; — Adolf SCHMIDT, *Un ex-libris peint de Rudolf de Franckenstein, évêque de Spire* (1552-1560); — r., Sur l'imprimerie à Constantinople; — Sur l'exposition des impressions de la Kelmscott Press, ouverte au Musée Britannique en l'honneur de feu William Morris; etc.

PUBLICATIONS DIVERSES. — Le 2[e] fascicule de la 6[e] année des *Vörtrage und Aufsätze aus der Comenius-Gesellschaft* contient un intéressant travail du D[r] C. NÖRRENBERG, intitulé : *Die Bücherhallen-Bewegung im Jahre 1897* (Berlin, Heyfelder, 1898, in-8°, 24 pp.)

CATALOGUES. — Vient de paraître le premier volume du catalogue suivant : *Freiherrlich Carl von Rothschild'sche öffentliche Bibliothek. — Verzeichnis der Bücher.* Mit Autoren und Titelregister (Francfort-sur-le-Mein, 1892-98, in-8°, 594 pp., 7871 articles).

FRANCE

PÉRIODIQUES. — On remarque dans le *Bulletin du Bibliophile* les articles suivants :

N° d'août : Maurice TOURNEUX, *Philippe Tamizey de Larroque* (fin dans le

nº de septembre); — L.-G. PÉLISSIER, *Notes autographes de la reine Christine sur un volume de la bibliothèque de Naples:* — Gustave MACON, *Note sur le « Mystère de la Résurrection », attribué à Jean Michel* (fin); — Eugène ASSE, *Les petits Romantiques. Jules de Rességuier* (suite dans le nº de septembre); — Compte-rendu du livre de Ph. RENOUARD, *Imprimeurs parisiens, libraires... depuis l'introduction de l'imprimerie à Paris (1470) jusqu'à la fin du XVIe siècle...* [Georges VICAIRE]; etc.

Nº de septembre : Léon DOREZ, *Sonnets d'Angleterre et de Flandre par Jacques Grévin;* — Léon GRUEL, *Les Thouvenin, relieurs français au commencement du XIXe siècle;* etc.

— *Le Bibliographe moderne* de mai-juin 1898 contient les études suivantes : E. BLOCHET, *Catalogue des manuscrits mazdéens de la Bibliothèque nationale de Paris;* — Henri STEIN, *La collection Dufresne et les Archives Lorraines;* — J.-A. BRUTAILS, *Nouvelles recherches sur les origines de l'imprimerie à Bordeaux* (Jean Baudouin, 1514); — H. S., *Une lettre inédite de Bossuet sur la liberté de la presse* (c'est beaucoup dire); — Emilio MOTTA, *I libri di uno studente a Pavia nel 1479;* etc.

— On remarque, dans la *Correspondance historique et archéologique* de F. Bournon et F. Mazerolle (nos de juillet et août), un travail de M. J. MOMMÉJA, *Jacques-Philippe Tamizey de Larroque; essai bio-bibliographique.*

— Le nº du 15 août 1898 de la *Revue internationale de l'Enseignement* contient un intéressant article de M. F. LOT, intitulé : *Les publications périodiques des Universités françaises de province.*

— On remarque dans le *Journal des Savants* les articles et comptes-rendus suivants :

Cahier de janv. 1898 : Comptes rendus, par L. DELISLE, des ouvrages d'Arthur HASELOFF, *Studien zur deutschen Kunstgeschichte; eine thüringisch-sächsische Malerschule des 13. Jahrhunderts,* et de Charles William HECKETHORN, *The printers in Basle in the XVth and XVIth centuries; their biographies, printed books and devices.*

Cahier de fév. : Notes de L. D[ELISLE] sur les t. VI, VII et VIII de la nouvelle édition de la *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus,* par le P. Carlos SOMMERVOGEL.

Cahier de mars : Note de M. L. D[ELISLE] sur l'ouvrage de l'abbé CHAILLAN, *Le studium papale de Trets au* XIVe *siècle,* où M. Delisle signale, entre autres choses, cette mention relative à la copie de traités ou de tableaux servant à l'enseignement de la grammaire : « Item posui pro uno pergameno ad faciendum accidentia in generali, XVIII denarios....; item solvi pro duobus pergamenis ad scribendum accidentia in latino et romantio pro scolaribus, XVIII den. »

Cahier d'avril : Note sur la 13e livraison de la *Paléographie des classiques latins* d'Emile CHATELAIN (Senèque, Quintilien et Valère Maxime).

Cahier de mai : Article de L. DELISLE sur la *Hierarchia catholica medii ævi* (1198-1431) du P. Conrad EUBEL.

Cahier de juin : Article de L. DELISLE sur le *Choix de testaments Tournaisiens antérieurs au* XVI*e s.*, par A. DE LA GRANGE (nombreux legs de livres); — Émile CHATELAIN, *Les plus vieux manuscrits d'Autun mutilés par Libri* (nos 24, 107, 27, 21 et 4). Voici la conclusion de cet article : « En résumé, la Bibliothèque nationale a acquis en 1888 vingt-deux mss. ou fragments dont l'étude peut nous aider à résoudre les délicats problèmes relatifs à l'écriture onciale ou semi-onciale : la plupart avaient été enlevés aux bibliothèques de Lyon, Orléans, Tours et Montpellier ; cinq, dont la provenance était jusqu'ici inconnue, ont été pris par Libri au séminaire d'Autun. Les mss. 15 et 16 du fond Libri avaient donc été formés en grande partie de débris arrachés à Autun. Le n° 16, après des fragments pris à Orléans, contenait huit feuillets en onciale du ms. 352 de Lyon (fr. 4), dix du ms. 4 d'Autun (fr. 5), deux du ms, 107 d'Autun (fr. 6), quatre du ms. 24 d'Autun (fr. 7) et deux du ms. 27 d'Autun (fr. 8). Les vols commis par Libri à Autun, moins considérables que ceux dont il se rendit coupable ailleurs, ont pu demeurer inconnus jusqu'à ce jour ; mais, en pareille matière, la qualité des documents est plus importante que la quantité, et les trente feuillets enlevés par Libri à des volumes qui constituent la principale richesse d'Autun auraient suffi à établir la réputation d'une collection privée. » — Note de M. L. D[ELISLE] sur le 1er fasc. du 1er vol du *Katalog der Handschriften der königlichen Bibliothek zu Bamberg*, bearbeitet von Dr. Friedrich LEITSCHUH (mss. liturgiques).

Cahier d'août : Comptes rendus. par L. DELISLE, des ouvrages suivants : Ph. RENOUARD, *Imprimeurs parisiens, libraires, fondeurs de caractères et compositeurs d'imprimerie, depuis l'introduction de l'imprimerie à Paris (1470) jusqu'à la fin du* XVI*e siècle...* ; — Robert PROCTOR, *An index tho the early printed books in the British Museum, from the invention of printing to the year M D, with notes of those in the Bodlcian library* ; — A. Claudin, *The first Paris Press ; an account of the books printed for G. Fichet and J. Heynlin in the Sorbonne*, 1470-1472 ; — V. Federici, *L'antico evangeliario dell'archivio di S. Maria in Via Lata* (Xe s.)

PUBLICATIONS DIVERSES. — M. H. OMONT vient de publier, dans les *Mélanges Weill* (Paris, Fontemoing, 1898, in-8°), l'*Inventaire du trésor et de la bibliothèque du monastère de Stroumnitza* , en Macédoine (XIVe s.).

PERSONNEL. — Par arrêté ministériel en date du 6 décembre 1897, Mlle Marie PELLECHET a été nommée bibliothécaire honoraire de la Bibliothèque nationale.

— La *Bibliothèque de l'École des Chartes* (livraison de mai-août 1898) annonce que, par arrêté ministériel en date de janvier 1898, MM. DELORE et KOHLER, ont été nommés le premier conservateur, le second conservateur-adjoint à la bibliothèque Sainte-Geneviève.

ITALIE

La *Rivista delle Biblioteche e degli Archivi* du Dr G. Biagi contient les articles suivants :

Vol. IX, nº 6-7 : Guido BIAGI, *Spigolature Savonaroliane ;* — Lodovico ZDEKAUER, *Una bibliotechetta senese del quattrocento* (livres d'Antonio di Nanni Griffoli, mort avant 1470) ; — Francesco Paolo LUISO, *Ricerche cronologiche per un riordinamento dell, Epistolario di A. Traversari* (suite) ; — Pasquale PAPA, *Un codice framentario della « Vita nova » di Dante* (avec un facsimilé) ; — Annonce du legs, fait par M. Samuel Bowne Duryea à la Société historique de Long Island (Amérique), de 32 mss., dont quelques manuscrits hispano-mexicains du XVIe s. et l'autographe de la « Vie de Molière » par Voltaire ; le catalogue de ces 32 mss. a été publié par M. Charles Alexander NELSON ; — *Incunabula Florentina ;* etc.

Vol. IX, nº 8-9 : Guido BIAGI, *Questioni urgenti di biblioteconomia* (à propos des publications de John J. OGLE, *The free library, its history and present condition,* et de F. J. BURGOYNE, *Library construction, architecture, fittings and furniture ;* — ALBERTO LUMBROSO, *Saggio di una bibliografia stendhaliana ;* — Guido BIAGI, *Lettere inedite di Giuseppe Giusti e di Alessandro Poerio ;* — Francesco Paolo LUISO, *Ricerche cronologiche per un riordinamento dell' epistolario di Antonio Traversari,* avec deux lettres inédites à Cosme de Médicis (Soci, 21 nov. 1432 et s. d., d'apres les originaux de l'*Archivio di Stato* de Florence).

— On remarque dans le *Bollettino della Società bibliografica italiana,* les études suivantes :

Nº 6 (juin 1898) : Alfonso MIOLA, *I locali della biblioteche ;* — Ugo MORINI, *Le biblioteche scolastiche ;* — Dott. Vittorio FINZI, *Due lettere inedite* [*di fra Tommaso Maria Soldati, de' Predicatori, Segretario dell' Indice*] *concernenti la proibizione del « Dizionario Enciclopedico »* [1804] ; etc.

Nos 7-8 (juillet-août) : *La II reunione generale di Torino della S. B. I.* (8-12 settembre) ; — Dott. Giovanni MARI, *Due codici italiani nel monastero di Kremsmünster* (Poésies italiennes de Pétrarque et *Isotteus*), avec le facsim. d'un ex-libris de Kremsmünster, représentant la bibliothèque de ce monastère bénédictin d'Autriche ; — Domenico BASSI, *Due lettere inedite di Achille Stazio a Gianvincenzo Pinelli,* sur divers mss. grecs ; — Emilio MOTTA, *Di alcune edizioni Moscheni di Pavia e Milano,* avec une supplique de Francesco Moscheni, relative au poème en *ottava rima* intitulé : *La Guerra di Picardia* (1557) ; — Dr Giovanni BRESCIANO, *Di due rarissimi paleotipi dell' Universitaria di Napoli* (*Musarum Panagyris* d'Alde Manuce et poème de Bembo *de Ætna*) ; — Note de G. FUMAGALLI sur la première édition du *Misogallo* d'Alfieri ; etc.

— Dans le *Bollettino delle pubblicazioni italiane* de la Bibliothèque nationale centrale de Florence, on remarque les notes et renseignements suivants :

N° du 15 juillet : Comptes rendus du *Generalkatalog* du Dr GRASSAUER (cf. *Revue*, 1898, p. 277); — de la *Bibliografia del P. Ireneo Affò*, de Leonello MODONA; — du *Catalogo delle opere esistenti nella libreria del r. istituto Pendola*, exclusivement destinée à l'enseignement des sourds-muets;

N° du 31 juillet : Note sur l'index des incunables du Musée Britannique, de R. PROCTOR;

N° du 15 août : Note sur l'*Elenco dei corrispondenti di Anton Ludovico Muratori*, publié par le marquis Matteo CAMPORI comme préparation à la publication de l'*Epistolarium magnum* du « père de l'histoire italienne »;

N° du 31 août : Notes sur une vingtaine de volumes imprimés dans l'Érythrée, à Keren, à Moncullo et à l'Asmara, par les missionnaires français et suédois et offerts à la Bibliothèque nationale centrale de Florence par M. Ferdinando Martini; — sur le *Manuel de bibliographie générale* de H. STEIN; — sur l'ouvrage d'Antonio DE PORTUGAL DE FARIA, *Portugal e Italia; ensaio de diccionario bibliografico;* etc.

PUBLICATIONS DIVERSES. — La librairie Olschki de Florence, vient de publier un intéressant catalogue illustré (n° XXXIX), intitulé *Bibliotheca Savonaroliana,* qui comprend une belle série d'éditions et de traductions des œuvres du grand Dominicain (117 articles), ainsi que d'assez nombreux ouvrages relatifs à sa vie et à sa doctrine (40 articles).

SUISSE

CONFÉRENCE INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION ET LA RESTAURATION DES ANCIENS MANUSCRITS. — *Die Ostschweiz*, journal publié à Saint-Gall, dans ses nos des 1 et 3 octobre 1898, rend compte, à peu près dans les termes suivants, des séances de cette Conférence :

La conférence internationale pour la conservation et la restauration des anciens manuscrits a été ouverte à Saint-Gall le 30 septembre, dans la salle des commissions du palais administratif. Le comité provisoire se compose des personnes suivantes : Ehrle, de Rome; de Vries, de Leyde; Escher, de Zurich ; Fäh, de Saint-Gall.

Les États suivants ont envoyé des représentants :

ANGLETERRE : M. E. W. B. Nicholson, bibliothécaire en chef de la Bodléienne d'Oxford ;

AUTRICHE : Le chevalier von Zeihsberg, directeur de la bibliothèque royale de Vienne ;

BADE : Prof. Dr. Zangemeister, directeur de la bibliothèque universitaire de Heidelberg;

BAVIÈRE : Dr. von Laubmann, directeur de la bibliothèque royale de Munich;

BELGIQUE : R. P. van den Gheyn, bollandiste, conservateur du département des manuscrits à la bibliothèque royale de Bruxelles ;

France : M. H. Omont, conservateur-adjoint du département des manuscrits à la bibliothèque nationale, représentant M. Léopold Delisle, administrateur général ; — É. Chatelain, conservateur-adjoint de la bibliothèque de la Sorbonne ;

Hongrie : Prof. Dr. Fejérpataky, directeur de la bibliothéque royale de Buda-Pest ;

Prusse : Prof. Th. Mommsen ; — Dr. Wilmans, directeur de la bibliothèque royale de Berlin ; — Dr Lippmann, directeur des Musées royaux de Berlin ;

Saxe : Le conseiller O. Posse, de Dresde ;

Suisse : Dr C. C. Bernouilli, bibliothécaire en chef de la bibliothèque de Bâle ; — Dr. J. Bernouilli, directeur de la bibliothèque centrale de la Confédération, à Berne ; — Dr. Escher, bibliothécaire de la ville de Zurich ;

Vatican : R. P. Ehrle, préfet de la Vaticane ;

Wurtemberg : Le conseiller supérieur des études Dr Wintterlin, bibliothécaire en chef de la bibliothèque royale publique de Stuttgart.

Vers deux heures, le R. P. Ehrle, professeur de la réunion, a ouvert la séance. Au nom du comité provisoire, au nom de la science et de la Vaticane, il a remercié les membres de la conférence d'avoir tous été exacts au rendez-vous, à l'exception du représentant de l'Autriche, non encore arrivé ; puis il a remercié l'administration supérieure du canton de Saint-Gall de l'accueil amical qu'elle fait à la conférence en lui prêtant la salle de ses séances.

On procède à la composition du bureau, qui est ainsi constitué : Président d'honneur, Mommsen ; président, De Vries ; secrétaires, Escher et Omont.

La conférence a tenu séance jusqu'à 5 heures du soir. Elle a examiné divers manuscrits de Rome, Leyde et Saint-Gall ; et s'occupant des manifestations d'une auto-destruction progressive et déjà avancée des plus anciens et des plus précieux mss., elle a constaté et déploré leur ruine qu'il est à peine possible de prévenir. C'est avec un vif intérêt que l'on a entendu l'exposé des mesures de précaution qui ont été prises à la Vaticane et à Leyde pour empêcher la perte complète des monuments littéraires manuscrits. M. le conseiller Posse a rendu compte en détail des recherches faites en ce sens par les chimistes de Dresde. D'une manière générale on a insisté sur la nécessité de sauver pour la postérité, par des reproductions photographiques, les mss. les plus compromis.

Le dimanche 2 octobre, de 11 heures à midi, on a exposé quelques-uns des mss. les plus précieux de la Vaticane, parmi lesquels le Virgile du IIIe siècle.

Dans la séance du samedi matin, 1er octobre, la conférence a adopté les résolutions suivantes :

1° La conférence exprime le vœu qu'il soit dressé une liste des plus anciens et des plus importants mss., qui selon toute apparence sont exposés à une perte certaine;

2° La conférence exprime le vœu que des mss. compris dans cette liste il soit fait des reproductions photographiques dans le but de fixer leur état actuel;

3° La conférence nomme un comité permanent chargé de se concerter avec les gouvernements, les bibliothécaires et les chimistes, pour étudier les expériences relatives à la conservation des mss. et recommander l'application des procédés qui paraîtront les plus convenables;

4° Considérant que la destruction des mss. ne fait que de lents progrès, la conférence recommande, jusqu'à la communication de résultats précis par le comité, au moins jusqu'à l'automne de 1899, de n'employer que des remèdes qui dans chaque cas particulier présentent la plus grande sécurité possible et ne soient pas un obstacle à l'emploi de meilleurs procédés qui pourraient se produire dans l'avenir.

La conférence internationale a clos ses séances le samedi 1er octobre. Au cours de la séance de l'après-midi, l'article 3 a été étendu et a par suite subi des modifications qui pour l'avenir placent sur une nouvelle base le but de la conférence. Cet article est ainsi conçu :

La Conférence nomme un comité permanent et lui confie les missions suivantes :

a) De dresser la liste des mss. prévue par l'article 1er;

b) D'exiger, dans la mesure du possible, l'exécution des reproductions photographiques prévues par l'article 2;

c) D'étudier les procédés de conservation et de recommander l'application de ceux qui paraîtront convenables;

d) De faire connaître par la voie de l'impression les procédés de conservation qui ont été soumis à la conférence;

e) De se concerter avec les bibliothécaires et les savants compétents pour les questions à l'étude;

f) D'agir afin d'obtenir l'agrément des gouvernements pour la mise en pratique des procédés utiles à employer dans l'intérêt de la science.

Ce comité a été ainsi composé : le R. P. Ehrle, préfet de la Vaticane, le Dr S. S. de Vries, de Leyde, et le Dr Zangemeister, bibliothécaire en chef de Heidelberg. Le procès-verbal officiel du secrétaire de la conférence, qui est le Dr Escher, bibliothécaire à Zurich, paraîtra prochainement.

La séance s'est terminée par l'expression des remerciements du président aux membres de la conférence, particulièrement au R. P. Ehrle et à Th. Mommsen, « qui a mis à la disposition de la conférence non seulement l'honneur et l'éclat de son nom illustre, mais aussi sa force qui est encore d'une fraîcheur toute juvénile. » Mommsen exprime ses remerciements pour les encouragements extraordinaires, manifestés de nouveau en cette occasion, que « la chaire romaine accorde à toutes les entreprises scientifiques sérieuses », remercie la bibliothèque Vaticane, « qui jadis comme pierre de scandale nous a causé de grandes douleurs et de grandes peines,

et qui est aujourd'hui devenue, par un changement inattendu, la pierre angulaire de la science. » Le R. P. Ehrle, visiblement satisfait de l'heureux succès de la conférence, exprime ses sincères remerciements pour le bon accueil fait à son entreprise presque téméraire, qui était vraiment un cri de détresse jeté au monde savant. Il exprime ses remerciements au nom de la Vaticane, à laquelle il est préposé, au nom des autorités qui sont au-dessus de lui, à toutes les personnes présentes et à l'administration supérieure du canton de Saint-Gall, et il souhaite « des fruits abondants au monde savant. »

La séance levée, le bureau, le professeur Mommsen en tête, s'est rendu, au nom de la Conférence, chez le landammann en fonctions, M. Ruckstuhl, pour lui exprimer ses remerciements. Le landammann a regretté que le caractère strictement scientifique des délégués des États étrangers ne l'ait pas autorisé à remplir plus largement les devoirs de l'hospitalité.

Le Gérant : Ve BOUILLON.

Imprimerie polyglotte A. Le Roy. — Fr. Simon, Succr. — Rennes (3101-98).

MANUSCRITS GRECS DATÉS

RÉCEMMENT ACQUIS

PAR LA

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

Les manuscrits grecs à date certaine, conservés à la Bibliothèque nationale, ont tous été l'objet de notices publiées, en 1891, dans l'introduction du recueil des *Fac-similés des manuscrits grecs datés de la Bibliothèque nationale, du IXe au XIVe siècle*[1], et, pour ceux des xve et xvie siècles, dans la *Revue des Bibliothèques* (janvier-juin 1892)[2]. Les notes suivantes feront connaître les manuscrits grecs datés, entrés depuis cette époque jusqu'aujourd'hui dans les collections de la Bibliothèque nationale.

986

Ms. Supplément grec **1249**. Parchemin. 70 feuillets. 160 sur 125 millimètres. Reliure orientale. Provient de M. Mynas.

Anonymi scholia in S. Gregorii Nazianzeni orationes, fol. 32-39; cahier détaché du ms. dont une partie forme le ms. Supplément grec **469** A, daté de l'an 986, provenant aussi de Minoïde Mynas et dont un fac-similé est à la pl. VIII, 1 du recueil cité.

1101.

Ms. Supplément grec **1262**. Parchemin. 396 feuillets. 245 sur 178 millimètres. Reliure orientale.

Praxapostolus, cum synaxariis.

Fol. 33vo-34, souscription de l'an 6609 = de J. C. 1101 :

---

1. Paris, E. Leroux, in-fol., 100 planches en phototypie.

2. Tirage à part; Paris, Bouillon, in-8°.

Μαρτύριον τοῦ ἁγίου ἀποστόλου Παύλου. Ἐπὶ Νέρωνος καίσαρος Ῥωμαίων... ἑξηκοστῷ καὶ ἐννάτῳ ἔτει τῆς τοῦ σωτῆρος ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ παρουσίας. Ἔστιν οὖν ὁ πᾶς χρόνος ἐξ οὗ ἐμαρτύρησεν ἔτη χίλια τεσσαράκοντα ἐννέα, ἀπὸ || δὲ κτίσεως κόσμου ἔτους ,ϛχθ', ἰνδ. θ' : — Τέρμα δ' εἴληφε σὺν Θεῷ ἡ παροῦσα αὐτοῦ ἱερὰ βίβλος, μηνὶ αὐγούστῳ λα', ἡμέρᾳ σαββάτῳ, μετὰ τὴν τοῦ ἁγίου Εὐαγγελίου τῆς θείας λειτουργίας συμπλήρωσιν, ἔτους ὁμοῦ καὶ ἰνδ. τοῖς προγεγραμμένοις : —

Suit, en cryptographie ordinaire :

Υεζϡ'ζ ψλΞ 'θξθϡψσολχ πθ'ζ μένλχ 'ζσθ'ννλχ. 'Λζ 'θνθζζψνσωπλνψεω εὔχεωαέ ξλζ ϛζ'θ ψλ'ν Πν : — (Χειρὶ τοῦ ἁμαρτωλοῦ καὶ ξένου Ἰωάννου. Οἱ ἀναγινώσκοντες εὔχεσθέ μοι διὰ τὸν Κ[ύριον].)

Puis, à la suite :

La seconde ligne, en caractères tachygraphiques, peut se lire : Εὔξασθε Ἰωάννῃ τῷ ξένῳ τ' ἁμαρτωλῷ.

Quant à la première ligne, il faut la rapprocher d'un système analogue d'écriture cryptographique, dont un exemple se trouve dans la souscription du ms. Suppl. grec. **482**, copié en 1105, par l'archidiacre Nicolas[1].

+ Νζπλοθ'ς 'θϡυϐϛζθπλ'νς υϡζωψὲ κθϡθ'ωυλχ ψῶν 'λφοϐξθ'ψσν + ιίκκδδ'κεκε +

[Νικολάῳ ἀρχηδιακόνῳ, Χριστὲ, παράσχου λύσιν τῶν ὀφλημάτων.]

Ἐγράφη ἐπὶ Ἀλεξίου τοῦ Κομνηνοῦ. + Ἔτους ,ϛχιγ', ἰνδ. ιγ' +

Et plus bas :

+ Ἐγράφη χειρὶ Ἰωάννου τοῦ Κούλικος, τοῦ ἁμαρτωλοῦ, παρὰ πάντας τοὺς ἀπ' αἰῶνος ἁμαρτωλούς. Οἱ ἀναγινώσκοντες εὔχεσθε ὑπὲρ ἐμοῦ διὰ τὸν Κύριον +

Ἰωάννης ὁ Κουλικας οτ... η... σχνς (?)

1. Cf. mes *Fac-similés de mss. grecs datés de la Bibliothèque nationale* (1891), p. 8 et pl. XXXIX, 2.

1289.

Ms. grec **261**. Parchemin. 260 feuillets. 260 sur 188 millimètres. Reliure maroquin rouge, aux armes du roi.

Sticherarium.

Fol. 140 v°, souscription en minuscule rouge, de l'an 6797 = de J. C. 1289 :

+ Τέλος μηνὶ ἰουλίῳ τοῦ ͵ϛψϟζ′ ἔτους. +

1290.

Ms. Supplément grec **1259**. Parchemin. 319 feuillets. 155 sur 110 millimètres. Reliure orientale.

Evangelia IV, et Praxapostolus (155), cum synaxariis.

Fol. 154v°, souscription, en minuscule rouge, de l'an 6798 = de J. C. 1290 :

+ Ἐτελειώθη τὸ τετραβάγγελον διὰ χειρὸς ἐμοῦ Θεοφυλακτὸς ἁμαρτωλοῦ, ἐν ἔτει ͵ϛψϟη′ ἰνδ. γ′, καὶ οἱ ἀναγινώσκοντες εὔχεσθέ μοι διὰ τὸν Κύριον : +

1383.

Ms. Supplément grec **1281**. Parchemin, diplôme mesurant 560 sur 315 millimètres, avec bulle de plomb sur lacs de soie bleue.

Diplome de Nil, patriarche de Constantinople, en faveur du monastère Θεομήτορος τῆς Ἐλεούσης, dit τῆς Λευκουσιάδος.

Au bas, souscription du patriarche, en grosse écriture minuscule, au-dessous de la date 6891 = de J. C, 1883 :

...Κατὰ μῆνα μάϊον τῆς ἐνισταμένης ἕκτης ἰνδικτιῶνος, τοῦ ἑξακισχιλιοστοῦ ὀκτακοσιοστοῦ ἐννενηκοστοῦ πρώτου ἔτους +

+ Νεῖλος, ἐλέῳ Θεοῦ, ἀρχιεπίσκοπος Κωνσταντι[νου]πόλεως νέας Ῥώμης καὶ οἰκουμενικὸς πατριάρχης ; +

La bulle de plomb, dont le diamètre mesure 0m037 et l'épaisseur 0m004, porte d'un côté l'image de la mère de Dieu, assise sur un trône et tenant le Christ sur ses genoux, avec les lettres : $\overline{\text{MP}}$ $\overline{\text{ΘΥ}}$, $\overline{\text{IC}}$ $\overline{\text{XC}}$; de l'autre, le nom du patriarche : + ΝΕΙ || ΛΟC ΕΛΕΩ $\overline{\text{ΘΥ}}$ ΑΡ || ΧΙΕΠΙCΚΟΠΟC || ΚΩΝCΤΑΝΤΙΝΟΥΠΟ || ΛΕΩC ΝΕΑC ΡΩΜΗ || C ΚΑΙ ΟΙΚΟΥΜΕΝΙ || ΚΟC $\overline{\text{ΠΡΙΑΡΧΗ}}$ || σ.

1442.

Ms. Supplément grec **1278.** Papier. 295 feuillets. 215 sur 142 millimètres. Demi-reliure.

S. Joannis Chrysostomi sermones, etc.

Fol. 262. Souscription, en minuscule rouge, de l'an 6950 = de J. C. 1442 :

+ Ἐτελειώθη τὸ παρὸν βιβλίον διὰ χειρὸς ἐμοῦ Νικολάου τοῦ Ῥωμηνοῦ, δι' ἐπιμελείας καὶ σπουδῆς πολλῆς κυροῦ Δημητρίου Δρουβάνη τοῦ Βλεμίδους· ἐτελειώθη δὲ κατὰ μῆνα μάϊον κϛ' τοῦ ,ϛϠν' ἔτους, ἰνδ. ε'. Καὶ οἱ ἀναγινώσκοντες αὐτῷ εὔχαισθε τῷ σπουδάσαντι καὶ ἐξωδιάσαντι ἀόκνως, τῷ αὐτῷ δὲ χαμοὶ τῷ ἁμαρτωλῷ διὰ τὸν Κύριον : —

1458.

Ms. Supplément grec **1272.** Papier. 379 feuillets. 218 sur 140 millimètres. Reliure orientale.

Preces variæ, Psalterium Davidis, et Officia varia.

Fol. 188vo et 189. Souscription, en minuscule rouge, de l'an 6966 = de J. C. 1458 :

Χριστὲ, δίδου μογήσαντι τεὴν πολύολβον ἀρῥωγήν. Ἀλέξιος (monocondyle). || Ἔτους ,ϛϠξϛ', ἰνδίκτου ϛ', μηνὶ ἰουννίῳ κα' :·

1497.

Bibliothèque de *Sainte-Geneviève*, ms. **3409** [A.o. in-8°. 4]. Papier. 143 feuillets. 150 sur 100 millimètres. Reliure orientale.

Recueil de traités de philosophie, théologie, etc. (Cf. *Catalogue des mss. de la Bibl. Sainte-Geneviève,* par Ch. Kohler, t. II, p. 680-681.)

Fol. 121. Souscription de l'an 1497 :

Ἄνθως γράματὸν καὶ πόλὰς ὅρμινήας, καί πιῆμα ἔμου Ἀριστοτελη, διὰ νὰ ἐβλεποῦν ἤ παντευναναγνόθη καὶ νὰ μανθανοῦν ; *1497.*

1562.

Ms. Supplément grec **1146.** Papier. 188 feuillets. 192 sur 145 millimètres. Reliure orientale.

Lexicorum græcorum collectio.

Fol. 174. Souscription de l'an 7070 = de J. C. 1562 :

Ἐγράφη ἡ ἱπαρουσα αὐτὶ βίβλος ἐντὸς τῆς ἁγίας πόλεως Ἱερουσαλὴμ, ἤγουν εἰς τὸν ἅγιον Τάφον, ἐν ἔτει ,ζο', ἰνδ. ε', μηνὶ ἰουνίῳ [ou ἰαννουαρίῳ]γ'.

1578.

Ms. Supplément grec **1152**. Papier. 88 pages. 215 sur 140 millimètres. Reliure veau raciné.

[THEODOSII ZYGOMALÆ] historia politica Constantinopoleos (1391-1574), avec notes de Martin Crusius. (Cf. *Revue des Études grecques* (1897), t. X, p. 66-67.)

Page 88, souscription de l'an 6906 = de J. C. 1578 :

Θεῷ χάρις. Ὡς εὗρον μετέγραψα διορθώσας τὸ κατὰ δύναμιν ,ζπς'ω ἀπὸ κτίσεως, ἀπὸ Χριστοῦ *1578*, μηνὶ μαΐῳ κ' : +

1580.

Ms. Supplément grec **1281**. Parchemin, diplôme mesurant 740 sur 440 millimètres, avec bulle de plomb sur lacs de soie bleue.

Diplôme de MÉTROPHANE III, patriarche de Constantinople, en faveur du monastère du Saint-Sauveur τοῦ Μετεώρου.

Au bas, souscription du patriarche, en grosse écriture minuscule, avec les signatures de ses suffragants, au-dessous de la date 7088 = de J. C. 1580 :

... Ἐν ἔτει ἀπὸ τῆς συστάσεως τοῦ παντὸς ,ζπη', μηνὶ ἀπριλλίῳ, ἰνδικτιῶνος η' : —

+ Μητροφάνης, ἐλέῳ Θεοῦ, ἀρχιεπίσκοπος Κωνσταντινουπόλεως νέας Ῥώμης καὶ οἰκουμενικὸς πατριάρχης.

La bulle de plomb, dont le diamètre mesure 0m035 et l'épaisseur 0m006, porte d'un côté l'image de la Mère de Dieu, en buste, tenant le Christ sur son bras gauche, avec les lettres MP ΘΥ, IC XC; de l'autre, le nom du patriarche : ΜΡΟ || ΦΑ[Ν]ΗC ΕΛΕΩ || ΘΥ ΑΡΧΙΕΠΙCΚ || [Ο]ΠΟC ΚΩΝCΤΑΝΤΙΝ || ΟΥΠΟΛΕΩC ΝΕΑC || Ρ]ΩΜΗC ΚΑΙ ΟΙΚΟΥ || [Μ]ΕΝΙΚΟC ΠΡΙ [ΑΡ]ΧΗC.

APPENDICE

MANUSCRITS GRECS DATÉS DES XVII[e] ET XVIII[e] SIÈCLES

1605. — *Supplément* grec **1239**. Constantini Harmenopuli promptuarium legum et Michaelis Attaliatæ synopsis legum, ex translatione Theodosii Zygomalæ. — Fol. 10[vo], souscription, en minuscule rouge, de l'an 7113 = de J. C. 1605 :

Μετεγλωτίσθησαν ταύτα παρὰ Θεοδοσίου, πρωτονοταρίου τοῦ Ζηγομαλᾶ, ἀπὸ τοῦ Νομίμου τοῦ Προχείρου λεγομένου τῶν ἔξι βιβλίων, ποῦ ἐσύναξεν ἀπὸ τὰ βιβλία τῶν Βασιληκῶν νόμων, καὶ ἔκαμνε σύντομον ἐπιτόμὴν ὁ πανσέβαστος νομοφύλαξ καὶ μέγας κριτὴς Θεσσαλονίκης, Κωνσταντίνος ὁ Ἁρμενόπουλος λεγόμενος, κατὰ τὸ ͵ζριγʹ ἔτος, ἰνδ γʹ, μηνὶ φευρουαρίῳ : —

Autre souscription, aussi en minuscule rouge, au fol. 304 :

Τὸ παρὸν Νόμιμον βιβλίον τῶν Βασιλικῶν νόμων ὁ σοφώτατος Μιχαὴλ ὁ ἀνθύπατος καὶ μέγας κριτῆς βασιλικῶς Ναταλιώτης συνέγραψεν ἀνθολογήσας, καὶ ἐκλεξάμενος τὰ κάλιστα τῶν κρίσεων καὶ νόμον, οὓς οἱ βασιλεῖς ἐν διαφόροις βιβλίοις κατὰ διαφορους καιροῦς συνέγραψαν, καὶ εἰς τὸ σαφέστερον, καὶ κοινὸν, καὶ ἁπλὸν ὡς ἦν δυνατὸν ἐξηγήθη, καὶ ἐμεταφράσθη ὁποῦ χρεῖα διὰ τοὺς καιροῦς, καὶ τὴν ἑλληνικὴν τοὺς πλείωνας ἀγνοὴν γλώσσαν παρὰ Θεοδοσίου Ζυγομαλᾶ προτονοταρίου τοῦ πατριἄρχου τοῦ δυστυχοῦς καὶ τἀλαιπωρου τῆς Κωνσταντίνου πόλεως : —

1651. — *Supplément* grec **1281**. Diplôme de Joannice II, patriarche de Constantinople, en faveur du monastère de Saint-Sauveur τοῦ Μετεώρου, avec bulle de plomb.

Au bas, souscription du patriarche, avec les signatures de ses suffragants, au-dessous de la date : ͵Αχναʹ, μηνὶ ἰουνίῳ, ἰνδ. δʹ ·: —

+ Ἰωαννίκιος, ἐλέῳ Θεοῦ, ἀρχιεπίσκοπος Κωνσταντινουπόλεως νέας Ῥώμης καὶ οἰκουμενικὸς πατριάρχης : —

1655-1658. — *Français* **1289**. Extraits de S. Basile, de la main de Jean Racine, datés de 1655 à 1658.

1671-1672. — *Supplément Arménien* **67**. Confessions de foi de différentes églises orientales, recueillies par le marquis de

Nointel, en 1671 et 1672. (Cf. *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1894, p. 567-570.)

1678 et **1680**. — *Supplément* grec **1116**. Symeonis Thessalonicensis dialogus adversus omnes hæreses, etc.; — Psalterium Davidis; — Historia monasterii Iberorum in Monte-Atho, etc.

Souscription de l'an 1680, au bas du fol. 78 :

Ἐν ἔτει ͵αχπ', μηνὶ ἀπριλλίῳ κη'.

Autre souscription, au fol. 352vo, en minuscule rouge, de l'an 1678 :

Τὸ παρὸν Ψαλτηριὸν θεῖον, ἱερὸν καὶ ψυχόσωστον ἐγράφη χειρὶ χαμοῦ τλήμονος Παϊσίου, προηγουμένου μονῆς τῶν Ἰβήρων, τοῦ ἐκ τῆς θεοσώστου καὶ θεωφρουρίτου νήσσου Κεφαλληνίας, τουπίκλη Ἀλευρᾶ, καὶ οἱ ἐντυγχάνοντες μνήσθητέ μου : —

Ἡ μὲν χεὶρ ἡ γράψασα σέσυπται μέλει τάφῳ :·

Ἡ δὲ βίβλος ἵσταται ἄχρι τερμάτων :· —

Ἐτελειώθη ἐν Τραπεζοῦντα τῆς κατὰ μαύρην θάλασσαν λαζικῆς, ἐν μηνὶ ἰουλλίῳ λα', ἡμέρᾳ δ', ἐν ἔτει σωτηρίῳ ͵αχοη' : —

Εὑρισκομένου μου ἐν περιόδῳ τῆς ζητείας : —

Au bas du dernier feuillet 378vo, cette autre mention : Παϊσίου Ἰβερίτου ͵αχπ'.

1684. — *Supplément* grec **1172**. Hymnes, avec musique notée. A la fin, fol. 80vo, souscription :

Εἰς τοὺς *1684*. Χεὶρ ἁμαρτωλοῦ Κοσμᾶ εἷς τῶν Ἰβήρων : — Ἔλαβε τέρμα ἅπαν ✝ — A côté, la mention : Σεπτέβριος *1688*.

1685. — *Supplément* grec **1169**. Évangile de Nicodème, lettre de Pilate à Tibère, etc. Fol. 40vo, souscription de l'an 1685 :

✝ Κάλαμος γράφει, καὶ χεὶρ καύχαται ; —

Θεοῦ τὸ δῶρον καὶ Δανιὴλ ξίσμα : —

͵αχπέ : — μαρτίου ιθ' : —

1692. — *Supplément* grec **1151**. Προσκυνητάριον τῆς ἁγίας πόλεως Ἱερουσαλήμ. Fol. 38vo, souscription :

✝ Χεὶρ Χαρήτου τοῦ ἱερομονάχου ✝ — *1692*.

1698. — *Supplément* grec **1145**. Manuel de droit canon de Manuel Malaxos. Fol. 238vo, souscription :

Ἀρχηνήθη καὶ ἐτελιώθη τὸ παρὸν βιβλίον διὰ χιρὸς ἐμοῦ ἁμαρτολοῦ καὶ ἐλαχίστου ἱεροδιακῶνον Καλινίκου, καὶ οἱ ἀναγινώσκοντες εὔχεσθαί μοι διὰ τὸν Κύριον, καὶ μὴ ερευνῆσηται τὰ πολλά μου σφάλματα, ὅτι ἀμαθῆς ὑπάρχω : — *1698*, μηνὶ μαΐω — *2*. Τῷ ἔχωντι καὶ γράψαντι, Χριστέ μοῦ, σῶσον : —

1711-1712. — *Supplément* grec **1130-1134**. Recueils de Charles de Hénaut, doyen du Grand-Conseil, copiés à Paris en 1711-1712. (Cf. le ms. 2503 de la bibliothèque Mazarine.)

1716. — *Saint-Brieuc*, mss. 95 et 96. ʽ Ωρολογίον ἐλλῃνίκον ἀπὸ τοῦ σοφωτάτου γεγραμματισμένου δ' Ἡρακλεος τοῦ Κυεβριάκου εὐγράφεν τῷ δὲ κυρίῳ... βαρῶνι δὲ Τρέγομμαρ δὺ Λοῦπ δὲ Λῃξάνδρεν ἔτεράδε, ͵αψιϛ'.

1775. — *Supplément* grec **1103**. Oppiani cynegetica ; ms. copié par R.-F.-Ph. Brunck, « Argentorati die VI. decembris MDCCLXXV. »

1782. — *Supplément* grec **1139**. Hymni ecclesiastici, cum notis musicis. Fol. 80vo, souscription en minuscule rouge, de l'an 1782 :

Ἐτελειώθη τὸ παρὸν ἐν ἔτει σωτηρίῳ ͵αψπβ', ἐν μηνὶ αὐγούστῳ, παρ' ἐμοῦ Πέτρου, δομεστίκου τῆς τοῦ Χριστοῦ μεγάλης ἐκκλησίας. Μέμνησθε οἱ ᾀσματομελῳδοῦντες.

H. Omont.

NOTICE SUR LES MANUSCRITS

DE LA

BIBLIOTHÈQUE DU TRIBUNAL DE BEAUVAIS

La bibliothèque du tribunal civil de Beauvais renferme quelques manuscrits, en tout seize[1], que j'ai eu occasion de voir au courant d'investigations faites en vue de trouver quelque copie encore inconnue des *Coutumes de Clermont en Beauvaisis,* de Philippe de Beaumanoir.

Deux de ces manuscrits sont précieux; les autres le sont moins, soit à cause de leur contenu même, soit à cause des autres exemplaires qu'on en possède. Étant allé à Beauvais pour Beaumanoir, je n'ai pu examiner ces volumes, sauf le Jonas, que très sommairement; je n'en donnerai donc qu'un inventaire succinct. L'important est de faire connaître aux érudits où se trouvent ces volumes[2].

A **2**. *Institutionum Justiniani sacratissimi principis libri quatuor, ab anno 1677 ad annum 1678 sub domino Legendre in utroque jure doct.* — Volume in 8°, écrit en 1677-1678.

A **4**. *Incipit libellus Petri Bertrandi de juridicione Ecclesie tam penitenciali quam temporali, et de casibus subordinatis ad invicem.*

Incipit : « Iste liber est compositus et translatus de gallico in « latinum per dominum Petrum Bertrandi, utriusque juris profes-

---

1. Je laisse de côté, bien entendu, et je n'ai pas examiné trois volumes contenant des délibérations du tribunal, et remontant à l'époque de la Révolution.

2. La lettre capitale désigne l'armoire, le chiffre arabe le rayon : ces indications sont celles du catalogue manuscrit de la bibliothèque.

« sorem, tunc episcopum Eduensem, nunc cardinalem, super
« facto prelatorum, anno domini M°CCC° vicesimo nono, die prima
« mensis septembri, dominus Philippus Dei gratia delecto et
« fidelissimo episcopo Eduensi, salutem...

Explicit : « Explicit quidam libellus de juridicione ecclesiasticia « factus per Petrum Bertrandi in consiliis conventibusque prelatorum Francie verbothenus in gallico per ipsum deputatum in « parte ipsorum recitatus. »

XIVe siècle, in-4°, parchemin et papier, 45 fol., probablement plusieurs écritures; au plat de la reliure en bois l'ex libris du cardinal de Rohan : « *Ex bibliotheca Arm. Pol., princip. de Rohan, arch. duc. Rem.* » La Bibliothèque nationale possède plusieurs exemplaires de cet ouvrage, fonds lat. mss. 2622, 4225, 4227, 4228, etc.

A 4. *De rebus ecclesiasticis non invadendis Jonæ Aurelianensis episcopi libri tres ad Papinum* (mention écrite sur la première feuille postérieurement à la confection de la copie.) C'est une œuvre de l'évêque d'Orléans, ignorée des rédacteurs de l'article qui lui est consacré dans l'*Histoire littéraire de la France* V, 20-31. J'en donne des extraits en appendice : voici la description sommaire du volume :

IXe siècle ou commencement du Xe siècle, in-4° (21 cent. sur 18, les lignes ayant 0,148 millim. de long.); reliure en parchemin; 31 fol. en parchemin plus les gardes, la dernière feuille de garde porte le chiffre *xliiii*. L'écriture du fol. 1 et des titres est en capitales carolines; celle du corps de l'ouvrage est une minuscule caroline très régulière. Aux XIIe-XIIIe siècles ce manuscrit appartenait à l'église Saint-Pierre de Beauvais ainsi qu'en témoigne la mention *Sancti Petri Belvacensis* au bas du fol. 1. M. Bucquet de Bracheux[1], érudit beauvaisien du XVIIIe siècle, a rédigé une courte notice descriptive qui a été collée au dos de la reliure.

C 1. *Conference de la coutume de Senlis avec les coutumes de Paris, Clermont, Montdidier, Amiens, practiquees et observees en Beauvoisis, avec plusieurs notables questions extraictes de divers auteurs.*

XVIe siècle, in-4°; 365 fol., plus une table des matières en 20 fol.;

---

1. La note de M. Bucquet de Bracheux n'est pas signée. J'ai reconnu son écriture au moyen des notes qu'il a insérées dans le manuscrit de Beaumanoir conservé à Berlin.

ce volume, qui est de plusieurs mains, ne paraît pas être une copie d'un ouvrage antérieur.

Au commencement, on y a ajouté un « Recueil d'aucunes notables sentences rendues au presidial de Beauvais, tant a l'audience qu'en chambre du Conseil ». 19 fol. plus 3 en blanc: la première pièce est du 9 janv. 1624; l'avant-dernière est de 1613, la dernière n'est pas datée; écriture du xvii[e] siècle,

C **2**. *Les plaidoyez et harangues de L*[*ucien*] *L*[*euillier*], *avocat en la court de Parlement et au bailliage de Beauvais.* — xviii[e] siècle, vol. in-4°.

C **4**. *Coutumes de Beauvoisis de Philippe de* Beaumanoir.

Dans mon édition, actuellement sous presse[1], des *Coutumes de Clermont,* je donne une description complète de ce manuscrit dont la découverte m'a été très utile parce qu'elle m'a permis de fixer, indépendamment des conditions intrinsèques de son état, l'âge et la valeur du ms. B. N. franç. 18761, que Beugnot avait pris comme base de son édition. A un autre point de vue il était aussi fort intéressant de le retrouver, car c'est celui que M. Bucquet de Bracheux, dans sa notice du ms. Hamilton, aujourd'hui à la Bibl. royale de Berlin, dit avoir vu en la possession du chanoine Danse de Beauvais; mais je n'ai pas retrouvé les annotations de ce chanoine dont parle M. Bucquet; peut-être cet érudit a-t-il pris pour des annotations quelques sommaires marginaux?

Ce ms. qui est du xv[e] siècle, forme un gros volume in-4° de 353 folios numérotés, en papier.

Il manque 3 folios qui contenaient le prologue et la table jusqu'à *liquel en pueent...*, titre du chap. LX. Un seul copiste y a travaillé.

C **5**. *Ensuivent les Coutumes generales de la conté de Ponthieux.* — xvi[e] siècle, vol. in-18, sur parchemin, non folioté. — A appartenu à Louis Caverois.

Fol. 1. Coustumes de Ponthieux, des successions ab intestat;
— 51. Ordonnance royale;
— 61 v°. Stile et usaige d'assize;

1. Collection de textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire, Alph. Picard et fils éditeurs.

Fol. 69. Ensuivent les coustumes localles gardées et observées en la ville et banlieue d'Abb[evill]e.

D **1**. *Stil du Parlement de Paris avec une ordonnance de Charles VII ad hoc, la dite ordonnance datée de Montilz-les-Tours au mois d'avril 1454 après Pasques.* — xv[e] siècle, papier, in-4°; recueil factice non numéroté, titre du xviii[e] siècle. Le *Stile* occupe les 25 premiers folios. L'ordonnance commence au fol. 26 ; elle tient 37 fol. ; cinq folios écrits qui la précédaient ont été coupés ; les rubriques sont en rouge :

« Charles, par la grace de Dieu, roy de France, a tous presens et advenir salut, savoir faisons que comme nostre royalme ayt esté moult apovry et depopulé par les divisions et guerres qui longuement ont esté en icelluy et que au temps que nous venismes au gouvernement de nostre dict royalme...

— Premièrement nous avons ordonné et decreté et par ces presentes ordonnons et decretons que en nostre ditte court de parlement avra en la grant chambre quinze conseillers clercs et quinze lays, en oultre les presidens qui ne sont compris au dit nombre. Et en la grande chambre des enquestes avra .xxiiij. clercs et .xvj lays, et aux requestes de nostre palais seront cincq clercs et trois lays compris en ce le president desdites requestes. Et lesquelles requestes de nostre dit palais nous ordonnons estre mises sus ainsy qu'elles estoient au temps passé...

D **3**. *Amortissement, francfief;* (fol. 100) *reglement commun à l'amortissement et au francfief;* (fol. 116) *indemnité;* (fol. 51) *greffes;* (fol. 71) *droits réservés.* — xviii[e] siècle, deuxième moitié, vol. in-4°, relié en veau.

Fol. 3 r°. *De l'amortissement.* Suivant les lois fondamentales de l'estat, les gens de main morte sont incapables d'acquérir n'y posséder aucuns biens fonds...

Fol. 59 r°. *Du franc fief.* Suivant les lois fondamentales du Royaume, les nobles sont seuls capables de posséder des fiefs. Le Roy, cependant, en 1255, accorda aux roturiers la permission de les posséder en payant une certaine finance. »

D **5**. *Stil du bailliage et siège présidial de Beauvais pour estre gardé et observé par provision jusque à ce que la court en aye autrement ordonné.* — xvii[e] siècle, papier, in-12.

F (Armoire). *Registre des vestures et vœux des religieuses de l'Hôtel-Dieu de Chaumont.* — 1710-1753, in-fol., papier.

F (Armoire). *Cinquième cartulaire du trésor de l'évêché de Beauvais* (1590-1709). — XVIe-XVIIIe siècle. Vol. in-fol., papier ; 178 folios; plusieurs folios sont restés en blanc dans l'intérieur ; l'écriture varie naturellement selon les temps.

Débute par une pièce de 1590, finit par une pièce du 21 novembre 1713 relatant l'entrée solennelle de Mgr de Beauvillers de Saint-Aignan, évêque et comte de Beauvais.

F (Armoire). *Registre des délibérations de MM. de l'élection de Beauvais.* (1658-1792). In-folio.

F (Armoire). *Registre pour les différentes affaires concernant la juridiction du bailliage et siège présidial de Beauvais.* (1740 15 janvier 1789). In-folio.

F (Armoire). *Inventaire de la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Lucien de Beauvais, passé le 27 février 1790 devant messire Borel de Bretifel, chevalier, conseiller du Roy, lieutenant général du bailliage de Beauvais et dom Pierre-François Bazonnes, prieur de l'abbaye.* »

J'extrais de cet inventaire les titres des manuscrits :

1. Bible du cardinal Cholet, 4 vol.
2. Décrétales de Grégoire IX.
3. Vies de saints, 4 vol.
4. Martyrologe ; regle de S. Benoit ; nécrologe de l'abbaye de Saint-Lucien.
5. Psaumes de David avec un commentaire.
6. Règle de S. Benoist traduite en vieux gaulois ; statuts des moines, fragments de l'office du S. Sacrement et de celui des morts.
7. Vies de S. Pachome, S. Benoit, S. Jean l'Aumonier et S. Antoine.
8. Oraisons et Evangiles de quelques fêtes de l'année avec un pontifical.

9 et 11. Antiphoniers.

10. Missel.

12. Epitres de S. Paul.

13. Proses pour toute l'année.

14. Recueil de Leçons.

15 à 30. Bréviaires. rituels, antiphoniers, psautiers.

31. Processionnal.

32. Traité de dialectique.

33. Méthode très facile pour se disposer à apprendre la taille de toutes sortes d'arbres fruitiers.

34. Mémoires abrégés du gouvernement et de la monarchie française par le comte de Boulainvillers, 2 vol.

35. Commentaria in Aristotelis metaphysicam.

36. Medulla theologiæ moralis.

37. Explications de la sainte Messe.

Les nos 33, 34, se trouvent aujourd'hui à la Bibliothèque de Beauvais où ils portent respectivement les nos 1 (anc. 498), 4-5 (anc. 1444).

J 4. Le Caron, *Mémoires de l'évêché de Beauvais, contenant par ordre chronologique ce qui s'est passé de plus important entre nos seigneurs les évêques de Beauvais et le vénérable chapitre épiscopal, touchant les droits épiscopaux, spirituels et temporels depuis 875 jusqu'à 1680.* — xviiie siècle, in-8o.

Comment ces seize manuscrits sont-ils à la bibliothèque du tribunal de Beauvais ? Il m'a été raconté qu'on les avait trouvés un beau jour dans les greniers du Palais de justice qui, comme on le sait, est installé dans l'ancienne demeure des comtes-évêques de Beauvais, et qu'après avoir été quelque peu époussetés, ils avaient été mis tout simplement sur les rayons de la bibliothèque du tribunal. L'employé qui fit cette découverte ne connaissait sans doute pas les lois de l'Assemblée nationale sur les biens du clergé et il a négligé de rendre compte à ses chefs de sa découverte, sans quoi le président du tribunal d'alors eût sûrement fait verser les manuscrits, tout au moins ceux qui proviennent des congrégations ou des églises, à la Bibliothèque de la Ville, où est leur place naturelle et légale. Il est temps encore d'ailleurs de les y transporter et l'on doit souhaiter que les administrations compétentes s'entendent à ce sujet, car le Jonas, le Beaumanoir, les *Coutumes de Ponthieu*, le *style du Parlement*, etc., offrent un véritable intérêt, et ce n'est pas dans la Bibliothèque du tribunal qu'on aurait pensé et qu'on songerait encore à aller les chercher. Pour ma part j'ai été mis sur la voie d'une façon toute fortuite par M. Bourde de La Rogerie, archiviste du Finistère, qui lui-même n'en parlait que par ouï-dire. Je ne

lui en suis pas moins redevable d'un manuscrit nouveau de Beaumanoir et je suis heureux de l'en remercier ici[1].

Am. SALMON.

APPENDICE

I

UN TRAITÉ DE JONAS, ÉVÊQUE D'ORLÉANS

J'ai dit que les auteurs de l'*Histoire littéraire*[2] n'avaient pas connu le traité que contient le ms. A 4 de la bibliothèque du tribunal de Beauvais. Cependant le P. Labbe l'a mentionné et même inséré dans ses *Sacrosancta Concilia*, IX, 843, éd. 1729, parmi les canons du Concile d'Aix-la-Chapelle tenu en 835. Il n'en connaît pas l'auteur et paraît l'attribuer au concile, car il lui donne pour titre : *Præfatio sive Epistola Synodi ad Pippinum* (*regem Aquitaniæ*). Mansi, *Sacrorum Conciliorum nova et amplissima collectio*, XIV, 696, éd. 1769, reste dans la même incertitude. Aucun des auteurs qui ont traité des conciles et mentionné ce texte, n'indique d'où il l'a tiré. Les *Inventaires des manuscrits des Bibliothèques publiques de France* n'indiquent aucun traité de Jonas analogue à celui-ci. Notre ms. vient donc à propos pour nous donner a la fois un exemplaire ancien et le nom de l'auteur d'une manière assurée, et comme il est écrit avec beaucoup de soin, il permettrait probablement de rectifier les leçons de l'édition donnée d'après une autre copie.

L'ouvrage lui-même est divisé en trois livres ayant respectivement 38, 35 et 27 chapitres. Le second livre commence au fol. 24 v°, le troisième au fol. 41 v°.

Au folio 1 v°, on lit en capitales carolines :

« Hoc opus a Jona, ep[iscop]o Aurelianensis urbis, præcipiente serenissimo augusto Ludovico in persona ep[iscopo]porum apud Aquis Grani palatii congregatorum editum Pippino regi directum est. »

---

1. Je n'insiste pas sur tous les dangers que courent les mss. dans la bibliothèque ; d'abord l'incendie : les salles du palais sont chauffées au bois ; puis l'humidité : il y a quelques reliures détériorées, etc.

2. Voir la notice consacrée au savant évêque, *Hist. litt.*, V, 20-31.

Fol. 1 v°. Incipit liber primus.

Inclyto cœlestiq[ue] gratia regio munere insigniter sublimato domno Pippino regi nobilissimo, et per immensum a Domino conservando, cœtus venerabilium præsulum, et sequentis ordinis religiosorum sacerdotum apud Aquas Granii jussu, salutemfero et ordine providentissimo purissimi et orthodoxi genitoris, vestri domini nostri Ludovici cesaris eximii, ob honorem et decorem sanctæ Dei Ecclesiæ procurandum, et quasdam dignitates ecclesiasticas, magna ex parte collapsas atque susceptas ad pristinum statum nitoremque Domino opem ferente revocandas synodaliter congregatus æternæ beatudinis obtat felicitatem. Nos igitur fidelissimi oratores vestri, salutisque vestræ amatores devotissimi, miseramus nuper celsitudini vestræ quandam scedulam[1], quædam ex auctoritate ministerii nostri salutaria monita continentem. Cui quia de negotiis, unde vestram magnitudinem admonuimus testimonia sanctarum [fol. 2 r°] scripturarum, vitantes illius prolixitatem, annectere nequivimus, utile necessariumque judicamus, ut in hoc opusculo ea breviter annotaremus, vestræque prudentissime solertiæ legenda mitteremus, ut si forte quispiam objicere voluerit hæque vobis scripsimus, non ex auctoritate divina constare, sed potius arbitrio cordis nostri, immo cupiditate et quadam adinventione commentata esse, his lectis atque perpensis evidenter agnoscat, nos quæ Dei sunt, et ad vestram salvationem hic et in æternum, et ad regni vobis commissi stabilimentum, se autem[2] eaque mundi sunt, ejusque amatores diligunt et Dei voluntati usque quaque contraria existant et ad animarum interitum pertinent absque dubio loqui.

CAP. I

Sunt enim nonnulli qui propterea hæc tam temere locuntur et in baratrum cupiditatum suarum miserabiliter labuntur, eo quod divinorum præceptorum transgressores, sanctæque Dei Ecclesiæ dehonoratores atque expoliatores non continuo puniantur ; non animadvertentes neque animadvetere volentes quod Deus nullum peccatum inultum dimissurus sit. Tribus itaque modis peccata [fol. 2 v°] mortalium vindicantur : duobus in hac vita

1. Notre ms. ne donne pas, comme celui qu'a suivi le P. Labbe, les noms des messagers.

2. *Ms.* autem a eaque, a *exponctué*.

tertio vero in futura vita. De duobus ita apostolus inquit : si nosmet ipsos judicaverimus a Domino non judicabimur. Hæc est vindicta quam inspirante Domino omnis peccator pro suis amissis (sis) pœnitendo in seipso vindicat. Quod autem prosecutus idem apostolus infert : cum judicamur autem a Domino corripimur, ut non cum hoc mundo dampnemur. Hæc est vindicta quam omnipotens Deus misericorditer peccatori irrogat juxta illud Deus quem amat corripit, flagellat autem omnem filium quem recipit. Tertia autem extat valde pertimescenda atque terribilis quæ non in hoc, sed in futuro justissimo Dei judicio fiet sæculo, quando justus judex dicturus est : discedite a me maledicti in ignem æternum, qui paratus est diabolo et angelis ejus. — Ch. II...

Fol. 31r°. — Livre III, Ch. 27.

Te quoque, nobilissime et gloriosissime, totoque orbe famosissime obtime rex, humiles ac fidelissimi oratores vestri, vestraeque salutis amatores certissimi ac devotissimi, suppliciter exoramus, et flexis poplitibus vestram excellentiam flagitamus, ut hoc opusculum, quod propter honorem communis Redemptoris nostri, Jhesus Christi, vestræque anime salvationem et regni vobis commissi tutionem atque in longinquum felicem ejus protelationem, vestrorumque hostium superationem digessimus, vestræ celsitudinis obtutibus sit gratum atque acceptum, vobisque prolique ac populo vobis subjecto Domino opem ferente, profuturum : quod non ex cenoso fonte jactantiæ, aut cujuslibet præsumptionis elatione emanasse sed potius ex verissime sincerissimæque fidei integritate et sacerdotalis [fol. 51 v°] curam anime vestræ incomparabiliter gerentes auctorite constat. collectum atque conscriptum esse...

Pour des raisons que je ne puis expliquer ici, je n'ai pas pu finir de copier le dernier chapitre. On trouvera la fin dans le P. Labbe, le P. Hardouin et Mansi.

II

La Bibliothèque du tribunal de Beauvais possède aussi quelques imprimés intéressants surtout par leur date; voici les principaux :

D **3**. Recueil contenant : Johannes de Deo, *Successionum tractus*; Galvanius de Bolonia, *Declaratio arboris consanguinitatis;* Johannes Andreas, *Summa super quarto libro Decretalium;* Baldus, *Differentiæ legum et canonum*; Bartolus, *De quæstionibus et tormentis*; Bartolus de Saxoferrato, *De alimentis* et *de insigniis et armis*, in-8°, 1475 — caract. goth.

A **6**. *Concordata inter Papam Leonem decimum et regem Franciscum*, 1 vol. 8°, Toulouse, xvi[e] siècle.

A **3**. *Édits et ordonnances royaux sur les faits des aides, tailles, gabelles*, etc. in-8°, Paris, 1580.

D **5**. Jean de Coras, *Arrest memorable du Parlement de Tolose, contenant une histoire prodigieuse d'un supposé mari, Martin Guerre*, in-16, Paris, 1579.

Am. S.

INTRODUCTION

DU NOUVEAU

CATALOGUE DES MANUSCRITS MALAIS-JAVANAIS

DE LA

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

I. — Étendue du Fonds.

Le Fonds malais-javanais compte actuellement (30 juin 1894) 181 numéros. Mais ce chiffre n'exprime pas le nombre exact des articles que le Fonds comprend.

Il y faut d'abord ajouter 16 numéros *bis* et *ter*, savoir : 12 *bis*, 13 *bis*, 14 *bis*, 15 *bis*, 18 *bis*, 39 *bis*, 49 *bis*, 50 *bis*, 55 *bis*, 58 *bis*, 60 *bis*, 72 *bis* ; 12 *ter*, 15 *ter*, 55 *ter*, 60 *ter*. — Ce qui porte à 197 le nombre réel des numéros.

Mais deux de ces numéros additionnels, 15 *bis* et 60 *ter*, sont en déficit. De plus, quatre numéros, 88 et 89, 97 et 98, ont été transférés dans d'autres fonds : ce qui réduit à 191 le nombre réel des articles.

Toutefois, il importe de remarquer qu'un numéro, le 70, a été partagé en deux sections 70 A, 70 B ; un autre numéro, le 73, en trois sections, 73 A, 73 B, 73 C. Ce qui donne trois articles à ajouter à 191 et porte le total à 194. Mais d'un autre côté, les numéros 166 et 167 ont été reliés avec le 155 ; il faut donc les déduire, et le total des articles ou individualités se trouve ainsi fixé à 192.

Sur ces 192 articles il y a :

en volumes reliés.........	126	articles.
dans des cartons..........	63	—
en bambous..............	2	—
en toile peinte roulée......	1	—
TOTAL.....	192.	

Les 63 cartons renferment 54 manuscrits sur olles (feuilles de palmier), 4 calques d'olles, sur papier : 3 rouleaux de papier ; 1 copie d'inscriptions sur toile ; 1 copie d'inscription funéraire (?) sur papier de grandes dimensions.

Parmi les volumes reliés, il en est un qui se compose de fac-simile de textes sur olles, dont les originaux se trouvent dans le Fonds (originaux et copies faisant partie de la collection Friederichs, dont il sera question plus loin) ; deux autres sont composés en majeure partie de pièces diverses, fac-simile ou reproductions d'inscriptions autographiées, gravées ou imprimées.

II. — AGE ET HISTORIQUE DU FONDS.

Quoique la date de l'entrée d'un certain nombre d'articles reste ignorée, celle de la plupart d'entre eux est connue avec certitude ou peut être fixée approximativement. Aussi paraît-il à peu près évident que le Fonds Malais-Javanais a été constitué dans le cours de ce siècle, principalement par plusieurs acquisitions de lots assez considérables de Manuscrits. Les articles qui étaient à la bibliothèque avant 1801 devaient être en fort petit nombre et très probablement ne dépassent pas deux.

Le ms. le plus anciennement entré à la Bibliothèque doit être le n° 38 rapporté par Thevenot et appelé *Codex Thevenotanus*. Les nombreuses notes qui se lisent sur les feuilles de garde et sur les côtés internes de la couverture attestent l'embarras dans lequel il a mis les bibliothécaires du temps passé, impuissants à le classer. Le plus ancien après celui-là serait le 13bis sur lequel on lit (d'une écriture récente) « Fonds Renaudot ». Il n'y a guères que ces deux manuscrits que l'on puisse considérer comme entrés à la Bibliothèque avant le XIXe siècle.

Durant le premier Empire, deux mss. javanais (les nos 85 et 86) furent donnés par Leschenault (en 1809). Au temps de la Restauration, quatre mss. le furent par Langlès, le no 107 (javanais), en 1816, les numéros 1, 37, 87 (malais) en 1820 ; un cinquième ms., le no 62 (malais) entra à la Bibliothèque par les soins de Landresse en 1823.

Huit manuscrits (les nos 11, 13, 18, 27, 28, 45, 46, 49) qui portent la signature Huttmann avec les dates de 1822, 1823, 1824, et des notices en anglais, plus ou moins brèves, de la main de ce personnage, sont entrés à la Bibliothèque à une époque ignorée, mais que l'on peut présumer antérieure à 1830 ou voisine de cette année. Ils sont tous en malais.

On ne compte entre 1830 et 1840, que trois entrées constatées : celle du numéro 110 (javanais), acquis du musicien Lédé, en 1832, et celles des deux manuscrits, l'un malais (no 50 *bis*), l'autre javanais (no 61), acquis en 1834, de Alphonse Mathis de Grancourt.

En 1843, tout un lot de Manuscrits malais entra à la Bibliothèque par l'intermédiaire d'Éd. Dulaurier. Ce sont les numéros 2, 4, 7, 22, 25-26, 29-31, 33-36, 42-43, 47, 49 *bis*, 50-52, 57-58.

Des copies de manuscrits malais, exécutées à Londres vers la même époque, c'est-à-dire en 1840 et dans les années suivantes, par Dulaurier, sont entrées à la Bibliothèque à une époque indéterminée. Ce sont les numéros 5, 6, 8, 15, 19, 21, 39, 60.

En 1846, le numéro 14 (malais) fut acquis de Rey (Aristide), et le manuscrit 18 *bis* (malais également), le fut de Dulaurier en 1847.

En 1854, le fonds malais javanais se grossit de 23 manuscrits venus de Hollande, dont vingt-deux malais (nos 63-84) acquis de Roorda Van Eysinga; le vingt-troisième javanais (no 175), acquis de Van Schoor Genrie.

En 1863, un nouveau lot de manuscrits malais entra à la Bibliothèque par l'entremise de Dulaurier. Ce sont les numéros 12 *bis*, 12 *ter*, 39 *bis*, 55 *bis*, 55 *ter*, 58 *bis*, 60 *bis*, 72 *bis*, 90-101, 173, en tout vingt manuscrits. (Le no 12 *bis* se compose d'un certain nombre de copies exécutées à Londres, par Dulaurier, en même temps que celles dont il est fait mention ci-dessus; le no 72 *bis*, qui est javanais, est aussi une copie de Dulaurier). Cette même année 1863, l'abbé Favre, professeur de Malais et de Javanais à l'École de Langues orientales vivantes, donna à la Bibliothèque

cinq ouvrages malais copiés de sa main, les numèros 14 *bis*, 15 *ter*, 102, 103, 104.

En 1864, le nº 176 (javanais) fut acquis de Maurence. En 1868, quatre articles entrèrent à la Bibliothèque, les nºs 106 et 117-118, 106 (malais) acquis de Dulaurier, et le nº 105 (javanais) acquis de Letort.

L'année 1878 fut marquée par l'acquisition d'une importante collection de manuscrits sur olles, de copies d'inscriptions, de notes, ayant fait partie de la succession du savant Dr Friedrich, de Batavia. Cette collection, qui est entrée à la Bibliothèque par l'initiative et les soins de Zotenberg. occupe les numéros 121-171, 174, 177, 179-181.

Les deux dernières entrées provienennt de dons : l'un est du comte de Pina, Consul général de France (nº 172 malais), en 1882; l'autre de M. Meijer, officier civil du Gouvernement des Indes Néerlandaises (nº 178, javanais), en 1892.

III. — Plan de l'Ancien Catalogue.

Il est assez difficile de se rendre compte du plan suivant lequel le catalogue très sommaire du Fonds malais-japonais a été dressé.

Il est tout d'abord évident qu'on ne s'est en aucune manière préoccupé de l'ordre chronologique des entrées. Ainsi les manuscrits entrés en 1809 portent les numéros 85 et 86, tandis qu'un manuscrit entré en 1843, porte le numéro 2. Deux manuscrits entrés le même jour par le même intermédiaire portent l'un le numéro 61, l'autre le numéro 50 *bis*.

Les numéros *bis* et *ter* semblent avoir été adoptés pour mettre ensemble des copies d'un même ouvrage et des ouvrages analogues entrés à des dates différentes. Il ne paraît pas toutefois que l'idée d'un classement par catégories d'ouvrage ait présidé à la confection de ce catalogue; ou bien elle a été mal suivie et avec peu de succès.

L'idée dominante semble avoir été de diviser le catalogue, et par suite, le Fonds en deux sections : la première comprenant tous les manuscrits en langue malaise et en écriture arabe, la deuxième tous les manuscrits en langue javanaise et en écriture indienne.

En effet, les 70 premiers numéros sont tous en caractères arabes et en malais; les numéros suivants sont en grande majorité javanais, entremêlés toutefois de quelques manuscrits malais, tels que les numéros 87, 90, 101-104, 106, 117-118, 120, 172; de sorte que la règle, si elle a été vraiment adoptée, n'a pas été suivie. D'ailleurs, elle ne pouvait pas l'être, les entrées nouvelles devant nécessairement en imposer la violation un jour ou l'autre, quand bien même on aurait réussi à y rester longtemps fidèle. En somme, l'économie de ce catalogue ne paraît reposer sur aucun principe bien défini.

Toutefois, on n'y a rien changé; les numéros du nouveau Catalogue sont ceux de l'ancien. Les modifications et améliorations dont il sera parlé plus loin, portent sur autre chose. Il y a eu cependant, une sorte de tentative, faite en dehors de la Bibliothèque, pour changer les numéros des articles du Fonds.

Dans une *Notice des Manuscrits malais de la Bibliothèque nationale de Paris* imprimée en 1879 dans le Tome I des MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE INDO-CHINOISE DE FRANCE, (p. 174-188.) M. Aristide Marre, actuellement chargé de cours à l'École des Langues orientales vivantes (malais et malgache, anciennement cours de malais et de javanais) esquisse un système de classement des Manuscrits malais, puis énumère les 95 manuscrits malais existant alors dans le Fonds. Il donne à chacun de ces Manuscrits un numéro qui ne correspond nullement à celui du Catalogue de la Bibliothèque nationale.

Nous n'avons pas à nous prononcer sur le mérite du classement de M. Marre; mais nous demandons à quoi ses numéros peuvent bien servir. S'est-il imaginé que la Bibliothèque bouleverserait son Catalogue du Fonds malais-javanais et le Fonds lui-même, pour adopter ceux qu'il propose? Si l'auteur de la *Notice des Manuscrits malais* a jugé bon de donner à ces Manuscrits des numéros nouveaux, il devait au moins prendre la peine d'y ajouter les anciens, ceux du Catalogue de la Bibliothèque. Cette concordance, qui n'était ni bien difficile, ni bien longue à établir, était indispensable; car sans elle, les numéros proposés ne signifient rien et ne peuvent être utiles à personne.

IV. — Variété du Fonds Malais-Javanais.

Si l'on veut faire des distinctions dans le Fonds malais-javanais, la division en manuscrits malais et javanais est insuffisante.

Le mot « malais », pris dans son sens le plus large, désigne ce qui provient de la « Malaisie ». Or le Fonds malais-javanais ne comprend pas tous les manuscrits d'origine malaise ; car les manuscrits Battack, qui viennent de Sumatra, c'est-à-dire d'une île malaise, forment un fonds spécial. D'un autre côté, si l'on fait rentrer dans le javanais tout ce qui n'est ni en langue malaise ni en écriture arabe, on met ensemble des manuscrits venant de Java et des autres îles de la région, Sumatra, Bornéo, Célèbes, etc. qui ne sont pas tous en langue et en écriture javanaise. Il ne faut donc pas prendre ces mots « malais-javanais » dans leur sens strict. Le mot « malais » désigne spécialement les mss. en langue malaise et en écriture arabe ; le mot « javanais », les manuscrits en langue javanaise et en écriture javanaise d'origine indienne, qui sont, avec les mss. malais, en grande majorité. Mais il doit être entendu que le Fonds comprend des mss. provenant des diverses parties de la Malaisie, qui ne forment pas comme le Battack, un fonds spécial et qui ne sont ni malais, ni javanais. Sous ces réserves, le titre « malais-javanais » est parfaitement admissible.

Parmi les langues étrangères au Javanais, nous citerons le Bouguis de l'île Célèbes représenté dans deux manuscrits (60, 99). Mais le javanais lui-même se divise en dialectes représentés bien qu'imparfaitement dans le fonds. On distingue aussi le javanais moderne et le javanais ancien ou Kawi. A cette diversité de langues et de dialectes correspond une multiplicité d'alphabets quelque peu embarrassante. K. F. Halle en a donné le tableau synoptique publié par la Société des arts et des sciences de Batavia, et imprimé à Buitenzorg (Java) en 1877, sous ce titre : *Tabel van Oud en Nieuw Indisch Alphabetten*. Chaque alphabet ou variété d'alphabet porte un numéro ; le nombre de ces numéros va jusqu'à 198. Il faut dire que l'auteur a englobé dans son travail les alphabets de l'Inde propre ; ce qui a contribué à grossir ses listes, non sans nuire à la clarté de l'étude des alphabets particuliers de la Malaisie. Parmi ces alphabets nous citerons celui dont les variétés portent dans la Table de Holle, les numéros 82, 86, 93, et

les caractères Lampong, que l'on trouve dans les numéros 115-124. On renvoie, dans ce catalogue, aux numéros de Holle pour l'écriture des mss. dont la conformité avec les spécimens qu'il donne a été reconnue.

V. — Rédaction nouvelle du Catalogue.

En rédigeant le présent catalogue, on a suivi de point en point le catalogue existant, dont Dulaurier est le principal auteur. On n'a rien changé aux numéros, ainsi que la remarque en a été faite ci-dessus. On a conservé les notices, mais on les a amplement augmentées :

1° En reproduisant les indications (plus ou moins exactes) données au commencement ou à la fin des volumes par leurs anciens possesseurs.

2° En faisant la distinction des différents ouvrages que renferment les volumes où il y en a plus d'un.

3° En reproduisant (en caractères indigènes) les titres des ouvrages, mais surtout le commencement et la fin de chaque ms. et, le cas échéant, de chaque ouvrage distinct ;

4° En donnant la mesure en longueur et largeur des mss. et ajoutant quelques détails sur leur état matériel et leur physionomie extérieure.

5° En fournissant des notices entièrement nouvelles sur les mss. 107-116, pour lesquels il n'en existait pas et sur tous les mss. provenant de la collection Friedrichs, pour lesquels le catalogue Dulaurier renvoie à un catalogue spécial qui n'a jamais été fait.

Pour les notices entièrement nouvelles, comme pour les notices anciennes complétées, les détails donnés se réduisent en général à des indications permettant de constater l'identité du manuscrit et de le distinguer des autres. Ceux qui se rapportent au sujet traité et même à la langue ou au dialecte dans lequel le ms. est écrit, restent encore à fournir.

Nous terminons cette introduction par deux tableaux ; le premier donnant la date d'entrée de chaque numéro avec le nom de la personne — donateur, vendeur, intermédiaire quelconque, —

par laquelle il est entré à la Bibliothèque ; le deuxième donnant la liste alphabétique des dites personnes, avec les numéros des mss. entrés par leur concours.

I. — Entrée des Manuscrits.

N°s

1. Langlès, 1820.
2. Dulaurier, 1843.
3. ? ?
4. Dulaurier, 1843.
5. (Copie Dulaurier).
6. id.
7. Dulaurier, 1843.
8. (Copie Dulaurier).
9. ?
10. ?
11. Huttmann 182...
12. ?

12bis. Dulaurier, 1863.
12ter. id.
13. (Huttmann), 182...
13bis. (Renaudot).
14. Rey (Aristide), 1846.
14bis. Abbé Favre, 1863.
15. (Copie Dulaurier).
15bis. absent.
15ter. Abbé Favre, 1863.
16. (Copie Dulaurier).
17. ?
18. (Huttmann), 182...
18bis-19. (Copie Dulaurier).
20. ?
21. (Copie Dulaurier).
22. Dulaurier, 1843.
23-24. ?
25-26. Dulaurier, 1843.

N°s

27. (Huttmann, 182).
28. id.
29-30. Dulaurier, 1843.
31. Dulaurier, 1843 (?).
32. id.
33-36. (Dulaurier), 1843.
37. Langlès, 1820.
38. (Thévenot).
39-39bis. (Copie Dulaurier).
40-41. ?
42-43. Dulaurier, 1843.
44. ?
45-46 (Huttmann, 182...).
47. Dulaurier, 1843.
48. ?
49. (Huttmann, 182...).
49bis-50. Dulaurier, 1843.
50bis. Mathis de Grancourt 1834.
51-53. Dulaurier, 1843.
54-55. ?
55bis. Abbé Favre, 1863.
55ter. Dulaurier, id.
56. ?
57-58. Dulaurier, 1843.
58bis. Dulaurier, 1863.
59. ?
60. (Copie Dulaurier).
60bis. Dulaurier, 1863.
60ter. absent.
61. Mathis de Grancourt, 1834.

N°s	N°s
62. Landresse, 1823.	108-109. ?
63-72. Roorda van Eijsinga, 1854.	110. Lédé, 1832.
72bis. Dulaurier, 1863.	111-114. ?
73-84. Roorda van Eijsinga, 1854.	115. (Both de Tauzia).
85-86. Leschenault, 1809.	116. ?
87. Langlès, 1820.	117-118. Dulaurier, 1862.
88-89. (Transférés à un autre fonds).	119. ?
90-96. Dulaurier, 1863.	120. Dulaurier, 1868.
97-98. (Transférés à un autre fonds).	121-171. (Dr Friedrichs), 1877.
99-101. Dulaurier, 1863.	172. Pina (comte de), 1882.
102-104. Abbé Favre, 1863.	173. Dulaurier, 1863.
105. Letort, 1868.	174. (Dr Friedrichs), 1877.
106. Dulaurier, 1868.	175. Van Schoor Genrie, 1854.
107. Langlès, 1816.	176. Maurence, 1864.
	177. (Dr Friedrichs), 1877.
	178. Meijer, 1892.
	179-181 (Dr Friedrichs), 1877.

NOTA. — Dans le tableau ci-dessus on a mis entre parenthèse les mentions qui accompagnent les numéros sur l'entrée desquels on n'a que des renseignements insuffisants. Pour ceux au sujet desquels on n'a aucune donnée, on s'est borné à mettre des points d'interrogation.

VI. — Liste alphabétique des intermédiaires.

Le tableau suivant donne la liste des donateurs, vendeurs ou intermédiaires quelconques par lesquels les mss. du Fonds malais-javanais sont entrés à la Bibliothèque avec indication des numéros des mss. qui se rapportent à chaque nom.

Both de Tauzia (Vte), n° 115.

Dulaurier (Edouard), nos 2, 4, 5-8, 12bis, 12ter, 15-16, 18bis, 19, 21-22, 25-26 ; 29-31 ; 33-36, 39, 39bis, 42, 43, 47, 49bis, 50-53, 55ter, 57-58, 58bis, 60 (?), 60bis, 72bis, 90-96, 99-101, 106, 117-118, 120, 173.

Favre (abbé), nos 14bis, 15ter, 55bis, 102-104.

P.-S. — Depuis que ce Catalogue a été écrit (en 1894), le Fonds malais s'est accru de deux manuscrits javanais, l'un sur olles, l'autre sur Écorce de glougou (espèce de figuier), provenant de la Bibliothèque du Raja de Lombock, et adressés au Président de la République à l'occasion du Congrès des Orientalistes réuni à Paris en 1897, par M. Meijer, officier civil du Gouvernement des Indes (néerlandaises). M. Félix Faure en a fait don à la Bibliothèque nationale en janvier dernier. Ils portent les nos 182, 183.

Léon Feer.

DES FRANÇAIS

QUI ONT ÉCRIT EN ITALIEN

AU XVI[e] SIÈCLE

(*Suite.*)

VII. — Le cardinal François de Tournon.

Le cardinal de Tournon occupe, dans l'histoire des règnes de François I[er] et de Henri II, une place presque aussi importante que le connétable Anne de Montmorency, et cependant sa vie n'a été l'objet d'aucune étude depuis plus d'un siècle et demi[1]. L'homme est assurément peu sympathique, et nous ne saurions oublier qu'il fut l'un des persécuteurs les plus fanatiques des réformés. Les horreurs commises à Cabrières et à Mérindol, les bûchers allumés sur tous les points de la France marquent son nom d'une sanglante auréole. Il nous faut quelque effort pour oublier un instant ces tristes exploits, et pour ne voir dans Tournon qu'un ami des lettres et des arts, et qu'un Mécène généreux.

Né en 1489, François de Tournon devint en 1517 archevêque d'Embrun. Un de ses premiers soins fut de faire imprimer un bréviaire qui vit le jour en 1520[2]. Cette publication attestait le zèle du prélat ; elle montrait en même temps ses préoccupations littéraires. Divers ouvrages qui lui furent dédiés par leurs auteurs ou éditeurs mettaient également ses goûts en évidence. Citons, en 1522, les Poésies du Mantouan, publiées par Jean

---

1. Les dernières biographies du cardinal sont, à notre connaissance, celle du P. Ch. Fleury, jésuite (1728), et la notice de d'Auvigny dans ses *Vies des hommes illustres* (1739).

2. *Breviarium ebredunense*. Lugduni, Joh. Moylin, 1520, in-8 (Biblioth. Sainte-Geneviève, BB. 918.)

Couronneau[1], et, en 1529, le livre de saint Jean Chrysostome contre les gentils, publié par Germain Brice[2]. Vers 1529 également le prélat est le Mécène du jurisconsulte Andrea Alciati. Il obtient pour lui du roi une pension de 300 écus, qui le décide à rester à Bourges pendant trois années nouvelles[3].

Comme tous les grands seigneurs de ce temps, Tournon se piquait de faire des vers. Nous possédons de lui quelques pièces assez médiocres. C'est d'abord une épître à l'écuyer Sala, dont nous reproduisons ici le début :

Pour ton salut, amy, je te presente
Loz et honneur par la lectre presente,
Que t'envoye, composée et yssue
D'ung tien amy, qui pour toy l'a tissue
A son pouvoir, desirant par escript
De ce qu'il ayme contenter ton esprit,
En te priant avoir cueur et propoz
Donner au mien tant soit peu de repoz
Par ung seul mot prononcé franchement,
Signifiant ton seul consentement.
J'ay entrepris coucher par escripture
Et te donner la premiere lecture
Des inventeurs de l'art d'amours, en somme,
Qui fut trouvé par femme, non par homme,
Ou tu verras par ung evident signe
Que la femme doit estre plus encline
Envers l'amant, sans user de reffus,
Que d'ung nenny le rendre mal confus,
En protestant, comme l'on doit bien creindre,
Que pour ce n'est l'onneur des dames meindre.
Ovide dit, l'ung des meilleurs tesmoings,
Marro aussi n'en a pas escrit moins,
Comme Venus faicte fut et creé [e],
Dedans la mer, de l'escume salée,

1. *Fra Baptiste Mantuani carmelite, theologi, poete ac oratoris clarissimi, de contennenda* [sic] *morte Carmen* .., seconde partie d'un recueil publié par Couronneau chez Eustache Mareschal, à Tomlouse, en 1522, in-4. (*Biblioth., nat.*, Inv. Rés. Yc. 697.)

2. La Bibliothèque nationale possède l'exemplaire de dédicace imprimé sur vélin (*Vél.* 1713.) Cf. van Praet, *Vélins du roi*, I, p. 64.

3. Niceron, XXXII, p. 315.

Par dit fatal, de son corps impudique,
A tous plaisirs adonée et lubrique...

L'épître ne compte que 146 vers; elle est suivie d'une réponse de l'écuyer Sala en 152 vers :

Noble Seigneur yssu du sang de Troie,
Je prie a Dieu puissant qu'il vous octroie,
Tous voz desirs et ce qui plus vous hette[1]...

Voici une seconde pièce qui paraît se rapporter à la campagne de 1525 :

Les Adieux des dames de la court envoyez au roy partant pour aller a la guerre.

Fais par monseigneur le cardinal de Tournon[2].

A vous, seigneur, qui nous voulés laysser,
Salut rendons en pleurant sans cesser.
Bien que a vous seul soit notre seul salut
Et que n'avons sans vous rien qui vailut,
Si voulons nous, tout tel qui nous demeure,
Le vous offrir de cueur et d'euil qui pleure,
En nous plaignant par extreme doleur
De votre payne et de notre malheur.
Fault il que Honneur nous fasse tant de tort
De vous mener, sire, en danger de mort?
Fault il que Honneur vous ayt jusques la mis
Que pour Honneur vous layssés voz amys?
Fault il que Honneur aye sur nous victoire
Pour nous laisser seulement la memoire
De vostre tant agreable presence
Dont l'estimer se argüoit en l'absence?
Nous mauldissons Honneur et Empereur
Sur qui serés, se Dieu plaist, conquesteur...[3]

---

1. Biblioth. nat., ms. fr. 2267, in-4 sur velin de 16 ff., grosse écriture soignée se rapprochant de la lettre ronde. Le volume n'est pas daté, mais on lit au v° du fol. 15 : « *Anno Domini quingentesimo tricesimo primo, quarto idus februarii* [10 février 1532, n. s].

2. Ces mots sont une addition légèrement postérieure.

3. Biblioth. nat., ms. fr. 1700 fol. I; — Biblioth. du château de Chantilly, ms. 728, fol. 176.

On pourrait citer encore quelques petitespiecces également médiocres, pour ne pas dire mauvaises[1]. Le cardinal n'était pas né pour la poésie; c'était un homme d'action. Il s'intéressait aux études et aux savants, et sa protection, quand il l'accordait, était efficace. En 1536 il jeta les premiers fondements du collège de Tournon, et, jusqu'à la fin de sa vie, il s'efforça de le développer[2]. Il fonda un autre collège dans la ville d'Auch[3]. Nous savons par des témoignages contemporains que François aimait à s'entourer d'hommes instruits, qu'il les recevait à sa table et leur donnait le moyen de travailler, même en le suivant dans ses voyages[4]. Il fut le protecteur de Pierre Danès, d'Arnaud Du Ferrier, de Denis Lambin, de Marc-Antoine de Muret et de beaucoup d'autres. En 1537, il avait pour médecin Jean Champier, neveu de Symphorien[5]; en 1538 il fut le soutien d'Estienne Dolet[6] et de Guillaume Postel[7]. Guillaume des Autels fut au nombre des auteurs qui lui consacrèrent des vers; le poète fit représenter devant lui à Valence, le dimanche de mi-carême 1549, un dialogue moral sur la devise du prélat : *Non quae super terram*[8].

Dans les différents séjours que Tournon fit en Italie, il eut l'occasion de s'initier de près aux choses de la péninsule. Il se fit de nombreux amis, non seulement par sa générosité, mais encore par l'attachement qu'il montrait pour tout ce qui était italien.

Giovanni Della Casa, qui paraît avoir eu avec le cardinal d'assez étroites relations, lui a consacré, en 1553, une ode dans laquelle il le représente comme le modèle de toutes les vertus. Après avoir loué la simplicité du prélat, il ajoute :

Hanc puro retinens in gremio, fovet
Sincere Italiam et diligit hospitam

1. Biblioth. nat., même manuscrit, fol. 46, 47.

2. Voy. M. Massip, *Le Collège de Tournon en Vivarais* (Paris, 1890, in-8).

3. Mémoires de J.-A. de Thou, ap. Petitot, 1re série, XXXVII, p. 318.

4. *Ibid.*

5. Jean prend le titre de médecin du cardinal de Tournon sur le titre des *Collectaneorum de re medica Averrhoi philosophi Sectiones tres* (Lugduni, Seb. Gryphius, 1537, in-4).

6. Voy. Christie, *Étienne Dolet*, 1886, p. 313. — Dolet dédie au cardinal le second livre de ses *Carmina*. En 1544, il lui adresse encore une épître insérée dans le *Second Enfer*.

7. Abel Lefranc, *Histoire du Collège de France*, p. 188.

8. Guill. Des Autelz, *Repos de plus grand travail*, 1550, pp. 97-141.

Tornunus, patriam civis uti suam,
Natorum et memor aureae
Civis conjugis[1]......

Au mois de mai 1560, les ambassadeurs extraordinaires de Venise à Rome lui rendirent visite, en même temps qu'aux autres cardinaux. « Tornon », rapporte Melchiorre Michieli, « mostrò di tener gran conto dei molti piaceri fattigli dalla Serenità Vostra in questa città [di Venezia] e in altri luoghi del suo statto, e disse di non essere manco veneziano che francese[2]. »

Tournon avait dans sa maison plusieurs Italiens. Il avait pour trésorier en 1543 un membre de la famille Dei[3]. Nous ne connaissons que de nom Domenico di Beus, dit Pontizet, gentilhomme de Chieri en Piémont, qui obtint au mois de juin 1546, des lettres de naturalité[4]. Vincenzo Laureo, qui avait vécu dans la maison du cardinal de Cosenza, Paolo Parisio, puis dans la maison du cardinal Nicolò de'Gaddi, fut recueilli, à la mort de ce dernier, par le cardinal de Tournon (1552). Vincenzo était médecin; Tournon lui procura les honneurs ecclésiastiques : il lui céda deux riches prieurés, et le fit son homme de confiance[5]. Ce fut lui qu'il chargea en 1560 de négocier la remise du collège de Tournon aux jésuites[6]. Vincenzo servit son protecteur jusqu'à sa mort, et le souvenir du prélat français ne lui servit pas peu pour devenir par la suite, évêque, nonce du pape, et cardinal.

Notons encore que ce fut Tournon qui amena en France le sculp-

---

1. *Joannis Casae latina Monimenta, quarum partim versibus, partim soluta oratione scripta sunt* (Florentiae, in officina Juntarum Bernardi filiorum 1567, in-4°), p. 18. — A propos de cette ode, Giovanni écrit de Venise, le 15 juillet 1553, à son ami Pietro Vettori : « Sono anche stato sforzato a scrivere un'altra [oda] in laude de cardinal Tornone, laquale è di maggior nervo che questa [in laude di madama Marghi-rita]; ma i tempi non concedono che io la mandi. » (*Opere di Mgr. Gio. Della Casa*, 1752, II, p. 84).

2. Eug. Albèri, *Relazioni degli ambasciatori veneti al senato*, série II, vol. IV (1857), p. 8.

3. Ce Dei est cité dans la relation italienne de Jérôme Maurand, dont nous parlerons plus loin.

4. *Catal. des actes de François Ier*, V, n° 15187.

5. Voy. *Vita Vincentii Laurei S. R. E. cardinalis Montis Regalis, Ruggerio Tritonio, Pinaroli abbate, auctore* (Bononiae, haeredes Joannis Rossii, 1599, in-4.)

6. Le P. Charles Fleury, *Histoire du cardinal de Tournon* (Paris, 1728, in-8), p. 324.

teur Giovanangelo Montorsoli, ce singulier artiste qui essaya tour à tour des tous les ordres religieux, et qui, finalement, mourut chez les Servites[1].

En relations avec de nombreux Italiens, ayant passé les Alpes à maintes reprises et fait à Rome des séjours prolongés, Tournon possédait certainement à fond la langue de Pétrarque et de Bembo. Une de ses lettres italiennes a pris place dans un recueil qui contient des modèles de style, et, bien que nous ayons laissé de côté de propos délibéré, les Français dont nous ne possédons que de simples correspondances italiennes, il nous a semblé qu'il convenait de faire une exception pour le cardinal de Tournon.

Voici la lettre imprimée par Alde en 1544 :

« *Al cardinal Trivulcio.* »

« La di V. S. R. di XII. del passato m'è stata gratissima, vedendo che la mia di IX. era stata presa da N. S. con quella mente che da me era stata scritta, et resto infinitamente contento che la mia sincerità et inclinatione al ben publico et honor della Santa Sede sia stata cosi chiara ad altri come in me è ferma, et sempre sarà sanza passion alcuna, dico del prencipe mio medesimo, dal quale non è da credere ch'io fossi mosso a scriver quel ch'io scrissi, essendo da lui discosto più di CCC. miglia, ma dalla verità et dalla conscienza. Et molto mi rallegro che le cose di Sua Santità siano talmente condotte che più ragion vi sia sperare di quella conservation della disposition sua antica che sospettare alteration nuova et maneggio di parentadi. Et percioché la sudetta Santità mostra di volersi conservar la libertà di far quel che le parrà et non obligarsi a non farlo, V. S. R., parendole esser a proposito, le potrà dire, se quella teme che la parola non le porti necessità di far quel ch'ella harà promesso di fare, deve pensar che da lei non s'aspetta maggior obligation di quella che già si ha, havendo molte volte S. B., d'avanti et dopo l'assuntion sua al pontificato, detto et promesso a me che mai si mescolarebbe in far affinità o parentadi, per non ricever obligo di mostrarsi più all'una che all' altra parte ; di maniera che, se la promessa deve esser valida, questa, per esser più antica et precedente, deve esser validissima, della quale V. S. R. potrà far mention in quel modo che a lei parrà meglio, et terrà per cosa certa ch'io me le sento molto obligato per le cortesissime sue lettere, et la ringratio quant' io posso, pregandola a continuar questa sua a me gratis-

1. Vasari, *Vite de' più eccellenti pittori, scultori e architetti* (Florence, 1856, in-12), t. XII, p. 25; — Tiraboschi, VII (1809-1812), p. 1634.

sima humanità. Et in buona gratia di quella humilmente mi raccommando, pregando N. S. Dio che la conservi lungamente. Da Lione alli X di giugno. »

« Il cardinal di Tornon[1]. »

Cette lettre est probablement de l'année 1543[2]. Tournon, qui était alors premier ministre, faisait tous ses efforts pour que le pape Paul III, au lieu de songer seulement aux intérêts de son bâtard, l'affreux duc de Parme, Pier Luigi Farnese, se prononçât pour la France dans la nouvelle lutte engagée par Charles-Quint et par Henri VIII. C'est à Pier Luigi que fait allusion le « maneggio di parentadi. »

Le cardinal Trivulzio était protecteur des affaires de France à Rome ; à ce titre il avait qualité pour intervenir auprès du pape. Son intervention était d'autant plus utile que l'ambassade de France à Rome semble alors avoir été vacante. Jean de Monluc était parti pour Venise au mois de novembre 1542 ; André Gaillard du Mortier ne fut nommé chef de la mission de France que deux ou trois ans plus tard.

Paul III mourut le 10 novembre 1549. Le conclave s'ouvrit dix jours après. Le cardinal de Tournon se rendit en toute hâte à Rome pour prendre part à l'élection d'un nouveau pape. Il dut y arriver dans le courant de décembre, et il y passa toute l'année 1550. Une pièce fort curieuse nous le montre initié aux côtés les plus singuliers de la vie italienne du XVI[e] siècle. La célèbre courtisane Tullia d'Aragona lui adressa une « canzone » pour le féliciter de son arrivée et lui demander sa protection. Après quinze ans passés à Venise, à Ferrare, à Sienne et à Florence, Tullia était revenue à Rome dans les derniers mois de l'année 1548[3]; elle semble avoir été soumise alors à une taxe déshonorante, et c'était pour être tirée de « duolo » et de « periglio » qu'elle sollicitait l'intervention du prélat[4].

---

1. *Lettere volgari di diversi nobilissimi huomini et eccellentissimi ingegni, scritte in diverse materie.* Libro primo (Vinezia, Aldo, 1544, in-8), fol. 174 v°. (*Biblioth. nat.*, Inv. Rés. Z. 2368.)

2. La lettre ne figure naturellement pas dans l'édition de 1542 ; nous n'avons pu vérifier si elle se trouve dans l'édition de 1543.

3. Sur Tullia d'Aragona, voy. SALVATORE BONGI, *Annali di Gabriel Giolito de' Ferrari*, I (1891), pp. 150-198.

4. *Sesto Libro di Rime di diversi eccellenti autori* (Venetia, al Segno del Pozzo, 1552, fol. 82). SALVATORE BONGI, *Annali*, 270.

Au printemps de 1551, Tournon était encore à Rome. Il y menait grand train, et sa maison était le rendez-vous des savants et des lettrés. Claudio Tolomei, de Sienne, était au nombre de ses commensaux. Claudio, qui passait pour posséder une des plumes les plus élégantes de l'Italie, n'avait pas trouvé le moyen de faire fortune. Chassé de sa ville natale pour s'être joint à ceux qui méditaient de la ruiner, il s'était attaché au cardinal Ippolito de' Medici, puis il était passé au service de Pier Luigi Farnese devenu duc de Parme. Après l'assassinat de ce tyran (10 septembre 1547), Tolomei s'était retiré à Padoue et y avait fait un cours sur les Éthiques d'Aristote. A la fin de 1548, il était revenu à Rome, et toutes ses démarches n'avaient pu lui faire obtenir que le petit évêché de Korčola (Curzola), évêché sans revenu dont il ne prit jamais possesion. Il aspirait à de plus grands honneurs, et surtout à des honneurs plus productifs. Il était bien titulaire d'une pension du roi de France dont il avait touché quelques termes [1], il espérait maintenant quelque bon évêché, quelque riche abbaye de ce côté des Alpes. On comprend qu'il fît sa cour au cardinal de Tournon. Celui-ci fut ébloui par les belles paroles de l'humaniste, et n'eut rien à lui refuser. Sachant que le cardinal Farnese devait se démettre de plusieurs de ses bénéfices, il le pria d'en réserver un à Tolomei. La lettre adressée par Tournon à son confrère est un document précieux pour l'histoire littéraire ; en voici le texte :

« Reverendissimo et illustrissimo monsignor mio, Io non mi guarderò mai di raccomandare alla S. V. Rev^{ma} et Illma qual si voglia persona che io conosca per qualche sua qualità degna d'esserle raccomandata, sperando che le mie raccommandazioni le habbiano sempre ad essere grate, et habbiano a trovare quella correspondentia che io desidero. Monsr Claudio Tolomei è quella persona virtuosa che sa la S. V. Rev^{ma} et tutta questa corte. Io hebbi, già sono molti anni, notitia per fama delle sue buone qualità ; ma, da poi che io venni questa ultima volta a Roma, egli ha si spesso frequentato la casa mia et honorato la mia mensa co' suoi dotti et savi ragionamenti, che io ho potuto troppo bene conoscere la dottrina et sufficentia sua, per le quali me gli pare essere debitore di molto maggiore cosa che non è la presente raccomandatione. Ma non meno gli sono obligato

1. Voy. une lettre de Claudio à son frère Girolamo Tolomei, en date du 12 juin 1546 (*Lettere*, 1547, in-4, fol. 201)

per vedere in lui tanta affettione verso la S. V. Rev[ma], quanta io non ho mai veduta in alcun servitore verso il suo signore; sopra che io mi distenderei più lungamente se io scrivessi a persona che non conoscesse i suoi servitori. Però, posto da parte questo ragionamento, vengo a dire che il detto Mons[r] Claudio è desideroso che la S. V. Rev[ma] faccia verso di lui qualche dimostratione, per la quale ciascuno conosca l'amore che la S. V. R[ma] gli porta et la buona opinione che ha di lui. L'occasione, che gli pare che ella habbia d'usare verso di lui qualche cortesia è che, lasciando ella l'arcivescovado d'Avignone et havendosi a risegnare il vescovado di Caserta, et forse qualche altra chiesa, potrebbe la S. V. Rev[ma] metterne una in persona sua, che fusse più honorata et più ricca che la sua non è. Et quando anco ciò per qual si voglia cagione non si potesse fare, non può mancare modo alla S. V. Rev[ma] di riconoscere et honorare i meriti et le virtù sue con qualche pensione, con la quale egli potesse, meglio di quel che egli è, accommodare lo stato suo. Lascio io il pensiero a lei di considerare come si possa satisfare all'honesto desiderio di questo gentilhuomo, il quale, per essere di natura modestissima, si contenterà di quella dimostratione che alla S. V. Rev[ma] piacerà di fare verso di lui, et mi basta haverlo raccommandato a lei, il che io faccio arditamente, parendomi che, quando ci è dato occasione d'honorare una persona virtuosa, noi la dobbiamo abbracciare, non solo per l'honore di quella, ma etiandio per il nostro. Nè voglio anco dire al presente l'obbligatione che egli le haverà di qualsivoglia cortesia che ella gli farà, havendo essa potuto conoscere che la virtù sua è tale che egli può molto bene conoscere i beneficii ricevuti. Non lascerò già di dire alla S. V. Rev[ma] che io et l'ambasciadore et molti altri signori et gentilhuomini, che sappiamo la inclinatione sua verso la corona di Francia, haremo quella stessa obligatione d'ogni commodo et honore che farà a lui che haveremmo se ella facesse a noi qualsivoglia altra gratia. Io non farò più lunga lettera alla S. V. Rev[ma], essendo pure troppo questo che ho detto a chi conosce i meriti de' suoi più cari servitori, et vuole per loro quanto ella vuole. Alla quale humilmente bacio le mani, et quanto più posso me le raccomando.

« Di Roma, alli XIII di maggio M. D. LI.

« Di V. S. Rev[ma] et Ill[ma]

« Humil servitore

« F. cardinal de Tournon[1]. »

Nous ignorons si Tolomei obtint du cardinal Farnese la cession de quelque abbaye; en tout cas il échoua dans ses démarches pour se faire pourvoir d'un évêché de quelque importance.

---

1. *Lettere d'uomini illustri conservate in Parma nel R. archivio dello stato*, [*pubbl. da Amadio Ronchini*], vol. I [unico], 1853, p. 557.

Tournon devint en 1551 archevêque de Lyon. Cette nouvelle dignité resserra les liens qui l'attachaient à l'Italie. Du reste le cardinal était connu par toute la péninsule et y exerçait une réelle influence. Lorsque le grand libraire lyonnais Guillaume Roville publia, en juillet 1552, une nouvelle édition du *Nuovo Testamento* traduit par Antonio Brucioli, il la mit sous la protection du cardinal archevêque. La Bible italienne de Brucioli avait été mise à l'index en 1539, dès qu'elle avait paru; Roville avait donné en 1547 et 1550 des éditions du Nouveau Testament qui avaient pu circuler grâce aux figures qui les ornaient et grâce à une épître au cardinal Ippolito d'Este. Le cardinal de Tournon continua l'appui accordé au livre par son prédécesseur, et son nom eut la même autorité auprès des Italiens. Cependant, par mesure de prudence, le nom du traducteur fut désormais passé sous silence.

On pourrait citer encore plusieurs ouvrages dédiés à Tournon, par exemple les *Opera geometrica* de Jean Butéon (1554); mais nous n'étudions ici que ses rapports avec l'Italie littéraire.

Jeronimo Ruscelli a inséré dans ses *Lettere di principi*[1] une courte lettre adressée par le cardinal au connétable de Montmorency, et datée de la Ferté, le 20 avril 1555. Ce billet, écrit au moment où le cardinal apprend l'élection à la tiare de Marcello Cervini devenu Marcel II, est assez intéressant; mais il est évident qu'il n'a pas été rédigé en italien, et que nous n'en avons ici qu'une traduction.

Tournon mourut à Saint-Germain-en-Laye le 21 avril 1562. Ce fut Vincenzo Laureo qui lui ferma les yeux.

(*A suivre.*) Émile Picot.

---

1. *Lettere di principi, li quali ò si scrivono da principi, ò a principi, ò ragionan di principi.* Libro primo (Venetia, Giordan Ziletti et compagni, 1570, in-4), fol. 178 v°. La première édition de ce recueil est de 1562.

INVENTAIRE ET DESCRIPTION

DES MINIATURES

DES MANUSCRITS ORIENTAUX

CONSERVÉS A LA

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

(Suite.)

Supplément Persan 775. — Les « Séances des Amoureux », recueil de biographies de savants et de mystiques par le prince timouride Sultan Hoseïn ibn Baikara[1]. Belle exécution; ce manuscrit qui n'est pas daté paraît remonter au XVIe siècle.

Fol. **1** v°-**2**. Encadrements en or et en couleurs.
— **19**. Zuleikha avec ses femmes et le prophète Joseph.
— 77. Sheïkhs et autres personnages assis, l'un des sheikhs a la figure voilée.
— **116**. Plusieurs sheïkhs dans une maison; divers personnages dans un jardin, parmi eux se trouve un familier du sultan mamlouk Barkok.
— **152** v°. Boutique de libraire, un sheïkh parle avec le libraire; plusieurs personnes dans la rue; un homme chargé d'une cangue est emmené en prison.
— 209 v°. Le sultan seldjoukide Masoûd, fils de Mohammed, fils de Melik Shah, à cheval, avec sa suite; un homme se prosterne devant lui.

---

1. Comme l'indique une note de la main de Langlès collée sur l'un des premiers feuillets du manuscrit, il a été pris par Bonaparte en Égypte et donné par lui à la Bibliothèque.

Les plats de la reliure de ce manuscrit sont en laque bleue et or avec des peintures représentant des oiseaux.

Supplément Persan 776. — Le même ouvrage que le précédent; exemplaire de luxe avec une reliure laquée un peu détériorée; le manuscrit n'est point daté; il est de la fin du xvi[e] siècle de notre ère. Les miniatures sont d'une assez bonne exécution[1].

Fol. 2 v°, 3. Pages en or et en couleur avec titres.
— 11 v°. Adam étendu nu sur la terre, huit anges à grandes ailes se prosternent devant lui. Rochers et plantes.
— 18 v°. Le prophète Iousouf (Joseph) assis sur un trône en Égypte. Différents personnages, hommes et femmes parmi lesquelles Zuleikha.
— 23. Zuleikha se cramponnant à la robe de Joseph.
— 27 v°. Zuleikha assise sur un coussin avec sept femmes; Joseph entre tenant une carafe sur un plateau.
— 33. Un des sultans de la dynastie khvarizmienne à cheval, devant lui un sheikh suivi de deux serviteurs; autres personnages.
— 38. Homme dormant près d'un ruisseau, un sheikh s'approche de lui. Arbres et fleurs.
— 39 v°. Scène analogue.
— 44. Chasse, archers à cheval; un homme fend la tête d'une panthère; un ours jette un morceau de roc.
— 46 v°. Porte de maison persane, différents personnages, hommes et femmes.
— 61 v°. Jeune homme et jeune femme assis sur un tapis; musiciennes et domestiques portant des plats. Intérieur de maison persane.
— 67. Derviches dansant au son de la musique. Maison persane et jardin.
— 76. Entretien entre deux sheïkhs, quelques personnes les écoutent. Intérieur de maison persane.
— 80. Sheïkh monté sur un âne à la porte d'un établissement de bains. Baigneurs, barbier et masseur.

1. Ce manuscrit, qui a appartenu à Sainte-Geneviève, porte sur un des feuillets de garde une note étrange que nous reproduisons ici : « Alcoranus idiomate Turcico elegante conscriptus a Mahometo Mahometi Chiahiri filio » !

Fol. 84 v°. Sheïkh chez un boucher; étal de boucher et bouquetins.
— 86. Boutique d'orfèvre, un sheïkh et autres personnages musulmans.
— 90. Plusieurs personnages causant ensemble. Intérieur de maison persane.
— 95 v°. Entretien entre un sheïkh et un jeune homme, trois femmes les écoutent; intérieur de maison persane.
— 97. Sheïkh écrivant, un jeune homme le regarde. Terrasse et jardin.
— 98 v°. Sheïkh et autres personnages dans une maison.
— 101 v°. Marchand de comestibles dans le bazar de Shirâz; sheïkh tombé à terre; autres personnages.
— 104. Réunion de plusieurs sheïks et de femmes voilées dans une maison.
— 108 v°. Le sultan Mohammed Khvarizmshâh et le sheïkh Nedjm-ed-Din; autres personnages.
— 111. Scène de bataille, cavaliers, fantassins et archers.
— 114. Femme à un balcon; le sheïkh Sanaan qui est amoureux d'elle lui parle; d'autres hommes la regardent. Maison persane.
— 122. Jeune fille voilée, un sheïkh amoureux d'elle lui parle, autres personnages, hommes et femmes. Jardin, arbres et fleurs.
— 125. Plusieurs personnages dans un cimetière.
— 127. Boutique d'orfèvre, à la devanture de laquelle on voit des vases; sheïkhs et autres personnages.
— 129. Un sheïkh monté sur un cheval; un jeune homme se tient devant lui, arbres et fleurs.
— 131 v°. Sheïkhs causant dans une maison.
— 135 v°. Un sheïkh et un autre personnage jouant aux échecs dans un jardin.
— 139 v°. Scène de bataille; cavaliers, fantassins et archers.
— 141 v°. Roi tenant l'étrier d'un sheïkh pour l'aider à monter à cheval. Jardin, maison et arbres.
— 143 v°. Sheïkhs et autres personnages sur la terrasse d'une maison.
— 146. Sheïkhs devant la boutique d'un batteur d'or.
— 148. Calenders et sheikhs; maison avec un dallage en mosaïque.

Fol. 154 v°. Bains persans.

— 156 v°. Sheikh assis sous une tente. Campement de nègres, hommes, enfants et femmes. Musiciens, divers animaux.

— 158. Sheikhs et autres personnes conversant dans une salle par les fenêtres de laquelle on voit un jardin.

— 162. Shah Ala-ed Din Pirouz shah assis sur son trône, Khosrav Dehlevi se tient devant lui. Soldats et autres personnages.

— 164. Sheikh assis parlant à un jeune homme; serviteurs portant des plats et autres personnages; jardin avec arbres.

— 168. Sheiks assis causant avec d'autres personnages. Jardin avec arbres; on y voit un jeune esclave tenant un plat et une aiguière.

— 169. Le khvadjeh Beha ed Din Nakhs Bend causant dans un jardin avec différents personnages.

— 171. Le sultan d'Égypte assis sur le trône regarde lutter deux lutteurs du Khvarizm; d'autres personnages regardent; chevaux tenus en laisse.

— 176. Loutf Allah Nishapouri tenant une bouteille près d'un arbre au pied duquel se trouve assis un jeune homme. Jardin avec une maison.

— 178 v°. Le sheïkh Shems ed Din Mohammed assis avec un jeune homme dans une salle; le sultan Shah Shodja les regarde par une fenêtre.

— 181 v°. Le Sheikh Saad ed Dîn assis dans une salle avec différents personnages devant lui.

— 185. Le *seyyid* Émir Shérif qui vivait du temps du sultan Hosein Ikhlati s'entretenant avec d'autres personnages; jardin avec arbres en fleurs.

— 186 v°. Sheïkh se promenant dans une plaine; ânier conduisant deux ânes.

— 188. Boutique de chaudronnier, une femme tient un chaudron; le sheïkh Kemal-ed-Din Khodjendi et autres personnages.

— 193 v° Deux sheïkhs et d'autres personnages causant ensemble. Jeune homme tenant un livre à la fenêtre d'une maison.

— 195. Jeune homme frappant d'un coup de harpe sur la tête le

Khvadjed Aboul Vefa; des femmes regardent cette scène par une fenêtre.

Fol. 202. Le sheïkh Kasim el Envar porté dans un palanquin sur un chameau; Shah Rokh Mirza se tient devant lui. Fortifications d'une ville couvertes de gens.

— 204. Le sheïkh Imad-ed-Din avec d'autres sheïkhs dans un jardin.

— 208 v°. Sheïkh causant avec un prince assis dans une salle d'un palais; autres personnages.

— 210 v°. Plusieurs sheïks discutant en présence d'un prince dans une grande salle.

— 212. Entretien de plusieurs sheïkhs et d'autres personnages. Des domestiques apportent des plats.

— 213 v°. Différents personnages jouant au polo, timbaliers. Un sultan regarde cette scène par la fenêtre.

— 216 Derviches dansant dans une grande salle; musiciens; deux femmes voilées regardent à un balcon.

— 219. Un sheïkh dans une boutique de libraire. Personnages se promenant dans la rue.

— 224. Djami et plusieurs autres sheïkhs conversant. Un jeune homme tenant un livre regarde par une fenêtre.

— 231. Salomon, la tête nimbée de la flamme prophétique assis sur le trône, tous les animaux, et les démons se tiennent devant lui.

— 240 v°. Souverain et sa femme assis sur une pile de coussins; deux servantes.

— 243 v°. Alexandre le Grand monté à cheval entraîne avec un lasso un démon rouge; troupe de cavaliers. Les costumes sont mongols.

— 249 v°. Ferhad tendant une coupe à Shirin accompagné de plusieurs de ses femmes. Domestiques tenant les chevaux; chèvres et boucs.

— 254 v°. Shirin et d'autres femmes sous une tente, parmi elles deux domestiques portant des plats.

— 258. Le père de Medjnoun apprenant à lire à plusieurs enfants. Deux femmes les regardent.

— 273. Khosrav Shah et la fille du roi d'Ahvaz endormis dans un jardin au bord d'un ruisseau. Une autre femme les surprend.

Fol. 279 v°. Le sultan Gaznevide Mahmoud fils de Sebouktegin assis sur le trône dans une salle de son palais ; il s'entretient avec un sheikh ; plusieurs esclaves turcs.

— 283 v°. Le sultan Aboul-Fath Djelal-ed Din Melikshah monté à cheval arrive devant un campement de nomades.

— 293. Le sultan Mohammed, fils de Melik Shah assis sur le trône dans une salle de son palais, un jeune homme se prosterne devant lui ; deux personnages regardent par les fenêtres.

— 299. L'émir Aboul-Mouzaffer Seyyid Ismail Kilki à cheval avec un serviteur arrive devant une maison ; des gens les regardent du haut d'un balcon.

— 301. Le sultan seldjoukide Masoud, fils de Mohammed, fils de Melik Shah, à cheval près d'une maison; plusieurs personnages à un balcon.

— 305 v° Le sultan Sindjar, fils de Melik Shah, fils d'Alparslan, causant avec plusieurs derviches sous les arches d'un pont dans le lit d'une rivière à sec; un domestique tient son cheval par la bride.

— 310 v°. Le sultan Sindjar assis sur le trône dans une salle donnant sur un jardin, une jeune esclave lui apporte une coupe; joueuse de cithare, soldats et autres personnages.

— 314 v°. Le sultan timouride Aboul Fath Ibrahim assis sur le trône dans une salle; un sheïkh, autres personnages.

— 316 v°. Le sultan timouride Baisonkar assis sur le trône dans une salle; un sheïkh, autres personnages.

— 319 v°. Le prince Pir Borak, fils de Djihanshah regardant un jeune homme qui a été jeté dans un bassin plein d'eau ; domestique tenant un flambeau, autres personnages ; dans le fond un jardin.

— 322. Le sultan Yakoub assis sur un tapis, un domestique lui présente des fruits; d'autres domestiques tirent du vin de grandes cruches; musiciens et gens dansant.

— 326. Le sultan seldjoukide Djelal ed Din Melik Shah, fils d'Alparslan, un vieillard se prosterne devant lui; plusieurs personnages regardent. Potence.

— 329. Deux sheïkhs dans la campagne; un mouflon se tient sur un rocher.

Fol. 333 v°. Un sheïkh assis par terre parle à un jeune homme; un personnage tenant un livre regarde par une fenêtre.
— 338. L'émir Nizam ed Din Ali Shir Nevai et deux autres personnages dans un kiosque au milieu d'un jardin; serviteurs et musiciens.
— 341 v°. Sheïkh tenant un sanglier qui se précipite dans une rivière; plusieurs personnages s'enfuient.
— 344 v°. Le sultan auteur du livre, en compagnie de plusieurs vieillards, serviteurs et musiciens. Au premier plan, des domestiques versent à boire; dans le fond, un jardin.
— 352. Homme fendant un bœuf en deux d'un coup de sabre; le sultan auteur du livre le regarde ainsi que d'autres personnages armés. Trois serviteurs tiennent les chevaux.

Supplément Persan 802. Recueil de Ghāzels de Djami, Asāfi et Haider. Les miniatures ont souffert. Le manuscrit qui n'est pas daté est de la fin du XVIe siècle.

Fol. 1 v°. 2. Encadrements en or et en couleur.
— 11. Jardin avec arbres en fleurs. Homme tenant une femme par la main, autre homme agenouillé.
— 17 v°. Homme et femme dans un jardin, musiciennes; cette peinture a été maladroitement retouchée.

Supplément Persan 913. — « Kalila et Dimna », manuscrit daté de l'année 794 heg (1392 J. C.). Il a appartenu à un souverain comme le prouve l'inscription suivante écrite sur le recto du 2e feuillet. « Pour la bibliothèque du roi très grand, la quintessence des rois et des sultans, Mœzz ed Daulah ou ed Dîn Shah..... »

L'exécution des miniatures n'est que passable.

Fol. 2 v°. Titre enluminé en or et couleurs.
— 11 v°. Le roi Anoushirvân assis sur le trône; un personnage se tient à genoux devant lui.
— 13 v°. L'émir samanide Abou'l Hosaîn-Nasr-ibn-Ahmed assis sur le trône; un homme agenouillé lui présente l'Enveri Soheili,
— 18 v°. Deux hommes dont l'un nègre s'entretenant auprès d'un ruisseau. Arbres en fleurs.

Fol. 23. Khosrav Aenoushirvan assis sur le trône; des hommes se prosternant devant lui.

— 24 v°. Khosrav Anoushirvan assis sur le trône; deux personnages assis lui présentent chacun un livre.

— 30 v°. Un chien tenant un os dans sa gueule regarde son image dans un ruisseau.

— 33 v°. Un homme s'enfuyant devant un chameau furieux tombe dans un puits au fond duquel se trouve un dragon; deux rats rongent les branches auxquelles il se retient.

— 34 v°. Homme parlant à trois autres personnages.

— 39. Lion et renard, arbres.

— 41. Renard trouvant un tambour, arbres.

— 42 v°. Lion, bœuf, renard, rochers.

— 43 v°. Deux renards, rochers, arbres, fleurs, ciel étoilé.

— 44. Renard, deux chèvres. Arbre. Homme regardant.

— 45 v°. Homme couché, deux femmes.

— 46 v°. Kadi discutant avec un homme; deux autres personnages accroupis.

— 48. Deux renards.

— 50. Deux hommes frappant à coups de bâton sur un serpent,

— 51 v°. Lion tombé dans un puits, un lièvre le regarde. Arbre.

— 54. Deux hommes pêchant avec un filet.

— 58. Un renard et un taureau au pied de rochers.

— 62. Un lion et une pie dans une plaine fleurie.

— 63. Un lion, un corbeau, deux renards et un chameau.

— 63 v°. Le lion, le corbeau, et les deux renards dévorent le chameau. Trois arbres.

— 65. Trois singes dont deux tiennent un oiseau.

— 65 v°. Deux hommes se battant, arbres.

— 66 v°. Ruisseau au bord duquel on voit des grenouilles et des poissons.

— 67. Kadi et deux autres personnes devant un buisson en flammes.

— 68 v°. Deux hommes causant à la porte d'une maison.

— 71. Souverain assis sur des coussins causant avec un personnage assis devant lui.

— 71 v°. Léopard devant le terrier de deux renards.

— 72. Lion et léopard.

— 72 v°. Deux lions.

Fol. 74 v°. Deux lions, un léopard, un lièvre, des renards et un rat.
— 81. Deux lions, deux loups, un lièvre, deux renards.
— 83. Renard.
— 89 v°. Ville en ruines; un corbeau et un rat.
— 92. Rat saisissant un passereau; plaine avec fleurs.
— 93. Ruisseau traversant une prairie en fleurs; sur les bords se trouvent une tortue, un rat et un passereau.
— 95. Chasseurs, un cerf tué, un sanglier percé d'une flèche, un loup, le ventre ouvert par l'arc du chasseur.
— 95 v°. Homme découvrant dans une muraille un trou où il y a de la monnaie. Autre homme assis.
— 101. Rivière passant dans une plaine, tortue, gazelle, rat, oiseau perché sur un arbre.
— 102 v°. Les mêmes animaux au pied de rochers.
— 103 v°. Homme tenant une tortue attachée; trois arbres.
— 106 v°. Prince assis sur des coussins, un homme est assis devant lui.
— 107 v°. Chouettes faisant la chasse aux pigeons et les dévorant.
— 112 v°. Oiseaux dans une plaine, arbres en fleurs.
— 113 v°. Lièvres dans une plaine au bord d'un ruisseau.
— 115. Quatre éléphants, dont un blanc et un lièvre.
— 116 v°. Lièvre, perdrix, et oiseau dans un arbre.
— 118. Chat sauvage devorant un lièvre; perdrix morte près d'un ruisseau; quatre arbres.
— 120 v°. Trois chats-huants et un corbeau, rochers et arbre.
— 124. Homme assis sur un lit à côté de sa femme.
— 127 v°. Corbeaux devant un feu de bois.
— 130. Ruisseau coulant au pied de rochers; dans l'eau deux grenouilles, un serpent sur la berge.
— 130 v°. Ruisseau passant dans une plaine, deux grenouilles et un serpent; deux palmiers.
— 134. Prince assis sur des coussins, causant avec un homme assis devant lui.
— 136. Un singe et une tortue au pied d'un arbre.
— 136 v°. Deux tortues au pied d'un arbre.
— 139. Singe assis sur une tortue au milieu d'un ruisseau; trois arbres.

Fol. 141. Singe grimpant à un arbre, tortue au pied de l'arbre; ruisseau coulant dans une prairie.
— 143. Miniature non terminée qui devait représenter un homme pêchant à l'épervier dans une rivière. Ane et renard, rochers.
— 144. Lion, âne et renard.
— 144 v°. Ane et renard; rochers, deux arbres.
— 145. Lion sautant sur le dos d'un âne pour le dévorer.
— 151. Plaine entourée de rochers avec un arbre; chat sauvage, rat, hérisson et oiseau.
— 154. Chat sauvage monté dans un arbre, homme.
— 157 v°. Prince assis sur des coussins, un homme se tient devant lui, une poule étranglée git à terre.
— 158 v°. Prince à cheval arrivant devant un rocher sur lequel se trouve un gros oiseau. Arbre.
— 173. Deux lions.
— 174 v°. Lion et renard.
— 180. Lion et renard devant un animal déchiré en morceaux; arbre dans le fond.
— 182 v°. Jeune prince assis sur un tapis, un homme est agenouillé devant lui; salle dallée en mosaïque avec tapis.
— 187 v°. Souverain assis sur un tapis, trois personnages sont agenouillés devant lui.
— 197 v°. Deux pigeons dont l'un est tué, deux palmiers et orangers.

Supplément persan 921. — L' « Envari Soheïli ou les « Lumières de Canope. » Miniatures passables peintes dans les marges. Le manuscrit est daté de l'an 954 de l'hégire (1547. J. C.)

Fol. 1 v°. En tête en or et en couleur.
— 8 v°, 9. Composition tenant une double page et représentant un souverain assis dans un jardin sur un tapis, près d'un ruisseau. Plusieurs domestiques apportent des plats; musiciens.
— 22 v°. Nid d'oiseau dans des rochers, un oiseau vole vers ce nid.
— 25 v°. Souverain assis sur un tapis, un domestique lui apporte un plat de fruits; chat blessé d'une flèche.

Fol. 27. Nid d'oiseau dans les rochers; un ruisseau coule au pied. Arbre au bord du ruisseau.

— 27 v°. Roi chassant au faucon ; deux cavaliers.

— 30. Lion, léopard, ours, lièvre, renard, arbres.

— 31 v°. Trois personnages assis dans une grotte ; arbre en fleurs à l'entrée.

— 35. Souverain armé à la mongole dans une caverne avec un soldat. Autre personnage assis.

— 35 v°. Nid de corbeaux sur un arbre, un homme les regarde manger.

— 38 v°. Lion, buffle et deux chacals ; arbre en fleurs.

— 41 v°. Un homme tenant un lion sur son dos gravit une montagne; un ruisseau coule dans la plaine, arbre.

— 45 v°. Tambour suspendu aux branches d'un arbre, renard, poules.

— 48. Vieille femme soufflant avec un tube dans la bouche d'une personne étendue à terre ; trois autres femmes parmi lesquelles une servante.

— 49. Homme couché, sa femme devant lui ; une miniature placée au-dessous représente un religieux.

— 50. Kadi et un autre homme assis sur un tapis, devant eux une femme et deux autres personnages debout.

— 51 v°. Nid sur un arbre, plusieurs oiseaux ; un ruisseau coule au pied de l'arbre.

— 52 v°. Renard poursuivi par un chien.

— 53. Homme et chien, cheval désarçonnant son cavalier, cheval au bord d'un ruisseau.

— 54. Un crabe et trois poissons dans une pièce d'eau au pied d'un arbre ; héron.

— 55. Corbeau volant en tenant une pièce d'étoffe bleue; quatre personnes le regardent. Serpent au bord d'un ruisseau.

— 58. Lion et lièvre au bord d'un puits ; un lion et un lièvre sont au fond du puits.

— 60. Deux hommes pêchant dans une rivière.

— 61. Cours d'eau; scorpion sur le dos d'une tortue, poisson. Trois personnes regardent.

— 65. Ruisseau coulant au pied d'un arbre; canard.

— 66. Ruisseau coulant au pied d'un arbre; faucon sur un rocher, poule.

Fol. 67. Homme cherchant à prendre un oiseau avec un filet. Ruisseau coulant au pied d'un arbre.
— 69. Un homme tombé dans une caverne est dévoré par une panthère.
— 71. Lion, renard, chacal et corbeau dévorant un chameau.
— 73. Deux pigeons transportent une tortue à travers les airs; Trois hommes regardent.
74. Lac avec différents oiseaux au bord.
— 75. Lion dévorant un buffle, chacals; un homme regarde. Arbre en fleurs.
— 77. Singes dévorant une poule; autres singes dans les arbres. Ruisseau.
— 79. Deux arbres au bord d'un ruisseau, hérisson, serpents, grenouilles.
— 79 v°. Gens regardant brûler un arbre dans lequel est renfermé un homme.
— 82. Ours jetant un bloc de pierre sur un homme endormi. Ruisseau coulant dans une plaine.
— 83. Deux hommes dont l'un est nègre assis sur un tapis dans une chambre.
— 86. Homme coupant les oreilles à un âne sans queue.
— 86 v°. Renard étendu mort sur la berge d'un ruisseau; un corbeau s'envole en tenant un morceau d'étoffe dans son bec.
— 90 v°. Souverain assis sur un tapis, un homme à genoux se tient devant lui. Autres personnages.
— 92 v°. Souverain assis sur un tapis; homme dansant; plusieurs autres personnages.
— 94. Deux cavaliers, dont l'un est désarçonné, au bord d'un ruisseau.
— 94 v°. Homme pendu à une potence; six personnages regardent.
— 95 v°. Homme attaché par la main à une potence; un autre homme tient un bâton à la main; cavalier.
— 98 v°. Un nègre assis avec une jeune femme sur un tapis.
— 100 v°. Homme enchaîné sur le bord d'un ruisseau; bourreau tenant un sabre à la main; souverain à cheval; homme nu.
— 101. Homme dans une caverne; deux renards, dont l'un est attaché par le cou.

Fol. 104. Jeune femme morte étendue sur un lit, un roi se lamente devant son corps. Deux autres femmes.

— 105. Ruisseau coulant dans une plaine, lion, panthère, lièvres, renards et singes.

— 107. Ruisseau coulant au pied d'un rocher, lion, panthère, lièvre et renards.

— 111. Trois pigeons pris dans un filet; ruisseau coulant dans une plaine. Deux hommes; arbre.

— 110. Ruisseau coulant au pied d'un rocher avec un arbre au bord; perdrix.

— 118 v°. Homme monté sur un chameau, renard; source et ruisseau.

— 119. Corbeau sur un arbre; lièvre au pied d'un mur; ruisseau.

— 122 v°. Chasseur couché, biche, loup et sanglier tués à coups de flèches.

— 123. Marchand assis à son étalage; jeune femme.

— 123 v°. Deux hommes creusent un trou dans un rocher à coups de pic.

— 127 v°. Homme tuant un chat; pigeons; autre homme.

— 129 v°. Corbeau perché sur un arbre; tortue au pied de l'arbre, antilope et singe. Un uisseau coule au pied de l'arbre.

— 131. Gazelle grimpant à un rocher; un corbeau est perché sur sa tête; un homme la poursuit, serpent dans un sac, rat.

— 137. Souverain assis sur un tapis, à côté de lui se trouve une jeune femme; serviteur.

— 137. Homme tranchant la tête à un souverain; une jeune femme regarde cette scène.

— 142 v°. Trois éléphants et quatre lièvres sur le bord d'un ruisseau; arbre.

— 143 v°. Chat assis; un lapin et deux perdrix.

— 145. Chat devant deux oiseaux.

— 147 v°. Ruisseau coulant dans une plaine au pied d'une montagne; homme avec un mouton; trois autres personnages.

— 150. Homme couché avec sa femme; un enfant emporte un ballot sur son dos.

— 151. Dévot couché; un démon, un jeune homme et un buffle.

— 153 v°. Singes dans des arbres, des renards les poursuivent pour les dévorer.

Fol. 158 v°. Dévot assis sur un tapis; une jeune femme se tient devant lui.
— 159. Chouettes dans une caverne.
— 161 v°. Ruisseau coulant dans une prairie, grenouilles, arbre.
— 162 v°. Homme dans une maison, une femme tient un vase doré; pigeon.
— 163. Homme couché; devant son lit un homme tenant un singe.
— 177 v°. Lion dévorant un âne; renard.
— 181 v°. Un homme fait tomber un vase plein d'huile sur une femme endormie.
— 182 v°. Homme près du berceau d'un enfant; serpent coupé en trois tronçons.
— 184 v°. Un souverain tenant un oiseau à la main puise de l'eau à une source; un domestique tient son cheval par la bride. Rochers.
— 192. Femme tuée par une panthère au bord d'un ruisseau; un homme se tient devant elle.
— 195 v°. Ruisseau traversant une prairie; un corbeau enlève un ver et une grenouille attachés par la patte.
— 198 v°. Souverain avec deux serviteurs à la porte d'une maison dans laquelle on voit un jeune homme étendu par terre, avec deux domestiques.
— 200. Six personnes causant au bord d'un ruisseau; des grues volent au-dessus d'eux.
— 201 v°. Homme tenu par deux autres hommes; un médecin lui opére un œil.
— 202 v°. Souverain assis sur un tapis, devant lui un homme agenouillé tient une aiguière; soldat.
— 204. Ruisseau coulant dans une plaine au pied d'un rocher; un homme se promène sur le bord; renard et arbre.
— 205. Boutique de boulanger; four.
— 209 v°. Lions et renard dans une prairie; arbre en fleurs.
— 211. Pâtissier pesant du *halva* avec des balances; un derviche.
— 216. Lac au pied d'un palais, barque montée par deux personnages: un homme tombe dans le lac; roi regardant par un balcon.
— 218 v°. Homme agenouillé sur un tapis dans une maison; autre homme étendu sur le sol.
— 221 v°. Souverain assis sur un tapis dans une salle de son

palais; devant lui quatre personnages dont l'un lui tend une orange.

Fol. 223 v°. Souris au pied d'un arbre, elle est avalée par un serpent, renard. — Ruisseau passant dans une plaine au pied d'une colline; arbre en fleurs; un hérisson mange le serpent.

— 224. Ruisseau coulant au pied d'un arbre ; tortue ; un renard mange le hérisson; un loup dévore le renard.

— 224 v°. Un léopard dévore le loup; il est tué d'un coup de flèche par un homme, qui à son tour est tué d'un coup de sabre par son cavalier. Le cavalier lui-même est désarçonné par son cheval et tué.

— 227. Deux jeunes gens à la porte d'une maison.

— 229 v°. Souverain assis sur un tapis; un jeune homme se tient accroupi devant lui. Un domestique apporte un plat. Par la fenêtre ouverte on aperçoit un jardin.

— 232. Homme couché, une femme se tient à genoux à côté de lui.

— 233 v°. Enfant assis devant un rocher. Deux autres enfants assis, l'un d'eux tient un marteau à la main.

— 235 v° Ruisseau coulant dans une plaine au pied d'un rocher. Corbeaux.

— 242. Le prophète Salomon, assis sur un trône, la tête entourée de la flamme prophétique. A côté du trône, un démon et différents animaux, un oiseau à tête de femme; une houri apporte un plat d'or.

— 245. Souverain et sheïkh assis dans une caverne, un domestique tient le cheval du souverain par la bride.

— 246 v°. Souverain assis sur un trône; un vizir est assis aux pieds du trône; deux jeunes femmes sont assises sur un tapis.

— 249 v°. Roi couché avec une femme; serviteur.

— 251. Ruisseau coulant dans une prairie au pied d'un rocher; nid de pigeon dans le rocher.

— 256 v°. Homme couché; un jeune homme se tient près de son lit.

— 259. Homme étendu au pied d'un rocher; singe.

— 260. Homme et lion auprès d'un arbre; un prince tend un objet à un jeune homme.

Fol. **261**. Jeune homme dans une caverne; serpent.
— 266 v°. Homme dans une caverne; il tient une bourse à la main. Arbres sur le flanc du rocher.
— 269. Souverain assis sur le trône; trois personnages sont accroupis aux pieds du trône.
— 270. v°. Homme près d'un mur, sur lequel sont deux oiseaux.

Supplément Persan 929. — Le « Roman de Kâmrûp », manuscrit daté de l'an 1250 hég. (1834 J. C.)

Miniatures indiennes d'une belle exécution et fort bien conservées

Fol. 3. Le maharadjah Pit, souverain d'Aoude assis sur le trône sous un dais; deux personnages se tiennent à côté de lui.
— 4 v°. Sundar-rûp épouse de Pit accouche de Kâmrûp.
— 6 v. Kamrûp couché sur la terrasse de la maison que son père a fait construire pour lui, gardé par un homme, voit en rêve la fille du Rajà de Serendib, la Râni Kâmlâtâ.
— 9 v°. Kâmrûp et un autre homme assis sur un tapis dans un jardin; devant eux se tiennent deux jeunes femmes.
— 14. Kâmrûp raconte son songe à son confident Mitrtchand.
— 17. Kâmrûp assis sur un tapis sous un arbre; il a devant lui le brahmane Sumit.
— 19. Kâmrûp et Kāmlātā assis dans une chambre.
— 22. Le maharadjah Pit, armé et accompagné d'un serviteur tenant un chasse-mouche vient devant son fils Kâmrûp évanoui.
— 23 v°. Kâmrûp dévoile son amour à Mitrtchand; tous les deux sont assis sur un tapis sous un arbre, au bord d'une rivière.
— 24 v°. Le roi Pit sur le trône, Mitrtchand le supplie de laisser partir son fils Kâmrûp.
— 26 v°. Kâmrûp armé prend congé de son père; palais indou.
— 28. Naufrage du navire de Kâmrûp, les hommes se sauvent dans une barque et sur des planches.
— 30. Les compagnons de Kâmrûp sur des planches de bois dans la mer.

Fol. 33. Kâmrûp devant la fée Padmavati, une autre fée le tient dans ses bras; Padmavati est assise sur un trône sous un dais.

— 35. Kâmrup et Padmavati assise sur le trône dans une chambre.

— 36 v°. Kâmrûp assis sur un trône, une fée devant lui. Tentes.

— 38 v°. Kâmrûp et une fée assis sur un trône sous un dais, terrasse.

— 39. Kâmrûp et une fée assis sous un dais sur une terrasse; devant eux se tiennent deux fées musiciennes.

— 40 v°. Kâmrûp couché sur un lit sur la terrasse d'une forteresse; deux hommes le gardent.

— 42 v°. Kâmrûp couché sur la terrasse d'une forteresse, une fée se tient à côté de lui; jardin, palais.

— 44. Kâmrûp et deux fées sur la montagne de Kāf.

— 45 v°. Kâmrûp assis sur un trône avec une fée; une deuxième fée lui présente à boire et une troisième fait de la musique.

— 47. Deux périzadeh (démons) enlèvent Kâmrûp endormi et le précipitent dans la mer.

— 49. Kâmrûp arrive dans la contrée des Tasma-païr; il y voit un de ces êtres monstrueux.

— 53. Kâmrûp massacre les Tasma-païr.

— 54 v°. Kâmrûp retrouve les ministres Mitrtchand; île avec arbres.

— 56 v°. Kâmrûp et Mitrtchand assis sur un tapis au bord de la mer sous un arbre et causant.

— 58 v°. Mitrtchand prisonnier des démons, est gardé par deux démons, un noir et un blanc; citadelle.

— 63 v°. Le pandit Atcharadj sous forme d'un perroquet vient se poser sur la main de Kâmrûp; Kâmrûp et Mitrtchand sont assis sous un arbre au bord de la mer.

— 65 v°. Kâmrûp et ses deux compagnons sont assis sur un tapis sous un arbre au bord de la mer.

— 67 v°. Scène analogue.

— 70. Mitrtchand rencontre dans un jardin une sorcière; négresse, palais.

— 74 v°. Kâmrûp et ses trois compagnons rencontrent le derviche aux prières duquel Kâmrûp doit la vie. Les

quatre personnages sont assis sur un tapis au bord de la mer.

Fol. 78. Kâmrûp se rend en pèlerinage à une pagode dans laquelle on voit un dieu d'or qui a la pose d'un Bouddha.

— 80 v°. Le roi Soudakrî assis sur la terrasse de son palais; le médecin Dahtiz se tient devant lui.

— 82. Tchitrapati assis sur le trône parle à trois médecins. Dais et tentes.

— 84. Le même sur le trône; on lui amène le médecin Dahtiz pour guérir sa fille. Palais, terrasse.

— 86 v°. La rânî Kâmlatâ, fille de Tchitrapati et le médecin. Dahtiz dans une chambre.

— 88. Tchitraman rencontre le médecin Dahtiz; ils s'asseyent tous deux au bord de la mer.

— 89 v°. Tchitraman entre dans un jardin et rencontre le jardinier qui lui offre un fruit. Palais, arbres.

— 92 v°. Le roi Radj Kadj Pati; le peintre Tchitraman se présente devant lui; tente d'étoffes de diverses couleurs.

— 95. La rânî Kâmlatâ et le médecin Dahtiz dans une chambre.

— 97 v°. La ranî Kâmlatâ s'évanouit en voyant le portrait de Kâmrûp que lui apporte le médecin Dahtiz.

— 100 v°. Le médecin Dahtiz raconte à la ranî Kâmlatâ l'amour que Kâmrûp ressent pour elle. Palais.

— 102 v°. La râni Kâmlatâ et le médecin Dahtiz assis sur le même trône sur la terrasse d'un palais.

— 105 v°. Tchitraman en pèlerinage à une pagode.

— 107. Kâmrûp et ses trois amis dans une salle voûtée.

— 109 v°. Le roi indou Purtahipat assis sur le trône, derrière lui un serviteur, devant lui sont agenouillés deux hommes.

— 112. Kâmrûp et ses amis assis sur un tapis sous un arbre au bord de la mer.

— 113. Combat d'un crocodile et d'un lion au bord de la mer.

— 115 v°. Roi indou sur le trône; trois personnages se tiennent devant lui; tentes.

— 117 v°. Le roi Purtahipat assis sur un trône avec Kâmrûp; deux hommes se tiennent à genoux devant lui. Tentes et tapis.

— 120 v°. Rasrang reconnaît Kâmrûp et se prosterne devant lui. Arbres.

Fol. 123. Rasrang et Kâmrûp sont assis sur un tapis au bord de la mer sous un arbre.

— 124 v°. Rasrang perché dans un arbre; un jeune homme tue deux lions au pied de l'arbre.

— 128. Le raja Purtahipat assis sur un trône sur une terrasse avec Kâmrûp; plusieurs personnages se trouvent devant eux.

— 130. La rânî Kâmlatâ dans une pagode; le brahmane Sumit.

— 131 Atcharadj et le brahmane Sumit assis sous un arbre auprès d'un cours d'eau; ils sont vêtus de peaux de bêtes.

— 135. La rânî Kâmlatâ malade, dort sur une terrasse; son père et sa mère se tiennent auprès d'elle.

— 138. Kâmrûp met en fuite l'armée de Djanharsingh et le tue.

— 140. Mitrtchand décapite Baharsingh au bord d'un fleuve.

— 142. Le roi Purtahipat assis sous une tente avec Kâmrûp; deux autres personnages.

— 144 v°. Kâmrûp prend congé du raja Purtahipat. Palais.

— 146 v°. Kâmrûp à cheval tue un lion d'un coup de sabre.

— 148 v°. Le pandit Badhyâtchand sous forme d'un perroquet se tient sur le kiosque habité par la rânî Kâmlatâ.

— 150 La rânî Kâmlatâ tient à la main un perroquet, qui est un homme déguisé. Palais.

— 151 v°. La rânî Kâmlatâ dans une chambre avec une suivante, Badhyatchand, le pandit est à la porte.

— 154 v°. Kâmrûp et le pandit Badhyatchand sont assis sur un tapis sous un arbre au bord d'un cours d'eau.

— 155 v°. La rânî Kâmlatâ et sa mère assises sur une terrasse, sous un dais, devant elles une musicienne; Badhyatchand sous forme d'un perroquet se pose sur un arbre.

— 159. Réunion des râjâs et fils de râjâs chez le râjâ Tchitrapat. Tentes.

— 161. La rânî Kâmlatâ va mettre son collier au cou de Kâmrûp; son père et les autres princes la regardent avec étonnement. Terrasse, dais.

— 164. Scène identique. Tentes et pavillons.

— 165. Kâmrûp et Mitrtchand sont conduits par ordre du pere de la rânî Kâmlatâ dans un puits noir.

— 165. La rânî Kâmlatâ et sa servante sont enchaînées dans une chambre, par ordre de son père.

Fol. 168. Mitrtchand et Kâmrûp dans le puits noir sont délivrés par un Dīv.
— 169 v°. Les deux mêmes et un Dîv.
— 171. Kâmrûp à cheval avec ses amis.
— 172. Kâmrûp à cheval après avoir battu l'armée du raja Tchitrapati; il emmène son vizir prisonnier.
— 173 v°. Kâmrûp à cheval tue un autre cavalier.
— 177 v°. Le râja Tchitrpat et Kâmrûp s'embrassent; chevaux.
— 179. Les deux mêmes assis sur le trône sur une terrasse; devant eux deux musiciens.
— 180 v°. Kâmrûp assis sur la terrasse d'un palais avec des pandits et des brahmanes.
— 181 v°. Kâmrûp et le rājā Tchitrapat à cheval jouent au polo.
— 183 v°. La rani Kâmlatâ et une femme assises sur la terrasse d'un palais; Badhyatchand sous forme d'un perroquet est perché sur une corde du dais.
— 187 v°. Le rājā Tchitrapat sur le trône, devant lui plusieurs personnages, tentes.
— 189 v°. Le même roi assis sur le trône sur la terrasse de son palais, devant lui Kâmrûp et ses compagnons.
— 191. Kâmrûp et la râuî Kâmlatâ assis sous un dais sur une terrasse.
— 192 v°. Kâmrûp et la rânî Kâmlatâ dans le harem sur une terrasse.
— 194. Mitrtchand et la fille du vizir Kâmlakâ assis sur une terrasse sous un dais.

Supplément Persan 976. — « Gulistan » de Saadi daté de 1200 de l'hég. (1785 J. C.). — Les miniatures sont indiennes et d'une assez bonne exécution.

Fol. 1 v°, 2. Pages de titre en or et en couleur.
— 5. Portrait d'Aboû-Bekr-ibn-Saad, protecteur de Saadi; il est assis sur le trône; deux esclaves portant des chasse-mouches.
— 11 v°. Roi assis sur le trône sous un dais; esclave tenant chasse-mouches. Un prisonnier l'insulte; trois autres personnages.
— 15 v°. Voleurs arabes surpris pendant leur sommeil par des soldats.

Fol. 18 v°. Sultan Oghulmish assis sur le trône sous un dais, devant lui le fils d'un de ses officiers, et trois autres personnages; jardin.

— 21 v°. Deux barques, dans l'une d'elles se trouve un souverain assis sur un trône, dans l'autre des soldats; esclave jeté à l'eau.

— 25. Le tombeau de Yahya (Saint-Jean) à Damas; Saadi y rencontre un chef arabe, gens de la suite, etc.

— 33. Noushirvān assis sur un tapis sous un dais dans un jardin, ordonne de payer aux villageois le sel qu'on leur avait pris; derrière lui un esclave portant un chasse-mouches. Des serviteurs font rôtir de la viande.

— 37 v°. Souverain assis sur le trône près d'un palais; esclave portant un chasse-mouches; devant lui deux lutteurs, personnages regardant cette scène; jardin.

— 42 v°. Souverain assis sur le trône près d'un palais; esclave tenant un chasse-mouches; le souverain donne une jolie chinoise à un esclave nègre; jardin.

— 40. Souverain assis sur le trône près d'un palais, esclave tenant un chasse-mouches; devant lui se tiennent son ministre et d'autres personnages; jardin.

— 48. Le sheikh Abd-el-Kader Gilani se prosterne devant la mosquée de la Mecque. Trois autres personnages. Le sheikh a autour de la tête la flamme prophétique.

— 54. Pillage d'une caravane, gens sous des tentes, personnages emportant des ballots de marchandises.

— 59 v°. Saadi et deux autres personnages dont une femme, assis sur un tapis; maison et jardin.

— 64. Un souverain assis sur un tapis parle avec deux personnages assis devant lui; esclave portant un chasse-mouches; femme, etc.

— 65 v°. Souverain dînant avec un derviche et d'autres personnages.

— 70 v°. Homme embrassant une jeune femme; dans le fond une maison.

— 74 v°. Deux derviches dans un cachot; l'un d'eux est étendu sur le sol sans connaissance; trois autres personnages entrent dans le cachot.

— 77 v°. Hātīm Taï et le laboureur généreux; gens à table.

Fol. 82. Saadi causant avec cinq autres personnages sur une terrasse recouverte d'un tapis; dans le fond un jardin.

— 86. Saadi et un derviche se rendent devant un kadi pour exposer l'objet de leur discussion; autre personnage; dans le fond une maison.

— 90 v°. Saadi est assis avec un riche marchand sous une tente; trois esclaves, ballots de marchandises.

— 97. Bateau abordant sur une rive; un homme frappe le batelier.

— 99 v°. Un jeune voyageur abandonné par une caravane est rencontré par un prince qui se rend à la chasse; monté à cheval; prairie au bord de l'eau.

— 107 v°. Derviche amoureux de la fille d'un roi; devant lui le roi à cheval.

— 111. Maître d'école assis sur un tapis, autour de lui se tiennent cinq disciples lisant des livres; au fond une maison avec un jardin.

— 115 v°. Saadi dans la mosquée de Kashgar se prend d'amour pour un jeune garçon. Cinq personnages occupés à lire.

— 120. Scène d'amour; un kadi est assis à côté de sa maîtresse et boit.

— 122 v°. Saadi visite à Damas un Persan moribond âgé de 150 ans qui est couché au pied d'un arbre. Deux autres personnages.

— 124 v°. Homme âgé avec sa jeune femme se tenant dans une salle de leur maison.

— 129. Saadi et sa mère; dans le fond, une colonnade avec des portes.

— 137. Esclave enchaîné et frappé à coups de bâton; roi assis sur un tapis, devant lui un personnage à qui il parle; dans le fond, une maison avec jardin.

— 138 v°. Saadi et son compagnon sont dépouillés par des voleurs sur la route de Balkh à Damas.

— 144 v°. Saadi jugeant un différend entre un juif et un musulman; dans le fond, une maison avec un jardin.

Supplément Persan 985. — Le « Trésor des Secrets » poème mystique de Nizami; il est daté de l'année 944 de l'hég. (1537 J. C.).

Cette copie a été exécutée par Mîr-Alî pour le sultan Aboû-l-Ghâzî-Abd-el-Aziz-Bechadur-Khân. Le manuscrit est d'une admirable exécution. Les deux plats de la reliure qui sont identiques, représentent une gazelle attaquée par un dragon, au-dessus vole un oiseau gigantesque. On y voit encore d'autres animaux, un singe monté sur un ours, etc.

Fol. 2 v°, 3, 5, 6, 7 v°, 8 v°, 10 v°, 11, 12 v°, 13 v°, 15, 16, 17, 18 v°, 19 v°, 22, 24 v°, 25, 27 v°, 28 v°. Ornements en or et en couleur.

— 1 v°. Festin dans un jardin; un jeune homme, sans doute un souverain, est accoudé à un arbre et tient un fruit à la main; devant lui se tiennent un copiste, des échansons et des musiciens.

— 2. Les mêmes personnages moins les musiciens, mais en plus un homme qui garde un cheval.

— 34. Khosrav Anoushîrvan et son destour dans un jardin où coule un ruisseau; on voit dans le fond un édifice en ruines sur lequel sont perchés deux hiboux; au dernier plan un arbre, cette miniature est signée « Mahmoud ».

— 40 v°. La vieille femme venant demander justice au sultan Sindjar. Le sultan est à cheval, plusieurs serviteurs et soldats sont autour de lui; on voit au dernier plan des arbres en fleurs.

— 41. Suite de la même miniature: plusieurs personnages à cheval et à pied; au dernier plan un rocher sur lequel sautent des mouflons. Cette miniature est signée « Mahmoud » elle est datée de l'an 952 de l'hégire (1545 de notre ère).

Supplément Persan 991. Poésies écrites en langue afghane.

Les miniatures sont de style indou et d'exécution passable. Le manuscrit est daté de l'année 1290 de l'hégire (1873 de l'ère chrétienne.)

Fol. 11 v°. 20, 22, 28 v°, 37, 56, 60, 62, 72, 103 v°, 175 v°. Hommes et femmes assis et buvant.

— 20. Jeune homme et houri assis et buvant.

— 22. Roi ayant derrière lui un homme tenant un moustiquaire, et devant lui une jeune femme.

Fol. 28 v°. Homme crucifié, plusieurs personnes le regardent.
— 37. Roi assis devant sa tente, domestique portant un moustiquaire; un personnage est agenouillé devant lui.
— 47. Homme et femme assis sur une terrasse et buvant; des domestiques tiennent des flacons et des tasses; jardin avec arbres et fleurs.
— 56. Le prophète Isa (Jésus-Christ) assis sur une terrasse; devant lui sont agenouillés un homme et une femme.
— 60. Le prophète Yousouf à la fenêtre d'une prison regarde passer deux femmes.
— 62. Le prophète Noé dans l'arche, représentée sous forme d'un bateau rempli d'hommes.
— 72. Zuleikha est étendue sur un lit; devant elle se tient le prophète Yousouf.
— 100. Hommes et femmes assis sur la terrasse d'une maison. Domestiques et musiciennes.
— 103 v°. Homme mort étendu à terre dans un linceuil; autour de lui se tiennent différents personnages.
— 118, 130. Hommes et femmes assis sur une terrasse.
— 175. Femme dans un édicule fixé sur le dos d'un chameau, elle est accompagnée de sa suite.

(*A suivre.*) E. BLOCHET.

PROCÈS VERBAL

DE LA

CONFÉRENCE INTERNATIONALE

POUR

LA CONSERVATION ET LA RESTAURATION

DES ANCIENS MANUSCRITS

TENUE

A SAINT-GALL

PREMIÈRE SÉANCE

Vendredi 30 septembre 1898, à 2 heures de l'après-midi,

Dans la Salle des Commissions du Conseil d'État
du Canton de Saint-Gall.

Étaient présents : MM. R. P. Ehrle, de Rome; Prof. Zangemeister, de Heidelberg; Dr von Laubmann, de Munich; R. P. Van den Gheyn, de Bruxelles; Nicholson, d'Oxford; Omont, de Paris; Dr de Vries, de Leyde; Prof. Mommsen, de Berlin; Dr Wilmanns, de Berlin; Dr Lippmann, de Berlin; Dr Posse, de Dresde; Dr Fäh, de Saint-Gall; Dr C.-Chr. Bernoulli, de Bâle; Dr Joh. Bernoulli, de Berne; Dr Escher, de Zurich; Dr Fejérpataky, de Budapest; Prof. Wintterlin, de Stuttgart. Assistait aussi à la conférence : M. Émile Chatelain, de Paris.

I

Le P. Franz Ehrle, préfet de la Bibliothèque Vaticane, à Rome, ouvre la séance, en souhaitant la bienvenue aux assistants, en remerciant le Conseil d'État du canton de Saint-Gall d'avoir donné l'hospitalité à la Conférence dans la Salle des commissions et en exposant la procédure adoptée par le Saint-Siège et la bibliothèque du Vatican, pour la convocation de la Conférence.

Les invitations ont été transmises, soit par le secrétaire d'État du Vatican aux divers gouvernements par voie diplomatique, soit, dans certains cas (pour la Suisse et l'Angleterre), par l'administration de la Bibliothèque du Vatican directement aux bibliothèques elles-mêmes (au Musée britannique à Londres, aux Bibliothèques d'Oxford et de Cambridge, et à la bibliothèque du Chapitre de Saint-Gall), soit à des associations (l'Association des Bibliothécaires Suisses).

L'invitation a été acceptée par les gouvernements du Grand-duché de Bade, de la Bavière, de la Belgique, de la France, de la Hongrie, des Pays-Bas, de la Prusse, de la Saxe, du Wurttemberg, par les bibliothèques d'Oxford et de Saint-Gall, et par l'Association des Bibliothécaires Suisses.

Elle a été déclinée par les Gouvernements de Danemark, de Russie, de Suède et par la bibliothèque de l'Université de Cambridge. Le Musée britannique a été empêché de se faire représenter.

Étaient ainsi représentés les pays suivants :

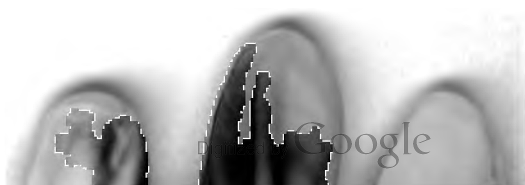
Angleterre : M. Nicholson, bibliothécaire en chef de la Bibliothèque Bodléienne d'Oxford ;

Bade : M. le Prof. Zangemeister, bibliothécaire en chef de la Bibliothèque de l'Université de Heidelberg ;

Bavière : M. le Dr von Laubmann, directeur de la Bibliothèque royale de Munich ;

Belgique : Le R. P. Van den Gheyn, conservateur de la section des manuscrits de la Bibliothèque royale de Bruxelles ;

France : M. Omont, conservateur-adjoint du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale de Paris, par délégation



de M. Delisle, administrateur général de la Bibliothèque nationale;

HONGRIE : M. le Dr Fejérpataky, conservateur en chef de la Bibliothèque du Musée national hongrois, à Budapest.

PAYS-BAS : M. le Dr de Vries, bibliothécaire en chef de la Bibliothèque de l'Université de Leyde;

PRUSSE : MM. le prof. Th. Mommsen, de Berlin;
le Dr Wilmanns, directeur général de la Bibliothèque royale de Berlin;
le Dr Lippmann, directeur du Cabinet royal d'estampes de Berlin;

SAXE : M. le Dr Posse, directeur des Archives d'État à Dresde;

SUISSE : MM. le Dr Fäh, bibliothécaire de la Bibliothèque du Chapitre de Saint-Gall;
le Dr C.-Chr. Bernoulli, bibliothécaire en chef de la Bibliothèque de l'Université de Bâle;
le Dr Joh. Bernoulli, bibliothécaire de la Bibliothèque nationale suisse, à Berne;
le Dr Escher, bibliothécaire de la Bibliothèque de la ville de Zurich;

VATICAN : Le R P. Ehrle, préfet de la Bibliothèque Vaticane.

WURTEMBERG : M. le prof. Wintterlin, conservateur en chef de la Bibliothèque royale de Stuttgart.

II

On procède à la nomination du Bureau. Sont nommés : président d'honneur : M. le Prof. Mommsen, de Berlin; président pour la direction des délibérations : M. le Dr de Vries, de Leyde; secrétaires : MM. Omont, de Paris, et Escher, de Zurich.

Les membres de la Conférence sont libres de se servir de leurs langues nationales dans les délibérations.

III

Le P. EHRLE, rapporteur, propose d'adopter la marche suivante dans les travaux d'examen et de discussion de la Conférence :

1° Les manuscrits sur parchemin, atteints de corrosion ordinaire ;

2° Les palimpsestes ;

3° Les manuscrits sur papier.

IV

Le P. Ehrle, en se référant aux explications qu'il a données dans le *Centralblatt für Bibliothekswesen*, dans la *Revue des bibliothèques*, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes* et dans la *Rivista delle biblioteche*, présente une série intéressante d'échantillons de manuscrits sur parchemin provenant de la Bibliothèque du Vatican et endommagés par la corrosion ordinaire. MM. Lippmann, de Vries, Nicholson et Posse présentent des échantillons semblables.

Une discussion, à laquelle prennent part les PP. Ehrle et Van den Gheyn, MM. Lippmann, Mommsen, Nicholson, Omont, Posse, de Vries, Wintterlin et Zangemeister, s'engage sur diverses questions relatives à ces objets, sans qu'aucune décision soit prise pour le moment. Les remarques et les propositions les plus importantes qui sont faites, outre celles qui sont déjà contenues dans le mémoire du rapporteur, sont les suivantes :

M. le Dr Posse propose, avec d'assez longs développements, de délibérer sur le point de savoir si l'on ne pourrait pas arriver à une entente internationale, par laquelle les divers États s'engageraient à doter la Conférence d'une certaine somme d'argent. Avec ce fonds on établirait un atelier central, dirigé par un personnel qualifié sous les rapports scientifique et technique. Ce qu'il y aurait de mieux, ce serait d'agrandir l'atelier qui existe au Vatican et de le transformer en atelier central. Cet établissement offrirait de grands avantages pour la science en général et spécialement pour les instituts autrichien, belge, français, hongrois et prussien, comme aussi pour les *Monumenta Germaniae*.

M. le Prof. Zangemeister expose : 1° qu'il serait désirable qu'une enquête fût faite pour constater si l'encre ne contient pas encore trop d'acides actifs et libres, qu'il faudrait neutraliser ; 2° que les manuscrits que l'on veut restaurer devraient préalablement être photographiés. Leur état actuel serait ainsi constaté pour toujours et les manuscrits pourraient continuer à être utilisés. Les

pièces uniques (*Unica*) surtout, devraient absolument être photographiées.

M. le Prof. MOMMSEN ajoute qu'une reproduction photographique préalable ne devra avoir lieu que pour les manuscrits qui ont une valeur réelle et permanente et non pour ceux qui peuvent être considérés comme des reliques.

M. OMONT expose qu'on ne doit faire de restaurations qu'avec la plus grande prudence et seulement dans les cas où il y a danger immédiat. Il serait utile de provoquer une entente internationale pour déterminer les manuscrits qui devraient être préalablement photographiés ; on pourrait ainsi mettre d'accord les intérêts des bibliothécaires et ceux des philologues.

M. le Prof. WINTTERLIN propose de consulter d'abord des chimistes, qui auraient à faire des enquêtes sur la nature des dommages et sur les moyens d'y porter remède.

M. le Directeur LIPPMANN ajoute qu'en parlant des influences chimiques il ne faut pas perdre de vue un facteur incalculable, qui est le temps. C'est pourquoi, pour le moment, les procédés de conservation mécaniques sont préférables aux procédés chimiques.

A 5 heures un quart du soir, la séance est renvoyée au lendemain samedi 1er octobre. Il est décidé qu'il y aura ce jour deux séances, matin et soir ; la séance du matin commencera à 9 heures.

DEUXIÈME SÉANCE

Samedi 1er octobre 1898, à neuf heures un quart du matin.

Sont présents tous les membres de la Conférence.
Président d'honneur : M. le Prof. MOMMSEN.
Président : M. le Dr DE VRIES.

I

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

II

La discussion interrompue hier se continue. Le PRÉSIDENT donne un résumé de ce qui a été dit et propose, comme guide des déli-

bérations, les résolutions suivantes formulées par M. OMONT : Il est désirable, 1° de dresser une liste des très anciens manuscrits dont la conservation est menacée; 2° de photographier les plus anciens et les plus importants de ces manuscrits afin de constater leur état présent; 3° de faire usage des procédés de restauration employés à la Vaticane ou d'autres analogues seulement pour les manuscrits menacés de destruction; 4° de constituer un comité permanent, chargé de se mettre en rapport avec les gouvernements, avec les bibliothécaires et les chimistes, et qui continuerait à étudier et à recommander les mesures nécessaires pour assurer la conservation des manuscrits.

Le P. EHRLE dit que la question principale à résoudre présentement est celle-ci : Devons-nous et pouvons-nous employer les moyens de restauration actuellement connus pour les manuscrits en question?

M. NICHOLSON, en se référant au mémoire imprimé du P. Ehrle, expose en détail les expériences faites à la Bibliothèque Bodléienne au sujet des dommages éprouvés par les manuscrits et pour leur restauration. Il désire que l'on fasse encore des recherches pour savoir si la corrosion des manuscrits continue vraiment à se produire sans arrêt, ce qui lui paraît douteux, parce qu'elle est aussi due aux influences climatériques et que les facteurs de décomposition peuvent perdre leur énergie.

Après la clôture de la discussion, la Conférence adopte les résolutions suivantes :

1° La Conférence exprime le désir qu'il soit dressé une liste des manuscrits les plus anciens et les plus importants qui, selon toute apparence, sont exposés à une ruine certaine;

2° La Conférence exprime le désir que l'on fasse des reproductions photographiques des manuscrits qui figureront sur cette liste, afin de constater leur état présent;

3° La Conférence nomme un Comité permanent, chargé de se mettre en relation avec les gouvernements, avec les bibliothèques et les chimistes, pour étudier les moyens de conservation qui pourraient être employés et pour recommander ceux qui paraîtraient répondre à ce but;

4° La Conférence recommande, comme la détérioration des manuscrits ne s'opère que lentement, de n'employer, jusqu'à ce que le Comité ait pu indiquer des résultats positifs, en tout cas jusqu'à

l'automne 1899, que les procédés qui, dans le cas spécial, offrent la plus grande sûreté relative et qui n'empêcheraient pas l'emploi de nouveaux procédés meilleurs, qui pourraient être découverts plus tard.

III

On décide de joindre au procès-verbal de la séance un bref exposé des moyens de conservation connus jusqu'à ce jour.

IV

On renvoie à la séance de l'après-midi la détermination à prendre au sujet du nombre des membres du Comité permanent et de leur nomination.

V

Le Comité à nommer fera part, de temps en temps, aux journaux spéciaux les plus importants des matières de ses délibérations et de ses essais.

VI

A l'ordre du jour de la séance de l'après-midi, outre la formation du Comité permanent, est mise la délibération relative aux manuscrits sur papier et la décision à prendre au sujet de l'impression du procès-verbal.

La séance est levée à 11 heures 1/2. Jusqu'à midi le P. Ehrle présente plusieurs spécimens de manuscrits endommagés, particulièrement des palimpsestes détériorés, qu'il a apportés de la Vaticane, tels que les deux manuscrits à peintures de Virgile, le Dion Cassius, le Fronton, le Salluste, le Strabon, le Cicéron *de re publica*, le *Codex Marchalianus Prophetarum*, etc.

La prochaine séance aura lieu à 2 heures de l'après-midi.

TROISIÈME SÉANCE

Samedi 1er octobre, à deux heures un quart de l'après-midi.

Sont présents tous les membres de la Conférence.
Président d'honneur : M. le Prof. Mommsen;
Président : M. le Dr de Vries.

I

Le procès-verbal de la séance du matin est lu et adopté.

II

La question du traitement des manuscrits sur papier endommagés est mis à l'ordre du jour.

Il résulte de la discussion qu'il sera utile de faire des études sur deux points surtout :

a) sur la possibilité de trouver un procédé de neutralisation de l'acide qui se trouve dans l'encre, sans détruire la couleur noire de celle-ci;

b) sur l'activité des insectes qui, d'après les communications de M. le Dr Posse, non seulement ne seraient pas nuisibles, mais seraient utiles.

III

Après une discussion prolongée on fixe pour le moment le nombre des membres du Comité permanent à trois. Sont nommés comme membres de ce comité : MM. R. P. Ehrle, de Vries et Zangemeister. La Conférence croit bien faire de limiter d'abord ainsi le nombre des membres et d'ajourner d'autres nominations à plus tard, parce que plusieurs personnes, qui s'intéressent particulièrement aux études de la Conférence, ont été empêchées de prendre part à ses travaux. Le Comité reçoit cependant mission de se compléter, avec pleins pouvoirs pour le faire, par cooptation.

IV

A l'occasion de la rédaction du mandat à donner au Comité permanent, on décide de réviser l'article 3 des résolutions de la séance du matin. Cet article 3 est maintenant conçu comme suit :

3° La Conférence nomme un Comité permanent et lui donne les mandats suivants :

a) de dresser la liste des manuscrits prévue par l'article 1 ;

b) d'activer autant que possible la confection des reproductions photographiques prévues par l'article 2;

c) d'étudier les procédés de conservation et de proposer l'emploi de ceux qui paraîtront le mieux convenir;

d) de faire connaître au plus vite, en les faisant imprimer, les procédés de conservation qui ont été communiqués à la Conférence pendant le cours des délibérations;

e) de se mettre en rapport avec les bibliothécaires et avec des experts techniques pour l'accomplissement de ces mandats;

f) de s'efforcer d'obtenir des gouvernements les subsides nécessaires pour atteindre ces résultats dans l'intérêt de la science.

V

Le secrétariat est chargé de faire imprimer au plus vite le procès-verbal des délibérations et de le faire parvenir aux membres de la Conférence.

VI

Le président et le président d'honneur, ainsi que M. Nicholson et le P. Ehrle, expriment leurs remercîments au gouvernement du canton de St Gall et à M. le bibliothécaire du chapitre, Dr Fäh; d'une manière toute particulière au P. Ehrle et au gouvernement du Vatican, et aussi à tous les collaborateurs (surtout à MM. Nicholson, Posse, Zangemeister, Lippmann et Omont), au président d'honneur, M. le Prof. Mommsen, à l'Association des bibliothécaires suisses et aux secrétaires.

VII

La Conférence interrompt à 4 heures 1/2 ses délibérations pendant un quart d'heure, afin de laisser aux secrétaires le temps nécessaire pour dresser le procès-verbal.

VIII

A 4 heures 3/4, on reprend les délibérations. Le procès-verbal est lu et adopté.

IX

A 5 heures, le président d'honneur prononce la clôture de la séance et de la Conférence, en adressant ses meilleurs remercîments au président pour la conduite des délibérations et en exprimant l'espoir que la Conférence aura de bons résultats.

RÉSOLUTIONS

1° La Conférence exprime le désir qu'il soit dressé une liste des manuscrits les plus anciens et les plus importants qui, selon toute apparence, sont exposés à une ruine certaine.

2° La Conférence exprime le désir que l'on fasse des reproductions photographiques des manuscrits qui figureront sur cette liste afin de constater leur état présent.

3° La Conférence nomme un Comité permanent et lui donne les mandats suivants :

a) *de dresser la liste des manuscrits prévue par l'art. 1er.*

b) *d'activer autant que possible la confection des reproductions photographiques prévues par l'art. 2;*

c) *d'étudier les procédés de conservation et de proposer l'emploi de ceux qui paraîtront le mieux convenir ;*

d) *de faire connaître au plus vite, en les faisant imprimer, les procédés de conservation qui ont été communiqués à la Conférence pendant le cours des délibérations ;*

e) *de se mettre en rapport avec les bibliothécaires et avec les experts techniques pour l'accomplissement de ces mandats ;*

f) *de s'efforcer d'obtenir des gouvernements les subsides nécessaires pour atteindre ces résultats dans l'intérêt de la science.*

4° La Conférence recommande, comme la détérioration des manuscrits ne s'opère que lentement, de n'employer, jusqu'à ce

que le Comité ait pu indiquer des résultats positifs, en tout cas jusqu'à l'automne 1899, que les procédés qui, dans le cas spécial, offrent la plus grande sécurité relative et qui n'empêcheraient pas l'emploi de nouveaux procédés meilleurs, qui pourraient être découverts plus tard.

BIBLIOGRAPHIE

Léopold Delisle. — *La Cité de Dieu de saint Augustin, illustrée d'après les indications de Robert Gaguin.* In-4°, 7 pages. (Extrait du *Journal des Savants*, cahier de septembre 1898.)

Tous nos lecteurs se souviennent de l'intéressant article publié, au mois de janvier dernier, dans la présente Revue, (t. VIII, pp. 33-57) sur *François Foucquet et les miniatures de la Cité de Dieu de saint Augustin.* M. Delisle, dans la substantielle étude que nous annonçons, s'exprime en ces termes : « M. Thuasne croit que le peintre François, si pompeusement célébré par Robert Gaguin [dans sa lettre à Charles de Gaucourt], doit être François, fils de l'illustre Jean Foucquet. dont les talents ont été signalés par Jean Brèche, avocat tourangeau du XVI• siècle. C'est là une conjecture qui me paraît tout à fait vraisemblable, et qui fait grand honneur à M. Thuasne. Ce critique a été encore plus heureusement inspiré quand il a reconnu que la Cité de Dieu illustrée par François [Foucquet], d'après le programme de Robert Gaguin, était l'exemplaire conservé à la Bibliothèque nationale sous les n°• 18 et 19 du fonds français. Cette identification ne peut être contestée... »

M. Delisle constate ensuite que « les tableaux imagines par Robert Gaguin pour illustrer la Cité de Dieu forment une œuvre originale qui paraît avoir été goûtée par les contemporains. » Et pour le prouver, après avoir rappelé le manuscrit de la Cité de Dieu de la Bibliothèque de Sainte-Geneviève, déjà signalé par M. Thuasne, M. Delisle décrit un troisième exemplaire du même ouvrage qui pourrait être également attribué au pinceau de François Foucquet, et « qui mérite d'être classé dans l'élite des manuscrits à peintures de la seconde moitié du XV• siècle. Il a été fait pour Philippe de Commines. l'historien de Louis XI, et mériterait d'être l'objet d'un examen approfondi. » Cet exemplaire se compose de deux volumes, dont le premier, qui appartenait à la collection aujourd'hui si dispersée de Foucault, est aujourd'hui conservé au Muséum Meermanno-Westreenianum de la Haye, et dont le second se trouve à la Bibliothèque de la ville de Nantes.

M. Delisle termine ainsi son court, mais très important mémoire : « Il est ainsi surabondamment prouvé que le programme tracé par Robert Gaguin pour l'illustration de la Cité de Dieu a été fidèlement suivi dans les exemplaires de cet ouvrage qui furent luxueusement exécutés par François [Foucquet] ou par des disciples de ce grand peintre, non seulement pour Charles de Gaucourt, mais encore pour Philippe de Commines et pour le bibliophile inconnu portant cette devise : VA HATIVETÉ M'A BRVLÉ (ms. de la bibliothèque Sainte-Geneviève). »

Léon Dorez.

CHRONIQUE DES BIBLIOTHÈQUES

ALLEMAGNE

Périodiques. — On remarque dans le *Centralblatt* de Leipzig les articles suivants :

N° d'oct.-nov. 1898 : O. v. Gebhardt, *Christian-Friedrich Matthæi et sa collection de mss. grecs* (suite) ; — Johannes Franke, *Les exemplaires du dépôt légal* (Pflichtexemplare) *dans la séance de la Chambre des députés prussienne du 16 mars dernier ;* — K. Steiff, *Où a été imprimée l'édition princeps des « Epistolæ obscurorum virorum »* ? [chez H. Gran, à Haguenau] ; — Dr. N. Porges, *Suppléments aux additions et rectifications de Steinschneider à son « Bibliographisches Handbuch »* ; — Comptes rendus des quatre premiers volumes de *The Library Series,* edited by Dr. Richard Garnett, 1897-98 [Dr. A. Græsel] ; et de l'ouvrage de Johan Adolph Brunn intitulé : *An inquiry into the art of illuminated manuscripts in the middle ages.* Part. I : *Celtic illuminated manuscripts* [O. v. Schleinitz] ; — Catalogue d'un recueil in-4° d'opuscules de Luther, Érasme, etc., provenant d'un catholique saxon qui y a mis d'intéressantes annotations, et découvert dans la Ratsschul-Bibliothek de Zwickau [O. Clemen] ; — *La traduction de la Bible de Chyliński* [Dr. H. Reinhold] ; etc.

— On peut signaler, dans la *Zeitschrift für Bücherfreunde* de M. Fedor von Zobeltitz (librairie Velhagen u. Klasing, à Leipzig) :

N° d'octobre : Franz Weinitz, *Une librairie berlinoise d'ouvrages pour la jeunesse et son illustrateur* (la librairie est celle des Winckelmann ; l'illustrateur est Theodor Hosemann) ; — Fedor v. Zobeltitz, *La papesse Jeanne ;* — W. L. Schreiber, *Les Danses des Morts* (suite dans le n° de novembre-décembre) ; — Anton Klette, *Encore un mot sur l'année de la naissance de Henri Heine ;* — Jean Loubier, *Dessins originaux français du* XV*e siècle pour des tapisseries d'appartement ;* — Alfred Schulze, *Une nouvelle bibliographie allemande ;* — Facsimilé d'une lettre de Bismarck ; — Note sur Mme de Krüdener ; etc.

N° de nov.-décembre : Georg Bœtticher, *Les « Fliegende Blätter » de Munich et leur histoire ;* — Friedrich Deneken, *Frederik Hendriksen et la librairie danoise actuelle ;* — Heinrich Heidenheimer, *Jean Gutenberg dans les impressions schœfferiennes du Tite-Live allemand ;* — Theodor Gœbel, *Les grandes maisons d'édition allemandes.* I. *L'Institut bibliographique de Leipzig ;*

— Fedor v. ZOBELTITZ, *Une bibliographie des Robinsonades* (par Hermann ULRICH) ; — Dernier ex-libris de Bismarck (facsimilé) ; etc.

ANGLETERRE

PUBLICATIONS DIVERSES. — M. James D. BROWN, bibliothécaire de la bibliothèque publique de Clerkenwell, à Londres, vient de publier un petit *Manuel of library classification and shelf arrangement* (London, Library Supply Company, 1898, petit in-8°, 160 pages), où, après des considérations générales, il examine rapidement les différents schémas proposés pour la classification des volumes dans les catalogues et pour la classification des livres avec indication de la mise en place. Puis, à la suite d'observations sur les bibliothèques classées et les catalogues, il propose, sur la base de la méthode Quinn-Brown (1894), un schéma de classification dont les principales sections sont les suivantes :

A. Sciences.
B. Arts utiles.
C. Beaux-arts et arts récréatifs.
D. Science sociale et politique.
E. Philosophie et religion.
F. Histoire et Géographie.
G. Biographie et Correspondance.
H. Langage et Littérature.
I. Poésie et drame.
K. Fictions en prose.
L. Miscellanea.

Voici, pour donner un exemple précis, comment est subdivisée, dans la section F. *Histoire et Géographie*, la division *France* :

994. *France*, en général.
996. Histoire civile, en général.
998. Grande Révolution.
1000. Église, en général.
1002. Huguenots.
1004. Histoire militaire et navale.
1006. État social.
1000. Géographie, en général.

1010. Bretagne ; 1012. Normandie ; 1014. Paris ; 1016. Corse ; 1018. Autres districts.

Des listes ont été dressées par M. Brown pour faciliter l'usage de son « adjustable classification » :

1° *Tables of adjustable classification* ;

2° *Alphabetical Subject Index to adjustable classification.*

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Bibliothèque du Congrès (Washington). — La Bibliothèque du Congrès de Washington nous adresse les intéressantes publications suivantes :

1° Le *Report of the Librarian of Congress* (1897, in-8°, 51 pp.), qui contient d'intéressants détails sur la bibliothèque du Congrès, composée d'environ 787,700 volumes et 218,300 brochures et récemment transférée du Capitole dans un nouveau bâtiment. On y trouvera aussi des notices précises : sur le dépôt légal (copyright) et son fonctionnement très particulier ; — sur le catalogue, divisé en 44 sections ; — sur les 30 bibliothèques qui existent dans le district de Columbia (outre celle du Congrès) et qui, placées sous le contrôle direct du gouvernement et contenant environ 841,400 volumes, 434,000 brochures et 57,790 cartes géographiques, forment dans leur ensemble une sorte de « Bibliothèque nationale » ; — sur la section artistique, formée depuis 1870, et contenant, tant en gravures que dessins, photographies, lithographies, facsimilés, etc., plus de 54,000 pièces ; — sur la collection de cartes géographiques, qui peut rivaliser avec celle de Harvard ; — sur la section des périodiques, comptant 19,700 collections de revues, dont quelques-unes sont fort rares ; — sur le département des manuscrits, qui parait le moins riche et dans lequel le bibliothécaire demande de verser les archives du Département d'État (papiers de Washington, Madison, Jefferson, Monroe, Hamilton), celles du Département de la Guerre et celles de la Marine, sauvées de l'incendie allumé par les Anglais en 1814 ; etc. ; — sur la section musicale (187,178 compositions provenant du dépôt légal) ; — sur la section juridique (69,549 ouvrages) : — sur la collection Toner (24,448 volumes, dont 5,000 environ concernant le général Washington, la ville du même nom et le district de Columbia) ; — sur la collection Peter Force, qui renferme d'importants mss. et imprimés historiques de la fin du XVIIIe siècle ; etc.

2° *List of books relating to Cuba (including references to collected works and periodicals)*, by A. P. C. Griffin,... *with bibliography of maps*, by P. Lee Philipps (Washington, 1898, in-8°, 61 pp.). Cette brochure est ainsi divisée : 1re partie : *a*) Livres relatifs à Cuba ; — *b*) Articles de revues ; — *c*) Documents officiels (autres que résolutions, bills et discours) ; — 2e partie : Cartes de Cuba, de Porto-Rico et des Indes occidentales possédées par la Bibliothèque du Congrès ; — Appendice : Catalogue synoptique des mss. de la Bibliothèque du Congrès relatifs à Cuba.

3° *List of books relating to Hawaii (including references to collected works and periodicals)*, by A. P. C. GRIFFIN (Washington, 1898, in-8°, 26 pp.).

4° *Alaska and the northwest part of North America, 1588-1898. Maps in the Library of Congress*, by P. LEE PHILIPPS (Washington, 1898, in-8°, 119 pp.), avec une table des auteurs et des dates. La première carte signalée est la *Carta pel viaggio di Lorenzo Ferrere Maldonado nel 1588* (dans MALDONADO, *Viaggio dal mare Atlantico al Pacifico*, Bologne, 1812, in-4°).

FRANCE

PÉRIODIQUES. — On remarque dans le *Bulletin du Bibliophile* les articles suivants :

N° d'octobre : A. CLAUDIN, *Les Origines de l'imprimerie à Paris ; la première presse de la Sorbonne* (suite dans le n° de nov.); — A. TOUGARD, *Un juxtalinéaire de 1559* (*Heautontimoroumenos* de Térence, Lyon, Thibauld Payen) ; — Eugène ASSE, *Les petits romantiques ; Jules de Rességuier* (fin dans le n° de novembre) ; — Léon GRUEL, *Les Thouvenin, relieurs français au commencement du XIX° siècle*, avec facsimilés (fin) ; etc.

N° de novembre : Gustave MACON, *Histoire d'un livre* (*Essai sur la Vie du Grand Condé, par Louis-Joseph de Bourbon-Condé, son quatrième descendant.* Paris, L. Collin, 1806, in-8°) ; — Gaston DUVAL, *Nouvelles recherches sur Antoine Vérard et sa famille ;* — Notice nécrologique sur René-Victor CHAMBOLLE, relieur [L. G.]. — Annonce de l'incendie de la Bibliothèque du Capitole à Washington ; — Compte rendu du *Répertoire bibliographique des principales revues françaises pour l'année 1897, rédigé par* D. JORDELL [Georges VICAIRE] ; etc.

— Le *Bibliographe moderne* de juillet-août contient les études suivantes : Émile BONNET, « *Lucidari* » *; un incunable toulousain perdu et retrouvé* (fragment d'une traduction romane d'un remaniement de l'*Elucidarium* d'Honoré d'Autun, conservé dans la bibliothèque de la Société archéologique de Montpellier), avec facsimilé ; — Henri STEIN, *Les Archives aux États-Unis ;* — Giovanni BRESCIANO, *Il secondo libro stampato in Campagna* (*Napoletano*) *nel secolo XVI* (M. Φιλέτου Ἰησουαλδοῦ Καμπάνου ἑκατοστὺς τῶν ἐπιστολῶν, *videlicet M. Phileti Filioli Jesualdi epistolicorum commentariorum... libri tres, centum epistolas suo ordine continentes... In officina Francisci cognomento Fabro Corinaltensis Picenorum*, 1545, in-4°) ; — A.-M.-J. INGOLD, *Les manuscrits des anciennes maisons religieuses d'Alsace* (fin) ; — L.-G. PÉLISSIER, *Un étudiant bibliophile à Paris en 1764 ;* — Comptes rendus des ouvrages suivants : *Catalogue des livres et documents imprimés du fonds lorrain de la bibliothèque municipale de Nancy*, publiée sous la direction de J. FAVIER ; et *Descriptions bibliographiques des manuscrits et des principales éditions du livre « De imitatione Christi »*, par Mgr P. E. PUYOL [H. S.] ; etc.

— On remarque dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes* les études suivantes :

T. LIX, 1re et 2e livraisons (janv.-avril 1898) : G. DESJARDINS, *Le fonds du Conseil d'État de l'ancien régime aux Archives nationales;* — V. MORTET, *La mesure et les proportions des colonnes antiques d'après quelques compilations et commentaires antérieurs au* XIIe *siècle;* — H. OMONT, *Nouvelles acquisitions du département des Manuscrits de la Bibliothèque nationale pendant les années 1896-1897;* — L. DELISLE, Note sur *Un manuscrit de saint Jérôme acquis à Lyon par la Bibliothèque nationale;* — Important et sévère compte rendu de la publication d'Ant.-Dom. PIERRUGUES, *Giornale del principe d'Orange nelle guerre d'Italia dal 1526 al 1530,* par Ulysse ROBERT ; — Nécrologie et bibliographie des travaux d'Auguste DE LOYE, par A. de B[ARTHÉLEMY]; — Décret du 12 janv. 1898, déterminant les conditions dans lesquelles les papiers des ministères et des administrations centrales devront être versés et conservés aux Archives nationales ; — Lettre de M. de Salvandy à M. Pardessus au sujet de l'École des Chartes (fin de l'année 1846), publiée par H. C[OURTEAULT];

3e et 4e livraisons (mai-août 1898) : L. DELISLE, *Les vols de Libri au séminaire d'Autun ;* il existe de ce travail, qui complète celui d'Émile CHATELAIN (cf. *Revue,* 1898, p. 347), un tirage à part de format in-4o, accompagné de huit facsimilés phototypiques ; — Nécrologie de Jean PASSY, ancien bibliothécaire de la ville de Toulon, par Ch. MORTET ; — Compte rendu, par A. DE B[ARTHÉLEMY], du *Catalogue des jetons de la Bibliothèque nationale, rois et reines de France,* de Henri DE LA TOUR ; — Réimpression du mémoire du P. F. EHRLE, *Sur la conservation et la restauration des anciens manuscrits* (trad. de Léon DOREZ ; cf. *Revue,* 1898, pp. 152-172) ; — Don à la Bibliothèque nationale, par M. Victor CHARLIER, attaché à la bibliothèque de Reims, d'une reproduction photographique du célèbre Évangéliaire slave conservé dans cette bibliothèque ; etc.

— On peut signaler dans le *Journal des Savants* les études suivantes :

Cahier de sept. 1898 : L. DELISLE, *La Cité de Dieu de saint Augustin, illustrée d'après les indications de Robert Gaguin* (v. ci-dessus, p. 426) ; — Compte rendu de l'ouvrage de Montague Rhodes JAMES, *A descriptive catalogue of fifty manuscripts from the collection of Henry Yates Thompson;* liste de ceux de ces mss. qui intéressent directement la France [L. DELISLE] ; etc.

Cahier d'octobre : Compte rendu de l'étude de G. MERCATI, *Il catalogo della biblioteca di Pomposa* (catalogue ancien des 67 mss. réunis au XIe siècle par Jérôme, abbé du monastère bénédictin de Pomposa, situé entre Ferrare et Ravenne) [L. DELISLE] ; etc.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE. — On lit, dans le *Temps* du 10 novembre dernier, l'entrefilet suivant :

« LES NOUVEAUX TRAVAUX DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE. — Rien ne dure plus longtemps que le provisoire. Il y a vingt ans, fut installée, rue

Colbert, dans les conditions les plus défectueuses, une entrée « provisoire » de la salle publique de lecture de la Bibliothèque nationale. Il était bien entendu que cette installation ne devait durer que quelques jours : ce n'est que le mois dernier qu'elle a été supprimée et remplacée par une entrée plus décente, située rue Richelieu, en face de la rue Louvois. Cette seconde installation n'est, elle aussi, que provisoire; il convient d'espérer que ce provisoire ne durera pas vingt ans.

Aussi bien, M. Mesureur, député de l'arrondissement, vient-il d'informer par lettre le Conseil municipal que les travaux de la Bibliothèque nationale étaient effectivement repris. Derrière la palissade que les hommes âgés de moins de vingt ans ont toujours vue rue Colbert et rue Vivienne, il se passe quelque chose : on y a vu des ouvriers ! Et toute la rue Vivienne est dans la joie. Pensez donc! Il y a trente ans que les boutiquiers de cette rue demandent à cor et à cri la disparition de la traditionnelle palissade. Hélas! il faut en rabattre. Les travaux sont commencés; mais nul ne sait quand ils seront terminés, nul, pas même M. Pascal, l'aimable architecte de la Bibliothèque nationale.

M. Pascal nous l'expliquait hier avec documents et plans à l'appui; voici un résumé de ses explications :

Les bâtiments actuels ont été élevés de 18?4 à 1875. Ils devaient être complétés par des constructions élevées en bordure des rues Colbert et Vivienne; ces constructions devaient renfermer une grande salle publique de lecture. Sur leur emplacement s'élevaient des maisons de rapport, dont un hôtel de voyageurs; ce voisinage était assez inquiétant pour la Bibliothèque, à cause des feux de cheminée qui se déclaraient assez souvent dans cet hôtel. Ces maisons furent achetées et démolies. L'architecte de la Bibliothèque était déjà M. Pascal. Il se mit dès ce moment à étudier un projet pour les bâtiments qui restaient à édifier. Il y a huit ans, le projet était terminé dans tous ses détails; il était approuvé par le conseil des bâtiments civils, par MM. Yves Guyot et Léon Bourgeois, alors ministres des travaux publics et de l'instruction publique. Mais... le ministère tomba et le projet fut enfoui dans des cartons ; il devait y rester jusque dans ces derniers mois.

La dépense totale était évaluée à 6 millions. Ce chiffre effrayait les ministres des finances; on a fragmenté le projet en trois lots : la dépense pour le premier lot s'élèvera à 1 200 000 francs. C'est ce lot seul, dont l'achèvement vient d'être décidé. Au budget de cette année figure, pour ces travaux, une somme de 400 000 francs. M. Pascal espère qu'on lui donnera le double l'année prochaine, et que les constructions de ce premier lot pourront être achevées en deux ou trois ans. Quant aux deux autres (coût : 3 800 000 francs), leur exécution est, comme devant, à l'état de projet; il faut que la rue Vivienne prenne encore un peu de patience.

Voici le détail des trois lots :

Le premier comprend, au rez-de-chaussée, deux vastes magasins pour les journaux, qui seront situés, le principal sur la rue Colbert, le plus petit en retour sur la rue Vivienne. Le premier étage sera affecté au service des manuscrits; les combles, à celui des imprimés. La nouvelle façade, sur les rues Colbert et Vivienne, aura le caractère simple et sévère de la façade actuelle, rue Richelieu. Tels sont les bâtiments dont l'exécution est assurée. Le second lot — et ici nous revenons aux projets — comprendra une vaste salle publique de lecture, de forme ovale, inscrite dans le rectangle occupé à l'heure actuelle par les terrains vagues. Cette salle sera aussi grande que la salle de travail actuelle : elle renfermera 350 places : la salle publique provisoire qui existe aujourd'hui ne renferme pas 200 places. Un large vestibule, une entrée au moins aussi importante que l'entrée actuelle de la rue Richelieu, donnera accès de la rue Vivienne dans cette nouvelle salle. Les bâtiments du troisième lot formeront le rectangle, du côté de la rue Vivienne et du petit jardin. Le rez-de-chaussée sera disposé pour recevoir les deux fameux globes de Coronelli, qui ont servi, on le sait, à l'éducation du grand Dauphin et que le manque de place avait fait reléguer, depuis douze ans, dans une salle retirée de la Bibliothèque; même, on avait dû, pour les protéger contre la poussière, les enfermer dans d'énormes caisses, lesquelles, hélas! les protégeaient également contre les regards des visiteurs. Tout autour sera disposé une sorte de musée épigraphique, formé des mille objets curieux aujourd'hui épars dans toutes les parties de la Bibliothèque. Le premier étage sera affecté au cabinet des médailles, dont l'emplacement actuel, près de la rotonde de la rue des Petits-Champs, sera rendu au service des imprimés, de plus en plus à l'étroit. Il ne faut pas oublier que la Bibliothèque reçoit chaque année 50 000 volumes. Enfin, les locaux occupés aujourd'hui par la salle publique provisoire seront affectés au service des manuscrits. »

— On lit dans le *Petit Temps* du 26 novembre dernier, l'entrefilet suivant : « A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE. — Depuis des années, non seulement dans l'intérieur de la Bibliothèque et parmi les érudits, mais dans les deux Chambres, lors de la présentation de la loi des finances, dans les rapports de commission ou au cours de la discussion du budget, il est souvent question du catalogue de la Bibliothèque nationale : c'est une grande œuvre sans cesse annoncée et toujours promise. En 1893, cependant, on alla plus loin que les promesses. Une grande commission fut nommée, dont le président était M. Georges Picot, membre de l'Institut, et qui comptait, parmi ses membres, MM. Charmes, Delaborde, L. Delisle, Maspero, Gaston Paris, de Rozière, Schlumberger, Albert Sorel, tous membres de l'Institut, P. Deschanel, député, etc. Cette commission fut chargée « d'examiner l'état de l'inventaire des livres imprimés de la Bibliothèque nationale et les moyens d'en effectuer l'impression. » Son président rédigea, l'année suivante, un rapport remarquable, qui se résumait par cette phrase :

« L'inventaire manuscrit est terminé; c'est le moment de commencer la publication qui doit mettre cet inventaire à la disposition du public lettré. »

Les conclusions de ce rapport furent adoptées. Le Catalogue général, dont « la publication était commandée également par l'intérêt de la science et le souci de défendre une propriété de l'État », serait imprimé. Il devait comprendre au plus 80 volumes in-quarto. On se mit à l'œuvre, dès que les exigences budgétaires le permirent, et le premier volume parut.

Or, voici que ces jours derniers un bruit courut, qui a trouvé un écho dans la presse : on avait renoncé à l'impression du Catalogue général; le premier volume ayant coûté 40 000 francs, cette impression devait coûter trop cher; le Catalogue général devait être remplacé par des catalogues alphabétiques annuels. Cette nouvelle a causé quelque émoi parmi les fidèles habitués de la Bibliothèque Nationale et même chez les autres lettrés. Nous sommes allé demander à M. Léopold Delisle, administrateur général de la Bibliothèque, ce qu'il fallait en penser, et voici sa réponse; elle est rassurante :

« Cette nouvelle est fausse, radicalement. D'abord, le premier volume du Catalogue n'a pas coûté quarante mille francs, mais bien sept à huit mille. Encore convient-il d'ajouter que c'était là un essai, qu'il nous a fallu créer un type, que nous n'avons pu éviter certains tâtonnements inévitables au début et que, très certainement, les volumes suivants nous coûteraient moins cher. Il n'y a donc aucun motif d'interrompre une publication dont l'utilité est manifeste et dont l'achèvement est indispensable. Aussi bien, au contraire, vient-on de décider cet achèvement. Le projet de budget pour l'an prochain contient les crédits nécessaires; dès qu'ils seront votés, nous nous mettrons à l'œuvre, car la matière est prête. L'an prochain verra très probablement l'apparition d'un ou plutôt de plusieurs volumes du Catalogue général. »

Cela est donc certain. D'après les termes excellents du rapport de M. Georges Picot, la Bibliothèque nationale va donc nous donner, « avec une méthode sûre et sous une forme pratique, un recueil qu'on n'osait plus espérer : le monument de ce qu'ont pensé et écrit les Français depuis quatre siècles. »

Nécrologie. — M. Lambrecht, secrétaire et bibliothécaire de l'École des langues orientales vivantes, est décédé le 30 septembre, à Saint-Alban, près de Chambéry, à l'âge de 52 ans.

— M. A. Lièvre, conservateur de la bibliothèque municipale de Poitiers depuis 1886, est mort subitement à Paris, le 16 octobre dernier, à l'âge de 70 ans.

Publications diverses. — M. Léopold Delisle a fait exécuter de sa *Notice sur un psautier du XIIIe siècle, appartenant au comte de Crawford* (extr. de la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, année 1897, t. LVIII), un tirage à

part de format in-4°, accompagné d'une belle photogravure. — Le même savant a publié les analyses d'un certain nombre d'*Actes relatifs aux abbayes et à divers établissements ecclésiastiques de Basse-Normandie conservés dans les collections de Gaignières* (Saint-Lô, 1898, in-8°, 24 pp.), — et une *Notice sur un ms. de l'église de Lyon du temps de Charlemagne*, avec 3 planches (tiré des *Not. et extr. des mss.*, 1898); ce ms. avait été signalé à M. DELISLE par un de nos collaborateurs, l'abbé J.-B. MARTIN (cf. *Revue*, 1897, pp. 486-487).

— Les Bollandistes ont récemment publié un *Catalogus hagiographicorum graecorum bibliothecae Chisianae de Urbe* [bibliothèque du prince Chigi, à Rome] (Bruxelles, in-8°, 1897; extr. du t. XVI, pp. 297-310, des *Analecta Bollandiana*).

— M. Maurice TOURNEUX vient de publier, en une élégante plaquette, son étude sur *Tamizey de Larroque* (1828-1898), *notice bio-bibliographique* (Paris, Techener, 1898, 23 pp.), qui avait d'abord paru dans le *Bulletin du Bibliophile*.

— M. Henri CORDIER publie une excellente notice bio-bibliographique sur *Charles Schefer, membre de l'Institut* (Paris, 1898, in-8°, XVI pp.), dont la riche bibliothèque va être prochainement mise en vente.

— M. F. MAZEROLLE a fait tirer à part son étude sur *E. Babelon, membre de l'Institut; biographie et bibliographie numismatiques*, avec un portrait (Paris, 1897, in-4°, 11 pp.), parue d'abord dans la *Gazette numismatique française*.

ITALIE

PÉRIODIQUES. — *La Rivista delle Biblioteche e degli Archivi* du Dr G. Biagi contient les articles suivants :

Vol. IX, n° 10 : *Processi verbali delle adunanze pubbliche della « Società Bibliografica Italiana » nella 2a riunione generale tenuta in Torino 8-12 Settembre 1898*; — Francesco FLAMINI, *Intorno al Congresso bibliografico internazionale di Parigi* (13-16 aprile 1898); — Guido BIAGI, *Della conservazione dei mss. antichi* (très important discours sur la question soulevée par le R. P. F. Ehrle); — L. S. OLSCHKI, *Corriere bibliografico : Codices italice exarati XV saeculo impressi* (A-C); etc.

— Le n° 10 (sept.-oct.), du *Bollettino della Società bibliografica italiana* contient les procès-verbal et pièces annexes de la réunion de Turin (8-12 septembre).

— Dans le *Bollettino delle pubblicazioni italiane* de la Bibliothèque nationale centrale de Florence, on remarque les notes et renseignements suivants

N° du 30 septembre : Compte-rendu de la seconde réunion, à Turin, de la *Società bibliografica italiana* ; — Note sur les cartes du *Répertoire bibliographique universel* de l'Institut international de Bruxelles ;

N° du 15 octobre : Annonce de la publication, par le Dr Muzio PAZZI,

d'une liste des *Pubblicazioni delle levatrici italiane dal 1870 al 1897*, contenant 229 publications faites par des sages-femmes italiennes, et extraite du *Bollettino della Società bolognese delle levatrici* ;

N° du 31 octobre : Note sur les difficultés pendantes entre le gouvernement italien et la municipalité de Florence pour la construction de la nouvelle bibliothèque ; — Note sur le catalogue, projeté par l'*Associazione tipografico-libraria italiana*, des publications faites en Italie depuis 1847 jusqu'à la fin de l'année 1899 ;

N° du 5 novembre : Annonce de la publication de la liste des *Pubblicazioni della casa libraria editrice L. F. Cogliati* de Milan, de 1880 à 1898, avec une notice biographique sur chacun des auteurs, et la liste complète de ses œuvres ; — Note sur les *Materiali per una bibliografia roveretana*, par M. Giovanni de Cobelli, directeur du Musée municipal de Rovereto (Trentin), et contenant la liste chronologique (commençant en 1673) des livres et opuscules imprimés à Rovereto ; la liste des œuvres de Rovérétains imprimés ailleurs, et enfin la liste des imprimés qui ont trait de plus ou moins près à la ville de Rovereto ; etc.

Société bibliographique italienne. — Nous avons annoncé (Revue 1898, p. 86) que M. Angelo Solerti avait proposé à la S. B. I. d'entreprendre un dictionnaire bio-bibliographique des écrivains d'Italie, des origines à la fin du XIXe siècle, rédigé sur fiches, à l'exemple de la *Bibliotheca Belgica*, et que cette publication, adoptée en principe, avait été ensuite réglée dans ses détails (1898, p. 283). La publication de ce *Dizionario bio-bibliografico degli scrittori italiani* sera faite par séries de cent feuillets ou fiches et le prix net pour les abonnés aux séries complètes de 100 fiches est de 12 francs, pour les abonnés à des séries spéciales, de 0 fr. 20 par fiche. La Société publiera pour chaque volume de cinq séries des titres et des index provisoires et fournira aussi, à un prix modique, de commodes et élégantes reliures mécaniques.

Voici un exemple de ces fiches, choisi parmi celles dont la rédaction a été confiée à notre savant collaborateur Ludovico Frati.

GUINIZELLI Guido.

Sec. XIII | *Romagne* | *Ta.*

a) *Biografia.*

Chi raccolse le notizie biografiche di Guido Guinizelli, confuse spesso l'un coll'altro Guido di Guinizello de' Principi e Guido di Guinizello di Magnano, vissuti contemporaneamente nel sec. XIII. Ma poichè ne' documenti finora noti Guido di Guinizello di Magnano non è mai indicato come appartenente alla famiglia de' Principi, mentre Guido di Guinizello de' Principi e Guinizello de' Principi non sono mai indicati col patronimico di Magnano, sembra certo che i due Guidi non possano nè debbano riunirsi in una persona sola. Per l'antica e autorevole testimonianza di Benvenuto da Imola (*Coment. sup. D. C.*, Firenze, 1887, IV, 121) non possiamo revocare in dubbio che Guido Guinizelli sia appartenuto alla famiglia de' Principi : escluderemo adunque dalla sua biografia tutte le notizie che si riferiscono a Guido di Gninizello di Magnano, riconoscendo per padre di Guido, Guinizello di Bartolomeo de' Principi, che nel 1248 era in Bologna console de' mercanti, nel 1256 uno degli otto sapienti in aggiunta ai trentaquattro cittadini scelti per provvedere con nuovi ordinamenti alla quiete della città, e nel 1259 uno de' consoli incaricati d'inquisire le malversazioni commesse nell' amministrazione de' grani. Guinizello fu sepolto in Verona l'anno 1283. ove esiste tuttora il suo monumento sepolcrale colla seguente iscrizione : *Sepoltura d. Guinicelli de Principibus de Bononia et suor. beredum MCCLXXXIII.* La madre di Guinizello, ava del poeta Guido fu sepolta nella chiesa di S. Francesco in Bologna, secondo un antico necrologio conservato presso la biblioteca Municipale di Bologna.

Negli statuti di Bologna del 1250 è ricordata una casa di Guido de' Principi in via Castiglione, che potrebbe essere quella del poeta, ma la cosa non è certa mancandovi l'indicazione del patronimico. Nel 1270 Guido Guinizelli era Podestà a Castelfranco e doveva avere circa 30 anni : si può dunque fissare la sua nascita intorno all'anno 1240. Nel 1271, quando avvenne la famosa cacciata da Bologna de' Lambertazzi, Guido Guinizelli, con altri di sua famiglia che seguivano quella parte furono esiliati : ma non si sa ove Guido cercasse rifugio, nè quando nè dove morisse.

b) *Bibliografia delle opere.*

1. Guinicelli Guido. Canzone collazionata sur un pregevole codice Palatino. *In Pisa, pei fratelli Nistri, 1862*, in-8°, pp. 8 (Inc. : Al cor gentil ripara sempre amore).

2. Canzone di Guido Guinizelli di Bologna, emendata secondo la lezione del cod. Reale Vaticano. *Roma,*

tip. E. Sinimberghi, 1864, in-4°, pp. 8 n. n (Inc. : Madonna, il fine amore ch'io vi porto).

3. Rime di Guido Guinizelli secondo la lezione del cod. Vaticano 3793 confrontata coll'edizione fiorentina del 1816. *Bologna, Romagnoli, 1870*, in-8°. (Estr. dal *Propugnatore*, anno II, p. II).

4. Canzone di Guido Guinizelli. *Ferrara, D. Taddei e figli,*, 1876, in-8°, car. 4. (Inc. : Con gran disio pensando lungamente).

5. Otto canzoni di Guido Guinicelli secondo la lezione di un cod. Palatino di Firenze. *Ferrara, D. Taddei e figli*, 1876, in-8° gr., pp. 32. (Inc. : Al cor gentil — Madonna, il fino amore — Madonna dimostrare — Lo fin presio avanzato — Donna, l'amor mi sforza — Contro lo meo volere — Con gran disio — In quanto la natura).

6. Canzone di Guido Guinicelli secondo la lezione del cod Vat. 3793 con raffronti di manoscritti e stampe e saggio di Commento per Alessandro D'Ancona. *Bologna, R. Tip., 1877*, in-8°, pp. 20. (Inc. : Al cor gentil).

7. Rime dei poeti bolognesi del sec. XIII raccolte ed ordinate da T. Casini. *Bologna, G. Romagnoli, 1881*, in-16°, p. 1-73. (Scelta di curios. letter. ined. o rare, disp. CLXXXV).

c) *Bibliografia biografica e critica.*

1. Fantuzzi (G.), *Scrittori bolognesi*, Bologna, 1784, vol. IV, p. 345.

2. Grion (G.), *Guido Guinicelli e Guido Compagni*. (Nel *Propugnatore*, Bologna, 1869, vol. II, p. II, p. 274).

3. Milelli (D.), *Guido*. (Nella *Calabria letteraria*, a. I., 1883, n. 2.)

4. Borgognoni (A.), *Guido Guinizelli e Guido Ghisilieri*. (Nel *Preludio*, a. VIII, 1884, n. 5-6.)

5. Lamma (E.), *Saggio di commento alle rime di Guido Guinizelli*. (Nel *Propugnatore*, 1884, vol. XVII, p. II, p. 174-238).

6. Koken (W.), *Guittone' s von Arezzo Dichtung u. sein Verhaltnis zu Guinicelli von Bologna*. Leipzig, G. Fock, 1886, in-8°, pp. 98.

7. Casini (T.), *Appunti Guinizelliani.* (Nel *Propugnatore,* 1888, N. S., vol. I, 2-3).

8. Frati (Lod.), *Guido di Guinizello de' Principi e Guido Ghisilieri.* (Nel *Propugnatore,* 1888, N. S., vol. I, p. II, pp. 5-30).

9. Pellegrini (F.), *Guido Guinizelli podestà a Castelfranco* (Nel *Propugnatore,* 1890, N. S., vol III, p. I, pp. 13).

10. Salvadori (G.), *Guido Guinicelli.* (Nella *Rassegna Nazionale,* vol. LXVI, 1892, pp. 209-228.)

Bologna, luglio 1898.

Lud. Frati.

Catalogues. — Vient de paraître le *Catalogo della biblioteca spettante all' eredità beneficiata del fu principe D. Baldassarre Boncompagni. V. Scienze fisiche e matematiche. — Letteratura. — Storia. — Bibliografia* (Rome, in-8°, 256 pp., 4933 articles). La vente aura lieu à Rome, Palazzo Cenci, du 7 novembre au 7 décembre. — Ce catalogue contient, à la fin (p. 238 et suiv.), les n°s des ouvrages non vendus des 1re, 2e, 3e et 4e parties.

— La librairie Hœpli de Milan vient de publier un nouveau *Catalogo delle edizioni Hœpli 1872-1898* (format agenda, 166 pp.). Ce catalogue alphabétique, dressé par noms d'auteurs, est suivi d'un index alphabétique par matières.

Publications diverses. — Il vient de paraître une seconde édition de l'important mémoire de Francesco Novati, intitulé : *L'influsso del pensiero latino sopra la civiltà italiana del medio evo* (Milan, Hœpli, 1899, petit in-8°, 268 pp.). Les ouvrages cités dans les notes (pp. 113-256), forment une excellente bibliographie du sujet, et l'Index des noms propres et des choses notables, ajouté à cette nouvelle édition, en rend le maniement facile et sûr.

Nouvelles. — *La Stampa* du 1er novembre annonce que notre savant collaborateur, M. Carlo Frati, qui avait pris une si grande part à l'organisation de l'*Esposizione d'Arte Sacra* de Turin, vient d'être nommé chevalier de la *Corona d'Italia.*

SUISSE

CONFÉRENCE DE SAINT-GALL. — Le *Procès-verbal de la Conférence internationale pour la conservation et la restauration des anciens manuscrits, tenue les 30 septembre et 1er octobre 1898, à Saint-Gall,* vient d'être publié, en allemand et en français, en une brochure in-8° de 25 pages. Nous en reproduisons le texte français dans le présent n° de la *Revue.*

Le Gérant : Ve BOUILLON.

Imprimerie polyglotte A. LE ROY. — FR. SIMON, Succr. — Rennes (3828-98).

INVENTAIRE ET DESCRIPTION

DES MINIATURES

DES MANUSCRITS ORIENTAUX

CONSERVÉS A LA

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

(Suite.)

Supplément Persan 992. — « Gulistan » de Saadi ; daté de 1272 de l'hég. (1855 de J. C.).

Les miniatures sont d'une bonne exécution et sont un bon spécimen de la peinture moderne en Perse.

Fol. 8 v°. Un souverain assis sur le trône ordonne à un homme de trancher le cou à un prisonnier.

— 13 v°. Homme enchaîné dans une cellule; un jeune homme le regarde.

— 17. Derviches et autres personnages dans la campagne.

— 22 v°. Homme s'apprêtant à couper la tête à un autre.

— 26. Roi rencontrant un derviche assis au pied d'un arbre.

— 29 v°. Roi donnant une jeune fille chinoise à un esclave nègre.

— 36. Roi assis sur un trône, un sheikh se tient devant lui.

— 39. Homme dans une campagne près d'une ville; fleuve, arbres, etc.

— 43. Différentes personnes mangeant et buvant; derviche; dans le fond on aperçoit les murailles d'une ville.

— 53 v°. Pêcheur pêchant un gros poisson; campagne avec plusieurs édifices; arbres.

Fol. 64 v°. Jeune homme et vieillard se tenant au pied d'un arbre.
— 66 v°. Deux jeunes gens assis sur un tapis et se tenant par la main.
— 70. Jeune homme endormi au pied d'un arbre, un autre lui apporte un narghilé.
— 79. Homme jouant de la guitare; autre personnage devant lui.
— 87 v°. Un roi, une jeune femme et un autre personnage au pied d'un arbre.

Supplément Persan 1014. — « Histoire des amours de Yoûsouf et de Zuleikhā » ; exécution médiocre. Le manuscrit n'est point daté, il est probablement de la fin du xvii[e] siècle.

Fol. 1 v°. Titre en or et en couleurs.
— 29. Zuleikha avec quatre servantes; domestique sur la porte; autres personnes à une fenêtre.
— 56. Yousouf assis sur un trône, des jeunes filles égyptiennes se tiennent autour de lui.
— 74. Zuleikha et d'autres femmes mangeant des fruits, Yousouf apporte un flacon sur un plateau. Domestique à la porte; personnages regardant par la fenêtre.
— 101. Yousouf et Zuleikha couchés ensemble, une servante se tient près de la porte, une autre regarde par la fenêtre.

Supplément Persan 1015. — « Histoire des amours de Yousouf et de Zuleïkha ». Manuscrit non daté, vraisemblablement du xvii[e] siècle de l'ère chrétienne ; l'exécution est assez bonne, mais les miniatures sont fortement endommagées.

Fol. 1 v°. Titre en or et en couleurs.
— 34. Zuleïkha aux genoux de Yousouf.
— 50. Jacob assis sur un tapis, son fils Yousouf se tient devant lui; un ange plane au-dessus d'eux.
— 61. Yousouf se baigne dans les eaux du Nil, ses vêtements sont attachés aux branches d'un arbre; le roi d'Égypte le regarde. Cette miniature est évidemment imitée de celle que l'on trouve dans les *Khamseh* de Nizami et qui représente la rencontre de Khosrav et de Shîrîn.
— 64 v°. Zuleikha à cheval vient trouver Yousouf; trois autres personnages; dans le fond une vieille femme.

Fol. 84 v°. Yousouf dans un jardin avec trois jeunes Égyptiennes; au fond on aperçoit des arbres en fleurs.
— 104. Zuleïkha et trois femmes mangeant des fruits; Yousouf entre, tenant une bouteille en or; les femmes se coupent les doigts par distraction.
— 123. Yousouf assis à côté du prince d'Égypte; trois autres personnages.
— 185. Zuleïkha couchée, Yousouf assis à côté d'elle; deux servantes.

Supplément Persan 1027. — « Shāh-Naméh » ou « Livre des Rois » de Ferdousi. Le manuscrit n'est pas daté; il remonte au XVIIIe s. Miniatures passables copiées aux Indes sur un original persan, quelquefois endommagées.

Fol. 44. Le roi Minoutchehr assis sur le trône dans un jardin, sous un dais; devant lui se tiennent plusieurs personnages et des domestiques.
— 45 v°. L'Alborz et le nid du Simourg qui a nourri Zâl exposé par ordre de son père. Zâl et Sâm au pied de l'arbre.
— 47. Zâl se rend chez Roudâbeh; domestiques, femmes et hommes, chevaux; terrasse avec bassin.
— 64 v°. Nauder et Afrâsiâb à cheval recouverts de leurs armures; cavaliers et étendards.
— 70 v°. Kaî-Kobâd assis sur le trône dans un jardin; des domestiques font la cuisine, d'autres portent des plats; cavaliers armés.
— 78 v°. Roustem tue le démon blanc; des soldats et d'autres démons armés de massues regardent la scène. Rochers.
— 236 v°. Combat corps à corps de Roustem et de Poulâdvend; leurs domestiques tiennent leurs chevaux par la bride; des soldats des deux armées regardent la lutte. Rochers et arbres.
— 237. Kaî-Khosrav assis sur le trône sous un dais; Roustem se rend devant lui. Domestique et serviteurs.

Supplément Persan 1029. Les cinq poèmes « Khamseh » de Nizami. L'exécution des miniatures est parfaite; le manuscrit est daté de l'an 1029 de l'hég. (1619 de J.-C.)

Fol. 1 v°, 2, 34 v°, 123 v°, 184 v°, 253 v°, 340 v°. Ornements en or et en couleur.

— 4 v°. Mahomet monté sur la jument Borak et guidé par l'ange Gabriel, la figure voilée, monte au ciel; il est entouré par les anges.

— 15. Khosrav Anoushirvân et son destour se promènent dans un jardin; on voit un arbre et un édifice ruiné sur lequel perchent deux pigeons.

— 49. Khosrav Perviz rencontre Shîrîn, assise au pied d'un arbre et nue jusqu'à la ceinture; son cheval paît dans l'herbe.

— 58 v°. Khosrav Perviz à moitié vêtu tue un lion; Shirîn coiffée du diadème et d'autres femmes sous une tente le regardent.

— 64 v°. Bataille entre les troupes de Khosrav Perviz et celles de Bahram Tchoubineh. On y voit des cavaliers au galop,des éléphants de guerre et des timbaliers montés sur des chameaux.

— 74 v°. Shîrîn à cheval, accompagnée de ses femmes, rencontre un ruisseau de lait. On voit au dernier plan un berger qui garde des chèvres.

— 80. Shîrîn se rend au mont Bisoutoun avec deux de ses femmes, son cheval s'abat; on voit un édifice avec une peinture murale.

— 89 v°. Khosrav Perviz parle à Shîrîn qui est au balcon d'un pavillon dans un jardin.

— 100. Festin donné par Khosrav Perviz; il est assis sur un trône; devant lui sont des musiciens et des serviteurs.

— 107 v°. Khosrav couché avec Shîrîn. Jardin avec des arbres et trois servantes.

— 113. Khosrav Perviz couché à côté de Shîrîn est assassiné par Shirouyéh, pendant que ses domestiques dorment. Sur le mur de la chambre se trouvent des peintures.

— 120 v°. Une femme se promenant au bord d'un bassin; plusieurs hommes assis et debout.

— 125 v°. Mahomet voilé monté sur la Borak, guidé par l'ange Gabriel également voilé, monte au ciel entouré des anges.

Fol. 139 v°. Medjnoun en pélerinage à la Kaaba. La Kaaba est entourée d'une barrière; divers personnages musulmans.

— 150 v°. Medjnoûn portant au cou une chaîne d'or; Leila dans sa tente; femme filant. Chiens et chèvres.

— 158. Medjnoun dans le désert avec différents animaux : antilopes, lions, renards. Arbres.

— 168 v°. Medjnoun est rencontré dans le désert par Selâm Baghdadi qui est monté sur un chameau. Gazelles, lions, lapin, etc. ; rochers et arbre dans le fond.

— 174 v°. Rencontre de Medjnoun et Leila. On voit des panthères, des lions, des gazelles, deux tentes et différents personnages dont deux sont morts.

— 180 v°. Medjnoun arrive à la *turbeh* de Leila; on y voit un édifice surmonté d'une coupole et différents personnages.

— 203 v°. Bahrâm Goûr et la jeune fille qui monte un veau sur ses épaules. Autres femmes; maison persane dans un jardin ornée de peintures murales.

— 209. Bahram Goûr assis à côté d'une jeune femme dans la coupole noire; les murs en sont ornés de peintures. Deux femmes se promènent dans le jardin.

— 216. Les mêmes dans la coupole jaune.

— 219 v°. Les mêmes dans la coupole verte.

— 223 v°. Les mêmes dans la coupole rouge.

— 227 v° Les mêmes dans la coupole d'azur.

— 233 v°. Les mêmes dans la coupole grise; plusieurs femmes apportent des plats.

— 238 v°. Les mêmes dans la coupole blanche; plusieurs domestiques se tiennent à la porte. La couleur des vêtements de Bahram Gour et de ses femmes varie en même temps que celle de l'édifice dans lequel ils se trouvent.

— 248. Bahram Gour assis sur un trône au-dessus duquel flotte un pavillon d'étoffe; un homme est attaché à une potence. On voit plusieurs femmes et des soldats armés.

— 256 Analogue à 4 v°, et 125 v°.

— 272. Combat entre les troupes d'Iskender et du roi du Zanguebar qui est vaincu; cavaliers et archers.

— 285 v°. Combat des troupes d'Iskender et des Perses. Cavaliers, fantassins prisonniers.

Fol. 315. Iskender assis sur un trône reçoit le Khakan de la Chine devant lui. De nombreux personnages les entourent.
— 336. Iskender et le prophète Khidr, à la recherche de la source de la vie. Khidr plonge dans la rivière un poisson mort qui revient à la vie; chevaux, deux domestiques; rochers et arbres.
— 368. Iskender devant trois édifices à coupole, deux autres hommes causent ensemble; on voit encore deux hommes d'or et un arbre d'or au bord d'un canal.

Les plats de la reliure laquée qui est d'une exécution admirable représentent divers animaux, une panthère bondissant sur une gazelle, des lapins etc., des fleurs et des feuilles.

Supplément persan 1030. — Histoire merveilleuse en vers de Mahomet et des quatre premiers khalifes, connue sous le nom de *Hamleh i Haideri* « la charge du Lion », Ali étant appelé par les Musulmans le « Lion d'Allah »; par Mirza Mohammed Rafi. Exemplaire de grand luxe copié et illustré aux Indes. L'écriture est un magnifique spécimen de *nestalik*. Il est daté (folio 581 recto) de l'année 1223 de l'hégire (1808 J.-C.). La reliure qui est en laque verte et jaune avec de magnifiques dessins porte sur les deux plats la date de 1249 de l'hégire (1833 J.-C.). Peintures indiennes d'une assez bonne exécution.

Titres et pages de titre en or et en couleur aux folios.

Fol. 1 v°-2, 4 v°, 19 v°, 33 v°-34, 43 v°, 57 v°, 64 v°-65, 67 v°, 71 v°, 81 v°, 93 v°-94, 106 v°-107, 115 v°, 124 v°, 130 v°, 136 v°-137, 151 v°, 158 v°-159, 165 v°, 167 v°, 175 v°, 178 v°, 184 v°, 192 v°, 197 v°, 199 v°, 203 v°, 208 v°, 211 v°-212 222 v°, 226 v°, 227 r° et v°, 228, 232 v°, 237 v°, 244 v°, 254 v°, 261 v°, 263 v°, 268 v°, 273 v°, 275 v°, 278 v°, 281 v°-284, 289 v°, 297 v°, 314 v°-315, 320 v°, 327 v°, 335 v°, 338 v°, 341 v°, 343 v°-346 v°, 353 v°, 357 v°, 361 v°, 364 v°, 366 v°, 370 v°, 372 v°, 376 v°, 378 v°, 379 v°, 382 v°-383, 417 v°, 420 v°, 422 v°, 429 v°, 434 v°, 437 v°, 439 v°, 443 v°, 445 v°, 449 v°, 459 v°, 463 v°, 474 v°, 480 v°, 484 v°, 487 v°, 489 v°, 498 v°-499, 503 v°, 505 v°, 508 v°, 510 v°, 515 v°, 517 v°, 519 v°, 521 v°, 523 v°, 525 v°, 528 v°, 530 v°, 536 v°, 546 v°, 551 v°,

553 v°, 557 v°, 559 v°, 563 v°, 570 v°, 573 v°, 576 v°, 580 v°-581.

Ornements, fleurons et rinceaux, à presque toutes les pages.

Fol. 6 v°. Au centre deux femmes à demi nues, l'une d'elles se peigne; musiciens; plusieurs personnes regardent; cavaliers; dans le fond, quatre petites chambres dans chacune desquelles se trouvent un ou deux personnages.

— 7. Hommes montés sur des éléphants et des chameaux; femmes dansant; musiciens; hommes tenant des cages dans lesquelles sont des oiseaux. Berger avec des chèvres.

— 10. Réunion de quarante-neuf personnes assises en rond, autour d'un bassin dans lequel nagent des canards, la plupart ont des livres devant eux.

— 12. Être surnaturel à tête humaine dont les ailes sont formées de la réunion de têtes d'hommes et de toutes sortes d'animaux, on lit sur son front: « Allah, Mohammed, Ali »; d'un côté de sa tête est la lune dans la nuit, de l'autre le soleil.

— 15. Assemblée de Koreishites venant se plaindre à Abou-Taleb.

— 17 v°. Soixante personnages assis dans l'herbe et tenant tous un livre.

— 18. Djafer Tayyar assis sur un trône, reçoit des ambassadeurs qui lui présentent deux lettres. Derrière lui se tient une esclave avec un chasse-mouches; sur le devant plusieurs personnages armés de sabres.

— 20 v°. Hamza, fils d'Abou'-l-Motallib, frappe Abou-Djahl d'un coup de son arc à la tête; autres personnages assis et debout.

— 22. Cinquante-huit personnages faisant la prière.

— 23 v°. Abou-Taleb assis sur un trône; derrière lui se tient un esclave avec un chasse-mouches; les Koreishites viennent le trouver; au premier plan des hommes armés; dans le fond une maison avec un dais.

— 25. Réunion de Koreishites; dans le fond, sur un tapis, on voit la flamme prophétique.

— 27. Abou-Taleb fait la paix avec les Koreishites. Plusieurs personnages, les uns armés, les autres avec des livres

etc. ; dans le fond trois petites cellules dans chacune desquelles se trouvent deux personnages.

Fol. 27 v°. Abou-Taleb fait un discours aux principaux Koreishites.

— 39 v°. Abou-Taleb étendu mort à terre sur des coussins; son corps est entouré d'hommes et de femmes; dans le fond on voit un palais avec trois femmes.

— 31. Funérailles d'Abou-Taleb; quatre hommes portent son cercueil, devant lequel se trouve la flamme prophétique.

— 32 v°. Mahomet debout devant un trône où brille la flamme prophétique ; un personnage est assis devant lui.

— 35 v°. Les sept étages du ciel, dans chacun desquels brûle la flamme prophétique; dans le premier, Mahomet, l'ange Gabriel et la jument Borak; dans le bas de la miniature on aperçoit la Mosquée de la Mecque avec la pierre noire de la Kaaba et un escalier qui mène de la Kaaba au ciel.

— 36. Le Paradis avec les Houris; cours d'eau; pavillons.

— 39. Mahomet assis tient un livre à la main; à ses côtés on voit des hommes assis; dans le fond deux arbres.

— 40 v°. Mahomet avec Saad Maaz et plusieurs habitants de Médine; ils sont tous assis à l'exception d'un seul; dans le fond on voit trois arbres.

— 41 v°-42. Saad Maaz assis sur un tapis sous un arbre; devant lui se tiennent un grand nombre de gens : soldats, bourgeois, femmes, enfants, etc.

— 44 v°. La flamme prophétique (Mahomet) sur un tapis sous un dais; devant elle un homme armé dans l'attitude de la prière; un grand nombre de gens, soldats ou bourgeois, soit debout, soit assis.

— 47 v°. La flamme prophétique (Mahomet) couchée dans un kiosque, où elle est gardée par l'ange Gabriel et l'ange Mikail (Michel). Assemblée de gens de toute sorte.

— 49. Mahomet dans une caverne; arrivée des infidèles; cavaliers et fantassins armés.

— 50. Mahomet monté sur un chameau, s'échappe de la caverne dans laquelle il était enfermé; une troupe de cavaliers armés l'accompagnent.

Fol. 52. Mahomet à Médine; ses partisans viennent lui rendre hommage ; il est représenté par la flamme prophétique assise sur un tapis sous un dais.

— 53. Le Prophète (représenté par la flamme) à cheval, il est accompagné d'une nombreuse suite de cavaliers.

— 55. Le Prophète (toujours représenté par la flamme) entre à Médine monté sur un chameau ; sa suite est composée de cavaliers et de fantassins.

— 56. Construction d'une mosquée ; Mahomet sous forme de la flamme prophétique ; personnages assis, d'autres debout ; femmes avec tambourins.

— 58 v°-59. Composition occupant une double page, représentant Mahomet assis sur un trône sous forme de la flamme prophétique ; un grand nombre de gens sont assis à côté du trône ; devant lui on voit un berger avec un troupeau de chèvres et de bœufs. Campagne avec arbres et maisons.

— 60 v°. Assemblée de Chrétiens assis sur l'herbe et parlant près d'une maison. Salman Farsi dans la maison ; son père et une femme se tiennent à la porte.

— 61. Salman Farsi est battu par son père ; des gens assis sur un tapis le regardent.

— 62. Salman Farsi à cheval au milieu d'une caravane. Hommes montés sur des chameaux ; des personnages portent des ballots.

— 66. L'ange Djibrail (Gabriel) assis sur un trône ; devant lui se tiennent un nombre incalculable de femmes richement parées et tenant chacune une flamme dans leurs mains.

— 68 v°. Miniature divisée en deux parties : la première représente des hommes qui mangent, au milieu d'eux se trouve la flamme prophétique ; dans le bas des femmes font de la musique, et d'autres sont assises auprès d'un dais.

— 69 v°. Miniature représentant le Prophète et Abd Allah Hadjash ; soldats armés, chameaux, gens d'une caravane pillée par Abd Allah.

— 70. La flamme prophétique sur un tapis ; cinq hommes habillés et armés comme les soldats des Grands Mongols, s'inclinent devant elle ; trente et un personnages assis

les mains croisées sur les genoux; on y voit des soldats, des gens de religion, etc.

Fol. 71. Caravane en marche, cavaliers et piétons, un chameau porte Mahomet sous forme de la flamme prophétique.

— 72 v°. Femme endormie sous un arbre; troupe de cavaliers, Mahomet est monté sur un chameau.

— 73. Homme monté à l'envers sur un chameau. Soldats assis à terre et parlant à d'autres personnages assis ou debout; tentes.

— 74 v°. Mahomet monté sur un chameau sous forme de la flamme prophétique; autour de lui se trouve une nombreuse escorte de cavaliers armés.

— 75 v°-76. Composition tenant une double page et représentant une colonne de cavalerie s'avançant sur quatre files. Les cavaliers sont armés de lances, de boucliers et de sabres.

— 77 v°-78. Composition représentant une armée en marche. On y voit des cavaliers montés sur des chameaux, un cheval et un chameau portant la flamme prophétique.

— 79. Mahomet, sous la forme de la flamme prophétique, est assis sur un tapis; trente Musulmans sont assis autour de lui; chameaux agenouillés, lac et arbres.

— 86 v°-87. Composition tenant une double page et représentant une bataille entre les partisans de Mahomet et les Koreishites. Deux anges sous forme de femmes ailées à cheval viennent au secours de Mahomet qui est représenté sous forme de la flamme prophétique.

— 89 v°. Ali sous forme de la flamme prophétique, monté sur cheval, tue un cavalier d'un coup du sabre Zoulfekar; groupe de cavaliers.

— 90 v°-91. Scène de combat entre Ali et ses ennemis. La flamme prophétique à cheval; cavaliers, fantassins, hommes décapités.

— 95. Scène de carnage. Soldats étendus morts sur le sol.

— 96 v°. Mahomet, sous forme de la flamme prophétique, est assis entre deux arbres; devant lui plusieurs personnages se tiennent debout dans une attitude respectueuse; on voit quatre files de cavaliers armés de sabres.

— 97 v°. Caravanes, hommes à pied, chameaux.

Fol. 98 v°. Zeid monté à cheval; devant lui se tiennent quarante-neuf personnages, les uns civils, les autres militaires.

— 99 v°. Assemblée de femmes richement vêtues; la plupart d'entre elles font de la musique.

— 101. Troupe de cavaliers en marche, cavaliers montés sur des chameaux; des hommes portent des étendards; un cheval et un chameau portent la flamme prophétique.

— 102 v°. Mahomet, sous forme de la flamme prophétique, est assis entre deux arbres; devant lui se tiennent des hommes dont quelques-uns ont la tête découverte.

— 103 v°. Une troupe à cheval traverse un champ de bataille sur lequel sont étendus de nombreux cadavres; un cheval et un chameau portent la flamme prophétique.

— 105. Troupes d'hommes à pied et à cheval dans les rochers; ange.

— 108 v°-109. Composition tenant une double page représentant une troupe de cavaliers en marche; quelques-uns sont montés sur des chameaux, une femme est assise sous un dais, d'autres femmes se tiennent devant elle.

— 110 v°-111. Le Prophète sous la forme de la flamme prophétique, est assis sous un dais; devant lui on voit deux taureaux égorgés et un grand nombre de personnages assis et vêtus de toutes les façons.

— 112 v°. Troupe de cavaliers en marche, un chameau et un cheval portent la flamme prophétique.

— 113. Mahomet assis sur un trône; derrière lui, des domestiques agitent des chasse-mouches; plusieurs personnages assis sur un tapis; dans le fond, édifices avec arbres.

— 114 = 112.

— 120 v°-121. Bataille entre les troupes de Mahomet et les infidèles; un cheval et un chameau portent la flamme prophétique. Cavaliers armés de lances et de sabres.

— 124 v°-125. Bataille entre les troupes de Mahomet et les infidèles; un chameau et un cheval portent la flamme divine; un ange apporte le sabre à deux pointes à Mahomet; cavaliers, etc.

— 127 v°-128. Scène analogue; quatre anges en prière.

— 133. La femme de Mahomet amène trois de ses parents attachés sur un chameau; soldats et autres personnages.

Fol. 138 v°. Mahomet sous forme de la flamme prophétique est assis sous un arbre; personnages assis et debout devant lui. Cette miniature est plus soignée et mieux exécutée que les autres.

— 140 v°. Hommes massacrés dans la campagne; un homme blessé est entraîné par une rivière; autres personnages. Dans le fond on aperçoit les murailles d'une ville avec des arbres.

— 141. Mahomet à cheval est entouré d'autres cavaliers. Deux prisonniers devant lui; arbres.

— 143 v°. Abd-Allah tranche la tête à Sofian; maison avec terrasse. Soldats armés de sabres et de boucliers.

— 145. Mahomet, sous forme de la flamme prophétique est assis sur un tapis; devant lui des soldats se tiennent dans une attitude respectueuse; autres personnages, cavaliers avec drapeaux.

— 150. La flamme prophétique assise sur un tapis; des Musulmans devant elle. Dans le fond on aperçoit les murs d'une citadelle avec plusieurs soldats; fossé et arbres.

— 152. Mahomet est assis sur un trône sous forme de la flamme prophétique; des hommes lui amènent des prisonniers, des moutons, des bœufs et des chameaux.

— 154. La flamme prophétique à cheval; Ali fend un homme en deux. Troupe de cavaliers.

— 155 v°. Troupe de cavaliers en marche; Mahomet sous forme de la flamme prophétique est monté sur un chameau; derrière lui trois anges.

— 156 v°-157. Mahomet sous forme de la flamme prophétique est assis entre deux arbres. Devant lui, on aperçoit un grand nombre de personnages assis ou debout; bœufs, moutons, etc.

— 163 v°-164. Les Musulmans creusent un fossé; Mahomet sous forme de la flamme prophétique brise une pierre très dure. Au premier plan on aperçoit un trône sous une tente, au second trois maisons avec des terrasses sur deux desquelles se trouvent assis deux princes, sur l'autre une femme.

— 169 v°-170. Mahomet assis sous forme de la flamme prophétique et treize personnages mangeant. Des domestiques

leur apportent des plats, d'autres font cuire la nourriture ; six femmes.

Fol. 173 v°. La flamme prophétique assise sous un dais; plusieurs personnages assis et debout.

— 174. Un cavalier nommé Omar armé de toutes pièces ; armée rangée en bataille derrière un fleuve.

— 176 v°. Le cavalier tué par Ali représenté sous forme de la flamme prophétique armée du Zulfekar ; un chameau porte la flamme ; cavaliers et fantassins ; un poisson dévore un cadavre.

— 185 v°-186. Double page représentant l'ange Gabriel devant Mahomet représenté sous forme de la flamme prophétique. Plusieurs personnages ; un nègre est monté sur le toit d'une maison.

— 187. Cavaliers en marche, précédés par un chameau qui porte la flamme prophétique. Des hommes portent des drapeaux.

— 188 v°. Ali sous forme de flamme prophétique; devant lui on voit plusieurs personnes. Dans le haut de la miniature, juifs et juives envoyés en ambassade à Mahomet. Maisons.

— 190 v°. Mahomet sous forme de la flamme prophétique ; personnes de différentes conditions assises.

— 191. Les Musulmans font des Juifs prisonniers; murailles d'une ville.

— 198. Mahomet sous forme de la flamme prophétique est assis sous un dais ; autres personnages assis ou debout.

— 206. Mahomet et Ali sous la forme de la flamme prophétique. Gens assis et debout.

— 210. Abou-Basir tue un homme d'un coup de sabre ; autre homme tué ; deux chevaux.

— 213 v°. Le Négus entouré de sa cour, reçoit Omar et Omayya qui lui apportent la lettre de Mahomet.

— 216. Le souverain de Roum (l'empereur grec) assis sur un trône, entouré d'une suite nombreuse; devant lui se tient Abou Sofiân qui lui parle.

— 218. Le roi de Perse assis sur le trône au milieu de sa cour, déchire la lettre que Mahomet lui a envoyée.

— 219 v°. Mahomet sous forme de la flamme prophétique est

assis entre deux arbres; plusieurs personnages se tiennent devant lui.

Fol. 220 v°. Scène analogue à la précédente, mais mieux traitée.

— 221 v°. Le roi d'Alexandrie assis sur un trône; esclave avec chasse-mouches. Plusieurs personnages se tiennent devant lui. Khātib lui adresse un discours. Dans le haut de la miniature on voit une scène qui rappelle l'assassinat de Khosrav-Perwiz par Shirouya; trois domestiques endormis.

— 222. Scène analogue à 219.

— 223 v°. Le *Kaisar* de Roum assis sur un trône, ayant derrière lui un esclave qui tient un chasse-mouches. Soldats debout et assis.

— 224 v°. Scène analogue à 219 v°.

— 225. Scène analogue à 223 v°.

— 235 v°. Guerrier armé assis sur un tapis, devant lui 22 personnages assis; dans le fond on aperçoit le mur d'une forteresse.

— 239 v°-240. Double page représentant une troupe de cavaliers en marche; dans le fond on aperçoit un fleuve coulant au pied d'une forteresse.

— 241 v°-242. Scène analogue.

— 246 v°-247. Double page représentant Ali sous forme de la flamme prophétique portant le Zulfekar, et Hâris, tous les deux à cheval; troupe de cavaliers; dans le lointain on aperçoit un palais et les murs d'une ville.

— 248 v°-249. Haris et son cheval sont tranchés en deux par le Zulfekar; troupe de cavalerie.

— 250 v°-251. Double page représentant Ali à cheval sous forme de la flamme prophétique portant le Zulfekar; Murehheb est monté sur un cheval. Troupe de cavaliers; dans le lointain on aperçoit les murs d'une ville.

— 252 v°-253. Murehheb est tranché en deux ainsi que son cheval par Ali; des anges volent au-dessus de l'armée des infidèles. Dans un coin de la miniature et en occupant à peu près le cinquième, se trouve une peinture qui représente Mahomet et cinq autres personnages sous une tente.

— 255 v°-256. L'armée musulmane; la flamme prophétique armée

du sabre Zulfekar. Fleuve dans lequel on voit des animaux monstrueux; murs d'une ville.

Fol. 257 v°. Le monde soutenu en équilibre sur l'aile d'un ange.

— 258. L'ange laissant tomber le monde.

— 259 v°-260. Mahomet et Ali sous forme de la flamme prophétique sont assis sur un tapis; devant eux l'armée musulmane passe un fleuve sur un pont. Hommes tués et captifs.

— 266 v°. Mahomet et d'autres Musulmans sont assis au pied de quatre palmiers.

— 267 v° Mahomet sous forme de la flamme prophétique est assis sous un dais; devant lui sont assis 42 personnages; d'autres personnages armés se tiennent debout.

— 269. Mahomet et cinquante autres personnages font la prière de *l'asr* dans le vallon de Kora. Onze anges dans les airs.

— 270 v°-271. Mahomet sous forme de la flamme prophétique entre deux arbres; devant lui sont assis divers personnages. Troupe de cavaliers en marche; cadavres.

— 276. Troupe de cavaliers marchant sur cinq files; des hommes portent des drapeaux.

(*A suivre.*) E. Blochet.

NÉCROLOGIE

LUDOVIC LALANNE

BIBLIOTHÉCAIRE DE L'INSTITUT DE FRANCE

M. Marie-Ludovic Chrétien-Lalanne, décédé le 16 mai dernier à l'âge de quatre-vingt-trois ans, avait été élu par l'Institut, le 7 juin 1893, bibliothécaire, en remplacement de M. Tardieu, sixième bibliothécaire depuis la fondation.

M. Lalanne avait succédé, au mois de janvier de la même année 1893, comme premier sous-bibliothécaire, à M. Philippe Berger; et au mois de juillet 1875, à M. Adolphe Regnier père, comme deuxième sous-bibliothécaire. Du reste, même avant de faire officiellement partie du personnel de la Bibliothèque de l'Institut, il y était pour ainsi dire, attaché par son assiduité de client d'habitude, et plus encore par les services qu'il y avait rendus. Dès 1850-1852, il y avait travaillé à la recherche des déprédations de Guglielmo Libri[1]; et c'est en 1865-1866 qu'il publiait, dans l'*Annuaire-Bulletin de la Société de l'Histoire de France*, un inventaire (rédigé d'abord pour le ministère de l'Instruction publique) de la collection de documents de Théodore et de Denis Godefroy possédée par la Bibliothèque de l'Institut.

Les travailleurs qui ont eu à se louer des bons offices de M. Lalanne depuis qu'il fut devenu l'un des conservateurs des collections académiques, sont assez nombreux pour qu'il n'y ait pas lieu d'insister ici sur ce point. Ils se rappelleront avec reconnaissance que M. Lalanne, par son immense lecture, par sa curiosité alerte et accueillante, par une vivacité et une abondance de mémoire qu'il conserva presque jusqu'à ses derniers jours,

1. Sur la part prise par M. Lalanne à cette fameuse et laborieuse enquête, je prends la liberté de renvoyer le lecteur à un article très nourri que M. Anatole de Barthélemy, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, ami intime de M. Lalanne, a fait paraître dans le n° de sept.-octobre 1898 de la *Bibliothèque de l'École des Chartes*. M. de Barthélemy a eu à sa disposition des renseignements inédits. Il donne également une bibliographie si consciencieuse des travaux de M. Lalanne que je ne puis mieux faire que d'y renvoyer le lecteur.

était, pour les clients privilégiés de la bibliothèque fermée de l'Institut une providence qu'il ne leur arrivait guère d'invoquer en vain. Ils se souviennent des répertoires manuscrits que M. Lalanne, depuis qu'il avait commencé à travailler, avait rédigés pour son usage, dans ses excursions à travers les bibliothèques. Ces notes de voyage d'un explorateur désormais au repos, il les avait sans cesse sur son bureau, et avec l'obligeance des vrais savants, peu jaloux de leurs découvertes, il y puisait à chaque instant pour les autres. Quelque sujet que l'on traitât, on était sûr de rapporter toujours, d'un quart d'heure d'entretien avec M. Lalanne, quelque indication ou, tout au moins, quelque suggestion précieuse. Que l'on s'occupât de sciences ou de lettres, d'histoire ou d'art, on avait toujours profit à lui faire confidence de ses embarras ou de ses projets, d'autant que cette documentation presque inépuisable s'assaisonnait d'anecdotes piquantes et de commentaires qu'un Charles Nodier n'eût pas désavoués. Il était vraiment le « bibliothécaire » idéal d'autrefois, le conseiller omniscient, le guide universel; les bibliothécaires d'aujourd'hui avec la multiplication des catalogues, des répertoires, des bibliographies, n'ont plus tant à faire, ou, si l'on veut, ils n'ont plus à faire les mêmes choses.

Jusqu'en 1875, époque de sa nomination à la Bibliothèque de l'Institut, et à partir de laquelle sa curiosité devint forcément moins vagabonde, des voyages ou, comme il disait, des « saisons » à la Mazarine, à la Bibliothèque Nationale, à l'Arsenal, remplirent une vie que depuis longtemps il avait toute entière, de propos délibéré, consacrée aux lettres.

De nombreux travaux en sortirent : des éditions surtout (*Mémoires* et *Tragiques* d'Agrippa d'Aubigné, 1854 et 1857; *Mémoires et Correspondance* de Bussy-Rabutin, 1858-1859; *Œuvres complètes* de Malherbe, 1862-1869; *Vies* de Brantôme 1865-1881 [1]). Elles sont assez connues, et il n'y a pas lieu d'y insister ici, non plus que sur le *Dictionnaire historique de la France* qu'il publia en 1872, et qui, malgré des imperfections forcées et inhérentes à ce genre d'ouvrages, est encore aujourd'hui un fort utile répertoire. Je préfère revenir sur certains de ses écrits qui donnent de son genre de talent une idée plus

1. Cette édition a été complétée, en 1896, par un volume d'*Introduction* contenant une vie de Brantôme, pleine de détails curieux. Voir en particulier, les chapitres VII : *Brantôme armateur*; *La piraterie au* XVIe *siècle*; — IX : *Brantôme protestant*; — XII : *La Saint-Barthélémy*; — XIV : *La probité au* XVIe *siècle*; — XVI : *La cour de Catherine*; — XVII : *Les amis de Brantôme*. Malheureusement, la fin en est écourtée. M. Lalanne, pressé par l'âge, sacrifia dans les derniers chapitres bon nombre de ces notes innombrables qu'il avait réunies, et qu'il savait si ingénieusement encadrer dans une narration dont les digressions même, parfois un peu bavardes, avaient sous sa plume un air de nonchalance agréable. Je crois qu'en particulier sur les amitiés de Brantôme et sur les « sources » de ses mémoires, on trouvera dans les dossiers laissés par M. Lalanne des compléments qu'il y aurait lieu d'utiliser.

exacte. Je veux parler des articles donnés par lui à des journaux savants. Dans une édition, les exigences du texte et les limites du commentaire restreignent l'introducteur et l'annotateur ; dans un dictionnaire, M. Lalanne pouvait dire (à la fin de la préface) que « s'il n'avait pas pu faire ce qu'il avait voulu, il avait fait ce qu'il avait pu. » Dans ses articles, il fit à la fois « ce qu'il voulait » et « ce qu'il pouvait ». J'ai d'autant moins de scrupule à rappeler l'attention sur ces productions courtes, mais caractéristiques de l'auteur, que la *Correspondance littéraire* et l'*Athenæum*, — les revues où elles dorment, — ne sont plus guère connues aujourd'hui que d'un bien petit nombre d'érudits.

M. Lalanne, qui les fonda avec quelques amis, dont presque tous se sont fait un nom dans la science ou dans les lettres, donnait à ces deux recueils, dont il était à la fois le rédacteur en chef et le secrétaire de rédaction, de nombreux articles, visiblement écrits avec la chaleur et l'entrain d'un homme qui s'amusait à ce métier. Et de fait il s'y mit tout entier, avec ses aptitudes diverses. L'érudit s'y voit d'abord, — l'érudit dans toute la force du terme et de l'étymologie. — Ce n'est pas seulement, en effet, l'*inédit*[1] qui l'attirait, mais l'obscur, l'insuffisant, le vague. Nul mieux que lui ne comprenait que, dans les opinions les plus rebattues, les mieux acceptées, et en apparence les plus incontestables, il y a une part de convention et de routine, derrière laquelle un esprit exigeant a toujours lieu de rechercher la vérité des choses. On doit regretter qu'une curiosité un peu vagabonde, — la curiosité du bibliothécaire, — l'ait éloigné d'œuvres longues et suivies. Il y eût porté des mérites insoupçonnés peut-être, sûrement au moins cette vertu élémentaire de l'historien, la défiance. Très peu disposé à reproduire docilement les solutions reçues et les affirmations traditionnelles, très enclin au contraire à les mettre en doute, à en rechercher les motifs et les fondements, à en vérifier l'histoire et la formation, nous le voyons, dans la *Correspondance* et dans l'*Athenæum*, se livrer avec un plaisir évident à cette inquisition, à cette police rétrospective. Nombreuses sont ces petites enquêtes sur des difficultés qui avaient passé presque inaperçues ou que l'on avait résolues une fois pour toutes, soit par légèreté, soit sous l'empire de préoccupations partiales très étrangères à la science (*Athenæum*, 1855, p. 1020 et 1110 : sur la date de naissance d'Agnès Sorel, controverse avec Vallet de Viriville ; 1856, p. 78 : sur la légende de Dieudonné de Gozon ; p. 94 : sur les poésies religieuses d'Alexis Piron ; — *Correspondance*, t. I, p. 27 sqq. : sur la correspondance d'Héloïse et d'Abélard ; t. II,

1. Cf. *Athenæum* de 1852, lettre inédite de Descartes (p. 32) ; de 1854 (addition à Mme de Sévigné), p. 263 ; sonnet inédit de Pierre Corneille, p. 301 ; un manuscrit autographe et inédit de Marie Stuart, p. 775. L'*Athenæum* de 1856 donne aussi (p. 341) une « rétractation publique d'un prédicateur à Lille en 1671 » qui n'est pas signée, mais qui, tirée des mss. Godefroy, fut vraisemblablement publiée par M. Lalanne.

p. 223 : Charles IX a-t-il tiré sur les huguenots à la Saint-Barthélemy? etc.). C'est ainsi que, dès 1855, il s'avise d'une question qui ne s'est éclaircie que de nos jours, grâce aux investigations si complètes de M. de Boislisle : le degré de confiance mérité au juste par Saint-Simon[1] (*Athenæum*, 1855, p. 1090), à qui M. Lalanne avait été d'abord trop porté, — comme tout le monde, — à accorder une autorité excessive (cf. *Athenæum*, 1854, p. 858).

On remarquera, dans tous ces articles, que, bien que les temps modernes — XVIe, XVIIe, XVIIIe siècles — fussent le théâtre préféré de ses explorations, le Moyen-Age, au moins dans les « singularités » de son histoire morale, l'attirait aussi. J'ajoute qu'il n'était pas sans compétence sur les questions antiques. Sans être proprement archéologue ni philologue, il connaissait l'antiquité en humaniste. Il avait, ce qui n'était pas très rare autrefois, lu ses auteurs. Il lisait quelques-uns d'entre eux (Virgile, Sophocle, Plutarque) jusqu'en ses derniers jours[2]. Cette familiarité avec les textes lui permettait de dire son mot sur les questions d'archéologie (cf. *Athenæum,* 1856, p. 175[3]), de discuter avec Rossignol et Quicherat l'emplacement d'Alésia, et au besoin même de donner à Gustave Planche une amusante leçon, bourrée de textes, sur le sens des mots de *nectar* et d'*ambroisie*. Il adjoignit, du reste, en 1856, à l'*Athenæum*, un bulletin exclusivement archéologique, paginé à part, accompagné de planches, et qui comptait parmi ses rédacteurs MM. de Witte et de Longpérier, Léon Renier et Le Blanc, de Rougé et François Lenormant, Brugsch, Waddington, Noël des Vergers — pour ne citer que les disparus.

Les beaux-arts attiraient aussi, plus d'une fois, dès cette époque, le futur éditeur du *Livre de fortune* de Jean Cousin et du *Journal* du cavalier Bernin pendant son séjour en France. Les questions d'authenticité de certaines œuvres d'art préoccupaient son sens critique (*Athenæum,* 1856, p. 255, sur un tableau attribué à Raphaël), et il appelait l'attention des amateurs sur des tableaux d'Holbein et de Van Dyck (*Athenæum,* 1853, p. 757), disparus, et dont, avec raison, il ne jugeait pas impossible de retrouver la trace.

Quant à la bibliographie, inutile de dire qu'il en faisait avec ardeur. L'*Athenæum* et la *Correspondance* nous offrent nombre de notices de lui sur des

1. Le livre de M. Chéruel ne parut qu'en 1865.

2. Dans son livre sur Brantôme, M. Lalanne aime à rappeler, à propos des événements du XVIe siècle, des traits ou « dits mémorables » des auteurs grecs ou latins. Citations parfois inattendues, on peut le dire (voir par exemple, p. 266, à propos des « amis de Brantôme, » une anecdote de Diodore de Sicile sur Charondas, « le rigide législateur de Catane ») ; mais si aimablement cousues au récit que Montaigne eût été enchanté.

3. Rappelons que dès 1841 et 1845, il avait publié sur le *feu grégeois* et l'introduction de la poudre en Europe des recherches que couronna l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et auxquelles l'Académie des Sciences s'intéressa.

livres curieux (cf. *Corresp.*, I, p. 73, sur un exemplaire unique de Ronsard), notices sobres et précises. Et quand il avait à annoncer un catalogue de ventes d'autographes, l'ancien expert de l'affaire Libri ne manquait pas d'y signaler les pièces paraissant provenir de dépôts publics (*Athen.*, 1855, pp. 1042-1043).

Critique, enfin, il apportait dans l'appréciation des ouvrages, d'abord, les richesses de ses connaissances, — ne se bornant point, lorsqu'il avait des comptes rendus à faire, à ces analyses sèches que les meilleurs d'entre nous se permettent trop souvent, soit par paresse, soit par calcul égoïste, de peur apparemment d'*enterrer* dans un compte rendu des recherches personnelles dont nous espérons tirer plus honorablement parti. M. Lalanne, moins économe, ajoutait souvent à son « extrait » du livre, des faits nouveaux et des détails qui avaient leur prix (*Corresp.*, I, p. 98 : C. R. de FRANCESON, *L'originalité de Gil-Blas;* I, 241, C. R. de JULES DELPIT, *Le droit du Seigneur,* etc.).

Il y mettait de plus, et assez souvent, une rigueur qui fit quelque bruit dans le monde littéraire d'alors.

Il aimait trop la vérité, et il était trop honnête pour ne pas s'indigner contre les esprits frivoles qui ne savent pas que « c'est un métier de faire un livre », comme aussi contre les travailleurs peu scrupuleux qui, le sachant trop bien, s'emparent, sans le dire, des dépouilles d'autrui. Toute la gloire de M. Cousin n'empêcha pas M. Lalanne de le morigéner rudement au sujet de ses dernières études, un peu bâclées, sur les femmes du XVIIe siècle; tout son respect (qui du reste, n'avait rien de superstitieux) pour les Académies, ne le retint pas de continuer contre les « emprunts » du duc de Noailles la vive campagne que M. Charles Louandre avait déjà commencee dans le *Journal général de l'Instruction publique.* Hâtons-nous d'ajouter que le galant homme qui était en lui savait toujours néanmoins mettre la sourdine à ses indignations, et ne porta jamais la violence, même quand il avait raison, dans ces polémiques de la république des Lettres d'où il estimait que les brutalités devaient être toujours bannies. Qu'on aille rechercher (il en vaut la peine) ses deux articles sur le duc de Noailles (*Corresp.*, t. I) : on verra que cet homme de lettres, assez indépendant et assez courageux pour s'attaquer, quand il le fallait, aux puissances, n'avait cependant rien d'un Scaliger.

« Quand le duc de Chevreuse, — écrivait-il, — fit son grand parc à Dampierre, il s'y prit, pour l'arrondir, d'une très ingénieuse façon. Il enferma dans ses murs, dit Tallemant des Réaux, *les terres du tiers et du quart.* Il est vrai que pour apaiser les propriétaires récalcitrants, il leur promit une clef de son parc, « *clef qu'il est encore à leur donner* ». Ce que l'on trouvait fort réjouissant au XVIIe siècle n'est plus guère de mise aujourd'hui, excepté pourtant en littérature; car voici qu'un autre duc, un académicien, M. de Noailles, voulant ajouter un troisième volume à son *Histoire de Madame de*

Maintenon, s'est avisé de recourir au procédé si commode de M. de Chevreuse. Il a *enfermé* dans son livre quelques bons morceaux qui ne lui appartenaient pas, il est vrai, mais qui étaient si bien à sa convenance, qu'il a cru devoir se passer du consentement du propriétaire, M. Théophile Lavallée. Malheureusement, comme il ne paraît lui avoir promis aucune espèce de clef, celui qu'il dépouillait s'est récrié, et justice a bientôt été faite. »

Puis, la *Revue des Deux Mondes* ayant eu la malencontreuse idée de défendre le duc de Noailles contre cette « pauvre querelle » et ces vulgaires chicanes, ne réussit qu'à attirer à son client un supplément de coups, assénés du reste par M. Lalanne avec autant de bonne humeur que de précision.

« ... L'article de la *Revue* se termine par une plaisanterie qui nous a paru d'un goût assez équivoque : « Tous les historiens seront tenus désormais d'indiquer au bas de leurs pages toutes les sources auxquelles ils puisent! » — Mais oui, ne vous en déplaise! C'est l'ancienne méthode, et elle est si bonne que, dans leurs travaux historiques, les plus illustres rédacteurs de la *Revue*, MM. Thierry, Guizot, Cousin, Mignet, Ampère, de Rémusat, etc., n'y ont jamais manqué. Et ce que vous paraissez ignorer, c'est que M. de Noailles lui-même a sacrifié à ce vieux préjugé que vous bafouez! Vous ne savez donc pas que son *Histoire* est enrichie de notes les plus nombreuses et les plus variées — (En *note*, M. Lalanne, toujours exact, ajoute : « le premier volume, composé de 550 pages, sans l'appendice, contient 559 notes), — notes où M. de Noailles n'a d'autre tort que d'oublier les noms de MM. La Beaumelle, Sainte-Beuve, Lavallée et de bien d'autres peut-être. »

Ces quelques lignes donnent une idée du style dont sont rédigés les articles et aussi les ouvrages de M. Lalanne. On peut dire que ceux qui ont eu l'avantage de connaître l'homme l'y reconnaissent. Il aimait à bien écrire, et il s'y efforçait. Il n'était pas de ces érudits, rares en France, Dieu merci, qui jugent inutile d'exprimer avec agrément des idées justes et des faits exacts. Admirateur pieux, jusqu'à ses derniers jours, de Rabelais, de Molière, de Madame de Sévigné, de Voltaire, de Lamartine et de Paul-Louis Courier, il avait le respect de la bonne langue. C'était un classique de l'ancienne école, un vrai contemporain des Jules Simon, des Paulin Paris, des Barthélemy Saint-Hilaire, des Quicherat, des de Rozière, des Hauréau. Mais s'il se piquait de « révérer » en ses écrits, et aussi en sa conversation, le goût pur d'autrefois, ce classicisme n'était pas proprement « dix-septième siècle ». Rien d'oratoire, ni de poncif, ni de janséniste surtout dans sa manière : un sourire s'y glissait toujours, pour égayer la trame serrée des arguments et alléger le bagage solide de faits précis que chaque phrase, toujours documentée, portait avec elle. Ce com-

mencement d'un article[1] sur deux ouvrages de Victor Cousin permettra assez bien, je crois, d'en juger :

« Quand un grand écrivain est arrivé au développement complet de ses facultés, quand il est accepté de tous pour une des gloires littéraires de son pays, c'est alors qu'il est intéressant, — et parfois curieux, — de remonter à ses débuts. M. Victor Cousin, dont nous voulons parler, a commencé par la philosophie grecque, et il en est venu aujourd'hui à nous retracer la vie des grandes dames plus ou moins vertueuses du xvııe siècle. La transition, si brusque qu'elle paraisse au premier abord, a été pourtant presque insensible. De Platon, dont il a donné une traduction vantée à juste titre, il a passé à Descartes, dont il a publié les œuvres complètes; de Descartes à Pascal, dont il a réédité les *Pensées*. Amené ainsi à étudier le xvııe siècle, il a rencontré sur son chemin de si séduisantes figures, que laissant de côté Aristote et sa cabale, il n'a gardé de toute sa philosophie qu'un amour, forcément platonique, pour ces belles sirènes, amour qui nous a valu la *Jeunesse de Madame de Longueville*, *Madame de Sablé* et enfin récemment *Madame de Chevreuse* et *Madame de Hautefort.* »

Du reste, cet article qui commence par une bibliographie, présentée de si alerte façon, du solennel historien-philosophe, est jusqu'à la fin d'une aussi bonne venue :

« M. Cousin, en terminant, a cru devoir faire un retour mélancolique sur lui-même, et se séparer, les larmes aux yeux, des volumes qu'il livrait au public. Dans une péroraison, fort éloquente, j'en conviens, mais qui laisse les lecteurs aussi peu émus qu'il l'était lui-même en l'écrivant, il a fait le plus singulier mélange de sa propre personne, de Jésus-Christ et de ses disciples, du Précurseur et de « Saintes », comme Mme de Chevreuse à laquelle il envoie une bénédiction dont la belle pécheresse n'a plus besoin depuis cent soixante-dix-sept ans... Ah! qu'il y a loin de ces phrases si habilement cadencées à la touchante simplicité d'Augustin Thierry, qui « aveugle et souffrant sans espoir et sans relâche, » proclamait qu'il y avait au monde « quelque chose qui vaut mieux que les jouissances matérielles, mieux que la fortune, mieux que la santé elle-même, — « le dévouement à la science. » — On trouvera peut-être que je me suis montré bien sévère envers M. Cousin; mais je n'ai pu cacher mon déplaisir de le voir gaspiller dans des travaux mal conçus ses rares et éminentes facultés. J'ai dit plus haut que les meilleurs pages sorties de sa plume sont précisément celles où il a traité l'histoire générale. Il nous promet un ouvrage sur Richelieu et Mazarin; qu'il l'achève donc au plus vite : ce sera pour lui, je n'en doute pas un seul instant, l'occasion de prendre une magnifique revanche, et s'il avait le moins du monde besoin d'être encouragé dans cet heureux projet, je me hasar-

---

1. *Correspondance littéraire*, 1re année, no 1.

derais de lui dire encore avec Voltaire : « C'est à un homme d'État, à un philosophe, à écrire l'histoire. »

Toujours, on le voit, la précision, le souvenir érudit, le goût des citations opportunes et piquantes ; mais sans pédantisme ni lourdeur, sous une forme simple et sobre, aisée et spirituelle qui, dans les travaux les plus sévères et les plus nourris d'exactitudes, fait songer à ce XVIII[e] siècle que M. Lalanne aimait tant.

ALFRED REBELLIAU.

BIBLIOGRAPHIE

L. Soulice, *Catalogue de la bibliothèque de la Ville de Pau* (Sciences et arts). Pau, imp. stér. Garet, 1897, xxxvi-748 pp., in-8°.

M. L. Soulice, bibliothécaire-archiviste à Pau, a fait paraître, il y a peu de temps, le catalogue de la section *Sciences et Arts* de la bibliothèque de cette ville. C'est par ses soins que la section *Histoire locale* de ce catalogue avait déjà été publiée en 1886 ; on lui est redevable aussi de différentes notices et de publications très soignées, très consciencieuses, sur la bibliothèque ainsi que sur les manuscrits de la ville et du château de Pau. Le volume que nous avons sous les yeux mérite d'être signalé à cause du zèle intelligent et du travail considérable dont il donne la preuve. Il est commode à consulter et bien disposé pour le fond comme pour l'exécution typographique.

Ce catalogue est précédé d'une table alphabétique des matières et suivi d'une table alphabétique des noms d'auteurs et des ouvrages anonymes, ce qui facilite beaucoup les recherches des lecteurs[1]. Entre autres sections, celles des *Sciences naturelles* et des *Sciences médicales* renferment bon nombre d'ouvrages intéressants ; il en est de même, par exemple, des sous-sections *Économie politique, Économie sociale*.

L'auteur du catalogue a suivi les divisions générales du *Manuel du libraire*, de Brunet ; il a eu raison d'en modifier quelques divisions et subdivisions secondaires, en les appliquant au cadre qu'il se proposait de remplir.

Un certain nombre de sections adoptées autrefois par Brunet sont, en effet, devenues surannées, ou peuvent se grouper d'après une méthode plus scientifique, sans cesser d'être pratiques et faciles à consulter ; enfin, avec les progrès des sciences et l'essor qu'ont pris beaucoup de branches d'études, de nouvelles sections sont venues prendre rang dans le répertoire méthodique des connaissances humaines.

---

1. Dans la première de ces tables, les noms de personnes sont en petites capitales ; les noms de lieux en italiques, et les noms de matières en caractères ordinaires. Dans l'une et l'autre, les chiffres précédés d'un p. se rapportent aux pages où figurent les articles indiqués pour mémoire et précédés d'astérisques.

Il nous semble qu'il y aurait eu peut-être quelque avantage pour l'auteur du catalogue en question, à entrer plus avant dans cette voie, et à donner plus d'importance et d'indépendance même à certaines catégories ou divisions générales. Par exemple, à côté des *Sciences philosophiques*, et parallèlement, les *Sciences économiques et sociales* ; à côté des *Sciences mathématiques*, les *Sciences militaire et navale* (qui ne seraient pas à confondre avec les précédentes, quel que soit leur caractère appliqué) ; les *Arts mécaniques*, à côté des *Beaux-Arts*.

En somme, le catalogue que nous signalons est un très bon et très utile répertoire de bibliothèque, et il serait à souhaiter qu'on en rencontrât souvent de pareils. Victor MORTET.

CHRONIQUE DES BIBLIOTHÈQUES

ALLEMAGNE

PÉRIODIQUES. — On remarque dans le *Centralblatt für Bibliothekswesen* les articles suivants :

N° de décembre 1898 : O VON GEBHARDT, *Christian Friedrich Matthæi et sa collection de mss. grecs* (fin) ; — Dr N. PORGES, *Suppléments aux additions et rectifications de Steinschneider à son « Bibliographisches Handbuch »* ; — Compte-rendu de l'ouvrage de Fritz MILKAU, *Central-Kataloge und Titeldrucke* [Hans SCHNORR VON CAROLSFELD] ; — Note sur la vente de la bibliothèque de William MORRIS [v. S.] ; etc.

PUBLICATIONS DIVERSES. — M. Otto HUPP a récemment publié, avec de très beaux facsimilés, et sous le titre suivant : *Ein Missale speciale Vorlaüfer des Psalteriums von 1457 ; Beitrag zur Geschichte der ältesten Druckwerke* (1898, in-fol.), une remarquable étude sur un missel sans date qui n'avait pas été signalé jusqu'ici par les bibliographes. On pourra rapprocher cette étude de celle que lui consacre M. Henri Stein dans le *Bibliographe Moderne*, n° de sept-oct. 1898, sous le titre suivant : *Une production inconnue de l'atelier de Gutenberg*.

CATALOGUES. — La librairie L. Rosenthal, de Munich, publie, sous le n° 100, un catalogue de livres rares et choisis, orné de 126 illustrations et facsimilés. Dans cet intéressant catalogue figure (p. 207, n° 1148) le *Missale speciale* auquel MM. Hupp et Stein ont consacré chacun une étude.

FRANCE

PÉRIODIQUES. — On remarque dans le *Bulletin du Bibliophile* les articles suivants :

N° de décembre 1898 : Gustave MACON, *Le grand Condé et le théâtre :* — A. CLAUDIN, *Les Origines de l'imprimerie à Paris ; la première presse de la Sorbonne* (suite) ; — G. V[ICAIRE], *La Bibliothèque nationale et le Catalogue général de ses livres imprimés ;* — Gaston DUVAL, *Nouvelles recherches sur Antoine Vérard et sa famille* (fin).

— Le *Bibliographe moderne* de septembre-octobre 1898 contient les articles suivants : Henri STEIN, *Une production inconnue de l'atelier de Gutenberg* (avec facsimilés); — P. DORVEAUX, *Inventaire de la bibliothèque d'un apothicaire de Dijon, en 1482* (déjà publié par le même éditeur dans le *Bulletin de la Société syndicale des pharmaciens de la Côte-d'Or*, Dijon, 1891, pp. 52-59); — E. BLOCHET, *Catalogue des mss. mazdéens de la Bibliothèque nationale* (suite) ;— Ch. SCHMIDT, *Un ms. de la bibliothèque de Cassel ; le « Stammbuch » d'un étudiant allemand du XVI° siècle* (avec facsimilés d'autogr. de Cujas, Muret, Scaliger, etc.) ; — Henri STEIN, *Le nouveau dépôt des Archives de l'Etat à Anvers ;* — Comptes rendus des ouvrages suivants : *Essai d'une bibliographie de la langue basque,* par Julien VINSON [H. S.]; — *Bibliotheca Lindesiana : handlist of oriental mss.* (bibliothèque de Lord CRAWFORD) [V. CHAUVIN].

— On peut signaler dans la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes* (n° de sept.-oct. 1898) les études suivantes : L. DELISLE, *Notice sur un ms. de Saint-Laud d'Angers, appartenant à M. le marquis de Villoutreys ;* — L. MIROT et E. DÉPREZ, *Les ambassades anglaises pendant la guerre de Cent ans ; catalogue chronologique ;* — A. DE BARTHÉLEMY, *Ludovic Lalanne* (avec une bibliographie) ; — Note sur la conférence de Saint-Gall ; — Notice sur un registre paroissial du temps de François Ier (Bloville, arrondissement de Valognes) [Eugène Desprez]; etc.

— On remarque dans le *Journal des Savants* les comptes-rendus suivants :

Cahier de nov. 1898 : *Bibliotheca Lindesiana. Collations and notes. Nr 4. Autotype facsimiles of three Mappemondes... with an introduction...,* by Charles Henry COOTE [L. DELISLE] ;

Cahier de déc. 1898 : *Codex purpureus Rossanensis. Die Miniaturen der griechischen Evangelien-Handschrift in Rossano, nach photographischen Aufnahmen herausgegeben* von Arthur HASELOFF [L. DELISLE] ; — *Bibliotheca hagiographica latina antiquæ et mediæ ætatis.* Ediderunt socii BOLLANDIANI. Fasc. I (A-Caecilia) [L. DELISLE]; etc.

PUBLICATIONS DIVERSES. — M. Paul MEYER a écrit, pour mettre en tête du tome XXXII de l'*Histoire littéraire de la France*, une remarquable *Notice sur Barthélemy Hauréau* (1812-1896), ornée d'un très beau portrait du « bénédictin laïc » dont les travaux ont honoré l'Académie des Inscriptions et

Belles-Lettres et l'érudition française. Nous devons en reproduire les lignes qui concernent le passage de M. Hauréau à la Bibliothèque nationale :

« Les fonctions de conservateur des manuscrits de la Bibliothèque nationale, auxquelles il fut appelé en mars 1848 et qu'il conserva jusqu'au Coup d'État, convenaient mieux [que la vie politique] à ses habitudes studieuses et eurent une tout autre influence sur sa carrière. Il ne les regarda pas comme une sinécure : M. Hauréau prenait tout au sérieux. Il commença à mettre de l'ordre dans un département où, faute d'une direction ferme, de nombreux abus s'étaient introduits, et, tout en accomplissant avec une énergie opportune son devoir professionnel, il trouva le temps d'entreprendre l'étude d'une quantité de manuscrits latins dont beaucoup n'étaient pas encore catalogués ou l'étaient de la façon la plus insuffisante. C'est alors qu'il commença à réunir les notes qui devaient lui fournir la matière des travaux de toute sa vie. C'est probablement aussi à la même époque qu'il entreprit de former, en vue de la préparation d'un catalogue général des manuscrits latins de la Bibliothèque, un index de tous les écrits latins du moyen âge concernant la philosophie, la théologie, la grammaire, le droit canonique, la poésie. Il transcrivait dans des cahiers les morceaux inédits qui l'intéressaient ; il mettait sur fiches les premiers mots de chaque ouvrage, fût-ce même un opuscule de quelques pages, une courte pièce de vers, un sermon, et rangeait ces fiches par ordre alphabétique, y joignant souvent le renvoi à des éditions. Il se créa ainsi un vaste répertoire qu'il ne cessa d'accroître jusqu'à sa mort, et qui, tout incomplet qu'il est, car la matière est immense, constitue un précieux instrument de travail que la Commission de l'*Histoire littéraire* est heureuse de posséder et dont elle aura fréquemment l'occasion de faire usage. » — Une note de M. Meyer au sujet de ce répertoire avertit le lecteur que les héritiers de M. Hauréau, se conformant aux intentions exprimées par leur parent, ont bien voulu en faire don à l'Académie. Nous pouvons ajouter ici que la Bibliothèque nationale en fait exécuter une copie, qui, une fois terminée, sera mise à la disposition des travailleurs du département des manuscrits.

Bibliothèque Sainte-Geneviève. — On lit dans le *Temps* du 8 décembre 1898, l'entrefilet suivant :

« La question s'est posée à plusieurs fois de savoir si on pouvait admettre les femmes aux séances du soir de la bibliothèque Sainte-Geneviève. En 1894, il y eut à ce propos un échange de lettres entre l'administration de la bibliothèque et le ministre de l'Instruction publique : mais on n'aboutit à aucun résultat. Au commencement de ce mois-ci, l'administrateur actuel, M. Ruelle, proposa au ministre, M. Leygues, d'autoriser à titre d'essai et sous certaines conditions l'admission des femmes le soir. Le ministre vient de lui répondre en autorisant cet essai.

« Nous avons vu à ce propos l'administrateur de la bibliothèque, et il nous a fait les déclarations suivantes :

« Voici la lettre du ministre. Elle donne satisfaction à un désideratum depuis longtemps formulé. Désormais les femmes peuvent venir étudier chez nous, le soir, de six à dix heures ; mais sous certaines conditions, que je vais vous dire. Ces lectrices du soir seront assimilées aux jeunes gens de moins de dix-huit ans, c'est-à-dire qu'elles ne seront admises que sur la demande de leurs parents ou sur la recommandation de leurs professeurs. Il est bien entendu, de plus, avec le ministre, que les autorisations délivrées par moi seront strictement individuelles et révocables de tout temps. Sur la demande du chef de séance, qui est toujours le plus ancien fonctionnaire en grade de la bibliothèque, je pourrai immédiatement retirer l'autorisation ; cette possibilité du retrait sera formulée sur la lettre de service qui servira de carte d'entrée.

« J'ai l'intention de poursuivre cet intéressant essai jusqu'au 1er janvier. Si, d'ici là, aucun incident n'est survenu, ainsi que je l'espère, je saisirai le ministre de propositions définitives, modifiant l'article 26 de notre règlement. Cet article indique simplement les heures d'ouverture, les jours de fermeture ; nous y introduirons un paragraphe spécifiant que les femmes jouiront, sous les conditions que j'ai énoncées, des mêmes droits que les hommes. »

— LES CATALOGUES DES MANUSCRITS DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE. On lit dans la *Revue critique d'histoire et de littérature* (no du 5 décembre 1898 : « La publication du *Catalogue général des manuscrits français de la Bibliothèque nationale* (Leroux, éditeur) se poursuit avec activité : depuis 1895, sept volumes in-8 ont été publiés par M. Omont, avec la collaboration de MM. Auvray, Couderc et de La Roncière. Les deux derniers volumes de ce catalogue, dont l'ensemble contiendra la description de plus de 27 000 manuscrits, paraîtront dans le courant de l'an prochain, et la publication sera terminée par une table générale alphabétique, en deux volumes, que rédige M. Vidier.

« Le fonds français des *Nouvelles acquisitions*, constitué vers 1860 et qui compte près de 9 500 manuscrits, pourra former plus tard la matière d'un catalogue supplémentaire, publié sur le même plan, en 3 volumes in-8. L'éminent administrateur de la Bibliothèque nationale, M. L. Delisle, a déjà fait connaître une grande partie de ces nouvelles acquisitions dans ses deux volumes intitulés *Manuscrits latins et français ajoutés aux fonds des nouvelles acquisitions pendant les années 1875-1891*, parus en 1891, et auxquels font suite les notices des manuscrits nouvellement acquis publiés depuis par M. Omont, tous les deux ans, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*.

« A côté du *Catalogue général* viennent se grouper différents catalogues des Collections historiques annexes du fonds des manuscrits français de la Bibliothèque nationale.

« En 1891, M. Omont a publié, en un volume in-8, le *Catalogue de la collection Moreau* (1834 nos), et en 1898, en un autre volume in-8, le *Catalogue de la collection de Fontanieu* (881 nos) ; M. Dorez vient de publier, en deux

volumes in-8, un *Catalogue de la collection Dupuy* (958 nos), qui sera complété prochainement par un troisième volume, contenant une introduction historique et la table alphabétique de cette importante collection. On peut annoncer aussi la publication future de plusieurs autres catalogues des *Collections Baluze* et *Duchesne*, par M. Auvray ; de la *Collection Clairambault*, par M. Dorez, des *Collections de Colbert* (*Cinq Cents* et *Mélanges*) par MM. Couderc et de La Roncière.

« Un catalogue spécial et détaillé de la *Collection Anisson* sur l'imprimerie et la librairie, principalement à Paris, aux XVIIe et XVIIIe siècles (mss. français 22 061-22 193), a été rédigé par M. Coyecque et formera deux volumes in-8, qui paraîtront en 1899.

« Le quatrième et dernier volume de l'*Inventaire sommaire des manuscrits grecs de la Bibliothèque nationale*, publié par M. Omont, vient aussi de paraître. Outre une introduction historique, des listes des manuscrits datés et des copistes, des concordances des anciens numéros des manuscrits, on trouvera dans ce volume les notices de deux cents manuscrits grecs, acquis en ces dernières années, et une table générale alphabétique embrassant l'ensemble de l'importante collection de manuscrits grecs, au nombre de plus de 4 700 volumes, conservés à la Bibliothèque nationale. » C. D.

ITALIE

PÉRIODIQUES. — La *Rivista delle Biblioteche e degli Archivi* du Dr G. Biagi contient les articles suivants :

Vol. IX, no 11 : Lud. FRATI, *Le edizioni delle opere di Ulisse Aldrovandi*; — Demetrio MARZI, *Documenti per la storia della Romagna toscana* (suite dans le no 12); — Compte-rendu de la conference de Saint-Gall ; — Filippo CAVICCHI, *Notizia Savonaroliana* (note sur le ms. 957 de la Bibliothèque de l'Université de Bologne, qui contient un abrégé, dû à Giuseppe Gatti (1675). de la Vie de Savonarole par Gianfrancesco Pico) ; — Compte-rendu du *Lexicon abbreviaturarum... medii ævi* d'Adriano CAPPELLI [R.] ; — Note sur la nouvelle salle de lecture de la Casanatense, à Rome ; — *Corriere bibliografico ;* etc.

Vol. IX, no 12 : Pompeo MOLMENTI et Angelo SOLERTI, *La Biblioteca Marciana ;* — Enrico ROSTAGNO, *Miscellanea Laurenziana* (notes diverses pour servir à l'histoire des mss. de la Laurentienne de Florence) ; — *Corriere bibliografico ;* etc.

— Dans le *Bollettino delle pubblicazioni italiane* de la Bibliothèque nationale centrale de Florence, on remarque les notes et renseignements suivants :

No du 30 nov. : Notes sur le *Lexicon abbreviaturarum* d'Adriano CAPPELLI, et sur le *Répertoire bibliographique des principales Revues françaises* de D. JORDELL ; etc.

No du 15 déc. : Note sur la seconde partie du *Contributo degli Italiani alla*

storia delle scienze matematiche pure ed applicate, du prof. Pietro RICCARDI, de l'Université de Bologne.

N° du 31 déc. : Note sur les prétentions élevées par don Robert de Bourbon sur la bibliothèque privée de sa famille restée dans le palais royal de Parme et maintenant réunie à la bibliothèque publique de cette ville. Cette bibliothèque fut transportée de Lucques à Parme en 1849 et placée dans les salles voisines de la bibliothèque privée de Marie-Louise. Il vint s'y ajouter aussi les livres de la bibliothèque privée de don Ferdinand qui étaient restés dans la villa de Colorno, le Versailles des Bourbons. Au total, la collection se compose de 50 000 volumes, plus 1 000 mss. et 5 000 morceaux de musique. Mais dans son acte d'abdication, le duc Charles II, grand-père de don Robert, renonça aussi aux droits qu'il avait sur les biens privés et en particulier sur cette riche collection de livres et de mss. Il obtint en retour une pension qui lui fut payée par le gouvernement italien jusqu'à sa mort, survenue en 1867. Dès 1867, don Robert intenta un procès à ce sujet au gouvernement italien, procès qui, après de longues vicissitudes, est maintenant inscrit au rôle du tribunal civil de Parme.

— Le *Bollettino della Società bibliografica italiana* (n° de nov. 1898) contient le commencement d'une publication d'A. AVETTA, *Scritti recenti* (1897 e 1898) *pubblicati in Italia o riguardanti l'Italia, contenenti la bibliografia dell' argomento* (primo contributo alla *Bibliotheca bibliographica italica*).

— BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-MARC A VENISE. Dans sa séance ordinaire du 28 décembre 1898, l'*Istituto Veneto di scienze, lettere ed arti* a entendu un intéressant discours de M. Pompeo MOLMENTI, sur la nécessité de transférer la Marcienne dans un autre local. Les murs du vieux palais des Doges plient sous le faix des livres qu'on y a accumulés depuis 1812, époque où Napoléon I[er], pour des raisons d'administration, fit déménager la bibliothèque de la *Libreria Vecchia* bâtie par Sansovino. D'autre part, le service y est devenu très difficile, pour le plus grand dommage de la science. M. Molmenti soutient, à l'aide de très solides arguments, le projet de l'ingénieur Federico Berchet, qui consisterait à transférer la Marcienne dans le *Palazzo della Zecca*, l'ancienne Monnaie, située entre la *Libreria vecchia* et le jardin royal. Le discours de M. Molmenti vient d'être publié sous le titre suivant : *Il Palazzo dei Dogi e la Biblioteca di San Marco* (Venise, 1899, in-8°, 11 pages ; *estratto dagli Atti del R. Istituto Veneto di scienze, lettere ed arti*, tomo LVII, 1898-99).

PERSONNEL DES BIBLIOTHÈQUES

Bibliothèques municipales.

Par arrêté du 2 novembre, ont été pourvus du certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire municipal dans une bibliothèque classée :

MM. BARRÉ (Marie-Henri);
CAPELLE (Casimir-Joseph);
GINOT (Julien-Emile);
HÉRON (Pierre-Alexandre);
LEBETTE (Alexandre-Georges-Oscar-François);
MOREL (Jean-Marie-Lucien);
NICOLLE (Paul-Joseph);
PLATRIER (Louis-Richard-Xavier).

Bibliothèques universitaires.

M. BOUVY, bibliothécaire à la bibliothèque de l'Université de Bordeaux, est promu à la 2e classe, à dater du 1er janvier 1899.

M. SOLON, bibliothécaire à la bibliothèque de l'Université de Lille, est promu à la 2e classe, à dater du 1er janvier 1899.

M. BALLAND, bibliothécaire de 4e classe à la bibliothèque de l'Université de Clermond-Ferrand, est promu à la 3e classe, à dater du 1er janvier 1899.

M. LAUDE, sous-bibliothécaire à la bibliothèque de l'Université de Lille, est promu à la 1re classe, à dater du 1er janvier 1899.

[Du 18 décembre 1898].

M. CHAPOT (Victor), docteur en droit, licencié-ès-lettres, est nommé stagiaire à la bibliothèque de l'Université de Paris.

[Du 24 novembre 1898].

TABLE DES MATIÈRES

CATALOGUES PUBLIÉS AVEC PAGINATION SPÉCIALE

COMPTES RENDUS

CHRONIQUE DES BIBLIOTHÈQUES

Le Gérant : Ve BOUILLON.

Imprimerie polyglotte A. LE ROY. — FR. SIMON, Succr. — Rennes (4303-98).

PUBLICATION MENSUELLE

8e Année — N° 12. Décembre 1898.

REVUE
DES
BIBLIOTHÈQUES

Directeurs : ÉMILE CHATELAIN et LÉON DOREZ

SOMMAIRE

PARIS
LIBRAIRIE ÉMILE BOUILLON, ÉDITEUR
67, rue de Richelieu, au premier

1898

CONDITIONS D'ABONNEMENT

Paris . . . . 15 fr.
Départements et Union postale . . . . 17 fr.

Imprimerie polyglotte A. Le Roy. — Fr. Simon, Succr, Rennes (4303-98).




UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 01994 0348

